

GOVERNMENT OF INDIA
ARCHAEOLOGICAL SURVEY OF INDIA

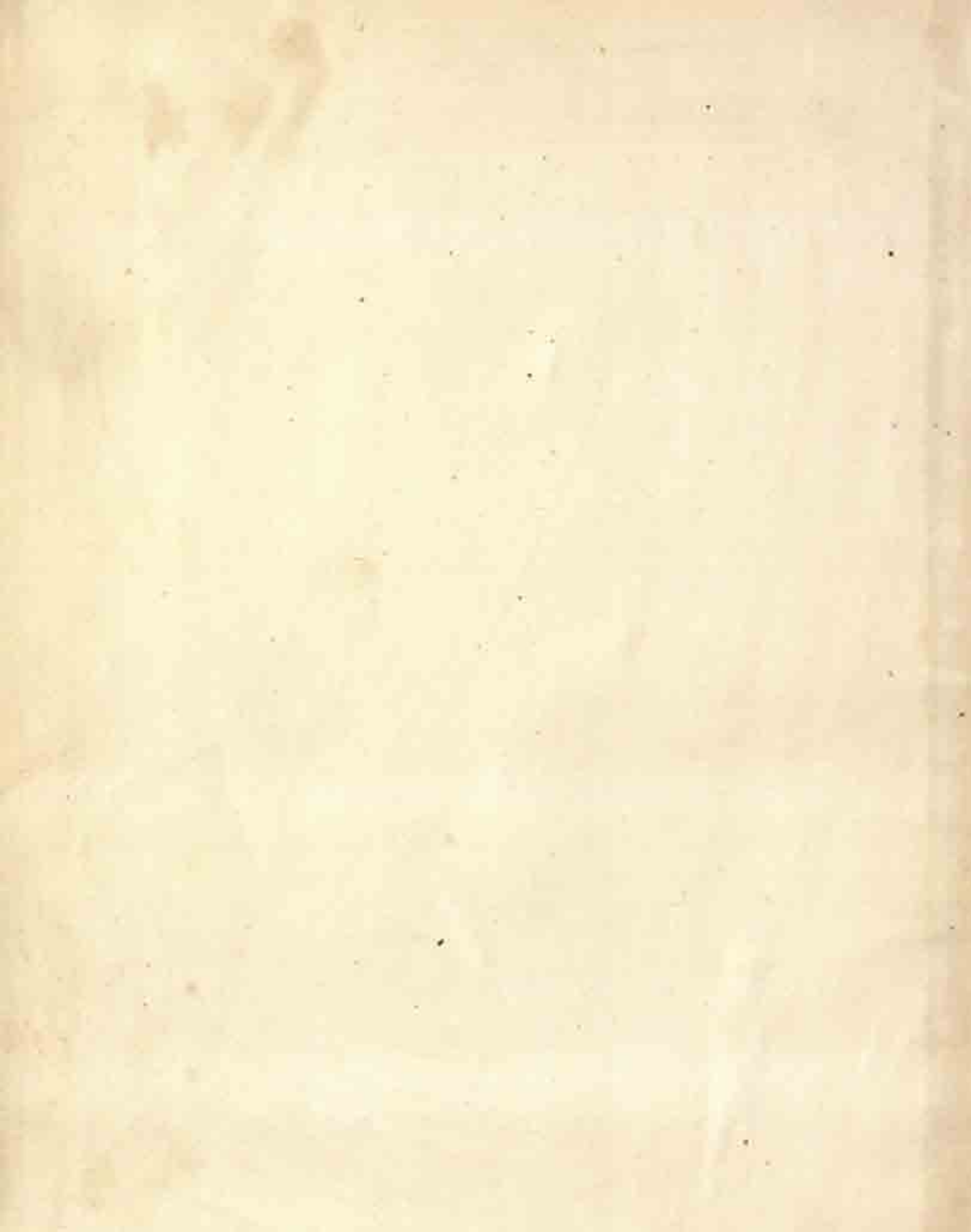
CENTRAL
ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 34193

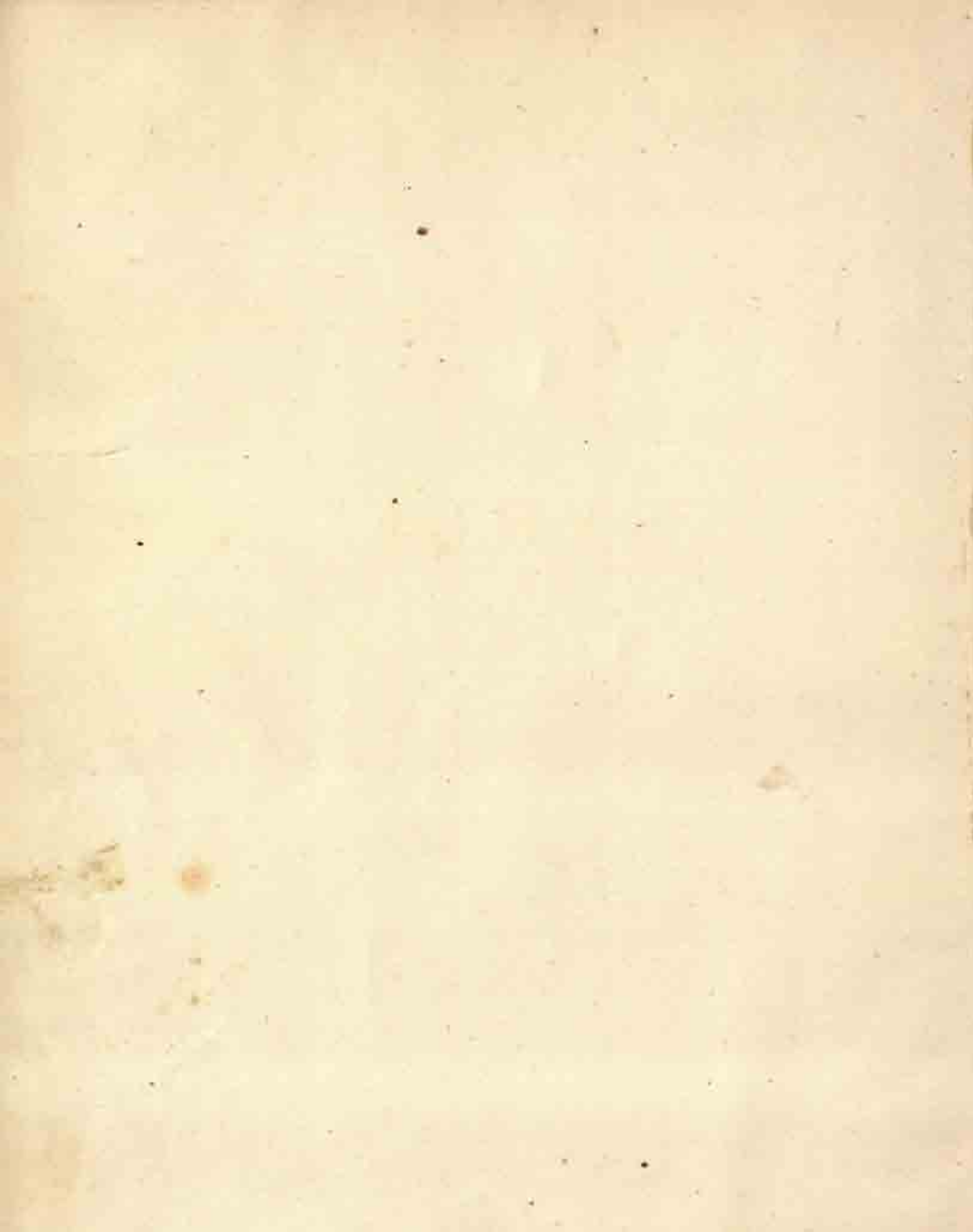
CALL No. 705 / Syn

D.G.A. 79









SYRIA



(78)

SYRIA

SYRIA

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

34193

TOME IV

52387



52387

Ref 913.005
Syr

705
Syr

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI)

1923



ALIVE

INSTITUTE OF ARCHAEOLOGY

NEW DELHI

Library of the Institute of Archaeology
New Delhi

V. 5, 1957

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.

Acc. No. 34193
Date..... 10.6.58
Call No. 705/848

LIBRARY

INSTITUTE OF ARCHAEOLOGY

NEW DELHI

1957

L'ABBAYE CISTERCIENNE DE BELMONT EN SYRIE

PAR

CAMILLE ENLART

I. — HISTOIRE.

Nul pèlerin, nul explorateur n'avait jusqu'ici mentionné Belmont. C'est que cette abbaye, située loin des routes fréquentées et plantée sur un rocher entouré de ravins abrupts, ne se voit généralement que de loin et reste encore d'accès fort laborieux.

Belmont, que la Chronique de Terre Sainte de 1224 appelle Valmont, est une abbaye cistercienne fille de Morimond⁽¹⁾; son acte de fondation porte la date du 30 mai 1157⁽²⁾ et il semble que les bâtiments furent terminés douze ans plus tard, puisque la Chronique de Terre Sainte de 1224 porte à la date de 1169, avec la prise de Césarée de Philippe (Belinas) cette mention : « en sel an fait fu l'abaie de Valmont⁽³⁾ ». Son vocable était Sainte Marie, selon l'usage de Cîteaux.

Ses archives se réduisent à un très petit nombre de mentions : des bulles lui furent accordées par les papes Grégoire IX en 1238; Innocent IV en 1250; Urbain IV en 1260; des documents mentionnent sans les nommer, en 1208 le prieur; en 1251 et 1253 l'abbé; en 1260, il est fait mention d'un « frater Stephanus »; en 1282, de l'abbé Pierre l'Aleman et de son compagnon (*Socius*) Simon de Tripoli. En vertu de la bulle d'Innocent IV, l'abbaye était soumise à l'évêque de Beyrouth. La dernière mention de l'abbaye se trouve en 1287 et il semble certain que les derniers moines latins durent évacuer Belmont

(1) JONGHELISUS (Gaspard), *Notitia abbatiorum O. C. per universum orbem*, Cologne, 1644; JANSCHKE, *Originum Cisterciensium*, Vienne, 1877.

(2) MANRIQUE, *Cisterciensium Annalium*, Lyon, 1642-1649, 4 vol. in-4°, II, 202, 558.

(3) R. RÖHRICHT, *Syria Sacra*, p. 35 et R. GUTH dans *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, p. x, Leipzig, 1897, in-8, pp. 35, 356; cf. R. RÖHRICHT, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, Innsbruck, 1898, in-4°, pp. 320, 390, 1001, 1002.

deux ans plus tard, s'ils n'y furent massacrés, à la suite de la prise de Tripoli par Kelaoûn en 1289.

Ce manque d'histoire n'implique pas nécessairement que l'abbaye cistercienne ait été heureuse, mais ses vestiges témoignent qu'elle fut prospère jusque vers le milieu du ^{xiii}^e siècle. Ses domaines, composés de bonnes terres arables, de bois de chênes verts et de nombreuses plantations d'oliviers expliquent cette prospérité. Les religieux orthodoxes disent les avoir reçus à titre de restitution après la chute du Royaume latin. Les archives et la bibliothèque, entièrement arabes, ne contiennent nul document relatif à l'abbaye latine.

Un remaniement total eut lieu « il y a quatre cents ans », m'a dit le vénérable Père Malathios qui, seul parmi les religieux de Belmont, s'intéresse à l'histoire du couvent et qui sait parfaitement discerner les retouches de l'édifice. Il tient ce renseignement d'un vieux religieux, mort aujourd'hui, et qui « l'avait lu dans des écritures ». Je n'ai pu retrouver la source, mais le renseignement me semble digne de toute confiance.

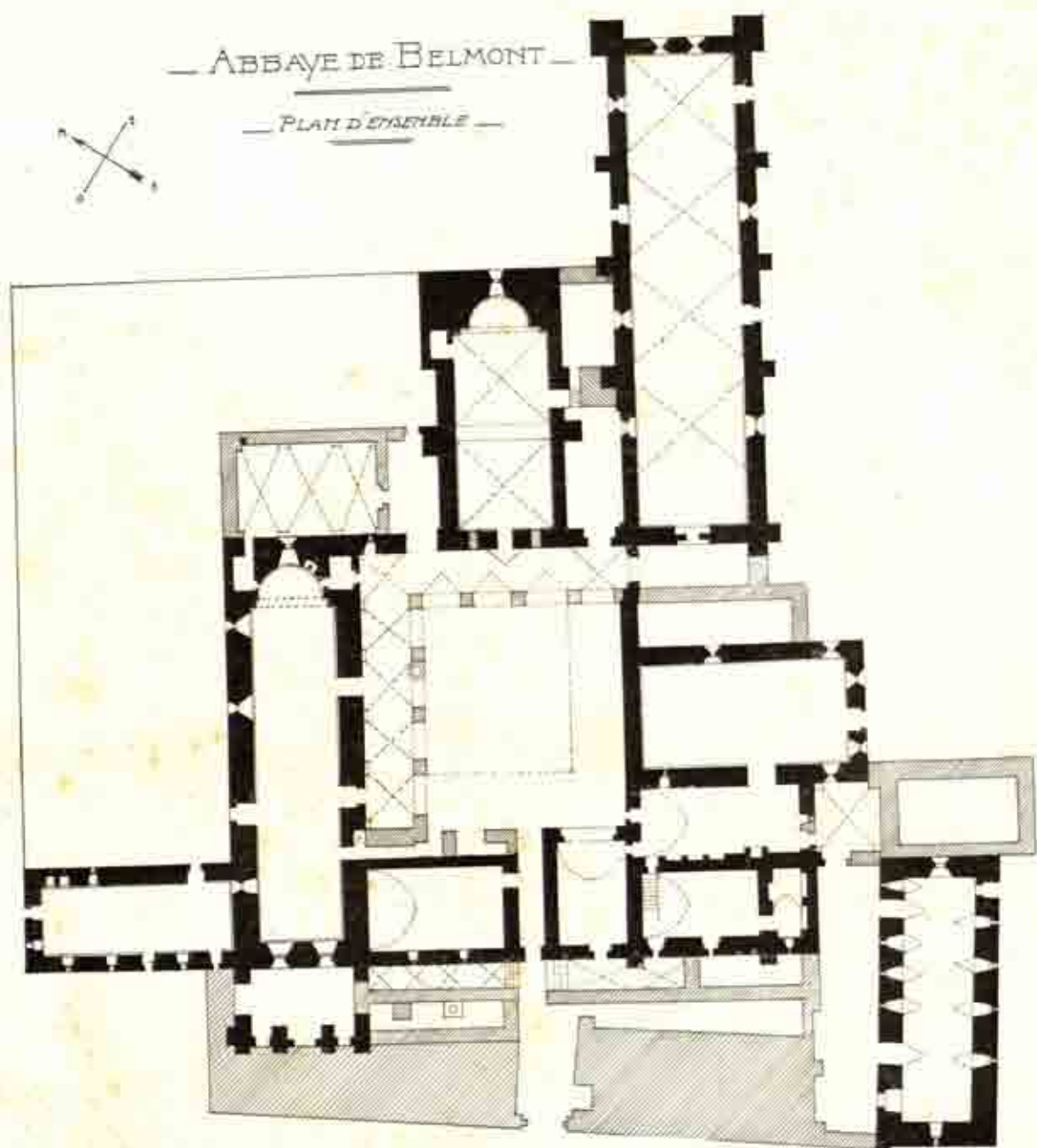
Ce remaniement, déjà ancien, comprend la reconstruction du cloître avec des matériaux empruntés au cloître gothique, dont on voit çà et là des moulures dans les pierres de taille des piliers et dont plusieurs ornements ont été encastrés dans les maçonneries nouvelles. La salle capitulaire fut transformée en chapelle; le portail de la grande salle disparut et l'on accola une petite pièce voûtée à cette façade; des bâtiments neufs furent plaqués aux faces orientale et occidentale du monastère; ces derniers suivaient primitivement l'alignement du porche de l'église; le réfectoire fut éventré pour former une large entrée, accédant directement au cloître; trois portes furent déplacées et portées l'une dans l'arcade d'entrée du porche de l'église, une autre au mur sud du réfectoire, une autre dans un cellier.

Une jolie loge, composée d'une arcade géminée, fut incorporée à des logements nouveaux à l'est et au-dessus de la salle capitulaire; on y utilisa des matériaux de la fin du ^{xiii}^e siècle.

C'est aux Orthodoxes que l'on doit aussi quelques embellissements: dans l'église, un autel surmonté d'un ciborium à colonnes et à arcs trellés, une importante série d'icônes. Grands tableaux du ^{xvii}^e siècle et petits panneaux byzantins à fond d'or, dont quelques-uns remarquables; dans l'église et dans

— ABBAYE DE BELMONT —

— PLAN D'ENSEMBLE —

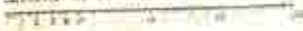


Legende

- Construction du XII^e et XIII^e siècles.
- Construction antérieure.



Echelle de 20 Mètres



Belmont, planche 111

Belmont

ABBAYE DE BELMONT



FIG. 1. — Vue d'ensemble prise du Sud-Est.



FIG. 2. — Le cloître et l'église.

L'ABBAYE CISTERCIENNE DE BELMONT EN SYRIE 3

la salle capitulaire, iconostases de bois sculpté du *xvii^e* siècle aussi, mais avec emploi de portes et de grands crucifix peints et dorés, dans le style italien du *xv^e* siècle, tel qu'on le pratiquait en Chypre sous la domination vénitienne.

Dans le sanctuaire ont été appliqués de beaux carreaux de faïence persane, les uns polychromes, les autres à dessins noirs sur fond bleu turquoise.

Enfin, la partie orientale de l'église a reçu un très beau pavement de marbre blanc, compartimenté de noir et orné de panneaux centraux en marqueterie.

Les marches du sanctuaire et des trônes pontificaux sont faites de marbres sculptés, remployés, qui semblent de travail italien et destinés à recevoir des retombées de voûtes d'ogives sur des groupes de culots coniques dont les Cisterciens avaient popularisé le modèle en Italie.

Ce lieu n'a pas cessé d'être une solitude favorable à la vie ascétique; la culture de l'esprit et les vertus chrétiennes y fleurissent toujours, une école s'y est ouverte aux enfants des localités voisines et fera beaucoup pour l'éducation du peuple de Syrie. Quant à l'hospitalité, elle y est aussi généreuse que chrétienne et après deux semaines de labeur à Belmont je garde le plus reconnaissant souvenir à ses vénérables religieux et à l'éminent prélat qui les dirige, Mgr Alexandros.

II. — ENSEMBLE DE L'ABBAYE (Pl. I et II).

Situé au sud-est de Tripoli, sur la crête d'un contrefort du Liban qui domine de 200 mètres environ la mer et la route côtière de Tripoli à Jebail, Belmont est visible de cette route, au-dessus des villages de Kalmoun et Kallat. Ses bâtiments occupent un promontoire entre deux ravins et c'est par l'isthme du promontoire que l'on y accède, après de longs détours dans l'intérieur des terres. Les roches grises et les terres rougeâtres qui l'entourent sont parsemées de chênes verts et plantées de beaux oliviers. Du monastère, la vue s'étend au loin sur la mer, le Liban et Tripoli.

Une pareille altitude est contraire aux coutumes les plus constantes de l'Ordre de Cîteaux, et seul un souci de sécurité peut justifier cette dérogation.

L'abbaye cistercienne remplacerait, dit-on, un monastère orthodoxe. Un chapiteau byzantin qui, renversé, sert de support à la cuve baptismale pourrait confirmer cette thèse, mais d'autre part, le nom de Belmont, devenu aujourd'hui Deir Belmend, est le seul que l'on connaisse au monastère, et son origine française n'est pas contestable.

Le plan de l'église cistercienne n'est pas moins exceptionnel que le site et, quoique son architecture soit bien romane, on peut se demander si elle n'a pas utilisé les fondations d'une église plus ancienne et byzantine⁽¹⁾.

Elle se compose d'une grande abside et d'une nef unique; l'abside est flanquée de deux sacristies rectangulaires et s'emboîte avec elles dans un chevet carré : ce plan rappelle la cathédrale de Tortose, mais rappelle aussi celui de beaucoup d'églises plus anciennes, tant arméniennes et byzantines que latines⁽²⁾.

L'église Saint-Pierre de Tabarie (Tibériade) qui fait aujourd'hui partie du couvent des Franciscains ressemble beaucoup à celle de Belmont⁽³⁾.

En Occident, les églises de ce type sont assez nombreuses au XII^e siècle ; elles sont caractéristiques non de l'ordre de Cîteaux, mais de celui de Grandmont⁽⁴⁾. Si l'ordre cistercien en eut d'analogues, à Coiroux par exemple, ce furent des églises d'abbayes de femmes, avec l'autel unique qui était de circonstance puisqu'un seul prêtre, l'aumônier de la communauté, y officiait.

A part cette église et le site, l'abbaye de Belmont ressemble à tous les monastères cisterciens. L'église occupe le côté nord du cloître ; elle est orientée vers l'est-nord-est ; un porche la précédait à l'ouest.

Le réfectoire, dont il subsiste trois côtés, plus ou moins altérés, s'élevait au sud du cloître, perpendiculairement à l'église ; il sert de passage d'entrée au monastère actuel.

La salle capitulaire (pl. VIII, 2) occupe le centre de la face orientale ; elle était surmontée du dortoir des moines.

La face occidentale comprenait à l'angle sud-ouest la cuisine, contiguë au

(1) Son orientation est le nord-est.

(2) On trouvera dans l'*Introduction* de l'ouvrage que je prépare sur les Églises de Syrie et de Palestine les plans des sanctuaires.

(3) Elle a toutefois une abside sans sacristies, mais empâtée dans un éperon triangulaire,

comme celle de Saint-Quentin de Vaison, en Provence.

(4) La plupart ont été étudiées par le regretté comte A. de Dion, dans ses *Notes sur l'Architecture de l'Ordre de Grandmont* (*Bulletin monumental*, 1874 et 1876 à 1878).

réfectoire, deux celliers communiquant avec la cuisine, un passage d'entrée, qui séparait la cuisine et ses dépendances d'un grand cellier, lequel s'étend jusqu'à l'église.

Une salle de trésor, servant aussi de chartrier, aurait pu exister près de l'église au nord-est du cloître, mais il est plus probable que les deux petites salles qui flanquent l'abside suffisaient à cet usage. Entre l'église et la salle capitulaire existait probablement, comme aujourd'hui, le passage du cloître au jardin; entre ce passage et l'église, il subsiste sur le cloître une fenêtre romane.

Au sud de la salle capitulaire, un couloir parallèle pouvait servir de pailloir. Il conserve, à son extrémité orientale, l'amorce d'un escalier qui devait être celui du dortoir.

Le chauffoir occupe généralement l'angle sud-est du cloître, il a pu exister à cette place, contre le réfectoire, qui avait pourtant une grande fenêtre au nord-est. Quoi qu'il en soit, une grande salle, longue intérieurement de 38 m. 52, s'amorce à l'angle nord-est du cloître et s'étend vers l'est (pl. V, 2).

Les dépendances qui subsistent sont à l'ouest de l'abbaye. Vers l'angle nord-ouest, un grand bâtiment, primitivement isolé, légèrement hors d'équerre, s'étend de l'ouest à l'est. Ce fut peut-être un hôpital. Un autre beau bâtiment (pl. VII, 2) s'appuie à l'angle sud-ouest de l'église et se dirige du sud au nord, en prolongement de la façade de l'abbaye.

Parallèlement à celui-ci et à 24 m. 50 plus à l'ouest, s'étendait une autre construction, qui a pu être une porterie et dont il ne reste qu'une extrémité ruinée. Il semble qu'une cour ait existé entre ces deux dernières constructions qui, avec la précédente, sont des vestiges des bâtiments d'exploitation agricole. Ils paraissent avoir formé au nord-ouest un second carré, adhérent seulement par un angle aux bâtiments claustraux.

Deux magnifiques citernes existent, l'une sous la galerie nord du cloître, l'autre sous les bâtiments de l'ouest, dont elles occupent toute la longueur.

III. — LA CONSTRUCTION; SES DATES.

Les bâtiments de Belmont datent du XII^e siècle et du XIII^e; les plus anciens sont contemporains de la fondation, les plus récents devaient être à peine achevés lors du désastre de 1289.

Au ^{xii}^e siècle appartiennent l'église, moins son porche, toute l'aile occidentale, la paroi est du cloître, les murs, mais non les voûtes, de la salle capitulaire. Dans les dépendances, une partie du mur oriental du bâtiment situé au nord-ouest de l'église doit remonter à cette date; tout le reste des parties anciennes est du ^{xiii}^e siècle.

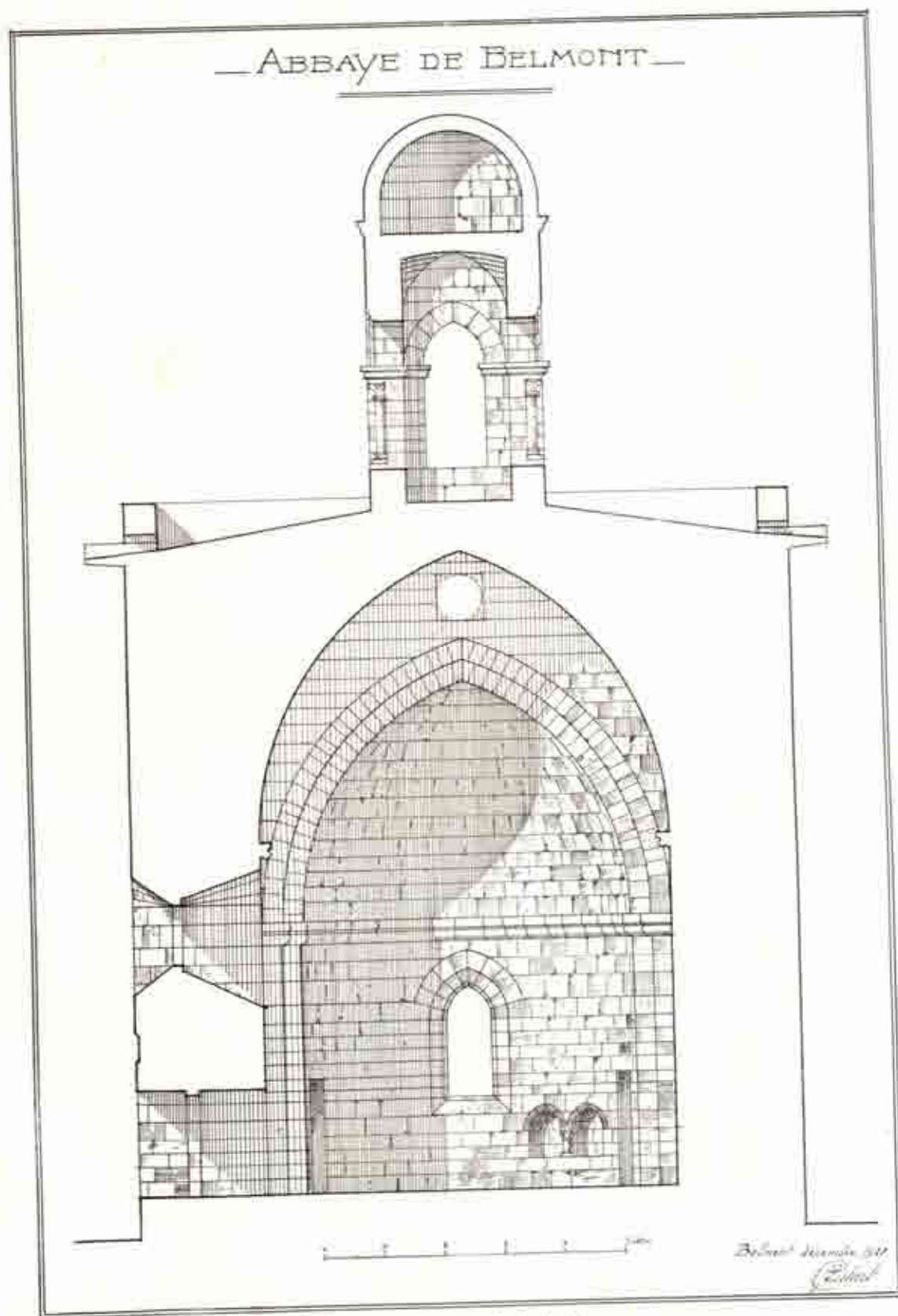
Tous ces bâtiments sont en belle pierre de taille, calcaire dur du pays, dit *maleki*, analogue au travertin; l'appareil en est généralement très soigné et excellent. Dans les niches de la cuisine, un amincissement des sommiers pourrait être l'indice d'une collaboration italienne, dont je n'ai pas trouvé d'autre témoin. Le marbre est employé dans quelques ornements. Le calcaire tendre roux a été mis en œuvre dans une partie des constructions du ^{xiii}^e siècle. Les margelles et puisards des citernes ont des joints scellés au plomb.

Les signes lapidaires ne se rencontrent que dans une partie des bâtiments du ^{xiii}^e siècle : cuisine, bâtiment du nord-ouest et grande salle. Dans la cuisine et le bâtiment du nord-ouest, ce sont certainement des marques de pose.

IV. — ÉGLISE (Pl. II, fig. 2; Pl. III, IV, V, fig. 1).

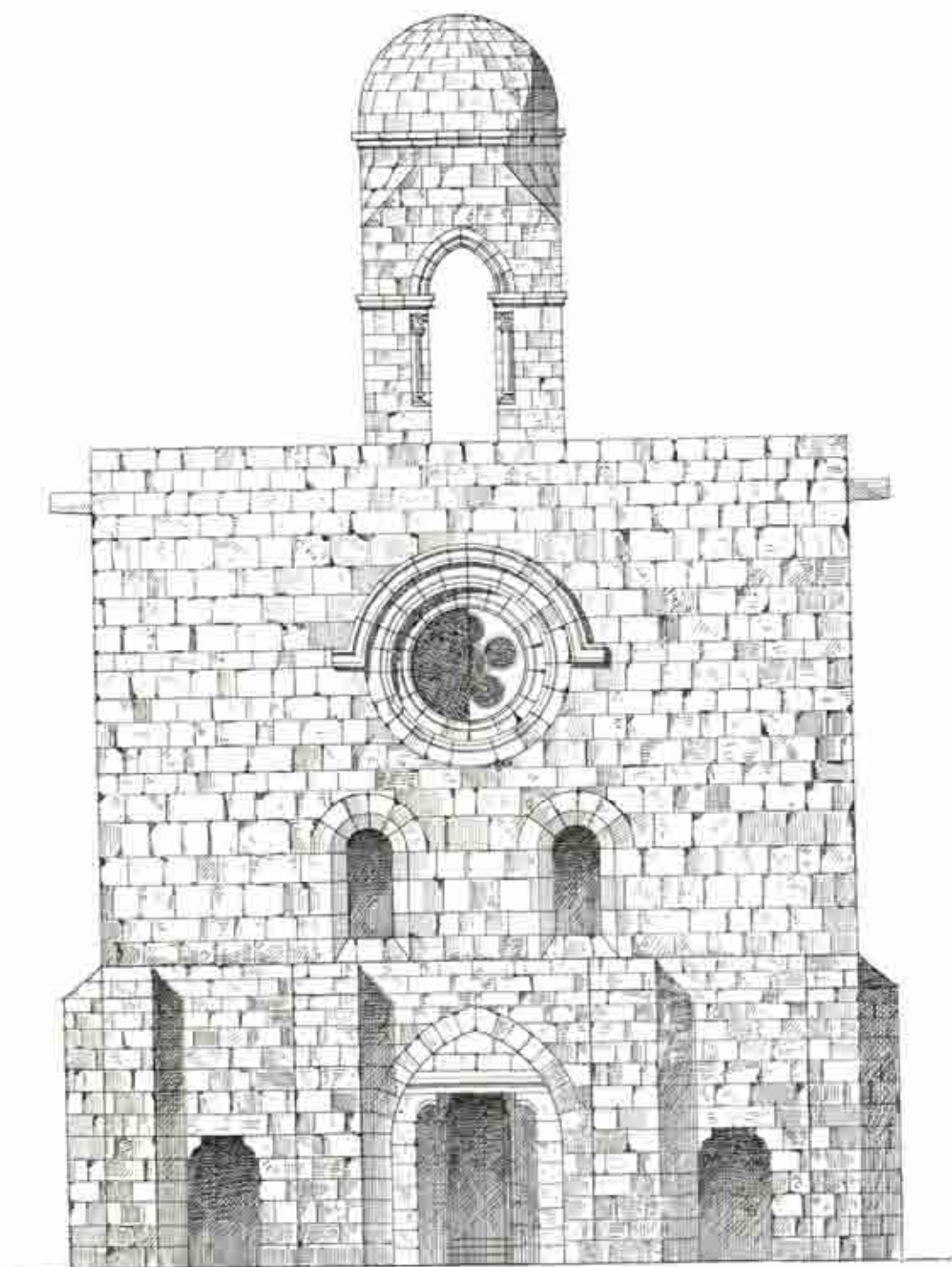
L'église de Belmont est un exemple remarquable de l'austérité cistercienne; je serais même tenté de dire qu'elle la dépasse, car peu d'églises cisterciennes sont aussi simples et elle offre une ressemblance presque complète avec les églises de l'ordre de Grandmont.

Elle se compose d'un vaisseau unique et d'une seule abside (Pl. III). Les murs ont près de 2 mètres d'épaisseur; la voûte a 10 m. 50 de hauteur; la façade (Pl. IV), 11 m. 50 de développement. Aucun support adossé à l'intérieur; aucun contrefort au dehors, aucun arc doubleau sous la voûte en berceau brisé n'y rompent la nudité des grandes surfaces; les trois fenêtres anciennes et le portail bouché (Pl. VI) qui subsistent au nord n'ont pas la moindre moulure; ces ouvertures sont tracées en plein cintre. Au contraire, la grande fenêtre unique de l'abside, qui fut refaite au ^{xiii}^e siècle, est en tiers-point; sa simplicité n'est pas moins absolue. On en voit de semblables aux absides de Tortose et de Beyrouth. Un oculus s'ouvrait, comme à



Coupe transversale de l'église.

— EGLISE ABBATIALE DE BELMONT —



Façade et porche.

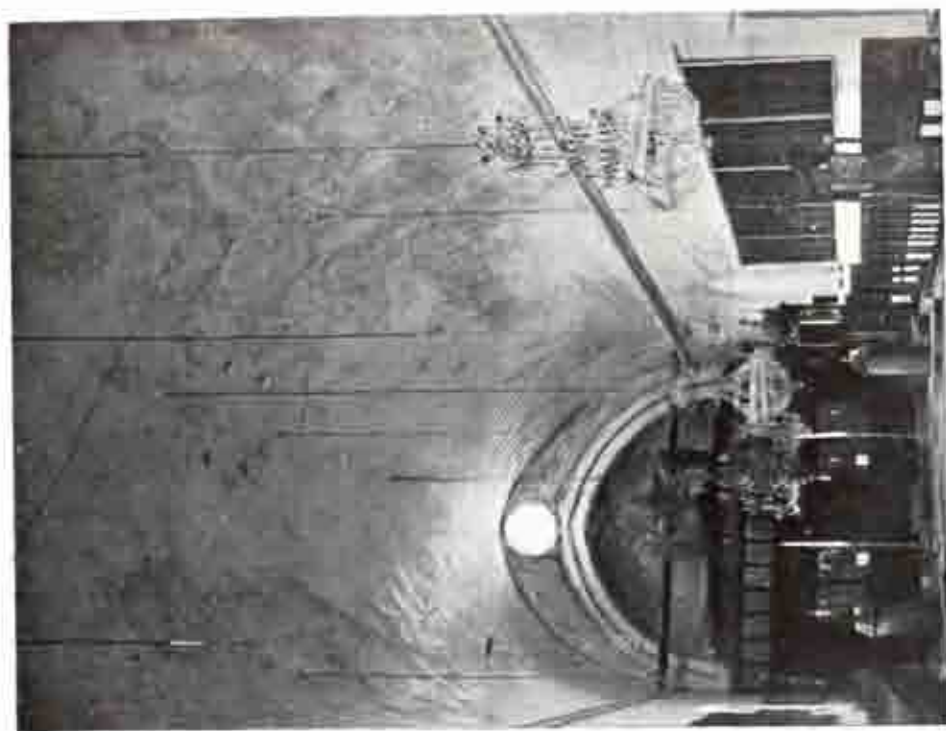


Fig. 1. — L'Eglise.



Fig. 2. — L'extrémité orientale de la grande salle.

verte, avait reçu après coup une porte intérieure rapportée de quelque autre partie de l'abbaye. Deux petites portes l'accostaient.

Ces trois portes avaient des linteaux portés sur corbeaux à profil évidé; ceux de la porte centrale ont le type bourguignon (fig. 2) à arête et à méplat triangulaire ⁽¹⁾, et portent un linteau de marbre orné d'une moulure en coin émoussé. Un portail s'ouvrait au nord sur le cimetière. Il est en plein cintre sans nul ornement, avec tympan uni et sans corbeaux (Pl. VI, fig. 1).

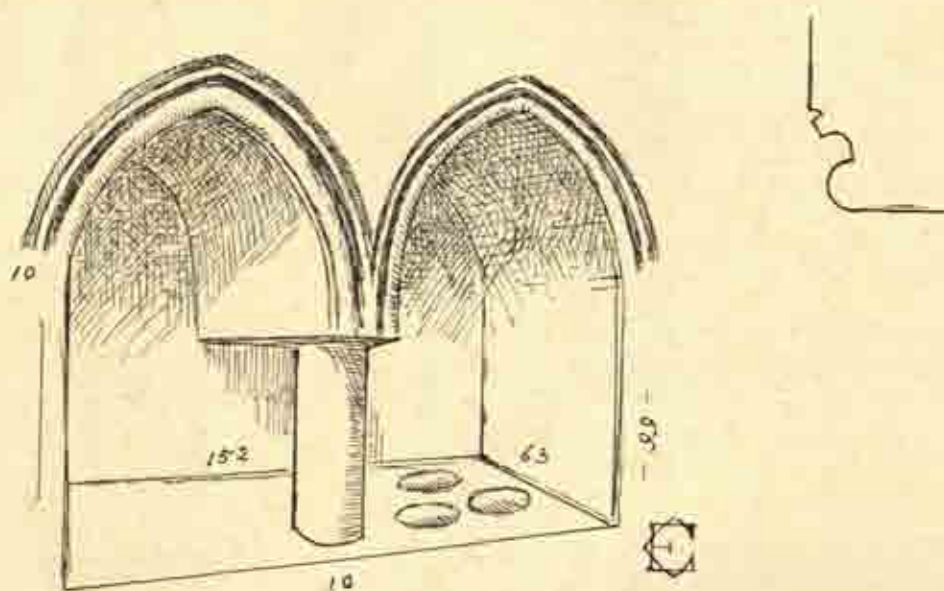


FIG. 3. — Piscine.

Le portail sud, sur le cloître, est remanié ainsi que tout ce côté de l'église qui n'a plus de fenêtres anciennes, mais en garde des traces. Son mur sud a été reparementé quand on a rebâti le cloître.

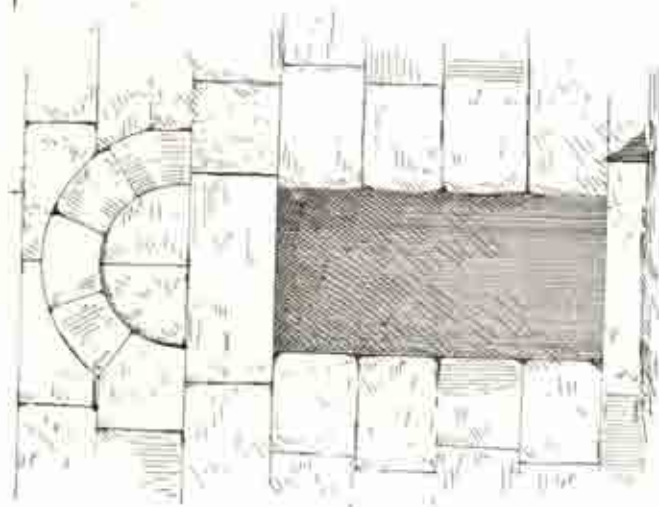
Dans l'abside, on remarque une piscine de la fin du xii^e siècle ou du xiii^e (fig. 3), niche géminée, dont les petits berceaux brisés reposent sur un linteau que soutient un court fût cylindrique; une moulure orne l'arête des arcs. La niche occidentale a trois petites cuvettes d'ablution, dessinant un trèfle.

Salles de trésor.

Selon un usage très répandu dans les royaumes d'outre-mer, l'abside empâtée extérieurement dans un massif rectangulaire, communique avec deux

⁽¹⁾ Voir ENLART, *Manuel d'Archéologie française, Archit. relig.*, 2^e édition, p. 614.

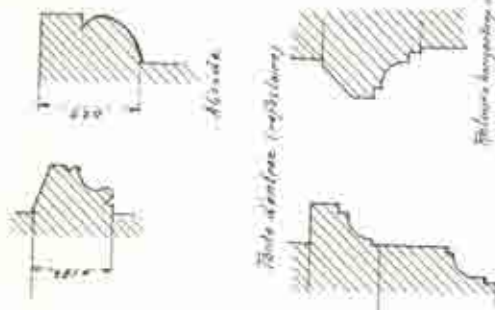
— ABBAYE DE BELMONT —



Extr. Portail Sud.

0.25 0.17 0.15 0.13 0.11 0.09 0.07 0.05 0.03 0.01

Extr. du portail



Extr. du portail

0.25 0.17 0.15 0.13 0.11 0.09 0.07 0.05 0.03 0.01

Extr. du portail

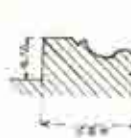


Extr. du portail

0.25 0.17 0.15 0.13 0.11 0.09 0.07 0.05 0.03 0.01

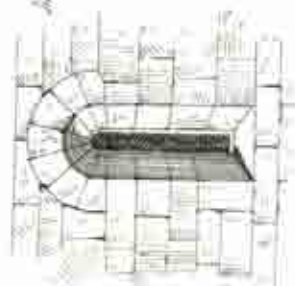


Extr. du portail



Extr. du portail

0.25 0.17 0.15 0.13 0.11 0.09 0.07 0.05 0.03 0.01



Extr. du portail

0.25 0.17 0.15 0.13 0.11 0.09 0.07 0.05 0.03 0.01

petites sacristies, ménagées dans ce massif. Elles sont très hautes et voûtées en berceau.

Il est vraisemblable que l'abside et la partie occidentale de l'église et ces

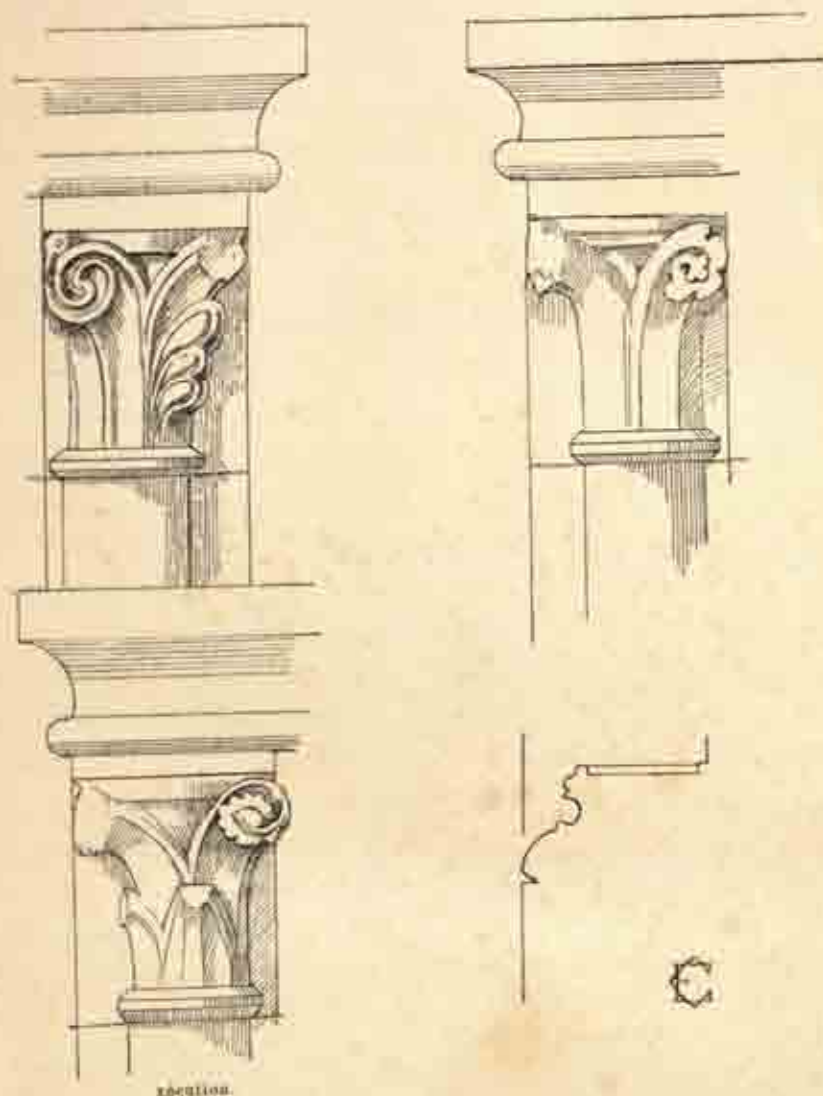


FIG. 4. — Chapiteaux et bases de clocher (XIII^e siècle).

sacristies sont des restes d'une église antérieure et byzantine, dont les cisterciens ont utilisé au moins les fondations ⁽¹⁾.

(1) Cette chapelle, qu'ils rebâtièrent plus ou moins et allongèrent, devait être comparable
SYRIA. — IV.

à celles des monastères byzantins de Deir Arsby et de Deir Kulah en Palestine (voir

La grande sacristie-bibliothèque qui s'applique à l'est du chevet est moderne. Il est vrai qu'au sud-ouest s'ouvre une fenêtre romane, mais cette baie, qui donne sur le cloître, indique bien qu'à cet endroit un mur seul séparait le cloître du jardin. Cette fenêtre, en effet, n'est ébrasée que du côté du cloître; elle avait de ce côté des colonnettes qui ont disparu.

Glocher. — Les clochers anciens sont rarissimes en terre d'outremer. On sait que les Musulmans ont généralement abattu ceux des églises chrétiennes; aussi celui de Belmont (pl. III; IV; VII, 1) est-il particulièrement précieux.

Son style permet d'affirmer que c'est au milieu du xiii^e siècle, cent ans environ après l'achèvement de l'église, qu'on le planta sur l'extrémité orientale de la nef, immédiatement au-dessus de l'arc triomphal de l'abside, comme au Thoronet (Var).

C'est un édicule (Pl. VII, fig. 1) de 3 mètres de côté et de 6 m. 50 de haut, calotte comprise. Il est à rapprocher des modestes clochers de pierre des abbayes cisterciennes de Provence: le Thoronet-Senanque, Silvacane et de celui du monastère grandmontain de Saint-Michel près Lodève ⁽¹⁾.

Son plan est carré, ses faces sont percées de jolies baies en tiers-point, dont l'arc mouluré retombe sur des piédroits garnis de colonnettes. Les abaques des chapiteaux se relient de façon à former un cordon. Au-dessus de ce cordon, les angles sont coupés en larges biseaux, pour ménager un tambour octogone d'une seule assise, qui porte une calotte demi-sphérique. A la base de cette coupole, un second bandeau mouluré forme corniche; la coupole est aujourd'hui plâtrée, mais elle est en belle pierre de taille, comme le reste de l'édicule et comme la petite voûte d'arêtes qu'elle protège. En Occident, on eût fait, plutôt qu'une coupole, une pyramide comme à N.-D. des Doms ou au Thor.

C'est une originalité de ce petit clocher d'avoir deux voûtes superposées, la calotte abritant la voûte d'arêtes. Le tout est manifestement homogène et bâti d'un seul jet et la seule altération, très fâcheuse il est vrai, est la suppression des colonnettes des baies de l'est et de l'ouest.

Les quatre chapiteaux qui subsistent (fig. 4) indiquent le milieu du xiii^e siècle. Ils ont des crochets de feuillage sculptés avec grâce et d'un style nettement

The survey of western Palestine, vol. II, p. 311 et 315 à 319.

⁽¹⁾ Ce sont de ces petits clochers de pierre

dont le Chapitre général de Cîteaux autorisait l'érection dans les pays dépourvus de bois de charpente.

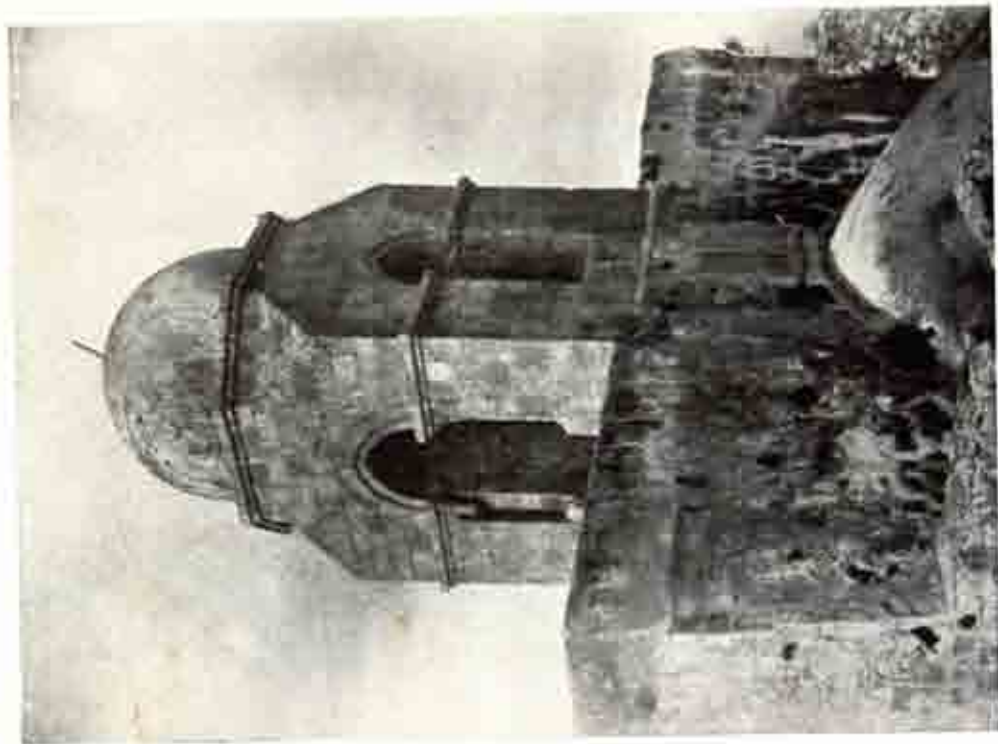


FIG. 1.—Qaen, St^e Saba.



FIG. 2.— Porte du bâtiment du Nord-Est, XII^e siècle.

français, quoique l'un d'eux ait son semblable en Italie, dans le cloître cistercien de Casamari. Le même type se rencontre aussi à la Madeleine de Troyes. Ce chapiteau se distingue de ses similaires par une toute petite tête d'oiseau sculptée dans l'écoinçon qui surmonte un crochet.

Les bases ont un profil avancé et bien français : le tore supérieur y est remplacé par un talon, comme au transept de Notre-Dame de Paris, commencé en 1257. Cette phase de l'évolution de la base gothique est rarement représentée hors de France. On l'observe pourtant dans l'abbatiale cistercienne de San Galgano en Toscane et à la chapelle du Chastel Pélerin.

Cet exemple est curieux à comparer avec les bases de la cathédrale de Tortose qui, en près de deux siècles, n'ont pas subi d'évolution : il se rapproche de celle-ci par sa hauteur, plus grande que celle des bases françaises et de celles de San Galgano.

V. — CLOÎTRE ET DÉBRIS DIVERS.

Le cloître actuel (Pl. II, fig. 2), avec ses voûtes d'arêtes et ses lourdes piles carrées, présente tous les caractères d'une œuvre indigène et peu ancienne, mais on y a conservé des débris du *xiii^e* siècle qui doivent provenir de l'ancien cloître et celui-ci semble avoir été d'une architecture assez riche.

Deux culots coniques (fig. 5), au nord-est du cloître, semblent restés à leur place primitive ; ils recevaient des retombées d'ogives. Une petite console à pans, maçonnée dans la galerie de l'est, est aussi d'allure cistercienne et bourguignonne. On en peut dire autant de deux culots carrés (fig. 5) qui se dégagent d'un grand cavet, motif assez original et dont il serait téméraire de rechercher quel fut l'emplacement. On les a scellés côte à côte dans un mur moderne au sud-est du couvent.

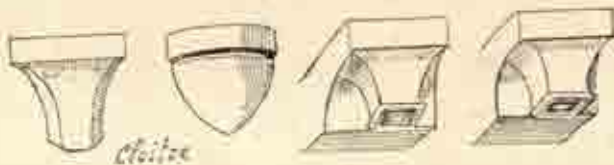


FIG. 5. — Culot (*xiii^e* siècle).

Dans l'angle nord-est du préau, on a maçonné une colonnette en encorbellement (fig. 6, A) dont le chapiteau bas et carré semble appartenir au *xiii^e* siècle et dont le fût sort d'une fleur de lotus. Plus loin, au nord-ouest, on

a scellé la base d'une autre colonnette du xiii^e siècle, portant sur une console

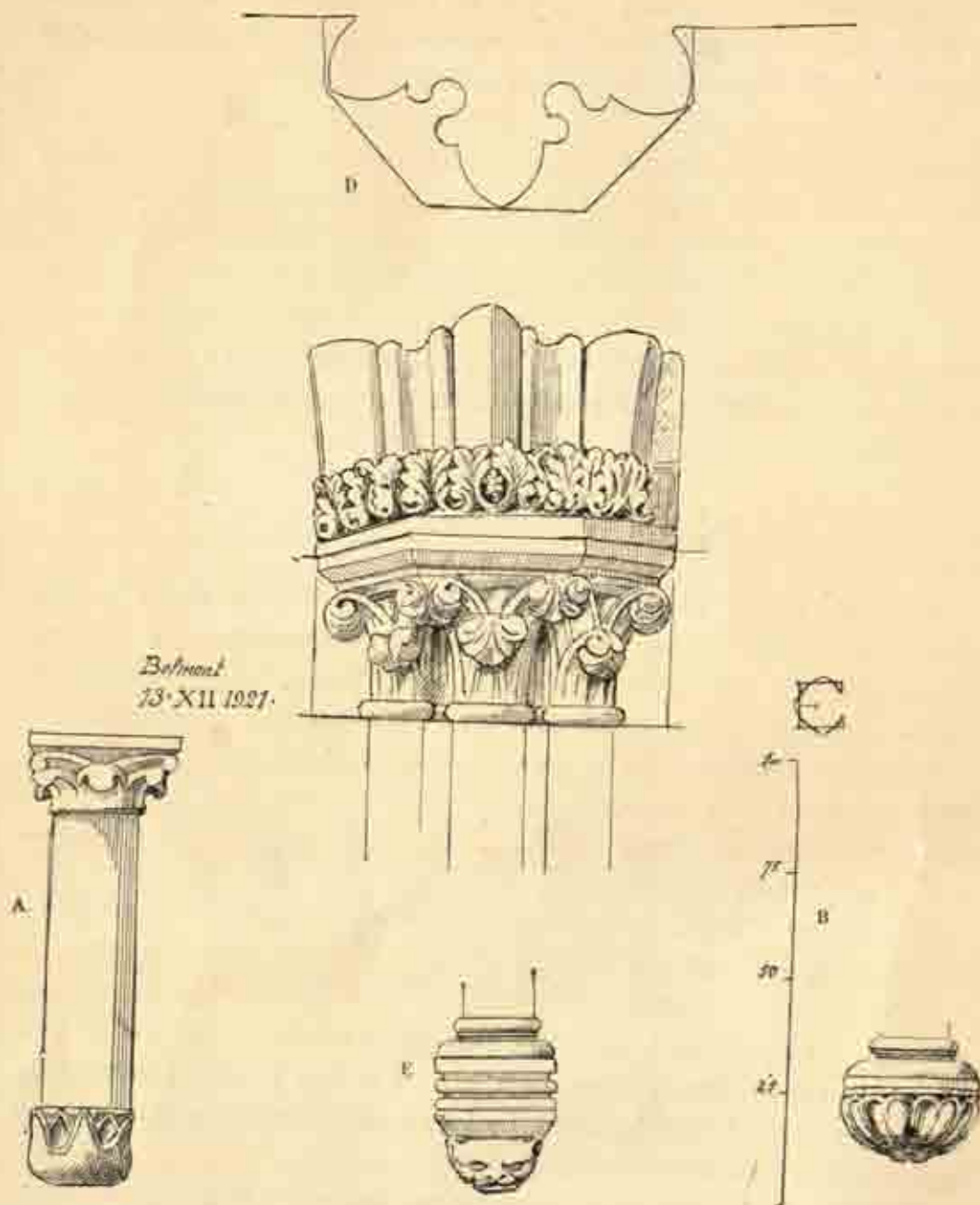


FIG. 6. — Détails du chaire.

arrondie et godronnée dont le décor semble pressentir la Renaissance (fig. 6, B).



FIG. 1. — Loggia.



FIG. 2. — Salle capitulaire (Chapelle St Georges).

Enfin, dans la galerie orientale du cloître, on a maçonné deux autres supports de colonnettes du ^{xiii}^e siècle : une console de plan carré orné de pampres sur ses trois faces (fig. 7) et une tête de lion (fig. 6, E et fig. 8) dont le nez est cassé. Ces quatre morceaux ont appartenu à une même ordonnance, mais rien ne permet de reconnaître son emplacement primitif.

Près de la salle capitulaire, dans la galerie est du cloître, un groupe de chapiteaux de feuillage du ^{xiii}^e siècle (fig. 6, C), faits pour soutenir une voûte d'ogives, pourrait être encore en place, et dans la galerie nord, près du portail

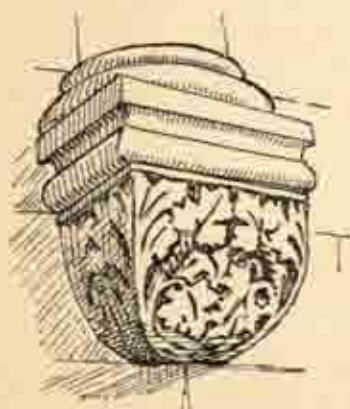


FIG. 7. — Console dans le cloître (xiii^e siècle).

moderne de l'église, deux sommiers de tas de charge de voûtes d'ogives ont certainement fait partie de la même architecture, car leur tracé s'applique exactement à celui des abaques des chapiteaux. Les départs d'ogives à tore aminci (fig. 6, D) encadré de gorges profondes et de boudins, sortent d'un bloc qui, dans l'un des sommiers, est resté à l'état de simple épannelage, tandis que l'autre s'orne d'un élégant et riche



FIG. 8. — Console dans le cloître (xiii^e siècle).

congé formé d'une couronne de feuillages délicats (fig. 6, C), dispositif bien bourguignon, qui rappelle la salle capitulaire de Vézelay, l'église d'Épinal et le portail cistercien de Casamari.

La simplicité cistercienne était quelque peu mise en oubli à l'époque où l'on sculptait d'aussi riches ordonnances. Ce morceau d'architecture fut-il jamais achevé ? Il faut probablement nous résigner à l'ignorer. Sa date semble le milieu du ^{xiii}^e siècle.

Loge. — Entre des cellules qui s'élèvent sur les bâtiments plaqués à l'est de la salle capitulaire, on a construit une sorte de loge sans toiture, dont l'arcade géminée est faite de matériaux de la fin du ^{xiii}^e siècle (Pl. VIII, fig. 1). Les deux arcades en tiers-point retombent sur des consoles en forme de chapiteaux de feuillage (fig. 9) ; le support central est un fût portant pour chapiteau deux écus adossés sur lesquels on ne voit pas trace d'armoiries. Au-

dessus, l'écoinçon est ajouré d'un quatrefeuille avec angles droits entre les lobes.

Les mêmes cellules ont deux autres arcs en tiers-point moulurés de la même époque et deux archivoltes en plein cintre d'une date antérieure, qui

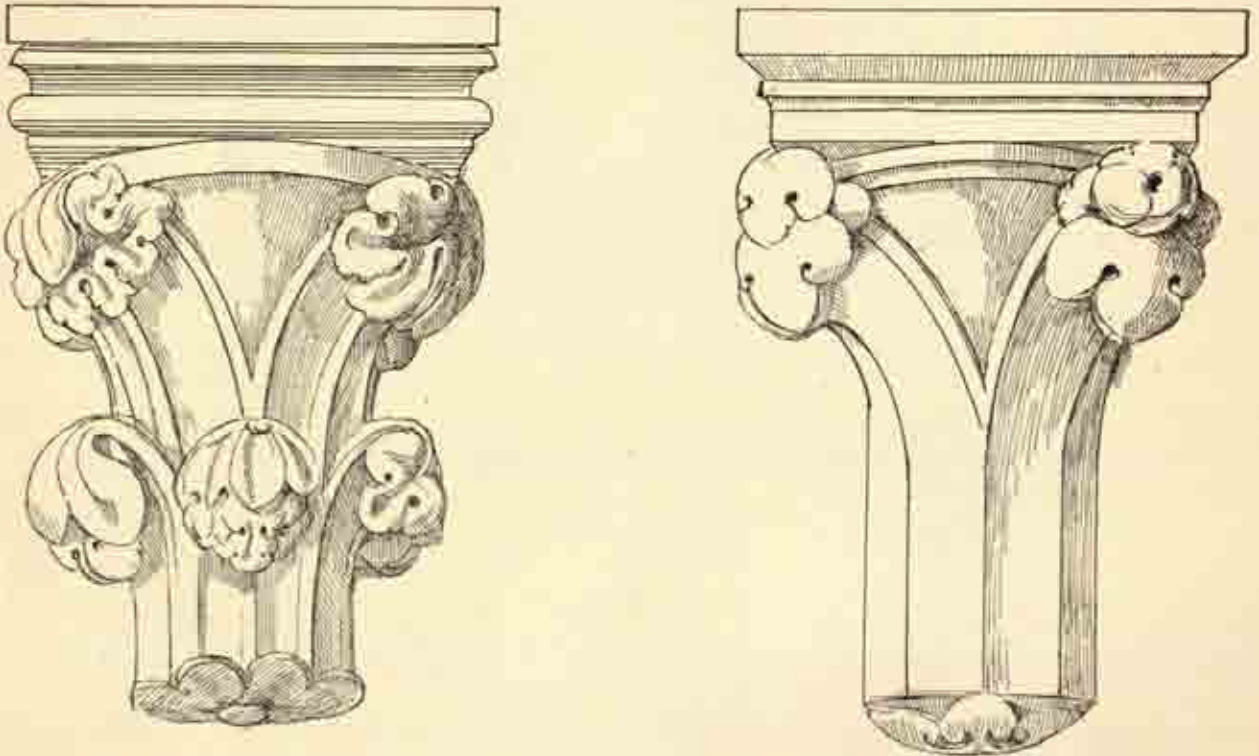


FIG. 9. — Consoles des arcades de la loge (xiii^e siècle).

semblent empruntées à l'encadrement d'un ancien oculus. Il m'a été impossible de retrouver l'emplacement primitif de ces débris.

VI. — SALLE CAPITULAIRE (Pl. VIII, fig. 2).

Les murs de la salle capitulaire semblent anciens, mais des ouvertures sur le cloître ont été détruites ; on reconnaît toutefois que des fenêtres accostaient le portail, ainsi qu'il est de règle. Au-dessus de la porte moderne, un oculus ancien subsiste ; il prend jour sur la terrasse du cloître. Transformée par les Orthodoxes en chapelle de Saint-Georges, la salle capitulaire présente actuel-

lement une abside, au-dessus de laquelle sont percés trois œils-de-bœuf modernes, et deux travées à voûtes d'arêtes. Les enduits intérieurs ne permettent pas d'en étudier l'appareil.

Il se peut que l'abside remonte au ^{xii}^e siècle. La salle capitulaire de Jumièges a ce même plan à abside. Les corbeaux qui reçoivent les retombées de

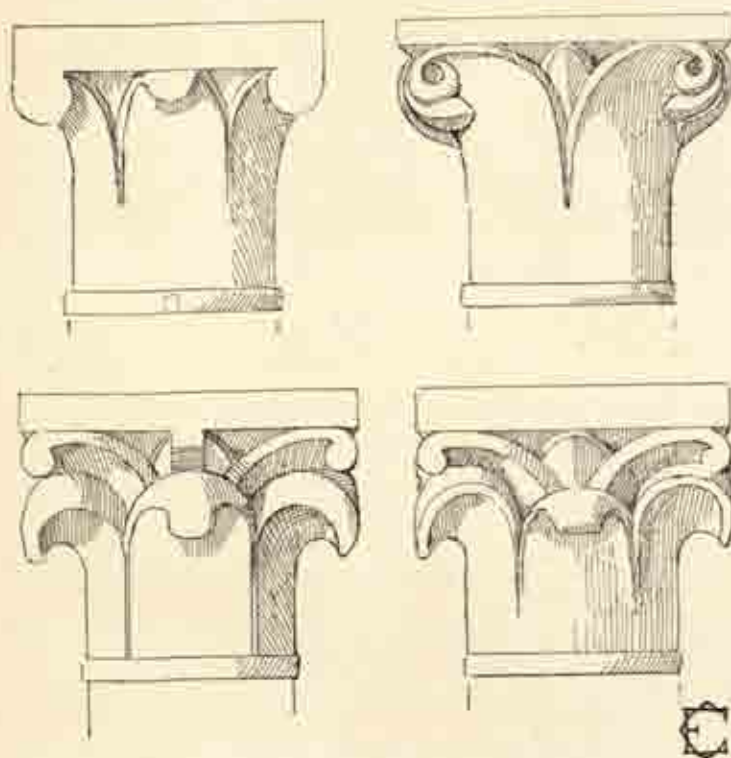


Fig. 10. — Chapiteaux de marbre (xiii^e siècle). Au 20^e d'exécution.

l'arc doubleau sont des quarts de rond sertis d'un filet en équerre ; le même type de corbeau se voit au ^{xii}^e siècle dans des portails des cathédrales de Tortose et de Tripoli, mais il est possible que la salle capitulaire ait été complètement transformée. Les quatre chapiteaux de marbre romans (fig. 10) que j'ai retrouvés épars dans l'abbaye pourraient, en ce cas-là, en provenir. Leur style est celui du troisième quart environ du ^{xii}^e siècle. La salle aurait été plus petite, carrée et couverte de neuf voûtes d'arêtes portées sur quatre colonnes de 21 centimètres de diamètre. Deux des chapiteaux appartiennent à ce type corinthien à feuilles pleines et tombantes, si répandu dans la région ; les

deux autres sont plus simples, tous pourraient se rencontrer en France. Les abaques ont disparu.

VII. — GRANDE SALLE.

La grande salle, avec ses puissants contreforts, présente au dehors un aspect massif et puissant (Pl. II, fig. 1 et Pl. V, fig. 2).

Ses quatre travées sont couvertes de voûtes d'arêtes sans doubleaux, avec relombées biseautées qui sembleraient indiquer un travail indigène postérieur au ^{xiii}^e siècle. Cependant, les tas de charge sont admirablement appareillés et semblent faire corps avec l'œuvre française du ^{xiii}^e siècle.

Les portes et fenêtres, toutes bouchées aujourd'hui, sont en tiers-point, sauf deux fenêtres au nord-est qui affectent le tracé rectangulaire.

Le mur de fond est percé d'un groupe de deux lancettes, surmontées d'un oculus (Pl. V, fig. 2).

Dans les murs latéraux s'ouvraient trois portes de même tracé et six fenêtres. A l'ouest, le portail actuel a pour jambage au nord un ancien sommier, orné de boudins, de gorges et de fleurettes en pointe de diamant (Pl. VI). Des fleurettes semblables ornent la gorge d'une archivoltte en plein cintre surmontant la porte moderne, qui relie la salle à l'angle

sud-est du cloître, par l'intermédiaire d'une sorte de petit vestibule moderne, voûté en berceau.

Au-dessus de cette pièce, le mur occidental de la salle a conservé un oculus de 1 mètre de diamètre, ébrasé d'un large biseau et couronné d'une

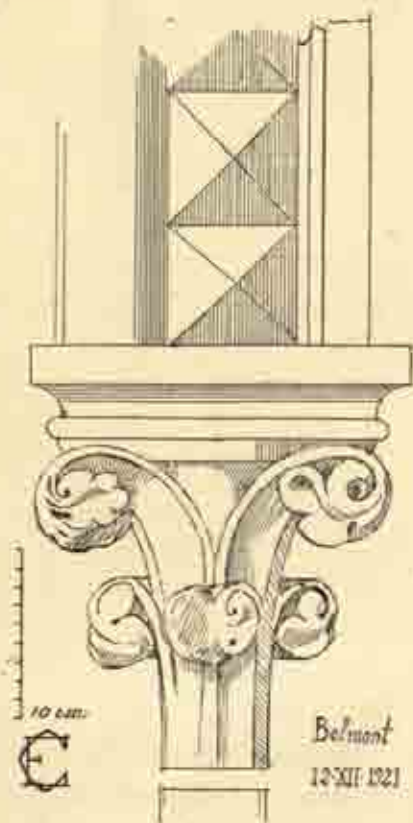


FIG. 11. — Retombée de l'archivoltte de l'oculus du portail de la grande salle (^{xiii}^e siècle).

archivolte à moulures et pointes de diamant qui repose sur deux très élégants chapiteaux à crochets (fig. 11).

Malgré l'archaïsme des pointes de diamant, ce joli morceau d'architecture ne saurait être antérieur au milieu du ^{xiii}^e siècle, étant donné le style des chapiteaux, et leurs crochets très épanouis.

Le portail qui s'ouvrait sous cet élégant oculus avait certainement un décor analogue et c'est peut-être son archivolte qui a été remontée à l'angle de cloître voisin, sur la porte qui accède au vestibule; ou bien c'est du portail que proviennent les pierres ornées (Pl. VI) remployées dans les jambages de la porte actuelle. En tout cas, le pignon occidental de la salle a eu un portail du ^{xiii}^e siècle, surmonté d'un oculus avec lequel il formait un ensemble architectural assez gracieux.

VIII. — RÉFECTOIRE.

Le réfectoire a été transformé en vestibule d'entrée du monastère orthodoxe. Les voûtes actuelles sont modernes. On retrouve trois des grandes baies en lancettes qui éclairaient la salle, bâtie certainement au ^{xiii}^e siècle.

J'ai vainement cherché trace de la fontaine d'ablutions et de la chaire du lecteur.

La porte en tiers-point, très simple, qui a été rapportée dans le mur sud, pour servir d'entrée au monastère, est d'un bon style, qui rappelle les portails latéraux de la cathédrale de Tortose. Ce doit être le portail primitif du réfectoire, qui s'ouvrait sur le cloître, dans la paroi opposée, aujourd'hui détruite et qui fut transporté à l'extrémité opposée (Profils, Pl. VI).

Le réfectoire communiquait avec la cuisine par une petite fenêtre, au nord-ouest, et au nord-est par une large baie à arc surbaissé.

IX. — CUISINE (Fig. 12).

La cuisine est presque intacte. C'est une belle salle rectangulaire du ^{xiii}^e siècle, voûtée en berceau brisé. Dans le berceau, une grande trémie pouvait être l'amorce d'une cheminée d'aération.

Au sud, on remarque une petite fenêtre en forme d'archère et une baie passe-plats communiquant avec l'arrière-cuisine. Au nord-ouest, des portes accèdent dans le cloître et dans deux celliers.

La cheminée subsiste intacte, sur la paroi occidentale. Sa hotte rectangulaire repose sur un arc surbaissé et sur deux encorbellements de deux assises en quart de rond. Dans le mur du foyer on remarque un arc de décharge.

Entre cette cheminée et le cloître, la paroi occidentale de la cuisine était évidée de trois niches en arc surbaissé, aujourd'hui bouchées, qui devaient être des placards. Leurs arcs s'amincissent aux sommiers, selon la déplorable méthode italienne. Sur leurs claveaux se remarquent des signes d'appareil, formés de deux traits parallèles, tandis que les claveaux de la porte qui relie la cuisine au cloître sont marqués d'un trait unique. De toute évidence, ce sont là des marques de pose.

X. — CELLIERS ET DÉPENDANCES.

La cuisine communique au sud avec une petite salle barlongue; à l'ouest, avec une grande salle d'où un escalier montait au dortoir des convers; au nord-ouest, avec une autre grande pièce. Toutes trois sont voûtées en berceau et ont été des magasins de vivres.

Entre le passage d'entrée de l'abbaye et l'église, l'aile occidentale conserve une grande et belle salle du ^{xii}^e siècle, également voûtée en berceau. Elle s'éclairait à l'ouest par trois archères, doublées de larges ombresures. C'était probablement aussi un magasin. A l'ouest de la salle qui sépare le passage d'entrée de la cuisine, on remarque une jolie porte du ^{xiii}^e siècle, dont le linteau repose sur des corbeaux du type bourguignon. L'un d'eux est brisé; l'autre n'est que mutilé et présente un décor assez original: une gorge semée de six petites étoiles à quatre rais et, sur le méplat triangulaire, une feuille profondément digitée, à trois folioles trilobées (fig. 13). Cette porte a certainement été rapportée là d'une autre partie de l'abbaye. L'aile occidentale des bâtiments claustraux était, selon l'usage, occupée à l'étage supérieur par les dortoirs des convers et au rez-de-chaussée par des celliers. Il est possible que la salle du rez-de-chaussée comprise entre l'église et l'entrée du cloître ait été,

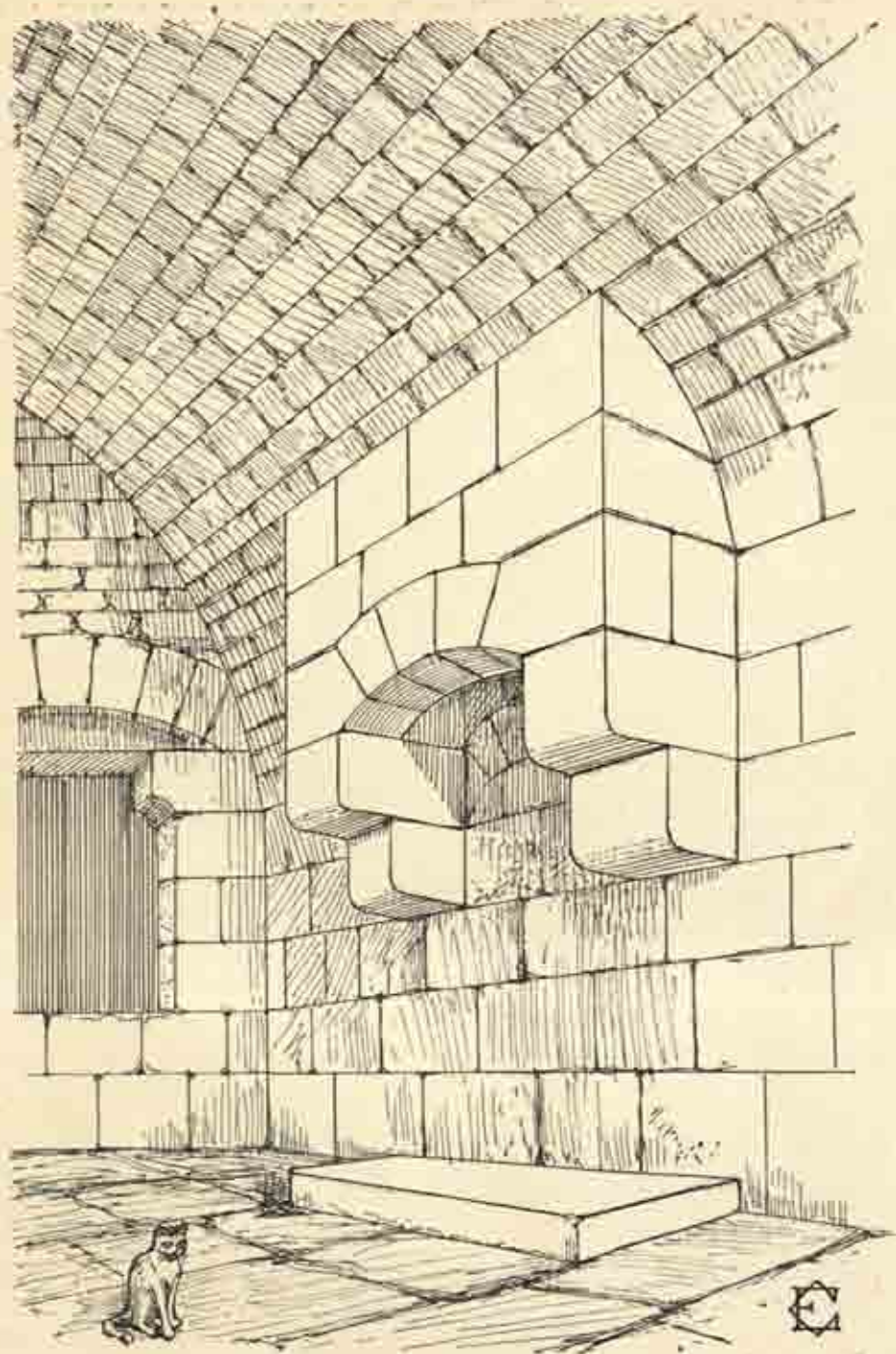


FIG. 12. — Cuisine.

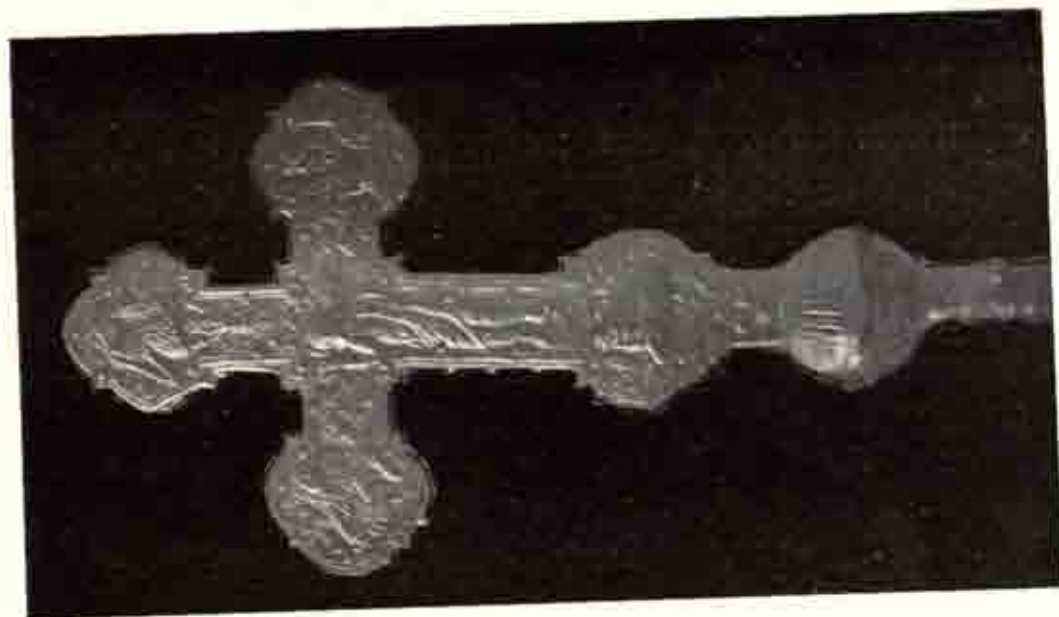
comme aujourd'hui, à usage d'écurie. Quoi qu'il en soit, c'est une salle de la fin de *xii^e* siècle, ou du début du *xiii^e*, bien bâtie, couverte d'une voûte en berceau brisé avec pénétrations correspondant aux fenêtres très ébrasées, qui formait au dedans des lancettes en tiers-point et au dehors de simples archères. Une grande salle du même genre, complètement isolée, pouvait être l'hôpital. Elle s'étend au sud de la cuisine, dans un axe différent des bâtiments claustraux, mais presque parallèle à leur face sud-est.

Les bâtiments d'exploitation agricole qui nous restent du sud-ouest et au nord-ouest sont admirablement construits et datent du *xiii^e* siècle, comme l'indiquent leurs jolies portes à corbeaux de profil évidé.

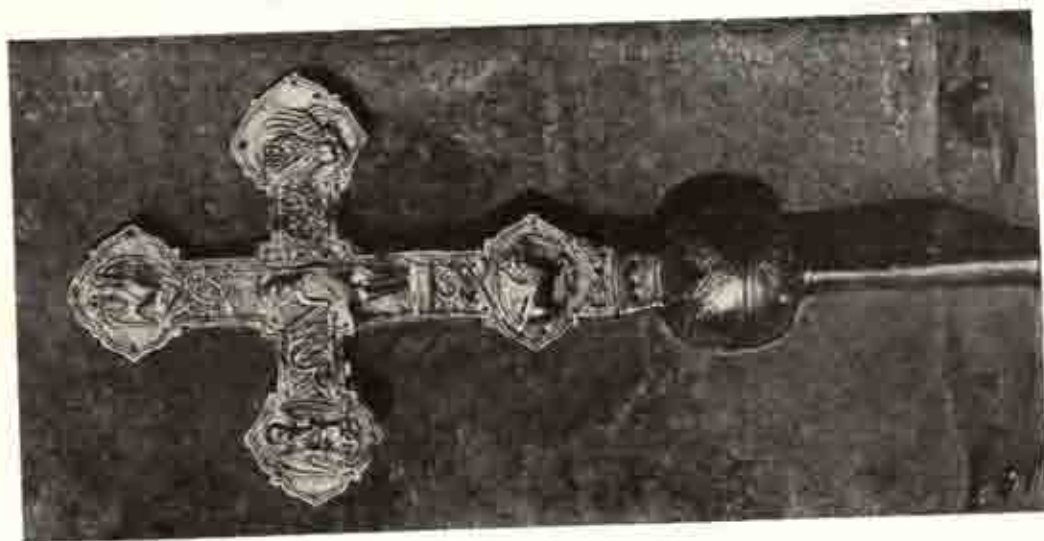
Ils sont voûtés en berceau brisé et éclairés d'archères à larges embrasures. Le bâtiment en prolongement de la façade de l'église (Pl. VII, fig. 2) comprend au sud-est un pan de mur plus ancien. Il avait à l'ouest un porche de bois dont la toiture a laissé des traces. Cette charpente s'appuyait sur des corbeaux en quart de rond et sur une console moulurée en forme de chapiteau (fig. Pl. VI). On remarque dans la partie nord de ce bâtiment deux groupes de deux fenêtres juxtaposées, l'une grande et l'autre petite, dont j'ignore la raison d'être.

Le *xix^e* siècle et le *xx^e* ont achevé de défigurer la vieille abbaye. Des bâtiments ont été plaqués à l'est, au sud-ouest, où ils rejoignent un bâtiment du *xiii^e* siècle primitivement isolé, et enfin à l'ouest, où ils forment un troisième rang de constructions masquant le porche de l'église et privant de lumière les locaux qui sont en arrière. Ces bâtisses sont des étables et tous les rez-de-chaussée de l'ouest servent à abriter les troupeaux du monastère, affectation non seulement indécente mais dangereuse, car les étables règnent sur toute la longueur de la grande citerne, dont la voûte est, d'un bout à l'autre, infiltrée de purin.

Des bâtiments d'école et des appartements de réception ont encore été ajoutés aux étages supérieurs, déjà totalement bouleversés par les remaniements des siècles précédents.



3. — Croix de Belmont, Antioch, Syria.



4. — Croix de Saint-Héoult, Chypre.



5. — Croix processionnelle de Belmont.

XI. — CROIX PROCESSIONNELLE.

Le trésor contient de beaux vases sacrés et des reliquaires de travail oriental.

Dans ce trésor, je mentionnerai spécialement la croix processionnelle (Pl. IX), en feuilles d'argent repoussé appliquées sur une âme de bois. Elle appartient au style gothique du ^{xv}^e siècle; elle a des analogues en France, plus encore en Italie, mais surtout en Chypre, notamment à Saint-Héraclite (Pl. IX, fig. 2), à Kalapanaïoti et à Makedonitissa. Chypre a produit au Moyen Âge beaucoup d'argenterie dans le style occidental. En 1364, Pierre I^{er} de Lusignan apporta en Europe des spécimens de cet art; il donna, notamment, au pape une lampe, dont il fit présent à Saint-Victor de Marseille, à la cathédrale de Tréguier son effigie, à celle de Boulogne un reliquaire. A Nicosie, la cathédrale fut ornée au ^{xiv}^e siècle de deux anges d'argent, et au ^{xv}^e le chœur de Saint-Dominique de figures d'argent des douze apôtres⁽¹⁾. La croix de Belmont dut être importée de Chypre vers 1500. Elle montre d'un côté le crucifix et de l'autre non pas la Vierge, comme en Occident, mais le Christ ressuscité. Les extrémités, tracées en quatrefeuilles, montrent, autour du Crucifix, le Père Éternel bénissant, la Vierge et saint Jean en buste et les ossements d'Adam; autour de la Résurrection, les Quatre Animaux. Le pied de la croix est planté dans un pommeau godronné, de style plus moderne qui les rattache à la douille de la hampe. La même particularité s'observe dans les croix de Chypre et il semble certain qu'aucune n'eut originairement de nœud ou pommeau; elles se terminaient non par une douille, mais par une pointe qui se fichait dans une mortaise.

La croix de Belmont est peut-être le seul objet religieux de style occidental du ^{xv}^e siècle qui subsiste dans l'ancien royaume de Jérusalem, mais ce style flamboyant a passé par Chypre aux derniers jours de sa latinité.

Cette étude ayant pour objet l'art latin, la croix de Belmont devait y trouver place; mais le reste du trésor et les ornements byzantins ou arabes du monastère ne rentrent pas dans mon cadre.

(1) Voir G. ENLART, *l'Art gothique en Chypre*, p. 702.

XII. — CONCLUSION.

Bien que très inférieure aux grandes abbayes de Cîteaux en Europe et au monastère des Prémontrés à Lapaïs de Chypre, Belmont est un témoin précieux de l'art cistercien colonial et de l'influence lointaine des modèles bourguignons et provençaux.

C. ENLART.

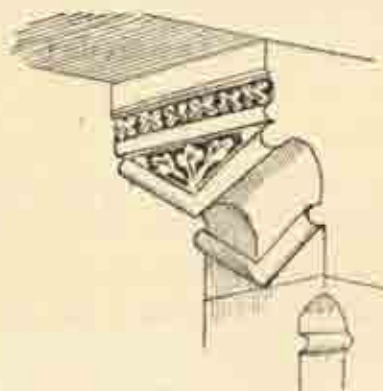


FIG. 13. — Corbeau d'une porte
du XIII^e siècle.

L'INDUSTRIE NÉOLITHIQUE ET LE PROCHE ORIENT

PAR

JACQUES DE MORGAN

Comme toutes les personnes qui s'intéressent à la solution des problèmes de la préhistoire, j'ai cru, pendant très longtemps, que, dans presque tous les pays du monde, une phase d'industrie néolithique avait précédé l'apparition du métal. C'est dans cet esprit que j'ai écrit, entre autres, mes deux volumes sur les origines de l'Égypte⁽¹⁾. Cette manière d'envisager les choses, complètement arbitraire d'ailleurs, provenait de l'enseignement erroné que, comme tout le monde, j'avais reçu dès l'origine de mes études sur ces questions. On pensait alors, avec le maître Gabriel de Mortillet, que les successions d'industries préhistoriques, constatées dans l'occident de l'Europe, faisaient loi presque universelle et pouvaient être appliquées en dehors de nos pays.

Cette opinion, mes études sur l'Orient m'ont peu à peu contraint à l'abandonner ; car, si j'ai rencontré tant aux Indes qu'en Perse, en Mésopotamie, en Susiane⁽²⁾ que dans l'Afrique du Nord⁽³⁾ des instruments de pierre d'aspect néolithique, j'ai, sur bien des points, constaté que ces outils étaient employés en même temps que les instruments métalliques, et cette constatation m'a conduit à vérifier l'existence de l'industrie néolithique dans tous les pays où je m'étais cru autorisé à l'affirmer, et à pousser, aussi loin que j'en avais la faculté, mes investigations dans les stations préhistoriques.

Un argument de très grand poids m'a été fourni quand, à 30 mètres environ

(1) J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte* : 1° *L'Âge de la pierre et les métaux* (gr. in-8, 282 p., 804 fig. dans le texte, 10 pl. E. Leroux, édit.), 1896 ; 2° *Ethnographie préhistorique et le tombeau royal de Négadah* (gr. in-8, 395 p., 932 fig., 4 pl., id.), 1897.

(2) Id., cf. Note sur les anciens vestiges de la civilisation susienne dans *Rev. d'Assyriol. et d'antiqu. Orient.*, vol. VII, 1909, n° 4, 10 p.

Id., *Observations sur les couches profondes de l'acropole de Suse* dans *Mém. Délég. en Perse*, t. XIII, 1912, 25 p. et 119 fig.

(3) Cf. Id., *Étude sur les stations préhistoriques du Sud Tanaïen* (avec la collaboration de L. Capitan et E. Boudy) (*Revue de l'École d'anthrop.*, XX^e année, 1910, t. IV, pp. 405 à 228, 113 fig. dans le texte).

de profondeur, dans l'acropole susienne, j'ai trouvé, reposant sur des couches géologiques en place, les restes de la première ville de Suse, ceux de son rempart de terre crue et sa nécropole hors les murs ⁽¹⁾.

Ma première pensée fut que le site de Suse n'avait pas été, sur ce point, habité par des gens d'industrie néolithique, que, cependant, des couches préhistoriques plus anciennes se rencontreraient peut-être ailleurs; mais l'étude des silex taillés dont, dès lors, je connaissais la date relative ⁽²⁾, et l'examen très attentif des diverses stations, tant en Susiane qu'au Poucht-ékouh, au Bakthyaris et en Chaldée, m'ont prouvé qu'à Suse, je me trouvais bien en présence de la première colonisation de l'Elam, longtemps après les désastres diluviens quaternaires. Cette opinion se trouve aujourd'hui confirmée d'une manière éclatante par les découvertes de R. H. Hall dans le tell d'Abou Chahreïn (Eridou) qui, dans ses couches les plus profondes, contient les restes d'une culture en tout semblable à la civilisation primitive de l'Elam.

Poussant plus loin mes recherches j'ai étudié la Chaldée, la Mésopotamie, le versant oriental de l'Anti-Liban ⁽³⁾, et je me suis convaincu que dans toute cette vaste région il en était de même qu'à Suse, c'est-à-dire que l'industrie néolithique y fait complètement défaut. En Perse ⁽⁴⁾, il en est comme en Elam. Sur le plateau iranien l'homme n'est même apparu que beaucoup plus tard.

Cependant, en ce qui concerne le néolithique et les industries antérieures, il convient de faire deux réserves l'une pour la région de l'Ararat ⁽⁵⁾, l'autre en ce qui regarde la Syrie, pays où les constatations ont été faites dans l'esprit de l'ancienne école. On pense avoir découvert l'industrie magdalénienne dans les cavernes, et le néolithique dans les stations, les cavernes et les abris ⁽⁶⁾, mais ces assertions ont besoin d'être contrôlées avec beaucoup de soin; car l'existence du Magdalénien d'abord, du Néolithique ensuite, constitueraient un

⁽¹⁾ Cf. *ib.*, *Céramique archaïque de Suse* dans *Mém. Délég. en Perse*, t. I, 1900, p. 183-190.

⁽²⁾ Cf. *ib.*, *Les silex taillés de Suse* (dans *Mém. Délég. en Perse*, t. I, 1900, p. 196-198).

⁽³⁾ Cf. *ib.*, *Note sur la Basse Mésopotamie* (dans *la Géographie*, t. II, 1902, p. 246-262).

⁽⁴⁾ Cf. *ib.*, *Le plateau iranien pendant l'époque pleistocène* (dans *Rev. de l'Ecole d'an-*

throp., t. XVII, p. 213 sq.). Cette vaste région n'a été que tardivement habitée.

⁽⁵⁾ Cf. *ib.*, *Les stations préhistoriques de l'Alagheuz (Arménie russe)* dans *Rev. de l'Ecole d'anthrop.*, XIX^e année, 1909, t. VI, p. 189, 203 fig.).

⁽⁶⁾ Cf. ZIMMERMAN, *L'âge de pierre en Phénicie* (*Anthrop.*, 1897, p. 272); *la Phénicie avant les Phéniciens*, 1900.

Ilot de ces industries, groupe dont la présence ferait admettre dans cette région des foyers de survivance archéolithique.

En ce qui regarde l'Égypte, je l'ai dit plus haut, mon opinion s'est modifiée depuis mes premières découvertes, et je crois aujourd'hui que presque tous, si ce n'est tous, les gisements qu'en 1897 je considérais comme étant néolithiques, appartiennent à l'énéolithique, que ceux du Fayoum eux-mêmes ne doivent leurs caractères spéciaux qu'au mode de vie des habitants des bords du lac; car, parmi les formes qu'on trouve à Dimeh, 'om el Atl, Kom Achim, etc., beaucoup sont semblables à celles de l'énéolithique de la Haute Égypte, et les pointes attribuées à l'armement des flèches ne seraient autres que des têtes de harpons destinés à la pêche dans le Birket-Kâroun. Des pointes semblables ont été rencontrées dans le Saïd, parallèlement à de réelles pointes de flèches, légères et aiguës. Le poids des têtes du Fayoum exclut d'ailleurs leur usage comme projectiles. Seule la station d'Hélouan peut donner lieu à des doutes quant à l'industrie à laquelle elle appartient; mais ce n'est pas parce que dans nos contrées on range les silex pygmées du Tardenoisien dans le mésolithique ou le néolithique, qu'on en peut conclure qu'il en doit forcément être de même en Égypte, en Palestine, aux Indes et ailleurs, partout où se rencontrent les silex pygmées.

Je ferai observer que depuis 1897, c'est-à-dire pendant ces 25 dernières années, bien que les recherches en Égypte aient été poussées avec une grande activité, on n'a jamais rencontré de sépultures ni de stations appartenant à des gens d'industrie néolithique, mésolithique ou archéolithique.

Jadis on considérait comme appartenant à la culture néolithique tous les mobiliers contenant la pierre polie, et ne renfermant pas d'objets métalliques; c'est ainsi que les dolmens de la Bretagne⁽¹⁾ ont été classés dans le néolithique, et ceux du sud-ouest de la France dans l'énéolithique⁽²⁾. Mais il a été reconnu depuis que les mobiliers dans lesquels figurent le jade, la serpentine, la diorite, et autres roches filoniennes, sont contemporains de la connaissance du métal, et que si l'on n'y rencontre pas d'instruments de cuivre, c'est parce que ce métal, encore très rare alors, était peu répandu. Bien plus, dans les

(1) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, t. I, p. 42 sq.

(2) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, t. I, p. 390 sq.

A défaut de cuivre, dans les dolmens bretons,

on a trouvé de l'or, et il est connu que ce métal précieux est apparu en même temps que le cuivre.

hypogées de la Marne, qui ne renferment que des instruments de silex, de Baye ⁽¹⁾ a rencontré des traces de cuivre. Ces découvertes paraissent devoir réduire à néant les hypothèses relatives à une industrie néolithique pure. Quoi qu'il en soit, tout gisement dans lequel on trouve des haches-marteau percées et des instruments en matières autre que le silex appartiennent, sans qu'aucun doute soit possible, à une époque au cours de laquelle le cuivre était connu. Ceci est vrai non seulement pour l'Orient, mais aussi pour nos pays : l'usage des roches filoniennes n'excluant d'ailleurs pas celui du silex pour la fabrication des haches.

La question de l'emploi de l'obsidienne est plus compliquée. On a pensé, moi-même, le premier, j'ai cru, que la taille de l'obsidienne ne paraissait que très tardivement, avec l'usage du cuivre ; mais mes découvertes de l'Alagheuz (Arménie russe) ⁽²⁾ paraissent infirmer cette manière de voir. Il est certain que dans bien des pays comme l'Amérique centrale, le Japon, où le silex fait défaut, le verre de volcan a dû être employé de très bonne heure ; mais cet argument ne peut être mis en avant quant à la Chaldée et à l'Elam, puisque partout on rencontre le métal dans les couches les plus profondes des tells.

A ce sujet, je dois ajouter que si l'obsidienne se rencontre en grande abondance dans tous les Tells, depuis l'Ararat jusqu'au golfe Persique et à la Chaldée, elle devient plus rare quand on s'éloigne vers l'Ouest et est presque inconnue, comme matière première des armes et des outils, dans la vallée du Nil ⁽³⁾ et en Syrie. Cependant les îles de la mer Égée, celle de Milo, entre autres, en possèdent de superbes coulées ; c'est donc que les relations entre les côtes d'Asie et l'Égée étaient, en ces temps très reculés, beaucoup moins développées que bien des archéologues l'ont supposé.

L'obsidienne de l'île de Milo diffère d'ailleurs notablement de celle du massif de l'Ararat, elle est noirâtre et à peine translucide, alors que celle de l'Alagheuz est toujours transparente, quelquefois même complètement incolore comme le verre, et très souvent veinée de bandes rouge vif, opaques ⁽⁴⁾, très caractéristiques.

⁽¹⁾ Cf. J. DE BAYE, *Sur les cavernes sépulcrales dans le département de la Marne*, C. I. A. Bruxelles, 1872 ; *L'Archéol. préhist.*, 1879, 2^e édit., 1889.

⁽²⁾ Cf. *Rev. École d'Antrop.*, XIX^e année, 1899, t. VI, p. 189-209.

⁽³⁾ En Égypte, dès les débuts des temps pharaoniques (Negadah), l'obsidienne était employée pour la fabrication des petits vases, et cet usage s'est continué pendant l'ancien et le moyen empire (Dahchour).

⁽⁴⁾ J'ai donné au Musée de Saint-Germain

L'INDUSTRIE NÉOLITHIQUE ET LE PROCHE ORIENT 27

J'ai pensé qu'il était utile de fournir au lecteur ces renseignements généraux, avant d'entrer dans le vif de la question que je me propose de traiter ici : *De l'absence de l'industrie néolithique dans la Grèce continentale, l'Asie Mineure et les Iles de la mer Égée.*

Il me serait aisé de prendre successivement tous les mémoires originaux dans lesquels il est traité des origines égéennes et pré-helléniques, mais le lecteur n'y gagnerait pas en clarté, et je serais obligé de rappeler une bibliographie assez considérable qui, déjà bien des fois, a été réunie. Je me contenterai donc de dépouiller, au point de vue des premiers temps, le bel ouvrage de M. RENÉ DUSSAUD, *les Civilisations pré-helléniques dans le bassin de la mer Égée*⁽¹⁾, mémoire très complet, d'une exposition très claire, rendant fidèlement compte de toutes les découvertes effectuées dans l'orient méditerranéen. J'ajouterai que les considérations que je vais exposer n'influent en rien sur les vues d'ensemble de mon savant confrère, vues que je partage pleinement, sauf toutefois en ce qui concerne les dates qu'il propose⁽²⁾. Il s'agit simplement de savoir si la colonisation des Iles Égéennes et de la Grèce a été faite par des hommes en possession du métal, ou par des tribus plus arriérées, en étant encore à la culture néolithique.

A l'origine l'île de Crète, et assurément aussi les autres îles de l'Égée ont été colonisées par des Méditerranéens : « Chez les plus anciens Minoens⁽³⁾ la dolichocéphalie domine sans conteste ; mais les individus brachycéphales, pour être rares à cette époque, ne font pas complètement défaut. Il ne faut pas être surpris de ne pas trouver un type pur dès les plus hauts temps qui ne remontent pas en Crète, au delà du néolithique (?) ; peu à peu la proportion des brachycéphales augmente. Ces derniers prennent le dessus vers la fin de l'époque du bronze, c'est-à-dire pendant le Minoen récent III ou époque mycénienne. »

D'où venaient ces premiers colons dolichocéphales ? de l'Asie ou de l'Afrique ? Tout porte à croire que c'est de l'Asie et que, comme les divers peuples du

une série minéralogique complète des obsidiennes de l'Alagheuz et des tufs qui accompagnent les coulées.

(1) 2^e édition, 1914, Paris, Paul Geuthner éditeur.

(2) La théorie de la chronologie réduite semble d'ailleurs avoir fait son temps, même en Allemagne. BORCHARDT, dans un livre récent, place Mènes en 4200 av. J.-C.

(3) R. DUSSAUD, *op. cit.*, p. 446.

continent, ils étaient des Asianiques : leurs goûts artistiques, leurs essais d'écriture, leur technique céramique les relient sans conteste à ce groupe de peuples d'où sont sortis les pré-Élamites, les Sumériens, vraisemblablement même les Égyptiens, dont faisaient partie les Ourartiens, les peuples que les Assyriens désignaient sous l'appellation générale de nations du Naïri, et bien d'autres encore.

Le groupe des Asianiques n'était pas homogène par la langue, il ne l'était probablement pas non plus par l'origine ethnique ; mais il possédait des goûts, des tendances et des principes communs. Il n'est donc pas nécessaire de faire intervenir des filiations pour expliquer les rapports qu'on trouve entre les divers groupes asianiques, car chaque famille de ce groupe paraît avoir développé ses connaissances initiales suivant ses aptitudes, parfois en toute indépendance de ses voisins, parfois en leur empruntant des conceptions qu'elle n'avait pas d'elle-même.

La culture minoenne, comme la civilisation primitive de l'Elam, a certainement eu son lieu d'incubation, or ce lieu ne semble pas avoir été en Afrique du Nord, contrée la plus voisine de la Crète. Aucune découverte, soit en Cyrénaïque, soit en Tunisie, ne permet de placer dans ces régions un foyer d'une culture quelque peu avancée ⁽¹⁾. C'est donc vers l'Asie qu'il faut tourner ses regards.

Quant aux brachycéphales, dont l'infiltration commence dès l'origine de la culture crétoise, nous savons qui sont ces étrangers et d'où ils viennent, quel chemin ils ont suivi. Ce sont des gens issus de la Sibérie qui, comme un immense coin, se sont avancés jusqu'au milieu de l'Europe occidentale, entre les deux races des descendants de l'homme paléolithique (*sensu stricto*), des nordiques et des méditerranéens, toutes deux dolichocéphales ⁽²⁾. Des rameaux successifs de ces envahisseurs se sont détachés du tronc qui marchait alors vers l'ouest, et sont, par la Thrace, descendus dans l'Hellade.

⁽¹⁾ On ne connaît encore aucune sépulture de la culture néolithique dans l'Afrique du Nord, et pour la classification des objets contemporains de la pierre polie, on se guide uniquement sur les formes des instruments, méthode qui n'offre aucune sécurité. De plus, les constatations ne reposant que sur des sta-

tions en plein air, dans lesquelles, naturellement, le métal fait défaut, il n'est pas possible de séparer les séries énéolithiques de celles qui appartiennent au néolithique.

⁽²⁾ Voir dans M. BOULE, *l'Homme fossile*, le chapitre relatif à l'ethnographie préhistorique de l'Europe.

Les premiers flots brachycéphales étaient-ils de parler arien, c'est fort probable ; dans tous les cas les deux invasions maitresses, celle des Mycéniens et celle des Doriens, appartenaient à cette famille linguistique, et les nouveaux venus profitant des notions acquises par les Asianiques, ont fait naître, chacun pour sa part, une nouvelle interprétation des connaissances acquises avant eux ; le fait est incontestable.

Devons-nous croire que ce sont ces premiers flots, venus du Nord, qui ont apporté dans l'Égée et les pays grecs continentaux la connaissance du métal ? Je ne le crois pas. Il me semble plutôt que dans les îles, tout comme en Grèce, tout comme en Asie Mineure, les notions rudimentaires de la métallurgie sont venues avec les colons dolichocéphales, c'est-à-dire avec les Asianiques, ainsi que nous le constatons pour l'Elam et la Chaldée. Les brachycéphales ne seraient apparus que plus tard.

Toutefois, ce mélange des deux races dont on constate l'existence en Crète, dès les origines (Minoen ancien n° I), obligerait à placer de très bonne heure les premières invasions des gens du Nord, à les ranger à une époque qui, d'après le tableau chronologique de M. R. Dussaud se placerait vers la III^e-V^e dynasties égyptiennes (2900 ou 3900 av. J.-C.). Ceci ferait remonter bien loin l'arrivée des Aryens, autant en Hellade que dans les îles, et l'on est en droit de se demander si les dates proposées par M. Evans pour le Minoen sont bien exactes, si elles ne sont pas trop élevées, et de beaucoup, s'il ne faut pas les rajourner.

« M. Evans estime que le Minoen ancien I correspond à la première dynastie égyptienne, mais le synchronisme n'est pas solidement établi ⁽¹⁾ ». Il ne paraît pas en être de même pour le Minoen ancien II qui correspondrait à la VI^e dynastie, d'après les analogies qu'on reconnaît entre l'Égypte et la Crète ; et pour ce qui suit, les concordances semblent être assez bien fixées.

Si nous tenons pour exactes les dates proposées par M. Evans, peut-être faut-il attribuer à l'invasion de l'Asie Mineure et de la Grèce par des brachycéphales la cause des mouvements colonisateurs des Asianiques vers le Sud (Chaldée, Elam, peut-être Égypte) et vers les îles ; la raison en est fort plausible, car ces populations ne se sont pas déplacées sans causes majeures, et le mou-

(1) R. Dussaud, *op. cit.*, p. 33.

vement des brachycéphales se continuant vers le Sud, l'île de Crète aurait été touchée. Quoi qu'il en soit, comme nous l'allons voir, les premiers colons (Asianiques) de l'Egée connaissaient déjà le cuivre, et leur industrie primitive n'aurait fait que des progrès très lents depuis le temps de la colonisation, c'est-à-dire avant Ménès jusqu'à la VI^e dynastie (3500 à 2540) ⁽¹⁾, soit pendant au moins mille ans.

« A l'époque néolithique ⁽²⁾, les abris édifiés par l'homme sur le site de Cnosse consistaient surtout en huttes de branchages et de pisé. »

Il en était de même en Égypte, à Suse et presque partout du temps de l'industrie énéolithique.

« Cette période ⁽³⁾ s'est prolongée fort longtemps, puisque M. Evans a relevé jusqu'à 8 mètres d'épaisseur de débris néolithiques. La céramique mal cuite, faite et polie à la main, est d'aspect noirâtre, décorée de traits et de points incisés, parfois avec insertion de matière blanche, surtout pendant le néolithique moyen. A cette céramique était associé un outillage de pierre, haches en serpentine, jadéite, hématite, marteaux perforés en même matière, couteaux d'obsidienne, fusaiïoles d'argile, ustensiles en os. La maison néolithique de Megasa a fourni quelques vases, des pointes diverses en os, des éclats d'obsidienne et trente-six haches de pierre. »

Chaque mot, dans les lignes qui précèdent, montre que l'industrie dont il est question là, bien qu'aucun objet métallique n'ait été rencontré, était énéolithique et non néolithique. La céramique rustique ornée de pâte blanche dans les incisions, très abondante en Égypte dans les tombes prédynastiques, se rencontre aussi, bien que plus rarement, à Suse ; elle n'existe pas dans la Transcaucasie et le Nord-Est de la Perse, contrées où la poterie rustique incisée ne comporte pas de remplissages blancs.

La nature des matières minérales employées pour la confection des haches, la présence de haches-marteau perforées excluent formellement l'attribution de ces couches au néolithique.

Un peu avant le passage qu'on vient de lire M. Dussaud dit : « Des huttes en terre et en branchages formaient alors la majeure partie des abris artificiels. Quelques grottes étaient habitées et l'on savait déjà édifier des maisons

⁽¹⁾ Cf. le tableau de R. DUSSAUD (dates proposées par Evans).

⁽²⁾ R. DUSSAUD, *op. cit.*, p. 10.

⁽³⁾ *Id.*, p. 36.

en pierre, comme celles dont on a relevé les traces à Megasa, dans le Mes-sara. »

Ce passage relatif aux maisons de pierre se passe d'interprétation.

« A Phaestos ⁽¹⁾, sous le pavement du palais, M. Mosso a retrouvé des débris sur une profondeur de 5 mètres : à 1 m. 80 du pavement, il atteignit un fond de cabane où il relevait une grande vertèbre de baleine. Le sol de la cabane était formé d'une couche d'argile rouge de 0 m. 10 d'épaisseur. Audessous, un lit de 0 m. 20 de cendres, appartenant à une installation plus ancienne, livrait des os de brebis, des coquilles de *Pectunculus*, des fragments d'une céramique noire et d'une autre céramique peinte, allant du jaune au brun, aux anses pleines, horizontales et semi-circulaires, percées verticalement. Plus bas encore, dans le troisième mètre, on a trouvé un fragment d'ivoire non travaillé provenant d'une grosse dent d'éléphant, ce qui atteste, dès cette époque, des relations avec l'Afrique ; puis des perçoirs en os et des résidus d'alimentation : os de brebis, de lièvre, de sanglier et de bœuf. M. Mosso n'a pas trouvé trace du cheval ni du chien. La couche néolithique de Phaestos a fourni des haches de pierre polie et des couteaux en obsidienne. »

Si la cabane avait appartenu au vrai néolithique, on aurait trouvé des racloirs, poinçons, ciseaux et autres outils journaliers, ce qui n'est pas le cas ⁽²⁾. La présence de la poterie peinte, à ses débuts il est vrai, celle de haches en pierre dure, et l'ensemble de la découverte indiquent plutôt une industrie énéolithique, qu'une culture de la pierre seule.

« Dans la couche néolithique de Cnosse ⁽³⁾, on a trouvé quelques statuettes informes, des idoles constituant un type local ou se rattachant à un type méditerranéen connu, comme l'idole stéatopyge trouvée à Phaestos. »

L'Égypte prédynastique énéolithique abonde en représentations grossières de la divinité, et il en est de même en Chaldée et en Elam ; la présence de ces figurines ne permet donc aucune conclusion.

⁽¹⁾ R. DUSSAUD, *op. cit.*, p. 37.

⁽²⁾ La caractéristique de l'industrie néolithique ou énéolithique, sans le métal, ou avec très peu de métal, est la grande variété des instruments. Avec l'apparition du cuivre,

le nombre des instruments diminue très rapidement pour se réduire à la hache de pierre polie et à la pointe de flèche, quand l'usage du bronze devient courant.

⁽³⁾ R. DUSSAUD, *op. cit.*, p. 57.

« Dans les Cyclades ⁽¹⁾. Les fouilles de Phylacopi, dans l'île de Milo, ont fourni des indications précises sur les diverses étapes de la civilisation dans les îles, depuis la fin de l'âge néolithique, jusqu'au déclin de l'époque mycénienne. »

L'examen des publications relatives aux dépôts les plus anciens de l'île de Milo n'apporte aucun argument en faveur du néolithique ⁽²⁾. D'ailleurs, dans toutes les sépultures archaïques des Cyclades, le cuivre et le bronze sont d'une extrême rareté.

A Troie, dans les couches profondes, « les outils en pierre et en os abondent ; mais Schliemann certifie avoir relevé des objets en métal ⁽³⁾ ».

Et la nécessité de rencontrer le néolithique était si bien ancrée dans les esprits, qu'« on s'est demandé si ces objets n'auraient pas glissé des couches supérieures au cours des fouilles ».

« Orchomène I est caractérisé par des demeures en forme de huttes rondes, dont le diamètre varie de 2 à 6 mètres. Les soubassements étaient en pierre, au-dessus on élevait des murs en briques non cuites. La céramique est tout à fait semblable à celle des strates énéolithiques de Chéronée et de Drakhmani ⁽⁴⁾. »

Je n'ai pas connaissance de gisements de néolithique pur dans la Grèce occidentale.

A Chypre, « les ustensiles en pierre polie sont très rares ⁽⁵⁾. En 1899 on ne connaissait que quatre haches néolithiques et un couteau de silex trouvés dans l'île. Deux haches provenaient de Curium, les deux autres de la presqu'île de Karpas. Il semble donc que la population néolithique, à Chypre, comme en Crète, ait vécu près de la mer et demandé à la pêche sa principale subsistance. Dans ces conditions, les armes en pierre ne lui étaient pas aussi utiles qu'aux populations adonnées à la chasse ».

Il est beaucoup plus rationnel de penser que si l'on ne trouve pas à Chypre de stations néolithiques, c'est que l'île n'a pas été habitée par des gens de cette industrie.

⁽¹⁾ R. DUSSAUD, *op. cit.*, p. 82.

⁽²⁾ Voir les travaux de T. D. ATRINSON, R. C. BOSANQUET, C. C. EDGAR, A. J. EVANS, D. G. HOGARTH, D. MACKENZIE, etc.

⁽³⁾ R. DUSSAUD, *op. cit.*, p. 122.

⁽⁴⁾ *Id.*, p. 181.

⁽⁵⁾ *Id.*, p. 222.

L'auteur ajoute quelques lignes plus loin : « Quelques marteaux en pierre polie ont été recueillis, mais dans des tombes de l'âge du cuivre. »

Ainsi, comme on le voit, dans aucun des districts de l'Hellade et de la mer Égée, l'existence d'une industrie néolithique n'est prouvée : et, cependant, par la force de l'habitude, la plupart des archéologues y croient. Un de mes très savants amis m'écrivait, il n'y a pas longtemps de cela : « Vous aurez grand-peine à faire admettre que le néolithique n'a pas existé dans l'Orient méditerranéen. » Cependant c'est là un fait qui, après ce que je viens de dire, me paraît ne pas pouvoir être contesté.

Ne serait-on même pas en droit d'élever des doutes en ce qui, dans bien des pays, concerne le néolithique, et de penser que le polissage de la pierre, dans beaucoup de cas, est inséparable de l'usage du cuivre ?

Ainsi les premiers colons des îles de la mer Égée étaient en possession du métal. Ce n'est pas du nord, par le premier flot des brachycéphales, qu'ils ont reçu cette connaissance, puisque ces gens, venus de Sibérie, commençaient seulement à s'infiltrer en Crète, alors que les pré-minoens, leurs prédécesseurs dans le pays, étaient en pleine civilisation énéolithique. Ce n'est pas non plus de l'Afrique du Nord qui n'a connu le métal que beaucoup plus tard, et, d'ailleurs, n'a pas su en tirer parti pour créer une culture développée : c'est donc de l'Asie que les pré-minoens ont apporté l'usage du cuivre.

« La question des relations entre la civilisation égéenne ⁽¹⁾ et les civilisations de l'Europe et de la Russie méridionale jusqu'au Caucase, reste fort obscure. L'incertitude tient d'abord à ce que nous ne savons pas si les périodes néolithiques et du bronze de ces diverses régions se placent à la même époque. A en juger par le fort retard de la civilisation en Thessalie, il est probable que non ⁽²⁾. »

La contemporanéité des diverses cultures, tant de la pierre que du métal, ne peut en aucun cas exister. Si nous admettons l'existence d'un foyer unique d'invention, il est certain que ce foyer n'a pas fait connaître partout en même temps la nouvelle découverte. Il a fallu, tout d'abord, des occasions procurées par des migrations de peuples ou par le commerce, et tous les peuples

⁽¹⁾ R. DUSSEAU, *op. cit.*, p. 204.

⁽²⁾ Depuis longtemps, quand M. Dusseau a écrit ces lignes, j'avais publié les résultats de

mes fouilles dans la Transcaucasie et le nord-ouest de la Perse, et E. Chantre avait donné son grand ouvrage sur l'Osséthie.

n'ont pas été à même de bénéficier en même temps de l'invention, soit pour des causes politiques ou géographiques, soit par suite d'inaptitudes. Il est donc nécessaire d'étudier pour chacune des innovations tous les courants qui l'ont propagée dans les diverses régions. C'est là ce qui rend les études sur les origines si difficiles. Non seulement il faut être documenté sur tout ce qui a été dit et écrit sur la question, mais il importe de connaître les pays d'origine, les voies de transmission et de découvrir les points dans lesquels une conception nouvelle a pris racine.

Au point de vue de l'épanouissement de la civilisation crétoise, il importe peu de savoir si les premiers habitants de la grande Ile en étaient encore à l'industrie de la pierre, ou s'ils connaissaient l'usage du métal. Le progrès s'est produit normalement, non seulement par suite du génie crétois, mais aussi par les apports du dehors. Mais par rapport aux origines et à l'essence des hommes qui ont accompli ce magnifique développement, il en est tout autrement.

Si les pré-minoens en avaient encore été à la culture néolithique, on serait porté à croire qu'ils ont reçu les principes de leur civilisation de l'étranger, de ces brachycéphales qui, dans les temps fort anciens, se sont infiltrés dans l'Ile, et c'est aux Indo-Européens qu'on serait en droit d'attribuer l'honneur de cette superbe culture. Il n'en est rien.

Les dolichocéphales de Crète, en venant du continent asiatique, ont certainement apporté avec eux non seulement les principes de la métallurgie, mais aussi les germes des goûts artistiques dont ils ont su tirer un si brillant parti. Ils avaient en eux la notion de l'écriture et, déjà, connaissaient l'élevage et l'agriculture, tout comme les Sumériens et les proto-élamites. Quant aux brachycéphales des débuts crétois, ils ne paraissent pas avoir joué un rôle bien important, car le développement minoen comporte une multitude de conceptions parallèles à celles des Asianiques continentaux, étrangères aux peuples indo-européens.

Le seul fait que tant de notions sont communes à tous les Asianiques, conceptions étrangères au reste du monde, oblige à grouper les divers éléments de colonisation du proche Orient, et à leur accorder une culture initiale, pour e moins une origine géographique commune.

Quatre grandes civilisations se sont développées en Orient, celle de la

Chaldée et de l'Élam, celle de l'Égypte, celle de la Crète, et enfin celle des Hétéens, et sans préjuger de la nature ethnique de ces peuples, on peut dire qu'au milieu de la barbarie du monde entier ils ont formé un îlot d'aptitude au progrès, district bien restreint par rapport à l'ensemble des continents, mais très grand par ses destinées.

Nous voyons l'Égypte emprunter mille idées à la Chaldée, la Crète s'adresser à la terre des Pharaons, les Hétéens s'inspirer de la Mésopotamie, les Crétois puiser dans la civilisation égyptienne; mais ces emprunts des peuples chez leurs voisins ne portent que sur des détails, les grandes lignes de la culture ont toujours été communes à tous les Asianiques.

Quant à la Syrie, placée entre ces maîtres en civilisation, elle ne pouvait que suivre l'impulsion qui, suivant les temps, lui venait des uns et des autres, elle s'était instruite par contact, mais la disposition même de ses reliefs, la position géographique qu'elle occupait lui refusaient le droit de créer sur elle-même une civilisation personnelle.

Que s'est-il passé dans cette longue bande de terre à cette époque? Nous sommes encore bien mal renseignés à cet égard. Différentes publications ont paru sur les industries de la pierre dans cette région, et la plus complète est celle de G. ZUMOFFEN, *la Phénicie avant les Phéniciens*, vieille déjà de plus de vingt ans.

Nous savons que les industries paléolithiques (*sensu stricto*) ont existé en Syrie, comme partout ailleurs dans l'Asie antérieure; et nous trouvons des traces d'industries qui paraissent appartenir aux cultures archéolithiques, mais il ne faut pas oublier que les recherches en Syrie, comme aussi dans bien d'autres contrées, ont été faites dans l'idée préconçue que l'on doit trouver partout, sur la surface du globe, les successions reconnues pour l'occident de l'Europe et, aujourd'hui encore, on entend parler d'Aurignacien, de Solutrén, de Magdalénien en Égypte et en Syrie, alors qu'un examen, même sommaire, des instruments attribués à ces industries oblige à rejeter ces déterminations qui, transportées au loin, n'ont plus de signification. Certainement que, dans l'occident de l'Europe le cycle archéolithique présente des industries d'un facies spécial; mais ce facies existe-t-il au loin de nos pays? Tout dernièrement M. Salomon Reinach (*C. Rendus Acad. Inscr.*, octobre 1921, p. 279, 303) n'a-t-il pas reconnu le néolithique dans des séries de la Phénicie que l'inven-

teur rangeait dans le Solutréen et, en bien des occasions, j'ai été moi-même amené à rajeunir des stations qu'on jugeait être fort anciennes.

Mes études sur le terrain m'ont conduit à reconnaître qu'il existe, dans le désert syro-arabique, un hiatus de très longue durée entre le paléolithique (s. s.) et le néolithique apparent (ou énéolithique). J'ai recueilli le coup de poing acheuléen dans les alluvions du désert entre l'Euphrate et Damas, et cet instrument était accompagné d'éclats plus ou moins retouchés du type moustérien. Puis, dans les stations voisines des rares points d'eau, à Soukhna, à Erek, j'ai constaté la présence de l'industrie énéolithique, non que j'y eusse rencontré du métal, mais parce que les caractères des objets ne permettent pas une autre détermination; la présence de haches en roches filoniennes vient à l'appui de cette identification; d'ailleurs, les récentes fouilles de M. M. Pézard à Tell-Nebi-Mend n'ont pas, non plus, mis au jour de couches pouvant être attribuées au néolithique pur.

Que voit-on dans les résultats des recherches plus anciennes? Le paléolithique avec ses formes acheuléennes et moustériennes à Akbyeh, à Adloun, à Ras-el-Kelb, probablement aussi à Nahr-Ibrahim, à Nahr-el-Djoz avec, dans la plupart de ces localités, des formes spéciales, assurément postérieures au paléolithique et probablement antérieures au néolithique; puis dans la plupart des mêmes gisements, la pierre polie, avec son cortège habituel de scies, de pointes, de racloirs, qui rapproche cette industrie de celle des Kjoekkenmoeddings de la Haute-Égypte. Le mode de travail pré-pharaonique se manifeste dans la majeure partie des localités.

C'est donc là une étude à reprendre dans son ensemble sur le terrain, étude dans laquelle la stratigraphie devra être relevée avec le plus grand soin et les faunes successives scrupuleusement notées, car c'est d'elles seules que nous pouvons attendre une chronologie relative.

Ras-el-Kelb est l'une des stations de la pierre polie les plus caractéristiques de la Syrie; or on trouve dans cette localité, avec des types plus anciens, une foule de formes égyptiennes pré-pharaoniques, jusqu'aux éléments de faucille, et il en est de même à Ras-Beyrouth et à Nahr-el-Kelb, alors qu'à Erek et à Soukhna, dans le désert syro-arabique, l'énéolithique est manifeste.

Il est à remarquer que la Syrie, comme les Iles de la mer Égée, ne possède pas de gisements de cuivre exploités dans l'antiquité, que les mines de

l'île de Chypre n'ont été ouvertes que très tardivement, et que, par suite, dans le Liban et sur les côtes de la Phénicie, l'industrie de la pierre polie a dû se conserver fort longtemps, alors que le métal était déjà connu.

C'est donc, non seulement pour l'Egée et la Syrie, mais pour toute l'Asie antérieure, un travail comparatif à refaire en entier. Dans ce qui précède j'ai montré quels sont les résultats de mes observations personnelles et j'en ai déduit la voie dans laquelle j'estime que les études doivent être menées désormais; mais le champ était trop vaste pour que, malgré mes très longs séjours en Orient, j'eusse été à même d'explorer tous les sites capables de fournir d'utiles documents. Quoi qu'il en soit, j'espère que mes recherches aideront à sortir de cette idée préconçue de la généralisation des industries de l'Occident européen. Chaque région s'est développée d'une façon qui lui est personnelle; il s'est formé des provinces préhistoriques, très souvent sans contact les unes avec les autres, constituant des entités qu'il faut étudier séparément, quant aux causes et aux effets du progrès.

J. DE MORGAN.

LES FOUILLES DE ŠALIHĪYEH SUR L'EUPHRATE

PAR

FRANZ CUMONT

Au mois d'avril 1920, M. J. H. Breasted, l'éminent orientaliste américain, arrivant à Bagdad avec une mission envoyée en Mésopotamie par l'université de Chicago, apprit que des peintures remarquables avaient été mises au jour dans les ruines de Šalihīyeh sur l'Euphrate par les troupes britanniques qui occupaient alors ce point. Il résolut de modifier l'itinéraire qu'il s'était fixé pour aller visiter ces ruines, mais lorsqu'il y arriva, le 3 mai, les Anglais évacuaient cette position avancée et il ne put disposer que d'un seul jour pour étudier les peintures et le temple, incomplètement déblayé, dont elles recouvraient les murs. Toutefois, ses photographies et ses notes précises lui permirent de faire, en juillet 1922, une lecture à l'Académie des Inscriptions sur cette trouvaille, dont sa communication révéla l'intérêt extraordinaire⁽¹⁾. Il sembla hautement désirable à l'Académie qu'un relevé complet fût obtenu de tous les tableaux qui décoraient encore les parois de l'édifice à demi écroulé. Dans la région désolée et à peine pacifiée où s'élève la vieille forteresse de Šalihīyeh, cette exploration archéologique ne pouvait être entreprise qu'avec le concours des troupes de l'Euphrate. Sans leur présence dans ces ruines lointaines, on n'y pouvait trouver ni sécurité, ni subsistances, ni main-d'œuvre.

Une suggestion de l'Académie suffit pour que le général Gouraud assurât sa haute protection à un projet dont il aperçut aussitôt l'intérêt scientifique. Le général de Lamoignon, commandant des troupes de l'État d'Alep, en favorisa efficacement la réalisation et le colonel de Bigault du Granrut en assura à Deir-ez-Zor l'exécution rapide en envoyant à Šalihīyeh une colonne qui commença les fouilles dès les premiers jours d'octobre. L'Académie voulut bien alors me charger d'une mission archéologique afin que je pusse apporter ma

⁽¹⁾ *C. Rendus Acad. des Inscr.*, 1922, p. 240; *Gf. Syria*, t. III, p. 178 ss.

collaboration technique à l'œuvre commencée par l'armée du Levant, et M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, m'adjoignit M. Brossé, architecte de ce service, pour me seconder dans ma tâche.

Dans un rapport à l'Académie des inscriptions, nous avons fait connaître comment nous avons rempli la mission qu'elle nous avait confiée et l'aide précieuse que nous avaient prêtée les autorités militaires durant notre voyage aux confins de la zone de mandat français⁽¹⁾. Ce rapport sera complété par un second, accompagné de plans et de dessins, que les commandants Eugène Renard et Georges Hamel rédigeront sur la marche des travaux exécutés par les troupes et sur les découvertes successives qui furent faites par celles-ci.

Nous nous bornerons ici à indiquer les principaux résultats acquis par cette campagne archéologique. Ces résultats, disons-le immédiatement, ont dépassé nos espérances. Les fouilles n'ont pas seulement, comme nous le prévoyions, mis au jour des peintures importantes que M. Breasted, pressé par le temps, avait dû négliger; elles ne nous ont pas seulement éclairés sur la date et sur l'origine de toute cette décoration. Elles nous ont aussi révélé l'existence d'une ville grecque qui s'élevait autrefois dans les sables arides d'un pays aujourd'hui délaissé et nous ont permis de retrouver son nom et de fixer les traits essentiels de son histoire.



Lorsqu'on se rend de Deir-ez-Zor à Şālihīyeh, on traverse d'abord une vaste plaine d'alluvions qui atteint jusqu'à 12 kilomètres de large entre la berge du fleuve et la montagne abrupte dont la violence des eaux a autrefois créé l'escarpement. Cette plaine n'est plus cultivée aujourd'hui qu'aux abords immédiats de la petite ville de Mayadine et autour de quelques rares et pauvres villages où l'irrigation est obtenue par les moyens les plus primitifs : des outres, attachées chacune à la corde d'une poulie, sont incessamment hâlées par des chevaux ou des ânes et déversent leur eau dans des *seghīas*, rigoles surélevées qui la conduisent jusqu'aux champs voisins. Par-

(1) Cf. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 12 janvier 1923.

tout ailleurs cette campagne est maintenant une vaste solitude, mais partout aussi on retrouve les traces des fossés qui autrefois y entretenaient la fertilité. Dans l'antiquité et plus tard au moyen âge ⁽¹⁾, cette large plaine devait nourrir une population assez dense, mais l'irrigation y était alors comme aujourd'hui la condition de toute fécondité.

Au sud de Mayadine, la falaise, qui borde cette vallée d'érosion, se rapproche peu à peu du lit du fleuve et la vieille piste des caravanes grimpe sur le plateau dénudé et rocailleux. L'Euphrate venait autrefois battre de ses eaux torrentielles la base des rochers blancs qui la dominent de plus de cinquante mètres et, en désagrégeant ce gypse cristallin, elle a provoqué l'écroulement d'une tranche de la pierre friable et d'une portion du château qui s'y appuyait ⁽²⁾ (pl. X, 1). Cependant il ne reste, au bas de la montagne, aucun pan des épaisses murailles qui ont dû être englouties dans le courant rapide et recouvertes par les alluvions. Le fleuve s'est aujourd'hui légèrement déplacé vers l'ouest, et ne baigne plus le pied de l'escarpement. Celui-ci est coupé par deux profonds *wadis*, qui remontent vers l'ouest et défendent ainsi au nord et au sud l'accès du ressaut de montagne qu'ils enserrant. Cet éperon n'était donc aisément attaquable que d'un seul côté, celui qui est de plain-pied avec le plateau désertique, et il suffisait pour le couvrir d'y conduire un mur transversal de ravin à ravin ⁽³⁾. De cet observatoire élevé la plaine de Mésopotamie, qui s'étend à perte de vue, pouvait être surveillée au loin et aucune position n'était plus favorable pour commander le passage de l'Euphrate et garder les routes qui longeaient chacune de ses rives. Si l'on descend vers le sud, le

⁽¹⁾ Le dessèchement et la dépopulation sont ici de date récente. Au XIV^e siècle, Aboulféda, parlant de Rahaba, dont le château couronne encore de ses ruines pittoresques une colline isolée à l'ouest de Mayadine, dit que « ses habitants reçoivent leur eau par un aqueduc dérivé du canal de Saïd, qui sort lui-même de l'Euphrate » (*Géographie d'Aboulféda*, trad. RUSSEAU, t. II, p. 56). Le canal de Saïd est celui dont on peut suivre à la sortie de Deir-ez-Zor, sur près de 2 kilomètres, les deux berges parallèles surélevées de plus de 12 mètres; Cf. LE STRASSER, *Lands of the Eastern Caliphate*,

1905, p. 105. — De même Ibn-Batouta, qui se rendit de Bagdad à Rahaba en 1347 ou 1348 dit : « La route entre ces différentes villes [de Hīt à 'Anah] est bordée d'un grand nombre d'habitations de sorte qu'on dirait que le voyageur se trouve toujours dans un marché. Ces contrées sont au nombre des plus belles et des plus fertiles du monde. » Il compare les bords de l'Euphrate à ceux du fleuve Jaune en Chine (Ibn BATOUTA, éd. DEHUENRY, t. IV, 1838, p. 14).

⁽²⁾ Cf. AMMIEN, XXIII, 1, 3 : « Duram ipsis marginibus amnis impositam. »

⁽³⁾ Cf. BREASTED, t. c., p. 182.



1. — La citadelle la Boura vue de la vallée de l'Euphrate.



2. — Porte de l'enceinte, vue intérieure.



fleuve sinueux s'écarte de nouveau de la montagne et la vallée forme vers Abou-Kémal une plaine semblable à celle de Mayadine.

En approchant de Šāliḥiyeh, on aperçoit d'abord la haute muraille rectiligne qui protégeait la place vers l'ouest. Les vents ont accumulé le sable contre elle et elle apparaît comme une longue dune, d'où émergent des tours ébréchées. Vers son milieu, deux de ces tours défendent la porte cintrée, unique passage par où, franchissant l'épaisse muraille, on pouvait pénétrer dans l'enceinte (pl. X, 2). Au nord et au sud, cette enceinte épousait la courbure des ravins pour descendre vers l'Euphrate, mais avant d'en atteindre la rive, le plateau, s'abaissant brusquement, se creuse en une dépression profonde, et au delà de ce fossé naturel, un château élève encore à plus de vingt mètres de haut ses fortes murailles, qui dominent le large fleuve et la plaine immense. La falaise qui les supporte, nous l'avons dit, s'est écroulée en partie sous l'action des eaux, mais la citadelle éventrée garde encore un aspect formidable avec ses tours massives (pl. XI, 1). De quelle époque est cet ensemble de fortifications construites en blocs équarris, de dimensions variables? Sont-elles de la période des Séleucides, du temps de la grandeur de Palmyre, ou remontent-elles seulement à l'empire romain? Une étude plus approfondie de leur mode de construction permettra seule d'en décider. Il est certain que leur plan est primitif, car il était imposé par la configuration des lieux; mais, comme l'a déjà noté M. Breasted⁽¹⁾, la bâtisse actuelle offre des traces indubitables de réfections partielles. Par endroits, le mur de pierre a été doublé à l'aide de briques crues, à la mode du pays, à moins qu'inversement le mur maçonné n'ait été appliqué contre un ancien mur de terre.

Cette vaste enceinte entourait une ville, aujourd'hui ensevelie sous deux ou trois mètres de sable. Mais le tracé de ses rues, se coupant à angle droit, est encore bien reconnaissable sur le terrain. Elle était donc construite en damier; c'était la disposition que Deinocratès avait fait prévaloir lors de la fondation d'Alexandrie et ce plan fut adopté pour la plupart des cités nouvelles de l'époque hellénistique, longtemps avant que les Américains ne fissent triompher leur *block system* dans le Nouveau Monde.

Le premier résultat des fouilles fut de dégager certains édifices de cette

(1) BREASTED, *l. c.*, p. 182.

ville disparue et d'en explorer la nécropole. Celle-ci occupe un vaste terrain hors de la porte principale, sur le plateau aride qui s'étend à l'ouest de la muraille. Les tombeaux, comme à Palmyre ou à Zénobia, sa colonie ⁽¹⁾, sont de deux types : parfois ils s'élevaient en forme de hautes tours, dont les étages servaient de sépultures : une seule de ces tours a été partiellement conservée à vingt minutes au N.-O. de la ville. Bâtie en grand appareil — les blocs mesurent jusqu'à 1 mètre de long — elle a dû servir de « demeure éternelle » à un personnage considérable, mais aucune inscription n'y subsiste. Généralement, sous une superstructure ronde ou rectangulaire, dont il ne reste guère que les fondements, s'ouvre un caveau funéraire creusé dans le roc et parfois à deux étages. Autour du caveau sont rangés, comme des alvéoles, les *loculi* où l'on glissait les corps, la tête du côté de l'entrée, qui était close par une dalle scellée. Plusieurs de ces souterrains ont été explorés et le plan en a été dressé, mais les tombes avaient été violées dès l'antiquité, et l'on n'y a guère recueilli, à côté des ossements, que des débris de verre et de poterie.

Les fouilles entreprises dans la ville furent beaucoup plus productives. Plusieurs maisons ont été déblayées et l'une d'elles a donné plusieurs fragments d'une corniche de stuc dont le décor est d'un style grec très pur : une rangée de dauphins et de coquilles est séparée par une moulure d'une rangée d'emblèmes bachiques, rhyton, canthare, thyrses, masque de théâtre, cratère et scyathus, etc. ⁽²⁾.

Trois édifices, très rapprochés l'un de l'autre, ont été explorés avec un soin particulier. Le premier est une construction à peu près semi-circulaire, en forme de théâtre, mais beaucoup plus petite (pl. XI, 2). Sept gradins, coupés par des escaliers, en font le tour : il n'y a pas trace d'une scène : un simple mur, percé d'une large porte d'entrée, ferme l'hémicycle par devant. Ce monument pourrait avoir été une salle de conférences ou de concert, comme, à ce qu'on croit, l'*auditorium Maecenatis* à Rome. On sait quel était l'amour des Syriens pour la musique et les sarcasmes que Posidonius adresse à ses compatriotes à propos

⁽¹⁾ Palmyre : CHABOT, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, Paris, 1922, p. 87 ss. — Zénobia : SARRU et HENZFELD, *Archäol. Reise im Euphrat und Tigrisgebiet*, II, p. 305, pl. LXXV.

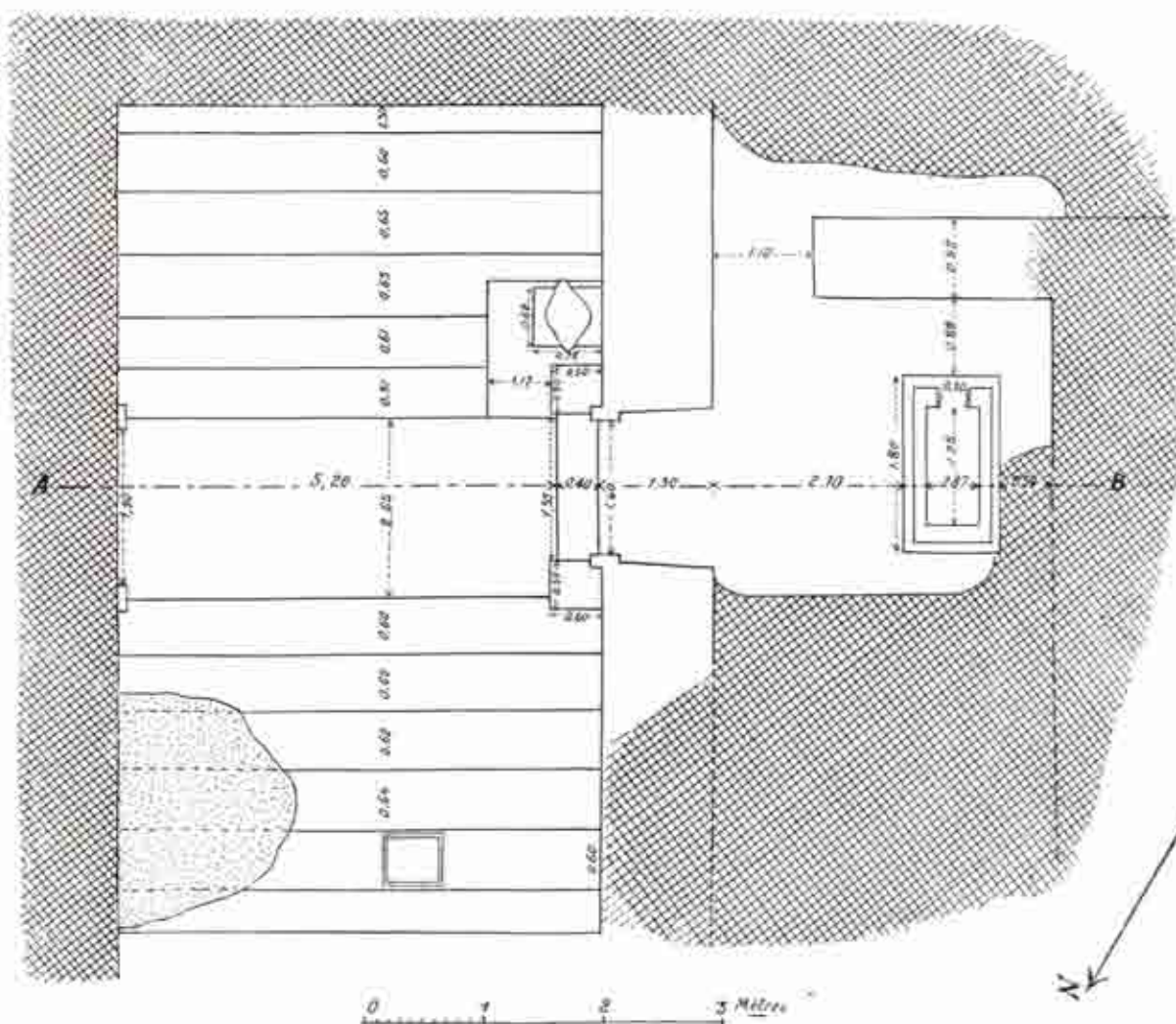
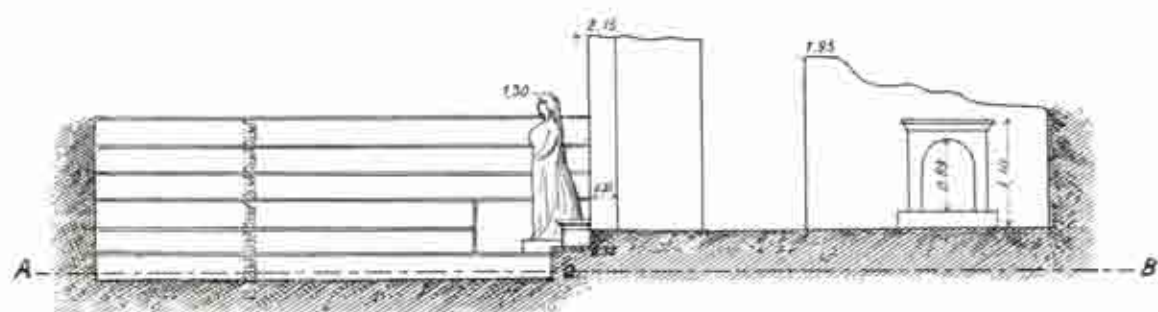
⁽²⁾ Trois petits fragments de la même corniche avaient été emportés par Meissner-pacha à Bagdad et ont été reproduits par SARRU-HENZFELD, pl. CXXXI; cf. p. 392.



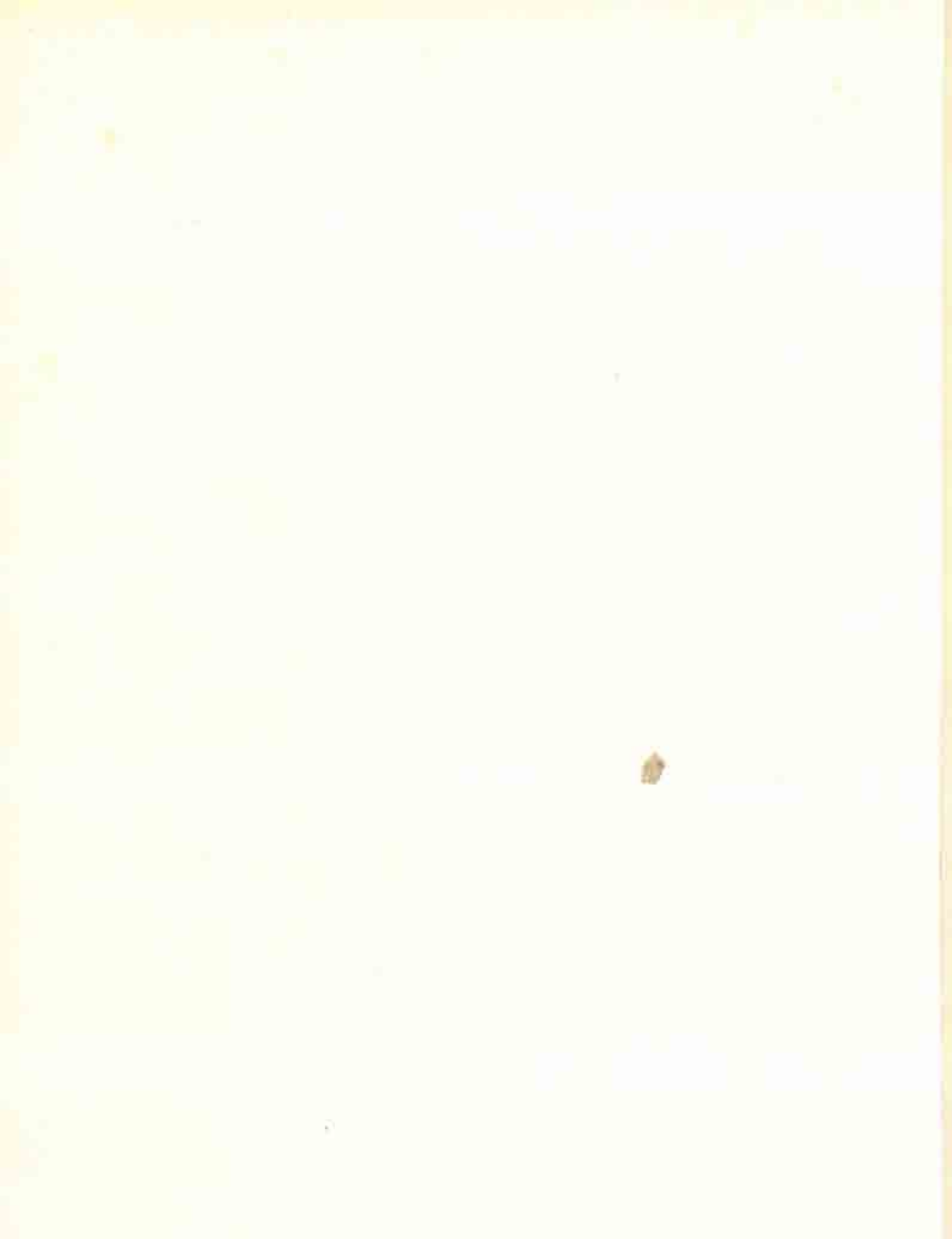
1. — Angle Nord-Ouest de la citadelle.



2. — Théâtre ou temple ?



Plan du temple aux gradins.
(Communiqué par le commandant Eugène Renard).



de cette passion bruyante ⁽¹⁾. Ou peut-être, suivant une remarque de M. Clermont-Ganneau, cette construction était-elle un temple dont l'autel se dressait soit au centre de l'hémicycle où prenaient place les assistants, soit au delà de la baie du mur qui le clôt. Des fouilles ultérieures pourraient nous éclairer sur ce point. Cette seconde conjecture se fonde sur le fait que nous trouvons une disposition analogue dans un autre monument qui fut dégagé durant notre séjour et qui nous réserva une riche moisson épigraphique (pl. XII).

Le fond de ce curieux édifice est occupé par une petite pièce dans laquelle se dresse un grand autel de maçonnerie, mis ainsi à l'abri des intempéries. Il est creux et percé sur le côté gauche d'une ouverture au niveau du sol. En face de cet autel, s'ouvre une porte, précédée de deux marches par où l'on descend dans une salle de 5 m. 25 de long sur 2 m. 55 de large qui paraît n'avoir jamais été couverte (pl. XIII, 1). Sur les deux côtés, au lieu de murs de clôture, s'élève une double série de six gradins de pierre, chaque gradin est divisé en sections et sur la tranche verticale de chacune d'elles, est inscrit le nom de celui qui devait l'occuper, précédé partout de la même date, 373 de l'ère des Séleucides, soit 61 après Jésus-Christ ⁽²⁾. Cette onomastique offre un mélange de noms grecs et sémitiques fort instructif pour fixer le caractère ethnique des habitants. Chacun d'eux avait ainsi marqué la place qu'il avait le droit d'occuper : l'inscription gravée dans la pierre est l'équivalent de la plaque de cuivre que porte aujourd'hui, à l'église, le prie-Dieu des paroissiens aisés. Car cet édifice singulier avait certainement une destination religieuse : c'est ce que prouve à la fois l'autel et une dédicace, inscrite sur une dalle de calcaire retrouvée dans les décombres ⁽³⁾. Elle nous apprend qu'Ammonios, fils d'Apollophanès, fils de Séleucus, a fait construire ce monument pour son salut, celui de Lysanias et de ses frères, en l'an 343, c'est-à-dire 31 après Jésus-Christ. Cette

⁽¹⁾ POSTDOXUS dans ARNÉSÉE, V, 210 f; XII, 257 e (*Fragn. Hist. Græc.*, III, 258); cf. IV, 176 b.

⁽²⁾ Une partie des gradins supérieurs de droite n'est plus en place. Ils ont été enlevés il a quelques années par des Bédouins en quête de pierres et c'est de là que proviennent les deux inscriptions publiées par Hiller von Gärtringen d'après des copies et estampages

de Sarre (*op. cit.*, p. 393 ss.). Trompé par des indications insuffisantes, cet épigraphiste, cependant expert, a réuni deux fragments qui n'appartiennent pas à la même pierre, il faut lire le début de la partie de droite: γοτ' Ἀβρόφια...

⁽³⁾ J'en ai reproduit le texte dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 12 janvier 1923.

date est la plus ancienne que nous ayons relevée à Ṣālihiyeh. Trente ans plus tard des notables de la ville se mettaient d'accord pour embellir l'édifice en y disposant des gradins de pierre, qui remplacèrent sans doute du bois ou de la maçonnerie. Ils s'y installaient sur des coussins pour assister aux cérémonies sacrées⁽¹⁾.

C'est probablement à une bienfaitrice du sanctuaire que fut élevée une statue de pierre calcaire retrouvée en place debout sur son socle, à gauche de la porte conduisant à l'autel. Le socle portait son nom dont il ne reste que quelques lettres. La statue représente une femme vêtue d'une tunique dont les plis retombent sur ses pieds, le corps et les bras sont étroitement drapés dans un manteau, qui recouvre aussi la tête (pl. XIII, 2). La facture ne manque pas d'habileté, mais le type est banal⁽²⁾.

Des morceaux de sculpture plus remarquables furent exhumés des ruines d'une construction voisine de celle-ci et qui était certainement aussi consacrée au culte. On en déblaya seulement une partie durant les derniers jours de notre campagne; au fond d'une petite salle de 5 m. 10 sur 2 m. 77 s'ouvre une niche à laquelle on accède par deux marches et qui est occupée par un socle de pierre moulurée, probablement un morceau de corniche retourné : deux cavités ménagées dans la surface supérieure ont servi à y fixer une grande statue, qui a disparu. Mais on a retrouvé dans cet édifice, outre les restes d'une inscription écaillée, trois statuettes : deux d'entre elles sont en plâtre ou en gypse polychromé et la gaucherie de leur style gréco-oriental montre qu'elles sont des productions d'un atelier local. Ce sont des Victoires avec un haut chignon sur la tête, de grandes ailes qui leur sortent du dos, tenant de la main droite une palme. La partie inférieure de toutes deux est brisée. La troisième statuette, qui est de marbre blanc et mesure 55 centimètres de haut, est d'une valeur artistique très supérieure. C'est une belle réplique du type connu d'Aphrodite posant le pied sur une tortue⁽³⁾ et elle méritera une étude spéciale.

⁽¹⁾ Une disposition analogue existait dans la cour qui précède le temple de Belshamin à Si (Seia) dans le Haurân. Cette cour est entourée d'un portique, sous lequel s'étendent deux gradins, semblables à ceux d'un théâtre; cf. BERTHELEMY, *Ancient architecture in Syria*, dans *Prin-*

celon Expedition, Division III, section A (Southern Syria, p. 379).

⁽²⁾ Reinach, *Rép. stat.*, II, 670 sq.

⁽³⁾ Cf. DROUXA, *Revue de l'Hist. des Rel.*, t. LXXXI, p. 135-144.



1. — Temple aux gradins.



2. — Statue trouvée dans le temple aux gradins.



Chapelle d'Aphrodité.

Il serait impossible d'énumérer ici les vases, les verres, les monnaies et les autres menus objets ou débris qui ont été exhumés du sol de la ville ensablée. Nous nous bornerons donc à des observations générales: il n'y a aucun indice que cette agglomération ait été détruite par une catastrophe violente, incendie ou tremblement de terre. Elle doit avoir été évacuée par ses habitants, qui emportèrent leurs biens les plus précieux, puis probablement visitée à maintes reprises et dépouillée par les nomades. Aussi n'y a-t-on guère trouvé d'objets ayant une valeur intrinsèque: peu de monnaies et seulement de bronze, peu d'objets de métal, aucun bijou. Mais d'autre part, des conditions climatiques exceptionnelles ont assuré la conservation de débris qui n'avaient pas de valeur pour les anciens, mais qui en ont une grande pour nous. De mai à novembre, durant huit mois de l'année, il ne pleut pas à ŠaliḤiyeh et pendant l'hiver les averses sont des ondées brutales qui s'écoulent en torrents, mais ne détrempent guère le sol jusqu'en ses profondeurs. Dans les endroits abrités, le sable reste aussi sec que celui de l'Égypte et des matières aisément périssables, le bois, le cuir, le chanvre, la vannerie, s'y sont étonnamment conservées. Ces circonstances favorables nous ont valu une des découvertes les plus inattendues qui aient été faites durant nos fouilles: celle de feuillets de parchemin, rongés des vers, mais portant une écriture encore parfaitement lisible. Outre des restes de comptes privés, on y trouve des fragments d'actes juridiques: vente de terres, prêt d'argent, constitution d'hypothèque, et une page presque intacte nous a transmis la fin d'une loi sur les héritages énumérant dans leur ordre les parents à un degré successible⁽¹⁾.



Tout à l'extrémité de la ville, dans l'angle que forment le mur ouest et le mur nord des fortifications, s'élevait le temple des dieux palmyréniens, où ont été retrouvées les peintures qui constituent le legs artistique le plus précieux que nous ait laissé ŠaliḤiyeh. La destination exacte de l'édifice sacré nous a

(1) M. Haussoullier a bien voulu se charger de commenter ce texte important avec sa grande connaissance du droit grec et il l'a

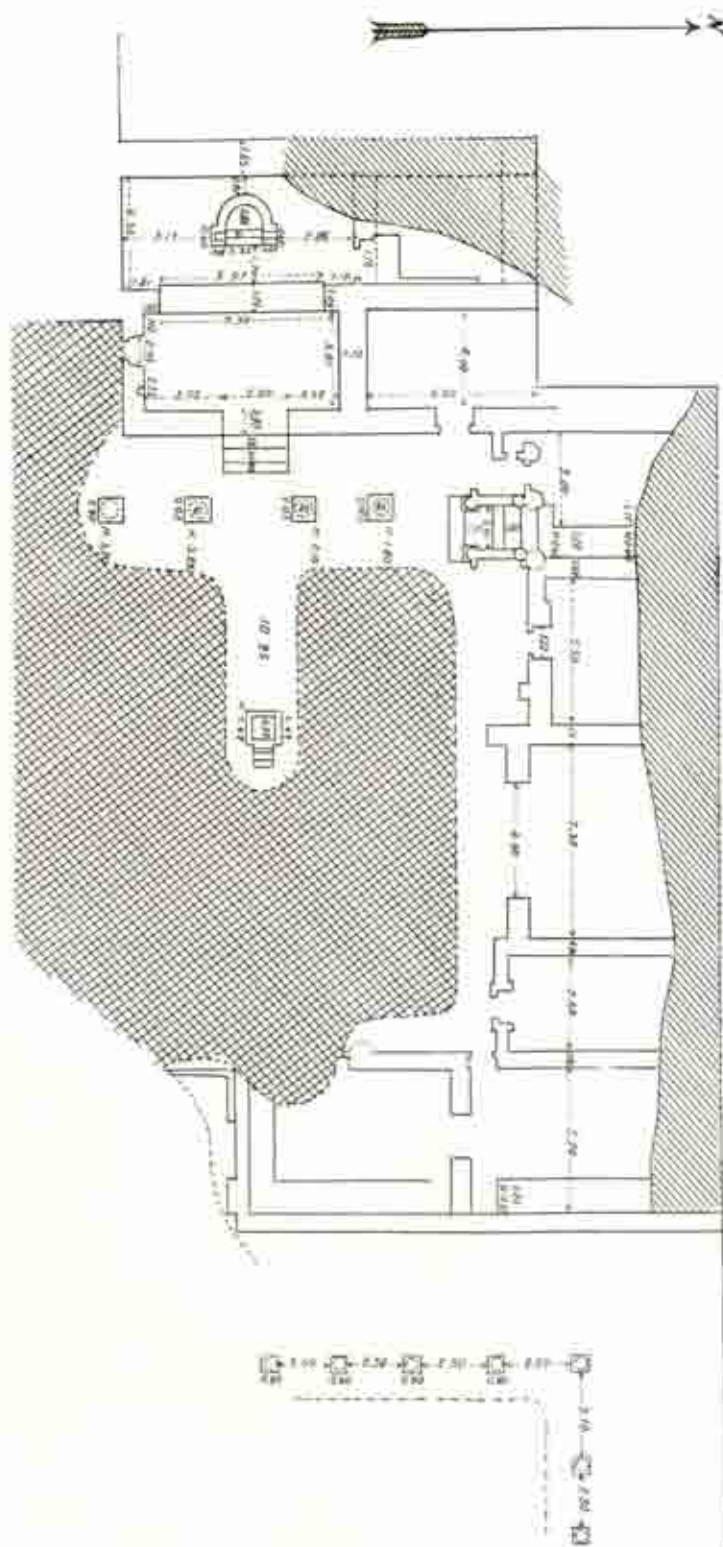
communiqué à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 2 mars 1923.

été révélée par les graffites tracés dans le plâtre de ses parois: ils nous ont appris qu'on y adorait Zeus Μένιπτρος, c'est-à-dire Baalsamin, Iarhibol et Aglibol, la grande triade de Palmyre⁽¹⁾, et si le sanctuaire est ainsi éloigné du cœur de la cité et adossé à une des tours de l'enceinte, c'est que probablement il fut à l'origine la chapelle de troupes palmyréniennes qui tenaient garnison dans la place, comme il le resta d'ailleurs à l'époque romaine.

Les fouilles ont dégagé entièrement, jusqu'au pavement de blocs rectangulaires, le temple décrit par M. Breasted⁽²⁾ et elles ont confirmé dans son ensemble la description que celui-ci en a donnée (pl. XV). Il est exactement orienté, avec la porte tournée vers le Levant, et comprend deux salles rectangulaires, séparées par une large baie, qui mesurent l'une, celle du fond, 8 m. 60 sur 4 m. 30 et l'autre 7 m. 50 sur 4 mètres. Au milieu de la première s'élève, entièrement isolé, un édicule semi-circulaire s'appuyant à deux gros piliers, où sont ménagées deux petites niches. Cet édicule, dont l'ouverture est tournée vers l'entrée du sanctuaire, devait abriter la statue du dieu ou des dieux adorés dans le temple. Un sondage pratiqué devant l'édicule n'a révélé l'existence d'aucune crypte. Une porte conduit de la salle postérieure dans une pièce contiguë, au nord, et une seconde porte de la salle antérieure dans une autre pièce, au sud, qui n'a malheureusement pas pu être déblayée. Vers l'est, on descendait par quatre marches sous un portique ou narthex soutenu par quatre colonnes, dont les bases ont été retrouvées. Devant ce narthex, s'étendait une cour, dont une partie a été dégagée. En son milieu, se dressait un grand autel de maçonnerie, suivant une disposition habituelle dans les temples sémitiques et qui s'est conservée jusqu'à l'époque romaine. Adossé au mur nord de cette cour, un second édicule, rectangulaire, dont les murs latéraux se terminaient par deux pilastres, paraît avoir été consacré par quelque dévot à une divinité admise, sinon dans le temple, du moins dans l'enceinte sacrée. Cette cour était entourée, au moins de trois côtés (celui de l'ouest n'a pas été exploré), par des chambres qui doivent avoir servi de demeures aux prêtres et aux serviteurs de Zeus. A l'est, derrière le mur de clôture de ces dépendances du sanctuaire, s'étendait une place publique avec un portique dont la colonnade longe ce mur et, au nord, le rempart de la ville en contournant une de ses tours (pl. XVI, 1).

(1) CL. DE VOGÜÉ, *Inscr. sémit.*, n° 93; CHABOT, *op. cit.*, p. 74 ss.

(2) BREASTED, *l. c.*, p. 184 ss.



Plan du Temple des dieux palmyréniens.
Communiqué par le Commandant Eugène Renard.



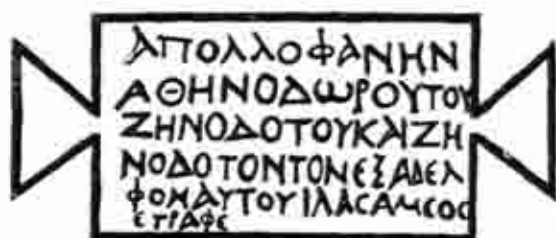
1. — Place entourée d'un portique, vue de la cour du temple.



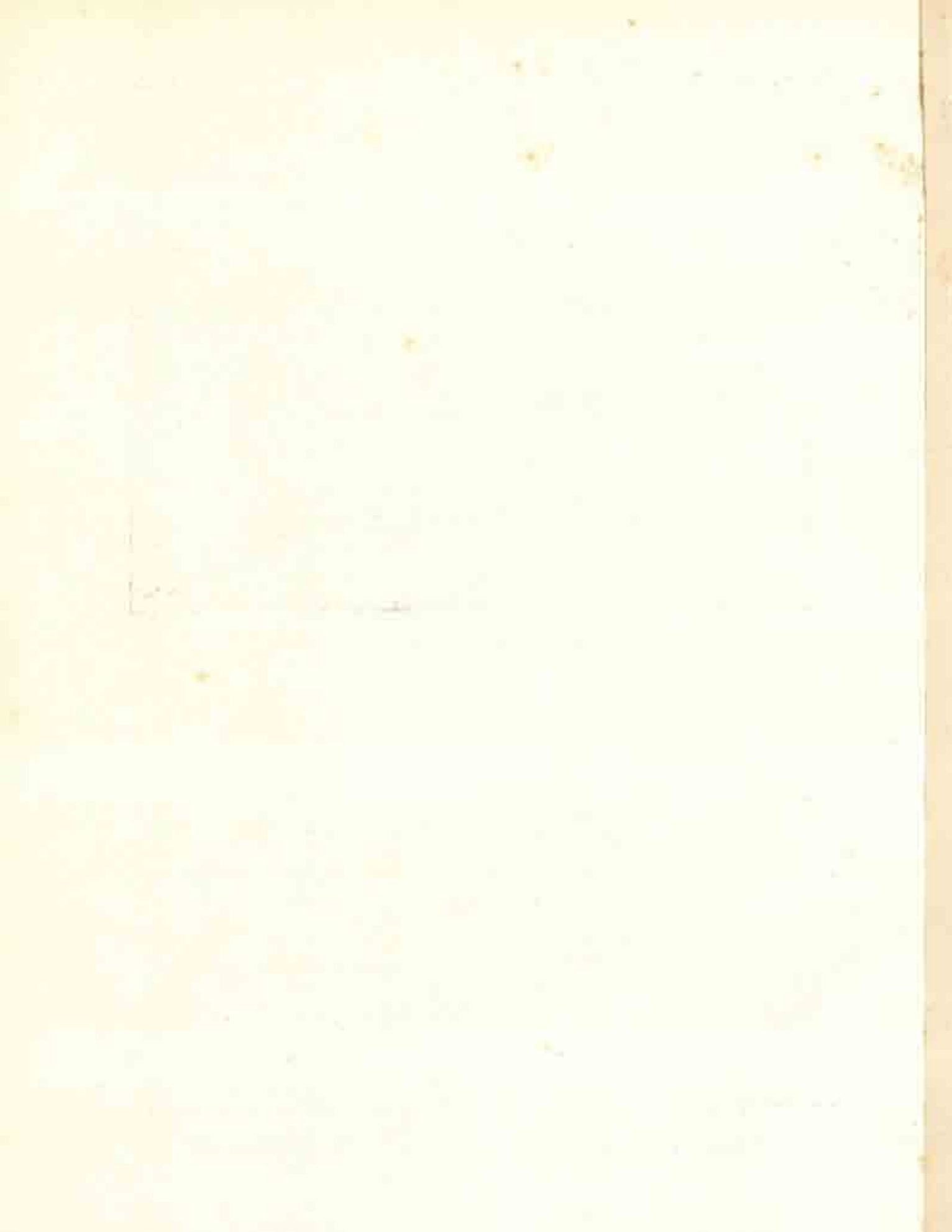
2. — Dédicace de l'année 114.

ΛΥΓΙΑΣ
ΑΧΙΔΑ
ΛΥΓΙΑΣ ΒΑΡΓΑΤΟΥΣ

3. — Inscriptions peintes.



4. — Inscription peinte.



Au cours des travaux de déblaiement, deux inscriptions importantes furent mises au jour : l'une, latine, est gravée sur une dalle qui se trouvait scellée dans le pavement même du temple. Elle porte une partie d'une dédicace⁽¹⁾ à Alexandre Sévère, qui fut martelée après la condamnation de la mémoire de ce prince. Datée de l'année 229 ou 230, c'est-à-dire au moment où Ardashir, ayant renversé la dynastie parthe, menaçait la frontière romaine, elle a été consacrée à l'empereur et à sa mère Julia Mamaea par la XX^e cohorte de Palmyréniens, qui tenait garnison dans la forteresse.

L'autre inscription exhumée des décombres de la cour, au nord de l'entrée du temple, paraît se rapporter à la construction d'une des demeures qui l'entourent (pl. XVI, 2). Elle nous apprend qu'en l'an 426 des Séleucides ou 114 ap. J.-C., Lysias, fils de Conon, fils de Patroclès, fit élever une maison pourvue d'un étage « par piété envers Zeus et pour son bien-être et celui de ses descendants ». Il unissait ainsi sa dévotion envers le dieu au souci de son propre confort. Cette dédicace, qui s'applique à une dépendance du sanctuaire, fixe pour la construction de celui-ci un *terminus ante quem*, de même que la première nous apprend que le temple était encore affecté au culte vers le milieu du II^e siècle. Nous allons voir que ces deux textes nous fournissent en même temps des données précieuses pour dater les peintures qui décorent le monument.



Ces peintures se divisent en deux groupes séparés par la place qu'elles occupent comme par leurs caractères intrinsèques et dont la différence frappe dès qu'on les compare. Les premières s'étendaient sur le mur ouest — celui du fond, en grande partie écroulé aujourd'hui⁽²⁾, — sur le mur sud dans les deux salles et sur le pilier qui les sépare. Les secondes occupent la paroi du nord dans la salle antérieure — cette partie de la salle postérieure a disparu — et la portion de la paroi contiguë de l'est, qui s'étend jusqu'à la porte d'entrée. Leurs dimensions diffèrent comme leur technique. Les unes figurent des personnages de grande nature placés dans un décor architectural; elles se distinguent par une riche variété de nuances et témoignent d'une application

⁽¹⁾ On trouve dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscri.*, t. c., le texte de cette dédicace, telle qu'elle a été restituée par M. Cagnat.

⁽²⁾ Cf. BARASTRO, l. c., p. 199.

consciencieuse à rendre les plis des vêtements, les traits des visages, parfois le modelé des nus. Elles sont l'œuvre d'artistes dont les procédés très particuliers sont imparfaits, mais qui les mettent en œuvre avec habileté. Les tableaux de l'autre groupe, qui sont de dimensions beaucoup plus petites, sont aussi d'une exécution beaucoup plus sommaire : leur auteur ne fait usage que de quatre tons, le noir, le rouge brun, le bistre, le jaune, exceptionnellement du rose ; les visages ne sont qu'ébauchés, toutes les figures enlevées d'un trait rapide sans grand souci d'exactitude et certaines d'entre elles paraissent dues à un dessinateur occasionnel plutôt qu'à un artiste de profession.

Les planches en couleurs de M. Breasted et la description précise qui les accompagne ont déjà fait connaître deux des fresques de la première série. Malheureusement, le tableau principal, celui du sacrifice de deux prêtres en présence de la famille de Conon, est aujourd'hui affreusement mutilé. Les Bédouins, par scrupule religieux, ont gratté les visages ou crevé les yeux de tous les personnages. De plus, la lumière éclatante de la Syrie a terni, les averse ont lavé les couleurs friables des figures restées à découvert et bien des détails de cette grande composition sont aujourd'hui méconnaissables. Il est heureux que M. Breasted ait été en mesure de publier, dans la fraîcheur qu'elle avait encore lorsqu'elle fut exhumée du sable, une œuvre vouée à une aussi prompte dégradation.

Sur le même mur sud du temple, mais dans la première salle, nous eûmes la joie d'apercevoir, en arrivant, de nouvelles peintures, telles qu'elles venaient d'être rendues à la lumière. Dans un décor architectural, entre des colonnes torsées de couleur rose, trois personnages sont debout, rangés sur le même plan. Vêtus d'une tunique à manches, et d'un manteau blanc coupé de bandes de nuances diverses, ils font tous trois le même geste rituel de tremper de la main droite une tige feuillue dans un vase élancé, tandis que leur main gauche avance une patère bleue comme pour faire une libation — une patère de cette faïence couverte d'un émail azuré dont le sol de la ville contient de nombreux débris. Nous connaissons déjà cet acte liturgique qui est celui qu'accomplit un des deux prêtres dans le tableau du sacrifice de Conon ⁽¹⁾. Ce sont des portraits et pour qu'on voie bien leurs traits, ils ont la tête levée, de

⁽¹⁾ BREASTED, *Syria*, III, p. 191 ss. ; cf. p. 209.

face, au lieu de la baisser et de la tourner de profil pour suivre le geste de la main. A côté du troisième personnage, un enfant, dont il ne subsiste que les pieds, était appuyé contre une des colonnes. A droite et au-dessus, étaient peints d'autres tableaux analogues, mais il n'en reste que peu de chose.

Des inscriptions peintes en noir se lisent sous les trois premiers portraits. Les deux premières (pl. XVI, 3) donnent simplement les noms des modèles représentés : Λυσίας Ἀχισία, Λυσίας Βαργάτου « Lysias, fils d'Achîas », « Lysias, fils de Bargatès ⁽¹⁾ », mais le troisième, tracé dans un cartouche, est d'une tout autre importance (pl. XVI, 4) :

Ἀπολλοφάνην | Ἀθηνοδώρου τοῦ | Ζηνοδότου καὶ Ζη|νόδοτον τὸν ἐξᾶδελ-
φον αὐτοῦ Ἰλάσαμσος | ἔγραψε.

Nous apprenons ainsi qu'Ilasamsos a peint Apollophane, fils d'Athénodore, fils de Zénodote et son cousin germain Zénodote, l'enfant debout près de lui. Nous avons donc ici une signature d'artiste et elle révèle l'origine de celui-ci. On ne pourrait rêver nom plus purement sémitique. Ilasamsos, théophore du même type que Ἐλαδῆλος (Elahbêl) ⁽²⁾ et autres formations semblables, veut dire « le Soleil est dieu ». L'auteur de cette peinture n'est donc pas quelque Grec appelé de loin, mais il appartenait à une école indigène et sa technique reste probablement fidèle, au moins en partie, à d'antiques traditions orientales. Un détail de la composition suffit à nous prouver cette longue persistance des procédés ici employés. Les fresques de Kusjr-Amra, qui datent du ix^e siècle de notre ère, nous montrent comme à Šāliḥīyeh des personnages séparés par des colonnes torsées de couleur rose ⁽³⁾ et les mêmes colonnes torsées sont déjà employées d'une façon semblable dans les sarcophages du type dit de Sidamara ⁽⁴⁾.

L'époque de ces fresques est déterminée par l'inscription de l'an 114 découverte dans la cour du temple. En effet Conon, fils de Patroclès, qui y est

⁽¹⁾ Comparer le nom juif Ἀχίσις—α (I, Reg., XIV, 3; Josèphe, Arch., VIII, 1, 8 et VI, 6, 2). Un Barguthès, Ituréen, est nommé C. I. L., III, 4371. Le nom se retrouve dans les graffiti de Šāliḥīyeh.

⁽²⁾ Ἐλαδῆλος = Elahbêl à Palmyre : CIG 4505; CHABOT, op. cit., p. 91. Cf. BÄCKSTRÖM, Syria. — IV.

Beiträge zur Semit. Religionsgesch., p. 303. L'autre partie du nom se retrouve à Palmyre dans Ἀφελάουτος (homme du Soleil), Waddington, 2587; VOUGÉ, Inscr. sem., 2.

⁽³⁾ MUSIL, Kusjr-Amra, pl. XV, XVII, XVIII.

⁽⁴⁾ Cf. MENDI, Catal. du Musée ottoman, I, 294; cf. Cat. du Musée de Brousse, pp. 85-86.

nommé, est représenté dans la grande scène de sacrifice avec son fils Lysias alors encore imberbe. Les œuvres de ce groupe étroitement uni sont donc antérieures de quelques années à cette dédicace et probablement contemporaines de la fondation du sanctuaire, qui doit se placer dans les dernières années du 1^{er} siècle. Elles se rattachent à l'école de Palmyre où des artistes habiles travaillaient alors pour des marchands opulents ⁽¹⁾. Nous avons noté naguère quelle était l'importance de la découverte de M. Breasted pour la connaissance de la peinture gréco-syrienne et pour celle des origines de l'art byzantin ⁽²⁾. Les précisions que nous avons obtenues et l'œuvre nouvelle que nous pourrions reproduire rendront plus précieuses encore pour les historiens ces tableaux où l'on peut saisir l'emploi de procédés manifestement empruntés à la vieille technique orientale et qui se rapprochent étonnamment, d'autre part, de celle du moyen âge.

..

Passons au second groupe de fresques. Sur le mur nord, M. Breasted n'avait pu photographier dans des circonstances défavorables, à la tombée du jour, qu'une seule scène, celle du tribun offrant en présence du drapeau et à la tête de ses soldats un sacrifice aux empereurs, à ce qu'on croyait. Nous avons pu en obtenir des reproductions plus fidèles, qui précisent de nombreux détails. C'est ainsi que les femmes nimbées et tourelées qui, d'après les légendes inscrites à côté d'elles, représentent la Tychè de Palmyre et la Tychè de Doura sont accompagnées de figures accessoires. Sous les rochers qui portent la seconde, un personnage barbu plongé dans l'eau jusqu'à mi-corps rappelle que Doura s'élevait au bord de l'Euphrate. La déesse tutélaire pose la main sur la tête d'un enfant nu, personnification de la cité qu'elle protège et qui est pour ainsi dire née du fleuve, dont cet enfant semble sortir. Auprès de la Fortune de Palmyre, un lion est accroupi et sous les rochers, une femme portant la main droite à son sein, figure la « source bénie » qui assurait la vie à la cité du désert. L'adjonction de ces personnifications des eaux complète la ressemblance de nos Τύχαι avec celle qu'Eutychidès avait sculptée pour Antioche ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Cf. sur tout ceci les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscri.*, I, c.

⁽²⁾ *Syria*, t. III, p. 208 s.

⁽³⁾ Cf. *Syria*, t. c., p. 203.

Les particularités de l'armement des trois statues divines auxquelles le sacrifice est offert, rendent peu vraisemblable que ce soient des images impériales et elles donnent une valeur nouvelle à l'interprétation suggérée par M. Clermont-Ganneau, celle qui voit dans ces idoles les trois grands dieux de Palmyre, Malakbel (ou Baalshamin), Iarhibol et Aglibol, souvent représentés vêtus du costume militaire. Toute la signification de la scène et les conclusions qu'on en tirait s'en trouveront modifiées ⁽¹⁾.

A gauche du tableau du tribun, d'autres petites scènes, séparées par des encadrements, occupent ce même mur nord. Le registre supérieur, dont le haut est mutilé, nous montre une femme étendue à qui un serviteur, couronné de roses, apporte des mets sur un plateau, représentation qui rappelle celle du « banquet funéraire », si fréquente à Palmyre. Plus loin, quatre sacrificateurs font des offrandes sur autant d'autels. Le registre inférieur est subdivisé en plusieurs petits tableaux: Hercule appuyé sur sa massue; un jeune homme, la main droite levée, faisant le geste de l'adoration; une chèvre, un bœuf, une femme, la tête nimbée, debout, de face, et trois autres personnages drapés. Au-dessous de ces tableaux, sont incrites en gros caractères les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec. Ces lettres, symboles des éléments du monde et des astres du ciel, que désigne le même nom de *στοιχεῖα*, ont pour les anciens un caractère sacré et on les trouve fréquemment employés en magie sur les phylactères et en astrologie comme substituts des douze signes du zodiaque ⁽²⁾. Elles ont certainement aussi dans notre temple une signification religieuse, qu'il est difficile de définir exactement.

Sur le pilier voisin, sont représentées des armes. L'arc, le carquois et les flèches rappellent que les Palmyréniens étaient réputés comme archers ⁽³⁾ et servaient surtout comme *sagittarii* dans l'armée romaine. Ces *sagittarii* sont d'ailleurs nommés dans un graffiti latin tracé sur le mur d'une des tours de l'enceinte, sur lequel est peint aussi en noir et en rouge un curieux talisman contre le mauvais œil: un poignard et un harpon sont dirigés vers

(1) La statue du milieu porte sur la main droite une sphère céleste, et semble ainsi être caractérisée comme étant celle de Baalshamin, « maître du monde ». Cf. *Realencyclop.*, s. v. « Balsamon », et CHABOT, p. 73 ss.

(2) DIETRICH, *ABC Denkmäler* dans *Kleine*

Schriften, 1911, p. 202 ss.; BOLL, *Sphaera*, 1903, p. 469 ss.; *Cat. codicum astrol. græc.*, V, p. 116 et surtout DOUSSIER, *Das Alphabet in Mystik*, 1922, p. 69 ss.

(3) APPIEN, *Bell. civ.*, V, 9: ... τοῖς πρὸς τὴν παράσταν ἑξαίρετος.

la pupille d'un gros œil qu'attaquent aussi un oiseau et des serpents ⁽¹⁾.

Enfin, la paroi de l'est, entre la porte d'entrée et la paroi du sud, est décorée de deux scènes superposées, étroitement apparentées. Celle du bas est seule conservée tout entière. Dans un paysage, que figurent quelques arbustes tortus, un homme est assis sur un rocher, la tête tristement appuyée sur la main gauche; trois compagnons s'avancent en tendant les bras vers lui et, détail caractéristique, le troisième s'appuie sur un long gourdin ou une béquille et paraît boiteux. Ces mêmes personnages autrement groupés, réapparaissent dans le registre supérieur, qui est fort endommagé. L'interprétation de cette scène reste à trouver.

Cette série de petits tableaux est manifestement postérieure aux grandes fresques qui forment le premier groupe. La représentation du tribun sacrifiant permet de l'attribuer avec certitude à l'époque romaine. Les noms inscrits à côté du prêtre dans cette composition, Θέμης Μοχίου ιερέως, sont palmyréniens ⁽²⁾, et les soldats qui y figurent appartiennent sûrement à la cohorte de Palmyréniens mentionnée dans l'inscription latine de l'an 229, citée plus haut (p. 47), qui formait la garnison de la ville. Il est probable qu'elle n'a gardé cette forteresse qu'à partir de Septime Sévère (p. 57) et la date de nos peintures ne serait donc pas antérieure au commencement du III^e siècle.



Quel est le nom de cette place forte? Le tableau du tribun l'indiquait déjà clairement: en plaçant la Tychè de Doura, à côté de celle de Palmyre, la cohorte qui y offre un sacrifice a voulu certainement rendre hommage à la cité dont elle assurait la défense, en même temps qu'à celle dont elle était originaire. On ne comprendrait pas qu'elle eût invoqué la Fortune de deux villes étrangères et pas celle de la ville où elle résidait. Un précieux passage d'Isidore Charax nous apprend que Doura « ville de Nicanor, fondation des

⁽¹⁾ Une peinture analogue, mais plus compliquée, a été trouvée à Palmyre (FARMAROWSKI, *Izvestija*, de l'Institut archéol. russe de Constantinople, VIII, 1903, p. 193 ss. et pl. XXVII; cf. CHANOR, *op. cit.*, pl. XVI, 3), et l'on connaît en Occident plusieurs autres représentations

semblables, qui ont été souvent reproduites (SAGLIO-POTTIER, *Dict. ant.*, II, p. 987; CAGNAT et CHANOR, *Manuel d'archéologique*, II, p. 197 ss., etc.).

⁽²⁾ Cf. *Comptes rendus Acad.*, I, c.

Macédoniens, est appelée par les Grecs Europos⁽¹⁾ ». Or, un acte dont les restes subsistent sur un des parchemins recueillis à Šaliḥiyeh, fait mention de témoins honorables *ἄνθρωποι ἐκ τῆς Εὐρωπῆς*, « citoyens d'Europos de père en fils ». Ce texte fournit ainsi une confirmation bienvenue de la notice du géographe⁽²⁾.

Les documents que nous avons recueillis nous permettent aujourd'hui de retracer à grands traits l'histoire de cette ville qui, hier encore, n'était connue que par quelques vagues mentions des écrivains. Europos est une de ces colonies grecques qui, dès la fin du iv^e siècle, furent échelonnées le long de l'Euphrate pour garder les passages du fleuve, empêcher les déprédations des nomades du désert, et assurer les communications entre la Méditerranée et les stratégies orientales du royaume des Séleucides⁽³⁾. Les avantages stratégiques de la position qu'elle occupait avaient déjà frappé les rois de Ninive, qui durent l'occuper, car « Dour », « Dourou », signifie en assyrien « place forte »⁽⁴⁾.

La ville nouvelle fut fondée par Nicanor, général fameux qui gouverna plusieurs provinces et notamment la Mésopotamie⁽⁵⁾ avant d'échouer, en 312, dans sa révolte contre Séleucus I^{er}. Les premiers colons furent des Macédoniens⁽⁶⁾, à qui l'on distribua des terres, et les descendants de ce petit groupe d'émigrés restèrent fidèles à travers les siècles aux traditions de l'hellénisme. Son droit, si l'on en juge par le fragment sur les successions, qui a été retrouvé (p. 45) resta toujours foncièrement grec, et emploie le langage de celui

(1) ISID. CHARAX, *Mans. Parth.*, I : Δούρα, Νικάνωρος πόλις, κτίσμα Μακεδόνων, ὑπὸ δὲ Ἑλλήνων Εὐρωπῆς καλεῖται. Une autre ville d'Europos était située en amont sur l'Euphrate à Djérablous. Les mêmes noms se répètent fréquemment dans les fondations des diadoques. Europos est une localité de Macédoine.

(2) On plaçait auparavant Doura sur la rive gauche de l'Euphrate en face de Šaliḥiyeh, or il est probable que son territoire s'étendait, en effet, au delà du fleuve et qu'une tête de pont y avait été construite pour défendre le passage. J'ai examiné cette question dans mon rapport à l'Académie.

(3) Sur ces colonies de l'Euphrate, cf. BAVANS, *The house of Seleucus*, 1902, I, p. 299 ss.

(4) Ce nom survit peut-être dans celui du lieu dit El Doarra qui est situé à une lieue en

amont sur l'Euphrate. Les Arabes l'expliquent comme signifiant le « conde », le « tournant », mais ce pourrait bien être là une étymologie populaire. Peut-être, comme me le fait observer M. Dussaud, est-ce l'Eddara de Ptolémée, V, 48.

(5) PLINIE, VI, 30, 117, parle d'une Antioche fondée en pays arabe « a praefecto Mesopotamiae Nicanore ». Nicanor était stratège de Cappadoce en 321, de Médie, au moment de sa rébellion en 312; Cf. RAVENNAS, II, 43 : *Dura Nicanoris*.

(6) CHARAX, l. c. Si l'on pouvait se fier à un détestable historien dont se moque Lucien (*De hist. conscr.*, 28), ils seraient venus d'Édesse, non point évidemment d'Édesse en Osroène, mais d'Édesse en Macédoine, qui était toute proche d'Europos.

d'Athènes. Un connaisseur expert note à propos de la corniche décorée de sujets bachiques dont nous avons parlé (p. 42) que « le caractère hellénistique s'y manifeste plus purement que dans aucun autre morceau, même d'époque sûrement alexandrine, de Mésopotamie, d'Assyrie ou de Babylonie ⁽¹⁾ ». On pourrait faire la même observation avec plus de raison encore à propos du beau marbre figurant l'Aphrodite à la tortue (p. 44). Sous l'influence de cette aristocratie, la population sémitique prit au moins le vêtement extérieur de l'hellénisme et traduisit parfois ses noms dans une langue, qui était celle de la civilisation ⁽²⁾. Mais l'onomatologie même prouve que le sang arabe ou araméen se mêla largement à celui des familles européennes, où entrèrent bientôt par des alliances les héritières indigènes.

Nous n'entendons guère parler de cette petite colonie à l'époque des Séleucides. Toutefois, Polybe racontant la révolte de Molon, satrape de Médie, contre Antiochus, en 221, nous dit qu'après avoir pris Séleucie, il réussit à s'emparer de la Mésopotamie jusqu'à Doura et de la Parapotamie jusqu'à Europos ⁽³⁾. Le passage prête à confusion, mais la ville de Doura mentionnée ici doit être celle, homonyme de la nôtre, qui se trouvait sur le Tigre et, la Parapotamie étant la région, peuplée de tribus arabes, qui s'étend à l'ouest de l'Euphrate en face de la Mésopotamie ⁽⁴⁾, Europos est certainement Šalīḥīyeh et non Djérablous. Cette autre Europos, située en plein pays grec, dans la Cyrrestique, est d'ailleurs beaucoup trop au nord pour être celle qu'atteignit Molon. Le texte de Polybe fournit donc un indice de l'importance de notre forteresse sous les rois d'Antioche.

Après le démembrement de l'empire Séleucide, Doura-Europos dut être soumise par les Parthes à un état de vassalité plus ou moins étroit, et la conquête de la Syrie par Pompée en 64 ne l'atteignit pas. Elle resta longtemps en

⁽¹⁾ HERTZFELD, *op. cit.*, II, p. 392.

⁽²⁾ Un Περσέδης Μαγγελταίω se fait appeler Ἀθηναῖος Ἀριστοδήμου (*Comptes rendus*, I, c.), etc.

⁽³⁾ POLYBE, V, 48, 16: Τὴν Παραποταμὴν μέχρι πύλης Εὐρώπου κατέχευε, τὴν δὲ Μεσοποταμίαν ἕως Δούρων. Le passage a été discuté par Droysen (*Hist. de l'hellénisme*, trad. fr., t. II, p. 741) qui le corrige à tort. Edouard Meyer en a défendu la vraie signification (dans la *Realenc.*,

s. v. « Europos », n° 3), malgré l'opinion contraire de Benzinger (*ibid.*, s. v. « Dura » n° 1).

⁽⁴⁾ STRAB., XVI, 2, 11, p. 733: Ὁμορος δὲ ἐστὶ τῇ Ἀσσυρίᾳ πρὸς τῷ μὲν ἢ τῶν πελάγεων Ἀράβων καλουμένη Παραποταμία... παραπλήσιος δὲ τίσι τοῖς ἐν Μεσοποταμίᾳ γόμεσιν. Cf. POLYBE, V, 48, 69. — PLIN., VI, 27, 31 donne le même nom de Parapotamia à une autre région, proche du Tigre, qui avait pour ville Dabitha.

dehors de la sphère d'influence de Rome. Une preuve curieuse en est fournie par son calendrier. Vers le début de notre ère, en Asie Mineure et en Syrie, le calendrier macédonien fut adapté au calendrier Julien et les mois du premier devinrent les équivalents exacts de ceux du second; il n'en fut pas ainsi à Doura, qui continua à se servir du vieux calendrier macédonien luni-solaire comme le prouve la mention, deux fois répétée dans les graffites du temple de Zeus, d'un mois Dystros intercalaire (Δύστρος ἐμβόλιμος) ⁽¹⁾.

Toutefois, l'annexion de la Syrie par Pompée, ne tarda pas à avoir indirectement une influence considérable sur la destinée de Doura. En étendant la paix romaine jusqu'au désert, l'Empire assura la sécurité des échanges entre l'Orient et l'Occident, et le commerce des caravanes prit bientôt un développement jusque-là inconnu. On sait quelle merveilleuse prospérité commença alors pour Palmyre, entrepôt des denrées de l'Europe et de l'Asie. Protégée par sa ceinture de sables, elle avait su garder son indépendance entre les Romains et les Parthes, qui dans leurs dissensions recherchaient son amitié ⁽²⁾. Doura, on n'en peut douter, subit à ce moment sa suzeraineté politique, en même temps qu'elle adoptait ses dieux, son art et ses mœurs. Appien ⁽³⁾ raconte qu'Antoine, convoitant les richesses de Palmyre, tenta, en 41, un raid de cavalerie contre elle mais que les habitants transportèrent leurs biens au delà de l'Euphrate, prêts à s'y défendre sur la rive opposée, et laissèrent prendre au conquérant une ville sans butin: ce récit suppose que la ligne du fleuve était déjà alors tenue par les Palmyréniens. Au commencement du II^e siècle de notre ère, ceux-ci avaient une garnison à Anah, située dans une île en aval de Doura, sur la route des caravanes venant de Séleucie et du golfe Persique ⁽⁴⁾. Cette grande voie commerciale et militaire côtoyait la rive orientale de l'Euphrate ⁽⁵⁾, mais à Doura on pouvait franchir le puissant cours d'eau et, quittant ses bords, traverser en droite ligne le désert jusqu'à sa capitale ⁽⁶⁾. Les marchands s'y équipaient pour

⁽¹⁾ J'ai dit quelques mots de cette question, *Comptes Rendus Acad. Inscr.*, I, c.

⁽²⁾ *PLIN.*, *Hist. nat.*, V, 28, 8.

⁽³⁾ *APP.*, *Bell. civ.*, V, 9; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Odeinat et Vaballat dans Revue biblique*, 1920, p. 419.

⁽⁴⁾ Cf. *Syria*, III, p. 210, n. 4.

⁽⁵⁾ L'importance primordiale de cette route dans l'antiquité est mise en relief par HANZELD,

l. c., II, p. 367. Celle de la route qui longe la rive droite, seule suivie aujourd'hui, date de l'époque des Khalifes.

⁽⁶⁾ L'ingénieur Černik assure qu'on peut encore se rendre directement de ŠāliḤīyeh à Palmyre; cf. *Syria*, t. III, p. 203, n. 2. Au moyen âge une piste conduisait de Bahaba (Cf. p. 40, n. 4) à Palmyre par Suchnê (Jns. BATOUTA, IV, 1838, p. 314, éd. Deffrémery).

ces étapes malaisées et, en échange de sa sujétion, Doura participait ainsi aux profits d'un fructueux trafic. A l'époque contemporaine, la ville de Deir, passage de l'Euphrate, nœud de pistes caravanières, a dû son développement rapide à des raisons économiques analogues. La vie des Bédouins d'aujourd'hui est restée celle des Scénites d'autrefois et ces « hommes de la tente » devaient venir à Europos troquer leurs chameaux, leurs chevaux et leur bétail, leurs laines et leurs peaux contre des armes, des ustensiles, des tissus et des épices. C'est au premier siècle de notre ère qu'y furent construits les édifices dont nous connaissons la date : en 31, sous le règne de Tibère, le sanctuaire dont les gradins portent les noms de l'aristocratie locale (p. 43) et peu avant l'an 100, le temple de Zeus-Baalshamin richement décoré de peintures. Ces embellissements sont des indices sûrs du bien-être dont jouissait la petite ville qui gardait pour Palmyre une des portes de l'Orient.

En 115, Doura vit passer les armées de Trajan marchant contre les Parthes, mais nous n'avons aucune preuve qu'elle ait été occupée alors d'une manière permanente, ni qu'Hadrien y ait maintenu des troupes, lorsqu'il abandonna les conquêtes hasardeuses de son prédécesseur. Nous pouvons encore moins affirmer que ce fut ce prince qui construisit le château actuel, dont la masse imposante domine encore la vallée de l'Euphrate ⁽¹⁾.

Toutefois, la position singulièrement forte de cette place put engager les Romains à en faire une base d'opérations contre leurs ennemis séculaires durant la période d'expansion de l'Empire vers l'Orient. Un fait paraît certain : c'est sous les murs de Doura-Europos qu'en 162, Lucius Verus infligea aux Parthes, qui cherchaient à s'opposer à l'invasion de leur territoire, une défaite écrasante, qui lui ouvrit la route de Ctésiphon ⁽²⁾. Mais déjà en 175, les

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 41.

⁽²⁾ On place généralement le théâtre de cette bataille à Europos-Djérahblous, qui est dans la Cyrrestique, en territoire romain et l'on suppose que Verus y força le passage de l'Euphrate. Mais Lucien, qui seul nomme Europos, raille un historien de cette campagne (*De hist. conscr.*, 24; cf. 30, 28) qui la mettait à deux étapes de l'Euphrate en Mésopotamie. Cette erreur s'explique seulement s'il s'agit d'Europos-Doura : celle-ci était située en effet à deux étapes

non de l'Euphrate, mais du Chaboras (Khabour) son affluent, qui marquait la frontière entre le royaume des Parthes et l'Osroène (AMMIEN MARC., XXIII, 5; XXIV, 4, 5; ZOSIME, III, 14, 2; cf. *Syria*, III, p. 240, n. 1). Il s'ensuit que Verus suivit la même route que choisit plus tard Julien et que leur avait montré à tous deux le premier conquérant de Ctésiphon, Trajan. En descendant la vallée de l'Euphrate Verus avait dû livrer bataille à Soura et à Nicéphorium (Bakka); cf. LUCIEN, c. 29;

Parthes paraissent avoir été de nouveau maîtres de la ville⁽¹⁾. Seulement lorsque Septime Sévère, en 199, eut réduit en province tout le pays qui s'étend entre l'Euphrate et le Tigre, il dut occuper Doura pour assurer des communications directes à travers le désert avec le territoire annexé. Ce fut lui probablement qui donna à garder la forteresse à la XX^e cohorte de Palmyréniens que nous y trouvons, en 229, faisant une dédicace à Sévère Alexandre⁽²⁾. Celui-ci paraît avoir passé lui-même par Palmyre et Doura lorsqu'en 232 il marcha contre Ardachir⁽³⁾.

Des Palmyréniens ne durent pas contribuer beaucoup à romaniser une ville où leur tribun devait être à peu près le seul représentant de la culture latine. En dehors du temple où ce tribun s'est fait représenter avec sa troupe, les traces laissées à Doura par la domination des Césars sont peu nombreuses. Sur le mur extérieur d'une tour, se lisent, tracés à la pointe dans le crépi, les noms de quatre *Aurelii* appartenant à un corps d'archers (*sagittarii*)⁽⁴⁾. C'est jusqu'ici le seul graffiti latin qui ait été mis au jour à Šalihiyeh.

Toutefois, étape d'une grande voie militaire, Doura dut voir camper sous ses murs bien des armées durant les guerres incessantes du III^e siècle. C'est près de là, au delà de l'Euphrate sur la route de Zaïtha, l'étape suivante, que fut traîtreusement assassiné, en 244, le jeune Gordien III revenant d'une expédition contre les Parthes. Les soldats élevèrent à la victime un tombeau monumental au lieu où il avait péri⁽⁵⁾, tandis que son meurtrier, l'Arabe Philippe, se faisait proclamer empereur.

L'exemple de cet officier qui, appuyé sur sa cavalerie de Bédouins, avait su s'emparer de la domination du monde, ne fut pas perdu. Peu d'années après son règne éphémère, Odeinat et Zénobie tentaient de fonder un empire d'Orient, et Doura, échappant définitivement à l'emprise de Rome, vit de nouveau sa destinée étroitement liée au sort de Palmyre. La catastrophe qui ruina à jamais celle-ci, en 273, amena par contre-coup la disparition de sa voisine, qui ne pouvait vivre que de sa vie. Ce satellite fut désorbité, quand disparut l'astre de première grandeur qui lui imprimait son mouvement. Après la victoire d'Aurélien,

FRONTO, *Ad Verum*, II, 4, p. 421, Nabar.

⁽¹⁾ Jalabert, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1907, p. 599 ss.

⁽²⁾ Cf. *supra*, p. 46.

⁽³⁾ *Realencycl.*, s. v. « Aurelius », col. 2536; cf. GUANON, *op. cit.*, p. 46.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, p. 51.

⁽⁵⁾ *Syria*, I, c., p. 212.

Doura ne fut pas réoccupée par les Romains : Dioclétien fixa au Chaboras la frontière de l'Empire, et Circésium, au confluent de la rivière et de l'Euphrate, resta depuis lors la « forteresse extrême ⁽¹⁾ », défendue par les légionnaires. L'antique colonie de Nicanor laissée sans défense et privée de son commerce fut abandonnée par ses habitants. Ses restes, nous l'avons dit (p. 45), ne conservent nulle trace d'un incendie ou d'un assaut : elle périt simplement par impossibilité d'exister. Déjà à l'époque de Constantin un anachorète se retirait dans ses ruines délaissées ⁽²⁾, et lorsqu'en 363 Julien l'Apostat passa en face de son château, on ne put lui montrer que le site dépeuplé de « ce qui avait été autrefois une ville ». Le lion était venu habiter ces lieux que l'homme avait quittés et des troupeaux de gazelles s'y étaient multipliés à foison ⁽³⁾, — un exemple saisissant de la dévastation produite dans le monde antique par les guerres incessantes du ^{iv} siècle. Personne depuis cette date ne s'abrita derrière la forte enceinte de Doura-Europos, et le vent du désert déroula sur ses maisons et ses temples écroulés un épais manteau de sable.

Une fortune, heureuse pour nous, a ainsi conservé à travers les siècles les restes d'une colonie macédonienne de l'Euphrate, à peine touchée par la conquête romaine et qu'aucune restauration byzantine, aucune reconstruction musulmane n'a jamais transformée. Sa civilisation gréco-sémitique s'y retrouve, telle qu'elle y florissait lorsque ses habitants l'évacuèrent, et un climat exceptionnellement sec y a assuré la conservation de peintures délicates, de minces parchemins, d'objets corruptibles, qui ont disparu presque partout ailleurs. La réunion de tant de circonstances favorables fait vivement souhaiter la continuation de fouilles qui promettent d'être singulièrement fructueuses. Si les circonstances le permettent, les autorités militaires ne refuseront pas, on peut l'espérer, à cette entreprise un concours qu'elles viennent de lui accorder avec une spontanéité qui mérite toute notre reconnaissance. Tout en assurant la pacification d'un pays naguère profondément troublé, l'armée du Levant nous apprendra ainsi comment la forteresse plantée par les Macédoniens sur le rocher de Šālibtyeh tint les pillards du désert et garda durant six cents ans la ligne de l'Euphrate.

FRANZ CUMONT.

(1) Φρούριον ἑσχάτον, PROCOPE, *Bell. Pers.*, II, 5; cf. AMMIEN MARC., XXIII, 5.

(2) Syria, t. III, p. 205.

(3) ZOSIME, III, 14, 2; AMMIEN, XXIII, 5, 7.

XXIV, 4, 5. Les ἄλας, cervi, sont des gazelles qui parcourent encore en troupeaux le désert de Syrie.

LES FOUILLES D'AL FOUSTAT

PAR

ALI BAHGAT BEY

Sur le vieux site de la première capitale musulmane de l'Égypte, Al Foustât, aux portes du Caire, pendant très longtemps les touristes, et aussi les marchands travaillant pour des collectionneurs avisés avaient, par des grattages peu profonds, trouvé dans ces collines de décombres des objets intéressants, surtout de céramique.

Aucune surveillance jusqu'en 1912 n'avait entravé ces recherches fructueuses. Des fouilles officielles, confiées alors par le Gouvernement khédivial au Directeur de son Musée arabe, Ali Bahgat bey, furent poursuivies jusqu'en 1920 ; et ce sont ces résultats dont le Gouvernement de l'Égypte a décidé la publication en un très bel album de planches précédées d'un préambule historique et critique.

La mise à découvert de toute une partie de la ville fait connaître les dispositions d'une cité et de maisons des premiers temps de l'ère musulmane, du temps des Abbassides et des Toulounides, et dont, par synchronisme, on peut rapprocher les restes de la vieille cité arabe mésopotamienne, Samarra, elle aussi du ix^e siècle, et dont les fouilles allemandes d'Herzfeld et de Sarre révélaient, un peu avant la guerre, le profond intérêt.

En cet album se trouvent reproduits les fragments d'ordres divers retrouvés dans les décombres : stucs d'ornementation architectonique, bois, ivoires, tissus, verres. Les types de céramique innombrables, de tous genres, de toutes origines, seront publiés dans un autre recueil et classés par Ali Bahgat, à paraître l'an prochain.

C'est là une très importante contribution à l'étude du primitif art musulman.

GASTON MIGEON.

Les fouilles d'Al Foustât, entre autres résultats heureux, nous ont permis de recueillir des spécimens de presque toutes les industries musulmanes.

Les fragments *céramiques* se sont présentés en quantités considérables et, tout en réservant l'étude approfondie sur la céramique égyptienne de l'époque musulmane que nous publierons l'an prochain, nous sommes très heureux d'en montrer quelques beaux échantillons de types divers aux lecteurs d'une Revue française (Pl. XXX).

Dans ce prochain ouvrage, j'ai divisé les produits de cette céramique en séries. De toutes ces séries, celle des poteries émaillées, en particulier, fournit

à l'étude de l'art héraldique les éléments les plus variés. Signalons en passant que les blasons, à l'époque des sultans mammlouks, ne constituaient pas, comme en Occident, l'emblème d'une famille, mais l'insigne d'une fonction. Ainsi, nous voyons que chaque figure représentant le blason d'un émir, par exemple, contient souvent une inscription indiquant sa fonction; à côté de l'épée, de la coupe, des raquettes, du « alam », du « kabak », on lit les mots « silahdar », « saki », « Djoukandar », ou encore le nom d'un émir dont la fonction auprès du sultan est mentionnée dans l'histoire.

Ces armoiries étant représentées presque uniquement sur des poteries vernissées que je classe, en règle générale, comme étant des ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, je pencherais à croire que cette habitude a été empruntée par les Orientaux aux Occidentaux, chez lesquels l'usage en était répandu depuis plusieurs siècles. Cette opinion se trouverait confirmée par le fait que la fleur de lis est désignée dans les ouvrages arabes sous le nom d'« Al francisiyat » (la française). D'autre part, les verres émaillés recueillis en nombre suffisant à Foustât et qui datent également des ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, portent les mêmes armoiries accompagnées d'inscriptions de mêmes dates.

Les monuments musulmans de l'Égypte et de la Syrie, ornés des blasons de certains émirs qui élevèrent ces monuments, remontent également presque tous aux ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Ne voit-on pas, dans toutes ces constatations, une preuve en faveur de l'opinion que j'émetts ?

Dans l'intention de faciliter l'étude de l'art héraldique oriental, j'ai fait copier les divers blasons figurant sur les monuments du Caire. Chacune de ces reproductions, exposée en regard de chaque groupe d'armoiries représentées sur les poteries, lui sert, en quelque façon, de prototype. C'est grâce à ces rapprochements que mon ami, Abdul Hamid Moustafa Pacha, a fait une réelle découverte en donnant ingénieusement le vrai sens du blason du « diwadar », sur lequel on n'avait fourni que des interprétations erronées. Il s'agit du « blason aux signes hiéroglyphiques » qu'on interprétait « maître de la Haute et de la Basse Égypte ». Ces signes représentent en réalité le « dawat », l'encrier du « diwadar », et désignent, en général, tout fonctionnaire dont la charge comporte l'emploi de l'écriture. J'ai recueilli, dans les auteurs arabes, des données intéressant l'art héraldique et je me propose de faire une étude illustrée dès que le volume sur la céramique sera publié.



Céramique d'Al Foustât (Égypte).

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1950

20

1950

1950

1950

Après les produits céramiques viennent les *boiseries*. Nous n'avons pas trouvé de grandes pièces telles que portes, linteaux de portes, chambranles de fenêtres ou meubles entiers, car les pièces entières durent être enlevées, selon le témoignage des historiens, avant ou après l'incendie de Foustât, soit par les propriétaires eux-mêmes, soit par les pillleurs. Mais nous avons recueilli des fragments de boiseries, des petits panneaux, et enfin d'autres menus objets ornés de motifs de sculpture ou de gravure qui intéresseront l'industriel et l'archéologue au même titre que des pièces entières.

Les *stucs* viennent en troisième lieu. Le décor des façades des maisons est bien représenté maintenant au Musée. Nous en possédons une salle entière.

Les *cuivres* de Foustât, bien que représentés seulement par de petites pièces d'appliques de portes ou de meubles, par de menus objets, tels que vases, lampes, instruments de chirurgie, ustensiles de pharmacie, etc., ont également leur intérêt pour l'archéologie et l'industrie.

Les *tissus* sont rares, mais leur qualité supplée à la quantité. N'aurions-nous que le fragment de tapis portant une inscription coufique incomplète, ce fragment, qui vient confirmer le témoignage de Makrizi, constituerait, à lui seul, une pièce d'une grande valeur. Makrizi, en effet, rapporte qu'en Égypte, au moyen âge, on fabriquait les tapis dans des ateliers bien déterminés et il cite même un de ces ateliers sous le nom de son fabricant.

Les *verres émaillés* trouvés également à Foustât sont d'un grand intérêt. Nous nous y sommes arrêté incidemment à propos des blasons.

Nous possédons encore nombre de pièces se rapportant à diverses autres industries, telles que celles du cuir repoussé, de la gravure sur pierre et sur marbre, de la bijouterie dont une pièce, entre autres, fort intéressante, mérite d'être signalée. C'est un talisman en or, couvert d'*émaux cloisonnés* et portant une inscription coranique en caractères coufiques de l'époque fatimide, *xi^e ou xii^e siècle*. L'inscription peut se traduire : « Allah est le meilleur préservatif contre le mauvais œil (1) ! »

Nous avons aussi des papiers, des parchemins, et même des papyrus. Les caractères et les textes en sont très variés et méritent bien l'étude d'un papyrologue.

(1) C'est un document inestimable pour l'histoire de l'émaillerie cloisonnée au moyen âge.



Je voudrais donner une rapide description des trois maisons découvertes l'hiver dernier à Foustât trop tard pour qu'il ait pu en être question dans le volume paru. Il s'agit des trois maisons qui porteront les numéros IX, X et XI, à la suite des huit premières étudiées dans l'ouvrage.

MAISON N° IX. — La maison n° IX ressemble aux autres maisons décrites dans les *Fouilles d'Al Foustât* en ce qu'elle comprend une cour centrale à ciel ouvert avec « fiskiyat » à ouverture rectangulaire et à fond octogonal. Cette « fiskiyat » est bordée sur les côtés est et ouest de deux fossés de même longueur, larges de 0 m. 60, et destinées à recevoir de la terre végétale pour plantations de jardinets. Sur les côtés nord, est et ouest de la cour s'ouvrent trois liwans ornés de deux niches, ou percés de deux ouvertures; le quatrième côté sud communique avec un corridor desservant les chambres. Dans cette maison, les portes et les niches sont disposées symétriquement: les deux portes du liwan ouest font face aux niches du liwan est; de même les deux niches du liwan nord font face aux deux portes du liwan sud.

De toutes les maisons dégagées jusqu'ici, aucune n'a un plan aussi bien combiné. Toutes les portes y sont de forme très régulière. Signalons aussi cette particularité assez curieuse qu'on ne remarque pas ailleurs: un corridor court autour des chambres et permet ainsi d'y pénétrer sans passer par la cour.

Les vestiges de cette maison étaient d'une vétusté telle que nous avons eu beaucoup de peine à les sauver. La cause en est à ce que les fondations sont faites avec des moellons joints par un mortier composé uniquement de terre⁽¹⁾. Ces fondations, d'ailleurs, après l'examen que nous en avons fait, ont dû appartenir à une maison plus ancienne. Le dernier propriétaire s'est contenté d'élever sa nouvelle maison sur les fondations de la précédente.

Ce qui reste des tuyaux qui alimentaient la « fiskiyat » indique que, selon le principe des vases communicants, ces mêmes tuyaux partaient d'un réservoir situé à une certaine hauteur. Ils couraient d'abord verticalement cachés

(1) Voir Pl. XV, 4, de *Fouilles d'Al Foustât*.



Céramique d'Al Foustât (Égypte).

dans le mur, puis s'engageaient sous terre pour s'élever enfin jusqu'à la « fiskiyat ».

Les travaux de dégagement vont bientôt nous permettre d'achever la restitution de cette maison. Il ne nous reste à en découvrir qu'un seul point, celui du puits qui l'alimentait.

MAISON N° X. — La maison n° X diffère de celles déjà publiées dans les *Fouilles d'Al Foustât* par les caractères suivants :

1° Sa grande cour n'est pas au centre ; elle est placée dans la partie nord de la maison tandis que les chambres et les dépendances se trouvent sur le côté sud. La cour n'est donc pas entourée des quatre liwans.

2° La « fiskiyat » n'est pas placée au centre de la cour.

Comme dans la maison n° IX, la symétrie règne dans sa disposition : en face de chacune des ouvertures des chambres se trouve une autre ouverture ou tout au moins une petite niche. Une « dourka'at » ou antichambre est au milieu des chambres en contre-bas de leur niveau. Cette dernière particularité jointe à celle de l'emplacement de la cour au côté nord de la maison, donne à ce plan une ressemblance frappante avec celui des maisons construites au Caire vers la fin de l'époque turque.

Nous avons pu retrouver la place exacte de la porte d'entrée de cette maison en découvrant les jambages de cette porte et le gond inférieur. Je dis la place exacte parce que, dans les maisons dégagées jusqu'ici, nous sommes restés incertains sur la place de la porte d'entrée.

Parmi les particularités architecturales de cette maison, on peut encore citer ce fait que les égouts sont en partie creusés dans le rocher et en partie construits avec de la brique, et recouverts d'une voûte également en brique. Dans les autres maisons, nous avons vu que les égouts étaient recouverts de dalles de pierre taillée ⁽¹⁾.

Dans cette même maison, on remarque, sur la chute des cabinets, des briques disposées très régulièrement ; les joints qui ne se croisent pas y sont partout d'une épaisseur égale et enfin le mortier y a conservé toute sa force.

(1) Cette voûte, en anse de panier surélevée, est montée en tas de charge jusqu'au-dessus de la naissance de la clef. La clef est formée

par une brique centrale accostée de deux briques latérales posées à plat.

Bien qu'exposé au soleil brûlant du sud et de l'ouest, ce petit reste de construction a pu conserver son mortier intact et frais. Le meilleur ciment moderne n'aurait pu résister dans les mêmes conditions.

Nous songeons à compléter la restitution de cette maison et nous attendons pour le faire de retrouver certains éléments qui nous manquent encore.

MAISON N° XI. — Dans un chapitre spécial des *Fouilles d'Al Foustât*, nous avons pu préciser la date des constructions dégagées, et, après une longue discussion des textes, nous avons conclu que la zone des fouilles était tombée en ruines par le fait de l'incendie de Chawar en 1169, et qu'elle était restée telle depuis cette date jusqu'à nos jours. Ceci admis, personne ne contestera que les plus modernes de nos constructions remontent à une époque antérieure à la date de 1169. Il est incontestable également que les collèges musulmans les plus anciens, élevés soit en Égypte, soit en Syrie, ou dans l'Irak, et avec cour à ciel ouvert entourée de quatre liwans cruciformes, sont à peine contemporains de la destruction d'Al Foustât par l'incendie. De là, je voudrais conclure que la maison qui fait l'objet de cette étude est d'une époque antérieure à celle des collèges du type cruciforme. Si, en effet, on compare le plan de cette maison à celui du collège du sultan Hassan fondé vers le milieu du xiv^e siècle, on reconnaîtra la parfaite ressemblance entre les deux édifices. Dans l'un comme dans l'autre, on trouve une grande cour centrale avec une « fiskiyat » au milieu ; du côté est, un liwan profond, flanqué d'une porte de chaque côté, tandis que sur les trois autres côtés, les liwans, toujours flanqués de deux portes, sont cependant moins profonds. Il est encore à remarquer que la maison en question est presque placée dans la direction de la Mecque.

Ne devons-nous pas conclure de là que le type cruciforme, adopté pour les collèges, nous serait venu de Foustât ?

Cette maison, elle aussi, a sa particularité. Sa « fiskiyat » n'a pas sa pareille dans les autres maisons. L'ensemble est une plaque rectangulaire aux angles tronqués. Non loin des bords et parallèlement court une bande évidée formant rigole pour la circulation de l'eau. La partie centrale est donc une plaque formant relief et celle qui borde extérieurement la rigole lui sert en quelque sorte de margelle. Ainsi qu'une autre « fiskiyat » plus petite, située au milieu du liwan est, celle-ci est recouverte d'un enduit hydraulique rouge foncé d'une



Objets d'Al Foustât (Égypte).

La pendeloque du centre est reproduite sans dimensions.

épaisseur de 0 m. 003. Cet enduit en recouvre un autre composé de chaux. L'analyse chimique nous fera connaître la composition de ce nouveau mortier hydraulique qui n'a été rencontré jusqu'ici ni au Caire, ni à Foustât.

A remarquer aussi la coquetterie artistique que l'architecte paraît avoir apportée à l'exécution de son ouvrage; le puits qui fournit l'eau à toute la maison se trouve au milieu de la cour et par conséquent à la portée de la grande « fiskiyat ». Mais l'architecte, au lieu de conduire l'eau par le chemin le plus direct, l'a fait monter jusqu'à un réservoir élevé d'où il l'a dirigée, d'abord à la petite « fiskiyat » du liwân est, et ensuite, par deux canaux différents, à la « fiskiyat » de la grande cour.

Cette importante maison a son entrée principale, du moins à ce qu'il nous semble jusqu'ici, dans une fort petite ruelle du côté nord. Nous pensons lui retrouver, dans une autre rue, une seconde porte plus digne d'elle. La porte donnant sur la ruelle aurait été ainsi une porte secrète.



Il me reste à rendre hommage aux deux savants, dont la collaboration m'a été précieuse. Il y a deux ans, un architecte de grande valeur, M. Gabriel, a répondu à mon appel et m'a assisté dans l'étude particulière et approfondie de l'art de la construction à Foustât, étude qui fait l'objet de l'ouvrage dont j'ai parlé.

Il serait souhaitable que M. Flûry, le savant suisse, dont les études d'épigraphie ornementale sont bien connues puisse nous aider à élucider certaines questions relatives aux décors variés qui ornent les pièces de céramique musulmane.

Souhaitons que les ressources du Musée deviennent de plus en plus grandes par les subventions que voudra bien nous accorder notre gouvernement, afin que nous puissions étendre notre champ d'étude et poursuivre plus activement notre grand travail de collaboration entre les peuples d'Orient et ceux d'Occident.

ALI BAHGAT BEY.

LES NOUVELLES SALLES D'ART MUSULMAN AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

G. CONTENAU

(Deuxième article.)

L'art de l'enluminure peut le mieux s'étudier sur les manuscrits⁽¹⁾; c'est d'eux que proviennent la plupart des feuilles détachées qui figurent dans les collections. Nous savons par les historiens arabes que cet art brilla d'un vif éclat à la cour des Califes. Les enluminures des manuscrits sont de deux sortes; tantôt le décor est purement ornemental; ce sont des entrelacs, des médaillons avec rinceaux très stylisés; tantôt, au contraire, l'artiste s'est plu à reproduire des figures animées comme nous l'avons déjà constaté dans les autres domaines de l'art décoratif. Le Louvre possède un beau spécimen de la première technique sur une page à bandeau d'inscription coufique placé au-dessus d'une rosace enfermée dans des carreaux à entrelacs (Pl. XX) (or, rouge et or sur fond bleu); elle est d'art arabe du xv^e siècle⁽²⁾. On peut comparer cette jolie pièce à des pages enluminées du Coran (xiv^e siècle) de la Bibliothèque Khédiviale du Caire, de la collection Jeuniette, de la Bibliothèque de Constantinople, de celle de l'Escurial⁽³⁾. Sur des fonds discrets, décorés de rinceaux rappelant ceux des tapis, se détache un décor linéaire.

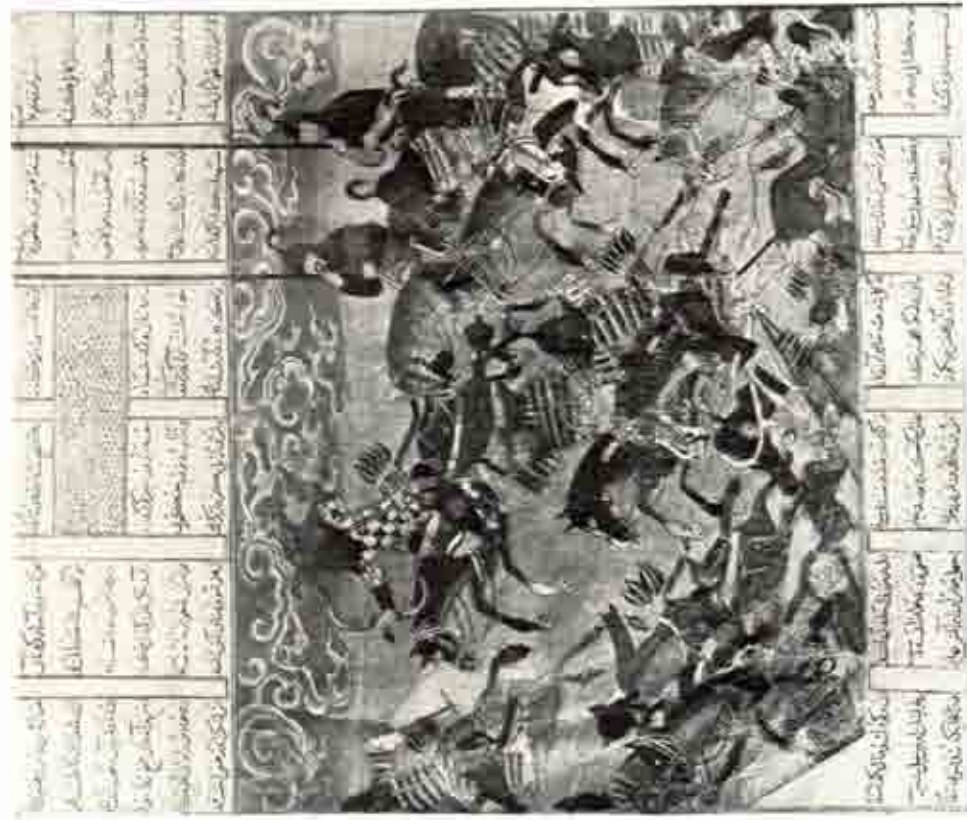
La seconde école qui est plutôt celle de la Perse reproduit des scènes de genre; tantôt ce sont des chasses, tantôt des combats, tantôt des épisodes de la vie quotidienne. C'est ainsi que nous voyons au Louvre (Pl. XX) une page de Shah Nameh d'art persan timouride (xv^e siècle)⁽⁴⁾ qui représente une fu-

(1) E. Bloch, *Les miniatures des manuscrits musulmans*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1897. — *Inventaire et description des miniatures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, P. 1900.

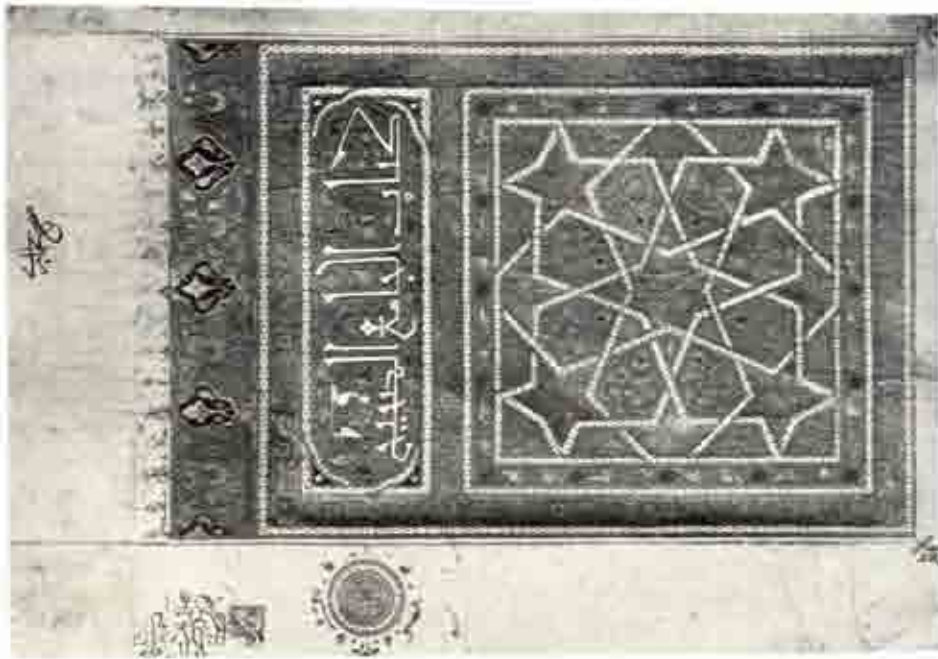
(2) *Orient musulman*, I, pl. 41.

(3) *Manuel d'art musulman*, II, fig. 7-10.

(4) *Orient musulman*, I, pl. 40.



Page de Shah-Namah d'art persan (XV^e siècle).



Page de manuscrit d'art arabe (XV^e siècle).

rieuse chevauchée de guerriers où tout, armures, types des personnages, façon de rendre les nuages, décèle l'influence de la Chine. Le *Shah Nameh* ou Livre des Rois est un célèbre poème épique persan que les copistes ont reproduit à l'envi à toutes époques. C'est encore d'un *Shah Nameh* que provient la miniature montrant un roi assis sur son trône et entouré de ses dignitaires⁽¹⁾. Il faut encore citer deux miniatures gouachées, d'art persan du xvi^e siècle⁽²⁾, qui représentent, l'une des lutteurs devant un souverain, d'une composition dont la vie intense rachète un peu de confusion; l'autre un souverain assis sous une tente au milieu de sa cour. Mais aucun manuscrit ne surpasse les *Makamat* (ou Séances) d'Hariri, œuvre mésopotamienne du xiii^e siècle, époque magnifique pour l'enluminure comme pour les autres arts, qui est déposée au fonds Scheffer de la Bibliothèque Nationale⁽³⁾.

Les miniaturistes ont excellé dans le portrait, surtout en Perse et en Hindoustan où les artistes des Shahs Séfévis furent appelés par les Grands Mogols de Delhi. Outre des dessins d'une délicatesse et d'une précision étonnantes, exécutés en grisaille avec ou sans rehauts de couleurs⁽⁴⁾, nous devons citer le portrait en buste du Grand Mogol Akbar II (xvii^e siècle) en grisaille teintée⁽⁵⁾ et celui de Jahangir (xvii^e siècle). Le prince tient à la main le portrait d'Akbar son père (n° 176). De ces recueils de portraits de Mogols proviennent quatre feuillets du Louvre dont un représente le Shah Jahan (xvii^e siècle) assis au milieu d'un parterre de fleurs⁽⁶⁾. Dans la bordure, animaux et personnage d'un admirable fini.

Avec le travail du *cuivre*, nous touchons à une des branches les plus florissantes de l'art musulman⁽⁷⁾. De tous temps les artistes de l'Asie occidentale avaient manifesté une véritable prédilection pour les objets de métal. Statues colossales ou statuettes, récipients, revêtements de portes attestent leur maîtrise dans cette technique dès une époque reculée. A la période musulmane nous constatons, sur les plus anciens objets qui nous soient parvenus, la prédominance du décor en relief. Un des plus beaux exemples de ce travail est le

⁽¹⁾ *Orient musulman*, pl. 42.

⁽²⁾ *Ibid.*, pl. 47.

⁽³⁾ *Manuel d'art musulman*, II, fig. 2 et 3. —
H. DERENBOURG, *Les manuscrits arabes de la collection Scheffer à la Bibliothèque Nationale*, p. 1901.

⁽⁴⁾ *Orient musulman*, I, pl. 43, 44, 46, 48, 49.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, I, pl. 52.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, I, pl. 51.

⁽⁷⁾ M. VAN BERCHEM, *Notes d'archéologie orientale. Les cuivres arabes et les verres*, *Journal Asiatique*, 1904.

chandelier d'origine mésopotamienne du xii^e siècle qui provient de la collection Piet-Lataudrie⁽¹⁾. Sur le corps conique du chandelier se déroule en haut et en bas une file de lions assis, le corps de profil et la tête de face en relief, tandis que la partie centrale est occupée par une zone de cabochons. Sur l'épaule du chandelier sont posés de petits canards en ronde bosse. De même inspiration sont l'aiguière, jadis dans la collection Stieglitz à Saint-Petersbourg⁽²⁾, et celle du British Museum⁽³⁾. Ce motif du lion en relief se retrouve, isolé, sur le col d'une aiguière à pans coupés du Musée du Louvre⁽⁴⁾. Là encore, dans ces lions, nous constatons un motif décoratif emprunté à la plus haute antiquité orientale.

À la même époque nous nous trouvons en présence d'un autre procédé : l'incrustation, qui a produit des chefs-d'œuvre. Lorsque l'artiste avait couvert la pièce à décorer de son dessin gravé au burin, il insérait dans chacun des traits du décor une feuille d'argent ou d'or qu'il battait pour lui faire épouser exactement toutes les sinuosités du tracé. Il polissait ensuite le travail de façon à éliminer les bavures, et reprenait au ciselet toutes les surfaces d'argent pour y graver les traits des visages, les détails des robes des personnages, etc. Dans nombre de cas, malgré le fini du travail, les chocs, les nettoyages ont fait sauter les plaques d'argent, de sorte que l'on ne voit plus que les contours des figures.

Le Louvre possède deux monuments particulièrement précieux de cette technique : le « Baptistère de saint Louis » et le « Vase Barberini ». La première pièce (Pl. XXI) est un bassin légèrement conique à bord évasé et renversé, de l'école de Mossoul, du milieu du xiii^e siècle. Cette école de Mossoul à laquelle se rattache l'école syrienne est la preuve de survivances sur place d'un lointain passé artistique. Ninive capitale de l'Assyrie, était située en face de la Mossoul actuelle. Le bassin du Louvre passe pour avoir été rapporté de croisade par saint Louis. Pendant tout le moyen âge et jusqu'à la Révolution, il fit partie du Trésor de Saint-Denis, et la tradition veut qu'il ait servi à l'oncdoement de Louis XIII. Parfois même on a voulu y voir un travail de date plus ancienne, l'opinion générale attribuant tous les objets orientaux du Trésor de Saint-Denis aux envois de Haroun-ar-Rachid à Charlemagne. En réalité

⁽¹⁾ *Orient musulman*, I, pl. 69.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, fig. 143.

⁽³⁾ *Manuel d'art musulman*, II, fig. 144.

⁽⁴⁾ *Orient musulman*, I, pl. 23.



« Vase Barberini » (XIII^e siècle).



« Baptistère de Saint-Louis », École de Mossoul (XIII^e siècle).



ce bassin, comme l'a montré A. de Longpérier⁽¹⁾, ne peut être antérieur au ^{xiii}e siècle. Sur ce bassin nous relevons d'une façon indéniable une nouvelle influence, celle des Mongols. Le facies des personnages, certaines particularités du costume et de l'armement, la silhouette même de quelques figures sont d'un orient plus lointain que celui de Mossoul. De fait, Mossoul tomba au pouvoir des Mongols en 1255, et une telle influence n'a rien qui doive nous surprendre; nous la retrouverons dorénavant dans un certain nombre d'œuvres d'art musulman. La circonférence du corps du bassin et le rebord sont ornés de scènes militaires d'une grande variété et d'un beau mouvement, séparées par des médaillons où se voient des personnages isolés, cavaliers, prince assis à l'orientale, etc.; en haut et en bas du bassin, les files d'animaux courants, chères à l'art oriental. La conservation de l'incrustation d'argent est remarquable et fait de l'ensemble une pièce de grande richesse.

Le Baptistère est à rapprocher d'un bassin au nom de Malik Adil Abou Bekr II, sultan d'Égypte et de Damas, que possède le Louvre⁽²⁾. Sur cette œuvre d'art nous retrouvons la décoration habituelle en médaillons à quatre lobes sur un fond d'entrelacs géométriques. Sur une aiguière syrienne⁽³⁾ au nom de Malik Nasir Yusuf sultan d'Alep (^{xiii}e siècle), se voient en haut et en bas une file d'animaux se poursuivant; entre les deux, des médaillons à rinceaux.

Avec le « Vase Barberini » (Pl. XXI) nous avons une production plus franchement syrienne, puisqu'il porte le nom de ce même Malik Nasir Yusuf, sultan d'Alep et de Damas (1236-1260). Ce vase en forme de jarre à col étroit fut sans doute offert au Pape Barberini Urbain VIII, au ^{xvii}e siècle, par des pèlerins au retour de Terre Sainte; il a été conservé au palais Barberini jusqu'à son entrée au Louvre. Sur la panse sont disposés des médaillons polylobés représentant des scènes de chasse ou de combat; le fond du vase est garni de rinceaux fleuris de style large qui rendent la composition harmonieuse et bien équilibrée. Au milieu de la panse courent deux lignes d'inscriptions; une autre inscription forme le principal décor du col. Là encore, nous retrouvons l'incrustation d'argent sur les personnages et sur les lettres des inscriptions.

Le décor du vase Barberini, assez différent du Baptistère, se rapproche de ce

(1) *Monum. arabes*, I, p. 460.

(2) *Orient musulman*, I, pl. 29.

(3) *Ibid.*, I, pl. 31.

que nous avons vu sur les ivoires d'Espagne, notamment sur la belle boîte d'El Mugira. Or, le vase Barberini est d'art syrien, et l'art musulman de la péninsule hispanique se développe sous l'influence d'un conquérant venu de Syrie. Il y a entre ces œuvres une communauté d'inspiration qui ne se retrouve pas au même degré parmi celles qui proviennent d'ateliers situés plus à l'est, par exemple les aiguières et le Baptistère que nous avons décrits plus haut.

Il est une autre forme d'aiguière qu'a bien connue l'Occident sous le nom d'*aquamanile*. Le vase, obéissant à une tradition orientale plusieurs fois millénaire, prend la forme d'un animal; tel est le cas de l'aquamanile de bronze en forme de paon (art arabe du x^e-xi^e siècle) que conserve le Louvre ⁽¹⁾ et celui du perroquet de bronze ⁽²⁾ (art. arabe d'Égypte xi^e siècle) qui, lui, est un brûle-parfum; la poitrine de l'oiseau est décorée d'une rosace, ajourée pour laisser passer la fumée.

Sans qu'il soit possible de faire des distinctions très nettes, il semble que les œuvres musulmanes des territoires de l'Est préfèrent, outre la représentation de la figure humaine, les reproductions animales héraldisées ou celles de chasses, les combats et les larges rinceaux. A l'ouest, le décor en entrelacs géométriques est en plus grande faveur. Un bon exemple de ce décor se retrouve sur l'enveloppe de lampe de mosquée du Louvre, d'art arabe du xi^e siècle ⁽³⁾. Cette enveloppe en laiton ajouré à huit pans coupés provient, assure-t-on, de la Qoubbet es Sakhrâh, dite mosquée d'Omar, à Jérusalem. Toute la surface est refouillée de combinaisons géométriques variées d'un dessin élégant, qui n'affecte pas encore la sécheresse qu'un tel décor acquerra plus tard.

On ne saurait parler du cuivre et du bronze sans mentionner les armes que les Orientaux ont toujours aimé charger d'incrustations, notamment dans la région de Damas, d'où le nom de damasquinure appliqué aux productions de ces ateliers. Nous remarquons dans les vitrines du Louvre de très beaux casques, dont celui du sultan d'Égypte Bars-Baï (xv^e siècle) ⁽⁴⁾, et des lames de sabres en acier incrusté de bouquets de fleurs et d'inscriptions en or ⁽⁵⁾.

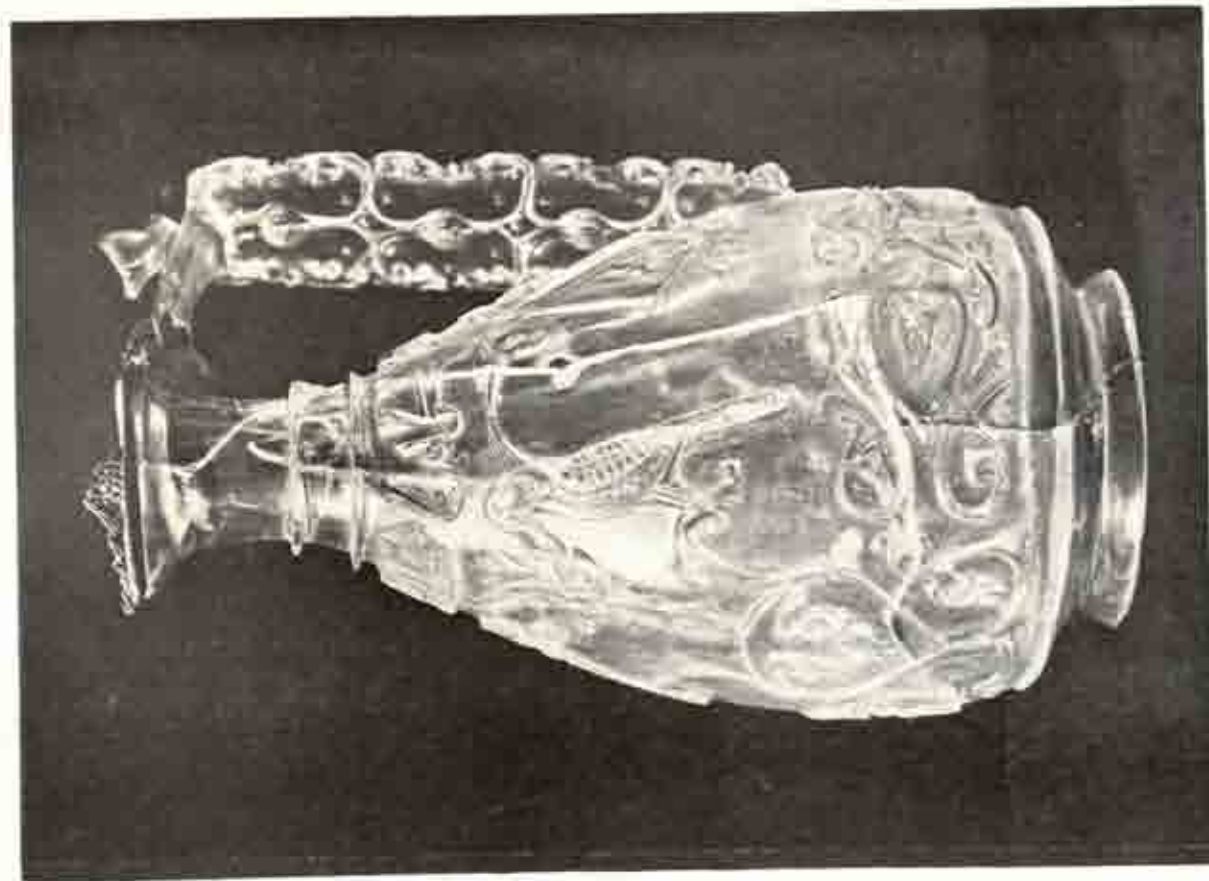
⁽¹⁾ *Orient musulman*, I, pl. 45.

⁽²⁾ *Ibid.*, I, pl. 45.

⁽³⁾ *Ibid.*, I, pl. 20.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, I, pl. 18 et 19.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, I, pl. 19.



Aiguiero en cristal de roche (x^e siècle).



Lampe de mosquée; art syro-egyptien (xv^e siècle).

Le Louvre conserve une série d'objets de bronze plus modestes dont l'importance est pourtant grande au point de vue de l'histoire de l'art décoratif. Ce sont des plaquettes ⁽¹⁾, des miroirs ⁽²⁾, qui rappellent par leur ornementation et le style du travail, par leurs reliefs repris ensuite au ciselet, les panneaux d'ivoire ou de bois que nous avons mentionnés ci-dessus. Une étude très détaillée de ces miroirs a été donnée autrefois par Reinaud ⁽³⁾. C'est le témoignage qui affirme une fois de plus l'unité de l'art décoratif pour une époque, lorsque la nature de la matière ne vient pas contrarier les intentions de l'artiste.

Nous savons par l'historien Makrisi et par Nassiri Khosrau ⁽⁴⁾ que de nombreux vases de *crystal de roche* faisaient partie des trésors des princes fatimides aux ^{x^e} et ^{xi^e} siècles. Nous connaissons un monument daté, la buire du trésor de Saint-Marc de Venise au nom du Calife Aziz Billah (^{x^e} siècle) ⁽⁵⁾. On peut le comparer à deux pièces hors ligne du Musée du Louvre: une aiguière à anse (Pl. XXII), décorée en relief gravé de rinceaux, de deux perroquets affrontés et d'une acclamation en coufique fleuri (Égypte ^{x^e} siècle), et une coupe ornée de rinceaux dont le pied porte en relief une suite circulaire de bouquetins couchés.

On ne peut qu'admirer la largeur d'exécution de l'ornementation de ces deux objets qui de tous temps ont été considérés comme précieux, puisqu'il proviennent du Trésor de l'Abbaye de Saint-Denis. En art décoratif, la belle période, toujours voisine de celle du début des ateliers, est caractérisée par un décor large, hardi, sans mièvrerie aucune. Par la suite, qu'il s'agisse du travail du fer, du bois ou de toute autre technique, le décor s'amenuise, se stylise, et devient étriqué en même temps que bien souvent il se perd dans la confusion. Ici rien de semblable; nous avons devant nous des pièces d'une véritable noblesse artistique. Il est à peine besoin de faire remarquer que cette file de bouquetins couchés peut revendiquer une origine des plus anciennes. Sur le vase d'argent d'Entemena, dynaste de la vieille Chaldée qui régnait au

⁽¹⁾ *Orient musulman*, I, pl. 14.

⁽²⁾ *Ibid.*, I, pl. 16.

⁽³⁾ REINAUD, *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le Duc de Blacas*, P. 1828, t. II, p. 390-420.

⁽⁴⁾ *Sefer nameh*, traduction Schefer, p. 149.

⁽⁵⁾ A. DE LONGPÉRIER, I, p. 453.

sud de la Mésopotamie près de 3.000 ans avant notre ère, se voit déjà un décor identique. Ce vase est exposé dans les salles orientales du premier étage du Louvre.

La verrerie musulmane ⁽¹⁾ nous permettra également quelques comparaisons avec la haute antiquité : beaucoup de verres musulmans du Louvre viennent de Syrie, qui fut de tous temps un centre actif du travail des verriers. Si les Phéniciens n'inventèrent pas le verre, ils en furent du moins les propagateurs. Les artistes locaux ont recueilli sur place les anciennes traditions, et nous voyons l'inventaire du roi Charles V mentionner en 1380 des verres « ouvrés en façon de Damas ». Le décor de cette verrerie est principalement l'émaillage ; comme toujours, les sujets reproduits par l'artiste sont tantôt les scènes animées, tantôt au contraire les décors géométriques et les inscriptions. Le Louvre possède plusieurs gobelets décorés de poissons ⁽²⁾ qui remettent en mémoire ces verres phéniciens décrits récemment par M. Dussaud, dont l'ornementation consistait en petits poissons de verre en relief ⁽³⁾.

Une production particulière à la civilisation musulmane est la lampe de mosquée ⁽⁴⁾, récipient à col étranglé où brûlait une veilleuse, qu'on suspendait par des chaînes au plafond ; ces récipients sont d'ordinaire ornés d'entrelacs, de rinceaux, et surtout d'inscriptions d'un grand caractère décoratif. Tantôt l'inscription nous donne le nom du donateur et la date, tantôt le blason seul nous met sur la voie. L'idée des armoiries est essentiellement orientale et l'usage du blason s'est propagé en Europe au retour des Croisades. Mais tandis que nos blasons ont la forme en écu particulière au bouclier occidental, les armoiries musulmanes sont circulaires comme la rondache sur laquelle elles étaient peintes ; on peut en voir des exemples sur les précieuses lampes du Louvre (Pl. XXII).

L'Orient est la terre d'élection de la *céramique* ; aux diverses époques du développement de la civilisation, on y trouve côte à côte les produits les plus humbles, ceux qui se perpétuent tels quels à travers les siècles, et des produits d'un luxe véritable. Les plus beaux sont représentés par les faïences,

(1) M. VAN BERCHEM, *loc. cit.* — RIANO, *loc. cit.* — G. SCHMORANZ, *Allorientalische Glasgefässe et Oriental enameled glass*, Vienne, 1899.

(2) *Orient musulman*, II, pl. 45.

(3) R. DUSSAUD, *Un nouveau nom de verrier sidonien*, *Syria*, 1920, p. 230.

(4) *Orient musulman*, II, pl. 7 et 8.



Vase polychrome de Rhagès.



Faïence, dite de Rhodes.



Plats de Dumas.

céramiques recouvertes d'un émail blanc opaque à base d'oxyde d'étain, sur lesquelles le peintre a prodigué les ressources de son imagination. Les terres émaillées étaient connues des Babyloniens, des Assyriens et après eux des Perses. La célèbre frise des Archers de Suse qui se trouve au Musée du Louvre en est un des nombreux exemples.

Il n'est donc pas étonnant que la céramique musulmane, héritière de vieilles traditions, se soit dès ses débuts affirmée bien supérieurs aux productions occidentales; ainsi que dans la haute antiquité, tous les genres s'y retrouvent, avec tous les degrés de perfection. En l'absence de renseignements certains sur les ateliers (dont le plus sûr nous serait fourni par la découverte des anciens fours de potiers), on a établi des classements provisoires que d'heureuses trouvailles permettront sans doute de rectifier peu à peu.

A côté de céramiques archaïques persanes ⁽¹⁾ simplement émaillées, le Louvre conserve des coupes de même provenance à lustre métallique des ix^e-xi^e siècles ⁽²⁾ où nous devons chercher l'origine des beaux plats lustrés occidentaux de notre moyen âge.

Mais les faïences les plus fameuses sont celles de Raqqa (xi^e et xii^e siècles) en Mésopotamie, sur l'Euphrate, et celles de Rhagès, près de Téhéran, qui au xiii^e siècle fabriqua des produits hors de pair ⁽³⁾. Sur certaines faïences se voient des personnages dont le dessin trahit une légère influence mongole, des musiciens, des promeneurs à pied, des cavaliers polychromes bien détachés sur un fond d'un beau blanc ⁽⁴⁾, directement inspirés des écoles de miniaturistes; le potier a substitué au parchemin la terre vernissée (Pl. XXIII). Le plus souvent, l'artiste fait un large emploi du lustre métallique qui fait fond tandis que les figures sont sur réserve blanche ⁽⁵⁾, ou bien recouvre le décor tandis que le fond reste blanc ⁽⁶⁾. Une des productions les plus connues de Rhagès sont les plaques, étoiles et croix de revêtement mural; d'abord unies ⁽⁷⁾ (xiii^e siècle), elles se chargent de motifs épigraphiques bleus en relief, à partir du xiv^e siècle ⁽⁸⁾. C'est de cette céramique que dérive celle des Sultans Séfévis (xvi^e et

⁽¹⁾ *Orient musulman*, II, pl. 44, 44. — M. PÉZARD, *Céramique archaïque de l'Islam et ses origines*, p. 4921.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, pl. 15 et 16.

⁽³⁾ H. RIVIÈRE et G. MIKON, *La céramique musulmane*.

⁽⁴⁾ *Orient musulman*, II, pl. 28.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, II, pl. 23.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, II, pl. 24.

⁽⁷⁾ *Ibid.*, II, pl. 27.

⁽⁸⁾ *Ibid.*, II, pl. 27.

xvii^e siècles), par exemple les deux bouteilles du Louvre décorées en lustre l'une sur un fond blanc, l'autre sur bandes alternativement blanches et bleu clair ⁽¹⁾.

Il est une autre sorte de céramiques de grande beauté que l'on désigne sous le nom de faïences de Damas et de Rhodes ; elles appartiennent au xvi^e-xvii^e siècle. Gardons ces appellations reçues par l'usage, sans nous dissimuler qu'elles ne répondent pas à des réalités. La première a contre elle de définir un centre de production d'une façon trop étroite, la seconde repose sur des traditions non contrôlées ; les faïences « de Rhodes » appartiennent plutôt à la Syrie et à l'Asie mineure. Sous le nom de faïences de Damas, on range les plats ou carreaux de revêtement où se voient presque exclusivement les bleus, les verts et le violet de manganèse (Pl. XXIII). L'ornementation de ces plats est empruntée au décor floral ; tulipes, œillets, pivoines et fréquemment tiges et grappes de cassis ⁽²⁾. La céramique dite de Rhodes a été utilisée pour des plats, des carreaux de revêtement et des chopes (Pl. XXIII) ; aux couleurs précédentes, se joint le rouge dit tomate, à cause de sa ressemblance avec la couleur du fruit mur. Ce rouge donne aux produits de cette série un aspect tout à fait caractéristique ⁽³⁾ ; parfois le fond, au lieu d'être blanc, est rose saumon ⁽⁴⁾ ou bien gris.

On désigne communément sous le nom de faïences hispano-moresques les céramiques lustrées fabriquées en Espagne du xiv^e au xvi^e siècle, lorsque la conquête arabe y apporta toutes les influences orientales ⁽⁵⁾. Mais différents centres comme Paterna ⁽⁶⁾ et Manises près de Valence, fabriquèrent dès le x^e siècle une céramique sans lustre à décor varié, vert et manganèse sur fond blanc ; on saisit l'influence de ces ateliers dans tout le bassin occidental de la Méditerranée, notamment en Italie, dans les faïences primitives de Faenza, Florence ⁽⁷⁾, etc.

On peut donc maintenant rattacher à ces premiers centres de fabrication la céramique lustrée d'Espagne, dont la production limitée d'abord au décor géométrique (voir les exemplaires conservés au Musée de Cluny), s'égaie d'imitations lointaines de caractères arabes ⁽⁸⁾. Dès la seconde moitié du

⁽¹⁾ *Orient musulman*, II, pl. 35, 36, 37.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, pl. 40, 41, 42.

⁽³⁾ *Ibid.*, II, pl. 40.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, II, pl. 33.

⁽⁵⁾ VAN DE PUT, *Hispano-moresque ware* xv^e s. Lond., 1904. — *Supplementar. studies*,

1914. — DE OSMÁ, *Apuntes sobre cerámica morisca*, Madr. 1906-1911.

⁽⁶⁾ J. FOLCÀ Y TORRÉS, *La Cerámica de Paterna*, Barcel., 1921.

⁽⁷⁾ *Orient musulman*, II, pl. 44-45.

⁽⁸⁾ *Ibid.*, II, pl. 46-48.

xv^e siècle, le décor se transforme ; ce sont des feuilles de vigne et des feuilles de chêne, tantôt en lustre d'or, tantôt en bleu, tandis que le centre est occupé par un blason ou un monogramme. Avec le temps le lustre devient de plus en plus rouge, la composition perd sa sobriété et sa clarté ; au xvii^e siècle, la production est en décadence complète. Le lustre qui était destiné à faire valoir certaines parties de la pièce la recouvre toute d'un chatoiement désagréable à l'œil ; par l'adjonction de reliefs et de gaudrons, les plats hispano-moresques s'orientent vers une imitation du métal à laquelle la céramique n'est pas destinée.

Sous le nom d'*azulejos* les potiers hispano-moresques imitèrent les plaques de revêtement orientales ; à l'assemblage en mosaïque de petites pièces diversement colorées, ils substituèrent des carrelages gravés où l'artiste, pour empêcher les émaux de se mélanger, traçait les compartiments du décor d'un trait de dessin à la graisse ; c'est le procédé de la *cuerda seca* dont on peut voir des spécimens dans les vitrines du Louvre et dans celles du Musée de Cluny.

G. CONTENAU.

BIBLIOGRAPHIE

LOUIS SPELEERS. — Le mobilier de l'Asie antérieure ancienne (Extr. des *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXX, 1921, pp. 149-170). Wetteren, J. de Meester, 1921.

Dans ce court article, l'auteur montre comment on devra étudier les arts mineurs de l'Asie antérieure ancienne. Le vocabulaire fournit un grand nombre de mots désignant des objets ou parties d'objet: il s'agit de trouver leur équivalent graphique sur les monuments ou dans les objets sortis des fouilles. S'attachant, pour l'instant, au mobilier, l'auteur observe que, quoique abondant, ce matériel n'a jamais fait l'objet d'une étude.

On accordera à M. Louis Speleers que seule importe la suite logique des formes et qu'il serait illusoire de chercher à fonder une chronologie des formes d'après la date des monuments où elles apparaissent. Toutefois, il y aurait lieu de distinguer, quand c'est possible, entre la forme générale et l'ornement, car ce dernier a bien une date. La preuve en est l'obligation où se trouve l'auteur de mettre les monuments perses à la suite de ceux des autres peuples, bien que les formes du mobilier, qu'adoptent les Perses, reproduisent simplement celles qui sont en usage chez les peuples vaincus par eux.

En ce qui concerne la Syrie, il résulte de ce curieux inventaire que les formes des objets mobiliers ont été principalement

empruntées à la Babylonie, plus rarement à l'Égypte.

L. DESNOYERS. — Histoire du peuple hébreu des Juges à la captivité, t. I: *La Période des Juges*. Un vol. in-8° de xvi et 431 pages. Paris, Aug. Picard, 1922.

Voici, depuis l'*Histoire du peuple d'Israël* de Renan, la première tentative pour exposer avec ampleur l'histoire israélite, en l'éclairant par les découvertes modernes. L'auteur est bien informé de toutes les questions, comme en témoignent ses notes. Même si l'on diffère d'avis avec lui sur tel ou tel point de son exposé, on le remerciera de fournir au lecteur toute la documentation désirable.

Le point de vue de M. Desnoyers est résolument conservateur, bien qu'il reconnaisse que les rédacteurs du Livre des Juges ne se sont pas préoccupés d'écrire une histoire profane et qu'ils ont choisi des récits qui « avaient à leurs yeux pour principal intérêt de servir de preuves à la thèse d'histoire sacrée » qu'ils défendaient. Il n'y a qu'un point où M. Desnoyers s'écarte des données du Livre des Juges et, à notre avis, c'est précisément celui qu'il aurait dû le plus conserver, nous voulons parler de la chronologie. Voilà un élément tout à fait indifférent à la thèse des rédacteurs; elle n'a, d'autre part, rien de mythique comme ces chronologies que les peuples imaginent pour fixer leurs

origines; elle se rapporte à une époque historique voisine de celle des rédacteurs.

Évidemment, M. Desnoyers n'a pas voulu rompre avec la théorie, unanimement soutenue par les égyptologues, qui reconnaît, dans Ramsès II, le pharaon oppresseur des Israélites en Égypte. Mais que vaut cette théorie? Rien à notre avis. Il ne s'agit pas d'accepter le compte du rédacteur des Juges à une année près, mais de le tenir pour une donnée approximative qui nous libère d'une erreur moderne assez lourde. On obtient ainsi une marge suffisante pour que s'opère l'évolution d'Israël vers la vie sédentaire et pour que la constitution tribale de ce peuple fasse place à l'organisation en royaume. Dès lors, ce ne sont pas seulement les textes égyptiens relatifs au règne de Ramsès III que l'historien pouvait utiliser, c'est encore la stèle de Menephthah et surtout les tablettes d'el-Amarna.

En dehors des récits empruntés au livre des Juges, on trouvera dans l'ouvrage de M. Desnoyers un exposé très clair de l'invasion philistine, une description de la vie agricole en Canaan et une analyse de la religion cananéenne.

R. D.

CHARLES PICARD. — L'établissement des Poseidoniasques de Bérytos (École française d'Athènes, *Délos*, fasc. VI). Un vol. gr. in-4° de 144 pages. Paris, E. de Boccard, 1921.

Sous ce titre, le savant directeur de l'École française d'Athènes donne une description archéologique minutieuse de l'établissement commercial bérytien dont l'installation à Délos remonte à la fin du deuxième siècle avant J.-C.

Les fouilles ont été commencées en 1882 par M. Salomon Reinach, qui y fit des découvertes importantes, reprises par M. Bulard, en 1904, enfin complétées par les sondages de M. Replat, en 1906, et les recherches de M. Ch. Picard en 1910. La publication, qui groupe les résultats de ces explorations et les discute avec une remarquable précision, est digne à tous égards de l'École française d'Athènes. Elle complète l'étude historique parue dans le *Bulletin de correspondance hellénique* ⁽¹⁾.

L'édifice réservé aux marchands, armateurs et entreposeurs bérytiens est de construction purement grecque, mais il offre la particularité de renfermer un sanctuaire. La confrérie s'était mise sous le patronage du Poseidon de Béryte et elle tint à affirmer sa piété envers ses *theoi patrioi* non par de simples « lairies », mais par une sorte de petit temple *in antis*, enfermé dans l'établissement et offrant une *cella* pour chacun de ses dieux. Avant qu'un remaniement leur ait adjoint la déesse Rome, ces dieux étaient au nombre de trois. D'abord Poseidon qu'on peut se représenter d'après les monnaies de Béryte ou encore d'après la statue transportée au musée de Constantinople. Nous devons avoir sous ces traits helléniques l'image du Baal local. À côté de lui, dans la *cella* voisine, devait se dresser l'Astarté phénicienne. Mais quelle était la troisième divinité? M. Picard songe à l'Héraclès tyrien, faisant valoir que les gens de Béryte doivent avoir pris la suite des affaires des Tyriens, installés à Délos dès le IV^e siècle av. J.-C. ⁽²⁾. L'hypothèse est ingénieuse et

⁽¹⁾ PICARD, *BCH*, 1920, p. 263 et suiv.

⁽²⁾ PICARD, *BCH*, 1920, p. 294 et suiv.

n'offre rien d'in vraisemblable; toutefois, elle nous paraît, comme à M. P. Roussel^(*), un peu forcée. Puisque les Bérytiens ont réuni là les dieux de leur ville, ce sont ces dieux qui devaient occuper les places d'honneur des *cellae*. Nous pensons qu'une de ces places était réservée à Esmounos, autrement dit Eshmoun-Adonis, signalé à Bérée par les textes et reconnu sur les monnaies de la ville par M. Babelon.

R. D.

GÉDÉON HUET. — *Les Contes populaires* (Bibliothèque de culture générale). Un vol. de 191 pages. Paris, Ernest Flammarion (1923).

L'importance des contes est telle dans les littératures orientales, qu'il nous paraît utile de signaler le travail de vulgarisation d'un des maîtres du folk-lore. On trouvera dans ces pages posthumes de Gédéon Huet un exposé très clair, fruit d'une longue expérience et d'une érudition très étendue, du problème que posent les contes populaires, de leur évolution et de leur formation, enfin des rapports entre les contes populaires et la littérature. On reconnaît aujourd'hui que l'Inde n'est pas la seule source des contes populaires, qu'elle a reçu à son tour, que l'Égypte, l'Assyro-babylonie, la Perse, l'Asie Mineure, la mer Egée, etc..., sont également des sources importantes pour ces récits dont la fortune par simple transmission orale est un des phénomènes les plus surprenants. Les contes ont eu sur le développement des littératures une influence considérable. La fable littéraire, à intentions didactiques, n'est qu'un développe-

ment du « conte d'animaux ». La littérature religieuse a largement puisé dans les contes populaires. Ainsi s'expliquent l'histoire de Samson et le livre de Tobie. Le volume se termine par un bref exposé de la question des *Mille et une Nuits*.

HAUT-COMMISSARIAT de la République française en Syrie et au Liban. — *La Syrie et le Liban en 1922*. Un vol. in-8° de 376 pages. Paris, E. Larose, 1922.

Cette publication donne l'état actuel des territoires placés sous mandat français; par le simple exposé de la situation, elle marque les progrès accomplis en un temps très court.

Après un historique sommaire de l'occupation française en Syrie et Cilicie de 1918 à 1924, on décrit les populations, les races, les groupes religieux, puis l'organisation du Haut-Commissariat, les divisions administratives, l'organisation judiciaire, les finances, l'instruction publique, le service des antiquités et des Beaux-Arts avec un rapide mais très précis exposé des fouilles archéologiques, les travaux publics, le commerce, l'agriculture, les ressources minérales, l'industrie, le régime du travail, l'assistance publique, les services fonciers, le tourisme.

PÉRIODIQUE

Mgr. PETIT. — *La ville de Tulupa au temps des Croisades*. *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1922, p. 189 et suiv.

Mgr. Petit développe des considérations d'après lesquelles le vocable Tulupa aurait le même sens que Menbidj, d'où il conclut à l'identité des deux localités. Nous ne pensons pas que cette ingénieuse hypothèse ébranle l'identification de Tu-

(*) P. ROUSSEL, *Délos colonie athénienne*, p. 90, note 2.

lupa avec Doulouk, l'antique Doliché, que les éditeurs des *Historiens des Croisades* ont admise depuis longtemps et, à leur suite, Rey ⁽¹⁾, Röhricht et tout récemment encore l'explorateur du site de Doliché, M. Franz Cumont ⁽²⁾. Le grec Doliché a fourni l'arabe *Doulouk* que les Byzantins de l'époque des Croisades ont réemprunté sous la forme *Telouch* et les occidentaux de la même époque sous une graphie assez divergente, *Tulupa*, qui est probablement le résultat d'une erreur graphique propagée par les scribes du moyen âge.

Le fief, qui ressortissait de la principauté d'Edesse, était au titre de « Hatab et de Tulupa », c'est-à-dire qu'il était essentiellement constitué par les deux localités voisines Aintab et Doulouk.

Mgr. Petit tire argument d'une correction que Mgr. Duchesne a proposée au *Liber Censuum* relatif à la hiérarchie latine au début du XIII^e siècle. Le texte porte : « In Archiepiscopatu Tulipensi, qui etiam Eliopolitani appellatur. » Mgr. Duchesne proposait de lire Hierapolitani; mais cette correction n'impose pas l'identification de Tulupa avec Hierapolis (Ménbidj); il n'est guère douteux que le regrettable savant supposait connue de ses lecteurs la localisation de Tulupa à Doulouk. Dès lors, on ne peut dire que sa note soit « embarrassée »; elle tend simplement à montrer que Censius a confondu le siège de Tulupa avec celui de Hierapolis. S'il faut corriger, on pourrait songer aussi à Hagïopolis, nom que portait Cyrhus en commémoration des saints Cosme et Damien.

R. D.

⁽¹⁾ REY, *Colonies franques de Syrie*, pp. 302 et 322.

⁽²⁾ FR. CUMONT, *Études syriennes*, p. 176.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Analyse des résidus trouvés dans le grand sarcophage de Byblos.

M. VIROLLEAUD, chef du service des Antiquités et Beaux-Arts en Syrie, nous envoie comme addition à son article sur l'hypogée de Byblos, les résultats de l'analyse de la matière bitumineuse trouvée dans le sarcophage, analyse due à M. P. CLARIS, professeur de chimie à l'École française d'ingénieurs de Beyrouth : « Abstraction faite des fragments d'os, de coquillages (planorbe), de bois, de métaux (or, argent, laiton), etc..., les résidus qui couvraient le fond du sarcophage consistent en une matière de couleur marron foncé, ayant l'aspect de la truffe. Elle est friable et s'écrase en une poussière noire, qui laisse une trace sur les doigts et dégage une légère odeur bitumineuse. La cassure est noire et brillante et présente, au microscope, un aspect voisin du jais. Cette substance est difficilement soluble dans l'alcool et l'éther, et fond vers 175° en un liquide brun foncé qui émet des vapeurs jaunâtres, très combustibles, à odeur caractéristique. Par combustion complète, elle laisse un faible résidu blanc verdâtre de carbonate de calcium.

« Cette substance est donc constituée par l'asphalte brut, dont la surface extérieure a été changée par l'action du temps, de l'humidité, etc... Elle n'a subi aucune fusion, ni aucune préparation. Il en résulte que le contenu du sarcophage n'a pas été soumis à l'action du feu, ni à une température élevée. Ce fait est d'ailleurs confirmé par la présence de calcaires intacts et d'os de petite taille. L'examen des fragments d'os humains apporte un

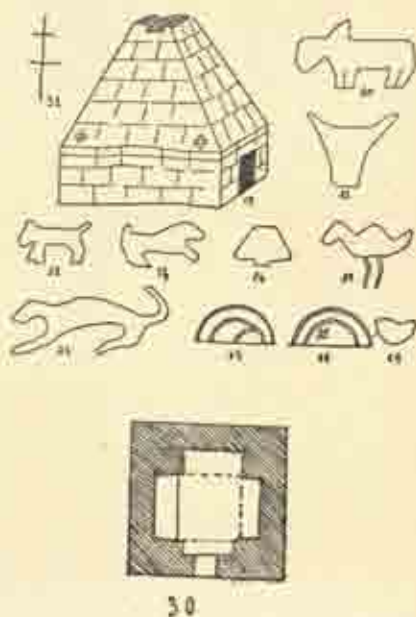
dernier témoignage : ils ont l'aspect caractéristique des vieux ossements. »

L'examen de M. Claris écarte toute idée d'incinération, même partielle, qui aurait pu expliquer le fait assez déconcertant de la disparition à peu près complète du squelette humain, alors que les ossements d'animaux sont facilement reconnaissables⁽¹⁾. Le squelette humain aurait-il subi une préparation maladroite qui aurait entraîné sa disparition presque complète ? Ou sommes-nous en présence d'un ensevelissement secondaire ?

Pyramide de Khair-el-Dar.

M. le Chef de bataillon Maignan, qui commandait en 1921, dans la région de Hama, le 2^e bataillon du 10^e régiment de tirailleurs sénégalais, a adressé au Service des Antiquités la note suivante : « On trouve à Khair-el-Dar, dont le nom local est Rache-el-Fokâni (à 9 kilomètres ouest de Acharne), de nombreux blocs de pierre taillés et trois monuments intéressants : les deux premiers sont deux grottes dont l'une présente au centre une espèce de bassin. Le troisième est une pyramide funéraire chrétienne, du type connu à base parallélépipédique, dont le sommet est éboulé et les murs un peu déjetés probablement par suite de tremblement de terre. Ce monument fait de gros blocs non cimentés, mais parfaitement ajustés, devait mesurer dans son entier 7 à 8 mètres de haut ; tel qu'il est actuellement il fait encore près de 5 mètres. Le pourtour est orné dans la partie verticale d'une double gorge et, sur les faces inclinées, d'un bucrâne, d'un oiseau, d'un zébu, de

quadrupèdes difficiles à identifier, de coupes, et, à raison de deux par face, de huit croix. Toutes ces sculptures sont en relief et d'une hauteur approximative de 20 à 35 centimètres. Il y a une entrée sur la face est, large de 70 centimètres et haute de 1 m. 20 environ, mais que l'exhaussement du terrain environnant a réduit à 70 centimètres. La chambre intérieure présente 3 voûtes identiques en



plein cintre ; celle de la face d'entrée étant plus étroite et plus basse, l'angle nord-est fait un peu saillie dans l'intérieur ; pas de plafond intérieur, autant qu'il me souvient, si ce n'est l'appareil des blocs de la pyramide proprement dite.

« En entrant à gauche, est un tombeau formé de deux dalles verticales et deux horizontales, les autres faces étant constituées par les murs ; le fond de ce tombeau est au niveau du reste de la chambre, qui est assise sur le roc. Je n'ai trouvé dans

⁽¹⁾ Voir la note de M. Anthony publiée par M. Virolleaud, *Syria*, 1922, p. 281-282.

le tombeau que des ossements de chèvre, d'ailleurs assez frais.

« Sur l'une des dalles supérieures, est gravée profondément une croix double comme celle de Lorraine. Les blocs constituant la pyramide ont en moyenne 1 m. 50 de long, 0 m. 60 de haut et 0 m. 80 d'épaisseur. » Les figures jointes 19 à 31 expliquent tous ces détails.

L'Archéologie syrienne à l'École des Hautes-Études.

L'*Annuaire* de l'École des Hautes-Études de 1922, pp. 57-59, donne un résumé des questions d'archéologie syrienne traitées à son cours par M. Clermont-Ganneau. Nous ne reviendrons pas sur les considérations que le savant maître a présentées sur le sarcophage de Byblos, puisqu'il a bien voulu les développer dans le fascicule précédent en une *Note additionnelle* à l'article de M. E. Naville. Signalons simplement une nouvelle lecture de l'inscription gravée sur le bas-relief de Douaïr (au Louvre; BEXAN, *Mission de Phénicie*, p. 676); une correction à CIL, III, 14216 (lire *Borafas*, nom palmyrénien); une conjecture sur le titre phénicien *Melek Sidonim*, l'étude de divers monuments, enfin, des observations sur un curieux sanctuaire musulman, Nebi Mousa, entre Jérusalem et la mer Morte où, au mépris de l'Écriture, la tradition musulmane montre le tombeau de Moïse. « L'édifice, remarque M. Clermont-Ganneau, s'élève sur un gisement de calcaire bitumineux combustible, d'où l'on tire la pierre noire dite *pierre de Nebi Mousa*. C'est la pierre dont parle le traité du pseudo-Dioscoride sous le nom de *pierre de Saint-Jean*. Il y a peut-être là un indice du remplacement d'un sanctuaire chrétien

par un sanctuaire musulman, avec substitution d'un vocable à l'autre. »

Les frontières de la Syrie moderne.

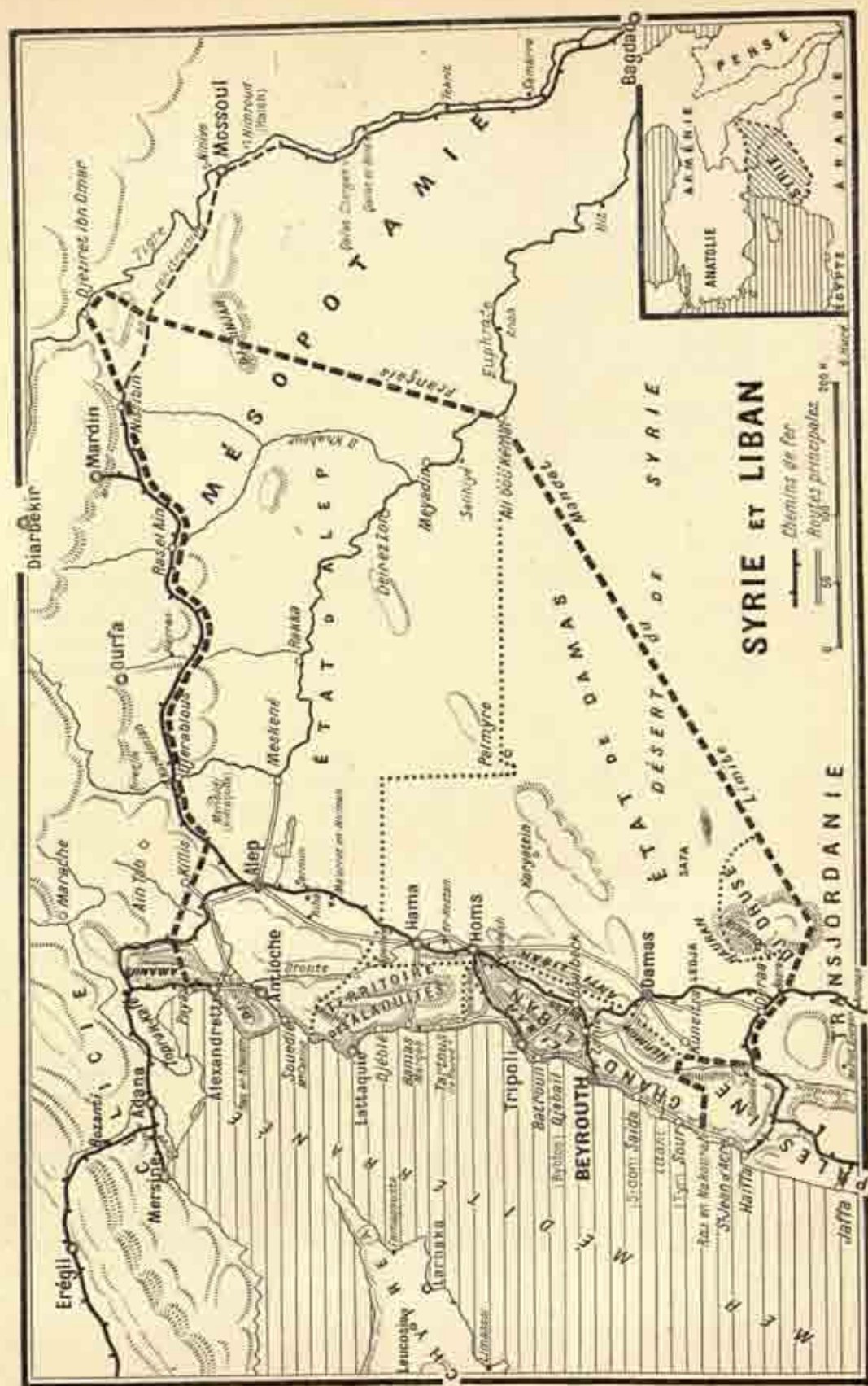
Le mandat français sur la Syrie ayant été consacré par la Société des Nations, il n'est pas sans intérêt pour les archéologues et les voyageurs de connaître les limites du territoire placé sous mandat français et définissant la Syrie moderne. Nous devons à l'obligeance de la délégation du Haut-Commissariat à Paris la carte que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

On y voit largement tracée la frontière actuelle. Le pointillé délimite les États, indépendants en fait, mais constituant, sauf l'État du Grand Liban, une fédération. On distingue :

État du Grand Liban, capitale Beyrouth; État d'Alep, capitale Alep; État de Damas, capitale Damas; Territoire des Alaouites, capitale Lattaquié; Gouvernement du Djebel Druze, capitale Soneida.

Voici quelques détails statistiques sur la valeur économique du pays et ses possibilités.

Population.	2.700.000 hab.
Superficie totale . . .	15.000.000 hect.
— cultivable	4.000.000 —
— cultivée	965.000 —
— irrigable	400.000 —
— irriguée	65.000 —
Forêts	180.000 —
Production actuelle	
de blé et d'orge . . .	4.500.000 quint.
Production de coton .	20.000 —
Production de soie . .	2.000 —
Production d'huile . .	133.000 —
Production de laine . .	35.000 —
Moutons et chèvres . .	2.450.000 têtes
Chemin de fer de Bagdad.	458 km.



Chemin de fer Damas-Hauran - Prolong.	600 km.
Chemin de fer du Hedjaz	203 —
Routes	4.095 —
Mouvement commercial.	520.000.000 francs

Sur la carte on trouvera la position des sites fouillés depuis 1920: Sidon, Tyr, Byblos, Tell Nebi Mend, Damas, ceux qui, comme Tortose, Djebeil (Byblos), Beyrouth ont été l'objet des relevés de M. Enlart et de son adjoint M. Jusserand, enfin, sur l'Euphrate, Sâlihlyé.

CLERMONT-GANNEAU

La Science française, et en particulier les études sémitiques, viennent d'éprouver une perte très douloureuse: Clermont-Ganneau est mort le 15 février, après une courte maladie, à l'âge de 77 ans. Les lecteurs de *Syria* partageront notre deuil et nos regrets, car ils savent avec quelle joie et quel enthousiasme notre confrère avait accueilli les belles découvertes des fouilleurs français dans la région qu'il avait tant de fois recommandée aux explorateurs comme particulièrement féconde en richesses archéologiques; ils savent aussi quelle part importante il a eue dans la fondation de notre Revue et avec quelle ardeur il la soutenait. Jusqu'au dernier moment il se sera occupé de la Syrie, puisque peu d'heures avant de mourir, il exprimait sa joie d'avoir reçu une lettre du Service des Antiquités lui apportant quelques détails sur la découverte d'une tombe à Tyr.

Après Renan, dont il fut l'élève et qui le fit élire à l'Académie des Inscriptions en 1889, Clermont-Ganneau s'est montré

un maître sans rival dans la connaissance des antiquités orientales; son enseignement au Collège de France et à l'École des Hautes-Études ont étendu son influence sur toutes les générations de savants qui depuis trente ou quarante ans se sont occupés de l'archéologie ou de l'épigraphie sémitiques, car ces deux domaines lui étaient également familiers. On louait chez lui des qualités étonnantes de perspicacité. Il avait une façon d'étudier un monument, si minime qu'il fût, de le retourner en tous sens, qui ne laissait de côté aucun détail et qui le conduisait à des conclusions irréfutables. Son diagnostic passait pour infaillible, et il s'était acquis une réputation de connaisseur incomparable, après avoir dénoncé plusieurs faux de haute importance, comme les antiquités moabites du Musée de Berlin et les fragments de la Bible présentés au Musée Britannique. Ces retentissantes expertises lui valurent une notoriété qui s'étendait bien au delà du monde savant.

Mais les découvertes qu'on lui doit dans la science pure sont plus précieuses encore. L'entrée au Louvre de la stèle de Méša, roi de Moab, est son principal titre de gloire. Ses missions en Palestine, en Egypte, en Crète ont enrichi nos collections nationales de nombreux documents. Dans l'exégèse religieuse comme dans l'interprétation des sujets figurés, il a marqué sa trace et fait preuve d'une rare originalité. Son livre sur *l'Imagerie phénicienne*, ses articles et, comme il les appelait, ses « notules » sur les sujets les plus variés, qui ont fini par former un *Recueil* de huit volumes, ses *Études d'archéologie orientale*, sont les témoignages de son activité toujours alerte. Mais pour apprécier une œuvre si considérable et une

vié si bien remplie, il faudrait une notice spéciale que notre ami et collègue M. Dus-saud se propose d'écrire et de publier dans un prochain numéro de la Revue. Aujourd'hui nous n'avons voulu qu'annoncer cette triste nouvelle et rendre, sans tarder, un hommage reconnaissant à la mémoire de notre savant et illustre collaborateur.

EDMOND POTTIER.

Le Centenaire d'Ernest Renan.

Le 28 février 1923, le centenaire de l'illustre savant et écrivain a été officiellement célébré dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du Président de la République. Nous ne pouvons oublier ici qu'Ernest Renan a créé de toutes pièces l'archéologie phénicienne. Rien ne le montre mieux que la comparaison entre le premier rapport qu'il adressa à Napoléon III, où il dépendait encore des opinions reçues dans les milieux scientifiques, et les idées qu'il a émises dans sa *Mission de Phénicie*, ouvrage modèle qui n'a pas été remplacé. Sauf pour Saïda, où le docteur Gaillardot poursuivit les fouilles après son départ, les importants résultats de sa mission ont été obtenus dans l'espace de six mois. C'est dire l'activité qu'il déploya, se rendant d'un chantier de fouilles à l'autre pour maintenir en haleine son personnel bénévole. Rentré en France, il ne perdit jamais de vue les antiquités de Phénicie ; il s'attacha tout particulièrement à l'épigraphie sémitique dont il fixa les règles et

pour laquelle il fit adopter par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres le projet du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

On trouvera la liste de tous ses travaux dans l'excellente *Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan* (Publications de la Société Ernest Renan. Histoire religieuse, vol. I) par MM. Henri Girard et Henri Moncel, bibliothécaires à la Bibliothèque Nationale ⁽¹⁾. Après un inventaire sommaire des manuscrits laissés par Renan, — dont la Bibliothèque Nationale conserve soixante volumes — vient la liste chronologique des œuvres de Renan. Les moindres notices y sont cataloguées avec soin ⁽²⁾. Enfin, une table permet de se retrouver aisément dans cette liste de 1.039 numéros.

⁽¹⁾ Un vol. in-8° de 204 pages et un portrait hors texte. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1923. Prix : 20 fr.

⁽²⁾ Une révision attentive de l'œuvre scientifique de Renan ne nous suggère que les observations suivantes : quelques numéros (ainsi 337 et 382) ne sont pas classés à leur millésime véritable. Les oublis se réduisent à ceci : le premier rapport à Napoléon III sur la mission de Phénicie a paru encore dans *Revue archéol.*, 1861, I, p. 317-335 ; Observations de Renan dans *Atti Acad. dei Lincei*, ser. III, sc. mor. stor. e filol., VII, p. 257-258 ; *Bullet. du Comité des travaux hist. et scient.*, 1883, p. 72. A propos du n° 893, ajouter que les *Travels* de Doughty contiennent un appendice de Renan. Au n° 936 signaler que le mémoire définitif a paru sous le titre *Inscription phénicienne inédite de Sidon*, dans *Revue d'assyriol. et d'archéol. orient.*, 1891, p. 75-77. Deux lettres de Renan conservées à Amshît par la famille Zakhia sont signalées dans *Revue archéol.*, 1896, I, p. 302.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

L'ASCENSION D'ALEXANDRE

PAR

GABRIEL MILLET

Nos pères, il y a six ou sept siècles, prenaient plaisir à entendre conter l'histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand. D'agréables alexandrins leur expliquaient comment le héros se fit monter dans les airs par des griffons, qu'il entraînait lui-même au moyen d'un morceau de chair, piqué au bout de sa lance. On leur peignait cet exploit merveilleux dans les manuscrits ou sur les murs des maisons princières, on le brodait sur les étoffes, on le sculptait dans les cathédrales. Les uns ne songeaient qu'à les amuser ; d'autres prétendaient les édifier, en leur enseignant par un symbole que l'âme doit viser au ciel, ou bien, au contraire, qu'elle doit fuir l'orgueil, qui fit du conquérant un second Lucifer.

Nos archéologues ne sont pas moins sensibles aux contes de fées que nos naïfs ancêtres. Depuis Julien Durand, beaucoup ont touché à ce sujet attrayant. Les uns ont rassemblé les monuments, d'autres ont poursuivi, dans l'ancien Orient, la trace des origines. Récemment, ces deux tâches ont été reprises, de façon plus complète ou plus pénétrante, l'une, par M. Loomis, l'autre, par M. Herzfeld. Il semble donc que tout soit dit. Nous avons cédé pourtant à la tentation de scruter les textes et d'analyser de plus près les monuments, de les classer plus rigoureusement, et nous avons tiré de ce travail quelques observations nouvelles, qui ne paraîtront pas superflues ⁽¹⁾.

(1) JULIEN DURAND, *La légende d'Alexandre le Grand*, dans *Annales archéologiques*, t. XXV, 1865, p. 141 sq.

CH. GABRIEL, *Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge*, t. I, *Curiosités mystérieuses*, Paris, 1874, p. 165-180.

A. L. MEISSNER, *Bildliche Darstellungen der Alexandersage in Kirchen des Mittelalters*, dans

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, t. LXVIII, 1882, p. 177-190.

A. POKROVSKIJ, *Décoration des plafonds de la Chapelle Palatine*, dans *Byz. Zeitsch.*, t. II, 1893, p. 394-400.

ADOLPH GOLDSCHMIDT, *Der Albanipsalter in Hildesheim*, Berlin, 1895, p. 70-82.

FRIEDRICH PANZER, dans *Freiburger Münsterblätter*, t. II, Jahrgang 1906 (article cité par

Notre étude comprendra trois parties : les textes, le prototype antique et les monuments. La seconde a reçu un développement qui paraîtra peut-être inattendu. M. Herzfeld nous y invitait. Il a rattaché l'Ascension d'Alexandre au Char du Soleil. Sa théorie, large et hardie, nous obligeait à approfondir l'examen de ce thème important. On nous dira s'il était sage d'élargir ainsi le champ de nos recherches.

Il se trouvait déjà très vaste, et c'était beaucoup que de toucher à tant de domaines, en dehors du nôtre : aux légendes de l'Orient, aux sculptures romanes, à nos vieux poèmes français, jusqu'aux belles miniatures du *xv^e* siècle. Loin de nous la pensée d'avoir épuisé un sujet si complexe. Nous savons que bien des paragraphes de cet article pourraient devenir les chapitres d'un livre. Nous nous sommes contenté de grouper quelques-uns des éléments de cette large étude comparative, éléments trop dispersés encore, nous le sentons, pour permettre de bien suivre, à travers le temps et à travers l'espace, la migration des légendes et des formes artistiques⁽¹⁾.

HERZFELD, p. 128, note 4, et par SUPRA, p. 307, et que nous n'avons pu consulter).

MAX VAN BERGHEM, J. SZREYGOWSKI, *Amida*, Heidelberg, Paris, 1910, p. 330.

A. S. UVAROV, *Sbornik melkich trudov*, Moscou, 1910, t. 1, p. 309.

G. SUPRA, *Beiträge zur Darstellung der Luftfahrt Alexanders des Grossen*, dans *Zeitschrift für Christliche Kunst*, t. XXIV, 1911, p. 307-314.

LOOMIS, *Alexander the Great's Celestial Journey*, dans *Burlington Magazine*, L. XXXII, 1918, p. 136 sq., p. 177 sq.

ERNST HERZFELD, *Der Thron des Khosro*, *Quellenkritische und ikonographische Studien über Grenzgebiete der Kunstgeschichte des Morgen und Abendlandes* (Fortsetzung). *Ikonographisches*, dans *Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*, t. XLI, 1920, p. 403-436.

L. RÉAU, *L'Art russe des origines à Pierre le Grand*, Paris, 1921, p. 223.

⁽¹⁾ Cet article doit beaucoup aux conseils et au savoir de maîtres tels que MM. E. Babelon, Fr. Cumont, A. Thomas, M. Holleaux, Cl. Huart, A. Morel-Fatio, de mes amis V. Chapot, P. Jouquet, Paul Perdrizet, de M. l'abbé Terret, du R. P. G. de Jerphanion, de MM. Dalton et Marshall, Bloch, Gallois, Lauer, Kingsley Porter, van Marle, que je prie tous d'agréer mes plus sincères remerciements. Je me sens particulièrement obligé envers M. Isidore Lévy et je me fais un plaisir d'acquitter une autre dette de gratitude envers les conservateurs de bibliothèques et de musées qui m'ont facilité ma tâche ou m'ont aidé de leurs recherches, à la Bibliothèque Nationale, au Cabinet des Médailles, à la Collection Dutillet, au Musée Condé, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, au British Museum, à la Bodléienne, à la Vaticane et à l'Ambrosienne, au Ferdinandeum d'Irnsbruck.

PREMIÈRE PARTIE

LES TEXTES

Nous lisons cette histoire, pour la première fois, dans quelques manuscrits d'un roman grec, qui fut composé, sous le nom de Callisthène, à Alexandrie, vers le ⁱⁱⁱ^e siècle de notre ère. On connaît l'étrange destinée de ces œuvres apocryphes, impersonnelles, populaires, que les générations se transmettent comme un patrimoine littéraire, qu'elles remanient, qu'elles enrichissent sans cesse. Celle-ci vit à travers les âges. Elle naît en réalité quelque temps après la mort d'Alexandre ⁽¹⁾, et, depuis le ⁱⁱⁱ^e siècle, elle passe par diverses rédactions. Elle se répand chez tous les peuples, en Orient et en Occident, vers la fin de l'antiquité et au moyen âge. Elle se traduit dans toutes les langues, se met en vers, s'illustre par la miniature et finit par s'imprimer dans les incunables.

Le voyage dans les airs compte justement, — le lecteur pouvait s'en douter, — parmi ces passages interpolés. Pour en saisir la portée et en préciser l'origine, nous devons nous arrêter un moment au classement des rédactions. Nous aurons à étudier ce texte, d'abord, dans le roman grec et sa traduction latine, puis, dans le poème français et nos récits en prose.

I. — LE ROMAN GREC.

Les rédactions. — On en distingue quatre. Ausfeld les désigne par les lettres grecques $\alpha, \beta, \gamma, \delta$. Les trois premières sont représentées par trois textes, très différents, que Charles Müller en 1846, tirait de la Bibliothèque Nationale et nommait respectivement *A, B* et *C*. La quatrième, sous sa forme originale, est perdue. Mais elle se retrouve dans deux versions postérieures, l'une, syrienne, que M. Nöldeke attribue au ^{vii}^e siècle, l'autre, latine, l'*Historia de preliis*, exécutée par l'archiprêtre Léon, vers le milieu du ^x^e. L'original fut traduit, vers 300, en

⁽¹⁾ W. W. TANN, *Alexander's biography and the world-kingdom*, dans *The Journal of*

hellenic Studies, t. XLI, pars I, p. 14, 17. Voyez aussi KUMBRACHEN, *Byz. Litt.* ², p. 849.



latin, par Julius Valérins, puis, au v^e, au plus tard, au vi^e siècle, en arménien. β et δ en proviennent par des voies indépendantes: on a procédé, ici, à une révision systématique, là, à des retouches de détail. γ passe pour une variante de β, amplifiée par la main d'un Juif⁽¹⁾.

Ces rédactions ne sont point séparées par des barrières immuables. On les confrontait et on les combinait. Un manuscrit de Leyde (*L*), publié en 1872 par H. Meusel⁽²⁾, concorde, dans l'ensemble, avec *B*, et par endroits avec *A* ou avec *C*. Au chapitre xxxix du livre II, le rédacteur nous laisse bien voir son procédé: il transcrit en marge une variante qu'il a relevée ἐν ἐξίρω λόγῳ⁽³⁾.

L'Ascension d'Alexandre fait l'objet de deux récits. L'un, en grec, se trouve dans *C*, représentant de γ, et dans *L*, à l'endroit où ce manuscrit coïncide avec *C*. L'autre, en latin, appartient à une des branches de δ, qui est la version de l'archiprêtre Léon. Tous deux diffèrent et par la rédaction et par la place qu'ils occupent dans le roman.

Le récit grec vient au livre II. Dans le codex de Leyde (*L*)⁽⁴⁾, il termine la fameuse lettre où Alexandre raconte à Olympias, sa mère, les plus merveilleuses de ses aventures⁽⁵⁾. Vainqueur de Darius, maître de toute la Perse, il s'engage dans une contrée sauvage, peuplée de monstres. Il avance sans peur, malgré ses amis, car il veut voir l'extrémité de la terre⁽⁶⁾. A la fin, il pénètre en un lieu obscur, où deux oiseaux à face humaine l'arrêtent: « Il ne t'est pas permis de fouler la terre des Bienheureux. » Il revient alors sur ses pas, rejoint le gros de son armée, sur les confins des terres éclairées, et c'est là qu'il fait l'ascension du ciel. *C*⁽⁷⁾, au lieu d'une lettre, nous donne un récit, un récit

⁽¹⁾ CAROLUS MÖLLER, *Pseudo-Callisthenes, accedit Itinerarium Alexandri*, à la suite de P. DÜRSSEN, *Arriani Anabasis et Indica*, Paris, Didot, 1846; JULIUS ZACHER, *Pseudokallisthenes*, Halle, 1867; ADOLF AUFFELD, *Der griechische Alexanderroman*, Leipzig, 1907; KUMBRACHER, *Byz. Litt.*, p. 849. Le texte arménien a été publié en 1842, à Venise, par les Mékhitaristes sous le titre suivant: *Histoire d'Alexandre le Macédonien*. R. RAUBE a essayé de reconstituer l'original grec: RICHARD RAUBE, 'Ιστορία 'Αλεξάνδρου, *die armenische Übersetzung der sagenhaften Alexander-Biographie (Pseudo-Callisthenes)*, Leipzig, 1896.

⁽²⁾ HEINRICH MEUSEL, *Pseudo-Callisthenes, nach der Leidener Handschrift herausgegeben*, dans *Jahrbücher für classische Philologie*, fünfter Supplementband, Leipzig, 1864-1872, p. 700-816. Cf. p. 704.

⁽³⁾ MEUSEL, p. 765.

⁽⁴⁾ Cod. Vnlcani, n° 93, xv^e siècle, paraît avoir été écrit en Sicile (MEUSEL, p. 703).

⁽⁵⁾ Livre II, ch. 23, 32-41. L'Ascension forme la dernière partie du ch. 41.

⁽⁶⁾ Ps.-CALL., II, 37, à la fin.

⁽⁷⁾ Paris, suppl. gr. 113, copié en 1567 (ZACHER, p. 40.)

plus étendu, grossi de deux longs développements ⁽¹⁾, l'un, au début, l'autre, à la fin. C'est un remaniement systématique ⁽²⁾, où nous voyons Alexandre, proclamé maître du monde (*κοσμοκράτωρ*) par les Juifs et par les Égyptiens (il le fut en réalité, d'après le rituel des Pharaons ⁽³⁾), organiser une expédition pour établir son autorité aux extrémités de la terre.

La lettre à Olympias reste étrangère à la rédaction 2. Là, au livre III, chapitre xvii, vers la fin d'une autre lettre, adressée à Aristote, on retrouve bien les monstres de la région sauvage, et même, — dans la version syrienne seulement ⁽⁴⁾, — les oiseaux à face humaine, mais il n'est point question du voyage au ciel. C'est plus loin, dans la version de Léon, au chapitre xxviii, qu'Alexandre apprend à sa mère comment, ayant campé sur les bords de la Mer Rouge, il gravit une haute montagne et tenta l'aventure.

Le texte grec. — Les textes publiés par Müller et par Meusel nous causent quelque embarras. Impossible de savoir au juste comment Alexandre s'y prend pour se faire monter par ses oiseaux : dans chaque ouvrage, nous nous heurtons à un passage obscur, et dont les termes sont différents. C'était un jeu attrayant que de comparer ces deux épaves pour reconstituer le corps original par hypothèse. Mais pourquoi s'attarder à ce jeu ? Les manuscrits abondent autour de nous, près de nous. Depuis longtemps, Zacher en a dressé la liste ⁽⁵⁾. La collation en est aisée, si aisée que l'on s'étonne de n'avoir pas encore sous la main une édition critique et l'on se prend à regretter que tant d'hommes éminents, d'ailleurs sans se faire illusion ⁽⁶⁾, aient établi leur classement sur la base étroite et fragile de quatre manuscrits médiocres, et médiocrement publiés.

Nous devons donc rechercher le texte complet. Les concours les plus courtois et les plus empressés nous y ont aidé. Nous avons à remercier, pour la Vaticane, le R. P. G. de Jerphanion, pour l'Ambrosienne, le docteur Louis Gra-

⁽¹⁾ PS.-CALL., II, 24-31, fin du ch. 41 et ch. 42-44 (cf. MÜLLER).

⁽²⁾ Voyez, au ch. 43 (MÜLLER), le résumé, sous la forme d'une courte lettre à Olympias.

⁽³⁾ TARN, *op. l.*, p. 2, cite un hymne de Thoutmosès III.

⁽⁴⁾ E. A. WALLIS BUDGE, *The history of Alexander the Great being the Syriac version*

of the Pseudo-Callisthenes, Cambridge, 1889, texte, p. 189, 14 sq., traduction, p. 101.

⁽⁵⁾ ZACHER, *Pseudokallisthenes*, p. 7 sq. Voyez aussi W. KROLL, *Zur griechischen Alexanderroman*, dans *Hermes*, t. XXX, 1895, p. 462 ; MEUSEL, p. 794, 803.

⁽⁶⁾ AUSELD, p. 45.

matica, pour la Bodléienne, le docteur Winstedt⁽¹⁾. Leurs recherches nous ont appris que l'épisode manque au Vatic. graec. 1556⁽²⁾, à l'Ambros. O 117 sup., aux Barroc. 17 et 20, tandis que trois autres des manuscrits examinés l'ont à la fin de la lettre à Olympias. Ce sont le Vatic. graec. 171⁽³⁾, le Baroce. 23 et le Miscellaneus 283 d'Oxford⁽⁴⁾, que nous désignerons respectivement par les lettres *F Ob* et *Om*. Tous trois reproduisent, à cet endroit, l'ordonnance du manuscrit de Leyde (*L*). Tous ensemble, considérés seulement de ce point de vue, ils forment un groupe distinct, dont *L*, le mieux connu, pourrait être l'éponyme et que nous nommerons, pour cette raison, λ . En face de ce groupe, *C*, à notre connaissance, reste isolé⁽⁵⁾.

L'examen des variantes nous a permis de combler la lacune. Nous ne pouvions nous borner à une phrase isolée. Ces textes fautifs et ces éditions imparfaites demandaient la recension de tout le morceau. Nous avons pu ainsi corriger des fautes. Nous avons aussi distingué des leçons variées, travail de copistes qui prenaient toutes les libertés avec le texte. Nous avons tenté de les classer.

Il ne nous appartenait pas de rétablir le texte original, de viser la source commune des divers groupes, ou même, dans chaque groupe, la source commune des divers manuscrits. Il nous a suffi de choisir un des textes donnés, d'en corriger les fautes, en indiquant à part les variantes, sans tenter d'y restituer celles qui pourraient paraître meilleures.

Sur ces bases, nous avons dressé deux tableaux, en coupant le récit vers les deux tiers. La raison de ce traitement différent est que *Om* est traduit en grec moderne, mais seulement jusqu'à cet endroit. Dans la suite, nous n'y trouvons plus que de légères retouches. Aussi, pour ce dernier tiers, était-il superflu de répéter des textes presque pareils, écrits dans la même langue. Nous avons choisi *Om*, qui nous a paru représenter le mieux le groupe λ .

(1) J'ai le devoir de remercier en même temps de leurs bons offices M. Gibson, conservateur, et M. le professeur T. W. Allen.

(2) La lettre se termine comme dans *B* (MÜLLER, p. 94, note), avec une variante notable : "Ερρορδς, au lieu de "Ερρορδα.

(3) Papier, xvi^e siècle, d'après KROLL, *Hermes*, XXX, p. 463.

(4) Baroce, 23; bombycin, xiv^e s.; misc. 283; papier, xvi^e s., d'après ZACHA, p. 22.

(5) Deux manuscrits d'Oxford, Baroce. 17 et 20, concordent avec *C* au livre I, ch. 48, et au livre III, ch. 47 (cf. MEUSEL, p. 794 sq.), mais ils ne comprennent pas l'Ascension, nous savons pour quelle raison.

L avec les variantes de V Ob.

Om.

C.

- 1 Ἐγὼ δὲ ὑπέλαθον διὰ πάν- Ἐγὼ δὲ ὑπέλαθον διὰ τῶν σημείων [] ὅτι ἐνταῦθα ὅτι ἐνταῦθα τῶν τούτων ὅτι ἐνταῦθα εἰσι τὰ ἄκρα τῆς γῆς. τὰ ἄκρα τῆς γῆς.
 5 ἀφ' ὧν ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ Προτίταξα δὲ κτισθῆναι Ὅριτα δὲ ἵνα κτίσωνται καμάραν μεγάλην εἰς τὸν τόπον ἐκείνον καὶ ἔγραψα διὰ γλυκερίου οὕτως· καμάραν μεγάλην εἰς τὸν τόπον ἐκείνον καὶ ἔγραψα διὰ γλυκερίου οὕτως·
 10 Οἱ βουλόμενοι εἰσελθεῖν Οἱ βουλόμενοι ἵνα ὑπάγω- σιν εἰς τὸν μακάρων τὴν χώραν, ἧς περιπατοῦσι θεξιά, νὰ ἀπολῇσθε. μακάρων τὴν χώραν, ἧς περιπατοῦσι θεξιά, νὰ μαδὲν γὰρωσι.
 Πάλιν οὖν διανοήθη ἐν Πάλιν οὖν ἐπυλλογίσθηκα εἰς ἐκτὼ λέγων εἰ πάντως ἐν- τὸν ἐκτὸν μου λέγων ἔαν ἔνε- ταῦθ' ἔστιν τὸ τέλος τῆς εἰδὼ τὸ τέλος τῆς γῆς καὶ ὁ γῆς καὶ ὁ οὐρανὸς ἐνταῦθα ὁ οὐρανὸς εἰδὼ θέλει ἔχειν ἄκραν τίποτε.
 15 Ἡβουλήθη οὖν Καὶ ἔδωκα εἰς τὸν νοῦν μου (νὰ ποιῶτω τρόπον καὶ) νὰ ἱστορήτω τὸ ἀληθές.
 20 Προτίταξα οὖν συλλεγῆ- Ὅριτα οὖν νὰ πιάτουσι ἀπὸ τὰ ὄρη ἐκείνα τοῦ τό- Προτίταξεν οὖν συλλεγῆ- ναι ἐκ τῶν ὀρέων τοῦ τόπου ποιο ἐκείνου, καὶ ἐπίστασαν ὅσο καὶ ἐκ τῶν ὀρέων τοῦ τόπου ἐκείνου ὅσο. Καὶ ἔσαν πύ- ναι μέγιστα, λευκά, ἀλκιμώ- μεγίστα [] καὶ ἀλ- τατα πᾶν καὶ ἡμέρα· τὰ πολλὰ καὶ ἡμέρα· (τότον κιμώτα καὶ ἡμέρα·

L V Ob. — 1) ὑπέλαθε L V Ob. 5) ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ] om. V Ob. 6) γράφα] ἔγραψα V Ob. 9) τῶν om. L V. 10) περιπατοῦσι L. 11) ἀπολῇ- σθε L. ἀπολῇσθε V. ἀπολῶσθε Ob. 12) οὖν om. V Ob. 13) εἰ πάντως L. εἴπατε V Ob. 17) ἡβου- λήθη οὖν] καὶ πάλιν ἡβουλήθη V Ob. 19) τῆς

ἀληθείαν] τὸ ἀληθές V Ob. 20, προτίταξα οὖν] καὶ προτίταξα V Ob. 21) τῶν ὀρέων om. L.

Notes. — 6) γράφα: la version arménienne (Rabbe, p. 73) donne ἔγραψα, qui est la forme primitive.

Om. — 2) σημείων. 4) ἵνα κτισθῶσιν. 6) ἐκείνου. 10) περιπατοῦσι. 10-11) νὰ μαδὲν. 12) ἐπυ- λογίσθηκα. 14) τέλος 18) πῶς. 19) ἱστο- ρῶ. 21) ἐκείνα.

Notes. — 2) ἐνταῦθα εἰσι. Nous respectons

C. — 24) ἀλκιμώτατα.

Notes. — 4-6). Le texte original a été mo-

difié pour rappeler l'épisode interpolé au début du chap. xxxix (Mélita, p. 89).

4) ὅριτα: cf. JANNARIS, § 747, note 1.

L avec les variantes de V Ob.

Om.

C.

25 βλέποντα γὰρ
ἡμᾶς οὐκ ἔρευνον.

Τινὲς δὲ τῶν στρατιωτῶν
[] ἐπέδαινον τοῖς τραχή-
λοις αὐτῶν

30 καὶ ἀνίπταντο
βαπτίζοντα αὐτοὺς.

Ἐσθίουσιν δὲ θήρας ἀγρί-
ας, ἔθην τι καὶ πλείστα τῶν
35 τοιούτων ὀρνέων ἤλθον πρὸς
ἡμᾶς διὰ τοὺς θνήσκοντες
ἵππους.

Δύο οὖν ἐξ

40 αὐτῶν κρατήτας προσέταξε
μέχρις ἡμερῶν τριῶν μὴ
δεθῆναι αὐτοῖς βρώσιν.

Τῇ δὲ τρίτῃ ἡμέρᾳ προσέ-
ταξε κατασκευασθῆναι ξύλον
45 ὁμοιον ζυγῶ καὶ τοῦτο δε-
θῆναι

ἐν τοῖς τραχήλοις αὐτῶν.

[Εἶτα προσέταξε βύρταν
ἐνεχθῆναι] καὶ ταύτην προσ-
50 δεθῆναι ἐν μέσῳ τοῦ ζυγοῦ.

γὰρ ἦσαν ἡμέρα ὅτι) ἔδλεπὼν
μας καὶ οὐδὲν ἔρευναν.

Καὶ τινὲς ἀπὸ τοῦς στρα-
τιώτας ἐκάθισαν ὀπίσω εἰς
τοὺς ὤμους (τῶν τοιούτων
ὀρνέων) καὶ βαπτίζοντα []
ἀνίπταντο.

(Τὰ τοιαῦτα οὖν ζῶα) τρώ-
γουσι καὶ θηρία ἀγρία, ὁποῖ-
ον καὶ πολλὰ ἀπὸ τῶ ὀρνέων
ἐκεῖνα ἔρχοντο εἰς ἡμᾶς διὰ
τὰ ἄλλα ὅπου ἐφοροῦνταν
εἰς τὸ κατοικοῦσιν (καὶ
ἐτρωγάν τε.)

Ὅμως ἐκεῖνα τὰ δύο
ὅπου ἐπιδέσμευον ὄρνεις ὄρνι-
αὶ τὰ κράτουσιν ὡς τρεῖς ἡμέρας
να μὴ δύναντο φάγεσθαι τίποτε.

Καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ὄρνι-
αὶ κατεσκευάσθη ξύλον ὁ-
μοιον ζυγοῦ καὶ τοῦτο να δέ-
σονται (εἰς τὰ τοιαῦτα ὄρνεις)
εἰς τοὺς τραχήλους αὐτῶν.

Εἶτα ὄρνις να φέρουν δερ-
μα βοδίου καὶ να τὸ δέσουν
εἰς τὴν μέσσην τοῦ ζυγοῦ.

25 βλέποντα γὰρ
τοὺς ἀνθρώπους οὐκ ἔρευνον.

Τινὲς δὲ τῶν στρατιωτῶν
καὶ ἐπέδαινον ἐν τοῖς ὤμοις
αὐτῶν

τὰ δὲ βαπτίζοντα [] 30
ἀνίπταντο.

Ἐσθίου δὲ καὶ θήρας ἀγρί-
ους, ἔθην τι καὶ πλείστα τῶν
[] ὀρνέων ἤλθον πρὸς 35
αὐτοὺς διὰ τοὺς ἵππους θνήσ-
κοντας.

Δύο δὲ ἐξ αὐτῶν

κρατήτας ὁ Αλ. προσέταξε μὴ 40
[] φαγεῖν βρώματα
μέχρι τριῶν ἡμερῶν.

Τῇ δὲ τρίτῃ ἡμέρᾳ προσέ-
ταξε κατασκευασθῆναι ξύλον
ὁμοιον ζυγῶ καὶ τοῦτο προσ- 45
δεθῆναι
ἐν τοῖς τραχήλοις αὐτῶν.

Εἶτα []

50

L V Ob. — 30-31) ἀνίπταντο βαπτίζοντας L.
33) ἐσθίουσιν L, ἐσθίουσιν V Ob. 33) ἀγρίους
V. 34) ἔθην τι V, ἔθην τι Ob, ἔθην L. 34)
πλείστα L. 34-35) τῶν τοιούτων om. V. 35)
ὀρνέων corr. Meusel post πλείστα. 41) μέχρι
ἡμερῶν τριῶν V. 42) αὐτὰ L. 43) τῇ δὲ τρίτῃ
καὶ τῇ τρίτῃ V. 45) ζυγοῦ V Ob. 45-47) καὶ
τοῦτο... αὐτῶν] om. L, sumpt ex V Ob. τοῦτον

Om. — 25) ἡμέρα. 27) στρατιώτας. 31) ἀνί-
πταντο. 33) τρώγουσι. 37-38) κατοικοῦσιν. 38)
ἐτρωγάν τε. 39) ἐκεῖνα. 42) να μὴ δύναντο φάγεσθαι.

C. — 28) ἐπέδαινον cod., ἐπέδαινον Müller. 31) ἀνίπταντο cod. et Müller.

cod. 48-49) εἶτα... ἐνεχθῆναι] om. L V Ob,
supplevi ex Om. 49-50) καὶ ταύτην... ζυγοῦ
om. V Ob, sumpt ex L, ταῦτα cod., μέσση cod.

Notes. — 30-31, 34). Le copiste de L a
confondu ὄρνις et ὄρνεις, qui ont le même gé-
nitif, sans l'accent, mais il écrit ὀρνέων, géni-
tif de ὄρνις. Le masculin résulte d'une étour-
derie. Nous avons restitué le neutre.

Notes. — 37-38) κατοικοῦσιν : l'adjectif a-
τοικός serait formé comme ὀπιτικός avec une
contraction.

L avec les variantes de V Ob.

Om.

C

Ταύτην δὲ κατεσκευάσα
ὥσπερ σπυρίδα
καὶ εἰσῆλθον ἐγὼ
ἐν τῇ σπυρίδι, κρατῶν
55 τὸ ὄρου ὥστε ἐπὶ πηγῶν
τὸ μήκος καὶ ἔχον ἐπάνω
ἡπαρ ἱππων.

Εὐθὺς οὖν ἀνέπτυε τὰ ὄρνεα
60 τοῦ καταπαγεῖν τὸ ἡπαρ,
καὶ ἀνῆλθον μετ' αὐτῶν ἐν
τῷ ἀέρι [],
ὥς νομίζειν με πλησίον
τοῦ οὐρανοῦ ὑπάρχειν.
65 Ὅλως δὲ ἔτρεμον διὰ τὴν
ὑπερβάλλουσαν τοῦ ἀέρος
ψυχρότητα καὶ τὴν ἐκ τῶν
περὶ τῶν ὀρνέων γεγε-
νημένην.

Ταῦτα δὲ κατασκευάσας,
ὥσπερ κοφινίδα ἐκόλλησα
εἰς τὸν ζυγὸν καὶ ἐπέβηκα
ἀπέσω, καὶ ἐκράτουν
κοντάρην ὥστε πηγῶν ἐπὶ
τὸ μήκος καὶ εἶχον ἐπάνω
(εἰς τὸ κοντάρην) συκώτια δε-
δεμένα.

(Καὶ ἐβλεπων τὰ ὄρνεα τὸ
συκώτιον καὶ ἐπαίρειαν τὸ συ-
κώτιον) καὶ ἀνερχόμεν ἐν τῷ
ἀέρι []
ὥς νομίζων πλησίον τοῦ
οὐρανοῦ εἰσθῆναι.

Ὅλος δὲ ἔτρεμον διὰ τὴν
ὑπερβάλλουσαν τοῦ ἀέρος
ψυχρότητα καὶ τὴν ἀπὸ τῶν
περὶ τῶν ὀρνέων γεγε-
νημένην.

] εἰσθῆναι αὐτὸς
ἐν μέσῳ (τοῦ ζυγοῦ), ἐκράτη-
σε τὸ ὄρου ὥστε πηγῶν [] 55
τὸ μήκος [] ἔχον ἐπάνω
ἡπαρ [].

Εὐθὺς οὖν ἀναπτάντα τὰ
ὄρνεα [] τοῦ καταπαγεῖν τὸ 60
ἡπαρ [], ἀνῆλθε μετ' αὐ-
τῶν ὁ Αλ. ἐν τῷ ἀέρι εἰς τὸ
ὄρος. []

Πάντο δὲ ἔτρεμα διὰ τὴν 65
[] τοῦ ἀέρος
ψυχρότητα [] τὴν ἐκ τῶν
[] ὀρνέων ἐκεί-
νων γεγενημένην.

L V Ob. — 51) ταύτην δὲ] εὐθὺς δὲ V Ob.
52) σπυρίδα L. 53-54) καὶ εἰσῆλθον... σπυρίδι
om. L., *suppl. ex V Ob.* 55) τὸ ὄρου] δύο ὄρου
L., δύο ὄρη *cont. Meusel, corrept. ex C.* ὄρου
V Ob. 56) ὥς ἐπὶ πηγῶν V Ob. 56) καὶ
ἔχον] καὶ ἔχοντα L., ἔχων δὲ V Ob., cf ἔχον C.

57) ἱππων L Ob. 61) ἀνιπτων V Ob. 60) κα-
ταπαγεῖν L. 61) ἀνῆλθε L. 62) ἀέρι L. 63-
64) με... ὑπάρχειν] με εἶναι πλησίον τοῦ
οὐρανοῦ V Ob. 65) ὄλος V Ob. 65) ἔτρεμα L.
66) ὑπερβάλλουσαν L. 67) τὴν ἐκ om. L., *suppl. ex*
V Ob.

Om. — 52) ἐκόλλησα. 53 et 54) κοντάρην.
61) συκώτιον. 63) νομίζων. 64) εἰσθῆν. 65) διὰ

τρεμον. 66) ὑπερβάλλουσαν. 67) τὴν ἀπὸ] ἀπὸ τὴν
cod.

Om, avec les variantes de L, V, Ob.

C

1 Εἶτα [] συναντᾷ με πετεινὸν ἀν-
θρωπόμορφον καὶ λέγει πρὸς με· ὦ Ἀλέξαν-
δρε, ὃ τὰ ἐπίγεια μὴ ἰδὼν, πῶς τὰ οὐράνια
ἐπιζητεῖς καταλαβεῖν; ὑπόστρεψεν οὖν
5 συντόμως []. μήπως τοῖς ὀρνέοις
τούτοις βρῶμα γένη.

Καὶ πάλιν εἶπε πρὸς με· πρόστρεχε, Ἀλέ-
ξανδρε, ἐπὶ τὴν γῆν κάτω. Ἐγὼ δὲ μετὰ φό-
βου προσέχων εἶδον, καὶ ἰδοὺ ὄρις μέγας
10 κύκλω καὶ μέσσην τοῦ ὄρειος ἄλων σμικροτάτη.
* Καὶ λέγει ὁ συναντήσας μοι· ἐπίστρεψε
οὖν τὸ δόρυ ἐπὶ τὴν ἄλωνα ἥτις ἐστὶν ὁ
κόσμος· ὁ γὰρ ὄρις ἡ θάλασσα ἐστὶν ἡ κυκλοῦσα
τὸν κόσμον ἥρουν πᾶσαν τὴν γῆν.

15 Ἐγὼ δὲ ὑποστρέψας τῇ βουλῇ τῆς ἄ-
νοι προνοίας κατήλθον ἐπὶ τῆς γῆς μακρόθεν
τοῦ στρατοπέδου· μετὰς ἡμερῶν ἐπτά.
Ἦμην δὲ εἰς τέλος νεκρωμένος καὶ ἡμι-
θνήσκος.

Om. — 1) συναντᾷ. 3) ἐπίγεια. 3) ἰδὼν.
5-6) τὴν ὀρνέοις. 7) ἐπὶ. 7) πρόστρεχε (omn.
cod.). 9) προσέχων (omn. cod.). 9) βόει.
10) ὄριος. 10) ἄλων. 12) κυκλοῦσα. 14) πᾶσαν.
15) βουλῇ. 16) προνοία. 16) ἐπὶ. 18) νεκρω-
μένος.

Variae lectiones. — 1) μοι V Ob. 3) ὅσων
καταλαβεῖν LV Ob. 3) πῶς om. L. 3) ὑπο-
στρέψων L. 4) καταλαβεῖν om. L. 5) συντόμως
διασυντόμως Om. 6) τὰς L. 7) ἐπὶ τῆς
γῆς add. L. 8) ἐπὶ τὴν γῆν add. V Ob. 8) γένε-
ται L. γένε· V, γένε· Ob (lege γένε· cf.
Jannaris, § 996, 37). 7) εἶπε] φησὶ L Ob. 9)
εἶδον] καὶ ἰδὼν L. 10) ἄλων L Om, ἄλωνα
V Ob. 10) σμικροτάτη L. 11) λέγει μοι add.
L. 11) συναντήσας L. 11) ἐπίστρεψεν L V Ob.

Εἶτα εὐθὺς συναντᾷ αὐτὸν πετεινὸν ἀν- 1
θρωπόμορφον καὶ λέγει αὐτῷ. [] Ἀλέξαν-
δρε, [] τὰ ἐπίγεια μὴ γινώσκων, πῶς τὰ
οὐράνια καταλαβεῖν ἐπιζητεῖς; ὑπόστρεψεν
οὖν οὐκ ἄχρως ἐπὶ τὴν γῆν, μήπως τοῖς ὀρνέοις 5
τούτοις κατάθρωμα γένηται.

Καὶ πάλιν φησὶ []· πρόστρεχε []
ἐπὶ τὴν γῆν κάτω. Ὅθεν Ἀλ. μετὰ φό-
βου προσέτρεχε, καὶ ἰδοὺ εἶδεν ὅτι ὄρις μέγας
κύκλω, μέσσην δὲ τοῦ ὄρειος ἄλων []. 10
Καὶ λέγει αὐτῷ ὁ συναντήσας· γινώσκεις
τί ἐστὶ ταῦτα; ἡ ἄλων ἐστὶν ὁ κόσ-
μος· ὁ δὲ ὄρις ἡ θάλασσα [] ἡ κυκλοῦσα
[] τὴν γῆν.

Αὐτὸς δὲ ὑποστρέψας τῇ βουλῇ τῆς ἄνοι 15
προνοίας κατήλθον ἐπὶ τὴν γῆν μακρόθεν
τοῦ στρατοπέδου (αὐτοῦ) ὁδὸν ἡμερῶν ἐπτά.
[]

12) ἡ θάλασσα ἐστὶν] ἐστὶν ἡ θάλασσα V Ob.
13) ἐστὶν om. L. 14) τὸν κόσμον ἥρουν πᾶσαν om.
L V Ob. 15) τῇ om. L V Ob. 16) ἐπὶ τὴν γῆν
V Ob. 17) μετὰς ἡμερῶν ἐπτά] ἡμερῶν C
ὄρεον V Ob, ἡμερῶν ἐπτά L. 18) εἶμην L.
19) ἡμιθνήσκος] ἡμιθνήσκος V Ob.

Notes. — 5). — Le copiste allait écrire δὲ
τῶν. Il s'est arrêté, trouvant l'expression
trop savante. Il traduisait ou retouchait à
mesure qu'il copiait. 11-12) Nous commen-
terons plus loin cette variante importante.

18) ἡμιθνήσκος, à demi-mortel, doit être lu
ἡμιθνήσκος. La leçon de V Ob, ἡμιθνήσκος, paraît être
une correction. Dans le récit de la descente
au fond de la mer, on lit ἡμιθνήσκος καὶ νεκρω-
μένος (II.38).

Om, avec les variantes de L, V, Ob.

C.

- 20) Εὐρον δὲ ἐκεῖ στρατὸν ὑπὸ τῇ ἐμῇ ἐξουσίᾳ καὶ λαὸν παρ' αὐτοῦ τριακοσίων ἰππέων, [] ἤλθον εἰς τὸ στρατόπεδον. Οὐκ ἔτι οὖν προστέθειται ἀδυνάτοις ἐπιχειρεῖν. Εἰρησά, Εὐρον δὲ ἐκεῖ στρατὸν [] 20) αὐτοῦ καὶ λαὸν παρ' αὐτοῦ τριακοσίων ἰππέων, ἐπορεύθη σὺν αὐτοῖς καὶ ἦλθεν εἰς τὸν στρατὸν (αὐτοῦ). Οὐκ ἔτι οὖν προστέθειτο ἀδυνάτοις ἐπιχειρεῖν.

Dans ces tableaux, on a lu en caractères espacés les variantes dérivées. Les crochets [] indiquent les vides, les parenthèses () enferment les additions ou les remaniements. Il nous reste à présenter quelques observations.

La première concerne la phrase principale, celle qui fut le point de départ de nos recherches. L et V Ob. présentent des lacunes très différentes. L a souffert d'une double étourderie : deux fois, le copiste, rencontrant à peu près le même mot, répété à peu d'intervalle (d'abord, προτέθειται, puis, επιρῶα), avait sauté du premier passage au second et omis ainsi deux fragments de phrase. V Ob a une phrase entière passée (εἰτα... τοῦ ζυγοῦ). Un rédacteur trop ingénieux a dissimulé la lacune, en changeant le mot qui la révélait. Il a écrit εὐρὺς δὲ, au lieu de τούτην δὲ. Les deux textes ne se complètent qu'en partie. Ils ont perdu, l'un et l'autre, le membre de phrase que rappelle τούτην δὲ. Om nous le rend, avec le mot qui restait mystérieux, le mot essentiel, qui va éclaircir tout notre sujet, εἰρησά βοδίου, un cuir de bœuf.

Nos autres observations sont d'une portée plus étendue. Elles visent à classer les manuscrits et à rechercher les traces du prototype.

Om et C, sur bien des points où les autres diffèrent, ont les mêmes leçons et ces leçons paraissent les plus anciennes. On en conclura que ces deux ma-

Om. — 21) παρ' αὐτοῦ. 24) ἀδυνάτοις.

Variae lectioes. — 21) καὶ om. Om

L. 21) παρ' αὐτοῦ μετ' αὐτοῦ V Ob. 22) καὶ οὐκ ἔτι οὖν V Ob. 24) ἀδυνάτοις L V Ob. 24) ἐπιρῶα V Ob.

Notes. — 20) On pourrait restituer εὐρὺς δὲ καὶ στρατὸν ὑπὸ τῇ ἐμῇ ἐξουσίᾳ.

23) Comparez avec la version latine : *Iunctus cum militibus meis. Eius tōn στρατὸν*

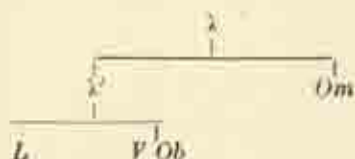
(αὐτοῦ), pour cette raison, paraît plus ancien.

24) ἀδυνάτοις ἐπιχειρεῖν, cf. II, 38. — Εἰρησά : Om ajoute : Τούτην οὖν τὴν ἐπιστολὴν γράψας Ἀλέξανδρος ἐπέστειλεν πρὸς τὴν μητέρα αὐτοῦ. An. ch. καὶ C, après Εἰρησά, intercale : μετὰ σὺν τῷ καθηγητῇ καὶ ἑτέροις ἑμῶν τοῖς οἰκτοῖς ἐφελκυμένοι. Dans tous les manuscrits, au début de la lettre, Alexandre, après sa mère, nomme Aristote, d'où la variante Εἰρησάθε.

C. — 21) παρ' αὐτοῦ] ὁδὸν ἑμαυτοῦ... παρ' αὐτοῦ repellit Müller.

manuscrits représentent le mieux le prototype. Sans doute, on y relève des retouches récentes et l'on sait que *Om* est traduit aux deux tiers. Ce sont bien deux remaniements, mais ils reposent sur une base solide, et, des deux, *C* est de beaucoup le meilleur.

En face de *Om*, plaçons nos deux autres copies, *L* et *V Ob* (*V* et *Ob* ne font qu'un). Elles s'en distinguent par des variantes communes : elles avaient donc un autre modèle. Mais elles s'en écartent aussi chacune sur des points différents. Tantôt l'une, tantôt l'autre est la meilleure. Il suit de là que, de part et d'autre, on a altéré différemment ce que le modèle avait en commun avec *Om*. Le modèle en était donc très proche. On pourrait figurer ainsi cette filiation :



Ce classement repose sur les variantes les plus simples, celles qui résultent du choix des mots. Il en est de plus importantes, qui touchent au fond même. *C* présente de graves lacunes. *Om* a l'avantage incontestable d'être complet. Il est plus nourri que tous les autres manuscrits. Mais, le sachant remanié, nous ne pouvons décider aisément s'il tient cette abondance de sa source ou du nouveau rédacteur. Il est des cas où l'interpolation est évidente. Il en est d'autres où une critique hardie voudra reconnaître des traits originaux et saura découvrir, dans *C*, la cassure où l'on peut les glisser, le vide qu'ils permettent de combler. *L* et *V Ob* ne laissent plus distinguer ces cassures. Une révision soignée les a dissimulées, comme nous l'avons constaté déjà dans *V Ob*, à propos de la peau de bœuf. Elle a créé en réalité une rédaction nouvelle. Voici trois passages où nous apercevons, dans *Om*, la leçon originale, ou une variante suggestive, dans *C*, une lacune, dans *L V Ob*, une retouche.

40-42) Dans *C*, avec μή φησιν, il faudrait un pronom et un verbe : μή επιτρέψιν αὐτὰ φησιν, ou toute autre expression correspondant à καὶ τὰ κρηταῖσιν. *L* et *V Ob* corrigent la phrase boiteuse : μή δαδῆναι αὐτοῖς βρωσιν.

51-54) L'auteur de *Om* a dû lire, dans son modèle paléo-grec : « Ταῦτα δὲ κατεσκεύασα, ὥστερ σπυρίδα κολλήτας πρὸς τὸν ζυγόν, καὶ εἰσῆλθον ἐγὼ ἐν μέσῳ », ce qui veut dire : « J'arrangeai les choses, comme si j'avais rivé une corbeille

au joug, et j'entrai moi-même au milieu. » C suit cette leçon, mais n'en conserve que des vestiges. L en perd un fragment et en altère le sens : « Je l'arrangeai (la peau de bœuf) comme une corbeille et j'entrai moi-même dans la corbeille. » V Ob suppriment la peau de bœuf et coupent le lien : « Aussitôt, je confectionnai une sorte de corbeille. »

61-63) C est incorrect : le verbe manque. On pourrait lire ἀνέπετο, que justifierait la mauvaise leçon de V Ob (ἀνέπετον). Mais un anneau manquerait à l'enchaînement des idées. Mieux vaut restituer un verbe, par exemple ἔθηκε. Si l'on voulait aussi, plus loin, lire εἰς τοσοῦτον ὕψος, on se rapprocherait du texte latin : *ceperant ascendere celum... tantam altitudinem ascendi*. On donne d'autres détails. L et V Ob, comme précédemment, ont une phrase correcte, mais diminuée et modifiée.

Ainsi Om et C se rapprochent le mieux de l'original. Si nous voulons mettre le récit en français, en choisissant les meilleures leçons, nous leur donnerons la préférence. Essayons-le :

« A voir ces signes, je pensai : ici est l'extrémité de la terre. Et je fis construire en ce lieu un arc très grand, et j'écrivis avec le ciseau ceci : « Qui voudra entrer au séjour des Bienheureux prendra à droite, pour ne point se perdre ». Je réfléchis encore et me demandai : « Est-ce tout à fait ici le terme de la terre ? Est-ce ici que le ciel s'appuie ? » Et je voulus chercher le vrai. J'ordonnai donc, parmi les oiseaux de ce lieu, d'en prendre deux. C'étaient des oiseaux très grands, blancs, très forts et familiers. A notre vue, en effet, ils ne fuyaient pas. Des soldats montaient sur leurs épaules : eux, les portaient et prenaient leur vol. Ils se nourrissaient de bêtes sauvages : aussi beaucoup vinrent-ils à nous pour les chevaux qui mouraient. J'en pris donc deux et je les fis garder trois jours sans manger. Le troisième jour, j'ordonnai de fabriquer une pièce de bois, semblable à un joug, et de l'attacher à leurs cous. Ensuite, je fis apporter une peau de bœuf et la fis attacher au milieu du joug. J'arrangeai les choses, comme si j'avais rivé une corbeille au joug et j'entrai au milieu, tenant ma lance, longue d'environ sept coudées, et ayant dans le haut du foie de cheval. Aussitôt les oiseaux, ayant pris leur vol, s'élevèrent pour manger le foie et je montai avec eux, si haut que je me crus près du ciel. Je tremblais très fort, sentant l'air glacé et le froid produit par les ailes des oiseaux. Puis, tout d'un coup, je trouve devant moi un oiseau de forme humaine,

qui me dit : « Alexandre, tu ignores les choses de la terre. Pourquoi veux-tu « comprendre celles du ciel ? Retourne au plus vite sur la terre, crains d'être la « proie de ces oiseaux. » Il me dit encore : « Alexandre, regarde la terre, là- « bas. » Saisi d'effroi, je regardai et voici que je vis un grand serpent en cercle et, au milieu du serpent, une aire toute petite. Et celui que j'avais rencontré me dit : « Sais-tu ce que c'est ? L'aire est le monde, le serpent est la mer qui « entoure le monde, c'est-à-dire la terre entière. » Et moi, je retournai, par la décision de la Providence suprême, et je descendis à terre, loin du camp, à sept journées de marche. J'étais à la fin à moitié mort. J'avais là un satrape sous mon autorité, je reçus de lui trois cents cavaliers, je fis route avec eux et j'arrivai à l'armée. Jamais plus je ne songeai à tenter l'impossible. Salut. »

Nos observations auraient plus de prix, si nos collations étaient contrôlées par d'autres. Celles que nous devons à Kroll et à un correspondant de Meusel⁽¹⁾, les unes pour I, 26, les autres pour III, 17, ont une base trop restreinte. Elles sont tirées, pour chacun de ces passages, de manuscrits différents, et, dans ces deux groupes de manuscrits, ceux que nous avons étudiés n'entrent que pour une part⁽²⁾. La comparaison de ces collations avec les nôtres n'est pourtant pas sans intérêt. D'abord, elle peut nous mettre en garde contre le danger qu'il y aurait à conclure du morceau à l'ensemble. En effet, au livre III, chapitre xvii, notre groupe *λ* paraît se désagréger. *L* concorde avec *B* et, en face de ces deux manuscrits, qui s'écartent peu de *α*, la rédaction primitive, *C* et *Om* représentent deux remaniements indépendants l'un de l'autre, et, ce qui est plus grave, *Ob* est étranger à *L* et résulte d'une troisième dérivation. En réalité, notre groupement ne vaut que pour la lettre à Olympias. Ces manuscrits, en effet, le plus souvent, ne sortent pas entièrement l'un de l'autre. Il arrivait aux copistes, nous le savons, d'utiliser deux ou même plusieurs modèles et de les combiner à leur gré. La liste des remaniements pourrait ainsi s'allonger dans des proportions inattendues.

Mais laissons les remaniements, dégageons les parties communes, pour en comparer les variantes. Nous y trouverons de quoi corroborer, au moins en partie, nos précédentes conclusions. Ces deux passages nous permettent un examen plus sûr que le récit de l'Ascension, car, le plus souvent, nous n'avons

⁽¹⁾ Voyez plus haut, p. 89, note 5.

⁽²⁾ *L*, *V* et *C*, pour I, 26 ; *L*, *Ob* et *Om*, pour III, 17.

pas à conjecturer la leçon originale, nous la possédons, dans la rédaction α . Or, par endroits, C la conserve, mieux que Om , l'on s'en doute, mais aussi mieux que B et que les meilleurs manuscrits du groupe β . Et quand cette pierre de touche vient à nous manquer, nous y relevons encore des variantes qui soutiennent heureusement la comparaison. Nous voyons aussi, au chapitre xxvi du livre I, que L et V présentent des leçons dérivées. Ce sont bien les copies jumelles et pourtant distinctes que nous connaissons déjà, et nous observons le même fait significatif : elles procèdent d'une révision qui a comblé une grave lacune, sans le moindre scrupule, sans s'inquiéter de l'original.

Ces résultats restent partiels et provisoires. Ils n'en sont pas moins précieux. Si l'on s'en tient à la lettre à Olympias, ou, pour être plus sûr, aux chapitres xxxix-xlii, on peut trouver, dans notre groupe λ , le noyau de la rédaction γ . Mais aucun des manuscrits que nous possédons ne passera pour le modèle utilisé. Il faut remonter beaucoup plus haut, au prototype. C peut être, comme on l'a dit, une version tardive⁽¹⁾. Mais cette gangue enferme un métal fin : c'est une rédaction du roman fort ancienne, voisine de la rédaction primitive.

Pareille conclusion importait à notre sujet. Nous avons, en effet, à éclaircir une question fort difficile : à quel moment la légende de l'Ascension a-t-elle pris place dans le roman ? S'il était reconnu que le premier récit en fut fait dans une bonne langue et qu'il fut inséré dans un texte assez voisin du roman primitif, nous pourrions l'attribuer à une époque ancienne. Nous essaierons un peu plus loin de préciser ces conclusions.

La traduction latine de Léon. — On en connaît l'histoire. Le préambule la raconte. Vers le milieu du x^e siècle, entre 944 et 965, un certain archiprêtre Léon, se trouvant à Constantinople, en ambassade, copia, plus ou moins fidèlement, un manuscrit grec. Après son retour, le duc de Naples fit traduire cette copie. Mais l'ouvrage restait imparfait. Plus tard, un écrivain plus habile y mit de l'ordre et du charme. C'est ainsi paré que le roman fit le tour de l'Europe.

Ausfeld⁽²⁾ nomme ces deux textes J et J₁. La nouvelle rédaction, à son tour,

⁽¹⁾ Kroll, dans Ausfeld, p. 47.

⁽²⁾ AUSFELD, p. 24 ; AUSFELD, *Die Orosius-Receension der Historia Alexandri magni de preliis und Babiloths Alexanderechronik*, dans

Festschrift des Badischen Gymnasien, gewidmet der Universität Heidelberg zur Feier ihres 500-jährigen Jubiläums, Karlsruhe, 1886, p. 97-120.

sert de base à une amplification, J_2 , et à une autre paraphrase, J_3 . J et J_1 sont connus par les publications de Landgraf⁽¹⁾ et de Zingerle⁽²⁾. J_2 se rencontre dans les incunables⁽³⁾. J_3 reste inédit et mérite une attention toute particulière. Zingerle et Ausfeld en ont analysé le contenu et montré que le roman s'y trouve enrichi par des emprunts à Orose et à Januarius Népotianus.

Il nous importait de savoir ce que J_2 ajoute au récit de l'Ascension. Nous le trouvons dans l'appareil critique de Zingerle, qui, pour établir le texte de J_1 , a collationné un manuscrit de cette catégorie, le Seitenstettensis. XXXI. Mais ce manuscrit est d'époque avancée et, dans ce groupe nombreux, il est loin de tenir le premier rang. Nous ne pouvions songer à atteindre les exemplaires qu'Ausfeld signale dans les bibliothèques d'Allemagne. Mais nous en avons trouvé d'autres, trois à Paris et un au Vatican, dont nous devons la collation à Mlle Der Nersessian. Ajoutons que la lettre J_2 doit désigner, non pas une seule paraphrase, mais une classe de textes retouchés, car le Paris. lat. 41291⁽⁴⁾ diffère de l'incunable que nous avons examinée⁽⁵⁾. Il est clair que la version de Léon fut, selon l'usage, bien des fois remaniée, sans le moindre scrupule.

On va lire les textes de J et de J_1 et l'on trouvera en note les variantes qui distinguent J_2 de J_1 .

4 *Historia de preliis, J¹*. — Abinde ve-
nimus ad mare rubrum. Et erat ibi mons
altus. Ascendimus cum et quasi essemus
in celo. Cogitavi cum amicis meis ut ins-
3 truerem tale ingenium quatenus ascende-
rem celum et viderem si est hoc celum
quod videmus. Preparavi ingenium ubi
sederem et apprehendi grifas atque ligui
eas cum catenis. Et posui vectes ante eos
10 et in summitate eorum cibaria illorum et
ceperunt ascendere celum. Divina quidem

virtus obumbrans eos deiecit ad terram
longius ab exercitu meo iter diurnum decem
in loco campestri et nullam lesionem sus-
tinui in ipsis caucellis ferreis. Tantam al- 15
titudinem ascendi ut sicut area videbatur
esse terra sub me. Mare autem ita vide-
batur mihi sicut draco girans ea. Et cum
forti angustia luntus sum militibus meis.
Videntes me exercitus meus acclamave- 20
runt laudantes me.

(1) GUSTAV LANDGRAF, *Die vita Alexandri Magni des Archipresbyterz Leo (Historia de preliis)*, Erlangen, 1885, p. 131.

(2) OSWALD ZINGERLE, *Die Quellen zum Alexander des Rudolf von Ems*, Breslau, 1885 (*Germanistische Abhandlungen*, IV), p. 252, § 115.

(3) GUSTAVE BRUNET, *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1882-1883, p. 543 sq.

(4) Première moitié du xv^e siècle.

(5) J_1 a été collationné sur l'Ottobon. lat. 1033 par Mlle Der Nersessian.

(6) D'après ZINGERLE, p. 48, note 4.

LIBRAIRIE ORIENTALISTE

PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB, 13 — PARIS-VI^e

Chèques postaux : Paris 371-41

Tél : Gobelins 15-62

NOUVEAUTÉS

N^o 5 — SEPTEMBRE 1923

H. SOTTAS et ET. DRIOTON

INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES HIÉROGLYPHES

1 portrait de Champollion, 3 pl., 5 fig. dans le texte, 195 pp., petit in-8,
1922. 20 fr.

CONTENU :

Notions de chronologie égyptienne. — Tableau des signes unilittérés.

Première partie. — Le système hiéroglyphique.

- I. — Principe du système.
- II. — Evolution du système.
- III. — Extension du système.
- IV. — Disposition matérielle de l'écriture : direction de l'écriture, distribution des signes.

Deuxième partie. — La connaissance des hiéroglyphes.

- V. — L'antiquité égyptienne.
- VI. — L'antiquité classique.
- VII. — Les pères de l'église et Kircher.
- VIII. — Le déchiffrement.

Appendices. — Tableau détaillé des principaux hiéroglyphes.

Tableaux des signes plurilittérés (par ordre alphabétique direct — par ordre alphabétique inversé).

Analyses sommaires de quelques textes égyptiens (1^{er} textes hiéroglyphiques; 2^e texte hiéroglyphique; 3^e texte démotique (exercice de lecture)).

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET AU LEBAN
SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS
BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Tome II

G. CONTENAU

LA GLYPTIQUE SYRO - HITTITE

48 planches hors texte, 511, 217 pages, grand in-8, 1922 40 fr.

I. *Classification d'un groupe de glyptique syro-hittite*. (Monuments) supports 440 le grand cylindre et ceux des cylindres et des carèles — *sources de l'Étude* — détermination archéologique — justification du terme syro-hittite, notions chronologiques et historiques.

II. *Caractères généraux du groupe syro-hittite* (écriture et langue) — *Sténographe*, *Sténogramme* — *écriture* — *armement* — *représentations de divinités*.

III. *Glyptique syro-hittite de la première période (2100-1800)* (glyptique de transition — répartition géographique des cylindres et des carèles, *impulsions de cylindres hattiennes et de la première dynastie* — *thèmes principaux de l'iconographie syro-hittite* — *acquisitions de carèles hattiennes*).

IV. *Glyptique syro-hittite de la deuxième période (1800-1600)* (exotisme, influences assyriennes, circulations littéraires, etc. — *Cylindres à influences égyptiennes* — *influences syriennes* — *sculptures égyptiennes et libyennes* — *motifs syro-hittites de la deuxième période* — *influences parthe* — *influence de l'Égypte* — *suppléments de Karkamish et cylindres de Hama* — *glyptique archaïque d'Assur* — *les carèles syro-hittites de la deuxième période*).

V. *Glyptique syro-hittite de la troisième période (1600-1200)* (disparition de l'écriture — *décadence des carèles*).

VI. *La place de la glyptique syro-hittite dans l'art oriental ancien* : *Origines de la classification*.

Conclusion — Index et tables des matières.

Paru précédemment :

Tome I : *Abou Yousouf Ya'koub, le Livre de l'impôt foncier (Kitâb al-Kharâdj)*, traduit de l'arabe et annoté par E. FAGNAN, 320 pp., gr. in-8, 1921.

40 fr.

C'est la plus haute discussion qui nous soit parvenue sur la nature et le mode de gouvernement des divers États. Mais en outre des conseils adressés au Kadi Hâsim, se trouvent sur les problèmes gouvernementaux et administratifs, développés par des textes et arguments religieux. Il contient de nombreux renseignements historiques, qu'on ne trouve pas ailleurs. Les plus intéressants, notamment sur la conquête de la Syrie et de la Perse, à l'attention de l'histoire, qui a l'Égypte d'après lui son attention, échappent, et se trouvent au lieu des idées diverses, et des suggestions sur les institutions ou les peuples étrangers.

G. CONTENAU

ESSAI DE

BIBLIOGRAPHIE HITTITE

1 vol. de vi-130 pp., grand in-8, 1922. 20 fr.

Cette bibliographie est précédée d'un Tableau des *Épîtres hittites* et suivie de plusieurs notices.

HETHITICA

Collection de travaux relatifs à la Philologie, l'Histoire et l'Archéologie hittites
publiée sous la direction

de
FRÉDÉRIC HROZNY

TOME I

CODE HITTITE

provenant de

L'ASIE MINEURE

(vers 1300 avant Jésus-Christ)

par

FRÉDÉRIC HROZNY

Dr Phil., professeur à l'Université de Prague

PREMIÈRE PARTIE. — Transcription, traduction française.

Un volume de 159 pp., avec 26 planches en phototypie, 1922. 36 fr.

Il y a encore 50 ans, nous n'avions sur les Hittites que les quelques versets de la Bible qui mentionnaient leur nom.

Aujourd'hui grâce aux fouilles de Boghazkeui nous possédons plusieurs milliers de textes hittites en cunéiforme dont le Code, texte des plus importants, est le premier qui soit publié en français.

Cette civilisation largement influencée par les Indo-européens, peut-être indo-européenne elle-même, nous paraît à travers ce code comme une civilisation beaucoup plus avancée, beaucoup plus humaine que celle des Assyriens, ses contemporains.

À titre de comparaison nous signalons l'ouvrage suivant paru à notre librairie précédemment :

SCHEIL (V.). RECUEIL DE LOIS ASSYRIENNES. (1400-1200 av. J.-C.).

Texte assyrien en transcription avec la traduction française et index,
100 pp., gr. in-8, 1924, autographié. 24 fr.

CHARLES-F. JEAN

SUMER ET AKKAD

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION

DANS LA BASSE-MÉSOPOTAMIE

Un volume de 165 pages, accompagnées de 92 planches, gr. in-8,
1923 Prix : 40 fr.

Le présent ouvrage est une contribution à l'histoire de la civilisation mésopotamienne sous la dynastie d'Ur et la première dynastie de Babylone, basée sur 200 tablettes de Drehem, Umma, Larsa et Babylone, éditées et étudiées par M. Charles-F. Jean, et faisant partie de sa collection personnelle.

Dans ces sortes de documents, les noms propres de personnes ont un intérêt spécial. Prenant occasion de ceux qu'il rencontre sur ses tablettes, qui vont du xx^{e} au xxx^{e} siècles avant J.-C., M. Jean fait un exposé des idées directrices présidant à la constitution de l'onomaistique mésopotamienne de cette époque; il rend compte des sentiments auxquels on obéissait dans le choix des noms propres, et donne une explication des noms abrégés — quelquefois si bizarrement — par l'usage.

Dans la seconde partie, M. Jean classe les textes par familles. Après une petite monographie sur les objets auxquels se rapporte chaque groupe, il nous donne de chaque document soit la traduction, soit l'analyse (quand les textes sont moins importants, ou plus faciles).

On remarquera tel texte de Babylone relatif à un pensionnat de jeunes filles, au xx^{e} siècle, tels autres relatifs à des agences de location; à Larsa, une liste de 11 tisseuses dont 11 portent le nom d'Ishtar (la *Vénus babylonienne*); à Umma, des textes traitant de bijoux et de pierres précieuses, etc., etc.

CHARLES-F. JEAN

diplômé de l'École des Hautes-Études, chargé de Missions en Orient

LE MILIEU BIBLIQUE

AVANT JÉSUS-CHRIST

TOME I

HISTOIRE ET CIVILISATION

Un volume xxi-339 pp., grand in-8, 1922 20 fr.

Chap. I. — DES TEMPS PRÉHISTORIQUES AUX GRANDES MIGRATIONS MARITIMES.
— 1. Aux temps préhistoriques — 2. En Mésopotamie — 3. En Égypte — 4. Au pays de Canaan — 5. La civilisation antique dans le bassin de la mer Egée — 6. La prépondérance égyptienne.

Chap. II. — DEPUIS LES GRANDES MIGRATIONS MARITIMES JUSQU'À CYRUS. — 1. Les Philistins et les Hébreux — 2. L'Orient depuis Salomon jusqu'à la chute de Samarie — 3. Depuis Sargon jusqu'à l'avènement de Cyrus.

Chap. III. — LE MONDE ORIENTAL DEPUIS CYRUS JUSQU'À JÉRUSALÉM. — 1. Période perse — 2. Période grecque — 3. Période romaine — 4. Nécessité de la nationalité juive ; domination romaine — 5. Le milieu paléstinien à l'époque gréco-romaine.

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES — INDEX LEXIQUE.

PRE « Milieu biblique », nous entendons : géographiquement, la région qui s'étend de l'Élam jusqu'à la Grèce et à Rome, et du Caucase et l'Asie Mineure jusqu'à la Nubie, particulièrement la Mésopotamie, Canaan, l'Égypte ; *ethnologiquement*, les peuples divers qui, sur cette aire, purent exercer une influence notable au cours des longs siècles qui commencent avec les origines pour finir à l'aube de notre ère ; *moralement*, ou mieux, aux points de vue religieux, moral, intellectuel, artistique, l'ensemble des influences marquées qu'exerceront les civilisations respectives de ces peuples.

Notre intention n'est pas de recueillir toute donnée archéologique ou philologique — si minime fût-elle — capable d'éclairer un fait ou un texte biblique. Nous avons voulu dessiner surtout les traits généraux venant caractériser le milieu où évoluait Israël.

Sous presse :

Tome II : LES LITTÉRATURES, paraîtra en 1923. 20 fr.

Tome III : LES LOIS RELIGIEUSES, paraîtra en 1924. 20 fr.

JAMES-GEORGE FRAZER

LES ORIGINES DE LA FAMILLE ET DU CLAN

TRADUCTION FRANÇAISE PAR LA COMTESSE J. DE PANGE

1 vol. de 187 pp. in-8, 1932. — Prix : 15 fr.

Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'Études, Tome XXX

TABLE DES MATIÈRES :

PRÉFACE.

I. — TOTÉMISSME ET EXOGAMIE :

Définition du totémisme. — Prohibition alimentaire. — La loi d'exogamie. — Diffusion géographique du totémisme. — Origine indépendante ou propagation. — Historique du totémisme. — Le totémisme aux temps présents. — Le totémisme et l'agriculture. — Le totémisme et l'usage des métaux. — Le totémisme et le développement intellectuel et artistique. — Totémisme et religion. — Totémisme et organisation sociale.

II. — L'ORIGINE DU TOTÉMISSME :

La théorie d'Herbert Spencer. — La théorie de G.-A. Wilken. — La théorie de l'esprit gardien. — La théorie du Dr A.-C. Hadow. — Les théories successives proposées par Sir James Frazer; première théorie : l'extériorisation de l'âme. — La deuxième théorie de Frazer : magie coopérative. — La troisième théorie, ou théorie conceptionnelle. — Contradictions apparentes.

III. — L'ORIGINE DE L'EXOGAMIE :

Mc Lennan et l'exogamie. — Objections à la théorie de Mc Lennan. — La théorie de Westermarck. — Critique de cette théorie. — La théorie de Durkheim : l'aversion du sang. — Critique de la théorie. — La théorie de L.-H. Morgan : réaction contre la promiscuité. — Les systèmes de mariage en Australie. — Les trois systèmes exogamiques australiens. — Classification des parentés. — Rapport des classes exogames avec les classes totémiques. — L'exogamie hors d'Australie. — Lévirat et Sororat. — L'exogamie et le classement de parenté chez les civilisés. — Raisons de la prohibition de l'inceste. — Les principes de l'exogamie et ceux de l'élevage.

IV. — NOTES.

V. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

ROBERT GAUTHIOT

ESSAI DE GRAMMAIRE SOGDIENNE

avec préface de A. MEILLET

PREMIÈRE PARTIE

PHONETIQUE

x-483 pp., avec 1 pl. et 2 cartes, petit in-8, 1914-1923 20 fr.

Maison Pelliot en Asie Centrale, série petit in-8, volume I

Cet ouvrage en partie détruit dans l'incendie de Louvain de 1914, complété et préfacé par M. A. Meillet, voit enfin le jour. La suite est en préparation. Elle paraîtra sous la signature de M. E. Benveniste, sous la direction de M. Meillet.

HENRI CORDIER

Membre de l'Institut

BIBLIOGRAPHIE DES OEUVRES

DE

GASTON MASPERO

SECRÉTAIRE PERPETUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

4 vol. in-8 carré de xvii-453 pp., 1 portrait en héliogravure, couverture
repliée, 1923. — Prix 25 fr.

JULIETTE ADAM

L'ANGLETERRE EN ÉGYPTÉ

1 volume de 146 pages in-8, 1922

10 fr.

Mohamed Aly. — Le canal de Suez. — Les complications financières. — L'occupation anglaise. —
 Adrien II. — Les monuments anglais. — Les temples égyptiens. — Mustafa Kemal. — Les
 parties en Égypte. — Les étrangers en Égypte. — La constitution allemande. — La liberté de la
 Presse. — La femme égyptienne. — La force du mouvement national, etc. — Annexes diverses.

HILAIRE DE BARENTON

LE MYSTÈRE DES PYRAMIDES
ET LA CHRONOLOGIE SOTHIAQUE ÉGYPTIENNE
RECONSTITUÉE SUR LES NOUVELLES BASES

107 pages, grand in-8, 1923

20 fr.

I. — Méthode et les constructions des pyramides ; leur chronologie établie par des dates sothiaques.
 II. — Les Pyramides des Esclaves égyptiens, leur chronologie sothiaque vérifiée par des dates
 astronomiques et celle d'après les autres chronologies classiques.
 III. — Le chapitre du « Livre des pyramides », traduction nouvelle d'un texte de la pyramide de
 Pôhm. — L'inscription du « Livre des pyramides » et l'inscription de la Grande Pyramide. — Les Pyramides de
 l'Égypte et leurs mystères.
 Études orientales n° 4.

FERNANDE HARTMANN

L'AGRICULTURE
DANS
L'ANCIENNE ÉGYPTÉ

1 volume de 332 pages, avec 77 figures, grand in-8, 1923

36 fr.

Introduction : Conditions du milieu. — Les instruments de l'agriculture.
 Première partie : La culture des végétaux utilisée par les anciens Égyptiens. — Instruments des
 cultures égyptiennes. — Les méthodes de culture.
 Deuxième partie : La bétail et l'élevage (espèces animales. — Instruments de capture et
 d'élevage. — Méthodes de capture et d'élevage. — Conclusion.
 Résumés des travaux de la vie agricole dans les principales tombes de l'ancien, du moyen et du
 nouvel empire.

GABRIEL FERRAND

L'EMPIRE SUMATRANAIS

DE

CRIVIJAYA

190 pp. in-8. P. J. A., 1922

20 fr.

1. *Étude des sources* : Textes chinois — inscriptions malaises, sanskrits et tamouls — textes arabes et persans (Khorifadhib, Sulayman, Ibn al-Fakih, Ibn Huseib, Abu Zaid Hasan, Mas'udi, Biruni, Haraki, Korial, Yakut, Karwin, Ibn Sa'id, Kuth al-din ach-Chirazi, Demakiki, Abulidja, Ibn Majid, Ibn Iyas, Sulayman al Mahri, 1.600 nuits, Livre des Merveilles de l'Inde, etc., etc.).

2. *Esquisse historique* (d'après les sources chinoises, indiennes, musulmanes et européennes).

On cherchera vainement le nom de l'ancien empire de Crivijaya dans les dictionnaires et manuels de géographie et d'histoire : il est encore inconnu. Colonisé par l'Inde à haute époque, comme le Ceylan et le Comor, l'empire, le premier empire de l'Indonésie, est en plein développement culturel dès le vi^e siècle de notre ère.

Maître encore d'un immense territoire au xiii^e siècle, cet empire s'effondre sous les déferlantes que lui infligent les Javanais dans la métropole, les Thaïs de Sukhodaya dans ses possessions de la péninsule malaise, et à la suite des revers éprouvés dans les deux expéditions contre Ceylan.

P.-L. VAIDYA

ÉTUDES SUR ÂRYADEVA

ET SON

CATUHSATAKA

(CHAPITRES VIII-XVI)

1 vol. 176 pp. grand in-8, 1923

25 fr.

Introduction — Origine et développement de l'École Madhyamika — le Madhyamika et le Madhyama pratipad — la littérature — la vie d'Âryadeva et ses œuvres — la méthode de reconstruction — Texte du Catuhsataka : Tibétain-Sanskrit — Traduction française — Vocabulaire tibétain-sanskrit.

VICTOR CHAUVIN

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES ARABES

OU RELATIFS AUX ARABES

publiés dans l'Europe chrétienne depuis 1810 à 1885

Tome XII : LE MAHOMÉTISME

1 volume de vi-465 pages, grand in-8, 1922. 40 fr.

Ce tome XII donne en 465 pages la description de 1831 livres et mémoires, avec, parfois, des analyses, des indications de comptes rendus, de traductions, etc.

Précédemment parus :

Tome I : PRÉFACE, TABLE DE SCHNURRER, LES PROVERBES, GENÈVE 72 pp. 1892.

10 fr.

Tome II : KAMILAH, ix-239 pp. 1897.

10 fr.

Tome III : LOUQMAM ET LES FABLETISTES, BAHLAAM, ANTAR ET LES ROMANS DE CHEVALERIE, 451 pp. 1898.

Tome IV : LES MILLE ET UNE NUITS, première partie, 228 pp. 1900. 12 fr. 50

Tome V : LES MILLE ET UNE NUITS, deuxième partie, xu-297 pp. 1901. 12 fr.

Tome VI : LES MILLE ET UNE NUITS, troisième partie, 204 pp. 1902. 10 fr.

Tome VII : LES MILLE ET UNE NUITS, quatrième partie, 192 pp. 1903. 10 fr.

Tome VIII : SYNTIPAS, 219 pp. 1904. 12 fr.

Tome IX : PIERRE ALPHONSE, SECRIDUS, RECUEILS ORIENTAUX, TABLES DE HENRI ET DE MARDRUS, CONTES OCCIDENTAUX, LES MAQAMES, 136 pp. 1905.

7 fr. 50

Tome X : LE CORAN ET LA TRADITION, 116 pp. 1907.

8 fr.

Tome XI : MAHOMET, 255 pp. 1909.

12 fr.

Le tome XII, presque entièrement tiré à la mort de M. Chauvin, a été achevé par M. S. Polain, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, qui assurera la continuation de l'ouvrage.

M. Chauvin a laissé un matériel bibliographique considérable que M. Polain est en train de classer et de mettre à jour.

Rectification des prix de

CHAUVIN — BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES ARABES

Tome I.	10 fr.
Tome II.	12 fr.
Tome III.	8 fr.
Tome IV.	12 fr. 50
Tome V.	12 fr. 50
Tome VI.	12 fr.
Tome VII.	12 fr.
Tome VIII.	12 fr. 50
Tome IX.	7 fr. 50
Tome X.	8 fr. 50
Tome XI.	12 fr. 50
Tomes I à XI (11 volumes).	120 fr.

J.-B. CHABOT

Membre de l'Institut

CHOIX D'INSCRIPTIONS DE PALMYRE

Un beau volume de 152 pages avec 20 planches en phototypie et 12 planches doubles en héliogravure, figures dans le texte, in-4, Imprimerie Nationale, 1922. **50 fr.**

Le vrai titre de cet ouvrage serait : *Palmyre, ses inscriptions et ses monuments*. Le choix des documents a été fait de manière que leur commentaire présentât dans son ensemble, l'histoire de cette ville célèbre. Les 20 premières planches nous montrent, presque toujours d'après des clichés inédits, les monuments les mieux conservés : temples, autels, colonnades, tombeaux, sculptures. Parmi les nombreux bas-reliefs en haut relief, on en a choisi et reproduit environ 80, ceux qui représentent le mieux les détails du vêtement, de la parure, de la coiffure. En un mot, cet ouvrage intéresse également l'archéologie, l'histoire et l'épigraphie. Pour en rendre la lecture moins aride et accessible à un grand nombre de personnes l'auteur a tenu de côté, à l'exception, toutes les discussions philologiques.

E. FAGNAN

ADDITIONS

AUX

DICTIONNAIRES ARABES

N. 163 pp. grand in-8 (imprimé sur 2 colonnes), 1923. **30 fr.**

Ce nouveau « Supplément aux Dictionnaires arabes » complète heureusement les travaux antérieurs de Dozy, Fleischer, Kremer, Janssen, Lane, Beausnier, Nolot et autres.

Le gros du travail est constitué par les notes recueillies par l'auteur dans la lecture des textes dont l'étude constitue l'œuvre scientifique de sa vie, et qui se rapportent plus spécialement à l'histoire de l'Afrique du Nord et au Levant malade.

PAUL MASSON-OURSSEL

Chargé de Cours à la Sorbonne.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE INDIENNE

1 vol. de 314 pp., gr. in-8 raisin, 1923. 40 fr.

Première partie : LA PENSÉE VÉDIQUE : I. Les origines dravidiennes et aryennes ; la communauté indo-iranienne. — II. La religion védique. — III. Les premières notions métaphysiques.

Deuxième partie : LA PHILOSOPHIE BRAHMANIQUE PRÉBOUDDHIQUE : I. Systématisation de la pensée védique. — II. Intervention de facteurs non brahmaniques : Sophistes, Matérialistes, Yogins. — III. La Synthèse brahmanique dans les plus anciennes Upanishads.

Troisième partie : LA PENSÉE JAÏNA ET LA PENSÉE BOUDDHIQUE PRIMITIVES : I. Le jaïnisme. — II. Le bouddhisme (a) ses sources (b) sa plus ancienne doctrine.

Quatrième partie : LA PENSÉE SECTAIRE PRIMITIVE ET LA NOUVELLE SYNTHÈSE BRAHMANIQUE : I. Religions populaires : (a) dieux nouveaux, b) notion nouvelle de la religion. — II. La réaction brahmanique : (a) les sources (b) les doctrines.

Cinquième partie : LA PENSÉE BOUDDHIQUE MAHAYANISTE : I. Caractères généraux. — II. Prajñā Pāramitā, Aśvaghōṣa, Nāgārjuna, 1^{er} et 2^{es} siècles ap. J.-C. — III. Asaṅga et Vasubandhu, 4^{es} siècle. — IV. Le rivalité des deux véhicules, 5^{es} siècle. — V. Les derniers Mādhyamikas et Yogācāras ; la logique de Dignāga et de Dharmakīrti.

Sixième partie : LA PENSÉE DES DARŚANAS ORTHODOXES : I. Les sūtras des six systèmes et leurs premiers commentaires (100-500) : La Mīmāṃsā : Jaimini et Cāṇva ; le Vaiśeṣika : Kaṇva et Praśastapāda ; le Sāṃkhya d'Iśvara Kṛṣṇa ; le Yoga : Patañjali ; le Nyāya : Gautama et Vātsyāyana ; le Vedānta : Bādarāyaṇa. — II. L'ère des grands commentateurs (500-1000) : Mīmāṃsā : Prabhākara et Kumārila ; Vaiśeṣika et Nyāya : Uddyotakara, Vacaspathiśikṛa, Udayana ; Sāṃkhya et Yoga : Gaṇḍapāda, Vyāsa ; Vedānta : Gaṇḍapāda et Cankara.

Septième partie : LA PENSÉE DES DARŚANAS HÉTÉRODOXES : 1) Les Cārvākās, 2) le Jaïnisme médiéval.

Huitième partie : LA PENSÉE HINDOUISTE (11^{es}-13^{es} siècles). — LA DERNIÈRE PHASE DES DARŚANAS : 1) Sāṃkhya, 2) Mīmāṃsā, 3) Nyāya-Vaiśeṣika, 4) Yoga, 5) Vedānta.

Conclusion : L'INFLUENCE OCCIDENTALE : ISLAM, EUROPE CHRÉTIENNE.

- 1 *Historia de preliis*, J¹, 14¹. — Deinde amoto exercitu secutus est litora oceani maris contra solstitium brumale veneruntque ad mare rubrum et castra metatus est ibi.
 5 Eratque ibi mons excelsus valde, in quo ascendit Alexander et visum est ei quasi esset in celum. Tunc cogitavit in corde suo ut instrueret tale ingenium, cum quo possent eum grifes sublevare in celum,
 10 ut videret quod esset hoc celum, quod

J₂.P = Paris. lat. 8503, fol. 24, XIV^e s.P¹ = Paris. lat. 14469, fol. 147-147^v, XIII^e s.

S = Seitenstettensis XXXI (d'après Zingerle).

P² = Paris. lat. 13710, fol. 68-68^v, 2^e moitié XV^e s.V = Vatic. Ottob. 2087, fol. 124^v.

Ces manuscrits ont été collationnés sur le texte de J¹, publié par Zingerle, § 115, p. 252-253.

1-4) Deinde... rubrum] Deinde amoto exercitu venit ad mare rubrum P¹ P² S¹ V. 4) ibi om. PP¹ S. 5) eratque] erat autem V. 7) in celum] in celo P² S, prope celum P¹. 7) tunc] statim P², statim S, statimque P¹. 8) ut instrueret] ut construeret P, quod extrueret P¹. 9) grifhes P¹ P², grifes S. 9) in] ad S. 10-14) ut... nos est] ut videret quid esset celum (celum esset S) P² S¹ P², ut sciret distantiam et altitudinem celi astra propterea enim ita discurrebat per mundum ut sciret secreta rerum quod si eveniret quod caderet cum illo ingenio non posset ei nocere P¹. 11) et continuo] mox autem PP¹ S¹ P². 12) ipso om. P¹. 12) venire om. S. 12-13) iussit... facere] iussit architectos viros facere P². 12) architectonicos] architecto Nykos S, architectonicos viros P¹, architectonites P. 13) eis] ei S. 13) currum] in quo sederet P¹. 14) cancellis ferreis] ex ferreis cancellis P², ferreis om. P¹, cancellis S. 11-14) et continuo... ferreis] mox

supra nos est. Et continuo descendit de ipso monte et iussit venire architectonicos et precepit eis facere currum et circumdari eum cancellis ferreis, ut posset ibi securus sedere. Deinde fecit venire 15 grifas et cum catenis firmioribus fecit ligari eas ad ipsum currum. Et in summitatem de ipsum currum poni fecit cibaria illarum. Et tunc ceperunt ipsi grifes sublevare eum in celum. Tanta autem alti-

autem postquam descendit de ipso monte vocatis architectis precepit eis ut facerent ei currum et cancellis ferreis circumdarent V. 14-15) ut posset... sedere] ut posset ibi absque metu sedere P¹ P² S¹ V. et regere se in cancellis absque dubitatione add. V. ut posset ibi sedere et regere se in cancellis et in xuso ipso absque omni dubietate P². 15) ventregrifas] griffones adduci V. 16) grifas S grifhos P¹ P², 16) et om. P¹. 16) firmioribus] fortissimis P, ferreis P² S¹ P², ferreis firmioribus V. 16-17) fecit... currum] ad currum ligari V. 16) ligari eas] ligare eas S, ligare eos P, eos ligari P¹. 17) ipsum om. P¹. 17) et om. P. 17) in summitatem de ipsum currum om. P². summitate S, summitate PP¹. 18) de ipsum currum] de currum V, de ipso curru P S, curru P¹. 18) poni fecit] fecit poni P¹, fecit om. V. 19) illarum] earum V, om. P¹. 18-19) cibaria illarum: spongasque et cum aqua vasa plena P², spongasque (magnas add. V) cum vasis aqua plenas S V, spongiamque aqua plenam P, et spongas P¹, ante naves illarum (eorum P²) add. P² S¹ P². 19) et tunc] tunc P¹ S, et statim V, et sic constitutus P². 19) ceperunt ipsi grifes: volare et P¹. 19) ipsi grifes] ipse gripe S, ipsi grifhos P, grifhones P¹, griffones V. 19-20) sublevare eum] sublevare P, s. illum P¹, ipsum levare V. 20) in celum] ad celum P S, in aerem P¹. 20) celum] habensque (ille add. P) vas cum spongia aqua plenum quod (quam P¹ sepius

(1) D'après Zingerle, § 115, p. 252-253.

tudine ascenderunt ipse grifes, quod videbatur Alexandro orbis terrarum sicut area, in qua conduntur fruges. Mare vero ita videbatur tortuosum in circuitu orbis sicut draco. Tunc subito quidem virtus divina obumbravit easdem grifes et deiecit eas ad terram in loco campestri longius

ab exercitu suo iter dierum decem nullamque lesionem sustinuit in ipsis cancellis ferreis. Et sic cum magna angustia iunctus est militibus suis. Videntes autem eum milites eius exclamaverunt omnes una voce laudantes eum quasi deum.

Le Paris. latin. 8504, à la suite de J., donne, de ce texte, une paraphrase en vers latins, composée en 1236 par un certain Quilichinus, citoyen de Spolète⁽¹⁾. Le versificateur précise le nombre des griffons (fol. 85 v.) :

Quattuor hic griffes praecepit esse simul.
Illos ad currum miserat rex inde ligari
Cum ferri vinco quo bene tutus erat.
In summo currus illorum ponitur esca...

A la rédaction 2 du Pseudo-Callisthène et à la même branche que Léon, paraît appartenir un poème abécédaire latin, qui aurait été composé au

(sepe P¹) odorabat P¹ P² S. propter calorem solis add. P. ac alia ingeniosa facta ut calor solis illi nocere non posset add. P¹. habebatque secum vas cum spongiis et aqua plenum quo sepius sentientes griphes dicti adolebant P². ipse autem vasa cum spongiis aquaque ne sibi aer deficeret sepius narius et ori suo apponebat V. 20-21) tanta... altitudine] igitur (tunc S) in (om. P) tanta altitudine P¹ P² S V. igitur ad tantam altitudinem P². 21) ascenderunt] elevaverunt eum V. 21) ipse grifes] ipse gripe S. ipse griphes P¹. ipsi griphes P². griffones V. portantes et levantes Alexandrum P². 21) quod videbatur] ut videretur P. 22) Alexandro] et V. 24-25) quod... area] quod universus orbis terrarum videbatur ei sicut area P². quod videbat Alexander orbem terrarum sicut arcem S. 23) conduntur] contunduntur P. tunduntur P¹. tritu-

rantur V. 23) ita om. P¹ P². 24) videbatur: ei P¹ P² S V. 24) tortuosum... draco] tortuosum esse sicut draco P¹. tortuosum per circuitum orbis terrarum sicut coluber tortuosus P². 24) sicut] tanquam V. 25) quidem om. P P¹ S P² V. 25-27) virtus... campestri] virtute divina obumbrati griffones declinantes ad terram in loco campestri descendunt V. 27) longius] longe P P² V. 28) suo] eius P². om. V. 28) exercitu suo: quae est P¹. 28) itinere P². 28-29) nullamque] tamen nullam P¹. 30) ferreis: ita ingeniose stipatis P¹. 30) et sic] tandem P¹. 30) iunctus... suis] ac labore venit ad milites suos P¹. et gravi labore ad exercitum suum rediit P². pervenit ad suos V. 31) autem om. P S. 32) milites ejus] sui milites P². 32) omnes om. S P¹. 33) una voce: admirantes ac gaudentes et laudantes P¹. 33) eum om. S. 33) laudantes: et benedicentes P².

(1) Voyez *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae*, Pars tertia, tomus quartus, Parisiis, 1744.

ix^e siècle ⁽¹⁾. Le texte en est mutilé et corrompu. Nous n'en citerons que ce qui est intelligible :

Grifus pren(di)dit altum ascensum, vīditque mirabilia.
 Hic in altum subiit mox mori aestimavit;
 Ad Dominum deprecatus est ut potuisset reverti:
 In illum locum ubi descendit civitatem aedificat.
 Ibi fecit civitatem (quam) dicunt Alexandriam.

Étude des deux textes. — Les deux récits suivent le même plan, mais ils diffèrent dans le détail et ont peu de points communs.

Le texte latin est beaucoup plus court que le grec. En est-il l'abrégé ou le canevas ? Tous deux nous paraissent plutôt dérivés d'une même source, dont le latin s'éloigne moins. Ils ont subi chacun un remaniement distinct. Le grec se trouve plus largement modifié.

La raison en est que le latin occupe la même place que le récit primitif, au livre III. L'autre a passé du livre III au livre II. On s'en aperçoit vers la fin du morceau, parce que l'on y sent une contradiction. Il y est dit, en effet, qu'Alexandre atterrit à sept journées de marche du camp, dans les terres d'un de ses satrapes, et qu'il franchit cette distance avec une modeste escorte. Pour pouvoir croire à cette fable, il faut oublier que le camp était établi aux confins du monde, à la lisière des ténèbres, et qu'il était séparé des terres habitées par une immense région sauvage, peuplée de monstres. L'archiprêtre Léon parle aussi — plus simplement — d'une plaine, à dix jours de marche. Il ne nous surprend point, puisque nous savons l'armée campée au bord de la Mer Rouge et nous trouvons l'issue de l'aventure encore plus naturelle, si nous allons aux sources. En effet, la version latine suit à cet endroit la réduction α , et celle-ci repose sur Arrien. Si l'on admet que l'Ascension fut interpolée, dans un des textes qui ont précédé la version latine, par un homme comprenant le vrai sens du récit, on conclura qu'Alexandre est censé monter au ciel pendant son retour de l'Inde à Babylone par la Perse. Il avait campé en un point de la côte

⁽¹⁾ Publié d'après un manuscrit de Vérone, du ix^e ou du x^e siècle, par ZARNCKE, *Bericht der Sachsischen Gesellschaft der Wissenschaften, phil.-hist. Cl.*, 1877, pp. 67-69, et repro-

duit par PAUL MEYER, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, Paris, 1886, t. II, p. 44.

que l'historien place à l'ouest de l'Indus ⁽¹⁾. A sept jours de là, il pouvait rencontrer un de ses satrapes. Dans cette région aussi, il pouvait, comme le veut l'abécédaire, fonder, au point où il atterrit, une des cités qui portent son nom ⁽²⁾. En transposant le récit au livre II, on a oublié d'effacer un détail qui ne convenait plus.

Dans l'ensemble, le rédacteur s'est montré plus habile et a pris grand soin d'adapter le texte au récit qui précède.

Relisons ce récit. En écrivant à sa mère, au livre II, Alexandre, par deux fois, explique ses intentions. Il veut voir d'abord l'extrémité de la terre, ensuite, la demeure des dieux. Alors les dieux l'arrêtent.

Si nous savons comprendre ces textes, nous y démêlerons deux conceptions opposées ⁽³⁾.

L'une est antique. Elle apparaît aux origines mêmes de la légende, le jour où les prêtres d'Ammon, fidèles au rituel des Pharaons, apprirent au souverain victorieux que le dieu soumettait à son empire la terre entière, jusqu'à ses dernières limites, et le circuit de l'Océan ⁽⁴⁾. Elle est l'âme du roman. Elle inspire le premier rédacteur, l'alexandrin qui ne songe qu'à exalter son héros, à glorifier le maître du monde, le *κορυφαῖος*, l'être surhumain que rien n'arrête.

L'autre conception se fait jour, dans la seconde rédaction (β). On l'y voit s'introduire au livre II, chapitre xxviii, au milieu d'un passage emprunté au récit original. L'oiseau d'or dont on se bornait à nous vanter les facultés merveilleuses ⁽⁵⁾ prend maintenant la parole : « Cesse, Alexandre, de te dresser contre les dieux, retourne dans ton palais et ne tente point de monter sur les routes du ciel. » Le dieu réprimandait ainsi le sacrilège qui avait laissé son armée profaner le sol de la montagne sacrée ⁽⁶⁾. C'est le même avertissement qu'Alexandre s'entend donner dans la région des ténèbres. Écoutons,

⁽¹⁾ AUSFELD, p. 496.

⁽²⁾ Probablement Alexandrie des Orites (AUSFELD, p. 213), qui est nommée par Léon à la fin du roman : *Ἐπρωρίτας, ἡ πρὸς Ὀρίτας* (p. 265, l. 8). Les Orites sont séparés de l'Inde par l'Arabie, où Alexandre s'arrêta aussitôt après (cf. AUSFELD, p. 497). L'abécédaire résumait ainsi un texte détaillé et précis. On pourrait penser aussi à Buképhala, dont Léon mentionne la fondation un peu plus loin (§ 120,

ZINGERLE, p. 255), mais c'est moins probable.

⁽³⁾ 1. FRIEDLAENDER, *Die Chadirlegende und der Alexanderroman*, Leipzig, 1913, p. 22 sq.

⁽⁴⁾ Voyez, plus haut, p. 87, n. 1, et 89, n. 3.

⁽⁵⁾ La rédaction α le place dans le palais de Cyrus (cf. AUSFELD, p. 498). La rédaction β le mentionne deux fois, d'abord dans le temple de Bacchus, où il réprimande Alexandre, puis, dans le palais de Cyrus.

⁽⁶⁾ AUSFELD, p. 492.

dans la version arménienne, l'un des oiseaux à face humaine : « Pourquoi foules-tu ce sol, ayant vu l'habitation des dieux ? Retourne, misérable ! tu ne peux fouler les îles des zones bienheureuses. Pourquoi t'efforces-tu de monter au ciel, ce qui t'est impossible ⁽¹⁾ ? » Les dieux demeurent loin des ténèbres, dans des îles, parmi les zones circulaires qui s'étagent dans l'espace ⁽²⁾. Un récit syrien, plus jeune d'un à deux siècles ⁽³⁾, donne à la légende une couleur chrétienne : Alexandre atteint de même l'extrémité de la terre, et le Paradis lui apparaît sous l'aspect d'une belle et puissante cité, au loin, dans les nues, au milieu des montagnes ⁽⁴⁾, par delà l'Océan. Mais il peut voir le lieu saint sans porter ombrage à la Divinité. De même, dans la version copte ⁽⁵⁾, il boit aux sources des quatre fleuves du Paradis, et quand, au milieu des ténèbres, une voix tente d'arrêter sa marche périlleuse et lui demande ce qu'il veut, il répond : « Donne-moi l'autorité sur toute la terre. » Dans ces deux textes, Alexandre reste le conquérant à qui est dévolu l'empire du monde. Il ne brave point les dieux, il ne prétend point pénétrer dans leur demeure, en s'élevant dans le ciel. La réprimande qu'il reçoit à ce sujet est donc interpolée, non seulement dans le roman, mais dans la légende elle-même ⁽⁶⁾. L'auteur de la seconde rédaction se faisait du héros une idée moins favorable. Pareille conception venait d'un autre point de l'horizon.

C'est à ces deux idées maîtresses que l'on dut ajuster le récit de l'Ascension. Sur deux points, on a modifié le texte primitif et, sur ces deux points, Léon nous l'a conservé presque intact.

(1) RAABE, p. 73. Voyez aussi Josippon, cité par FRIEDLAENDER, p. 21, note 4.

(2) JAMBLIQUE, *Vita Pythagori*, 82 : τὶ ἔστιν αἱ μακάριον νῆσοι ; ἥλιος καὶ σελήνη. Cf. DELATTE, *Études sur la littérature pythagoricienne*, Paris, 1915, p. 275. Sur la zone de la lune, voyez FR. COMONT, *Rev. hist. religions*, t. 62, p. 142 ; *Études syriennes*, p. 63.

(3) WALLIS-BUDORF, p. 152. TH. NÖLDEKE, *Beiträge zur Geschichte des Alexander-Romans*, dans *Wiener Denkschriften*, t. XXXVIII, Abhdl. 5, 1890, p. 27 sq., date cet écrit de 344/315. CARL HUNNIUS, *Das Syrische Alexanderlied*, Göttingen, 1904, p. 21 sq., propose l'année 626, ou la suivante.

(4) L'Antiquité a pensé que le séjour des heureux pouvait être sur une montagne. Voyez CARL HÖHN, *Studien zur Geschichte der Himmelfahrt im klassischen Altertum*, Mannheim, 1910, p. 25, note 86 : μακάριον νῆσοι ἢ Ἀχρόπολις τῶν ἐν Βασιλείᾳ θηβῶν τὸ μακρόν, ὡς Παρμενίδης (d'après Suidas).

(5) OSCAR VON LEMM, *Der Alexanderroman bei den Kopten*, Saint-Petersbourg, 1903, p. 91. Les Coptes auraient traduit, vers le vi^e siècle, une rédaction grecque, différant de celles que nous connaissons (p. xii sq.).

(6) NÖLDEKE, *op. l.*, p. 25, observe que l'oiseau à face humaine est un élément étranger au récit.

La première retouche est toute superficielle. Alexandre voulait savoir si le ciel est tel que nous le voyons. Maintenant, il se croit à l'extrémité de la terre : il s'assurera que le firmament s'y appuie. Il reste le héros dont nous admirons la curiosité intrépide.

L'autre retouche va jusqu'au fond. Elle introduit — une fois de plus — l'oiseau à face humaine qui gourmande sa présomption. Alexandre rapportait d'abord simplement ce qu'il avait vu : l'aire et les serpents. On connaît cette phrase où le texte grec reconstitué coïncide avec celui de Léon. Elle provient de l'original. « Ayant pris leur vol, les oiseaux s'élevèrent pour manger le foie et je montai avec eux dans les airs, si haut... » Ici cesse la ressemblance et commence le remaniement. L'un abrège peut-être, mais il reste fidèle. L'autre mêle à l'action cette figure étrangère. Sur le canevas du récit primitif, il développe une scène animée et pittoresque, où le messager divin, montre, explique, et même, d'après une leçon retouchée, facilite le retour, conseille, signale le péril : « Retourne la lance vers l'aire, *qui* est la terre, car le serpent est la mer. » Un adroit artifice vient ainsi masquer à nos yeux l'intention du premier narrateur, nourri de l'idéal antique et ne songeant qu'à glorifier le cosmocrator.

L'archiprêtre Léon ne sait rien de cette divinité jalouse. On croirait pourtant qu'il s'inspire du texte grec, lorsqu'il nous montre, à la fin, une puissance divine couvrant les griffons de son ombre, pour ramener Alexandre sain et sauf. Mais, si la Divinité intervient, c'est avec de tout autres intentions. Ce n'est point pour arrêter et réprimander, c'est pour aider. Son action se rattache à un ordre d'idées bien différent. Un autre écrit de la même famille nous en fournit la preuve. L'abécédaire du ix^e siècle nous dépeint en effet l'effroi du héros, qui invoque et obtient l'assistance du Seigneur. Cet Alexandre pieux, protégé du Tout-Puissant, initié à l'attente du Messie, nous le connaissons, au vi^e ou au vii^e siècle, par la légende syrienne et par le sermon de Jacob de Sarūg ⁽¹⁾. Le récit primitif, avant d'arriver à Léon, a passé non point par la rédaction β du Pseudo-Callisthène, mais par les mêmes milieux chrétiens qui l'ont teinté de piété.

On le trouvait donc sous une forme plus pure, sans aucune trace de sur-

(1) WALLIS-BUDGE, pp. 146, 157, 167, 179 sq.
D'après NÖLDEKE (p. 30), Jacob de Sarūg est

mort en 521. HUSNIUS, p. 29, place le poème entre 628 et 637.

naturel, dans une des variantes du prototype β , celle dont l'*Historia de preliis* est sortie, après bien des aventures. Il différerait peu de la version qui fut recueillie dans le Talmud de Jérusalem ⁽¹⁾. Un docteur juif du IV^e siècle, R. Yôna, avait pris soin de commenter la légende et son opinion est rapportée en ces termes : « Alexandre le Macédonien voulut s'élever dans les airs : il monta, monta, jusqu'à ce qu'il vit le monde comme une boule et la mer comme un chaudron. C'est pourquoi on représente l'idole comme tenant à la main une boule. Pourquoi alors ne pas représenter l'idole avec un chaudron à la main ? Elle ne domine pas sur la mer, l'Éternel seul domine à la fois sur la mer et sur la terre, et sauve l'humanité aussi bien sur mer que sur terre. » R. Yôna paraît rapporter, sans la bien comprendre, une opinion qui rattachait l'exploit d'Alexandre à sa qualité de maître du monde. Il en fait état pour démontrer la supériorité de l'Éternel. On ne racontait pas alors que la Divinité eût arrêté le conquérant aux approches du ciel. Mais les remarques du docteur juif nous indiquent dans quels milieux fut conçue la réprimande que fera entendre plus tard l'oiseau à face humaine.

Il est permis de remonter plus haut, vers la fin du II^e siècle. Que l'on relise l'Icaroménippe. Lucien raille certains philosophes : « Ils mesurent la terre, tracent des triangles sur des carrés et soumettent le ciel même à leurs hardis calculs ⁽²⁾. » Ménippe les a consultés en vain et désespère de trouver sur terre la vérité. Il la cherche au ciel. On le voit, son programme est celui d'Alexandre. Il obtient des résultats tout pareils. De la lune, où il a pris pied, la terre lui paraissait si petite qu'il ne l'aurait pas retrouvée si, auprès d'elle, l'Océan paisible n'avait reflété l'éclat du soleil. Des comparaisons analogues lui viennent à l'esprit. Quand ses yeux ont acquis l'acuité de l'aigle, il voit le Péloponèse comme une lentille et le Pangée comme un grain de millet.

Ainsi Alexandre désire savoir ce qu'est le ciel, et, d'en haut, il découvre le peu qu'est la terre. Telle est l'idée fondamentale de la légende. Elle a pris racine dans la spéculation antique. Puis, elle passe de la spéculation à la théologie. Alexandre rencontre la divinité, jalouse ou bienveillante. Il est donné

⁽¹⁾ *Le Talmud de Jérusalem traduit pour la première fois par Moïse Schwab*, t. XI, Paris, 1889, p. 208 : traité *Aboda Zara*, ch. III, t. Voyez ISRAËL LÉVI, *Revue des Études juives*,

t. VII, p. 93, et NOLDEKE, *Wiener Denkschriften*, XXXVIII, 5, p. 26.

⁽²⁾ Traduction Pessonneaux, p. 148.

en exemple aux hommes. Il leur apparaît comme le symbole de l'orgueil ou le modèle de la piété. Il entre dans le domaine du rêve.

Nous pouvons revenir maintenant à la question que nous nous étions posée déjà : à quelle époque la légende a-t-elle pris place dans le roman ?

Le Talmud ne nous donne pas un point fixe, un terme. Il ne dépend point du Pseudo-Callisthène. Il ne l'a point inspiré ⁽¹⁾. Il s'exprime en d'autres termes. Il a recueilli visiblement ce qui passait de bouche en bouche, la légende à l'état libre ou peut-être déjà fixée dans un texte indépendant. C'est du roman lui-même que nous devons tirer une réponse.

La version de Léon est du x^e siècle. Il est clair que l'on peut remonter beaucoup plus haut. Au viii^e, le Syrien qui a traduit un exemplaire de la rédaction δ passe l'aventure sous silence. Mais cette raison ne saurait nous arrêter en chemin, puisque les deux versions, la syrienne et la latine, appartiennent à des branches indépendantes. Parmi les antécédents de Léon, nous avons le droit de chercher jusqu'au iv^e siècle. Il en est autrement des rédactions λ et γ . Ici quelques éclaircissements sont nécessaires.

Pour déterminer à quel moment l'Ascension prit place au livre II, il faudrait savoir d'abord comment s'est formé le récit qui précède, le récit du voyage à travers les ténèbres. Ce récit, suivant les rédactions, est plus ou moins complexe : dans quel état se trouvait-il quand l'épisode γ fut ajouté ?

On est porté à penser que L et C dérivent de B , parce que B est plus simple. Mais il existe une rédaction plus simple encore : c'est la version arménienne (*Arm*). La lettre à Olympias s'y trouve insérée dans le texte primitif du roman. Elle y affecte la forme la plus ancienne. Les rédactions grecques viennent ensuite, car elles ont effacé les traces du polythéisme et le souvenir des doctrines antiques qui étageaient dans l'espace les zones des îles bienheureuses. S'il en est ainsi, on peut démontrer que L , et par suite C , dérive directement de *Arm*, sans passer par le canal de B . Deux arguments le prouveront.

Le premier est tiré d'une des nombreuses légendes rassemblées dans ce récit, de la plus remarquable, la source d'immortalité. Le cuisinier d'Alexandre découvre cette source fameuse par hasard, en lavant un poisson salé, qui revient aussitôt à la vie. Il en boit, sans rien dire, et, plus tard,

(1) Cf. KÖLLEKE, *Wiener Denkschriften*, XXXVIII, 5, p. 26.

quand il avoue, il attire sur lui la colère de son maître, qui le jette à la mer. Il acquiert ainsi l'immortalité misérable d'un démon marin. La version arménienne ne sait rien de cette histoire. *B* n'en donne que le premier épisode. Faut-il en conclure que le second fut ajouté ensuite, dans *LC*? On s'en gardera, si l'on sait remonter aux origines. En effet, dans l'histoire de la source de vie, M. Friedlaender⁽¹⁾ a reconnu, sous une forme altérée, un peu étriquée, le beau mythe antique de Glaucos, du pêcheur béotien, qui voit, comme le cuisinier d'Alexandre, un poisson revivre près de lui, et, ayant acquis par hasard l'immortalité, devient aussi un démon marin. Des deux épisodes, c'est le second qui donne à la légende sa signification philosophique. Il nous enseigne que l'homme ne saurait atteindre l'immortalité et que, s'il l'atteint d'aventure, il est voué à une misère sans fin. Un auteur nourri de la pensée antique ne pouvait couper en deux le mythe. Ainsi le retrouvons-nous tout entier dans la rédaction dont *L* et *C* sont issus. Mais ce démon marin, ce trait de superstition païenne, devait choquer les lecteurs chrétiens. Il leur suffisait de savoir que le plus grand des héros n'échappe point à la mort. C'est ainsi qu'un prédicateur syrien du vi^e ou du vu^e siècle, Jacob de Sarūg, insiste sur cette leçon morale et se garde de rappeler la métamorphose scabreuse⁽²⁾. De même, dans le roman, on jugea bon de ménager ce sentiment respectable. *B* coïncide d'abord avec *Arm*, puis, avec une partie de *L C*, moins quelques détails. On imaginera qu'un rédacteur discret, voulant enrichir *Arm*, a copié *L C*, en l'expurgeant. De ce récit développé, il n'a retenu que le poisson rappelé à la vie. Il a écourté son modèle, et, dans ce qu'il en conserve, il l'a élagué. Ainsi *B* ne serait plus qu'une combinaison secondaire, un compromis, le produit d'un double emprunt.

Notre second argument est tiré du récit primitif, qui a englobé la légende et qui l'encadre. Retirons les interpolations, comparons la version arménienne⁽³⁾ et le manuscrit de Leyde, superposons les deux récits : nous en verrons coïncider les grandes lignes. Or, un même trait les termine. Alexandre, revenu à

(1) I. FRIEDLAENDER, *Die Chadiclegende*, p. 1-42. Sur le mythe de Glaucos, cf. p. 31. L'auteur indique, p. 25, note 1, que γ ne peut être un développement de β, et que *L* présente certains traits primitifs.

STRIA. — IV.

(2) WALLIS BUDGE, *op. l.*, p. 168 sq. Cf. FRIEDLAENDER, p. 50-61, en particulier, p. 56.

(3) § 209 à la fin : RAANE, p. 72. Mlle Der Nersessian a bien voulu me traduire le passage d'après le texte arménien.

l'entrée de la région ténébreuse, construit, d'après l'un, des portes et une enceinte, d'après l'autre, un arc, et, sur ces monuments, il inscrit, là, ce qu'il a vu, ici, par où il faut passer. A qui suivra ses traces, il oppose un obstacle ou il donne un avis. Quoique l'on pense de ces différences⁽¹⁾, le fond est le même et provient de l'original. C'était l'acte final, le terme de la narration. Dans le manuscrit de Leyde, et ceux de son groupe, ce terme subsiste, entre les deux légendes, l'une interpolée, celle du démon marin, l'autre ajoutée, le voyage dans les airs. *B*, en coupant le démon marin, a tout emporté, le vieux avec le neuf.

Est-ce à dire que les diverses légendes dont se compose le récit complexe de *L* aient pénétré toutes en même temps dans *Arm* ? On peut concevoir certaines combinaisons intermédiaires : à l'histoire des juments a pu se joindre la source d'immortalité, comme dans le Talmud de Babylone⁽²⁾, ou les pierres précieuses, comme dans la rédaction copte. Au même titre, le récit de l'Ascension, qui porte en lui-même, nous l'avons vu, dans le style, la marque d'une époque reculée, a pu se rattacher directement à la rédaction la plus ancienne de la lettre à Olympias, à celle que le traducteur arménien, ou son modèle, a introduite dans le roman original.

Nous pouvons maintenant préciser la date. Dans la lignée parallèle que forment le Talmud de Babylone et la rédaction copte, la source d'immortalité a pu pénétrer dès le iv^e siècle. Pour la rédaction *B*, la version arménienne nous fournit, au cours du v^e siècle, un terme antérieur. Mais ce terme n'est sans doute pas très éloigné de la date que nous cherchons. Il y a des mots qui font pressentir l'événement prochain. Si, dans cette version, le récit de l'As-

⁽¹⁾ La formule inscrite sur l'arc (voy. plus haut, p. 94) correspond à un développement interpolé, dans *L* et dans *C*, au chap. 39. La phrase de la version arménienne aurait été ainsi remaniée. Toutefois, on remarquera que cette inscription rappelle les tablettes orphiques (KARSTEN, 644) et Virgile (*Énéide*, VI, 540-543), où le chemin du pays des Bienheureux, des Champs-Élysées, est aussi à droite. Ce pourrait être la leçon primitive, qui serait alors modifiée, dans *Arm*, sous l'influence d'une autre légende, celle de la porte dressée contre Gog

et Magog ou contre les Huns (NÖLDEKE, p. 30). De cette leçon primitive, on aurait tiré l'interpolation du chap. 39. En tous cas, si la leçon de *L* résulte d'un remaniement, ce remaniement suppose une connaissance exacte de la tradition antique et, en conséquence, doit dater d'une époque ancienne. C'est encore une indication précieuse à l'appui de notre thèse.

⁽²⁾ ISAÏE LÉVI, *La légende d'Alexandre dans le Talmud et le Midrash*, dans *Revue des Études Juives*, t. VII, 1883, p. 82.

ension manque encore, l'idée s'y trouve. On la devine dans la réprimande des oiseaux : « Pourquoi t'efforces-tu de monter au ciel ? » On y sent que la légende occupait les esprits et que d'autres la racontaient, pour condamner l'orgueil des conquérants et des dominateurs. Elle a dû pénétrer, avec la source d'immortalité, dans la rédaction complexe, où nous avons reconnu le prototype de λ et de γ, à une époque encore proche de l'antique, au v^e ou au vi^e siècle.

Origines orientales de la légende. — Nous connaissons la raison du voyage, la signification de cette haute aventure. Le but est grandiose : il nous faut étudier maintenant le moyen, le procédé prosaïque, choisi pour monter.

Alexandre ne fut point seul à user d'un tel stratagème. L'Orient raconte deux autres histoires aussi ingénieuses, celles de Kaikaūs, en Perse, et d'Akhikar, chez les Juifs. L'une se lit dans des textes du ix^e et du x^e siècle. L'autre, attestée au vii^e, peut remonter beaucoup plus haut, au premier ou au second siècle avant notre ère.

Le roi perse Kaikaūs appartient à la fable. On le disait contemporain de Salomon. Les dieux l'aimèrent et lui donnèrent l'empire du monde. Mais ensuite, il se laissa tenter par les aeshms ou les devs et convoita la royauté des cieux. Au ix^e siècle, un texte pehlwi, le Dēnkart⁽¹⁾, résume, en termes enveloppés, une épopée fabuleuse, où le héros, avec une foule de démons et de méchants, s'élance et monte « jusqu'aux bords extérieurs des ténèbres », et se voit précipité de cette hauteur. Sous la plume des historiens arabes, ce récit mythique se réduit aux proportions modestes d'une aventure, pareille à celle d'Alexandre. Le plus ancien, Dinawari⁽²⁾, qui mourut en 895/96, peu de temps après l'achèvement du Dēnkart, y fait une rapide allusion : « Il fut victorieux et loué, jusqu'au jour où il commit une erreur, en songeant à faire l'ascension du ciel, car c'est lui le maître de l'arche (tabout) et des vautours. » Un peu plus tard, vers le milieu du x^e siècle, le célèbre auteur du Shah-Namé⁽³⁾,

⁽¹⁾ Livre IX, ch. xxii, 5-9 : E. W. WEST, *Pahlavi texts*, IV, 1892, p. 221 (*The sacred books of the East*, vol. XLVI) ; DARMESTETER, *Le Zend-Avesta*, t. III, 1893, p. 36. Le Dēnkart fut achevé vers 881 : E. W. WEST, *Pahlavi literature*, dans W. GEIGER UND ERNST KUHN, *Grundriss der Iranischen Philologie*, II, Strasbourg, 1896-1904, p. 91.

⁽²⁾ ABOU-HANIFA ED-DINAWARI, *Kitāb al-Akhbār et-Tawālīd*, éd. VI, GUIGASS, Leyde, 1888, p. 15, lignes 11 et suiv. Je dois la traduction de ce passage à l'obligeance de M. Ruart.

⁽³⁾ *Le livre des Rois* par Abou'l Kāsin Fir-dousi, traduit et commenté par JULES MOHL, t. II (1878), p. 31-34.

Firdousi, donne de longs détails. Kaïkaūs élève des aiglons, qui deviennent forts comme des lions. Il construit alors un trône en bois d'aloès, renforcé par des plaques d'or. Il prend avec lui une coupe de vin. De longues lances, fixées sur les côtés, portent suspendus des quartiers d'agneau. Quatre aigles vigoureux, solidement attachés, l'enlèvent jusqu'aux nues. A la fin, leurs forces s'épuisent, ils plient leurs ailes, descendent et le déposent vivant.

On racontait alors d'autres histoires, dont un auteur célèbre de ce temps, Tabari († 921/22), s'est fait l'écho. On parlait d'une grande ville que les devs construisent et portent dans l'air, entre ciel et terre⁽¹⁾, ou bien, d'une machine magique que Kaïkaūs construit et dirige, par son pouvoir et sa science⁽²⁾. Cette diversité même démontre que la légende était populaire et déjà ancienne. Celle que rapporte Dinawari ne sortait point du Dēnkart. Elle appartenait à une tradition parallèle, plus simple et plus humaine, sans doute celle des chroniques; et, si tous ces ouvrages, original et traductions, n'étaient point perdus nous la suivrions, en remontant les siècles, jusqu'au temps du dernier roi sassanide, qui fit écrire en pehlwi la première histoire des rois de Perse⁽³⁾. Ainsi, rien ne nous interdit de remonter au delà du ix^e siècle. Rien ne nous oblige à rattacher Firdousi au Pseudo-Callisthène⁽⁴⁾. La voie reste ouverte à d'autres hypothèses.

En entendant la fable d'Alexandre, on se rappelle l'histoire tout aussi fabuleuse d'Ésope, racontée par un moine byzantin du temps des Paléologues, Maxime Planudès. La voici en quelques mots. Le fabuliste vivait à la Cour de Babylone. Accusé de trahison par un neveu ingrat et perfide, il se vit condamner à mort, mais il put échapper au châtiment et se cacher. Son souverain, Lycérus, disputait alors à Nectanébo, roi d'Égypte, une victoire inoffensive. L'enjeu du combat était un tribut, l'arme en était l'esprit. Il s'agissait de deviner des énigmes. Nectanébo demande un jour à son rival de lui construire un château en l'air, entre ciel et terre. Grand embarras, profonds regrets :

(1) t. 602 (éd. NÖLDEKE), cité par B. MEISSNER, *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. XLII, 1894, p. 491. Voyez aussi Hamza : *Hamzae Ispahensis annalium libri X*, éd. GOTTWALDT, t. II, Leipzig, 1848, p. 25.

(2) *Chronique de Tabari traduite sur la ver-*

sion persane d'Abou ali Mohamed Bel'amî, par HERMANN ZOTENBERG, t. I, Paris, 1867, p. 465.

(3) MOHL, *op. l.*, t. I, p. v, xvi.

(4) NÖLDEKE, *Wiener Denkschriften*, XXXVIII, 5, p. 26, estime que le récit de Firdousi s'est formé sous l'influence du Pseudo-Callisthène.

Si Ésope était là ! Ésope revient et le tire d'affaire. Il fait prendre quatre aiglons, les dresse, leur apprend à porter chacun un petit garçon dans un sac de cuir, et, lorsque le roi d'Égypte eut tracé sur le sol le plan de l'édifice, les quatre aigles, de chacun des angles, prennent leur vol, et les garçons, agitant des truelleres, s'écrient : « Apportez-nous des pierres et de la chaux. » Nectanébo, interdit, dut se reconnaître battu.

Cette fable cruelle et charmante ne fut point imaginée par Maxime Planudès pour glorifier Ésope. Au vi^e ou au vii^e siècle, un auteur syrien, qui fut plus tard traduit en arabe, fait honneur d'un tel stratagème au sage Akhikar, vizir des rois Sanhérib et Assarhaddon. Lui-même répétait ce que les Juifs racontaient depuis longtemps, ce qu'ils racontaient déjà au deuxième ou au premier siècle avant notre ère, car on croit entendre un écho de cette histoire dans le livre de Tobit. On y reconnaît sans hésiter la disgrâce et la réhabilitation. Il y est question aussi d'un voyage au pays d'Élam et l'on soupçonne l'astucieux vizir d'y avoir conduit ses aigles et ses petits maçons.

Comment a-t-on passé d'Akhikar à Ésope ? A quel moment ? Serait-ce au xiv^e siècle ? Non. Bruno Meissner, dans le bel article que nous venons de résumer⁽¹⁾, nous met en garde contre cette illusion. En réalité, la vie d'Ésope attribuée à Planudès est un texte plus complet, plus logique que le récit syrien et représente l'original dont ce récit est tiré. La légende juive fut sans doute fixée d'abord en grec, puisque le grec était, à l'époque romaine, en Syrie et en Palestine, la langue de l'élite. Sous cette forme, elle fut connue de certains auteurs, tels que Clément d'Alexandrie, Diogène Laërce, Strabon, qui mentionnent un Akikaros. Elle put être alors adaptée à la vie d'Ésope.

Voici les textes. De la vie d'Ésope, nous avons trois rédactions grecques⁽²⁾, dont une nous est connue par une traduction latine du xv^e siècle. La plus ancienne, à en juger par la langue, est celle qu'a publiée Eberhard. L'histoire

(1) BRUNO MEISSNER, *Quellenuntersuchungen zur Halkérgeschichte*, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, L. XLI, 1894, p. 171-197 ; KUMBACHER, *Byz. Lit.*, p. 897.

(2) 1° A. EBERHARD, *Fabulae romanenses*, I, Leipzig, 1872, p. 226-305 ; traduction latine : *Aesopi Phrygiae vita et fabulae a viris doctis. in latinam linguam versae*., Parisiis ex

officina Roberti Stephani... MDXXVI. Les éditions et les traductions françaises en sont très nombreuses. — 2° ANT. WESTERMANN, *Vita Aesopi*, Braunschweig, 1845, p. 7-57. — 3° *Vita Aesopi fabulatoris clarissimi e greco latina per Rimiciam facta ad Reverendissimum patrem dñm Antonium tituli sancti Chrysogoni presbyterum cardinalem*... Impressit Mediolani Antonius Zarotus parmensis, MCCCCLXXIII.

d'Akhikar est racontée aussi par les Serbes, sous le nom d'Akyrios ⁽¹⁾. Bruno Meissner ⁽²⁾ a comparé ce texte à la version syrienne et arabe ⁽³⁾, et suppose qu'il en dérive par un intermédiaire grec. Nous chercherons plutôt, aux deux versions, un prototype commun, qui se rapprocherait de la rédaction publiée par Westermann. On en jugera par les tableaux suivants, qui ont été dressés comme ceux du Pseudo-Callisthène, avec les mêmes signes conventionnels ⁽⁴⁾.

<i>Æsop.</i> (EBERHARD, p. 290.)	<i>Æsop.</i> (WESTERMANN, p. 48.)	<i>Æsop.</i> (RIMICUS.)	
1 Αἰσωπος ἀετοὺς ἰχθυεὺς πάντας προσκαλεσάμενος ἀετῶν νεοττοὺς τέτταρας συλληρθῆναι κελεύει.	Μετὰ δὲ ταῦτα συγκαλέ- σας Αἰσωπος πάντας τοὺς ἰχθυεὺς ἐκέλευσεν συλληρ- θῆναι ἀετῶν προτίων νεοσ- σοὺς τέτταρας.	<i>Posthaec accitis aucu- pibus mandavit Æsopus ut pullos quatuor aqui- linos capere curarent.</i>	1
5 Συλληρθέντας οὖν οὕτως ἔθρεψεν, ὥς λέγεται, καὶ ἐπαίδευσεν, ὅπερ οὐ πάνυ	Συλληρθέντων (δὲ αὐτῶν ἀρεῖλατο τὰ ἑσχατα πτε- ρά). Οὕτως τε αὐτοὺς τρέ- φεσθαι καὶ μαγεύειν [	<i>Sic itaque captos assuevit pascendo* [</i>	5
10 τί με πειθόμενον ἔχει, ὥς παῖδας διὰ θυλάκων αὐ- τοῖς προσηρτημένων βασ- τάζοντας	] παῖδας διὰ θυλάκων [τοῖς πρὸς προσηρτημένων] βασ- τάζειν.	<i>] ad pedes follibus ligatis in quibus pueri (duo) existebant</i>	10
15 εἰς ὕψος ἀφρεσθαι	(Γενόμενοι δὲ οἱ ἀετοὶ τέ- λειοι καὶ τοὺς παῖδας βασ- τάζοντες ἀνίπταντο εἰς ὕ- ψος (δεδεμένοι καλῶς).	<i>*sursum (ac deorsum) volare.</i>	15
καὶ οὕτως ὑπηκόους τοῖς παισὶν εἶναι,	Ἵπῆκοι δὲ τοῖς παισὶν ὅλως ἐγένοντο (πρὸς τὸ		
20 ὥς ὅποτερ ἂν ἐκείνων βούλημα ἐκείνοι βούλωντο ἵπτασθαι.	ἐκείνων βούλημα περὶ νοί). Ὅτε γὰρ ἤθελον οἱ	<i>Nam prout</i>	20

⁽¹⁾ V. JASTO, *Der weise Akyrios*, dans *Byz. Zeitsch.*, t. I, 1892, p. 122. La rédaction date-rait au plus tard de la fin du xiv^e ou du début du xv^e s. (p. 110).

⁽²⁾ BRUNO MEISSNER, *op. l.*, p. 181.

⁽³⁾ BRUNO MEISSNER, *op. l.*, p. 174, d'après *Σημῆσι, Contes arabes*.

⁽⁴⁾ Plus haut, p. 83. L'astérisque * indique les passages que nous avons déplacés et l'endroit où ils se trouvent en réalité.

Esop.

(EBERHARD, p. 290.)

ἂν τε εἰς ὕψος, ἂν τε εἰς
γῆν χαμάζει.

25

Esop.

(WESTERMANN, p. 48.)

παῖδες ἀνίπταντο εἰς τὸν
οὐρανὸν ἄνω, ὅτε δὲ πάλιν
ἐδοῦλοντο, κατήεσαν εἰς τὴν
γῆν

Esop.

(RIMICUS.)

*pueri pastum elevabant sive
dimittebant, sic aces pas-
tum ipsum sequentes sur-
sum ac deorsum vola-* 25
bant.

(p. 292) Ἐπὶ τὰς ὑποδεχθεί-
σας τοῦ τόπου γωνίας τέτ-
30 ταρας τοὺς τέτταρας τῶν
ἁετῶν ἅμα τοῖς παισὶ διὰ
τῶν θυλάκων ἀπηρτημέ-
νοις, ἐκέλευσεν ἀναπτῆναι.

35

(p. 49) Ὁ δὲ Αἰσωπὸς
στήσας κατὰ γωνίαν τοῦ
δειχθέντος τόπου τοὺς ἁε-
τοὺς καὶ τοὺς παῖδας διὰ τῶν
θυλάκων (τοῖς ποσίν) ἀπαρ-
τίσας, ἐκέλευσεν ἀναπτῆναι.

*Esopus per loci angu-
los constituit aquilas
follibus (ad pedes) liga-* 30
tis ac pueros duos continen-
*tibus... jussit deinde
ut pastum elearent quem
aquile sequentes cum in
altus volarent...* 35

Esop.

(WESTERMANN, p. 48).

1 Μετὰ δὲ ταῦτα συγκαλέ-
σας Αἰσωπὸς πάντας τοὺς
ἰχθυεὺς ἐκέλευσεν συλ-
ληθῆναι ἁετῶν πρῶτων
5 νεοσσῶν τέσσερας...

Οὕτως τε αὐτοὺς τρέφεσ-
θαι καὶ μανθάνειν

10 παῖδας διὰ θυλάκων [αὐ-
τοῖς ἀπηρτημένους Eber-
hard] βασιτάζειν....

ἀνίπταντο εἰς τὸ ὕψος,

15

Akryios (version serbe).

(d'après Jagic).

J'envoyai dans ma maison,
et je dis : Cherchez deux
jeunes aigles.

Nourrissez-les, ordonnez
à mes fauconniers de leur
apprendre (à s'envoler).

Construisez une cage et
parmi mes gens cherchez
un garçon (hardi) et pla-
cez le dans la cage contre
les aigles et apprenez-leur
à s'envoler ainsi....

Haikar (version arabe).

(d'après MEISSNER).

Il fit prendre deux jeu-
nes aigles (et tisser un
morceau d'étoffe long
de deux mille coudées)

et construire deux cais-
ses, puis, il prit deux
jeunes garçons* et les
fit monter sur leur dos
dans les hauteurs, (cha-
que jour un peu plus

Ésope.
(WESTERMANN, p. 48.)

Akyrios (version serbe).
(d'après JAGIĆ.)

Haïkar (version arabe).
(d'après MEISSNER.)

20 δεδεμένοι καλῶς.

Attachez des cordes (à
leurs pieds).

haut, jusqu'à ce qu'ils
eussent monté dans l'air
à une hauteur de deux
mille coudées).
* attacha l'étoffe (aux
pieds) de l'aigle.

L'histoire d'Akhikar ne reste point étrangère au roman d'Alexandre. Elle lui a fait quelques emprunts. Le plus remarquable est le nom de Nectanébo et l'Égypte remplaçant le pays d'Élam. Nous en pouvons noter d'autres qui touchent de plus près à notre sujet. On les aura remarqués, en lisant les textes qui précèdent. Le rédacteur serbe, ou plutôt son modèle grec, en mentionnant un seul enfant, enlevé par deux aigles, dans une seule cage, pensait à Alexandre, alors que le syrien se souvenait plutôt de l'aigle funéraire⁽¹⁾ ou des oiseaux fabuleux qui portent des hommes sur leur dos⁽²⁾. Rimiccio, ou, si l'on veut, frère Julien des Augustins, traducteur à son tour, nous montre, à l'exemple du héros macédonien, des enfants prêts à « lever la pasture en l'air⁽³⁾ » (fig. 1).

Est-ce à dire que l'histoire d'Alexandre soit plus ancienne ? On aurait tort de s'arrêter à ces ressemblances tardives. Mieux vaut remonter aux sources, prendre les trois récits, Alexandre, Kaïkaūs et Akhikar, ou Ésope, en dégager ce qu'ils ont de commun et comparer.

Ce qu'ils ont de commun, c'est justement le procédé imaginé pour monter au ciel. Il est conçu selon une formule qui a ses variantes.

La formule varie d'abord selon le domaine, quel que soit le sujet. Les domaines sont, d'une part, l'Hellénisme, de l'autre, l'Orient. Cette opposition se marque le mieux dans le caractère de la nacelle : ici, souple, un sac de cuir ; là, rigide, un engin, trône, balustrade de fer, arche, cage ou machine magique. D'un côté, des textes grecs, copiés par des Byzantins ; Pseudo-Callis-

⁽¹⁾ FR. CUMONT, *Revue hist. religions*, t. 62, 1910, p. 136 sq. ; FR. CUMONT, *Études syriennes*, Paris, 1917, p. 76 sq., 82-84.

⁽²⁾ PAVLOVSKI, *Byz. Zeitsch.*, t. II, 1893, p. 396 ; coffret d'ivoire au dôme d'Ivrée (A. VEN-

run), *Storia dell' Arte Italiana*, t. II, fig. 438).

⁽³⁾ *Fables d'Ésope précédées de sa vie*, traduites du latin en français par frère Julien des Augustins de Lyon... Lyon, M. HUEZ et J. SCHABELLER, 1584, folio, cahiers v et vi.

thène (rédactions λ et γ), Ésope. De l'autre, des récits orientaux, Akhikar, Kaïkaūs, ou encore Nimrūd, dans la légende arabe ⁽¹⁾, enfin l'*Historia de preliis*, où l'Orient a marqué sa trace.

La formule varie aussi selon le sujet, quel que soit le domaine. Nous le voyons par l'attelage, par l'art de le conduire. Akhikar, ou Ésope, dresse des aigles, comme on dresse un cheval. C'est ce que Dinawari nous fait entendre de Kaïkaūs, qu'il nomme « le maître de l'arche et des vautours ». Firdousi mentionne clairement les aiglons nourris en vue du voyage et ensuite, quand nous l'entendons parler de l'appât suspendu aux lances, nous le soupçonnons (et alors seulement), d'avoir pillé le Pseudo-Callisthène, pour étoffer son récit. Si notre impression est juste, le dressage formerait le trait fondamental, commun aux deux légendes.



en lui disant. *Vois le lieu où je veux édifier ma tour. Et a doncques esope a vng chascun quatre du champ mist vng aigle avecqz deux enfans. et les enfans vont leuer la paille en l'air. et apres les aigles de voler. et les enfans hault*

Fig. 1. — Ésope et Nectanabos, d'après un manuscrit.

Ce trait manque à celle d'Alexandre, ou plutôt, nous ne l'y voyons plus. Mais rappelons-nous ces oiseaux naturellement apprivoisés, qui se laissent chevaucher par les soldats, et nous découvrons l'artifice littéraire qui a substitué cet aimable tableau de genre aux aiglons pris au nid. Alexandre, perdu aux extrémités du monde, ne pouvait s'amuser à dresser des oiseaux. Il fallait faire une part à la fantaisie et imaginer un stratagème approprié aux circonstances. Le récit primitif ne convenait plus, il fallait l'adapter. Assurément, il n'était point ce que nous lisons. La légende d'Alexandre a parcouru une longue carrière. Le Pseudo-Callisthène marque une étape. Nous en entrevoyons une autre bien plus

⁽¹⁾ HERTZFELD, *Jahrb. preuss. Kunstaamtl.*, t. XLI, 1920, p. 125, d'après J. VON KARABACEK.

Anzeiger d. K. Akad. d. Wiss. zu Wien, 19 janvier 1916.

reculée, en un temps où elle était pour ainsi dire à l'état libre. Le Talmud, en effet, ne nous dit pas comment le conquérant s'y prit pour s'élever si haut. On ne pensait pas alors à ces oiseaux merveilleux, vivant sur des terres inaccessibles, où ils n'avaient point appris à redouter l'homme. On devait penser aux aiglons d'Akhikar, au dressage pour un voyage préparé, plutôt qu'à l'appât pour un voyage improvisé, au procédé le plus naturel, à la formule la plus ancienne. En réalité, la légende d'Akhikar représente le type d'où sortent, par des voies indépendantes, celle d'Alexandre et celle de Kaikaüs.

On a comparé la fable d'Alexandre à un mythe babylonien, plus vieux de deux mille ans, celui d'Étana⁽¹⁾, et l'on a observé que ces anciens mythes ont survécu, dans l'imagination populaire, à la civilisation qui les avait créés. Celui-ci, en effet, a laissé sa trace dans l'imagerie des Perses sassanides et des Arabes⁽²⁾. Mais on n'a peut-être pas assez remarqué la différence essentielle qui le sépare de notre légende. L'aigle babylonien est doué de raison. C'est pour reconnaître un service qu'il emporte le héros jusqu'au ciel. Il lui parle, il lui explique comment il faut s'accrocher à son poitrail. Au contraire, les aigles ou les vautours d'Akhikar et de Kaikaüs, les oiseaux ou les griffons d'Alexandre, sont des animaux ordinaires et n'obéissent qu'à leurs instincts. En passant à un autre domaine, le mythe s'est vidé de sa substance.

On a supposé que les Juifs ont pu le recueillir et le transmettre au Pseudo-Callisthène⁽³⁾. Il est clair qu'ils l'ont utilisé eux-mêmes pour Akhikar. Ils y ont ajouté un élément nouveau : la nacelle. Et, l'ayant ainsi développé, il en ont tiré une autre légende, que les Arabes paraissent leur devoir, celle de Nimrūd⁽⁴⁾. Alexandre et Kaikaüs marquent une nouvelle étape : l'attelage avec deux ou quatre bêtes, puis l'appât. Et, aux côtés d'Alexandre, les aigles font place à des êtres de rêve : aux confins des ténèbres, ce sont des oiseaux extraordinaires, blancs, puissants et doux ; aux bouches de l'Indus, c'est l'animal fabuleux que l'on disait cher à l'Inde⁽⁵⁾, c'est le griffon.

⁽¹⁾ HERZFELD, p. 125.

⁽²⁾ MARGITE PÉZAR, *Céramique archaïque de l'Islam*, Paris, 1920, pl. XXIV ; J. HAMPEL, *Altertümer frühen Mittelalters in Ungarn*, I. II, p. 411-413 ; I. III, pl. 299-300 ; J. STRZYGOWSKI, *Altai-Iran*, p. 54 sq. ; HERZFELD, p. 133, fig. 28 ; PAVLOVSKIJ, *Byz. Zeitsch.*,

I. II, 1893, p. 395 ; M. Gallois me signale une lampe du V^e ou du VI^e siècle, au musée de Cluny, qui serait sassanide.

⁽³⁾ HERZFELD, p. 125.

⁽⁴⁾ Voyez plus haut, p. 117, note 1.

⁽⁵⁾ FR. CUMONT, *Revue hist. des religions*, t. 62, 1910, p. 154 ; *Études syriennes*, p. 94.

Sur d'autres points, le mythe coïncide avec notre légende. Étana prend avec lui un appât : c'est le petit de l'aigle. Du haut du ciel, il voit la terre semblable à un parterre ou à une corbeille de pain. Faut-il conclure que l'Ascension d'Alexandre fut conçue en Mésopotamie ou dans quelque région voisine ? Ce serait méconnaître le rayonnement de cette puissante civilisation, qui, depuis des siècles, avait nourri la mythologie et la pensée de la Grèce. Mieux vaudrait chercher la trace de ces deux motifs à travers les textes antiques. Il en est un tout au moins que nous avons déjà retrouvé dans une œuvre presque contemporaine du Pseudo-Callisthène, dans l'Icaroménippe de Lucien. Et cet exemple nous indique la voie suivie. Lucien, en effet, on l'a montré, a copié Mémippe de Gadara, qui écrivait au début du III^e siècle avant notre ère. Il lui doit les railleries qui atteignent, en réalité, les Pythagoriciens, Platon et Aristote, il répète après lui ce qu'avait écrit Aristote sur la petitesse de la terre, il tient de lui le procédé littéraire, le voyage dans les airs, dont Varron, autre imitateur, a fait usage aussi ⁽¹⁾. Tous deux, le philosophe cynique et l'auteur des *Dialogues*, venaient de la région où l'Hellénisme se laissait le mieux pénétrer par l'Orient. Tous deux étaient syriens. Serait-il trop hardi de conjecturer que le plus ancien, tout au moins, a connu la légende d'Étana ?

L'épopée babylonienne célèbre déjà le séjour des Bienheureux, dont les ténèbres nous séparent. Aussi voudrait-on rattacher aux mêmes origines les autres légendes groupées avec celle-ci dans la seconde rédaction du Pseudo-Callisthène. Mais M. Friedlaender ⁽²⁾ a montré la fragilité de cette thèse. Il a retrouvé la source de vie dans la mythologie grecque. Au sujet de l'Ascension, M. Nöldeke s'est prononcé dans le même sens ⁽³⁾. Dans le Talmud, comme dans les vers de Firdousi, il croit percevoir l'écho du roman. Nos observations feraient la part plus large à l'Orient. Mais assurément les éléments orientaux que nous avons dégagés ont passé par les milieux grecs et c'est là que la fable a reçu sa couleur et ses contours.

⁽¹⁾ RUDOLF HELM, *Lucian und Menipp*, Leipzig-Berlin, 1906, p. 81 sq. Voyez p. 84, 108. Un auteur chrétien du IV^e siècle, Hermias, tourne aussi en dérision les calculs des philosophes : « εἰς τὸν ἀλλήλων αὐτὸν αὐτὸς ἀνέρχεται » (op. l., p. 84, note 6).

⁽²⁾ I. FRIEDLAENDER, p. 35.

⁽³⁾ NÖLDEKE, *Wiener Denkschriften*, XXXVIII, 5, p. 26.

II. — LE ROMAN FRANÇAIS.

Les textes. — L'Occident a connu le roman grec par les traducteurs latins. Il s'en rencontre deux : Julius Valérius, au début du iv^e siècle ; l'archiprêtre Léon, vers le milieu du x^e. L'un suit la recension α, l'autre la recension δ. Leurs œuvres ont eu une destinée différente : l'une fut résumée, l'autre paraphrasée et amplifiée. L'épitomé de Valérius, les divers remaniements de Léon se trouvent à la base de notre roman versifié et de nos récits en prose.

Notre roman, composé au xii^e siècle, repose principalement, Paul Meyer l'a montré, sur l'Épitomé de Valérius. Le voyage dans les airs restait en dehors du plan primitif, dont le trouvère nous a laissé une sorte de sommaire. Il fut interpolé dans la suite, à une époque très ancienne, il faut le dire, car il se rencontre dans tous les manuscrits ⁽¹⁾.

D'autre part, Paul Meyer a publié, du roman, d'après le Paris. fr. 789, une variante fort curieuse. Dans l'œuvre originale, comme dans l'*Historia de preliis*, Alexandre monte au ciel pendant la marche qui le ramène à Babylone. L'épisode prend place ainsi vers la fin du récit. En remaniant le poème, on l'a transporté au début, parmi les faits merveilleux qui illustrent la jeunesse du héros. On n'a pas seulement modifié l'ordre, on a changé aussi le fond : on nous conte l'aventure avec des détails assez différents.

A quelle source le premier trouvère a-t-il puisé le thème du voyage dans les airs ? Paul Meyer a répondu : c'est l'*Historia de preliis* ⁽²⁾. Il a raison, mais il faudrait préciser. Nous connaissons en effet les divers remaniements subis par cet ouvrage. Or, un peu d'attention nous fait discerner, dans chacune des deux rédactions du poème, une des premières rédactions de Léon, plus ou moins amplifiée : J, dans la variante de Paris. fr. 789, J₁, dans l'œuvre originale. Plus tard, dans la deuxième moitié du xii^e siècle, J₂, grossi au moyen du roman, donne naissance à la version française. Ces premières remarques nous fourniront un cadre pour grouper les quelques textes, — trop peu nombreux

⁽¹⁾ PAUL MEYER, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, Paris, 1886, t. II, p. 218.

⁽²⁾ PAUL MEYER, t. II, p. 492.

à notre gré, — que nous avons pu réunir, sans prétendre épuiser un si riche sujet.

I. — Textes dérivés de la rédaction J :

1^{re} Paris. fr. 789 (daté de 1280), variante du roman de Lambert li Tors ⁽¹⁾.

Le roi Philippe avait deux griffons très forts. Il les tenait d'un Persan,

qui el ni les embla petis gripons courant.

Alexandre les fait jeûner pendant trois jours :

Une kaïere fist delivrement ouvrer,
Les ais en quemanda soutiument aprestier,
Moult par le fist bien faire et cointement celer.
Faite est si k'il ne puisse trebuchier et verser,
Quand il iert ens assis por le mont esgarder.
.II. cuirs de cerf fist prendre, k'il ot fait conrêr;
Moult l'en fist bien couvrir et desor aombrer,
Que l'ardour du soleil ne li peüst grever,
Puis fist le tierch cuir prendre, sel fist par mi coper.
S'en fist faire coroies pour cendre et redoubler.
Les .II. gripons demande, ses a fait amener,
Parmi les cors les fait loier et atourner,
Et par desous les eles, nes vaut pas encombrer.
Puis prent .II. lons espois, ses commande à doler ⁽²⁾.
.II. capous i fist metre ke il ot fait plumer.
El chief de la coroie fist les espois bouter;
Aparellier les fist k'il les peüst tourner,
Quel part ke il vausist ou baissier ou lever.
Mist soi en la kaïere, si se fist bien serrer;
Le car moustre as gripons qui les faisoit haster;
Por la viande ataindre commencent à voler.

Il ne peut atteindre le ciel, la chaleur l'en empêche. Alors il rabaisse les « espois » et descend au milieu d'une prairie.

2^{de} Allusion, dans le préambule du roman, à propos des prodiges qui annoncèrent la naissance d'Alexandre ⁽³⁾. Ce passage est étranger à la première rédaction.

Et la voie del ciel refu par lui tantée,
Quant la caïere d'or en fu en l'air portée
par les .iiii. grifons, à ele est accouplée ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ PAUL MEYER, t. I, p. 130-131; voyez t. II, p. 251.

⁽²⁾ Espois : broches de bois. — Doler : tailler.

⁽³⁾ HEINRICH MICHELANT, *Li romans d'Alexandre par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay*, Stuttgart, 1846, p. 2, l. 27-29.

⁽⁴⁾ Lisez : accouplée.

3° « Manuscrit de feu M. Monmerqué, contenant de courtes histoires et moralités, accompagnées chacune d'un sujet dessiné et enluminé ⁽¹⁾. »

« Aucunes histoires dient qu'au temps de Mardocheus regnait Alixandres, liquel Alixandres se fist porter en une chaire à III grifons en l'air, et tournait une pièce de chair seur une lance partout où il voullait aler, pource qu'il avoient fain. »

4° Version anglaise de l'*Historia de preliis* ⁽²⁾. On a traduit très exactement un exemplaire du groupe J³, exemplaire très proche du Paris. lat. 11291, où il est question de quatre griffons. Mais, sous l'influence du roman français, on a rendu *currus* par *chayere* : « Il leur commanda de lui faire une chayere et de la treillisser avec des barres de fer de chaque côté pour qu'il pût s'y asseoir en toute sécurité et alors il fit amener quatre griffons... », et on a ajouté au texte latin, un peu plus loin : « Et alors il vint et s'assit dans la chayere. » On avait lu : « Mist soi en la kaiere. »

5° Les Anglais ont aussi un roman en vers ⁽³⁾, qui suit un texte latin du même groupe, avec les mêmes emprunts au roman français. Le récit est plus libre : « Les forgerons lui forgent une chaire de fer, noir et épais, et ils la lient avec des chaines ⁽⁴⁾, siège sûr pour s'asseoir, et il s'y assied. Et il attache à cet engin quatre griffons terribles et fait suspendre au-dessus de leurs têtes, à des crochets de fer, de la viande, loin d'eux. »

II. — Textes dérivés de la rédaction J₁ :

6° Roman de Lambert li Tors, publié par Michelant ⁽⁵⁾, d'après le Paris. fr. 786. Alexandre marche sur Babylone. Il traverse une contrée sauvage. En cette contrée,

Conversent li oisiel c'on apiele grifon,
d'orible forme sunt, hisdeus comme dragon,
manjuent à l'mangier cescuns i grant moton,
volentiers les regarde li rois et li baron,
chevalier et serjant, escuier et garchon.

⁽¹⁾ J. DURAND, *Annales archéologiques*, t. XXV, p. 430. Nous n'avons pas retrouvé la trace de ce manuscrit.

⁽²⁾ J. S. WESTLAKE, *The Prose Life of Alexander, from the Thornton ms, the text*, Londres, 1913, p. 105 (*Early English Text Society, Original Series*, 143).

⁽³⁾ WALTER W. SKEAT, *The Wars of Alexan-*

der, an alliterative Romance, Londres, 1886, p. 274, vers 5510-5530 (*Early English Text Society, Extra Series*, n° XLVII). Première moitié ou milieu du XV^e siècle (op. l., p. XXIII).

⁽⁴⁾ Paris. fr. 11291, fol. 55 : et colligari cathenis ferreis.

⁽⁵⁾ MICHELAN, p. 385-389, d'après fr. 786. (Cf. PAUL MEYER, t. II, p. 134 sq.).

Le roi conçoit alors son projet, il assemble ses barons et le leur expose : il veut monter au ciel, voir le firmament. Puis, il commande aux charpentiers une « cambre » très soignée :

Jamais ne soit si bone, n'onques tele ne fu.
de cuir envolepé, noviel soient et cru ;
à claus et atacies et englues à glu ;
et fenestres i faites quel part que me remu.

La chambre est construite :

Li roi le fist porter loig de l'ost, en l'erbu ;
tost furent li oisiel et pris et retenu ;
à l'engien les atakent li baron irascu⁽¹⁾.

Alexandre entre dans l'engin, avec une lance et de la chair fraîche. Les oiseaux sont là nombreux, assis « et d'encoste et en lés ». Le roi fait ses apprêts, met un gant pour leur cacher sa main.

et après, les loiens lor a és piés botés,
à mont è l'gros des cuises et à bons las fermés ;
ne sai u vii, u viii, en i a acouplés.

Les bêtes s'agitent, le roi s'en rit, il se lève, prend sa lance, y met la chair, la passe hors de l'engin. Les griffons affamés s'élancent « tout à une volée ». Ils l'emportent au-dessus des nues, au delà des quatre vents, jusqu'au foyer de la chaleur. Alors, sentant déjà le cuir crépiter, il retourne sa lance et descend, détache ses oiseaux et rejoint son armée.

III. — Textes dérivés de la rédaction J₂ :

7° *Historia de preliis*, version française de la deuxième moitié du xiii^e siècle⁽²⁾. Nous la publions ici d'après l'un des deux manuscrits illustrés, le n° 1486 du Musée Condé, à Chantilly.

Notre article était aux mains de l'imprimeur, lorsque nous avons pu copier un autre texte orné de miniatures, le n° 11040 (fol. 69 v.) de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles (B). Celui-ci est plus ancien : fin du xiii^e ou xiv^e siècle. La langue est plus archaïque. On y rencontre les formes chuintantes du dialecte picard. Le fonds même offre quelques variantes, qui se retrouvent, au xv^e siècle, dans une langue plus avancée, aux numéros 1373

⁽¹⁾ Chagrinés.

⁽²⁾ PAUL MEYER, t. II, p. 305.

(fol. 130 v), 1418 (fol. 79) et 10468 (fol. 229) de notre Fond français (p , p^1 , p^2), et, plus tard, avec quelques expressions plus modernes, dans l'édition de Nicolas Bonfons ⁽¹⁾. Ces variantes ont passé, en partie, dans le texte nouveau, largement remanié, que nous donne, en 1461, le fr. 788, fol. 57 v. (p^3). Elles constituent en fait une rédaction distincte, qui nous paraît être plus près des sources. Au xiv^e siècle, le Paris, fr. 1385, fol. 63 v. (π), tient des deux ⁽²⁾.

Nous indiquerons les sources, dans le texte même, par des signes conventionnels. Nous prendrons J_1 comme base et nous marquerons les passages modifiés, ajoutés ou omis, les premiers en italiques, les seconds entre parenthèses (), les troisièmes par des crochets []. L'on trouvera en notes les manuscrits du groupe J_2 ⁽³⁾ ou les passages du roman, d'après Michelant (M), dont les détails nouveaux sont tirés. La prière qu'Alexandre adresse au Seigneur se rencontre, à une époque plus ancienne, dans le poème abécédaire, cité plus haut ⁽⁴⁾.

1. ⁽⁵⁾ Adont Alixandre monta sur ce mont et lui
sembla qu'il estoit (jusques) au ciel. Main-
tenant se pense il en son cuer qu'il feroit
faire ung engin par qui les (oyseaulz) grifs
5. le porteroient (jusques) au ciel pour ce qu'il
voulloit veoir quelles choses il y avoit au ciel
amont (et de quelle forme la terre estoit par

dessus). Lore descendi de la montaigne et []
commanda à ses charpentiers qu'ilz feissent
une cage de fust ⁽⁶⁾ qui fust (si forte et) si 10.
bien serrée qu'il peust seoir [] dedans la
cage (et gouverner soy sans nulle doute). Et
quant la cage fu faicte, il fist prendre (XVI)
grifons et les fist lier (par les cuisses) o

⁽¹⁾ On trouvera le titre et une partie du
texte que nous étudions dans les *Annales ar-
chéologiques*, t. XXV, p. 154.

⁽²⁾ La place des miniatures est restée en blanc.

⁽³⁾ Voyez, plus haut, p. 101.

⁽⁴⁾ Voyez, plus haut, p. 103.

⁽⁵⁾ De bois.

⁽¹⁾ Variantes. — 1 Adont) dont Bpp^1p^2 .
2 sembla) sembloit Bpp^1p^2 . 3 se pense il)
pensa Bpp^1p^2 . 4 par qui) par qui B , par
coy π , pont quoi p , par quoy p^1p^2 . 4 grifs)
grif B π , griffons pp^1p^2 . 6 il y avoit) il
avoit B , avoit pp^1p^2 . 7 par om. B $pp^1p^2p^3$.
8 dessous p^3 , dessous π . 8 et 37 lore)
lors B pp^1p^2 π . 9 qu'il : il π . 11 bien serrée)
qarree B , quarree $pp^1p^2p^3$. 10 de fust) de
bois p^3 . 13-14 il fist... grifons) il (si pp^1)

prist XVI oiseaus (oyseaux p^3 , oyseaulx pp^1)
que l'en (l'on p) appelle grif (griffons pp^1p^2)
 Bpp^1p^2 . XV oysiaus grif π .

Sources. — 2 (jusques) P^1 . 2 maintenant)
 P^1P^2S . 4 oyseaulx) M 383, 14. Voy. Fr. 1373,
f. 13-14. 7-8 et... par dessus) comparez avec P^1
et M 383, 34. 8-9 et... charpentiers) P^2 . 11
seoir... P^2 . 12 et gouverner... double) $V P^2$.

13 prendre) M 386, 37. 13 XVI) comparez
avec M 387, 19. 14 par les cuisses) M 387, 18.

15. bonnes chalennes (de fer) lesquelles il fist
attacher a la cage et mist avec soy char
pour les oyseaulx (et esponges plaines d'ai-
güe) (Quant il fu dedans la cage, si avoit une
piece de char liee a une lance et la bonta
20. hors par la persure. Quant les oyseaulx choi-
sirent⁽¹⁾ la char, si se haultierent et Alixandre
tendi la lance contre mont) et alore prindrent
les oyseaulx leur volée vers le ciel. (Et Ali-
xandre leur tendi devant les piez⁽²⁾ les es-
ponges plaines d'aigue pour reffrechier leur
25. alaynes). Si le menerent les oyseaulx si hault
qu'il lui sembloit que (toute) la terre estoit
comme une aire en quoy l'en met les blez et
la mer lui sembloit comme une coulure en-
30. viron la terre. (Quant Alixandre vit qu'ilz
- estolent si pres du fen qu'il se donbta que
les penes des oyseaulx ne ardisent, si s'a-
genoilla et pria a Dieu le tout puissant, qu'il
lui apparust en macedonie en semblance,
qu'il li deust aider qu'il peust retourner sain 35.
et sauf a son peuple, non mie pour lui, mais
pour le sauvement d'eulz). Lore obombra la
vertu divine (la cage et) les oyseaulx, si qu'ilz
prindrent terre a X journees pres de l'ost.
(Quant Alixandre se vit a terre, si destacha 40.
les chalennes et les oyseaulx s'en volerent.
Adont s'en yssi Alixandre de la cage et
rendi graces a nostre Seigneur de l'amour
que Dieu lui avoit fait) qu'il estoit sain et
sauf descendu a terre⁽³⁾. 43.

8. Jean Wauquelin, d'après Paris. fr. 9342, fol. 180 v. La Collection Dutuit pos-
sède un autre exemplaire, dont nous avons relevé les variantes⁽³⁾. L'auteur

⁽¹⁾ Aperçurent, remarquèrent.

⁽²⁾ Pic peut être pour pied ou pour pis, pez, pet, pec (pectus). Il mit les éponges devant leurs poitrails.

⁽³⁾ Il y a deux phrases omises. C'est une copie retouchée (1.36, a son est, 1.37, par sa pieue clemence). On y a corrigé les formes du dia-

lecte picard, pour écrire : vene, nues, yaue, ces, ce, commencerent, commença, avec; enfin, on y emploie des formes plus modernes, telles que meisme, fust, peust, joindist, descendu, pourroit, coulure, lui, lier, ainsi. D'autre part, le Paris. 9342 ne peut être l'original.

^{(*) Variantes. — 16 et 25 d'aigue) d'aighe B, d'eau pp¹p². 18 avoit) ot Bpp¹p², il a π. 18 fu : entres z. 20 persure) pesure cod., les pertuis Bpp¹p², un pertuis z. 21 si se... Alixandre) si haultierent (hanchierent B) Al. et il Bpp¹p², si s'estanserent a li et li z. 21-22 et alore... les oyseaulx) et li oisiel prisent B, et les oyseaulx prindrent pp¹p². 27 estoit) si fust B, fust pp¹. 28 comme) ausi com B, ausi come z, ausi come p, ausi come p². 27-29 que toute... sembloit om. p¹. 28 alre) hayre p, haie B, haye p². 29 comme) ausi com B, ausi come p, ausi come p¹p², ausi tortue c'une z. 30-31 qu'ilz estoient) qu'il estoit Bpp¹p²p²z. 31 qu'il) si Bpp¹, il p². 34 macedonie) macedone Bpp¹. 34 en semblance) en sa semblance pp¹p², en la sem-}

blance pp¹p², en la semblance qu'il vit... (six mots intelligibles) z. 37 obombra) ombra B, aumbra pp¹p². 42 s'en om. Bpp¹p². 43 de l'amour... fait) del honor que dieus li z, del honor qu'il li avoit faite B, de l'onneur et de la grace qu'il lui avoit fait pp¹ (qui lui p¹). 46 qui cod.

Sources. — 15 de fer) V. 16-17 avec soy.... oyseaulx) M 387, 5. 17 et... d'aigue) cf. PP¹P²S V. 18-23 Quant... ciel) M 388, 1-5. 23-26) Et... alaynes) cf. P P¹S P²V. 26 menerent) V. 27 toute) P². 29 coulure) P². 30-32 Quant... ardisent) cf. M 388, 15-18. 32-33 s'agenoilla... puissant) voyez le poème abécédair. 38-39 prindrent terre) cf. V et M 389, 1. 39 Quant... cage) M 389, 4-17.

a composé son histoire au xv^e siècle, à la cour du duc de Bourgogne, et l'a dédiée à Jean sans Peur. Il paraphrase la version française, supprime quelques détails, en ajoute d'autres de son cru. En certains endroits, on sent qu'il connaît J, et le poème de Lambert li Tors. On lira ce récit, après le modèle, afin de mieux goûter les belles miniatures qui l'illustrent ⁽¹⁾ (pl. XXIV).

1. Or advint que ensi comme Alixandre estoit par un iour a l'uis de son tref ⁽²⁾, il getta sa veuve vers la rouge mer dont il estoit moult prez si vit par dela la ditte mer une montaigne si tres haulte qu'il sambloit qu'elle ioladesist au ciel. Et ensi comme il regardoit ceste montaigne il pensa en li meisme comment il porroit monter par dessus les navos pour savoir quelle chose c'estoit de l'air. Si s'ala maintenant aviser de ce que vous diray. Il fist venir des carpentiers et leur fist faire une cage grande par raison ensi que pour ly mettre dedens et pour soy bien aise conduire dedens.
15. Quant la cage fu faite, il fist prendre VIII grifons, dont il avoit assez en son ost, car en son ost il avoit de toutes choses estranges qu'il avoient trouvet en inde aulcune partie. Et fist ches grifons tres bien loyer de chaines de fer a celle cage a chascun costé.
20. Il. Quant ce fu fait il commanda aux barons de son ost que la liz le attendissent tant qu'ilz orroient aucune nouvelle de ly. Adont il entra dans la ditte cage et prist avec li espouges plaines d'unwe. Tantost qu'il fu ens, il prist une lance et mist une pieche de char au debout de la lance si le bonta hors de la cage par le desentre contre mont. Adont ces grifons qui l'aim avoient ⁽³⁾ se commencerent a eslever en air pour aler aprez la viande et eneslevant ilz emportoient la cage avec eulx, et plus montoient et plus montoit la cage et la viande et toudis en aloient. Finablement tant monterent que les barons de l'ost perdrent la veuve de leur maistre, de la cage et des oiseaux et ossi fist Alixandre d'eulx. Au darrein monterent si tres hault les grifons que Alixandre estoit ia oultre le pur air et bien prez du feu. Et adont commencha il a froter les pies de ses oisiaux deses espouges pour eulx rafreschir, desquelles ossi il se tenoit moistes. Et comme il fuist si très hault que la li sentist la chaleur du feu, il getta sa veuve par desoubz. Si nous temoigne l'istore qu'il estoit si tres hault qu'il li sambloit de la terre que ce ne fust qu'un bien petiot gardin enclos d'une petite soit ⁽⁴⁾, et de la mer qui aloit al environ de la terre ce ly sambloit une petite coluvre. Quant il se vit si tres hault doubta que les penes de ses grifons n'ardissent il fist sa pryere a Dieu le tout poissant que par sa debonnaire clemence il lui pleust qu'il peust retourner sain et sauf a son peuple, non mie pour ly, mais pour le sauvement de eulx. Lors ombra la vertu divine tellement la cage et les grifons qu'ilz vinrent a terre, mais che fu plus de .X. grosses journees ariere de son ost. Quant Alixandre se vit a terre, il destacua les chaines dont li oisel estoient loyes lesquelz tantost s'envoleurent. Adont lassi Alixandre hors de la cage

⁽¹⁾ Voyez PAUL MEYER, t. II, p. 316. Il existe un troisième manuscrit à Götting (Bibliothèque ducale, L. 117), dont HERTZBERG (*Jahrb. preuss. Kunstaamtl.*, t. XLI, 1920, p. 128, note 3) a résumé un passage.

⁽²⁾ A la porte de sa tente.

⁽³⁾ Ottob. 1033 (incunable) : que esurientes et respicientes ad cibos. Cette leçon, ainsi que le texte de Wauquelin, provient du roman : cf. plus loin, p. 130.

⁽⁴⁾ Clôture, haie.



(Bild. Nat. franç. 9342).



(Coll. Detail Petit Palais).

Ascension d'Alexandre (d'après l'histoire de Jean Wauquelin).

65. et rendi graces a nostre seigneur de l'on- par sa pite ⁽¹⁾ il estoit sain et sauf des-
neur et du bien que fait il avoit quant cendus a terre.

Le développement du texte latin. — Tous nos auteurs suivent leurs modèles très librement. Ils le développent. Voici comment :

1° Léon J: « Apprehendi grifas. »

Léon résume. Il est trop bref et les questions se pressent. Combien de griffons ? Nos auteurs ont répondu : quatre ou l'un de ses multiples ⁽²⁾. Où les prit-on ? L'auteur de J₁ s'est figuré qu'Alexandre en avait à sa disposition : il les fait venir. Wanquelin précise : il les avait amenés de l'Inde, avec d'autres choses étranges. De même, d'après le fr. 789, son père les tenait d'un Persan, qui les avait pris au nid.

2° Léon J: « Preparavi ingenium ubi sederem... ligui eas cum catenis et posui vectes ante eas... nullamque lesionem sustinui in ipsis cancellis ferreis. »

Une fois encore, Léon a copié négligemment. Il nous donne l'idée d'un siège entouré de balustrades de fer, avec des barres mobiles attachées à l'engin. L'auteur de J₁ rectifie et innove. Il nous décrit un *currus* où l'on peut poser, par-dessus, non seulement les mets, mais aussi (J₂ ajoute ce détail) des vases avec des éponges. Il ne songeait guère au char antique, découvert et léger, où les Byzantins placent Alexandre. Il désigne par ces mots la caisse d'une voiture fermée, entourée de grilles et surmontée d'une plate-forme, analogue au char d'assaut où l'on s'abritait pour approcher des murs ⁽³⁾.

Les textes français se partagent entre la leçon originale (J) et la variante (J₁). Le fr. 789, le préambule du roman et la moralité du manuscrit Monmerqué, imitant J, dépeignent Alexandre assis sur un siège de bois, bien ajusté et bien équilibré, une « caïère » ⁽⁴⁾, et même une « caïère d'or ». Léon attachait l'appât à des « vectes ». Le fr. 789 nous fournit la plus lumineuse explication de ces pièces

⁽¹⁾ On attendrait *pitance*, qui signifie *pi-tié*. *Pite* paraît rare ; cf. Godefroy, s. v.

⁽²⁾ Quatre : fr. 44294, fol. 55 (1^{re} moitié du x^v s.), paraphrase en vers latin de J₁ (1236), préambule du roman français et manuscrit Monmerqué, Restor de Paon, version anglaise de l'*Historia de preliis*, roman anglais, poème de Jacopo di Carlo. — Sept ou huit : roman

français. — Huit : Wanquelin. — Seize : version française de l'*Historia de preliis*.

⁽³⁾ Du Gange, s. v. *currus* : *Currus cum cablis... contextus tegillis sive tabulis duplicatis ex parte interiori currus*.

⁽⁴⁾ Caïère signifie aussi chaire d'église. Dans le manuscrit Monmerqué, le miniaturiste s'y est trompé.

singulières : il en fait deux broches de bois attachées à l'engin, de telle sorte qu'on les peut lever ou baisser. D'autre part, le *currus* de J, devient, dans la version française, une cage de bois, ou bien, dans le roman, une cambrette. Alexandre la commande aux charpentiers : on y attache les griffons. Mais là s'arrête la ressemblance. Nous verrons pourquoi.

Ces détails nouveaux appartiennent bien à l'Occident. Quelques-uns, toutefois, éveillent en nous le souvenir des légendes orientales analogues à celle d'Alexandre : Kaikañs, Akhikar, Ésope. Tel est le nombre quatre, tels sont les griffons pris au nid, ou encore la caira d'or et l'éponge imbibée d'eau, qui rappellent le trône et la coupe de vin du roi perse. Un bas-relief de Mistra nous montrera, comme le fr. 789, les liens passés à la taille. La légende d'Ésope ou les miniatures plus récentes de Firdousi ⁽¹⁾ nous les font voir, ainsi que le roman, attachés aux pieds. Influence ou analogie fortuite ? Le trouvère a-t-il entendu conter ces histoires ? En a-t-il goûté les représentations ? A-t-il connu l'aventure de son héros par d'autres récits ou d'autres images, composés sous leur influence ? Les légendes circulent par des voies multiples et ce serait méconnaître leur force d'expansion que de négliger de tels rapprochements.

Influence du texte grec. — Ainsi l'Occident commente et développe la rédaction latine. Il utilise peut-être quelques motifs venus d'Orient. Il crée. Mais il est des leçons que ni Léon, ni les gloses, ni l'Orient n'ont pu suggérer. Quelques-unes nous rappelaient le texte grec, mais d'autres restaient inexplicables, parce que l'on nous citait ce texte d'après une leçon très mutilée. Maintenant que nous l'avons en entier, tout s'éclaire. On y découvre l'origine de ces détails inattendus. En réalité, il est venu se mêler très largement au récit de Léon. Il a exercé une action décisive.

Le franç. 789, pourtant si fidèle à la première rédaction de Léon, lui doit le nombre deux et le jeûne, mais un autre trouvère en a tiré une plus riche substance. C'est Lambert li Tors ou celui qui le premier a interpolé l'épisode.

Celui-ci a emprunté d'abord la scène des oiseaux. Ce sont bien des oiseaux qu'il mentionne tout au long du récit, nous ayant avertis, une fois pour toutes, qu'on les appelle griffons. Comme le Pseudo-Callisthène, il nous les montre

⁽¹⁾ Loomis, *Burlington Magazine*, t. XXXII, pl. I, F.

vivant dans une région sauvage (Valérius son modèle en décrivait une, fort à propos, à cet endroit du roman), il nous les dépeint familiers, puisqu'ils viennent manger sous les yeux amusés de l'armée et se laissent prendre sans difficulté.

Il a fait mieux. Il développe, dans la suite, un motif fort important qui a eu une singulière fortune dans toute cette littérature. C'est la lance. Le Pseudo-Calisthène pénètre ainsi jusqu'au fond du texte latin, le remue, on pourrait dire l'âme d'un souffle nouveau. Alexandre ne pose plus l'appât au-dessus de l'engin, il le prend avec lui à l'intérieur. Il n'attend plus passivement sur son siège l'effet de la faim, il se lève, garnit la lance et la sort par une ouverture. Il est le pilote. Avec l'appât (c'est la version française qui nous en instruit), il prend en mains les éponges imbibées d'eau, soignant ses bêtes plus que lui-même.

Le cuir joue aussi son rôle, comme dans le roman grec. Il ne sert pas à confectionner une corbeille, il s'adapte à la nacelle rigide. La caïère ni la cambrette ne conservent leurs clôtures de fer : le cuir les abrite et les enveloppe, et les chaînes font place aux courroies. Nos deux trouvères auraient-ils imaginé ce procédé d'eux-mêmes, pour alléger leur engin ? Ou bien leur fut-il suggéré par le modèle à qui l'un d'eux devait la lance, par le roman grec ou quelque poème de la même lignée ? Nous connaissons un de ces poèmes. Je le dois à M. A. Thomas, que je ne saurais trop remercier de son aide précieuse et charmante. Ce sont trois vers inédits du trouvère Brisebare. On les lit au début d'un poème du *xiv^e* siècle, qui fait suite au roman et qui s'intitule le *Restor de Paon* ⁽¹⁾ :

Et si se fist en l'air en .j. quir de biois
a .iiij. grans griffons famillous et destrois
porter pour tout le monde veoir, ce n'est nus nois.

En un cuir de bœuf ! Voilà le *ῥέπων βόδιου* du manuscrit d'Oxford, les *βόδιαις*, les folles d'Ésope, le sac des Byzantins, en face de l'engin des Orientaux. On voit ainsi que les auteurs du roman ont combiné deux traditions. Comment l'auraient-ils fait, sans les avoir connues toutes deux sous leur forme authentique ?

(1) Bibl. Nat. fr. 20043, fol. 417.

Dans la suite, le trouvère se garde bien d'imiter de trop près ses modèles. Il n'en retient ni l'intervention divine, ni l'aire entourée d'un serpent. Il se fait une tout autre idée des phénomènes atmosphériques. Mais, de ce récit, simplifié et transformé, il n'a point effacé le souvenir du Pseudo-Callisthène. Il y a lu ensemble les deux leçons que nous trouvons séparées, l'une dans *C*, l'autre dans *Om*. Le prototype de *C* disait des oiseaux : « Ils prirent leur vol et s'élevèrent pour manger le foie. » Nous trouvons dans *Om* : « Ils regardaient le foie et le suivaient ⁽¹⁾. Le trouvère écrit :

li oisiel famillous ont la car esgardée,
lors tendent contre mont, tout à une volée...
il vont la car cacant ⁽²⁾, cescuns geule baée.

Il en a retenu aussi le mot de l'oiseau à face humaine : « Retourne ta lance », et l'a utilisé, en y mêlant un souvenir de Léon (*in loco campestri*) :

Il rabaisent sa lance, vers tiere l'a esmée ⁽³⁾ ;
li oisiel famillous resivent ⁽⁴⁾ la volée,
jus asient à tiere en mi lin de la prée.

A cet endroit, l'auteur du fr. 789 puise aux mêmes sources ⁽⁵⁾.

On voit bien par là que nos trouvères ont imité le roman grec. Nous pouvons même désigner le groupe où ils ont pris leur modèle. C'était un bon exemplaire de la rédaction λ, assez proche du prototype, commun à λ et à *C*. Et nous allons montrer, pour terminer, que d'autres variantes moins pures ont pénétré jusqu'à eux.

Que l'on feuillette, à la Bibliothèque Nationale, trois manuscrits illustrés du roman, d'abord le numéro 786, puis 790 et 791 ⁽⁶⁾ (pl. XXV), qu'on déchiffre la rubrique dans le premier, qu'on examine les miniatures dans les autres, on éprouvera la plus vive surprise. Le texte décrit une « cambrette ». Or, on lit dans la rubrique : « Ci dist com Alexandres se fist haucier à mont vers

⁽¹⁾ Voyez plus haut, p. 93 et 97.

⁽²⁾ Poursuivant.

⁽³⁾ Dirigée (estimer, viser).

⁽⁴⁾ Resuivent.

⁽⁵⁾ PAUL MEYER, t. I, p. 133.

⁽⁶⁾ PAUL MEYER, *Étude sur les manuscrits du roman d'Alexandre*, dans *Romania*, t. XI, 1882, p. 247, classe et date ainsi ces manus-

crits : 1^{er} Fr. 786 (ancien 7490), 3^e quart du XIII^e s. : « miniatures, accompagnées de rubriques, parfois mal placées ». C'est le texte publié par Michelant ; 2^e Fr. 790 (anc. 7490^b), milieu du XIV^e s. ; 3^e Fr. 791 (anc. 7490^b), fin du XIV^e s. Ces manuscrits comprennent des interpolations et ne comptent pas parmi les meilleurs.

le ciel en une corbille », et l'on voit, dans les miniatures, Alexandre debout dans une corbeille d'osier. Miniatures et rubriques concordent entre elles, mais s'opposent au texte. Pourquoi ? C'est qu'on les a conçues pour un récit différent. On les a tirées d'un autre manuscrit. Et que pouvait raconter ce manuscrit ? Nous le devinerons, si nous savons relire le Pseudo-Callisthène. Rappelons-nous les aventures de la recension λ, un membre de phrase passé, celui même où était mentionné le cuir de bœuf, un copiste trop adroit dissimulant la lacune pour former une suite intelligible : « Aussitôt je confectionnai une sorte de corbeille. » Puisqu'il n'est plus question du cuir, on songe naturellement à une corbeille d'osier.

Ainsi le Pseudo-Callisthène a pénétré en Occident par des voies multiples, avec ses variantes. Il est entré dans notre roman par fragments. Il y serait tout entier, si le texte correspondait à la rubrique et aux miniatures que nous avons commentées. Pour achever notre démonstration, nous chercherions une œuvre où réellement il aurait passé tout entier, dont il formerait la base.

Cette œuvre, nous sommes bien près de la trouver dans un domaine voisin. Que l'on examine, avec un peu d'attention et de critique ⁽¹⁾, un poème castillan du milieu du xiii^e siècle ⁽²⁾, le *Libro de Alixandre*. On y peut distinguer, en

(1) Déjà cité par le P. Cahier (*Nouv. Mélanges*, I, p. 169). Il en existe deux éditions : 1^{re} FLORENCIO JÁNER, *Poetas castellanos, anteriores al siglo XV*, Madrid, 1864, p. 218 sq., strophes 2332-2350, dans *Biblioteca de autores españoles*, t. LVII ; 2^e ALFRED MOREL-FATIO, *El Libro de Alixandre, manuscrit espagnol 688 de la Bibliothèque Nationale*, Dresde, 1906, p. 308, strophes 2460-2478 (*Gesellschaft für romanische Literatur*, Band 10). Chacune des deux éditions repose sur un manuscrit différent, l'un à Madrid, l'autre à Paris. M. Morel-Fatio, qui les a étudiés tous deux, n'a pas cru pouvoir reconstruire le texte primitif (*op. l.*, p. viii). Il s'est contenté de donner, de l'un d'eux, une copie fidèle, sans corriger les fautes. Tous deux sont altérés, mais à des endroits différents ; il est des cas où l'on peut ainsi, en les rapprochant, trouver, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, la leçon originale p. xix, xxiv). C'est ce que nous montre une

des strophes dont se compose le présent épisode, la plus importante pour notre sujet (n^o 2334 de Janer, 2462 de Morel-Fatio). Au premier vers, la leçon de Madrid, *capa*, est meilleure que *casa*, puisque, plus bas, Alexandre se fait coudre dans le cuir ; au troisième, au contraire, *juntaron a los Griegos* (Madrid) résulte d'une lecture inattentive ; *ligola a los grifos* est le vrai. Le texte de Paris, corrigé au premier vers, donnerait :

Fizo fer una capa de cuero muy sovado
quanto cabrie en omne a anchura posado,
ligola a los grifos con un firme filado
que non podría falsar por un omne pesado.

(2) Avant de publier le manuscrit de Paris, M. Morel-Fatio a fait, d'après l'édition de Janer, une étude approfondie de celui de Madrid : *Recherches sur le texte et les sources du Libro de Alixandre*, dans *Romania*, t. IV, 1875, p. 7 sq. Il en a déterminé la date, p. 17.

d'autres endroits, de larges emprunts à notre roman. Mais ici la ressemblance n'est pas très étroite ⁽¹⁾ : elle tient à un modèle commun diversement utilisé. Après les quatre premiers vers, on attendrait le récit de Léon, mais on a la surprise de trouver le Pseudo-Callisthène ou quelque texte approchant. Alexandre fait prendre deux griffons, il les nourrit de chairs salées et fraîches, pour les rendre très forts. Il les fait jeûner trois jours. On lui confectionne alors une enveloppe de cuir (capa de coyro), assez grande pour couvrir un homme sans le gêner, il l'attache aux griffons avec un tissu solide pour qu'elle ne puisse céder sous le poids. Il se fait coudre dans le cuir, le visage découvert, pour voir. Il embroche un morceau de chair au bout d'une perche, qu'il allonge au milieu des griffons. Les monstres veulent saisir l'appât et prennent leur vol, mais en vain. Le roi les conduit à son gré. Il lève la perche, s'il veut monter, il l'abaisse, s'il veut descendre : ils ont faim, ils voient la chair et suivent. Ils le portent ainsi au-dessus des nues, d'où il passe en revue les trois parties de l'ancien monde, et le ramènent en peu de temps au milieu de son armée.

Si le poète avait peint l'enveloppe de cuir fixée au joug, il reproduirait assez exactement la leçon la plus ancienne du texte grec, celle du manuscrit *Om*, où la corbeille n'est encore qu'un terme de comparaison. Il semble aussi avoir pris à ce manuscrit les oiseaux qui voient le foie et le suivent. Les détails étrangers, tels que les griffons nourris, l'appât levé ou baissé, appartiennent aux légendes qui touchent de près à celle d'Alexandre, et qui ont pu accompagner le Pseudo-Callisthène. On peut relever encore d'autres variantes, mais l'essentiel y est et nous fournit un argument décisif à l'appui de notre thèse. On admettra désormais que le texte grec a pénétré en Occident.

Sous quelle forme et par quelle voie ? Celle des pèlerins ? Celle des Croisés ? On le croirait, puisque notre roman appartient au ^{xii}^e siècle. Pourquoi n'auraient-ils pas rapporté quelque manuscrit semblable au Paris. gr. 54 ⁽²⁾, qui a l'évangile en deux langues, grec et latin, ou mieux encore, au roman de Barlaam et de Joasaph, encadré dans les marges par une traduction française ⁽³⁾ ?

⁽¹⁾ MOREL-FATIO, *Romania*, t. IV, p. 79, a signalé les points de contact.

⁽²⁾ ^{xiii}^e siècle — HENRI BORDEN, *Description des peintures et autres ornements contenus dans*

les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1883, p. 227.

⁽³⁾ Ivirou, n° 453, fin ^{xii}^e ou ^{xiii}^e siècle : SPYR. LAMBRIS, *Catalogue of the greek mss*

Mais pourquoi préciser ? Ne voyons-nous pas, pendant tout le moyen âge, les images venues de Constantinople, et surtout de Palestine, se répandre à travers les pays latins ? Pourquoi les légendes, écrites ou orales, n'auraient-elles pas suivi les mêmes routes ? Le trouvère nous fait entendre que ces routes furent diverses et multiples ⁽¹⁾ :

La vie d'Alexandre si com ele est trovée
en plusiours liex escrite et par bouce contée...

GABRIEL MILLET.

(A suivre.)

manuscripts on Mount Athos, t. II, p. 149. N. KOS-
DAKOV, *Pamjatniki Christianskogo iskusstva*

na Afoné, Saint-Petersbourg, 1902, p. 292.

⁽¹⁾ MICHELANT, p. 2, l. 19-20.

TWO KHÀNS AT KHÀN TÙMÂN

BY

K. A. C. CRESWELL

In 1895 Max van Berchem, the famous Arabic epigraphist and scholar whose death Orientalists are universally deploring, was travelling north from Sermin to Aleppo, collecting materials for his *Corpus Inscriptionum Arabicarum*. On the road, eleven miles before reaching Aleppo, he passed a village on the left bank of the Quweiq Su, known as Khàn Tùman⁽¹⁾, and observed there a Khàn which he examined for inscriptions, but found one only. It was at the back of a *qasâl* or drinking-trough, the Syrian equivalent of the Cairene *sebil*, and bore the date 1062 H. (1652)⁽²⁾.

This date is at variance with the local tradition recorded by Squire⁽³⁾, which attributes its construction to Malik al-Ashraf Tùman Bâi, who became Sultan of Egypt after the battle of Marg Dabiq in 1516. Nor does it suit the other Tùman Bâi who was Sultan of Egypt for a few months in 1501.

There is yet another alternative. In his *Additions et Corrections* van Berchem tells us that according to Asady quoted by Nu'aimy⁽⁴⁾, this Khàn was founded by the Emir Tùman Nûry who died in 585 (1189). This is equally irreconcilable with the style of the khàn and *qasâl*.

In the Autumn of 1919, I was riding north towards Aleppo after a tour of 130 miles in the mountainous country between Aleppo and Antioch, and halted for half an hour at this same spot. I examined the khàn seen by van Berchem and had resumed my journey when I observed that there was not one khàn only, but two, one being built against the other.

(1) For a view of this village, see E. SACHAU, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, plate XIX. Mediaeval references are: KHALIL, *Zulala* (éd. Ravaisse), p. 117, l. 43, quoted by VAN BERCHEM and FATIO, *Voyage en Syrie*, II, p. 10, and the anonymous *Journey of Sultan Qâyt-Bâi* (probably written by AHÜL-BAGÂIUS GÜ'ÂN),

edited by LANZONI, and translated by Mrs. DEXOSSHI in the *B. I. F. A. O.*, XX, p. 29.

(2) VAN BERCHEM and FATIO, *Voyage en Syrie*, *B. I. F. A. O.*, XXXVII, pp. 206-207.

(3) Quoted by RITTER, *Erzkunde*, XVII, p. 1389.

(4) SAUVAGE's transl., *Journ. Asiatique*, 2^e série, t. IV, p. 267.



A. — KHIRBAT TĀMĀS : Khirbat n° 2, entrance.



B. — KHIRBAT TĀMĀS : Qasbat in Khirbat n° 2.



C. — ALEPPO : Khirbat al-Saboun.

I shall now describe these two khâns, calling the latter No. 1, and the former No. 2.

Khân No. 2 is built against the south side of Khân No. 1, whose southern wall serves as its north side. Although apparently intact and imposing when seen by van Berchem in 1895, it is now in a very ruined state, little being left of it except the gatehouse (Plate XXVI, A.) and a *qasâl*, or drinking trough, under an arched bay (Plate XXVI, B.), on the south side of the courtyard. But for this, the buildings round the latter have almost entirely disappeared.

The gatehouse consists of a tunnel-vaulted entrance passage leading straight through to the courtyard, with rooms opening off it. The upper storey consists of a large room, with spherical triangle pendentives, plastered over, which once supported a dome. This gatehouse block projects boldly into the courtyard, well beyond the line of the surrounding arcades.

On the south side is a very gentle flight of steps leading down to a drinking trough under an arched bay, with nook shafts composed of six colonettes tightly plaited (Plate XXVI, B.). They have very original capitals, with fluted leaves crisply carved. At the back of this bay, under the arch, was once the inscription panel referred to by van Berchem, but it has since disappeared, a piece of its plain frame alone being visible. Van Berchem was inclined to ignore the evidence of the inscription and to regard it merely as referring to a restoration of a khân erected at an earlier date. The shafts however confirm the date, as I shall now attempt to show.

Ignoring the plaited shafts of the mihrâb in the cave under the Sakhra or Rock at Jerusalem, and confining myself to Northern Syria, the series of plaited shafts runs as follows:

1. — Our earliest example is found in the Jâmi' al-Hayâya, or Serpent's Mosque, at Hama, built by Abû l'Fidâ who died A. D. 1331⁽¹⁾. Four shafts, each composed of a number of strands, are partly interlaced together and form the central pillar of a window of three lights, overlooking the Orontes. This type, however, is closely related to that at Jerusalem already referred to, where, as the five examples which I am going to illustrate, which are all at Aleppo

⁽¹⁾ VAN BERCHEM and FATIO, *op. cit.*, I, pp. 102-103, and fig. 102-103.

and comprise the only other examples known to me in Northern Syria, differ from it, in that they consist of one composite column only, not linked to any others.

All bear a close resemblance to the pair at Khân Tūmān, except the first, which consists of four plaited strands only.

2. — *Khân as-Sabūn* (Plate XXVI, C.). As this example bears a Mamlūk blason it must be placed before 1516 A. D., when Syria was lost by the Mamlūks and became part of the Ottoman Empire. This blason consists of a circular medallion with a fess, on which is carved the cup of a *sāqy* or Cup-Bearer. On the cup again is carved a pen-box, the badge of a *dawadar* or Secretary of State⁽¹⁾, and on this again is superimposed a battle-axe. To right and left is what may be a cornucopia. In the base is a similar, but smaller cup, and in chief some other small object⁽²⁾.

As composite badges are rarely found on Syrian monuments before the middle of the XVth century, I should place this monument in the second half of that century, but fortunately it is possible to fix its date considerably closer than that, owing to the occurrence of an identical badge on a monument just outside the Bab al-Maqām. This monument is popularly known as the Jāmi' of Sheykh 'Aly Shatīla, after a Sheykh of that name who has been buried in the courtyard, but an inscription tells us that it is really the mausoleum of the Emir Khāyir-Bak⁽³⁾, who was Governor of Aleppo from 910 H. (1504-5) until the Battle of Marg Dabiq, 25 Ragab 922 (24 th Aug. 1516), when his treachery gave the victory to the Turks. Sultan Selīm rewarded him by making him the first Viceroy of Egypt. Basing myself on the identity of the

⁽¹⁾ For a conclusive demonstration of the identity of this badge see Mrs. Devonshire's *Sultan Salāh-ed-Dīn's Writing-Box*, *Burlington Magazine*, XXXV, pp. 241 and 245.

⁽²⁾ Perhaps a *baqja* or kerchief. See the above cited memoir, pp. 242-245. Mrs. Devonshire has called my attention to the fact that Quatremère, who originally thought that *baqja* signified a coffer (*Sultans mausolea*, I, p. 12), ultimately came to the conclusion that it really meant a kerchief (*ibid.*, I, p. 219), the usual covering for documents, clothes or anything else of which it was desired to make a

parcel, a practice still in use at the present day.

⁽³⁾ It is dated Rabi' I, 920 (May 1514), Bischoff, *op. cit.*, p. 149, and van Berchem, *Inschriften aus Syrien in Beiträge zur Assyriologie*, VII, 1, pp. 53-54. There is an excellent illustration of this mausoleum from a photograph by Dr. Heuzenrodt, in DIEMER PACHA, *Alle Denkmäler aus Syrien, Palästina und Westarabien*, Tafel 46. Khāyir-Bak had already built himself a mausoleum in Cairo eight years previously in 908 (1502), in at-Talhāna, close to the Mosque of Aqsunqur. See VAN BERCHEM, *l. c.*, pp. 565-569.



A. — ALEPPO : Qasr al Sahel Bizah.



B. — ALEPPO : Jami al-Tawashy.



C. — ALEPPO : Firdaus.



E. — KHAN TOMAN : Courtyard of Khan n° 1 (west side).



D. — ALEPPO : Khan al-Wazir.

blason, an evidence which unfortunately is not infallible⁽¹⁾, I place the Khān aṣ-Ṣabūn between 1504 and 1516.

3. — The next example at Aleppo, the nook-shafts of the Qaṣṭāl Saḥel Bizel (Plate XXVII, A.), may also be placed at the end of the Mamlūk period, on account of the composite blason, slightly different from that of Khāyr-Bak; in the spandrels of its arch.

The nook-shafts consist of eight (or ten?) plaited strands as at Khān Ṭumān, and the capitals are much more elaborate than those of the preceding.

4. — We now come to a dated example, the nook-shafts of a window in the façade of the Jāmi' at-Tawāshy (Plate XXVII, B.), which was built, according to an unpublished inscription in the entrance bay, in 944 (1537-8). We are therefore approaching the date of the inscription at Khān Ṭumān.

The other two examples which I illustrate are from the Khān al-Wazīr (Plate XXVII, D.) and from a monument in the suburb of Firdaus on the south side of Aleppo (Plate XXVII, C.), which, unfortunately is not dated, nor is its identification certain.

Although I cannot continue this series into the seventeenth century, we may say that 1062 H. (1652) is a date which agrees sufficiently well with the details of the *qaṣṭāl* in the bay of which an inscription bearing this date was once to be seen.

Khān No. 1 consists of a nearly square courtyard measuring 29.65 (N) × 20.50 m. (S), surrounded by a vaulted hall, 5 to 5.30 m. in width, which runs round all four sides. It is chiefly remarkable for the plainness and solidity of its masonry, which has taken a beautiful amber tint. The four lowest courses⁽²⁾ average 45 cm.; the blocks therefore are of about the same size as those employed round the entrance of the Ribāṭ Khānqāh at Aleppo, which

⁽¹⁾ Mamlūk blasons, at least the earlier and simpler ones, are badges of office and have nothing to do with family, as in Europe, but it is somewhat doubtful whether this was so towards the end of Mamluk rule, nor is the signification of composite blasons thoroughly understood; that is to say, it is not certain that they imply that their bearer

held all the offices whose emblems he adopted. However, the elaborate combination adopted by Khāyr-Bak renders its exact duplication by another Emir of the same town improbable.

⁽²⁾ In the two lower courses are many rusticated blocks with drafted edges.

was built, according to an inscription over the doorway, in 635 H. (1237-8) ⁽¹⁾.

I cannot recollect any later building in Syria in which masonry of this size is employed.

The main (north) façade has suffered much, the entrance arch and other parts having been rebuilt; the same is the case with the west façade also. At the east end of the north façade, at the summit of the wall, may be observed the two brackets of a *mâchicoulis*, and there are two more similar brackets at the north end of the west façade.

The entrance, which is slightly to the east of the centre of the north side, leads into the vaulted hall which runs all round. A second arch, 3 m. wide and in a line with the former, gives access to the courtyard. The long vaulted hall is entered from the courtyard as follows: on the north side by the arch opposite the main entrance, by another which, having lost its voussoirs has been walled up, and by a third 1.35 m. wide placed next the south-east angle (Plate XXVIII, A.); on the west by two arches, one of which, like the masonry above it, is a later reconstruction (Plate XXVIII, E); and on the east by two arches. The walls of the courtyard are 1.80 m. thick. The south side has very nearly gone, except for a strip at the west end. A small piece of the outer wall, left bare by the fall of the vault, contains a *mihrâb* of large blocks, the semidome of which is formed by prolonging the voussoirs of the frontal arch backwards and downwards (Plate XXVIII, B.). This is a device found in pre-Muhammadan Syria, Musmieh for example ⁽²⁾.

The great hall surrounding the courtyard is covered on the east and west sides by a tunnel-vault, except for the intersections caused by the entrance arches, but the vault of the north hall is an intersecting one, springing from a series of massive piers projecting from the inner side of the north wall. The southern hall would appear to have been similar, in view of the two fragments of vaulting near the *mihrâb*. All these vaults are built of small rough blocks of stone. These halls appear to have formed a continuous gallery originally, as is often the case, e. g., the well-built *khân* on the west bank of the Euphrates at Birejik, but late partition walls now divide them into sections. The hall on

⁽¹⁾ Biscione, *Tuhaf al-anbâ fi ta'rikh Dâ-lab*, (Beirut, 1880), p. 142.

⁽²⁾ Goussy, *L'Art de bâtir chez les Byzantins*,

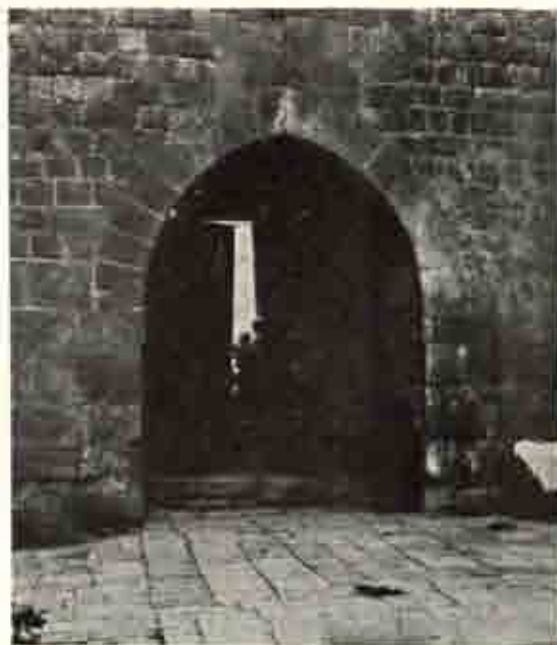
pp. 72-75, and fig. 84 bis, which is almost identical.



A. — Kūās Tūmān : Courtyard of Khān n° 1. (North side).



B. — Kūās Tūmān : mihrab in Khān n° 1.



C. — Ma'arrat al-Nu'mān : Shāfi'iyā madrasa.

the east side of the courtyard is 5.30 m. wide and that on the west 5 m. only.

DATE. — I have observed that the masonry of this khān is of a size not found in Syria after the middle of the XIIIth century. Can it be the khān founded by the Emīr Tūmān Nūry, who died 585 H. (1189)? Let us compare its massive, absolutely plain arches with another Syrian building erected at the end of the XIIIth century A. D., the great Shāfeyite madrasa at Ma'arrat an-Nu'mān, which is dated 593 (1199) ⁽¹⁾. Those arches which are not horizontal, are absolutely identical in technique with those of our khān (Plate XXVIII, C.).

The matter now becomes clear — khān No. 1 must be that built by Tūmān Nūry at the end of the XIIIth century A. D. As for khān No. 2, its style is perfectly in keeping with the date 1062 (1652) of the inscription ⁽²⁾ seen by van Berchem.

K. A. C. CRESWELL.

⁽¹⁾ VAN BERCHEM and FATIO, *op. cit.*, I, pp. 202-203.

⁽²⁾ VAN BERCHEM did not copy the text of this inscription, but recorded the date only.

LES TRAVAUX ET LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES
DE CHARLES CLERMONT-GANNEAU
(1846-1923)

PAR

RENÉ DUSSAUD



CHARLES CLERMONT-GANNEAU

M. Edmond Pottier a déjà dit, avec autorité, la perte que déplore la science française dans la personne du maître incontesté des études sémitiques en France qu'était Charles Clermont-Ganneau ⁽¹⁾. Il avait porté à *Syria* l'intérêt le plus vif et sa sympathie s'était manifestée par des articles qui n'ont pas peu contribué à asseoir la réputation de ce périodique. Nous devons rendre un hommage particulier à ce chercheur infatigable, archéologue militant, épigraphiste passionné, dont les découvertes embrassent tout le champ des études auxquelles *Syria* se consacre.

Notre intention n'est pas de donner une bibliographie complète des travaux de M. Clermont-Ganneau. Il est rare que ses premières idées sur tel ou tel sujet n'aient pas d'abord pris une forme brève qu'il a ensuite développée; nous n'indiquerons que le mémoire définitif ⁽²⁾.

⁽¹⁾ *Syria*, 1923, p. 83.

⁽²⁾ Voici les principales abréviations employées au cours de cet article : C.I.S. : *Corpus Inscriptionum semiticarum* publié par l'Académie des Inscriptions; R.E.S. : *Répertoire d'épigraphie sémitique* publié par la Commission du C.I.S. (cette référence est d'au-

tant plus utile que, souvent M. Cl.-G., a inséré dans le *Répertoire* des additions à ses propres mémoires); C. r. Acad. : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*; E.A.O. : Cl.-G., *Études d'archéologie orientale*, 2 vol.; R.A.O. : Cl.-G., *Recueil d'archéologie orientale*, 8 vol.; Arch. Rez. : Cl.-G., *Archéologi-*

La Palestine, où M. Clermont-Ganneau avait longtemps séjourné et qu'il avait parcourue en tous sens, était son champ d'action de prédilection; mais il en surveillait les abords d'un œil attentif et, tour à tour, la Phénicie (1881), la mer Rouge (1886), la Cyrénaïque et la Crète (1895), mais surtout l'Égypte (1906-07, 1907-08) l'ont attiré.

Né en 1846 à Paris, il fut nommé en 1867 drogman-chancelier au consulat de Jérusalem et, presque aussitôt, il débuta dans la science par la découverte la plus surprenante, celle à laquelle le grand public ne cessera d'attacher son nom⁽¹⁾: la stèle de Méša. Il ne fut pas le premier européen à jeter les yeux sur la pierre puisque le pasteur Klein la vit en place en 1868; mais Clermont-Ganneau en a senti d'instinct toute l'importance et il a rendu à la science le grand service de dresser un indigène à la pratique de l'estampage pour se procurer, par cette entremise, une copie mécanique du précieux texte alors qu'il était encore intact. Sans cette intelligente initiative, la stèle de Méša serait aujourd'hui indéchiffrable⁽²⁾.

Pour que rien ne manquât à la gloire de ce monument, on l'a taxé de faux. C'est tout simplement absurde⁽³⁾. Le texte n'est pas sans offrir des difficultés, mais elles ne sauraient valoir contre l'authenticité, puisque nombre d'entre elles ont été résolues à mesure que la langue a été mieux connue. D'autre part,

cal Researches in Palestine, 2 vol.; *Rev. arch.*; *Revue archéologique*; *Rev. cr.*; *Revue critique*; *An. Coll.*; *Annuaire du Collège de France*; *An. H.E.*; *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, sect. ph. et hist.; *P.E.F.*, *Q.S.I.*; *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*.

⁽¹⁾ SCHLEMMER, *La stèle du roi Méša*, dans *Journal des Débats*, 4 juin 1923.

⁽²⁾ Ce texte présentait des difficultés de lecture par le fait que l'alphabet en était nouveau. M. CL.-G. le fit connaître par des lettres successives adressées à M. de Vogüé dont celui-ci assura la publication: *La stèle de Méša, roi de Moab. Lettre à M. le C^{te} de Vogüé* (16 janvier 1870), Paris, Baudry, 1870 (10 pages), puis *La Stèle de Dhiban ou stèle de Méša, roi de Moab. Lettres à M. le C^{te} de Vogüé*, Paris, Baudry, 1870 (60 pages), extr. de

Revue arch., 1870, I, p. 184-207 et p. 357-386; *L'ariel de David dans la stèle de Méša*, *C. r. Acad.*, 1872, p. 101. Le texte est définitivement établi par CL.-G. dans *Rev. crit.*, 1875, II, p. 166-174. Voir encore *La stèle de Méša, examen critique du texte*, extr. de *Journ. asiat.*, 1887, I, p. 72-112 (réponse à Suéid et Socin). Sur les discussions auxquelles ce texte a donné lieu, voir nos *Monuments palestiniens et judaïques* (Musée du Louvre), p. 4-22. SIBERSKY, *Rev. arch.*, 1919, I, p. 59-89, a réuni la bibliogr. donnée par Ph. Berger, Lûdzbarski et nous-même, en y ajoutant quelques numéros. Il y manque CL.-G., *Un plan de la ville de Dhiban*, *Rev. arch.*, 1870-71, p. 159-160.

⁽³⁾ CL.-G., *Contemporary Review*, 1887, p. 169-183; *Rev. arch.*, 1905, II, p. 358 note et 1908, I, p. 434.

il n'est pas surprenant que la Transjordanie soit relativement privilégiée au point de vue de la conservation des monuments; de ce côté-ci du Jourdain les civilisations successives ont tout détruit. « Autant de constructeurs, autant de destructeurs des monuments antiques qui, selon la règle, fournissent des matériaux pour les édifices des nouveaux venus. Si Jérusalem a si parcimonieusement récompensé jusqu'ici les recherches entreprises au prix des plus onéreux sacrifices... c'est qu'elle a toujours vécu, et que, pour vivre, elle s'est dévorée elle-même ⁽¹⁾. »

Précisément, un exemple de remploi est fourni par le bloc qui a si miraculeusement conservé une curieuse inscription grecque et que M. Cl.-G. découvrit à Jérusalem, en 1871, engagé dans le mur d'une école, tout près du Haram esh-Shérif ⁽²⁾. Primitivement, la pierre se dressait à l'une des entrées de l'enceinte la plus sacrée du temple pour interdire aux Gentils d'y pénétrer sous peine de mort. Si la stèle de Mésa confirmait et éclairait un chapitre du Livre des Rois, cette inscription grecque appuyait les indications de l'historien juif Josèphe et expliquait certains détails des récits évangéliques.

En présence de si brillantes découvertes, la Société anglaise fondée à Londres, en 1865, sous le nom de *Palestine Exploration Fund*, chargea M. Cl.-G. de procéder, en 1873-74, à des recherches archéologiques ⁽³⁾ au cours desquelles furent découverts l'ancienne nécropole juive de Jaffa, des inscriptions terminales bilingues à Gêzer et, dans les environs de Jérusalem, des ossuaires portant des graffiti hébreux et divers tombeaux. Le jeune explorateur montra que non seulement l'intérieur de la Qoubbet es-Sakhra, dite Mosquée d'Omar, avait

(1) Cl.-G., *Les Antiquités sémitiques*, Leçon d'ouverture faite au Collège de France pour l'inauguration de la chaire d'épigraphie et d'antiquités sémitiques le 21 mai 1890, Paris, Leroux, 1890, p. 47.

(2) *Rev. arch.*, 1872, t. 1, p. 214-234 et p. 290-296; *C. r. Acad.*, 1885, p. 43; *Syria*, 1920, p. 492.

(3) Les résultats en ont été publiés sous le titre : *Archaeological Researches in Palestine during the years 1873-1874*, avec plans et relevés par A. Lecomte du Noüy, traduit par Aubrey Stewart. Londres, Pal. Expl. Fund, t. II (paru le premier), 1896 et t. I, 1899. Le t. II comporte : de Jaffa à Jérusalem (p. 1-8);

première et seconde excursions à Jéricho (p. 9-53); de Jérusalem à Jaffa et la contrée de Samson (p. 54-221); Gêzer (p. 224-275); excursion de Jérusalem à Sébaste (Samarie) et de Sébaste à Gaza (p. 276-350).

Le t. I débute par une étude sur les marques de tâcherons d'époque médiévale. Puis viennent des considérations sur Jérusalem, l'église du Saint-Sépulchre (p. 101-115); le Haram esh-Sherif (p. 121-178); la Qoubbet es-Sakhra (p. 179-227); une tête de statue impériale ou royale (p. 259-266); Siloé (p. 305-324); les épitaphes de la tombe des Prophètes (p. 349-373); les ossuaires juifs (p. 381-454).

été primitivement décoré de mosaïques, mais aussi l'extérieur de l'édifice ; ce n'est qu'au xvi^e siècle qu'on adopta le revêtement en faïences persanes, souvent restauré depuis. Enfin, il décèle les particularités de la taille médiévale permettant, à première vue, de discerner tout bloc de pierre dressé par les Croisés.

Rentré à Paris en 1874, il fut chargé, dès 1876, d'une conférence à l'École pratique des Hautes Études. En 1881, le gouvernement français lui confia une mission archéologique en même temps qu'il le nommait aux fonctions de vice-consul de France à Jaffa. Cette dernière obligation l'empêcha de pousser ses excursions plus au nord que Beyrouth. Il put acquérir pour les collections nationales un certain nombre des objets qu'il rencontra, à savoir : six bronzes, deux sculptures en ronde bosse, quatre bas-reliefs en pierre, cinquante-cinq vases et lampes en terre cuite, dont l'intéressant lot du tombeau de Yabné remontant à l'époque mycénienne⁽¹⁾, un ossuaire juif, deux chapiteaux, un grand plat de bronze juif, vingt-quatre pièces diverses, un fragment d'inscription phénicienne relevé au mont Carmel, un fragment d'inscription en hébreu carré, vingt et un textes ou fragments de textes grecs, huit textes latins anciens, deux textes des croisades, six inscriptions coufiques⁽²⁾. Il faut y ajouter le précieux moulage de l'inscription de Siloé⁽³⁾ pris alors que le texte n'avait pas encore été détaché du rocher pour le transporter à Constantinople.

La découverte de la stèle de Mésa ne suscita pas seulement un gros émoi dans le monde savant, elle éveilla la cupidité des faussaires. Bientôt apparut sur le marché une collection d'objets divers en terre cuite, vases ou figurines, dont quelques-uns étaient agrémentés de caractères analogues à ceux de la stèle de Mésa. La collection fut acquise en bloc par le musée de Berlin et elle est restée célèbre sous le nom de *Moabítica* parce que la provenance présumée était la région de Moab. M. Cl.-G. démontra que tous ces objets constituaient des faux grossiers⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Voir nos *Monuments palestiniens et judaïques* (Musée du Louvre), p. 109-113. Tous les objets antiques y sont décrits et la plupart reproduits.

⁽²⁾ Cl.-G., *Mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881* (extr. des *Archives des missions scient. et litt.*, 3^e série, t. IX-XI), Paris, Impr. nat., 1882-84.

⁽³⁾ Ce texte a été étudié par Cl.-G. dans *R.A.O.*, I, p. 293-299 ; II, p. 285 ; VI, p. 107-111 ; VIII, p. 27.

⁽⁴⁾ Cette histoire est contée par Cl.-G., *Les Fraudes archéologiques en Palestine*, suivies de quelques monuments phéniciens apocryphes, chap. III, Paris, Leroux, 1885. Le chap. énumère les anciennes inscriptions palestiniennes

En 1883, on proposa au British Museum pour une somme colossale, et on exposa dans les galeries du musée, des fragments de peau couverts d'écriture phénicienne où on lisait le texte du Deutéronome. De la façon la plus simple et la plus ingénieuse, M. Cl.-G. démasqua la fraude en montrant que le faussaire avait utilisé la marge d'un vieux parchemin juif⁽¹⁾. Aussi, quand en 1903, une enquête officielle fut décidée au sujet de la tiare de Saitapharnès, le ministre de l'Instruction publique, M. Chaumié, sur la recommandation du directeur des Beaux-Arts, M. Henry Roujon, s'adressa-t-il à M. Clermont-Ganneau pour la mener à bien.

Si le voyage dans la mer Rouge (12 janvier-30 mars 1886) n'aboutit pas à des résultats intéressants, celui de Tripolitaine et de Crète (17 janvier-7 avril 1895) fut fructueux; il l'eût été davantage si M. Cl.-G. avait disposé de fonds plus importants⁽²⁾. Il put juger de l'intérêt exceptionnel des découvertes qu'un crétois, Minos Kalokerinos, faisait sur le site de Cnosse⁽³⁾ et il fut un des premiers à tenir en mains une tablette gravée de caractères minoens⁽⁴⁾.

De bonne heure les papyrus araméens provenant d'Égypte avaient attiré l'attention de M. Cl.-G. En 1880, approuvé par Renan, il démontra que tous les papyrus araméens, alors au nombre de dix, remontaient non à l'époque ptolémaïque, comme on s'accordait à le penser, mais à l'époque perse⁽⁵⁾. Peut-être écarta-t-il d'une manière trop absolue que certains d'entre eux étaient d'origine juive; deux *ostraka* araméens qu'il avait relevés au British Mu-

authentiques connues à cette date: le chap. II signale l'activité des faussaires en Palestine; nous mentionnons ci-après le chap. IV. Quant au chap. V, il traite de la fausse intaille du cabinet de Vienne, d'un monument phénicien apocryphe au Musée du Louvre, d'une fausse épigraphie phénicienne sur un bronze antique et du faux taureau ailé de Yehavmelek.

⁽¹⁾ *Les Fraudes archéol.*, chap. IV.

⁽²⁾ *C. r. Acad.*, 1901, p. 42-43; *Album d'ant. orient.*, pl. III-VI (Cyrénaïque, antiquités diverses); pl. VII (monuments de Crète: Aptéra et La Canée). Ont été rapportés au Louvre nombre de « gommes des îles », un lot d'objets de Lygortinos (Crète) et une jolie statuette d'Inhotep, acquise en Égypte, dont la

base porte une courte inscription phénicienne (signalée *An. Coll.*, 1912, p. 49) que publiera prochainement M. Noël Giron.

⁽³⁾ Découvertes signalées en premier lieu par M. B. HAUSSOULLIER, *Revue arch.*, 1880, II, p. 359.

⁽⁴⁾ *C. r. Acad.*, 1901, p. 167-168.

⁽⁵⁾ Cl.-G., *Origine perse des monuments araméens d'Égypte*. Première partie (seule parue). Extr. de *Rev. arch.*, août 1878 et janvier 1879. Paris, Didot, 1880. Voir aussi *Nouvelle interprétation de l'inscription araméenne de la table à libation du Serapeum, conservée au musée du Louvre*, *Rev. cr.*, 1883, I, p. 415-418; *Nouveaux graffiti araméens d'Égypte*, *E.A.O.*, II, p. 23-37 (*It.E.S.*, 960-92) à la fin du premier de ces graffiti (n° 3 de Sayce) lire Har-

seum⁽¹⁾ émanaient certainement de la colonie juive d'Éléphantine. D'autre part, comme il y insista, on avait d'autant moins de raisons de séparer des papyrus araméens les textes lapidaires en même langue trouvés en Égypte, que l'un de ces derniers, la stèle dite d'Abbah, est daté de 482 av. J.-C. La paléographie de la stèle de Carpentras, de la stèle du Vatican, de la stèle de la collection Salt⁽²⁾, de la table à libations du Serapeum entrée au Louvre par les soins de Mariette, était si semblable qu'on ne pouvait faire descendre ces monuments après Alexandre.

Une source importante de papyrus araméens allait se révéler qui confirmerait cette hypothèse. Sur l'un des nouveaux papyrus, dont la provenance était encore inconnue, mais qui était daté de l'an 14 de Darius II, soit 411 av. J.-C., M. Cl.-G. reconnut le nom d'Éléphantine sous sa forme égyptienne *Yeb*. Au printemps de 1914, un lot d'une dizaine de papyrus fut trouvé par les indigènes occupés à enlever le *sebak*, c'est-à-dire la terre salpêtrée, des ruines d'Éléphantine pour l'utiliser comme engrais. Le lot, acquis par M. Mond et lady William Cecil, fut publié par M. Cowley. M. Clermont-Ganneau s'en occupa de son côté⁽³⁾ et il y trouva l'occasion de proposer l'envoi d'une mission française à Éléphantine. Au cours des pourparlers, un nouveau lot de papyrus araméens, plus important encore que le premier, fut mis au jour par une mission allemande; c'est celui que devait publier M. Sachau.

D'accord avec le ministère de l'Instruction publique, l'Académie des Inscriptions chargea M. Cl.-G. d'entreprendre des fouilles à Éléphantine et lui donna pour mission de rechercher des documents judéo-araméens, de déterminer le quartier juif de la ville et, si possible, l'emplacement du temple de

pocrate et non Horus; (nouvelle stèle araméenne de Memphis), *An. Coll.*, 1909, p. 64, note 1 (*R.E.S.*, 1788).

⁽¹⁾ *Origine persane des mon. araméens d'Égypte*, p. 9, note 2.

⁽²⁾ Cl.-G. est revenu sur ce texte, *R.A.O.*, VI, p. 117-118. Il est d'autant plus intéressant que le hasard d'une vente à Paris ait permis récemment l'acquisition de cette stèle par le Louvre, que le *C.I.S.*, II, 143, n'avait pu en donner qu'un dessin.

⁽³⁾ *Papyrus et ostraka araméens d'Éléphantine*, *R.A.O.*, VI, p. 147-162 (*R.E.S.*, 491 et

1800); *Textes araméens d'Égypte*, *R.A.O.*, VI, p. 221-270 et VII, p. 240 (*R.E.S.*, 246-48, 361, 491, 498, 607, 1368, 1796-99, 1807-09, 1817, 1820); *C. r. Acad.*, 1905, p. 314 (*R.E.S.*, 555); *Papyrus et ostraka araméens juifs*, *R.A.O.*, VIII, p. 128-141 (*R.E.S.*, 1792-93, 1795, 1801); (le titre araméen de *rab heil* et une curieuse conjecture sur *Ps.*, XXII, 2), *An. H.E.*, 1917-18, p. 47; (monnaie d'Égypte à lég. aram.), *An. H.E.*, 1919-20, p. 34. Voir aussi *Proscryptions phéniciens et araméens d'Abydos*, *R.A.O.*, VI, p. 391-400 (*R.E.S.*, 607-610, 1365).

Yahvé que révélèrent les textes nouvellement découverts. Bravant les fatigues d'une telle entreprise, le savant professeur du Collège de France, assisté de M. J. Clédat, mena deux campagnes de fouilles (28 novembre 1906 au 28 mai 1907, et novembre 1907 à avril 1908), mais il avait trop présumé de ses forces et il dut charger M. Gautier de mener la troisième campagne, puis M. J. Clédat la quatrième campagne.

Les principales découvertes consistèrent en monuments égyptiens, notamment un petit temple de Thoutmès III aux fines sculptures, deux statues en diorite de la même époque, un nouvel exemplaire de l'inscription bilingue, hiéroglyphique, démotique et grecque, dite pierre de Rosette. La découverte la plus inattendue fut celle du *Knouheim*, sanctuaire décoré d'obélisques en miniature recouvrant une nécropole de béliers, animal sacré de Knoub ou Knoum, le dieu d'Éléphantine. Ces béliers avaient été momifiés et soigneusement ensevelis dans des cuves en granit. La gaine des momies, gaufrée et dorée, porte de curieuses scènes mythologiques et des inscriptions.

Ces momies expliquent les sentiments qui animaient les prêtres de Knoub contre le temple de Yahvé où agneaux et béliers étaient communément sacrifiés. Le temple de Yahvé fut détruit, et quand le gouvernement perse, sollicité par les autorités religieuses israélites et impressionné par le deuil que ne cessait de mener la colonie juive, permit la restauration du culte public juif à Éléphantine, il semble que l'autorisation de pratiquer les rites habituels n'ait pas été étendue aux sacrifices sanglants.

L'emplacement du temple de Yahvé n'a pu être exactement déterminé ; mais la découverte d'un grand nombre d'*ostraca* en langue araméenne a permis de reconnaître l'emplacement du quartier juif ⁽¹⁾.

∴

Après les recherches sur le terrain, nous examinerons les travaux scientifiques que M. Clermont-Ganneau a poursuivis dans son cabinet et qui lui valurent d'être nommé en 1889 membre de l'Institut puis, l'année suivante, professeur au Collège de France dans la chaire d'« Épigraphie et antiquités sémitiques ».

(1) *C. r. Acad.*, 1907, p. 201-203; *Jehovah à Éléphantine* dans *Le Temps* du 29 octobre 1907,

article réimprimé dans *Rev. arch.*, 1907, II, p. 432-439.

Est-ce à cause de leur voisinage de la Palestine que les environs de Tyr ont attiré tout particulièrement l'attention de M. Cl.-G.? En tout cas, ce terrain lui fut particulièrement favorable et cela explique l'intérêt qu'il prit aux campagnes d'Oumm el-'Amad et de Tyr de 1921⁽¹⁾ et 1922.

En 1885, M. Cl.-G. faisait connaître l'inscription phénicienne de Ma'soub, près de Tyr, qui relate la construction d'un portique consacré à Astarté⁽²⁾. Ce texte est daté à la fois de l'ère de Tyr parlant de 274 av. J.-C. et de l'an 26 du règne de Ptolémée III Evergète, soit 224 av. J.-C. En même temps, le Louvre acquérait la première inscription phénicienne découverte à Tyr même⁽³⁾, puis en 1897, la *Tyriensis secunda*⁽⁴⁾, également publiée par le maître.

La nécropole d'Oumm el-'Amad a fourni un assez grand nombre de dalles funéraires, lourdement sculptées en général, dont quelques-unes portent de courts textes phéniciens⁽⁵⁾. M. Cl.-G. a publié un des meilleurs exemplaires de ces stèles, actuellement au musée de Ny Carlsberg⁽⁶⁾. De la même région provient un curieux trône en calcaire accosté de deux sphinx avec dédicace à Astarté⁽⁷⁾.

En dépit des heureuses trouvailles faites autour de Tyr, Sidon reste le centre épigraphique et archéologique phénicien le plus important et cela correspond

⁽¹⁾ Voir DENISE LE LASSUS, *Mission archéol. à Tyr (avril-mai 1921)*, dans *Syria*, 1922, p. 4-26 et p. 116-133.

⁽²⁾ *R.A.O.*, I, p. 81-86 (*R.E.S.*, 1205).

⁽³⁾ *R.A.O.*, I, p. 87-93 et VI, p. 376-377 (*R.E.S.*, 1204).

⁽⁴⁾ *R.A.O.*, II, p. 291-297 (*R.E.S.*, 1302).

⁽⁵⁾ *R.A.O.*, V, p. 118-154 (*R.E.S.*, 307-308) et (deux statues phéniciennes à inscript.) p. 373-378 (*R.E.S.*, 304).

⁽⁶⁾ *R.A.O.*, V, p. 1-8 et p. 84-86 (*R.E.S.*, 250). Il faut également signaler ici : *Nouvel essai d'interprétation de la première inscr. phén. d'Oumm el-'Amad*, *E.A.O.*, I, p. 37-77 ; (sur la seconde inscr. du même lieu) *Rev. cr.*, 1880, I, p. 85-94. On rappellera en même temps le fragment découvert sur le Carmel par la mère de M. Cl.-G., *Mission en Palestine et en Phénicie*, p. 67, n° 26 (*R.E.S.*, 386).

⁽⁷⁾ La découverte et la publication de ce mo-

nument sont dues au P. ROSSEVALLE, *C. r. Acad.*, 1907, p. 589-598. M. Cl.-G., *ibid.*, p. 606-608 (*R.E.S.*, 800) a proposé de lire la dédicace : « A ma Dame Astarté qui est à l'intérieur du sanctuaire qui m'appartient à moi, 'Abdoubast, fils de Bodha'al » avec le verbe « j'ai consacré » sous-entendu. Il nous paraît difficile de lier grammaticalement le pronom-sujet *aul* avec le membre de phrase précédent *esh il* ; nous comprenons : « Moi, 'Abdoubast, fils de Bodha'al, (j'ai consacré) à ma Dame Astarté ce qui est à l'intérieur du sanctuaire ce qui est à moi », c'est-à-dire : « ce qui est à moi à l'intérieur du sanctuaire ». Par cette tournure lourde, 'Abdoubast voulait consacrer à Astarté les objets qu'il avait déposés dans le sanctuaire, notamment le trône lui-même et deux stèles dont il a reproduit l'image réduite sur le dossier du trône.

au rôle que cette cité a joué à l'époque perse ⁽¹⁾. Ce sont les textes sidoniens, notamment la longue épitaphe d'Eshmounazar, petit-fils d'Eshmounazar dont on peut admirer la belle gravure au Louvre, qui ont permis les progrès les plus notables dans la connaissance de la langue phénicienne. Nous montrerons sur un exemple simple par quels tâtonnements s'établit la lecture de ces textes.

Le beau cippe sidonien en marbre blanc, du Louvre, en forme d'obélisque, publié d'abord par Renan en 1890 ⁽²⁾, a été repris par Clermont-Ganneau qui en améliora la lecture en reconnaissant que le dédicant 'Abdmiskar portait le titre de *rab*; il lisait: « *rab* honoraire (et), de plus, *rab* (pour la) seconde fois ⁽³⁾ ». Acceptant l'essentiel de cette hypothèse, Lidzbarskia conjectura qu'Abdmiskar était *rab* ou chef du quartier de Sidon longeant la mer et *rab* en second ⁽⁴⁾. Peut-être suffira-t-il, pour comprendre définitivement le texte, d'observer que par son nom même 'Abdmiskar est un carthaginois et que, dès lors, le titre qu'il a fait graver sur le cippe doit s'interpréter « *rab* d'outre-mer », autrement dit de la terre d'Afrique.

La découverte, en 1900, des textes de fondation du temple d'Eshmoun, près de Sidon, a suscité une discussion plus importante à la suite du substantiel mémoire que M. Ph. Berger leur a consacré ⁽⁵⁾. Les nombreux exemplaires mis au jour — le Louvre en a recueilli quatre — se groupent en deux séries ⁽⁶⁾: la première série est au nom du roi de Sidon, Bodashtart, petit-fils du roi Eshmounazar, tandis que la seconde série provenant d'une réfection, ou plutôt d'un renforcement du mur de soutènement, associe au roi Bodashtart son héritier présomptif, Yatanmilk. Depuis que M. Clermont-Ganneau a ingénieusement dégagé ce titre et par suite le nom de l'héritier ⁽⁷⁾, on s'accorde

⁽¹⁾ Cf. G., *Le Paradisos royal achéménide de Sidon*, C. r. Acad., 1920, p. 405-408. En ce qui concerne non les faits historiques, mais le vocable même, on objectera que le *paradisos* perse ne pouvait être placé en pleine ville de Sidon.

⁽²⁾ RENAN, C. r. Acad., 1890, p. 122 et suiv. puis *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, II, p. 76 et suiv., lisait « *Offrande faite par 'Abdmiskar* (le titre en blanc), *fils de Baatillekh, à son seigneur Salman. Qu'il le bénisse!* »

⁽³⁾ R. A. O., III, p. 1-3 (R. E. S., 930).

⁽⁴⁾ LIDZBARSKA, *Ephemeris für semit. Epigra-*

phik, I, p. 16 et *Altsemit. Texte*, p. 21. La comparaison avec l'hébreu *'eber le-Yarden*, outre-Jordan, est décisive.

⁽⁵⁾ PH. BERGER, *Mémoire sur les inscriptions de fondation du temple d'Eshmoun à Sidon* (Mém. Acad. des Inscriptions, t. XXXVII, p. 263-293).

⁽⁶⁾ L'abbé J.-B. Chabot a commodément groupé ces textes, R. E. S., 766 et 767; la bibliographie, *ibid.*, 763.

⁽⁷⁾ R. A. O., V, p. 366-367; VI, p. 162-167 et p. 337-353; VIII, p. 495.

sur la lecture des textes de la seconde série : « *Le roi Bodashtart, roi des Sidoniens, petit-fils d'Eshmounazar, roi des Sidoniens, et le prince héritier Yatannilk, (ont) construit ce temple-ci à (leur) dieu Eshmoun, prince saint.* »

Mais la divergence des lectures reste considérable pour les textes de la première série⁽¹⁾. Si l'on s'astreint à écarter rigoureusement toute lecture qui introduit arbitrairement dans le texte des prépositions ou des copules, le principe des épithètes accolées au nom de Sidon qu'a adopté M. Ph. Berger doit être retenu ; mais la construction de la phrase sera améliorée si l'on remarque que le verbe *banah*, « a construit », vaut pour deux séries de constructions, l'une dans la ville maritime de Sidon, l'autre dans la banlieue. L'opposition entre les deux localités *Sidon-gum* et *Sidon-sade* est une lumineuse trouvaille de M. Clermont-Ganneau⁽²⁾. Il faut alors comprendre : « *Le roi Bodashtart, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Eshmounazar, roi des Sidoniens, a construit à son dieu Eshmoun, prince saint, dans Sidon-maritime, Ceux élevés, Terre des Reshefs, Sidon puissante, ce qu'il a construit* ⁽³⁾, et à Sidon-campagne ce temple-ci. » On conçoit que plus tard, le prince héritier étant associé à la construction, on ait supprimé la mention des travaux auxquels il n'avait pas participé.

Une autre divergence est à signaler, celle qui porte sur la date de la dynastie d'Eshmounazar. M. Cl.-G., malgré les difficultés chronologiques et la paléographie des inscriptions, a toujours maintenu que cette dynastie était postérieure à la conquête de la Phénicie par Alexandre le Grand.

Il n'est pas de texte phénicien notable dont le savant professeur au Collège de France n'ait amélioré la lecture, qu'il fût découvert dans la région de Sidon⁽⁴⁾,

⁽¹⁾ Pour en juger, voir *R.E.S.*, 287-296 et 301-302.

⁽²⁾ *Les inscriptions phéniciennes du temple d'Eshmoun à Sidon*, *R.A.O.*, V, p. 217-267 ; *La terre de Reseph*, *R.A.O.*, V, p. 296-297 ; *Chamim Roumim et Chamim Addirim*, *R.A.O.*, V, p. 297-299. Autre texte du temple d'Eshmoun, *R.A.O.*, VI, p. 216-217 (*R.E.S.*, 297).

⁽³⁾ Nous comprenons de même *R.E.S.*, 5 : « Pygmalion a délivré celui qu'il a délivré ». On remarquera que l'inscr. de Ma'soub (*R.E.S.*, 1203) offre un rappel comparable de toutes les

constructions antérieures, à l'occasion d'une construction particulière.

⁽⁴⁾ Disque et lame de bronze, *Mission en Palestine*, p. 109, n° 64 et 66 (*R.E.S.*, 899 sans interprétation) ; l'inscription, *Ibid.*, n° 65, reproduite également *sceaux et cachets*, n° 38, a été reconnue fautive (*R.E.S.*, 587) ; *Inscription phénicienne gravée sous un pied de vase en terre cuite* (au Louvre), *R.A.O.*, II, p. 154-156 (*R.E.S.*, 1203) ; *Deux nouvelles inscriptions phéniciennes de Sidon*, *R.A.O.*, I, p. 77-80 et p. 393 (*R.E.S.*, 900, 901) ; *Sur un passage des épi*

dans la région de Beyrouth et de Byblos⁽¹⁾, dans celle au nord de Tripoli⁽²⁾, dans l'île de Chypre aux florissantes colonies phéniciennes qui a fourni un des textes phéniciens les plus anciens⁽³⁾, en Égypte où les Phéniciens possédaient d'importants comptoirs⁽⁴⁾ et surtout dans l'Afrique punique⁽⁵⁾. Si l'on veut juger de l'incomparable maîtrise de l'épigraphiste, il

taphes d'Echmounazar et de Tabnit, *R.A.O.*, VI, p. 203-209 et p. 375-376 (*R.E.S.*, 1202, 1506); (Non couché avec inser.); *C. r. Acad.*, 1894, p. 134 (*R.E.S.*, 1504).

Sous signalerons ici différents travaux de détail: Le mot *chiliek* « sauver » en phénicien et dans l'arabe vulgaire, *R.A.O.*, I, p. 163-167 et *Rev. arch.*, 1904, II, p. 424 et 430; Quatre noms gréco-phéniciens, *R.A.O.*, II, p. 183-192; Les mots phéniciens *chall* « année » et *chanôl* « années », *R.A.O.*, II, p. 387-397; Les Phéniciens en Grèce, *R.A.O.*, III, p. 142-147 (*R.E.S.*, 1917); le compte rendu de LUDZANSKI, *Allgemeine Texte*, I (1907) dans *Rev. cr.*, 1907, II, p. 102-106; le titre *Melek Sidonin*, *An. H.E.*, 1922-23, p. 58.

⁽¹⁾ La stèle de Byblos, *E.A.O.*, I, p. 1-36 et p. 83-84; Les monnaies phéniciennes de Laodicée en Chanaan, *R.A.O.*, II, p. 80-82 (*R.E.S.*, 1915); Inscription égypto-phénicienne de Byblos, *R.A.O.*, VI, p. 74-78 (*R.E.S.*, 505); Inser. phén. de Khan el-Khalde, *R.A.O.*, VI, p. 373-374 (*R.E.S.*, 611).

⁽²⁾ L'inscr. phén. de Haasan-Beyli, *E.A.O.*, II, p. 77-82; L'inscr. phén. de Tortose (au Louvre), *R.A.O.*, IV, p. 196-198 (*R.E.S.*, 56 et 1394); La stèle phén. d'Amrith, *R.A.O.*, IV, p. 325-337 (*R.E.S.*, 234); le lieu d'origine est le Nahr el-Abrash et probablement Simyra).

⁽³⁾ On doit à M. Cl.-G. l'arrangement des fragments de coupes en bronze de la Bibliothèque Nationale qui a permis la lecture de *C.I.S.*, I, 5, comme il l'a expliqué dans *King Hiram and Baal of Libanus* dans *The Athenaeum*, 1880, I, p. 502-504, et *Palest. Expl. Fund. Q. St.*, 1880, p. 171-181. Le *Meles Kri-seim* de Chypre, *Rev. cr.*, 1884, I, p. 15; Le mois phénicien de Zebah Chichim, *E.A.O.*, II,

p. 157-158; L'inscr. phén. de Narnaka, *E.A.O.*, II, p. 159-181, et *Album d'ant. or.*, pl. XLIII (*R.E.S.*, 1211); *R.A.O.*, I, p. 186-187 (*R.E.S.*, 1212); La suppression des nasales dans l'écriture syriaque, *R.A.O.*, I, p. 193-197; Explication d'un passage de l'inscr. bilingue de Tannusos, *R.A.O.*, I, p. 198-200 (*R.E.S.*, 1213, où l'on repousse à tort le rapprochement d'Alasiotas avec Alashia); (Inscr. peintes sur jarres) *R.A.O.*, III, p. 73-75 (*R.E.S.*, 1548-21 et 1916). Voir plus loin ce qui concerne l'Aphrodite de Paphos.

⁽⁴⁾ Le nom phénicien Baubai et l'inscr. de Memphis, *R.A.O.*, IV, p. 216-217 (*R.E.S.*, 1 et 2; lire Barlebal, voir 1585); Le nom propre phénicien Gerhekal, *R.A.O.*, VI, p. 301 (*R.E.S.*, 621); Proscynèmes phéniciens et araméens d'Abdos, *R.A.O.*, VI, p. 391-400 (*R.E.S.*, 604-606 et 643); la dédicace de Geraphan, *R.A.O.*, VIII, p. 126-128 (*R.E.S.*, 935); Deux vases à épigraphes puniques trouvés en Égypte, *Bullet. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, 1908, n° 40 (*R.E.S.*, 3) et *C. r. Acad.*, 1908, p. 312.

⁽⁵⁾ La grande inscr. phén. nouvellement découverte à Carthage, *R.A.O.*, III, p. 3-22 (*R.E.S.*, 47); Le *maireh* et les *curiae collegia* ou *ordines* carthaginois dans le *Tarif des sacrifices* de Marseille et dans les inscr. néo-puniques de Maklar et d'Althabros, *R.A.O.*, III, p. 22-40; IV, p. 343; V, p. 210 (*R.E.S.*, 283); Sur quelques inscr. pun. du Musée Lavigerie, *R.A.O.*, IV, p. 198-203 (*R.E.S.*, 1833-34 et 1851-52); Urne punique avec inscr. à l'encre, *R.A.O.*, IV, p. 265-272 (*R.E.S.*, 1230); Antiquités et inscr. pun., *R.A.O.*, V, p. 49-51 (*R.E.S.*, 278 et 279); La hiérarchie sacerdotale à Carthage, *R.A.O.*, V, p. 66-70 (*R.E.S.*, 240); Sur deux épitaphes pun., *R.A.O.*, V,

faut suivre les discussions soulevées par le texte d'une *tabella devotionis* punique découverte à Carthage⁽¹⁾.

L'onomastique punique et africaine souvent si rébarbative a particulièrement retenu son attention⁽²⁾. Les textes néopuniques, où l'on se heurte fréquemment à des dialectes inconnus, ont été l'objet d'importantes améliorations⁽³⁾.

L'ancienne épigraphie araméenne n'est pas limitée à l'Égypte; la Syrie du Nord en a fourni de remarquables exemples et même l'Asie Mineure⁽⁴⁾. Si les textes découverts à Zindjirli ont presque tous pris le chemin du musée de Berlin⁽⁵⁾, deux textes remarquables surmontés de bas-reliefs et constituant les

p. 313-322 et p. 397 (*R.E.S.*, 768); *Lepcis et Lepcis Magna, nouvelles inscr.*, *R.A.O.*, VI, p. 31-56 et p. 401, voir *An. H. E.*, 1909-10, p. 79; *L'inscr. pan.*, *C.J.S.*, I, n° 293, *R.A.O.*, VII, p. 142-144; *Épigraphie pun.*, *R.A.O.*, VIII, p. 95-103 (*R.E.S.*, 891, 1600); (observations), *C. r. Acad.*, 1899, p. 612-614 (*R.E.S.*, 1224 et 1929); *Ibid.*, p. 428 et 614 (*R.E.S.*, 1227); *Le Conseil des Trente à Carthage*, *Journ. des Savants*, 1921, p. 223-229.

⁽¹⁾ Après un premier déchiffrement par Ph. Berger, le texte a été éclairci par Cl.-G., *Tabella devotionis à inscr. pan.*, *R.A.O.*, III, p. 304-310 et p. 350, discuté par Lidzbarski (*R.E.S.*, 18) qui a présenté quelques observations utiles, enfin repris par Cl.-G., *La « tabella devotionis » punique*, *R.A.O.*, IV, p. 87-97. Il faut lire l'invocation comme l'avait proposé Ph.-B.: « Grande Haonat, déesse, reine... ». Il nous semble aussi, malgré les difficultés grammaticales, que le texte même de l'incantation, bien élucidé par M. Cl.-G., est inséré dans une formule magique coupée en deux: « que ceci coule (ou glisse dans une tombe)... comme a été glissé le plomb ».

⁽²⁾ *Caesar et le nom punique de l'éléphant*, *R.A.O.*, I, p. 230-234 (*R.E.S.*, 1925); *Le nom carthaginois de Sophonibe*, *R.A.O.*, III, p. 114-116; *Le nom de Philoméné en punique*, *R.A.O.*, IV, p. 97-99; *Sur quelques noms propres puniques*, *R.A.O.*, IV, p. 210-215 (*R.E.S.*, 57 et 1595) esquisse la théorie de l'abréviation épigraphique; *Le mot punique Ma chez Plaute*,

R.A.O., IV, p. 216; *Onomastique punique et africaine*, *R.A.O.*, VI, p. 119-129 et p. 213; *Nampulus*, *R.A.O.*, VI, p. 218-221; *Tanit et Ditan*, *R.A.O.*, VI, p. 272-279; *Noms propres phéniciens abrégés*, *R.A.O.*, VII, p. 38-40 (*R.E.S.*, 543, 663); *Le Libyen Zabo, fils de Nargranus*, *R.A.O.*, VIII, p. 74-75; *Noms puniques*, *R.A.O.*, VIII, p. 385 (*R.E.S.*, 663).

⁽³⁾ *L'inscr. d'el-Amrouni et les dieux indés des Sémiles*, *R.A.O.*, I, p. 156-164; *Les inscr. néo-pun. de Maktar*, *R.A.O.*, III, p. 22-44, p. 323-347 (*R.E.S.*, 2221); *Inscr. néo-pun.*, *R.A.O.*, V, p. 103-109 (*R.E.S.*, 306) et VI, p. 212-213; *Inscr. bilingue néo-pun. et latine*, *R.A.O.*, VI, p. 377-390 (*R.E.S.*, 679); *Une inscr. néo-pun. datée du proconsulat de L. Aelius Lamia*, *R.A.O.*, VII, p. 86-114 (*R.E.S.*, 662); *Inscr. néo-pun. (d'el-Kef)*, *R.A.O.*, VIII, p. 15-24 (*R.E.S.*, 785); *An. Coll.*, 1909, p. 64 (*R.E.S.*, 942 et 1858); (sur *tuisserv*) *An. H. E.*, 1912-13, p. 98, rectifié *Ibid.*, 1917-18, p. 48; (épigr. néo-pun. sur amphore à Rome), *An. H. E.*, 1917-18, p. 47; On doit à Cl.-G., *R.A.O.*, III, p. 331, d'avoir différencié le *sumech* néo-pun. du *gaddé* avec lequel on le confondait.

⁽⁴⁾ *Inscr. araméenne de Cappadoce (Arabassos)*, *R.A.O.*, III, p. 59-70 (*R.E.S.*, 1785); *Inscr. gr. et aram. de Zindji-Déré (Farasha)*, *R.A.O.*, VII, p. 77-79 (*R.E.S.*, 671) et *C. r. Acad.*, 1908, p. 447 (*R.E.S.*, 966); voir *An. H. E.*, 1917-1918, p. 46. Voir aussi *Tessera de bronze avec légende en caractères araméens*, *R.A.O.*, I, p. 94-99.

⁽⁵⁾ Tous, sauf *La seconde inscr. de Bar-Re-*

stèles funéraires de deux prêtres de Nérab, près Alep, sont entrés au musée du Louvre par les soins de M. Cl.-G. et ont été magistralement publiés par lui⁽¹⁾. Avec les trois textes araméens de Teima (Arabie)⁽²⁾ que le malheureux explorateur Huber a conquis à la science au prix de sa vie, avec le texte araméen du Serapeum et la petite stèle égyptienne de l'ancienne collection Salt, enfin, avec la stèle de Zakir acquise récemment de la succession de M. Pognon, la collection d'anciens textes araméens gravés sur pierre, réunie au Louvre, ne le cède à aucune autre.

Dans le domaine de l'araméen plus récent, le nabatéen, dont Renan venait de publier les premiers textes importants, et le palmyrénien, dont le déchiffrement remontait à l'abbé Barthélemy, ont été pour M. Cl.-G. l'occasion de remarquables travaux.

Parmi les textes nabatéens qu'il a étudiés, il faut citer le cippe nabatéen de Dmeir⁽³⁾ que, sur ses indications, MM. Fossey et Perdrizet ont rapporté au Louvre, l'autel nabatéen de Kanatha⁽⁴⁾, la grande inscription nabatéenne de Pétra publiée par M. de Vogüé⁽⁵⁾, le texte gravé sur la base de la statue du roi nabatéen Rabel I à Pétra⁽⁶⁾, le curieux texte bilingue, grec et nabatéen, de Milet⁽⁷⁾ qu'il a si joliment démontré être une dédicace à Dusarès faite par le fameux Syllaëos, grand vizir du roi nabatéen Obodas, au cours de son voyage à Rome où il devait être condamné à la peine capitale.

koub, R.A.O., II, p. 101-107 et *Album d'ant. orient.*, pl. XLVI.

⁽¹⁾ Les stèles araméennes de Nérab, R.A.O., II, p. 182-223 et R.A.O., III, p. 106-107; *Album d'ant. orient.*, pl. I et II.

⁽²⁾ Cl.-G., La stèle araméenne de Teima, *Rev. cr.*, 1884, II, p. 265-266; Les inscr. aram. de Teima: le Dieu Çelem, *Ibid.*, p. 442-444.

⁽³⁾ Le Cippe nabatéen de Dmeir et l'introduction en Syrie du calendrier romain combiné avec l'ère des Séleucides, R.A.O., I, p. 48-74; *Album d'ant. orient.*, pl. XLII. Les descriptions qui ont été données de ce monument, ont omis de signaler qu'il portait un petit cadran solaire.

⁽⁴⁾ L'autel nabatéen de Kanatha, R.A.O., II, p. 108-116 et p. 183-185; III, p. 75-82 (*R.E.S.*, 53 et 806). La bonne lecture est fournie par une combinaison des lectures de Clermont-

Ganneau et de Lidzbarski, *Ephemeris*, I, p. 74, comme nous l'avons indiqué dans *Notes de Mythol. syrienne*, p. 74, note 4, où l'écriture particulière des noms propres est expliquée par le fait qu'il s'agit non pas de Nabatéens, mais de Sabaïtes.

⁽⁵⁾ La grande inscr. nabat. de Pétra, R.A.O., II, p. 128-133.

⁽⁶⁾ La statue du roi nabatéen Rabel I à Pétra, R.A.O., II, p. 221-234. On trouvera, p. 226, un tableau comparatif des mois juifs, palmyrénien et nabatéens à compléter par R.A.O., III, p. 202 et suiv.

⁽⁷⁾ Un épitrope nabatéen à Milet, R.A.O., VII, p. 305-329 (*R.E.S.*, 675). La restitution du nom de Syllaëos a été brillamment confirmée par un estampage obtenu grâce à l'entremise de M. R. Haussoullier, R.A.O., VIII, p. 144 (*R.E.S.*, 1100).

Un mémoire étendu a été consacré aux Nabatéens dans le pays de Moab, qui jette quelque lumière sur le rôle des stratèges nabatéens, sur les rapports entre juifs et nabatéens, accessoirement sur les récits concernant saint Jean-Baptiste ⁽¹⁾.

Depuis longtemps, M. Cl.-G. avait émis l'hypothèse, appuyée notamment par un renseignement d'Ouranios, que les rois nabatéens, sinon de leur vivant du moins après leur mort, recevaient les honneurs de l'apothéose et qu'ils étaient traités comme de véritables dieux, ce qui expliquait que leur nom ait servi à former des noms propres théophores. La vérification fut apportée par la dédicace d'une statue à « Obodas, le dieu ⁽²⁾ ».

Une autre hypothèse eût été bien intéressante à vérifier, celle de l'allusion, dans une inscription sinaïtique, à l'année sabbatique ⁽³⁾; mais, vérification faite par les PP. Jaussen et Savignac ⁽⁴⁾, il faut y renoncer. Cependant cette hypothèse a conduit M. Cl.-G. à s'occuper des fêtes nabatéennes et il a constaté chez les Nabatéens un cycle pentaétérique ⁽⁵⁾.

Bien d'autres études de détail ⁽⁶⁾ ont été consacrées par le savant professeur

⁽¹⁾ *Les Nabatéens dans le pays de Moab*, R.A.O., II, p. 185-219 où l'on trouvera, p. 189-191 (voir VII, p. 245), de précieuses indications sur la stèle appelée *nephesh*. *Le stratège nabatéen Nakabos*, R.A.O., II, p. 220-121; *Le stratège et phylarque Odainathos*, R.A.O., V, p. 147-148; *Les stratèges nabatéens de Madaba*, R.A.O., VII, p. 241-247 (R.E.S., 674); *Le stratège nabatéen Elthamos*, R.A.O., VII, p. 379-380. Sur la princesse nabatéenne répudiée par Hérode Antipas, R.A.O., II, p. 378.

⁽²⁾ *Les noms royaux nabatéens employés comme noms divins*, R.A.O., I, p. 39-47; *La statue du roi Obodas, roi de Nabatène*, R.A.O., II, p. 366-369; *Les nouvelles inscr. nab. de Pétra* (Inscr. d'el-Mer, d'après la nouvelle copie du P. Lagrange et la lecture de M. de Vogüé; Inscr. n° 1 d'el-Madras; Inscr. d'Oncichou, épitrope de la reine Chouqellat), R.A.O., III, p. 370-384.

⁽³⁾ *L'année sabbatique des Nabatéens et l'origine des inscriptions sinaïtiques et safoïtiques*, R.A.O., IV, p. 187-192; V, p. 383

(R.E.S., 129 et 2019). Euting lisait : « ... en l'année 85 de l'éparchie (soit 189 ap. J.-C.) dans laquelle les Arabes dévastèrent le pays ». M. Cl.-G. corrigeait : « (année) dans laquelle les pauvres du pays ont joui du droit de faire la cueillette (des fruits) ». Il faut maintenir le verbe « dévastèrent ». M. l'abbé Chabot dit que l'estampage est favorable à la lecture 8577 qu'il interprète comme un nom de tribu.

⁽⁴⁾ *Revue Biblique*, 1902, p. 467; voir LAGRANGE, *Études sur les religions sémitiques*, 2^e éd., p. 300-301.

⁽⁵⁾ *Le droit des pauvres et le cycle pentaétérique chez les Nabatéens*, R.A.O., IV, p. 289-319. Toutefois les années pentaétériques ne peuvent être déterminées en concordance avec l'an 85 de l'ère de l'éparchie.

⁽⁶⁾ *Kopra et le Kopra des Nabatéens*, R.A.O., I, p. 146-149 (curieuse confusion dans Strabon); *Le nom final des noms propres nabatéens*, R.A.O., II, p. 12; *Inscr. gréco-nab. de Madaba*, R.A.O., II, p. 12-14, p. 197-198 et p. 401 (R.E.S., 2021); *Les Jardins et les irri-*

du Collège de France à ces Nabatéens dont il aura suivi les traces depuis Milet jusqu'en Égypte ⁽¹⁾. Nous reviendrons ci-après sur quelques particularités du culte nabatéen à propos des textes palmyréniens. Enfin, nous signalerons que lorsque nous avons rapporté d'en-Nemara (désert de Syrie) l'inscription d'Imroulqaïs, roi de tous les Arabes, c'est M. Clermont-Ganneau qui, sous l'écriture nabatéenne, reconnut la langue arabe et trouva ainsi la clé de ce texte ⁽²⁾.

Palmyre a fourni à elle seule plus de textes sémitiques que le reste de la Syrie, ce qui s'explique par la décadence précoce de la ville et par le fait que le nomade est le moins destructeur des hommes. En dehors des détails intéressant le costume, les bustes funéraires palmyréniens ⁽³⁾ fournissent d'utiles ren-

gations de Pétra, R.A.O., II, p. 93-94; L'Inscr. de Nebi Haroun et le « dhurîh » funéraire des Nabatéens et des Arabes, R.A.O., II, p. 362-366; Sur quelques noms propres palmyréniens et nabatéens, R.A.O., II, p. 381-385; Flexion possible des noms propres nabatéens terminés en -ou, R.A.O., II, p. 385-387; Manhoug-Hierapolis dans les inscriptions nabatéennes, R.A.O., IV, p. 99-112 (R.E.S., 1160, 1291, 2017-18); Les noms nabatéens Thomsaché et Abdadousarès, R.A.O., IV, p. 167-169 (R.E.S., 91, 92); Nouvelles inscriptions nabatéennes, Ibid., p. 169-184 (R.E.S., 82-90 et 2024); L'Inscr. sinaitique des trois Augustes, Ibid., p. 184-186; Le peuple des Zakkari, Ibid., p. 250-255; Bostra et son mur d'enceinte nabatéenne, Ibid., p. 262-264 (R.E.S., 90 et 2025); Inscr. bilingue nab.-gr. du Sinai, R.A.O., V, p. 59-66 (R.E.S., 2020); Un Thraséas nabatéen, R.A.O., V, p. 172-173 (R.E.S., 319); Ibid., p. 177 (R.E.S., 320); Inscr. nab. d'Oumm el-Qotain, Ibid., p. 367 et VI, p. 113-114 (R.E.S., 468 et 2126); La destination des inscr. sinaitiques, R.A.O., V, p. 383; L'Inscr. nab. C.I.S., II, 466, R.A.O., VI, p. 270-273 (R.E.S., 624); Nouvelles découvertes archéol. dans le Hauran, Ibid., p. 316-318; La province d'Arabia, Ibid., p. 318-337; (R.E.S., 622, 1455-72); Une nouvelle Inscr. nab. de Bostra, R.A.O., VII, p. 155-159 (R.E.S., 676); (expédition américaine),

Ibid., p. 215-216 (R.E.S., 1096); Abdalga et Olbanès, Ibid., p. 239-240; La chiliarchie d'Hephæstion et les Nabatéens, Ibid., p. 247-254 (R.E.S., 2016); Le Symeon nabatéo-arabe, R.A.O., VIII, p. 73-76; L'Inscr. nab. de Hîgra, Rev. Biblique, 1908, p. 533 (R.E.S., 1106 et 1175); C. r. Acad., 1909, p. 461, note 1 (R.E.S., 2126 bis).

⁽¹⁾ Inscr. nab. de la Haute-Égypte, R.A.O., VI, p. 121-122; Les Nabatéens en Égypte, Rev. de l'Hist. des Relig., 1919, II, p. 1-29.

⁽²⁾ Le roi de « tous les Arabes », R.A.O., VI, p. 303-310 (R.E.S., 483, 506 et 677); Le Indjar Imroul-Qaïs et la royauté générale des Arabes, R.A.O., VII, p. 167-170.

⁽³⁾ Mission en Palest., p. 107, n° 56 (R.E.S., 967); Bustes et inscr. de Palmyre, R.A.O., I, p. 105-130 (R.E.S., 1071-78, 1080, 1606); Antiquités et inscr. inédites de Palmyre, R.A.O., I, p. 145-136 (R.E.S., 2102-2206); Sur une inscr. bilingue du Louvre gr. et palm., R.A.O., I, p. 300-302 (R.E.S., 1054); Épigraphes palm. d'Alep, R.A.O., II, p. 175-178 et p. 382 (R.E.S., 2163-68); Sur deux inscr. funér. de Palmyre, R.A.O., III, p. 47-55 (R.E.S., 1604); L'Inscr. palm. n° 93, R.A.O., III, p. 94-95; Le titre palm. de Kachich « sénateur », Ibid., p. 107-109 (R.E.S., 1058); Notes d'épigr. palm., Ibid., p. 157-180 (R.E.S., 355-356, 1070, 1604, 1783, 2164, 2185-86, 2200, 2218); Ibid., p. 242-246

seignements sur l'onomastique locale ⁽¹⁾. Plus importantes sont les inscriptions monumentales dont quelques-unes bilingues ⁽²⁾. M. Cl.-G. s'est attaché à élucider les questions relatives au calendrier palmyrénien ⁽³⁾ et à la titulature des principaux membres de la famille de Zénobie ⁽⁴⁾.

Les textes religieux palmyrénien soulèvent de curieux problèmes. Ainsi la source thermale et sacrée de Palmyre, connue sous le nom d'Ephca, était administrée par un épimélète que choisissait le dieu Yarḥūbol ⁽⁵⁾. Mention de la fonction de cet épimélète a été retrouvée par M. Cl.-G. dans une inscription palmyrénienne gravée sur un autel ⁽⁶⁾. Ce point est acquis, mais on a contesté qu'il y fut question aussi du *Gad* ⁽⁷⁾, ou génie de la source sacrée, qui, d'après

(R.E.S., 343, 346, 348, 1035) ; Nouveaux bustes fun., avec inser. palm., R.A.O., V, p. 35-46 (R.E.S., 252-253, 1026) ; Epigr. gr.-rom. de Palmyre, *ibid.*, p. 90-103 (R.E.S., 1642, 1644, 2164-64, 2216) ; Monuments palm., *ibid.*, p. 281-285 ; Nouvelles inser. palm., R.A.O., VIII, p. 4-14 (R.E.S., 725-727, 729-731, 733-736).

⁽¹⁾ Le nom palmyrénien de Taḥbol, R.A.O., II, p. 82-83 ; Le nom palm.-gr. Bollas d'après une bilingue, *ibid.*, p. 83-89 et p. 128 (R.E.S., 451) ; Sur quelques noms propres palm. et nab., *ibid.*, p. 381-385 (R.E.S., 2171) ; Inser. de Palmyre Wadd. n° 2572, R.A.O., VI, p. 31 ; Noms propres palm. et nab., *ibid.*, p. 113 et p. 213-214 ; voir aussi An. H.E., 1920-21, p. 31 et 1922-23, p. 58 (ad CIL, 14216).

⁽²⁾ Inser. bilingues de Palmyre, E.A.O., II, p. 103-106 (R.E.S., 2162) ; Les archers palmyrénien à Coplos, R.A.O., II, p. 118-128 ; Epitaphe d'un archer palm., R.A.O., IV, p. 217-218 ; Inser. gr.-palm. d'Égypte, R.A.O., V, p. 290-300 (R.E.S., 488) ; Epigr. palm., R.A.O., VII, p. 4-38 (R.E.S., 809-817, 819-823, 1705-12, 2127-29, 2133, 2135, 2137-38, 2140, 2143-45, 2148, 2150, 2152-53, 2157) et VIII, p. 12-14 (R.E.S., 801) (observation reproduite par erreur *ibid.*, p. 80-81) ; R.A.O., VII, p. 337-369 (R.E.S., 672, 673, 118-724, 734-735, 761, 1675-81, 1713-28, 1781-83) ; *ibid.*, p. 395-397 ; Rev. arch., 1905, I, note 1 (R.E.S., 835).

⁽³⁾ Le calendrier palm. d'après une nouvelle inser., E.A.O., II, p. 55-75 (R.E.S., 1079) ;

Les inser. de Nazata, *ibid.*, p. 93-99 (R.E.S., 449) où il établit la lecture Qinaian d'un mois palmyrénien ; Un nouveau mois dans le calendrier palm., R.A.O., II, p. 6-7, rectification p. 401 (R.E.S., 2219) ; Le mois de Qinaian-Juillet du calendrier palm., R.A.O., III, p. 202-206, p. 246 et p. 357 ; L' « Idole de Jalouzie », Qinaian, Tammoaz et Adonis, R.A.O., V, p. 184. On peut y joindre : Les anciens mois arabes Aggathahueith et Aléom, R.A.O., II, p. 7.

⁽⁴⁾ Le titre romain d'Odeinat, roi de Palmyre, R.A.O., III, p. 134-141 (R.E.S., 2217) ; La famille royale de Palmyre d'après une nouvelle inser., *ibid.*, p. 191-201 (R.E.S., 2190-91) ; L'empereur Vaballath, R.A.O., VI, p. 212 ; confirmation de ces conjectures : Odeinat et Vaballath, rois de Palmyre, et leur titre romain de « corrector », Revue biblique, 1920, p. 382-419. Sur le titre *parens Zenobiae*, voir Th. REINACH, C. r. Acad., 1920, p. 173.

⁽⁵⁾ Waddington, Inser. gr. et lat. de la Syrie, n° 2571 c.

⁽⁶⁾ Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre, R.A.O., II, p. 1-5 et VII, p. 20-21. M. Cl.-G. disait : « A la Tyche de la source bénie. A fait Bolana, fils de Azizou, fils de Azizon, fils de Cheeila, dans (les) deux exercices d'épimélète qui ont été accomplis par lui. »

⁽⁷⁾ Après de Vogüé, Noelleke, Blau, Moritzmann, J. Halévy, G. Hoffmann, Clermont-Ganneau et Lidzbarski, Ismaïel Lévy, L'Honorarium municipal à Palmyre, Rev. archéol.,

nous, ne serait autre que le dieu Yarhibol⁽¹⁾. L'hypothèse de M. Lidzbarski, suivi par M. Isidore Lévy, d'après laquelle il s'agirait simplement de certains travaux accomplis par Bolana, fils d'Azizou, s'accorde mal avec le fait que le texte est gravé sur un autel. Nous attendons une dédicace religieuse comme l'ont bien vu MM. de Vogüé, Mordtmann — qui a dégagé le terme *gad*, — J. Halévy et Clermont-Ganneau et, si l'on accepte d'après l'inscription Wadd., 2571 c, que le *gad* de la source n'est autre que Yarhibol, on pourra se demander si le texte palmyrénien n'indique pas, lui aussi, que l'épimélète a été consacré par le dieu⁽²⁾.

D'autres textes religieux doivent être signalés⁽³⁾ comme celui, relevé par M. Sobernheim et malheureusement disparu depuis, qui accompagne une sorte « d'adoration des mages »⁽⁴⁾, en l'honneur d'Arson et d'Azizou, les dieux bons et rémunérateurs⁽⁵⁾. Il faut citer aussi le texte, daté de 132 de notre ère, par lequel un Nabatéen, qui a tenu garnison à 'Ana sur l'Euphrate, consacre à Palmyre deux autels au dieu Shai'-al-Qaum « le dieu bon et rémunérateur, qui ne boit pas de vin »⁽⁶⁾. Cette divinité apparaît, ainsi que l'a

1909, I, p. 126-131, a minutieusement discuté ce texte. Il accepte la mention de l'épimélésie que Lidzbarski avait écartée (voir une juste réclamation, *R.A.O.*, VII, p. 20-21), mais repousse avec ce dernier la mention du *Gad* qui « ne saurait désigner le génie d'une fontaine ». Pour appuyer son point de vue, il est obligé de rejeter des textes formels comme celui de Jacques de Sarontj, ou la bilingue palmyrénienne *Gad Taimi* = Tyché Taimaios (probablement Malakbel; cf. Cl.-G., *R.A.O.*, III, p. 244 et suiv.) ou encore l'inscription nabatéenne de Kanatha. Sur le *Gad*, voir Fr. CUMONT, dans PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v. Nous avons essayé de montrer, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 63, qu'en lisière du désert, le terme *gad* avait le sens de *théos*. Sur une autre mention du *Gad* dans un texte nabatéen (*C.I.S.*, II, n° 183-184), voir Cl.-G., *Ann. Coll.*, 1920, p. 82. Se rattachant à ces questions, il faut encore citer Cl.-G., *La dédicace du temple de Aingaddia*, *Rev. de l'Hist. des Relig.*, 1921, I, p. 109-118.

⁽¹⁾ Voir nos *Notes de Mythologie syrienne*, p. 74.

⁽²⁾ Nous lisons : « Au dieu de la source bénie, a fait (cet autel), à l'occasion de ses deux épimélésies, Bolana, fils de 'Azizou, fils de 'Azizou, fils de Secila, parce que l'ai été consacré (épimélète) par ses soins ». Le changement de personne n'est pas pour surprendre (voir par exemple *R.A.O.*, VII, p. 338). Ici, il a l'avantage d'éviter toute amphibologie et il marque combien Bolana ressent l'honneur fait à sa personne.

⁽³⁾ Aussi la curieuse fresque au tribunal de Douira : *Empereurs au dieu, Syria*, 1922, p. 270 et suiv.

⁽⁴⁾ L'expression est de M. Cl.-G., *R.A.O.*, VII, p. 34; cf. CUMONT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, p. 69.

⁽⁵⁾ Un néocore palmyrénien du dieu Azizou, *R.A.O.*, V, p. 203-206 et p. 404; VII, p. 32-34; *La Nativité et le bas-relief de Palmyre*, *R.A.O.*, VII, p. 83-86 (*R.E.S.*, 30, 131, 286).

⁽⁶⁾ Le dieu nabatéen Chai'-al-Qaum, *R.A.O.*,

montré M. Littmann, dans les textes safaitiques, si fréquemment même que nous avons proposé d'y reconnaître le Zeus Saphathénos. D'autre part, M. Cl.-G. l'a retrouvé dans un texte nabatéen ⁽¹⁾ et la nature du dieu pourrait être fort complexe ⁽²⁾.

Les facultés d'intuition dont M. Cl.-G. a si souvent fait preuve, lui ont permis, par la simple explication d'un mot, d'éclairer une série de passages incompris jusque-là. Ainsi sa définition du mazrah comme une association analogue aux *thiasos* et *symposia*, a élucidé nombre de textes phéniciens, puniques et néopuniques, mais nulle part l'hypothèse n'a été plus brillamment confirmée que sur le terrain palmyrénien ⁽³⁾. Aussi le savant maître pouvait-il faire remarquer que décidément « nos méthodes inductives, taxées parfois de témérité, ne sont pas déjà si mauvaises ».



Au début de cette notice, nous avons mentionné les principales découvertes de M. Cl.-G. en Palestine. Définitivement rentré en France, il ne cessa de porter le plus vif intérêt à la Terre Sainte et à ses monuments. Signalons tout d'abord l'excellent mémoire intitulé *Scaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, suivis d'épigraphes phéniciennes inédites* ⁽⁴⁾, où étaient réunis une cinquantaine de petits monuments. Depuis cette publication, M. Cl.-G. a étudié un grand nombre d'objets semblables qu'à son exemple nous groupons sans distinction de dialecte ⁽⁵⁾.

IV, p. 176 et p. 382-402; V, p. 45 et 179 (R.E.S., 285).

⁽¹⁾ R.A.O., IV, p. 176.

⁽²⁾ Relevant le caractère bachique de Dusa-rès et concluant au caractère antibachique de Shai'-al-Qaum, M. Cl.-G., R.A.O., IV, p. 397 et suiv., identifie ce dernier au roi fabuleux des Arabes, l'antibachique Lyeurgue de Nonnos. Le rapprochement paraît bien invraisemblable s'il ne trouvait un appui dans la dédicace grecque de Hebrau (Hauran, Wadd., 2286 a) au dieu Lyeurgue, R.A.O., VI, p. 317.

⁽³⁾ R.A.O., III, p. 22 et suiv.; IV, p. 343; V, p. 210; *Un thiasos palmyrénien*, R.A.O.,

IV, p. 374-381 et VII, p. 22-23 (R.E.S., 284-285, 4635).

⁽⁴⁾ Paris, 1883, extr. de *Journal asiatique* (R.E.S., 1870-72).

⁽⁵⁾ *Mission en Palestine*, p. 80, n° 66 (R.E.S., 897) et p. 110, n° 67 (R.E.S., 896); *Le sceau de Adoniphelet, serviteur de 'Amminadab*, R.A.O., I, p. 85-91; *Le sceau de Obadyahou, fonctionnaire royal israélite*, R.A.O., I, p. 33-38 et V, p. 124 (R.E.S., 801, 1860, 1860); *Le sceau d'Abdoulad*, *ibid.*, I, p. 167-168 (R.E.S., 904); *Une tablette bilingue égypto-araméenne*, *ibid.*, p. 238-240 et p. 395-396; (divers) *C. r. Acad.*, 1892, p. 274-282 (R.E.S., 1272-74); *G.*

Parmi les menus textes hébraïques⁽¹⁾ publiés par M. Cl.-G., il faut signaler des inscriptions sur vases⁽²⁾, des anses d'amphores estampillées⁽³⁾, des poids hébraïques dont il a expliqué les épigraphes⁽⁴⁾, des inscriptions peintes et des graffiti juifs ou grecs tracés sur la paroi des tombeaux⁽⁵⁾ et sur les ossuaires⁽⁶⁾.

r. Acad., 1894, p. 128-136 (R.E.S., 1503, 1873); *Un nouveau cachet israélite archaïque*, R.A.O., II, p. 23-33 (R.E.S., 1270); *Sceau sasanide au nom de Chahpour, intendant général de Yeadegerd II*, *ibid.*, p. 33-35; *Sceau d'Elanag, fils d'Eliehon*, *ibid.*, p. 45-47 (R.E.S., 1239, 1888); *Cachet israélite aux noms de Ahaz et de Pekhai*, *ibid.*, p. 116-118 (R.E.S., 1233-65); *Cachet israélite aux noms d'Ichonael et de Pedayanon*, *ibid.*, p. 251-254 (R.E.S., 1271); *Sceau phénicien au nom de Milk-Yazor*, R.A.O., III, p. 147-154 (R.E.S., 383, 926); *Sceau israélite au nom d'Abigail, femme de 'Asayahon*, *ibid.*, p. 154-156; *Quatre nouveaux sceaux à légendes sémitiques*, *ibid.*, p. 188-191 (R.E.S., 865, 927-929); *Sceau phénicien au nom de Gaddai*, R.A.O., IV, p. 158-159 (R.E.S., 1240); *Sceaux et poids à légendes sémitiques du Ashmolean Museum*, *ibid.*, p. 192-196; *Sur quelques cachets israélites archaïques*, *ibid.*, p. 235-261 (R.E.S., 1856, 1862-64); *Trois nouveaux cachets israélites archaïques*, R.A.O., V, p. 121-129 (R.E.S., 321-323); *Quatre cachets israélites archaïques*, R.A.O., VI, p. 114-117 (R.E.S., 614-616); (divers) *ibid.*, p. 473 (R.E.S., 617); (intaille en os), *ibid.*, p. 480 (R.E.S., 620); *Le sceau de Ghema, serviteur de Jeroboam*, *ibid.*, p. 294-298 (R.E.S., 534); *Cachet phénicien au nom de Pharoch*, *ibid.*, p. 374-375 (R.E.S., 612); *Sceau sémitique... provenant d'Égypte*, C. r. Acad., 1909, p. 334-335 (R.E.S., 878); (ad. Euxine, Florileg. de Vogüé, p. 235), An. Coll., 1910, p. 50, note 2; (cachets) An. H.E., 1919-20, p. 34 et 1920-21, p. 29; (rectifie le nom du père de Peqah, huitième roi d'Israël) An. Coll., 1922, p. 94, note 1. Voir encore le c. r. de MYRA, Scurabs, dans Rev. cr., t. LII, p. 505-506.

⁽¹⁾ (Deux lettres archaïques sur édicule égyptisant de Siloé) *Mission en Palestine*, p. 111.

n° 73 (tenues pour suspectes par Cl.-G. dans R.E.S., 588); (hébreu carré archaïque, chapiteau d'Amwas) *Mission*, p. 103, n° 50 (R.E.S., 447); *The Hebrew-Phoenician inscription of Tell el-Hesi*, P.E.F., Q. St., 1892, p. 126-128 (R.E.S., 1244); (inser. suspecte) *Hebrew inscr. from near the ash-heaps at Jerusalem*, *ibid.*, 1895, p. 83 (R.E.S., 1269); (inser. de Fik) R.A.O., V, p. 28 (R.E.S., 1268).

⁽²⁾ *Deux alabastris israélites archaïques découverts à Suse*, R.A.O., VII, p. 294-304 (R.E.S., 665).

⁽³⁾ La première anse d'amphore estampillée a été publiée par Cl.-G., *Sceaux et cachets*, n° 3. Il a repris la question : *Jarres israélites marquées à l'estampille des rois de Juda*, R.A.O., IV, p. 1-24 (R.E.S., 1244); (Gezer) R.A.O., VII, p. 103-105 (R.E.S., 1245).

⁽⁴⁾ *Cinq poids israélites à inser.*, R.A.O., IV, p. 24-35 et p. 195-196 (R.E.S., 1250-51, 1254); (poids de Gezer) R.A.O., VIII, p. 105-112 (R.E.S., 1256-57); voir R.A.O., VI, p. 376-377. Dans R.E.S., 4784 et An. H.E., 1915-16, p. 60-61, confirmation du rapprochement proposé par Cl.-G. dans C.I.S., II, 10 de P-R-SH avec les parois de DANIEL, V, 25.

⁽⁵⁾ (Tombe des Prophètes), Arch. Res., I, p. 349-373; (Inscr. peinte près Siloé), P.E.F., Q. St., 1900, p. 232 (R.E.S., 877); *L'antique nécropole juive d'Alexandrie*, R.A.O., VIII, p. 59-71 (R.E.S., 797-799); (Graffiti hébreu non funéraire), note de Cl.-G., dans R.E.S., 1277.

⁽⁶⁾ *Nouveaux ossuaires juifs avec inser. gr. et hébr.*, Rev. arch., 1873, I, p. 398-414 (R.E.S., 743, 1881); *Ossuaire juif provenant d'Alexandrie*, *ibid.*, II, p. 302-305; *Ossuaire juif de Joseph, fils de Jean*, *ibid.*, 1878, II, p. 305-311 (R.E.S., 709); *Mission en Palestine*, p. 99-102, n° 26-33 (R.E.S., 433), p. 413, n° 76

En découvrant la nécropole de Joppé, d'époque romaine, il ouvrit la série des textes judéo-grecs⁽¹⁾; c'est l'époque où les synagogues se plient à la mode occidentale au point d'adopter le décor en mosaïque⁽²⁾. Nous ne citons que pour mémoire quelques textes samaritains⁽³⁾ et quelques inscriptions hébraïques de basse époque⁽⁴⁾.



La compétence épigraphique de M. Cl.-G. s'étendait, comme on a déjà pu le constater, à l'épigraphie grecque et latine. Sa première trouvaille a peut-être été celle d'une formule grecque chrétienne sur une lampe en terre cuite⁽⁵⁾; depuis, il a publié nombre de *lychnaria* à épigraphie grecque ou arabe⁽⁶⁾. Le pre-

(R.E.S., 434), p. 114-115, nos 77-79; *Épigraphes hébr. et gr. sur des ossements juifs inédits*, *Rev. arch.*, 1883, I, p. 257-276 (R.E.S., 421-422, 429-431, 687-708) textes repris dans *Arch. Res.*, I, p. 381-454; (réponse à Chwolson), *Rev. Bibl.*, 1900, p. 307-308 (R.E.S., 382 et 4884); (fragment) *P.E.F., Q. St.*, 1894, p. 244 (R.E.S., 4874); *La « Porte de Nicanor » du temple de Jérusalem*, R.A.O., V, p. 331-340 et VI, p. 188 (R.E.S., 486 et 681); (oss. judéo-gr.) *An. H.E.*, 1909-10, p. 79, note 1; *An. H.E.*, 1914-15, p. 110 note (R.E.S., 4879). Voir encore: *Ossuaires d'Afrique, chrétien ou juif?*, R.A.O., II, p. 78-79 et p. 403 et les c. r. de BEXAUDE, *Hebr. Archaeol.* et NOWACK, *Lehrh. Hebr. Arch.*, dans *Rev. cr.*, t. LII, p. 497-499.

(1) La première mention de l'ancienne nécropole de Jaffa se trouve dans *C. r. Acad.*, 1873, p. 299, puis *Arch. Res.*, II, p. 3 et suiv., p. 130-147 (R.E.S., 426, 428); *Proceedings of the Soc. of bibl. arch.*, 1884, p. 123 (R.E.S., 448); *Un nouveau titulus funér. de Joppé*, R.A.O., I, p. 99-101 et VI, p. 316; *Inscr. de la nécropole juive de Joppé*, R.A.O., IV, p. 138-151 (R.E.S., 577-585, 1488, 1885-88); R.A.O., VI, p. 181-182, p. 187-188 (R.E.S., 522), p. 208; *Inscr. judéo-gr. d'Alexandrie*, R.A.O., VII, p. 144-145 (R.E.S., 665), Y joindre: *Sur quelques noms propres juifs*, R.A.O., IV, p. 218-224; *Le « Centenarium » dans le Talmud*, R.A.O.,

V, p. 194-201; *Mots grecs dans le Talmud*, R.A.O., VIII, p. 119-121.

(2) *La mosaïque hébraïque de Kefr Kenaa*, R.A.O., IV, p. 343-360; *Nouvelles observations sur la mosaïque de Kefr Kenaa*, *ibid.*, p. 372-374 et p. 405 (R.E.S., 281); *Mosaïque juive à Inscr. de Sepphoris*, *C. r. Acad.*, 1909, p. 677-683 (R.E.S., 862); *La mosaïque juive de 'Ain-Doug*, *C. r. Acad.*, 1919, p. 87-120 et 1921, p. 143-146.

(3) *Les Samaritains à Yabneh*, R.A.O., II, p. 219-220; (Gaza) *Arch. Res.*, II, p. 328 et p. 498 et R.A.O., VI, p. 172; *Inscr. samaritaine de Gaza*, R.A.O., VII, p. 183-184 (R.E.S., 678, 1900).

(4) (Djebel) *Mission en Pal. et en Phénicie*, p. 436, n° 128 et *Rev. cr.*, 1883, 19 févr. et 21 mai (R.E.S., 859; cf. 860); (Ascalon) *Mission*, p. 82, n° 71 (R.E.S., 861); *An. H.E.*, 1914-15, p. 110.

(5) *Revue archéol.*, 1868, II, p. 77.

(6) R.A.O., I, p. 171; *Lychnaria à inscr. arabes*, R.A.O., II, p. 19-21; *Le lychnarion arabe de Djérach*, *ibid.*, p. 47-52; *Formule chrétienne et les lychnaria chrétiens*, *ibid.*, p. 89-91; *Deux nouveaux lychnaria grecs et arabes*, R.A.O., III, p. 41-47 et p. 349; *Nouveau lychnarion à inscr. conflique*, *ibid.*, p. 283-285; *Légendes romaines et arabes sur des lampes en terre cuite*, R.A.O., V, p. 32-34; (réclamation contre Dalmann) R.A.O., VI, p. 168.

mier il a également relevé les traces de la X^e légion Fretensis qui occupa Jérusalem après la catastrophe de l'an 70 ap. J.-C. ⁽¹⁾.

Il est malaisé d'opérer un classement pour les nombreuses observations de détail également précieuses : on groupera celles qui concernent les inscriptions grecques de Jérusalem ⁽²⁾ dont il n'a pas été question plus haut, surtout le beau texte relatif à la synagogue de Théodotos dont M. Cl.-G. a fixé l'époque, puis les textes palestiniens ⁽³⁾ en délimitant, autant que l'enchevêtrement des divers articles le permet, la Palestine telle qu'elle l'est aujourd'hui, les textes de Syrie ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Une dédicace de la X^e légion Fretensis à l'empereur Hadrien en Palestine, *E.A.O.*, I, p. 168-172; Une inscr. relative à la légion X^e Fretensis Gordiana, à Amman, *R.A.O.*, II, p. 25-26; Trois inscr. de la X^e Legio Fretensis trouvées à Jérusalem, *G. r. Acad.*, 1872, p. 158-170; Gadara et la X^e légion Fretensis, *R.A.O.*, II, p. 299-302; Le castellum romain de Qariat el-Enab, *R.A.O.*, V, p. 51-54; *R.A.O.*, VI, p. 167, 192 et 211.

⁽²⁾ Inscr. gr. du Moristan à Jérusalem, *E.A.O.*, I, p. 144-145; Inscr. fun. de Qalonie (environs de Jérusalem), *R.A.O.*, I, p. 169-171; Inscr. gr. de l'église du Saint-Sépulchre, *R.A.O.*, II, p. 18-19; Les inscr. romaines de l'acqueduc de Jérusalem, *R.A.O.*, IV, p. 206-210; Deux nouvelles inscr. gr. du Mont des Oliviers, *R.A.O.*, V, p. 163-170, p. 181-182, p. 387-389; L'empereur Hadrien et Jérusalem, *R.A.O.*, VI, p. 279-283, voir p. 188-199; Le patriarche de Jérusalem Eustochios, *R.A.O.*, VIII, p. 88-93, p. 148 et suiv.; Découverte à Jérusalem d'une synagogue de l'époque hérodienne, *Syria*, 1920, p. 190-197. Voir plus haut pour la stèle grecque du Temple.

⁽³⁾ Inscr. gr. d'outre-Jourdain (Djérach et Irbîd), *E.A.O.*, I, p. 142-143; Les inscr. gr. de la mosquée d'Hébron, *ibid.*, p. 143-144; Dédicace à Sévère Alexandre et à Julia Mamaea (Djérach), *R.A.O.*, II, p. 17-18; Le protocole « à hyrtas mou », *ibid.*, p. 48; La mosaïque de Madaba, *ibid.*, p. 52-55; Gadara = chrestomachie, *ibid.*, p. 399 (cf. PENNAZET, *Rev. arch.*, 1899, II, p. 49 et GUYOT, *Catalogue*

Musée du Cinquantenaire, n° 142); L'épigramme de Yammour d'Azalon (musée de Beauvais), *R.A.O.*, III, p. 347-348 et V, p. 386; Inscr. gr. de Palestine et de Syrie, *R.A.O.*, IV, p. 78-87 et V, p. 290; La reine Arsinoë et Ptolémée IV Philopator en Palestine, *R.A.O.*, IV, p. 152-156; La belle Simé d'Eleutheropolis, *ibid.*, p. 237-240; L'inscr. en mosaïque de Beil-Sourik, *R.A.O.*, V, p. 46-49; Le plâtrier Sosibios de Gaza, *ibid.*, p. 57-59; (stèle de Bab el-Quad), *ibid.*, p. 185; Inscr. gr. de Dara, *ibid.*, p. 285-288; Inscr. gr. de Djérach, *ibid.*, p. 307-313; L'autel de Kadès, *ibid.*, p. 341-346; Inscr. gr. de Béruthée, *ibid.*, p. 370-371; Inscr. gr. de Gaza, *R.A.O.*, VI, p. 112; La diaconesse Sophie, nouvelle Phœbé, *ibid.*, p. 144-146 et p. 210; Sur diverses inscr. de Pal. publiées par M. Dalman, *ibid.*, p. 167-174; Objets épigr. de la coll. Ustinow, *ibid.*, p. 174-182; Inscr. de Pal., *ibid.*, p. 182-203, p. 208-212; *R.A.O.*, VII, p. 174-178; Le « mémorion », *R.A.O.*, VII, p. 193-196; Inscr. gr. d'Esoud, *ibid.*, p. 208-212; Nonna et Stephanos de Alla, *R.A.O.*, VIII, p. 76-78; Inscr. gr. de Djérach, *ibid.*, p. 78-79; L'inscr. gr. de Amman, *ibid.*, p. 121-125, voir VII, p. 147; (texte de la route de Pétra), *Rev. arch.*, 1908, II, p. 312; Une inscr. gr. à Sik en-Namala, *Journ. des Savants*, 1909, p. 372-373.

⁽⁴⁾ Dédicace de la confrérie des couteliers de Sidon, *E.A.O.*, I, p. 100-104; Inscr. gr. de Syrie relative à la protection des éligibles, *ibid.*, p. 165-167; Nouvelles inscr. gr. et rom. de Syrie, *E.A.O.*, II, p. 141-150; Inscr. gr.

mettant à part les articles concernant l'organisation de la province romaine d'Arabie⁽¹⁾, ceux qui discutent les ères dans les textes grecs⁽²⁾, ou relèvent les épigraphes sur vases de terre cuite ou albâtre⁽³⁾, les poids et monnaies⁽⁴⁾, les

inédites du Hauran et des régions adjacentes, R.A.O., I, p. 1-31 et VII, p. 239-249; *Inscr. rom. d'Abila de Lysanias*, R.A.O., II, p. 35-43; *Inscr. rom. d'Héliopolis*, *ibid.*, p. 43-45; *Inscr. gr. de Sarepta*, *ibid.*, p. 249; *Nouvelles inscr. gr. et rom. de Syrie*, *ibid.*, p. 397-399; *Notes sur le pays de Basan*, R.A.O., III, p. 92; *Inscr. gr. d'Edesse*, *ibid.*, p. 246-248; *Jean le Héréopolite, évêque d'Abila de Lysanias*, R.A.O., IV, p. 51-53; *Inscr. gr. de Mésopotamie*, *ibid.*, p. 74-78; *Inscr. gr. de Palestine et de Syrie*, *ibid.*, p. 78-87 et V, p. 290; *Inscr. gr. du Hauran*, R.A.O., IV, p. 412-422 et p. 403 (voir VII, p. 211, note 4 et VIII, p. 76); *Les inscr. du tombeau de Diogène à el-Has*, R.A.O., IV, 422-430; *Les inscr. n° 2197 et 2491 Waddington*, *ibid.*, p. 130-134; *Inscr. gr.-rom. de Syrie*, *ibid.*, p. 159-164; *Inscr. rom. de Nîha*, *ibid.*, p. 288-289; *Lecture rectifiée des inscr. n° 2245, 2146 et 2009 de Waddington*, *ibid.*, p. 361-372; *Sur quelques inscr. gr. du Hauran*, R.A.O., V, p. 21-29; *Mambogaios, cavalier commagénien*, *ibid.*, p. 86-88; *Epigr. gr. de Palmyre*, *ibid.*, p. 90-105; *Inscr. gr. de Mésirib, Naoua, Salkhad*, *ibid.*, p. 170-172 et p. 396; *Inscr. gr. de Sidon et des environs*, *ibid.*, p. 212-217; *Inscr. gr. du Hauran*, *ibid.*, p. 367-368 et VI, p. 372-373; *Katoumas (Osrhoëne)*, R.A.O., V, p. 368-370 et VIII, p. 76-77; *Nouvelle inscr. gr. du pays de Tyr*, R.A.O., V, p. 378-380; *Inscr. du Safa*, *ibid.*, p. 383-386; *Inscr. de Palmyre*, Wadd. n° 2572, R.A.O., VI, p. 31-32; (Hauran) *ibid.*, p. 298-303; *Nouvelles découvertes arch. dans le Hauran*, *ibid.*, p. 316-318; *Un édit du roi Agrippa II*, R.A.O., VII, p. 54-76 et p. 238-239; *L'inscr. gr. de Hazem el-Ser (entre Tayibé et Alep)*, *ibid.*, p. 80; *La fête de l'empereur Hadrien à Palmyre*, *ibid.*, p. 463-467; *Nouvelles inscr. lat. et gr. du Hauran*, *ibid.*, p. 478-482; *Inscr. gr. Wadd. n° 2210*, *ibid.*, p. 194-195; *Le*

comte Patricius, *ibid.*, p. 196-197; *L'expédition américaine dans la Syrie centrale*, *ibid.*, p. 213-217; *Inscr. de la Haute Syrie et de Mésopotamie*, *ibid.*, p. 217-236 et p. 398 (*Byz. Zeitschr.*, XIV, p. 18-68); *Sur une inscr. gr. du Hauran*, *ibid.*, p. 385-394; *Le sépulcre de Abedrapsas*, R.A.O., VIII, p. 47-50; *L'higoumène Elias et l'église de saint Théodore*, *ibid.*, p. 79-80; *Les inscr. de Qennesrin*, *ibid.*, p. 81-88; *Le milliaire de Yabroud*, *ibid.*, p. 93-94; (*inscr. du bas-relief de Douair*), *An. H.E.*, 1922-23, p. 58.

⁽¹⁾ *Le légat impérial de la province d'Arabie P. Julius Geminus Marcianus*, R.A.O., I, p. 472-478; *La province romaine d'Arabie et ses gouverneurs*, R.A.O., II, p. 83-92; *Nouvelles observations sur les gouverneurs romains d'Arabie*, R.A.O., II, p. 240-247 et p. 405-406; *La province d'Arabie* (Brünnow, I), R.A.O., VI, 318-337; (Brünnow, II) R.A.O., VII, p. 202-208; *Le comte Anthimos, gouverneur d'Arabie*, *ibid.*, p. 236-237.

⁽²⁾ *L'ère d'Actium en Phénicie*, R.A.O., II, p. 297-299; *L'ère de Tyr*, R.A.O., V, p. 288; 289; *La date de la mort de Nebi Younès*, *ibid.*, p. 289-290, correction à *ibid.*, p. 216-217; *Le calendrier dit des Arabes à l'époque recque*, R.A.O., VI, p. 422-427 et p. 211-212.

⁽³⁾ *Amphores à épigr. gr.*, R.A.O., III, p. 76-75; *Les poteries rhodiennes de Palestine*, R.A.O., IV, p. 240-242; R.A.O., VI, p. 168; *Amphores estampillées découvertes à Carthage*, R.A.O., VII, p. 145-146; *Alabastrum à inscr. gr. provenant d'Égypte*, C. r. Acad., 1909, p. 336-337.

⁽⁴⁾ *Un poids en pierre trouvé à Jérusalem et daté de l'an V d'un roi Athamas*, C. r. Acad., 1886, p. 320 et R.A.O., VI, p. 174; (*monnaie gr. inédite de Joppé*), *Rev. arch.*, 1882, I, p. 74; *Sur un poids en plomb à légendes*

monogrammes⁽¹⁾. Nombreux sont encore les textes grecs et latins étrangers à la Palestine et à la Syrie auxquels s'est attaqué M. Cl.-G.⁽²⁾; on en détachera comme un remarquable exemple de virtuosité dans la restitution autant que d'argumentation pressante, le curieux et encore énigmatique texte de Pouzsoles⁽³⁾. Occasionnellement, des textes grecs et latins sont encore utilisés dans les études topographiques dont il va être question ci-après; mais avant de quitter le terrain de la philologie antique, nous grouperons dans une note les notices qui n'ont pas trouvé place sous les rubriques précédentes⁽⁴⁾.

grecques provenant de Syrie, R.A.O., III, p. 82-86; (divers) R.A.O., VI, p. 176 et suiv.; Monnaie de Pella au nom de l'impératrice Lucilla, R.A.O., VII, p. 113-114.

⁽¹⁾ *Mission*, p. 124, n° 121 et *Rev. arch.*, 1881, II, p. 252; *Monogrammes byzantins sur tessères de plomb*, R.A.O., VI, p. 39-63 et p. 401; *Monogramme byzantin*, *ibid.*, p. 218; *Un monogramme attribué à l'empereur Nicéphore Phocas*, *ibid.*, p. 339-361.

⁽²⁾ *Inscr. du Puy-de-Dôme*, *Rev. arch.*, 1875, II, p. 261; *Une inscr. de Xanthe en Lycie*, *Rev. arch.*, 1878, II, p. 317-320; *Le culte de saint Mennas en Mauritanie*, R.A.O., II, p. 180-181; *La Sébastè d'après une nouvelle inscr. gr.*, R.A.O., III, p. 409-414; *Le magicien Theodote Carandénos*, R.A.O., V, p. 173-176 et p. 183-186; *Inscr. gr. du Pont*, *ibid.*, p. 291-296 et p. 382-383; *Inscr. gr. d'Antinoë*, *ibid.*, p. 371-372; *Leptis et Leptis Magna; nouvelles inscr.*, R.A.O., VI, p. 41-56 et p. 401, voir *An. H.E.*, 1900-10, p. 79; *L'empereur usurpateur Achilleus*, *ibid.*, p. 289-294 et p. 401, voir *E.A.O.*, I, p. 188; *Sépulchres « usalenta »*, *ibid.*, p. 357-359; *Une ghazzia romaine contre les Agriophages*, R.A.O., VII, p. 139-162; *Inscr. byz. de Sinope*, *ibid.*, p. 237-238; *Sur les inscr. du Lucus Farnivae*, R.A.O., VIII, p. 51-59; *Epigr. gr. et rom.*, *ibid.*, p. 113-118; *(Ghulamas) C. r. Acad.*, 1905, p. 218; *Décrot gr. de Tinnis concernant un nabatéen*, *An. H.E.*, 1910-11, p. 104; *un mot dans pap. gr.*, *ibid.*, 1912-13, p. 99; *Sur un style du Musée de Cologne*, *C. r. Acad.*, 1918, p. 250-

260; *L'épithaphe d'Apronia de Salona*, *C. r. Acad.*, 1918, p. 308-310.

⁽³⁾ *Le Phénicien Theosebios de Sorepta et son voyage à Pouzsoles*, R.A.O., IV, p. 226-237; *De Tyr à Pouzsoles (réfutation des objections de Dittenberger et de Dubois) dans Florilegium Melchior de Vogüé*, p. 111-128.

⁽⁴⁾ *Un troisième sarcophage royal de Sidon*, *E.A.O.*, I, p. 91-93 (avec sa frise d'Israël cette pierre, conservée au Louvre, ne convient pas à un sarcophage; elle constitue plutôt un fragment de la toiture d'un naos); *Terres cuites sidoniennes*, *ibid.*, p. 146; *Origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec*, dans *Mélanges Graux*, 1884, p. 445-460 (conclusions signalées dans SALOMON REINACH, *Traité d'épigr. gr.*, p. 199-200); *Carreau de terre cuite découvert en Tunisie*, *C. r. Acad.*, 1888, p. 368-370; *Mouches et Pilets*, R.A.O., I, p. 75-76; *Le clichage des estampages*, *ibid.*, p. 224-229; *Sarcophage de Sidon représentant le mythe de Marxyas*, *ibid.*, p. 285-287 et p. 309; *Gemme représentant peut-être le portrait d'un satrape*, R.A.O., II, p. 8-9; *Tête de statue archaïque de Mauchrifé*, *ibid.*, p. 26-28; *Une épave américaine du VI^e siècle av. notre ère*, R.A.O., III, p. 206-212; *Création d'un fonds spécial pour l'acquisition des antiquités*, *ibid.*, p. 268-271; *Note sur la création en Syrie d'une station d'archéol. orient. dépendant de l'École du Caire*, R.A.O., III, 319-322; *Dolmens et monuments de pierres brutes en Palestine*, R.A.O., IV, p. 261-262; *Plaques d'or représentant E-*



La topographie palestinienne a trouvé en M. Cl.-G. un maître joignant à une rare connaissance critique des textes une connaissance personnelle du terrain. Sa plus brillante conquête dans cet ordre est la découverte de l'ancienne Gezer. Ayant proposé de placer cette ville à Tell Djezer⁽¹⁾, il put bientôt confirmer son hypothèse par la découverte d'inscriptions terminales bilingues, hébraïques et grecques⁽²⁾.

Parmi les nombreuses études de topographie antique qu'il a consacrées soit à Jérusalem et à ses monuments⁽³⁾ — en dehors de ses *Archaeological Researches* dont il a été fait mention plus haut — soit à la Palestine⁴, soit encore à

eulape, Hygie et Télésphore, *R.A.O.*, V, p. 54-55, suspect d'après p. 396; *Un dépôt de flèches anciennes dans la forteresse de David à Jérusalem*, *R.A.O.*, V, p. 55-57; (inser. hittite de Paangah) *C. r. Acad.*, 1902, p. 432-434; *La ferrure des chevaux dans l'antiquité*, *Rev. arch.*, 1904, II, p. 428-430; *Note additionnelle (vase à parfum de Byblos)*, *Syria*, 1922, p. 295-297.

⁽¹⁾ *C. r. Acad.*, 1872, p. 243, et *Bull. de la Soc. de géogr. de Paris*, 1873, p. 94-97.

⁽²⁾ *C. r. Acad.*, 1874, p. 212-213; *Mission en Pal.*, p. 12 et p. 137; *Arch. Res.*, II, p. 224-275; *Mont Gisari et Tell el-Djezer*, *R.A.O.*, I, p. 354-391 et p. 401-402; *Nouvelle inser. hébr. et gr. relative à la limite de Gezer*, *R.A.O.*, III, p. 146-123 et p. 264-268 (*R.E.S.*, 386). Le texte hébreu porte : « limite de Gezer » et le texte grec : « Alkiou ». Au lieu d'un fonctionnaire ayant fait jalonner les limites de la ville, PRADOUXET, *Rev. Bibl.*, 1900, p. 435, pense qu'il s'agit d'une propriété limitrophe (sous-entendu *horos*) d'un certain Alkios.

⁽³⁾ *Résultats topogr. et arch. des fouilles entreprises à Jérusalem par le Pal. Expl. Fond.*, *Journal asiat.*, 1872, II, p. 62-74. Pour les *Arch. Res.*, voir ci-dessus; *L'authenticité du S. Sépulture et le tombeau de Joseph d'Arimate*, *Paris*, Leroux, 1878 (*P.E.F.*, Q. St., 1877,

p. 76-85); *Une borne milliaire de Jérusalem*, *R.A.O.*, I, p. 280-284; *Le plan de l'église du Saint-Sépulture dessiné par Arculphe au VII^e siècle*, *R.A.O.*, II, p. 250; *La Née ou Église de la Vierge de Justinien à Jérusalem*, *R.A.O.*, III, p. 53-57; *Le lieu de la lapidation de saint Étienne*, *R.A.O.*, IV, p. 66-69; *Topographie de la Jérusalem antique*, *R.A.O.*, VIII, p. 21-28; *La basilique du Saint-Sépulture*, *ibid.*, p. 145-146; *Sur un sépulture juif découvert près de Jérusalem*, *C. r. Acad.*, 1899, p. 281-282.

⁽⁴⁾ *The stone of Zohéloth en Rogel and the King's Gardens*, *P. E. F., Q. St.*, 1870, p. 251-253; *Lettre à M. de Saulcy sur la pierre de Bohan et la limite des territoires de Benjamin et de Juda*, *Rev. arch.*, 1870-71, p. 116-123; *Où était Hippus de la Décapole*, *Rev. arch.*, 1875, I, p. 362-369, et *C. r. Acad.*, 1886, p. 463-466; *L'emplacement de la ville d'Adoullam*, *Rev. arch.*, 1875, II, p. 231-245; *Observations sur quelques points des côtes de la Phénicie et de Palestine d'après l'itinéraire du pèlerin de Roedaux*, *Bulletin de la Société de géogr. de Paris*, 1875, p. 43-55; *De Jérusalem à Bir el-Main*, *fragm. d'un journal d'une excursion faite en juin 1874*, *ibid.*, 1877, p. 422-546; *Deir Eban, the great Eben and Eben hu-Ezer*, *P. E. F., Q. St.*, 1877, p. 454-456; *Notes sur la Palestine. La campagne d'Abiyah contre Je-*

la Syrie⁽¹⁾, parfois simples remarques notées dans des comptes rendus⁽²⁾, il faut signaler le commentaire topographique de la carte en mosaïque de Madaba⁽³⁾ et celui sur un rescrit impérial byzantin⁽⁴⁾. La topographie de Carthage l'intéressait aussi⁽⁵⁾.

Une des idées qu'il a soutenues avec le plus d'ardeur donnerait à la grande courbe que décrit le canal-tunnel de Siloé une signification particulière : elle marquerait la nécessité d'éviter les tombes des rois de Juda que nous

roboam et l'emplacement de Yachanah, *Journ. asiat.*, 1877, I, p. 490-501, voir *C. r. Acad.*, 1877, p. 516; *L'inscr. de Bellir et la Bethar de Barcocheba*, *E.A.O.*, I, p. 141-142; *Sur quelques localités de Palestine mentionnées dans la vie de Pierre l'Ébère*, *E.A.O.*, II, p. 4-23; *Thiobé, la ville d'Elie et le mont Auf*, *ibid.*, p. 139-140; *Segor, Gomorre et Sodome*, *R.A.O.*, I, p. 160-164; II, p. 169; VI, p. 217-218; *Le sépulcre de Rachel et le tombeau du roi Archélaüs*, *R.A.O.*, II, p. 134-137 et IV, p. 261-262; *Bacatha, ville principale d'Arabie*, *ibid.*, p. 219; *Hébron et Dioclétiannopolis*, *R.A.O.*, III, p. 201-202; *La Palestine au commencement du VI^e siècle et les Périphéries de Jean Rufus, évêque de Maïoumas*, *ibid.*, p. 223-242; *Gath et Gath-Himmon*, *ibid.*, p. 273-278; *La ville tétrique de Mephaat*, *R.A.O.*, IV, p. 57-60; *Sur quelques noms de lieux de Palestine et de Syrie*, *R.A.O.*, V, p. 28-32; *Arch. et topogr. de Palestine*, *ibid.*, p. 113-121; *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué*, *ibid.*, p. 261-281; *La Peregrinatio dite de sainte Sybile*, *R.A.O.*, VI, p. 128-144; *La hauteur du mont Thabor*, *ibid.*, p. 373; *(Bersabée)*, *R.A.O.*, VII, p. 262-284; *Localités antiques de la Palestine tertio*, *ibid.*, p. 329-334; *Le mont Syna de Césarée*, *ibid.*, p. 385-387; *Pèlerins de Terre Sainte et guides juifs*, *R.A.O.*, VIII, p. 141-142; *(Yenou'amon)*, *Rev. arch.*, 1898, II, p. 429-430.

⁽¹⁾ *La voie romaine de Palmyre à Hesapha*, *R.A.O.*, IV, p. 69-74; *Hesapha et la Strata Diocletiana*, *ibid.*, p. 112-113; *Le martyre de saint Léonce à Tripoli*, *ibid.*, p. 134-135; *Bostra et son mur d'enceinte*, *ibid.*, p. 252-264;

Dannaba et le pays de Job, *R.A.O.*, V, p. 8-15; *Ardouta*, *R.A.O.*, V, p. 386-387; *Platanos de Phénicie*, *R.A.O.*, VI, p. 65-74; *Phaena de la Trachonite*, *ibid.*, p. 300-301; *Leucas et Balanée*, *ibid.*, p. 310-314; *(Mahallib)*, *Syria*, 1922, p. 120-121.

⁽²⁾ Notamment les c. r. de H. FISCHER et H. GUTH, *Wandkarte von Palästina*, dans *Rev. cr.*, 1896, II, p. 473-475; C. SCHICK, *Die Stifterhülle*, dans *ibid.*, 1897, II, p. 500-501; BORN, *Geogr. des alten Palaestina*, dans *ibid.*, p. 501-504; L. GAUTHIER, *À la delà du Jourdain*, dans *ibid.*, p. 504-505; G. SCHWACHEN, *Das südliche Basan*, dans *Rev. arch.*, 1898, II, p. 446-448; K. BAEDER, *Palaestina und Syrien*, 5^e éd. (1900), dans *Rev. cr.*, 1902, I, p. 281-283 et sur 3^e éd. fr. (1906), dans *ibid.*, 1906, II, p. 41-42; A. MUSIL, *Kesejr Amra*, dans *Journ. des savants*, 1902, p. 284-284; P. TACON, *Palaestina nach den Onomastikon*, dans *Rev. arch.*, 1903, II, p. 356-357; A. KUEHN, *Materialien zur Topographie des alten Jerusalem*, dans *Journ. des savants*, 1907, p. 47-51; RISS, *Atlas Script. sacrae*, dans *Rev. cr.*, 1907, II, p. 244-242.

⁽³⁾ *La carte de Palestine d'après la mosaïque de Madaba*, *R.A.O.*, II, p. 161-175; *La carte de la Terre Promise d'après la mosaïque de Madaba*, *R.A.O.*, IV, p. 272-283; voir *Rev. cr.*, 1906, II, p. 423-425, le c. r. à l'étude de Jacoby.

⁽⁴⁾ *Insér. gr. de Bersabée*, *R.A.O.*, V, p. 129-147; VI, p. 210; VII, p. 183-190; *L'édit byzantin de Bersabée*, *R.A.O.*, VII, p. 237-284 et p. 329.

⁽⁵⁾ *Sur l'utilité et l'urgence d'un plan de Carthage et de ses environs*, *C. r. Acad.*, 1896, p. 439-444.

savons avoir été creusées dans la colline d'Ophel⁽¹⁾. La vérification de cette hypothèse a entraîné les recherches de Bliss, puis celles de Raymond Weill qui ne sont pas encore terminées, mais dont les résultats sont déjà importants.

..

La curiosité de M. Cl.-G. ne s'est pas limitée à l'antiquité, elle s'est étendue au moyen âge et même aux temps modernes. Presque aussitôt débarqué en Palestine, il releva les vestiges relatifs aux croisades⁽²⁾, et il ne cessa d'étudier les questions de topographie médiévales non seulement à Jérusalem et aux environs⁽³⁾, mais aussi dans le reste de la Palestine⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Rev. cr.*, 1887, II, p. 329-343; *Rev. historique*, sept.-déc. 1890, p. 403-406; *Les tombeaux de David et des rois de Juda et le tunnel-aqueduc de Siloé*, R.A.O., II, p. 254-294; *Le « puits » des tombeaux des rois de Juda*, R.A.O., III, p. 87-88; R.A.O., VIII, p. 27-28.

⁽²⁾ *L'abbaye de Sainte-Anne et le lazaret de Jérusalem*, C. r. Acad., 1871, p. 332; *Tombe et portrait d'un évêque croisé de Palestine*, C. r. Acad., 1874, p. 273-282; *Sur des matériaux inédits pouvant servir à l'histoire des croisades*, *ibid.*, 1876, p. 61-67. Sous le titre de *Matériaux inéd. pour servir à l'hist. des Croisés*, ont paru à part chez Leroux : *Inscr. médiév. de Palestine* (s. d.) extr. de *Le Musée archéologique et 5^e fasc. extr. des Archives de l'Orient latin*, t. II (1883), Paris 1884. Il faut distinguer encore les *Monuments inédits des Croisés*, tir. à p. des deux publ. suivantes : *La Présentation du Christ au temple*, *Rev. arch.*, 1877, I, p. 302-326, et *La Pierre de Bethphagé*, *ibid.*, II, p. 366-388. *Deux sceaux inédits des croisades aux noms de Raoul Urzel et de Salemo de Puteo*, E.A.O., I, p. 143; *Mission en Paest. et en Phén.*, *passim*; *Une inscr. des Croisades de St Jean d'Acre*, E.A.O., II, p. 151-152 (cf. C. r. Acad., 1888, p. 324-326, p. 374-372 et p. 404); *Un reliquaire des croisades*, R.A.O., II, p. 234-238; *Inscr. des croisades découverte à la Khaukah de Jérusalem*, R.A.O., III, p. 37-39; *L'oiseau emblématique de Karak*, *ibid.*, p. 129-134; *Un sceau des croisades appartenant à la léproserie de Saint-Lazare de Jérusalem*, R.A.O., IV, p. 242-247; *Gérard, évêque de Balanée de Syrie*, R.A.O., VII, p. 197-198; (chapiteaux historiques des croisades) C. r. Acad., 1909, p. 227.

⁽³⁾ *Beitlilge et les casaux octroyés par Godefroy de Bouillon aux chanoines du Saint-Sépulchre*, R.A.O., II, p. 91-93; *Le Chapitre du Saint-Sépulchre et l'abbaye du Mont Sion*, R.A.O., III, p. 427-429; *Les possessions de l'abbaye du Templum Domini*, R.A.O., V, p. 70-79.

⁽⁴⁾ *Les « cames » du Temple de Tyr*, E.A.O., I, p. 144-145 et R.A.O., II, p. 239-240; *Les Trois-Ponts, Jorgilla et le Toron de la fille de Comar dans la Seigneurie d'Arzur*, E.A.O., I, p. 192-196; *Les berquilia des Croisés et la birké arabe*, E.A.O., II, p. 111-118 et R.A.O., III, p. 141-142; *La rivière de Gadara et le pont de Judaire*, E.A.O., II, p. 119-122; *On-qhouané, Qahouané et la Canan des Croisés*, *ibid.*, p. 123-128; *Sur quelques localités arabes de l'époque des Croisades*, *ibid.*, p. 129-138 (sur Fihâ, voir M. HARTMANN, *M. d. N. D. P. V.*, 1899, p. 6-8) et R.A.O., II, p. 178-180; *Edouard I^{er}, roi d'Angleterre et la mission de 1287 en Gascogne*, E.A.O., II, p. 153; *Sur quelques casaux de Terre-Sainte*, R.A.O., I, p. 334-337; *Nazareth, le mont Seir et le Saul du Seigneur*,

et éventuellement en Syrie, tout particulièrement au moyen des itinéraires⁽¹⁾.

La connaissance approfondie que M. Cl.-G. avait de la langue arabe, lui a permis de tirer un excellent parti des inscriptions si nombreuses encore rédigées en cette langue⁽²⁾; aussi fut-il toujours un des plus fermes soutiens du *Corpus inscriptionum arabicarum* entrepris par Van Berchem et continué par M. G. Wiet. Nombreuses sont ses observations sur diverses publications faites par des arabisants, qu'il s'agisse de philologie pure⁽³⁾

Ibid., p. 338-343; *Deir Fakhour, Bethabara et les tombeaux de Mo'adh et de Abou 'Obaidé*, *ibid.*, p. 344-350; *La géographie médiévale de la Palestine d'après des documents arabes*, R.A.O., II, p. 55-60; *Madd ed-Deir et le casai de Mondizder*, *ibid.*, p. 95-98; *Chroniques syriennes relatives à la Syrie arabe*, R.A.O., III, p. 90; *Les trois Karak de Syrie*, R.A.O., IV, p. 60-65; (sanctuaires) R.A.O., V, p. 181-182; *Le lac de Gatorie*, *ibid.*, p. 201-206; *Hamellet et Ain el-Djalout*, *ibid.*, p. 381-382; *Saida et ses environs d'après Edrisi*, R.A.O., VI, p. 32-35; *Une nouvelle chronique samaritaine*, *ibid.*, p. 85-107. Voir encore le v. r. de L. Lucas, *Gesch. der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzz.*, dans *Rev. or.*, t. XLII, p. 303-307.

⁽¹⁾ *Kebed et ses tombeaux sacrés*, R.A.O., I, p. 320-324; *Légendes et traditions locales de Palestine au moyen âge*, *ibid.*, p. 322-333; *Le pèlerinage de Naseri Khozrau d'Acre à Tibériade*, R.A.O., I, p. 303-319; *De Hesban à Kerak*, R.A.O., II, p. 181-183; *La relation du voyage du sultan Qait-bay en Syrie*, R.A.O., III, p. 248-259; *Itinéraire d'un pèlerin français du XIV^e siècle de Damas à Naplouse*, *ibid.*, p. 259-264; *La relation de voyage de Benjamin de Tudèle*, R.A.O., VII, p. 114-124; *Le pèlerinage de Louis de Rochechoart*, *ibid.*, p. 125-141; *Deux projets de croisade des XIII^e et XIV^e s.*, *ibid.*, p. 199-200 et p. 373-374; *La marche de Saladin du Caire à Damas avec démonstration sur Kerak*, *ibid.*, p. 285-294.

⁽²⁾ *Une pierre milliaire arabe de Pal. du premier s. de l'Hégire*, R.A.O., I, p. 201-213

et p. 395; *Inscr. du calife el-Mahdi relatant la construction de la mosquée d'Ascalon en l'an 155 de l'Hég.*, *ibid.*, p. 214-218; *Inscr. arabe de Banias*, *ibid.*, p. 241-252; *Les Seigneurs de Banias et de Soubeibe*, *ibid.*, p. 253-264; *Le pont de Beibars à Lydda*, *ibid.*, p. 282-279 et p. 390-399; *L'inscr. de Fatabek Anar*, R.A.O., II, p. 24-25; *La basilique de Constantin et la mosquée d'Omar à Jérusalem*, *ibid.*, p. 302-362 et p. 406-408; III, p. 88-90; VIII, p. 145-146; *L'inscr. de Nebi Haroun et le « dharir » funéraire des Nabatéens et des Arabes*, R.A.O., II, p. 362-366; *Une inscr. inconnue du calife 'Abd el-Melik, à la Sakhra*, *ibid.*, p. 400; *Le tombeau de Djafar, cousin-germain de Mahomet*, R.A.O., III, p. 278-283; *Une inscr. du calife Hicham (au 110 de l'Hég.)*, *ibid.*, p. 285-293; *La destruction du Saint-Sépulchre par le calife Hukem et l'inscr. coufique de la basilique de Constantin*, R.A.O., IV, p. 283-288; VI, p. 174-176; *Une Zenziré médiévale avec inscr. et armoiries arabes*, R.A.O., VI, p. 361-364.

⁽³⁾ *Héron d'Alexandrie et Posidonios le stoïcien, d'après un document arabe*, R.A.O., I, p. 131-137 et R.A.O., IV, p. 136-138; *Le mot arabe « maia »*, R.A.O., II, p. 82; *Les dialectes arabes vulgaires de l'Afrique du Nord*, R.A.O., III, p. 93-106; *Empédocte, Zénon, les Manichéens et les Cathares*, R.A.O., IV, p. 35-48; *Le « rall » arabe et l'éponge américaine*, *ibid.*, p. 53-57; *Sur un dicton arabe vulgaire*, R.A.O., V, p. 88-90; *Le prétendu Baïr éthiopien et la livre d'or*, *ibid.*, p. 186-194; *Sofsaf et Menagadem*, *ibid.*, p. 290; *Le chrisme cons-*

ou de questions touchant la Syrie et la Palestine⁽¹⁾. Nulle part en cette matière, il n'a mieux montré les ressources de son érudition que dans le mémoire sur *la Lampe et l'Olivier dans le Coran* où, tour à tour, il évoque les exégèses biblique et coranique, l'archéologie, l'histoire, et où il nous conte avec quelle adresse le marchand d'huile et de lampes qu'était le chrétien Tamim ed-Dari présida à l'installation du luminaire dans l'Islam après avoir abjuré, en 631, entre les mains du Prophète.

Enfin, on ne peut oublier de noter que M. Cl.-G. a, plus d'une fois, pris appui sur la philologie arabe pour expliquer tel ou tel terme sémitique ancien.

Le premier peut-être, M. Cl.-G. s'est intéressé au folklore palestinien et a tenté de l'utiliser⁽²⁾. L'interprétation des légendes antiques, médiévales ou modernes⁽³⁾ l'a souvent retenu et cela nous amène à envisager son activité scientifique dans le domaine de la mythologie.

Iantiniien selon Masoudi, R.A.O., VI, p. 81-85 ; *Saint Épiphanie et l'Alchimie*, *ibid.*, p. 303-305 ; *Dauphins et poissons volants*, R.A.O. VII, p. 383-385 ; *Le livre des neuf Sphères*, R.A.O., VIII, p. 142-144. Voir encore les c. r. de STUMME, *Chants des Arabes de Tripoli*, dans *Rev. cr.*, t. LI, p. 464-467, et du même *Grammatik des tunesischen Arabisch*, dans *Ren. cr.*, t. XLIX, p. 406-411 ; de SOGNI et STUMME, *Der arab. Dialekt... in Marokko*, dans *Rev. cr.*, t. LII, p. 493-494.

⁽¹⁾ *Explication d'un passage du traité conclu entre le sultan Qelaoun et les Génois*, R.A.O., I, p. 219-223 ; *La prise de Jérusalem par les Perses en 614 J. C.*, R.A.O., II, p. 137-160 et V, p. 374 ; *Sur quelques noms de vêtements chez les Arabes de Palestine*, R.A.O., IV, p. 264-265 ; *Les Bohémonds princes d'Antioche, successeurs de Renaud de Châtillon, d'après les sources arabes*, R.A.O., V, p. 391-395 ; *Deux chartes des Croisés dans les archives arabes*, R.A.O., VI, p. 1-31 ; *Meskin et lépreux*, *ibid.*, p. 56-59 ; *L'empereur Hadrien et Jérusalem*, *ibid.*, p. 279-283 ; *Albert le Grand et l'ère chaldéenne*, *ibid.*, p. 353-356 ; *Un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chré-*

tiens d'Égypte, *ibid.*, p. 364-373 ; *Le Livre de la Création et de l'Histoire*, R.A.O., VII, p. 40-54 ; *Histoire d'Égypte de Maqrizi*, *ibid.*, p. 198-199 ; *Le sirr sanctifié*, *ibid.*, p. 200-202 ; *Ancien rituel grec pour l'adjuration des Musulmans*, *ibid.*, p. 254-257 ; *Le scarabée sigillaire chez les Arabes*, *ibid.*, p. 334-337 ; (divers) *ibid.*, p. 375-379 ; *L'actos sémitique*, *ibid.*, p. 384-388 ; (titre de Saladin) *An. H.E.*, 1918-19, p. 59.

⁽²⁾ *Rev. de l'Hist. des Rel.*, 1920, I, p. 243-259.

⁽³⁾ *La Palestine inconnue*, Paris, Leroux, 1876. Voir encore, *Nom et souvenir des Philistins dans la tradition populaire des fellahin de Palestine*, *C. r. Acad.*, 1870, p. 200-201 ; *Les noms de la chauve-souris en syriaque et en hébreu*, R.A.O., III, p. 92-93 ; *The Arabs in Palestine*, dans *The Survey of W. Palest., Special papers*, p. 313-324.

⁽⁴⁾ Le premier travail de M. Cl.-G., — écrit en Palestine, car dès 1866 le *Journal asiat.*, II, p. 390 avait inséré une *Lettre à M. Mohl sur un passage du Kitab el fihrist* — est la publication d'un conte inédit (texte turc et trad. fr.) des *Mille et une nuits* : *Histoire de Califé*.



Les recherches touchant l'influence que les Phéniciens ont exercée en Grèce, à une haute époque, étaient à l'ordre du jour quand M. Cl.-G. débuta dans la science; il n'est donc pas surprenant qu'il ait consacré à cette question ses premiers travaux importants et aussitôt il aborde le sujet par l'épigraphie. Il part d'un texte grec rapporté au Louvre par Renan⁽¹⁾, l'inscription de Ma'ad en Phénicie consistant en une dédicace au dieu Satrapès. Or, M. Cl.-G. retrouve un dieu Satrapès en Elide⁽²⁾. A cette époque, il suffisait d'établir un tel rapprochement pour démontrer que le dieu avait été tout simplement importé de Phénicie en Grèce. Mais on pouvait se demander quel était le dieu auquel on avait appliqué « ce titre emprunté à la langue officielle de l'administration perse et surtout comment un pareil titre hellénisé a pu se maintenir jusqu'à la date relativement basse où nous fait descendre notre inscription⁽³⁾ ». L'ingéniosité du jeune savant trouvait réponse à toutes ces questions; mais, plus tard, il entrevit les difficultés: un dieu Shadrappa était apparu à Palmyre et

le pêcheur et du calife Haroun er-Réchid, Jérusalem, 1869, dont nous ne voyons guère à rapprocher que la Note sur un passage du Kadatka-Bilik (texte ouïgour), Journ. asiat., 1898, I, p. 334-335 et p. 538. Les principales légendes étudiées sont: L'épithaphe de Marie et Lazare et les inventions de reliques en Palestine, E.A.O., I, p. 140; Les sanctuaires de saint Jacques l'Intercis en Palestine, E.A.O., II, p. 408-440; Mané, Thésél, Pharès et la fessée de Balthazar, R.A.O., I, p. 436-459, voir An. H. E., 1945-46, p. 60-64; La légende de Ain el-Baqar et d'Adam le laboureur, ibid., p. 344-346; Légendes et traditions locales de Palestine au moyen âge, ibid., p. 322-333; La lettre de Jésus au roi Abgar, la Kouthi juive adorée à Edesse et la mezozah, R.A.O., III, p. 216-223 (cf. Z.D.M.G., 1900, p. 561 et 1901, p. 342); El-Kähf et la Caverne des Sept Dor-

mans, ibid., p. 293-304; Les cerfs mangeurs de serpents, R.A.O., IV, p. 319-323 et p. 404; Dimas, le mauvais larron, R.A.O., V, p. 390-394; (diverses légendes), R.A.O., VII, p. 369-373; Jésus dans la tradition samaritaine, ibid., p. 387-388; Traditions arabes au pays de Moab, R.A.O., VIII, p. 28-34; Légendes sur l'Alouette, ibid., p. 34-46; Forgerons, poètes et musiciens, ibid., p. 71-74 et p. 147-148; (Nebi Mousa), An. H. E., 1922-1923, p. 59.

⁽¹⁾ Mission de Phénicie, p. 241 et 858.

⁽²⁾ Cl.-G., Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponèse. Notes d'arch. or., Journ. asiat., 1877, II, p. 157-236. Note addit. sur le nom d'Abdouiros et la prononciation du nom d'Osiris chez les Phéniciens, ibid., 1878, II, p. 237-244.

⁽³⁾ Le dieu Satrape, p. 41-42.

même M. Cl.-G. pensait retrouver le même nom divin sur la stèle d'Amrith qui était antérieure à l'époque perse⁽¹⁾.

Un second mémoire définissait bientôt un mode de propagation des mythes non plus seulement fondé sur la transmission orale des légendes, mais sur les échanges d'objets portant des représentations figurées. L'imagination populaire s'exerçant à déchiffrer les rébus posés par l'imagerie étrangère, tel est le thème de la mythologie iconologique⁽²⁾. Il semble qu'une étude sur les rapports iconographiques entre Horus et saint Georges⁽³⁾ ait été le trait de lumière qui a conduit M. Cl.-G. à exposer sa curieuse théorie. Ce fut surtout l'occasion d'une brillante explication, devenue classique, de la coupe de Palestrina⁽⁴⁾ et, chose assez inattendue, de considérations très neuves sur les cultes carthaginois⁽⁵⁾. Dans la suite de ses recherches sur les cultes et les mythes, M. Cl.-G. n'a usé que fort discrètement du système qu'il préconisait⁽⁶⁾. A la vérité, on ne voit pas comment les patères phéniciennes ou la plaquette de bronze qua-

⁽¹⁾ Cette dernière lecture est contestée par Lidzbarski, voir *R.E.S.*, 1601. Quant à la nouvelle étymologie, « génie guérissant », que M. Cl.-G., *R.A.O.*, IV, p. 337, proposait pour Shadrappa et que rejette M. Lidzbarski, elle est appuyée par un détail qui n'a pas retenu l'attention, c'est que le Shadrappa palmyrénien paraît muni des attributs d'Esculape. Mais, à la vérité, tout cela nous éloigne du satrape perse.

⁽²⁾ *La Mythologie iconologique*, dans *Rev. er.*, 5 et 12 oct. 1878, réimprimé en tête de *L'imagerie phénicienne*, voir ci-après.

⁽³⁾ *Horus et saint Georges, d'après un bas-relief inédit du Louvre*, *Rev. arch.*, 1876, II, p. 196-204 et p. 372-399. Question reprise dans : *Le mythe d'Horus et de saint Georges, nouveau document iconologique*, *E.A.O.*, I, p. 78-82; *Dioclétien et saint Georges*, *ibid.*, p. 181-191; *Horus légionnaire*, *R.A.O.*, VI, p. 215-216; *Horus et saint Georges*, *ibid.*, p. 246; *saint Georges*, *R.A.O.*, VII, p. 370-371.

⁽⁴⁾ Elle a passé en entier dans Pearson et Curvez, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, III, p. 758 et suiv.

⁽⁵⁾ *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, Prem. part. (seule parue), *La coupe phén. de Palestrina*, Paris, Leroux, 1880. L'absence de table ne permet pas de juger d'un coup d'œil la variété des sujets traités, nous la dressons ci-après : Chap. I : 1, Le trésor de Palestrina, p. 4; 2, Explication de la coupe en argent doré de Palestrina, p. 4. Chap. II : Examen de quelques détails : 1, Les oiseaux passants, p. 39; 2, Le singe et le cerf, p. 47; 3, Le sacrifice, p. 62; 4, Le sacrifice et le repas, p. 64; 5, Le sacrifice du cerf dans le rituel carthaginois, p. 69; 6, La déesse tutélaire, Tanit, p. 88; 7, Tanit-Artémis, p. 93; 8, Tanit-Artémis et le sacrifice du cerf, p. 97; 9, Le sacrifice du cerf et les sacrifices humains dans les rites orientaux, p. 103; 10, Tanit Pené-Baal, p. 114; 11, Tanit Face de Baal et les origines de Méduse, p. 128; 12, Description du médaillon central de la coupe en argent doré, p. 139. Il reste malheureusement incertain que la déesse figurée sur cette coupe soit Tanit.

⁽⁶⁾ Amusante explication de l'enfant sortant du chon, *E.A.O.*, I, p. 138.

lifiée d'anfer assyrien⁽¹⁾ ou tel bas-relief comme celui de Soueida⁽²⁾ pouvaient se prêter à une telle application. Il était aventureux également de relever, dans les figures, tel ou tel détail pour fonder sur lui une théorie⁽³⁾.

C'est en prenant un solide point d'appui sur les inscriptions et les textes des auteurs anciens que M. Cl.-G. a révélé nombre de divinités inconnues jusque-là : Zeus Saphaténos⁽⁴⁾, Madbachos et Selamanès particulièrement vénérés dans le massif du Djebel Sem'an près d'Alep⁽⁵⁾, le panthéon importé à Nérab : Sahar (appellation araméenne de Sin), Samash, Nikkal et Nousk⁽⁶⁾, le *théos Arethénos*⁽⁷⁾, le dieu arabe⁽⁸⁾, la déesse Lencothéa de

⁽¹⁾ *L'Enfer assyrien*, *Rev. arch.*, 1879, II, p. 337-349. K. FRANCK, *Babylonische Beschwörungsreliefs* (1908), a démontré que ces talismans ne figuraient pas une scène funèbre, mais une scène d'exorcisme, voir *Rev. de l'Hist. des Relig.*, 1908, II, p. 114-115.

⁽²⁾ *Le Bas-relief de Soueida et Maximianopolis d'Arabie*, *E.A.O.*, I, p. 178-191. Après avoir tenté de compléter la démonstration si ingénieuse de notre regretté maître dans nos *Notes de Mythologie syrienne*, p. 57-58, nous pensons qu'il faut renoncer à identifier les deux personnages figurés sur ce bas-relief avec les empereurs Dioclétien et Maximien. Le dieu cavalier, armé de l'arc, est en Syrie le dieu solaire ; l'astre figuré derrière lui est donc le soleil et, par la position qu'occupe cet astre sur la gauche du linteau, par la direction que suit le dieu cavalier, le sculpteur a voulu indiquer le soleil levant. Dès lors l'astre aux multiples rayons, qui brille tout au milieu de la scène, est l'étoile Vénus et le dieu qui la tient dans ses bras doit figurer Athtar ou Azizos (ce dernier est connu comme parèdre d'Hélios). Le géant anguipède représente les mauvais esprits nocturnes qui s'agitent dans les ténèbres, mais qui sont chassés à l'aurore par le soleil levant, et l'ensemble a une valeur apotropaïque. D'autre part, s'il n'est plus question ici de Dioclétien ni de Maximien, on peut conserver à Soueida son surnom de Dionysias que Waddington a

déduit d'une inscription grecque, hypothèse confirmée par le texte grec que nous avons relevé entre Atil et Souwaida et qui servait de borne entre Atil et Dionysias ; cf. *Mission dans les régions désert. de la Syrie moyenne*, p. 217, n° 23.

⁽³⁾ Ainsi, de ce que la coupe de Paestrina figure deux autels l'un pour la libation, l'autre pour la combustion, peut-on déduire « que les libations appartenaient surtout aux déesses chez les Phéniciens, tandis que les sacrifices sanglants et ignés revenaient de droit aux dieux » ? Cf. *L'Imagerie phénicienne*, p. 64. Le cerf capturé et sacrifié de la coupe de Paestrina a conduit M. Cl.-G. à introduire, à tort pensons-nous, le cerf dans les tarifs de sacrifices carthaginois.

⁽⁴⁾ *E.A.O.*, II, p. 28-32 ; *R.A.O.*, II, p. 80.

⁽⁵⁾ *Les inscr. de Chelch Barakat*, *E.A.O.*, II, p. 35-54 ; *Le Zeus Madbachos et le Zeus Bomos des Sémites*, *R.A.O.*, III, p. 164-165 ; *Le trône et l'autel chez les Sémites*, *R.A.O.*, III, p. 241-250 ; *Zeus Naos et Zeus Bomos*, *R.A.O.*, VII, p. 81-83 ; *Rev. de l'Hist. des Rel.*, 1921, I, p. 118.

⁽⁶⁾ *E.A.O.*, II, p. 211-221.

⁽⁷⁾ *R.A.O.*, I, p. 95-96. L'observation de *R.A.O.*, V, p. 211-212 est rectifiée *ibid.*, p. 372 ; *R.A.O.*, VI, p. 35-44.

⁽⁸⁾ *R.A.O.*, II, p. 14-16 ; cf. PRADIZET, *Rev. Bibl.*, 1900, p. 435 : géant de la province d'Arabie.

Segeira⁽¹⁾, Ba'al Bosor⁽²⁾, le dieu du mont Hermon autour duquel se groupent de curieuses légendes⁽³⁾, le *Mercurius Dominus* de la bourgade de Ham (Anti-Liban)⁽⁴⁾.

D'autres dieux étaient connus, mais M. Cl.-G. en a renouvelé l'aspect ou publié de nouvelles mentions épigraphiques comme Satrapès⁽⁵⁾, le dieu Sed⁽⁶⁾, les dieux de Byblos⁽⁷⁾, les dieux Sadycos, Eshmoun et Melqart⁽⁸⁾, Reshef ou Reshouf dont il a reconnu la survivance dans le nom d'Arsouf, l'ancienne Apollonias d'où il conclut à l'identification de Reshef avec Apollon⁽⁹⁾, Nebo-Apollon⁽¹⁰⁾, Ba'al Marcod, dit Megrin, dont il a étudié le temple à Deir el-Qal'a et les nombreux textes qui en proviennent⁽¹¹⁾, Jupiter héliopolitain⁽¹²⁾, le dieu Sasm⁽¹³⁾, l'ancien dieu arabe Oqaisir⁽¹⁴⁾, le dieu safaité Shai'al-Qaum⁽¹⁵⁾, la déesse Astéria⁽¹⁶⁾, le dieu Mifsenus⁽¹⁷⁾, Dusrès⁽¹⁸⁾, Théandrios ou Théandri-

(1) *L'apothéose de Neteiros*, R.A.O., II, p. 61-78, p. 403 et IV, p. 250 (à propos de Fossey, *Bull. de corr. hellén.*, 1895, p. 303). Il faut tenir compte des observations de Drexler, *Bocher's Lexikon*, s. *Lebes et Neteiros*, d'après lesquelles l'apothéose était opérée du vivant de Neteiros; ainsi également Cumont, *Catalogue, Musée du Cinquantenaire*, n° 144. Voir encore : *Le culte de la déesse Leucothea dans la région de l'Hermon*, R.A.O., II, p. 98-101.

(2) *Zeus Hélios et le Baal-Bosor*, R.A.O., V, p. 15-24 et 396.

(3) *Le Mont Hermon et son dieu d'après une inscription inédite*, R.A.O., V, p. 346-366.

(4) R.A.O., I, p. 22-23; cf. Dussaud et Maclen, *Voyage au Safa*, p. 211; ISIDORE LÉVY, *Revue des Ét. juives*, 1901, p. 188.

(5) Voir ci-dessus, p. 168.

(6) R.A.O., I, p. 188-192.

(7) E.A.O., I, p. 10 (Molek de Byblos); p. 12 et suiv. (la Baal); p. 26 et suiv. (Adonis, l'anémone et Na'aman; explication d'Isaïe, XVII, 10 et suiv.); cf. R.A.O., V, p. 330.

(8) *Le dieu Sadycos, père de Sidon*, R.A.O., V, 207-209; *Eshmoun de Sidon et Melqart de Tyr*, *ibid.*, p. 380; *Eshmoun-Melqart et Hermès-Héraklès*, R.A.O., VI, p. 288-289; *Le dieu Eshmoun*, R.A.O., VII, p. 171-174.

(9) R.A.O., I, p. 477-478, p. 268, note 1.

(10) *Orphée Nebo à Mabboug et Apollon*, R.A.O., III, p. 31-3215 (voir ISIDORE LÉVY, *Rev. Hist. des Rel.*, 1899, II, p. 370 et suiv.); Voir encore sur Apollon : *Apollon Magi-rios et le Cadmus phénicien*, R.A.O., IV, p. 224-226 et p. 324.

(11) *Une nouvelle dédicace à Baal Marcod*, R.A.O., I, p. 94-98; *Le Temple de Baal Marcod à Deir el-Qal'a, nouvelles inscr.*, *ibid.*, p. 401-414; *Une nouvelle dédicace du sanctuaire de Baal Marcod*, R.A.O., VI, p. 35-41.

(12) *Jupiter Héliopolitain*, R.A.O., VI, p. 78-81 et p. 118-119; *G. r. Acad.*, 1900, p. 152-156.

(13) *Amulette au nom du dieu Sasm*, R.A.O., II, p. 60-61.

(14) *L'ancien dieu arabe Oqaisir*, R.A.O., II, p. 247-249. Voir aussi sur Hobal, R.A.O., VIII, p. 33.

(15) Voir ci-dessus, p. 186.

(16) *L'Héracleion de Rabbat-Ammon Philadelphie et la déesse Astéria*, R.A.O., VII, p. 147-155, rectification R.A.O., VIII, p. 121 et suiv.

(17) *Le dieu Mifsenus et Mispheh de Josué*, XI, 8, R.A.O., V, p. 79-84.

(18) *Orotal et Dusrès*, R.A.O., V, p. 109-115 (R.E.S., 1295); VII, p. 156 et p. 306. Sur le motab de Dusrès, *ibid.*, IV, p. 247 et suiv. Voir encore ci-dessus à propos de Shai'al-Qaum, p. 157, note 2.

tès⁽¹⁾, Arson et Monimos⁽²⁾, Mithra en Afrique⁽³⁾, Atargatis en Nabatène et en Égypte⁽⁴⁾. Il a relevé la mention, unique jusqu'ici dans l'épigraphie phénicienne, de l'Aphrodite de Paphos⁽⁵⁾ et publié la dédicace bilingue minéo-grecque au dieu Wadd trouvée à Délos⁽⁶⁾ ainsi que la dédicace grecque, de même provenance, à Astarté Palestinienne Aphrodite Ourania par un Ascalonien sauvé des pirates⁽⁷⁾. Il a fait valoir d'intéressantes considérations pour attribuer l'association de Tanit avec une autre déesse à l'introduction officielle du culte de Déméter et Perséphone à Carthage⁽⁸⁾, après la désastreuse campagne d'Imilcar en Sicile (396 av. J.-C.).

Par contre, il a combattu l'existence d'un dieu Gennéas. Ce nom serait un nom propre d'homme, tout à fait distinct de l'épithète ou vocable divin Gennaïos que mentionne Damascius et qui apparaît dans une inscription dédiée à Baalmarcod⁽⁹⁾. Il a écarté aussi, comme provenant d'erreurs de lecture, le dieu Ogénès⁽¹⁰⁾, la déesse Nesepteitis⁽¹¹⁾, El Amon dans une dédicace grecque⁽¹²⁾ et le dieu Hélios d'Araphita⁽¹³⁾.

(1) R. A. O., IV, p. 254, et V, p. 461.

(2) Le dieu Monimos, R. A. O., IV, p. 465-467 (R.E.S., 431) et p. 293 et suiv.

(3) Les sépultures à fresques de Guignariche (Tripolitaine), C. r. Acad., 1903, p. 79, p. 416 et p. 357 et suiv. (R.E.S., 520); An. H.E., 4918-19, p. 58.

(4) R. A. O., IV, p. 99-112 (R.E.S., 2017-18); An. H.E., 4917-18, p. 45-46 (Atargatis Bethennynis).

(5) L'Aphrodite phénicienne de Paphos, Rev. arch., 1908, I, p. 328 (R.E.S., 924 et 1928).

(6) Inscr. bil. minéo-gr. découverte à Délos, C. r. Acad., 1908, p. 545-560 et p. 611. Groupons ici les écrits de M. Cl.-G. concernant l'himyarite: Un sacrifice à 'Athlar, Journ. asiat., 1870, I, p. 302-329; Monument himyarite, C. r. Acad., 1872, p. 366-367; L'inscr. minéenne du sarcophage ptolémaïque du Musée du Caire, R. A. O., II, p. 9-11.

(7) Une dédicace à « Astarté Palestinienne » découverte à Délos, C. r. Acad., 1909, p. 307-317; rectification ibid., 1910, p. 442-443.

(8) La Tanit Pene-Baal et le couple Demeter-Perséphone à Carthage, E. A. O., I, p. 149-153

et Tanit et Perséphone-Artémis, H. A. O., III, p. 486-488. Sur le nom même de Tanit, voir Taull et Didon, R. A. O., VI, p. 273-279 et encore Chartimus, patrie de Didon, R. A. O., V, p. 209. M. Cl.-G. a décelé avec une remarquable perspicacité que Déméter et Perséphone se cachèrent sous les vocables puniques de C. I. S., I, p. 477; mais le titre de « mère » ne suffit pas pour identifier les divinités qui le portent et l'identification de Tanit avec Déméter reste jusqu'ici fort douteuse. C'est aussi, pour d'autres raisons, l'opinion de Gsell, Hist. anc. de l'Afrique du Nord, t. IV, p. 267 et suiv.

(9) Le dieu de Mazabbanas, R. A. O., V, p. 454-463 (voir ce même nom dans An. H.E., 1909-10, p. 80); Deus Gennas, Rev. de l'Hist. des Relig., 1921, I, p. 124-127.

(10) Le prétendu dieu Ogénès, R. A. O., VI, p. 283-287, et Rev. de l'Hist. des Relig., 1921, I, p. 123-124.

(11) Rev. de l'Hist. des Relig., 1921, I, p. 121-123.

(12) Ibid., p. 118-120.

(13) Texte de Pouzzoles cité plus haut, p. 162.

Nous renvoyons en note l'indication d'observations qui n'ont pu trouver place plus haut, souvent de très courtes notes sur les cultes phéniciens ⁽¹⁾, sur les cultes syriens et palestiniens ⁽²⁾, accessoirement sur les cultes grecs ⁽³⁾.

Pour ne pas trop excéder les limites d'un article, nous n'avons envisagé qu'une des faces de la prodigieuse activité intellectuelle de Charles Clermont-Ganneau, qu'une des manifestations, à la vérité la plus durable, de cette claire et vive intelligence qui n'a jamais connu le repos. Nous n'avons rien dit de son rôle comme professeur à l'École des Hautes-Études et au Collège de France ou comme membre de l'Académie des Inscriptions ⁽⁴⁾; on savait encore qu'il donnait un temps précieux à ses fonctions de secrétaire interprète au ministère des Affaires étrangères.

Son œuvre scientifique est profondément originale parce que toute de découverte; elle marque un grand progrès dans les études d'épigraphie et d'archéologie sémitiques. Si les pages qui précèdent n'en donnent qu'un reflet bien pâle, du moins guideront-elles les non-initiés à travers les écrits si riches, mais par cela même un peu touffus, du maître disparu.

RENÉ DESSAUD.

⁽¹⁾ *Reseph-Hoq ou Resouph-Houq et Apollon Agyeus*, R.A.O., I, p. 176-182; *Esculape et les chiens sacrés*, R.A.O., I, p. 235-237; *Apollon Mageiros et le Cadmus phénicien*, R.A.O., IV, p. 224-246; *Notes de mythologie sémitique*, *ibid.*, p. 323-325.

⁽²⁾ *L'abstinence du pain dans les rites syrien, païen et chrétien*, R.A.O., II, p. 134; *Le dieu Tamouz et Melek Tuous*, R.A.O., III, p. 86; *Jehovah et la déesse Qadech*, *ibid.*, p. 86-87; *Jehovah, seigneur du Sinai*, *ibid.*, p. 271-273; *L'envoilement dans l'antiquité et les figurines de plomb de Tell Sandahanna*, R.A.O., IV, p. 156-158; *La culte sur les toits chez les Sémites*, R.A.O., IV, p. 338-339; *Belomursea Malua-*

mas et les fêtes orgiaques de Baal-Peor, *ibid.*, p. 339-345; *La notion de la sainteté chez les Sémites*, R.A.O., V, p. 322-334; (dieu au taureau) R.A.O., VII, p. 230-231 et p. 398; (dieu Euphrate) *ibid.*, p. 231-232 et p. 398; (Hadad et Malciabardi à Rome) R.A.O., VIII, p. 51-52.

⁽³⁾ *Pégase et pegnami*, R.A.O., I, p. 172-175; *Autel de Djérach dédié à Nemesis*, R.A.O., II, p. 16-17; *Le dieu thrace Asoulôtes ou Asoulôtes*, R.A.O., VI, p. 214-215.

⁽⁴⁾ Cette triple activité a été magistralement exposée par MM. Théophile Homolle, Maurice Croiset et Louis Havet dans les discours qu'ils ont prononcés aux funérailles de leur confrère le samedi 17 février 1923.

BIBLIOGRAPHIE

A.-T. CLAY. — *A Hebrew Deluge story in cuneiform, and other epic fragments in the Pierpont Morgan Library*. Un vol. in-4°, 86 pages et VII pl., New Haven, Yale University Press, 1922.

Ce volume est le complément de ceux qu'a consacrés l'auteur à la civilisation Amorrite et comporte la même conclusion. S'il est vrai que les Arabes se sont répandus de tous temps dans les terres voisines de leur pays, il n'y a cependant aucune preuve à la théorie qui fait venir d'Arabie, à la période historique, les habitants de la Syrie, de la Mésopotamie et de la Babylonie. Au contraire, les Sémites en Syrie et en Mésopotamie ont eu une civilisation indigène qui coïncide avec la première civilisation connue en Babylonie et en Égypte.

La thèse des Panbabylonistes : que la civilisation et la religion d'Israël étaient d'origine babylonienne, est à rejeter. Bien plus : c'est de Syrie et de Mésopotamie que les Sémites se répandirent en Babylonie, où ils apportèrent leur culture. Celle-ci, mêlée à celle des Sumériens, a produit ce que nous désignons du nom d'Accadien ou Sémitique-Babylonien.

À l'appui de cette théorie, M. Clay apporte certains textes, dont celui qui donne son titre au volume ; rien, dit-il, n'y sug-

gère l'idée qu'il ait été écrit à l'origine en Sumérien. Non seulement le héros et les divinités sont amorrites, mais aussi certains mots, qui n'étaient pas d'usage courant en accadien.

Dans un ancien fragment de la légende d'Elam, le héros ne serait autre qu'un ancien roi, le douzième de la dynastie mythique babylonienne, qui fit partie de la dynastie de Kish, et dont l'origine serait amorrite.

L'appendice donne le texte et la traduction des différentes versions que nous connaissons du déluge babylonien ; il se termine par les listes royales primitives de la Babylonie, telles que les dernières découvertes nous les font connaître.

Dans un chapitre d'histoire, M. Clay utilise ces documents. Selon l'opinion actuellement reçue, il voit dans certains dieux ou héros : Tammuz, Gilgamesh, etc., des rois divinisés ; parmi eux, il en est d'origine amorrite. L'expédition de Gilgamesh contre Humbaba, au pays des cédres, ne doit pas être localisée en pays élamite, mais amorrite. C'est de l'Ouest qu'Humbaba vint en Babylonie, lorsqu'il lui imposa sa domination.

La logique plaide pour le rejet de l'Arabie comme berceau de la race sémitique ; le fait que les grandes invasions sémitiques historiques en Babylonie pro-

viennent d'Amurru (dynastie d'Agadé, dynastie d'Hammurabi), plaide également pour nous faire admettre qu'aussi loin que nous remontions dans le passé, nous trouvons des Sémites en Amurru. Mais la qualité de leur civilisation nous échappe encore. Les textes cités plus haut font allusion à un état ancien, mais n'en sont pas contemporains. Il faudrait, comme le souhaite M. Clay, que des fouilles méthodiques en Amurru nous restituent des témoignages de cette civilisation de même époque que celle des Sumériens, avec laquelle elle serait venue en contact. Nous saurions ainsi quels éléments sont propres à la civilisation sémitique dans l'amalgame des deux civilisations qui précède la période historique.

On voit, par ce rapide exposé, de quelle importance sont les problèmes que pose M. Clay, et quel intérêt, il y aura, dès qu'on le pourra, à en vérifier les conclusions sur le terrain.

G. CONTENAU.

A. MORET et G. DAVY. — **Des Clans aux Empires.** L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien (*l'Évolution de l'Humanité*, Bibliothèque de synthèse historique dirigée par Henri Berr, n° 6). Un vol. in-8° de xxviii et 430 pages. Paris, La Renaissance du Livre, 1923.

Nous devons particulièrement recommander à nos lecteurs le tableau d'ensemble que M. Moret a tracé du développement des Sémites jusqu'en l'an 2000. Puis toute la troisième partie : Les invasions iraniennes et asiatiques et l'empire barbare des Hyksos, l'empire égyptien et le concert international au xv^e siècle, l'entente égypto-hittite et les peuples du nord

et de la Mer. On trouve là, sur des questions capitales au point de vue syrien, une mise au point fort utile par un savant dont le talent d'exposition ne le cède pas à une érudition très étendue.

Au regard des monuments d'Égypte, de la richesse de ce pays et de l'activité intellectuelle de ses hautes classes, les peuples syriens, antérieurement à la xviii^e dynastie, font figure de barbares. Nous avons vu que M. Moret applique, traduisant d'ailleurs les documents égyptiens, ce vocable aux Hyksos. Il ne faudrait pas cependant que le lecteur prit le terme à la lettre et en conclût que toute civilisation était bannie chez les Cananéens. Celle-ci était moins brillante ; elle était autre ; mais elle existait cependant et les recherches entreprises depuis trois ans en Syrie commencent à nous la révéler. A leur défaut, cependant, les fouilles de Palestine ne laissent pas de montrer un remarquable développement des installations urbaines, notamment en ce qui concerne l'art de la fortification ; les aménagements hydrauliques et l'industrie céramique. On a là, dès le troisième millénaire avant notre ère, le témoignage d'une organisation très forte, plus développée sur certains points que l'égyptienne, et il n'est pas surprenant que la Basse-Égypte n'ait pu résister à la forte poussée de ces peuples aguerris. Si l'on était pénétré de ce fait, on hésiterait moins à accepter les témoignages tant littéraires qu'archéologiques d'où il résulte que les Hyksos représentent, en grande majorité, des Cananéens. Et nous ne tenons pas compte des données toutes nouvelles que M. Clay apporte indirectement à cette question, comme on en jugera par le compte rendu ci-dessus de M. Contenau.

Pour expliquer le titre un peu énigma-

tique de l'ouvrage, M. Henri Berr, dont l'inlassable dévouement est couronné d'un plein succès, a rédigé un avant-propos fort intéressant où il signale la soudaineté avec laquelle ces vastes sociétés civilisées se sont organisées au sortir de la pénombre préhistorique. Cela est tellement surprenant, en effet, étant donné le conservatisme tenace des anciens peuples, qu'on peut se demander si nous ne sommes pas victimes de quelque illusion et si il n'est pas difficile de démêler qu'elle consiste à définir comme totémique la société égyptienne qui a précédé immédiatement les dynasties historiques. On comprend, dès lors, pourquoi les exposés respectifs de M. Davy sur la communauté totémique et de M. Moret sur l'histoire des empires ne sont pas parvenus à se rejoindre ni même à se compléter, ce qui n'enlève rien d'ailleurs à leur valeur respective.

R. D.

L. DELAPORTE. — *La Mésopotamie. Les civilisations babylonienne et assyrienne.* (Même collection que le précédent, n° 8). Un vol. in-8° de xiv et 420 pages. Paris, La Renaissance du Livre, 1923.

Il faut chaudement féliciter le directeur de la vaste encyclopédie qu'est « l'Évolution de l'humanité », de mener rapidement et sûrement une entreprise aussi difficile et aussi utile. Il a su choisir d'excellents spécialistes et il leur a communiqué son entraînement et sa conviction. Le volume sur la Mésopotamie est d'un haut intérêt et ne sera pas moins bien accueilli que les précédents.

A notre point de vue, qui n'est probablement pas celui de la majorité des lecteurs et qui n'est pas, en tout cas, celui de

M. Berr, nous regrettons que la part accordée à l'histoire proprement dite soit si réduite qu'elle y parait en pénitence. Ce qui est possible pour la Grèce et pour Rome, ne l'est pas encore pour la Mésopotamie. Tout lecteur a quelque connaissance de l'histoire classique ; à l'occasion il trouve facilement le renseignement dont il a besoin, tandis que l'histoire ancienne de la Mésopotamie, étant en pleine élaboration, lui est moins accessible.

M. Delaporte a en autant de mérite que d'abnégation à résumer en quarante pages l'histoire de la Babylonie depuis les temps fabuleux et en vingt-neuf pages l'histoire des Assyriens, des Hittites, des luttes contre Damas, Israël et Juda. Pour y parvenir, il a dû se priver de tout récit qui aurait mis en mouvement, montré en pleine action, les grandes figures historiques. Les événements décisifs comme les influences profondes restent dans l'ombre, tandis qu'on analyse en détail le contrat le plus banal. D'autre part, en détachant de leur milieu et de leur temps les renseignements très fragmentaires et dispersés, que nous possédons sur les institutions, et en les juxtaposant, aboutit-on vraiment à une synthèse ? Assurément non, et cela prouve que le temps n'est pas encore venu pour l'Orient antique d'y considérer l'histoire comme une science auxiliaire de la sociologie.

Ces réserves faites, nous nous empressons de constater que ce manuel rendra service grâce au soin avec lequel l'auteur nous renseigne sur l'Etat, la famille, la législation, l'organisation économique et le culte. On appréciera la sûreté et la précision de son information, l'utilité de ses tableaux chronologiques. Mais, à chaque instant, on sent que la place lui a

été trop mesurée. Ainsi, malgré les textes cités et heureusement choisis, la prodigieuse littérature assyro-babylonienne, qui n'a pas de rivale aux hautes époques et dont l'influence a été si considérable dans toute l'Asie antérieure, — il n'est rien dit de la répercussion sur l'Ancien Testament, sauf une allusion (p. 396) — n'apparaît pas en pleine lumière. Cependant, s'il est un facteur de l'évolution de l'humanité que les découvertes modernes ont mis en évidence, c'est bien celui-là.

R. D.

PÉRIODIQUES

F. THUREAU-DANGIN. — **Nouvelles lettres d'El-Amarna.** Exl. de *Revue d'Assyriologie et d'arch. orient.*, t. XIX (1921), p. 91-108.

Le Musée du Louvre possède sept tablettes d'El-Amarna, dont six, qui y sont entrées récemment, étaient inédites. L'une est adressée au pharaon par Rib-Addi qui régnait à Ryblos : c'est suivant l'habitude de ce prince syrien une demande de troupes. Une lettre provient d'Abdirisha qui gouvernait Eshazi, ville non identifiée ⁽¹⁾. Un cananéen du nom d'Aiab (même nom que Job) se plaint de son voisin le roi de Haşor (de Nephtali). M. Th.-D. conjecture que cet Aiab est le même prince que Aiab cité ailleurs comme roi de *Bi-hi-shi*, ville non encore identifiée ⁽²⁾. La quatrième lettre émane de Biridia, roi de Shunama, la Soumeu biblique dont la variante Soulem (la Sula-

⁽¹⁾ Ce pouvait être Ezziyé (par assimilation du *z* au *z*), non loin de la côte, à environ 11 kilom. au sud de Tyr.

⁽²⁾ Avec doute, nous proposons Bara'shit près de Tibnin et à une douzaine de kilomètres au nord-est de Haşor de Nephtali.

mite de *Cant.*, VIII, 1) se retrouve dans le nom actuel Soulem. Cette lettre mentionne deux villes Iapu et Nuribda. Cette dernière est à déterminer sur place ; mais Iapu ne peut être Jaffa trop éloignée. M. Th.-D. pense plutôt à Yafa, non loin de Nazareth, où l'on a voulu retrouver Yaphi'a de Josué, XIX, 12. La graphie de la tablette d'El-Amarna, appuyée par le nom actuel, ne comportant pas de *ain* final, il y a lieu de se demander si le texte biblique n'est pas à corriger.

Une autre lettre palestinienne est adressée au pharaon par Shuwardata qui combat les *sa-gaz* en compagnie d'Abdi-hiba (de Jérusalem) et renforce ce dernier de 50 chars fournis par Zurata d'Akka et Enderuta d'Akshapa. La sixième lettre est une lettre du roi d'Égypte à Intaruta d'Akshapa. Cette ville se retrouve dans le livre de Josué.

R. D.

EUSÈBE VASSEL. — **Sur un monogramme punique.** *Revue d'assyriologie et d'arch. orient.*, t. XIX, p. 195-198.

L'auteur reprend une empreinte céramique de Carthage, jadis publiée par Ph. Berger et qui, composée de lettres puniques, simule assez bien le signe dit de Tanit. Avec un luxe inutile de références et un hommage également inutile, puis-qu'il a cru devoir le tempérer d'ironie, au savant dont il rectifie la lecture, M. Vassel propose de lire un nom propre *Ba'al'lob* et personne ne contestera sa lecture.

M. Vassel aurait dû profiter de son heureuse idée pour examiner les nombreuses empreintes sur anses d'amphores publiées jusqu'ici, plutôt que de chercher à établir des comparaisons aventurées avec les stèles puniques. Peut-être aurait-il conclu

que l'espèce de monogramme, dont il a fourni la clé, a été inspiré par l'habitude des céramistes carthaginois d'accompagner le symbole divin — sorte de marque de fabrique locale — d'une ou de deux lettres abrégant leur nom. Par là, serait confirmée l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau (repoussée par M. Lidzbarski) qui interprétait ces lettres comme des noms propres abrégés ⁽¹⁾.

British School of Archaeology in Jerusalem. Bulletin, 1-2. Dix-huit pages in-4°, Londres, 2 Hinde Street, 1922.

Cette publication se propose de renseigner le public sur les travaux de l'École britannique d'archéologie fondée à Jérusalem depuis trois ans et aussi sur les travaux archéologiques entrepris en Palestine. Le directeur du Bulletin est le prof. J. Garstang qui est à la fois directeur de l'École britannique à Jérusalem et directeur du service des antiquités en Palestine et qu'assistent dans ces fonctions MM. Phythian-Adams et Guy.

Le bulletin n° 2 donne le résultat des sondages entrepris par l'École britannique dans la plaine de Saint-Jean d'Acre et aux alentours où abondent les sites antiques : Tell Keisan, Tell Keimun (Yokneam), Abu Shusheli, Tell el-Mutesellim (Megiddo), Tell Ta'anak, Khirbet Belameh (Ibleam), Tell Dothan, etc. L'ancienne Haroseth de *Juges*, iv, 2 est généralement identifiée à el-Harithiyé qui en conserve certainement l'appellation. L'École britannique préfère placer la ville antique à Tell Harbadj qui commande l'ouverture

du défilé reliant la plaine d'Acre à celle d'Esdremon. Des sondages ont montré que Tell Harbadj a été occupé pendant tout l'âge du bronze et a été entouré d'une muraille vers la fin de cette époque ; aucune trace d'âge du fer ancien n'y a été relevée. Par contre, des deux positions qui peuvent lui être préférées pour y placer l'ancienne Haroseth, l'une, Tell el-Kussis n'a été occupée qu'aux plus anciens temps de l'âge du bronze, tandis que l'autre, Tell Amr, n'a pas été habitée avant l'âge du fer.

Le même numéro donne de brèves nouvelles des fouilles de Beisan (Nysa ou Scythopolis) dirigées par M. C. S. Fisher pour le compte de l'University Museum of Pennsylvania. Une description plus détaillée en a été donnée par le *Museum Journal of Philadelphia*, mars 1922, p. 32-45.

L'ancienne Beth-Shean était située sur la hauteur appelée Tell el-Huşn qui domine la fertile vallée du Nahr Djaloud, affluent du Jourdain. L'occupation qui remonte à la plus haute époque cananéenne descend jusqu'aux premiers temps de la conquête arabe. La campagne de 1921 a été marquée par la découverte d'une stèle en basalte érigée par Sétî I ⁽²⁾.

En 1922, on s'est attaché à fouiller la nécropole située en face du Tell, de l'autre côté de Nahr Djaloud. En deux mois, plus de cent trente tombes de toutes les époques ont été explorées : chambres funéraires circulaires du cananéen ancien jusqu'aux arcossolies byzantines, la plupart déjà pillées. On y a cependant trouvé de la céramique de toutes les époques, de la verrerie, un grand nombre de scarabées, de monnaies et autres menus objets.

⁽¹⁾ Voir *Rep. d'épigr. sémit.*, n° 1851. Le nom propre punique écrit en entier sur l'anse est très rare, voir cependant *ibid.*, n° 119 sans le signe divin.

⁽²⁾ Aux dernières nouvelles, on a découvert une seconde stèle de Sétî I mieux conservée et d'un haut intérêt.

NOËL GIRON. — **Titulus funéraire juif d'Égypte** (ext. des *Annales du Service des ant. de l'Égypte*, t. XXII, p. 275-278).

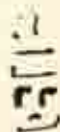
La planche jointe à l'article montre trois chandeliers à sept branches et, au-dessus de celui de droite, trois lettres où M. Giron lit le nom propre *Haddan*. Comme date, l'auteur place ce titulus à la fin du I^{er} siècle de notre ère et rapproche les caractères de ceux des ossuaires juifs de Palestine. La provenance est incertaine : Minieh ou Assiout.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Le dieu Seth sur la stèle égyptienne de Tell Nebi Mend.

M. PIERRE MONTET, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, nous a écrit de Djebeïl où il avait repris ses fouilles en automne 1922 :

« J'ai pris connaissance à Beyrouth du fascicule de *Syria* qui contient l'article de M. Pézard sur ses travaux à Tell Nebi Mend et je crois utile de préciser la note (*Syria*, 1922, p. 109, note 2) dans laquelle il veut bien mentionner les renseignements que je lui avais communiqués. Le texte offre réellement :



à *phī* « le très vaillant ».

« Cette épithète accompagne ordinairement le nom du dieu Seth. En examinant l'original, je me suis rendu compte qu'il ne manquait, au-dessus des signes conservés, qu'un caducée. Deux petits traits encore visibles peuvent parfaitement être pris pour les pattes du lévrier séthien . Ce

signe peut être restitué à coup sûr. En conséquence la légende se traduira : « Seth le très vaillant ».

« Il est intéressant aussi de signaler que le dieu Seth, sur la stèle trouvée à Tanis par Mariette et appelée par lui la Stèle de l'an 100 (*Revue Archéologique*, 1865), porte la même coiffure que le dieu de Tell Nebi Mend, un bonnet pointu orné d'un ruban qui s'attache à la pointe. Je dois ce renseignement à M. Victor Loret qui voit confirmer par ce monument ce qu'il a toujours soutenu sur l'origine de ce dieu. »

A propos des poissons de verre de Tyr et du verrier Jason de Sidon.

Quand nous avons publié l'article intitulé *Un nom nouveau de verrier sidonien* (*Syria*, 1920, p. 230), nous n'avons pu signaler que d'après des reproductions, les vases en verre de Trèves et de Cologne dont la paroi est si curieusement ornée de poissons et de coquillages en relief. Depuis, nous avons eu l'occasion de les voir : le vase de Trèves est une pièce d'une remarquable exécution, celui de Cologne, à ce point de vue, ne lui est pas comparable. Mais, surtout, nous pouvons rapporter ici l'avis compétent du docteur S. Loeschke touchant l'origine de ces deux vases. Le savant conservateur du Musée provincial de Trèves accepte que le type de ces vases soit d'origine tyrienne et même que le vase aux poissons de Rome ait été importé d'Orient ; mais les pièces similaires de Trèves et de Cologne sont certainement des produits locaux : la matière en est bien le verre à peine teinté et légèrement blanchâtre des ateliers rhénans. D'autre part, en opposition avec le verre de Rome, la forme est provinciale. Enfin, les poissons diffèrent un peu à

Trèves des poissons de Rome et de Tyr.

Quant au verre de Jason, le docteur S. Loeschke en a publié déjà un exemplaire dans l'ouvrage *Beschreibung römischer Altertümer gesammelt von C. A. Niessen in Gola*, 3^e édit. par S. Loeschke et H. Wilms, Cologne, 1911, pl. 27, n° 1084. M. S. Loeschke en avait supposé l'origine syrienne, hypothèse vérifiée par l'exemplaire que nous avons publié. Le docteur L. fera connaître incessamment les verres trouvés au camp romain de Vindonissa, trouvaille importante parce que bien datée du 1^{er} siècle de notre ère. Le savant archéologue s'intéresse particulièrement aux verres peints et serait obligé de toute communication à ce sujet.

La Citadelle d'Alep.

Le journal *la Syrie* (Beyrouth) du 19 avril 1923 a publié un intéressant article de M. Paul Baurain sur les recherches, qu'avec l'autorisation du général Billotte et sous l'impulsion du colonel Pichot-Duclos, le capitaine Martin, commandant de la citadelle, a entreprises avec une équipe militaire.

M. Baurain, ayant relevé le chiffre romain IV sur une brique engagée dans les parois de la citerne nord, y voit l'œuvre de la IV^e légion et, précisément, la *legio IV^a Scythica* a été fixée en Syrie à partir de 62 de notre ère. Comme elle a marché, à plusieurs reprises, contre les Parthes — sans d'ailleurs se couvrir de gloire — il ne serait pas surprenant qu'elle fût cantonnée à Alep avant d'être envoyée à Oresa, dans la région de Palmyre, comme la situe la *Notitia dignitatum*. On savait simplement jusqu'ici que cette légion était

restée dans le nord de la province de Syrie et qu'une *vexillatio* avait travaillé, sous Antonin le Pieux, au grand canal de Séleucie de Piérie⁽¹⁾. Ce dernier détail vient à l'appui de l'hypothèse de M. Baurain qui pense « que la citerne de la citadelle d'Alep ainsi que le magnifique canal souterrain pour l'adduction de l'eau sont des ouvrages romains ».

La citerne « est composée de trois salles voûtées se rejoignant par une de leurs extrémités à un centre commun formé par un puits, autour duquel tourne en spirale l'escalier d'accès. Les trois salles voûtées forment ainsi les trois branches d'une croix; la quatrième branche est constituée par une galerie de plus d'un mètre de de large sur environ 1 m. 75 de hauteur, en parfait état de conservation. C'est par cette galerie que la citerne était alimentée d'eau ». On ignore encore d'où venait cette eau. Lors de la dernière descente de M. Baurain, les travailleurs étaient arrêtés par une porte de pierre barrant la galerie, à environ 100 mètres de la citerne, et derrière laquelle se trouvait une grille en fer. Par ailleurs, les terrassiers du capitaine Martin poursuivent le déblaiement de très curieuses galeries qui conduisent on ne sait encore où.

Vers le milieu de l'esplanade de la citadelle on a découvert, à 20 mètres sous terre, une grande salle voûtée à trois nefs. Les voûtes sont supportées par quatre énormes piliers. Dans un coin de la salle s'ouvre un puits au fond duquel, à 12 m. environ, on accède à une autre salle.

(1) V. CHABOT, *La frontière de l'Euphrate*, p. 75-78.

LE PAYS DE NEGAOU, PRÈS DE BYBLOS, ET SON DIEU

PAR

PIERRE MONTET

Certains historiens se plaignent de trouver dans les textes historiques de l'Ancienne Égypte beaucoup de phraséologie et peu de renseignements utiles⁽¹⁾. Il y a pourtant une catégorie de textes qui échappe entièrement à cette critique, ce sont ceux où le Pharaon instruit la postérité des embellissements et des constructions qu'il a entrepris. Non seulement on ne nous fait grâce d'aucun des matériaux utilisés au cours de ces travaux, mais on y ajoute presque toujours l'indication du pays d'où ces matériaux ont été apportés. C'est ainsi que nous pouvons dresser la liste des matières premières et des produits manufacturés que l'Égypte recevait des pays étrangers. Parmi ces matériaux il en est un dont l'importance est toute spéciale pour l'histoire du commerce entre la Syrie et l'Égypte dans l'antiquité, c'est le bois de pin et le bois de sapin qu'un même mot *š* servait à désigner en langue égyptienne⁽²⁾. En dépouillant les textes égyptiens à la recherche des pays importateurs et producteurs de bois d'*š*, j'ai recueilli quelques renseignements sur un pays dont les historiens de l'Ancien Orient ne paraissent pas avoir soupçonné l'existence⁽³⁾, bien qu'il ait été fréquenté par les Égyptiens dès la plus haute antiquité, le pays de Nega.

(1) Eo. MEYER, *Histoire de l'Antiquité*, traduction française, II, p. 49.

(2) Le mérite de cette identification appartient à M. VICTOR LUGAT, *Quelques notes sur l'arbre ACH*, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1916, 33-51. Cet arbre avait successivement passé pour le cèdre, l'il et l'acacia.

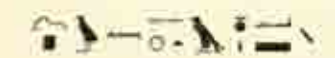
(3) M. Loret possédait sur le pays de Nega une

série de notes. Il a bien voulu en extraire à mon intention l'exemple n° 4 tiré des textes du Ramesséum. Dans le travail sur les Égyptiens à Byblos, qui vient de paraître dans le volume XXV des *Monuments Piot* consacré à Champollion, j'ai brièvement indiqué que le pays de Nega devait être situé dans la région de Byblos.

Sous les Pharaons du Nouvel Empire, qui furent presque tous de grands bâtisseurs, on fit une énorme consommation de bois d'*s*. Voici comment s'expriment généralement les textes au sujet de l'origine de ces bois :


's m3' n tp htiu ⁽¹⁾

ou :


stpu n htiu nu 's ⁽²⁾

« sapin véritable des Échelles » ou « les produits de choix des Échelles du sapin ».

Le mot *htiū* n'est pas un nom de pays. Les Égyptiens connaissaient d'autres *htiū*, celles de l'encens, au pays de Pount ⁽³⁾, sur les deux rives de la mer Rouge, et celles de la malachite, sur la côte du Sinaï ⁽⁴⁾. Il est déterminé par le signe qui représente un escalier. Il correspond donc parfaitement à notre mot « Échelles ». Il peut s'appliquer à tout pays où les Égyptiens pouvaient jeter l'échelle de leurs navires, pour embarquer et débarquer, comme on le voit, au temple de Deir el Bahari ⁽⁵⁾, sur les bas-reliefs qui représentent les matelots égyptiens chargeant leurs navires des produits de Pount. Il y eut donc, au Nouvel Empire, plusieurs ports où les navires égyptiens venaient chercher le bois d'*s*, ce qui n'est pas pour nous surprendre, puisque, dès le début de la XVIII^e dynastie, les envoyés du Pharaon circulaient sans être inquiétés à travers toute la Phénicie ⁽⁶⁾.

Mais il n'en avait pas toujours été ainsi. A l'époque où fut composé le texte littéraire que son éditeur, M. Gardiner, a baptisé « The admonitions of an egyptian sage », tout le bois et toute la résine d'*s* employés en Égypte venaient d'un seul port qui était Byblos (*Keben*). Dès que les relations étaient interrompues avec ce port, les Égyptiens, privés de bois et de résine, se lamentaient :

Maintenant qu'on ne fait plus de voyages par mer vers Byblos, par quoi remplacerons-

⁽¹⁾ SETHE, *Urkunden*, IV, 98, 763, 879, 1119.

⁽²⁾ *Ibid.*, 778.

⁽³⁾ *Ibid.*, 325.

⁽⁴⁾ *Urkunden*, I, 56.

⁽⁵⁾ NAVILLE, *Deir el Bahari*, III, pl. 74.

⁽⁶⁾ SETHE, *Urkunden*, IV, 138, 10.

nous, pour nos momies, les arbres š dont l'importation permettait de fabriquer les cercueils des prêtres et dont la poix servait à embaumer les hauts personnages ⁽¹⁾.

Voilà pour les pays importateurs. Les côtes de Syrie sont aujourd'hui tellement dénudées qu'on a peine à se figurer que, dans l'antiquité, les forêts commençaient peut-être aux environs immédiats des villes maritimes. Mais l'exploitation a été si constante, les besoins des Égyptiens en résine et en bois de construction pour les meubles, les barques sacrées, les cercueils, les navires de haute mer, les portes de palais, les mâts à banderolles dressés devant les pylônes des temples ont été si réguliers que les habitants de Byblos et des autres ports ont été obligés, un jour ou l'autre, de mettre en coupe les forêts qui couronnaient leurs belles montagnes jusqu'à une grande distance. Le papyrus de Pétrograd qui contient le récit du voyage de Oun-Amon, au x^e siècle avant J.-C., sur la côte de Syrie, ne nous apporte pas grand renseignement à ce sujet. Lorsque le roi de Byblos Zeker-Ba'al et l'envoyé de Smendès furent tombés d'accord, le Libanais leva 300 hommes et 300 bœufs qui allèrent couper des arbres et les trainèrent sur le rivage, mais on ne dit pas à quel endroit ⁽²⁾. L'inscription de Sennefé, qui fut envoyé à Byblos par Thoutmes III, est si mal conservée qu'on ne peut en tirer grand'chose, mais on voit qu'il fallut aller au-dessus des nuages ($hr tp šn-š$) et que le chef de l'expédition entra lui-même dans la forêt ⁽³⁾ ($hnt-š$). Ce mot, qu'à la suite de Brugsch ⁽⁴⁾ on traduit généralement par « forêt », est associé dans plusieurs textes au nom de l'arbre š ⁽⁵⁾. Bien qu'il soit déterminé parfois par le signe des pays étrangers, on ne saurait y voir un nom propre, car il y avait des $hnt-š$ au pays de Pount ⁽⁶⁾ et en Égypte même ⁽⁷⁾.

Une indication plus précise est fournie par les bas-reliefs de Sethosis I^{er} à Karnak qui racontent la campagne de Syrie ⁽⁸⁾. Sous la direction d'un officier du roi, les grands chefs du Liban (Rmn) coupent des arbres drus et élancés, qui méritent bien l'épithète $špl r ušm$ « plus pointus que la barbe d'un épi » que le

⁽¹⁾ GARDINER, *The admonitions of an egyptian sage, from a hieratic papyrus in Leiden*, Leipzig, 1909, 32-33; cf. V. LORET, *loc. cit.*, 39.

⁽²⁾ GOLENISCHEFF, *Papyrus hiéroglyphique de la collection Golenischeff. Recueil de travaux*, XXI, 92.

⁽³⁾ SETHE, *Urkunden*, IV, 535.

⁽⁴⁾ BRUGSCH, *Wb.* 115.

⁽⁵⁾ SETHE, *Urk.* IV, 469-777; BRUGSCH, *Wb. suppl.*, 949 (d'après pap. Harris, I, 7, 5).

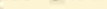
⁽⁶⁾ SETHE, *Urk.* IV, 353.

⁽⁷⁾ Des $hnt-š$ servent de rabatteurs pendant la chasse royale (BOICHARDOT, *Sa^{hu}-re*, II, pl. 17).

⁽⁸⁾ CHAMPOLLION, *Monuments*, pl. 290.

3^e Avec un texte de la reine Hatchepsout, nous retournons d'un siècle en arrière. J'ai dû interrompre l'ordre chronologique parce que l'orthographe du nom de Negaou sur l'obélisque de la reine n'est explicable que par celle du monument de Toutankhamon :

Ils m'ont apporté les produits de choix de Negaou , consistant en bois d'*3*, en bois de *q'n* (genévrier), en bois de *mr* ⁽¹⁾.

En dernier lieu, le sapin de Négau est mentionné sur un texte mal conservé du Ramesseum. Les mots difficiles à reconnaître sur la planche LD, III, 170  sont confirmés par le texte de Lepsius⁽²⁾, mais la phrase est coupée par trop de lacunes pour qu'on y puisse trouver quelque autre indication.

Jusqu'ici, dans ces textes du Moyen et du Nouvel Empire, le pays de Negaou apparaît comme un pays de forêts d'où les bois, par l'intermédiaire des Échelles syriennes, étaient expédiés en Égypte. Mais ce pays était connu des Égyptiens depuis bien plus longtemps. Il en est question dans les textes des pyramides de Pepi I^{er} et de Teti, sous la VI^e dynastie, non à propos de ses bois, mais parce qu'il a plu au Pharaon défunt de s'identifier avec le dieu de Nega :

Pepi, c'est $H'y-Bu$, celui qui se trouve dans Neg³ (*).

Ce n'est pas seulement parce qu'il nous fait connaître le nom d'un dieu étranger que ce passage est précieux. Le pays des forêts s'y trouve écrit avec tous ses éléments phonétiques et deux déterminatifs,   —, dont le premier est assez rare. Je ne l'ai rencontré que dans le nom d'une déesse, , figurée sur un bas-relief de Pepi II ⁽⁴⁾ et dans le nom d'un échassier, , que les fermiers égyptiens de l'Ancien Empire élevaient avec la grue *zî-t* à laquelle il ressemble tellement que, si les noms n'étaient pas écrits, on ne

¹⁰ *Sethe, Urkunden*, IV, 355.

(2) Text, III, 135. Communication de M. V. Lorel.

(3) SETHE, *Pyramidentexte*, 518 d (Teti 5-6)

= Popi I, 368). Le dieu Hay-ia est encore mentionné dans *Pyr.* 423 c dont je ne puis rien tirer.

(4) SETHE, *Urkunden*, I, 127.

pourrait distinguer l'une de l'autre les deux espèces⁽¹⁾. Enfin, il s'emploie, soit comme syllabique, soit comme déterminatif phonétique, dans quelques passages des pyramides, avec la valeur *gʃ*⁽²⁾. Les Égyptiens du Nouvel Empire avaient probablement oublié ce que représentait ce signe à l'origine — nous partageons leur ignorance — et ils lui donnent à peu près la forme d'un couteau. La comparaison des textes révèle un autre changement. On ne peut expliquer l'orthographe  — qui est adoptée au Nouvel Empire par deux textes sur trois — Toutankhamon aurait-il restauré jusqu'à l'orthographe? — que de deux manières. Ou bien l'n initial de *Ngʃu* est tombé. Ou bien le signe , à force d'être associé avec ce nom, aurait pris lui-même la valeur *Ngʃ*. On a soutenu que des signes bilitères employés très habituellement dans des mots trilitères pouvaient s'adjoindre une lettre supplémentaire⁽³⁾. Toutefois, les exemples cités ne sont pas absolument convaincants et, comme la valeur *gʃ* est la seule établie pour le signe  et pour son succédané, nous admettrons que le pays de Negaou était devenu Gaou au Nouvel Empire. Pour le situer sur la carte, nous disposons, grâce aux textes cités plus haut, de deux renseignements précis. Negaou, pays de forêts, est aussi le pays d'un dieu que le caprice de quelques Pharaons a introduit parmi les dieux égyptiens. Si nous savions à quoi nous en tenir sur les trois essences d'arbres qui s'y trouvaient, au témoignage des Égyptiens, la recherche serait assurément plus facile. Il est acquis que *'š* désigne le sapin et le pin. M. Loret, qui connaît si bien la faune et la flore de l'ancienne Égypte, a depuis longtemps identifié le *u'n* avec le genévrier⁽⁴⁾ et dans un entretien récent il a bien voulu m'assurer qu'il s'en tenait à cette opinion. Le bois de *u'n* était très employé en ébénisterie. On en faisait des naos, des sarcophages et des cannes. Les graines étaient utilisées en médecine et en parfumerie. Toutefois, cette identification ne paraît pas établie aussi solidement que celle de l'arbre *'š*. Quant à l'arbre *mr* qui a été connu des Égyptiens de très bonne heure, puisque Sncrou mit en chantier deux navires de 100 condées en bois de *mr*⁽⁵⁾, on ne sait pas grand'chose de certain à son sujet, sinon que son bois était rouge. En résumé, le texte de la reine Hatchep-

⁽¹⁾ Tombeau de Ti, salle III, sud.

⁽²⁾ *lgʃ* (pyr. 1302 a); *ngʃgt* (pyr. 1566 b).

⁽³⁾ GARDINER, *Notes on the story of Sinuhe*, 454.

⁽⁴⁾ LORET, *La flore pharaonique*, 2^e éd., n° 51.

⁽⁵⁾ Pierre de Palerme, éd. NAVILLE, *Recueil de travaux*, XXV, pl. 3.

souit est moins utile pour résoudre le problème de géographie historique dont nous cherchons la solution, qu'il ne le sera pour identifier l'arbre *u'n* et l'arbre *mr*, lorsqu'on saura où se trouve Negaou.

On retiendra surtout que Nega est mentionné sur des textes de la VI^e et de de la XII^e dynasties. A cette époque, comme nous l'avons dit, le bois d'ach arrivait par Byblos, le seul port syrien nommé dans les textes égyptiens. Les « Échelles du sapin » ne font parler d'elles que plus tard. Donc, entre le xxx^e et le xx^e siècles avant l'ère chrétienne, Byblos était le port de Nega. Je sais bien qu'un port est quelquefois fort éloigné des pays qui lui fournissent des marchandises à exporter, mais le contraire est bien plus naturel, surtout si ces marchandises sont lourdes et encombrantes comme des troncs d'arbre. Cependant, supposons pour un instant que Nega ait été le nom égyptien du Taurus. Il faudrait admettre que les Phéniciens allaient chercher au loin les bois que réclamait leur clientèle égyptienne et qu'ils en constituaient à Byblos des approvisionnements, mais dans les textes trop peu nombreux qui peuvent servir à l'histoire du commerce antique, il n'est pas question de ces approvisionnements. Les Égyptiens arrivent, s'entendent avec les indigènes. Après quoi on va dans la forêt, on coupe les arbres et on les traîne sur le rivage. Il est difficile, en conséquence, d'imaginer que la distance entre Nega et Byblos ait été supérieure à quelques journées de marche.

Le passage des textes des pyramides qui nous a révélé le nom du dieu local de Nega, Khây-taou, permet de confirmer et de préciser ces déductions. En effet, le nom de cette divinité est écrit sur un cylindre à légende hiéroglyphique qui avait été enterré avec beaucoup d'autres objets de provenance et d'âge divers, mais tous antérieurs à la fin de l'Ancien Empire, sous le dallage d'un temple, à Byblos même. L'interprétation de l'inscription est fort difficile. Un personnage anonyme se déclare aimé du dieu et de la déesse de Byblos et de ce dieu Khây-taou. Peut-être doit-on diviser l'inscription en deux parties. Dans la première, l'inconnu porte des titres qui le mettent en rapport avec les dieux de Byblos. Dans la seconde, il se déclare aimé de Khây-taou. De toute façon on retiendra que les dieux de Byblos et Khây-taou sont mentionnés à côté l'un de l'autre sur ce petit objet. Cette rencontre est toute

(¹) Publié dans les *Égyptiens à Byblos. Monuments Piot*, t. XXV.

naturelle si Byblos et le pays du dieu sont voisins l'un de l'autre. Les textes et les documents trouvés sur place établissent que les Égyptiens ont fréquenté Byblos très régulièrement, d'un bout à l'autre de leur histoire. Ils y avaient bâti un temple et ils enrichissaient de donations et de statues le sanctuaire de la Dame de Byblos. Les occasions ne leur ont donc pas manqué de prendre contact avec les habitants et de lier connaissance avec les dieux de la contrée environnante.

Ils les connaissaient si bien qu'ils appelaient parfois la Syrie, comme le pays de Point, *Tj ntr* ⁽¹⁾, la terre divine, le pays des dieux. Quelques dieux de la vallée du Nil étaient venus avec les premiers marchands qui avaient débarqué sur le rivage de Byblos et apprivoisé les indigènes en leur offrant les produits de l'industrie égyptienne pour avoir leurs arbres. Les aventures d'Osiris et d'Isis à Byblos sont surtout connues par le récit de Plutarque, mais la légende est fort ancienne. Elle a laissé des traces dans une formule des pyramides dont M. Sethe a rassemblé les exemples ⁽²⁾. C'est une invocation grâce à laquelle le Pharaon défunt, assimilé à Osiris, est préservé de certains dangers. Étudiés à la lumière de ce que nous savons maintenant, ces passages me paraissent fournir une raison des plus sérieuses de placer le pays de Nega dans la vallée de l'Adonis :

O Osiris Teti, Geb l'amène Horus, afin qu'il te venge, afin qu'il l'apporte les cœurs des Dieux, pour que tu ne sois point *gju*   , pour que tu ne sois point *'su*    ⁽³⁾.

Ils te conduisent auprès de ta mère Nout. Elle te prend le bras pour que tu ne sois point *gju*, pour que tu ne sois point *'su*, pour que tu ne sois point *nnsny*. Horus a mis ton Esprit (*im*) à la tête des esprits, ta Volonté (*šm*) à la tête des vivants ⁽⁴⁾.

Ta mère Nout te prend, elle saisit ton bras pour que tu ne sois point *gju*, pour que tu ne sois point *'sg*. Tu vis... ⁽⁵⁾.

Quelquefois on supprime le second des deux termes parallèles. Le sens général de l'invocation est le même :

Oh, ce Pépi, tu viens, tu n'es pas *gju*. Ta mère vient; tu n'es pas *gju*. Nut et tu n'es

⁽¹⁾ Sethe, *Urk.* IV, 535.

⁽²⁾ Sethe, *Zur ältesten Geschichte des ägyptischen Seeverkehrs mit Byblos und dem Libanongebiet.* *Aeg. Zeits.*, XLV, 1908, 7-14.

⁽³⁾ Sethe, *Pyramidentexte*, 634.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, 903.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, 2107.

pas *gʒu*. Elle l'approche. Elle empêche que tu ne sois *gʒu*. Elle te donne ta tête. Elle réunit tes os. Et quand elle a placé ton cœur dans ton corps, tu es comme tu étais avant, sur tes deux pieds. Tu donnes des ordres à ceux qui forment ta suite ⁽¹⁾.

M. Sethe a reconnu avec beaucoup de perspicacité que  *'su* n'était autre chose qu'un dérivé du nom de l'arbre *'s*, le sapin. Quand un enfant venait de naître, s'il fait entendre un gémissement (*hru / n 's*), à la manière d'un sapin, c'est un présage de mort ⁽²⁾. Il s'agit donc pour le défunt de ne pas être métamorphosé en sapin. Tout naturellement est venu à l'esprit de M. Sethe le passage de Plutarque qui explique comment le cercueil d'Osiris ayant échoué sur le rivage de Byblos, fut enveloppé dans un buisson (*ἐρεχνη*). Le buisson s'étant transformé en un arbre magnifique, le roi de Byblos le fit couper et l'employa, en guise de colonne, à soutenir le toit de son palais. Il y serait encore si la bonne Isis, miraculeusement avertie, n'était pas allée le réclamer et c'est dans cet état qu'Osiris fut ramené en Égypte. Nos passages font donc allusion à cet épisode fâcheux de l'existence d'Osiris où il eut besoin d'être secouru par les autres dieux. En les invoquant, on espère éviter au roi défunt, nouvel Osiris, d'être transformé en sapin *'su*.

Telle est l'explication que M. Sethe a proposée du sens de *'su*, mais on a remarqué que dans les invocations citées plus haut le danger dont on veut préserver le défunt est défini par deux termes : *gʒu* et *'su*, et souvent par le mot *gʒu* seul. Ce terme essentiel, M. Sethe s'est contenté de le rapprocher d'un autre mot *gʒu* qui signifie, d'une manière générale, « souffrir, être dans le besoin ». Or, on n'a pas oublié que les Égyptiens faisaient venir leur bois de sapin ou de pin *'s*, du pays de *Ngʒ*. Ils disaient souvent, comme je l'ai rappelé, « du pin de Byblos ou des Échelles », de la même manière que nous disons « du vin de Bordeaux », mais ils n'ignoraient pas le nom du pays producteur, qui était principalement Negaou. Si donc le second terme de l'invocation, *'su* est reconnu pour un dérivé de *'s* « sapin », il me paraît évident que le premier *gʒu* doit lui-même être un dérivé de ce pays de *Ngʒ* : *Ngʒu* qui produisait les sapins. Puisque *'su* signifie « être métamorphosé en sapin », je traduirais *gʒu* « être traité comme celui de Nega ». Les deux termes étant synonymes, on conclura légitimement que la métamorphose s'est produite à Nega.

(1) *Ibid.*, 835.

(2) *Pap. Ebers*, 97, 13 sqq.

Nous voilà donc ramenés dans la région de Byblos puisque, d'après Plutarque, l'endroit où le cercueil du dieu fut enveloppé par un arbre était peu éloigné de Byblos. Mais il y a un écart si considérable entre l'époque où Plutarque composa son récit et les textes des pyramides, ou même les plus récents des textes historiques relatifs au bois d'*'š* et au pays de *Ngš* qu'il est indispensable d'appuyer ses données au moyen de récits plus anciens. Un tel récit existe heureusement pour nous, c'est le conte des deux frères où Maspero ⁽¹⁾, puis Sethe ⁽²⁾, ont reconnu un exposé populaire du mythe d'Osiris. Le héros du conte, Bataou, quitte l'Égypte où son frère a voulu le tuer. Il vient dans la vallée du Pin (*'š*) et pose son cœur au sommet de la fleur du Pin ⁽³⁾. Puis, lorsque les soldats égyptiens qui venaient enlever son épouse eurent coupé l'arbre, le pauvre Bataou tombe mort ⁽⁴⁾. Il ne se ranime que quatre ans après, lorsque son frère a retrouvé le cœur et accompli ce que Bataou lui avait révélé avant leur séparation. Alors Bataou se change en taureau et les deux frères, l'un portant l'autre, font leur rentrée en Égypte ⁽⁵⁾.

On constate entre les deux récits plus d'une divergence. Selon Plutarque, c'est au bord de la mer que le cercueil d'Osiris est enveloppé dans un arbre ⁽⁶⁾. Les événements du conte égyptien ont pour théâtre une vallée bordée de pins ⁽⁷⁾ où le gibier est abondant ⁽⁸⁾, où roule un torrent si impétueux qu'ayant ravi la boucle de cheveux que l'épouse de Bataou, en fuyant, laisse accrochée à une branche du Pin, il la rejette jusqu'en Égypte ⁽⁹⁾. Mais on n'est pas obligé de s'éloigner beaucoup de Byblos pour trouver la vallée à laquelle conviennent les termes du vieux récit. A huit kilomètres au sud de Djebaïl, le Nahr Ibrahim, l'Adonis des anciens, se mêle à la mer. Ce fleuve, qui n'a pas 30 kilomètres de cours, sort de la grotte d'Alqa à plus de 1.000 mètres d'altitude et traverse le pays dont Renan a célébré la beauté dans une page inoubliable ⁽¹⁰⁾. Encore aujourd'hui, cette région est une des plus boisées du Liban. Les noyers, les chênes, les caroubiers, les cypres y atteignent une grosseur remarquable. Quand on descend la vallée, après avoir quitté le bourg populeux de

(1) MASPERO, *Contes populaires*, 3^e éd., p. 45, note 3.

(2) SETHE, *loc. cit.*, p. 12.

(3) ORBINEY, 8, 8-9.

(4) *Ibid.*, 12, 7.

(5) *Ibid.*, 15, 1-2.

(6) *De Iside et Osiride*, 15.

(7) ORBINEY, 10, 8.

(8) *Ibid.*, 8, 9; 10, 1-4.

(9) *Ibid.*, 10, 7-8.

(10) RENAN, *Mission de Phénicie*, 296.

Kartaba, on met plus de deux heures à traverser une forêt de pins qui couvre le versant nord, du sommet jusqu'au fleuve. C'est dans la vallée supérieure de l'Adonis, plutôt qu'au bord de la mer, que je voudrais placer le pays de Nega, dans cette même vallée où un héros chasseur, né d'un arbre, épris d'une déesse, périt de mort violente. Adonis, dont les auteurs classiques nous ont raconté la vie mouvementée, semble le descendant direct de ce dieu de Ngaou, du dieu métamorphosé en sapin.

On objectera que sur le nom du pays de *Ngʒ*, les Égyptiens auraient dû former un adjectif *ngʒu* et non pas *gʒu*. Mais les mots égyptiens commençant par *n*, qui ont perdu leur lettre initiale, sont assez nombreux. M. Sethe, qui a su retrouver la véritable lecture du mot *n-sut* « roi », a constaté qu'il n'était resté aucune trace du *n* dans l'expression grecque Ἀμυνραστονθηρ « Amon-Ra, roi des Dieux ⁽¹⁾ ». Il a cité à ce propos toute une série de noms propres où l'*n* initial est tombé. Dans tous ces mots l'élément *n* signifie « qui possède ». Le roi est celui qui possède la plante *sut*. Le mot *n-nk*, au début du chapitre xvn du *Livre des morts* est semblablement composé de ce préfixe et du pronom absolu de la première personne ⁽²⁾.

Par analogie je décomposerais *Ngʒu* en deux éléments : *nī* « qui contient, qui possède » et *gʒ*. Il est fort possible que ce signe, qui n'est pas encore identifié, joue ici le rôle d'un figuratif représentant un objet qui se trouvait à Nega et d'où ce pays tirait son nom. En cherchant les mots écrits au moyen de cet hiéroglyphe, nous avons rencontré sur un bas-relief du musée du Caire une déesse *gʒ-t* qui, en compagnie d'une déesse-lionne, *Mn-t*, préside au jubilé de Pepi II. Ni l'une ni l'autre de ces divinités ne paraissent sur des monuments postérieurs à la VI^e dynastie. Il en est de même de Khay-taou. Cet oubli s'explique si ces divinités sont étrangères. Or, la Syrie est le pays des déesses-lionnes et Gat, dont le nom s'écrit au moyen du même hiéroglyphe que le pays de Nega et que l'adjectif *gʒu*, peut fort bien avoir été au milieu des forêts de pins ou de sapins la compagne de Khay-taou.

Tout en tenant pour infiniment vraisemblables les raisons qu'on a de situer le pays de Negaou dans la vallée de l'Adonis, je ne fais aucune difficulté pour reconnaître qu'un monument trouvé sur place ferait encore mieux notre

⁽¹⁾ K. SETHE, *Das Wort für König von Ober-ägypten*, *Aeg. Zelts.*, XLIX, 29-31.

⁽²⁾ SETHE, *Das pronomen 1. sing. N-NK*, *Aeg. Zelts.*, LIV, 40-49.

affaire. Quelques noms anciens, dans la région de Byblos, se sont conservés jusqu'à nos jours : celui du Ouadi Fedar, desséché par Isis, et de la grotte d'Afqa. J'ai bien souvent demandé aux savants Pères Jésuites de Beyrouth, ainsi qu'aux habitants de Djebaïl et de la vallée du Nahr Ibrahim, si quelque nom moderne de village, de torrent ou de pays ressemblait à *Ng?*. Il ne m'a été fourni, jusqu'à présent, aucune indication satisfaisante. Ce qui complique les recherches, c'est que le *n* initial du nom égyptien peut correspondre aussi bien à un *l* qu'à un *n* sémitique, le *g* à *p*, *z* ou *g* et que le *l* final (*κ*) peut tenir la place d'une consonne pleine. En dépit de ces difficultés, je suis persuadé que des recherches patientes, entreprises dans la célèbre vallée, au double point de vue archéologique et onomastique, aboutiraient à situer avec plus de précision le pays qui, pendant tant de siècles, a fourni aux Égyptiens du bois pour leurs barques sacrées et leurs cercueils et de la résine pour leurs momies.

PIERRE MONTET.

LES INTAILLES DU DOCTEUR JOUSSET DE BELLESME

PAR

LOUIS SPELEERS

Le docteur Jousset de Bellesme possède une série de pierres antiques dont la gravure est non seulement inédite, mais remarquable par l'exécution; elles intéressent les lecteurs de *Syria* et tous ceux qui s'occupent d'archéologie orientale. Ces pierres furent acquises par lui, dans les bazars de la contrée de Homs-Hamath, lors de son séjour dans la Syrie du nord, en 1893.

Nous faisons suivre plus loin une description minutieuse de cette collection; nous avons classé les objets par ordre chronologique. Plusieurs époques sont représentées: l'époque suméro-accadienne par le n° 1, l'époque assyrienne par le n° 2, l'époque néo-babylonienne par les n° 3 à 7, les époques hellénistique et sassanide par les n° 8 à 40, excepté le n° 19; l'époque moderne, par les n° 41 et 42.

C'est la première fois que la Revue *Syria* traite d'une question touchant la glyptique orientale. Aussi, avant de procéder à la description de cette collection, ne sera-t-il pas inutile de rappeler brièvement aux lecteurs quelle était la destination des pierres gravées, quelles sont leurs formes principales, quels sont les sujets qui décorent leur surface ⁽¹⁾.

En général, ces intailles répondaient à un besoin de la vie courante, tant en Mésopotamie qu'en Syrie: en effet, leur gravure se trouve, sous forme d'empreintes, sur un grand nombre de tablettes cunéiformes, lettres, contrats, comptes, etc., datant depuis le IV^e millénaire jusqu'à l'époque hellénistique. En apposant un cachet ou en roulant un cylindre sur une de ces tablettes, le propriétaire apportait la preuve de sa présence, lors de la conclusion d'une transaction, ou bien encore, l'empreinte de son sceau lui servait de signature; aussi, un grand nombre de ces pierres sont-elles accompagnées d'une légende

(1) Voir à ce sujet l'introduction de L. SPELEERS, dans le *Catalogue des Intailles et Em-*

preintes orientales des Musées royaux du Cin-
quantenaire, Bruxelles, 1917.

en écriture cunéiforme indiquant le nom du possesseur et sa parenté. En Mésopotamie et dans les pays limitrophes, au cours des III^e et II^e millénaires, les sceaux étaient apposés sur ces documents en présence d'un notaire, d'un scribe et des témoins.

La forme des intailles est variable: déjà à l'époque de la nécropole énéolithique de Suse, on employait trois formes principales: le cachet lenticulaire (segment de sphère); le cachet représentant un bovidé couché sur le flanc, les pattes ramenées sous le corps, la tête légèrement dressée, les yeux incrustés d'une pierre précieuse; enfin, le cylindre. Toutes étaient pourvues d'un trou de suspension. Plus tard, on a imaginé le cachet de forme pyramidale, le cachet conique, à base circulaire ou elliptique, le cachet simulant une bague, le scarabéoïde, etc.

Leur dimension varie entre 1 à 6 cm. de hauteur, 1 demi à 3 cm. de diamètre. Il existe un cylindre de 14 cm. de hauteur.

Les gravures des pierres ont été et resteront la source la plus abondante de nos études archéologiques, parce qu'elles nous renseignent le plus clairement sur les vêtements portés dans divers pays pendant l'antiquité, sur le mobilier, sur les attitudes des personnages, sur la mythologie, la religion, etc... Souvent les gravures ne sont parfois que l'illustration d'une scène de mythologie ou de culte auxquelles les inscriptions font allusion.

Ces gravures peuvent être classées en diverses « écoles », selon qu'elles appartiennent à divers pays ou à des époques déterminées et où tels sujets, religieux, mythologiques, profanes étaient particulièrement traités. L'emploi de ces sujets contribue, dans la plupart des cas, à déterminer la date de la pierre. Enfin, ces gravures manifestent l'habileté consommée des artistes qui couvraient un espace très restreint, de scènes et de motifs décoratifs dont l'ampleur nous étonne. Il faut relever que le corps humain y est toujours rendu avec une fidélité réelle des proportions, que l'ensemble fait preuve du souci de la décoration et que le nombre des motifs atteste la richesse de l'inspiration.

1. Cylindre en pierre brune, 31 × 16 mm., dont la gravure est presque effacée. Une femme est assise de profil sur une chaise à haut dossier courbe et tient dans ses bras un enfant; elle semble l'embrasser. Derrière elle apparaissent une rosace à sept feuilles et un globe (ou vase globulaire).

Devant elle, se dresse un personnage qui avance une main. Entre eux s'élève un autel  au-dessus duquel plane le croissant. Un troisième personnage, dans la même attitude, complète cette scène d'hommage.

Les sujets semblables avec l'enfant sont très rares; celui-ci se voit sur quelques gravures babyloniennes. Ex. WARD, *Col. Pierpont-Morgan*, n° 88 (vase remplaçant la table); WARD, *Seal Cylinders of W. Asia*, n° 405. Sans la table; cf. WARD, *Seal Cylinders*, n° 401, 402, 404, 408; *Coll. de Clercq*, n° 83.

2. **Cylindre assyrien en pierre noire**, 33 × 13 mm. Deux personnages sont debout en face l'un de l'autre : le premier porte une barbe et la chevelure courte tombant dans le cou; sa robe descend jusqu'aux chevilles; elle est ornée de parements obliques et d'une frange; la main gauche tient un arc appuyé par terre, l'autre main se lève portant une coupe. La ceinture maintient une épée. Le second personnage, imberbe, porte le même costume, mais de l'encolure part une mèche qui tombe jusqu'aux chevilles. (Au sujet de cette mèche, consultez les références dans L. SPELEERS, *Une figurine de bronze*, dans les *Mélanges de l'Université de Beyrouth*, t. VIII, p. 62 sq.) Une main tient un éventail, l'autre s'avance. Le guerrier et le prêtre sont séparés par un support : celui-ci est chargé d'un vase à long col et à bord.

Derrière les personnages plane une étoile à huit rayons et se dresse une branche feuillue. Entre le prêtre et le support, on voit un bâton de mesure (?) placé verticalement.

Sujets assyriens semblables : DELAPORTE, *Bibliothèque nationale*, n° 342 à 346; *Cat. Coll. de Clercq*, n° 302; WARD, *Seal Cylinders*, n° 721 à 731.

3. **Cachet conique en hématite**, 22 × 17 × 15 mm. Sujet néo-babylonien sur la base : un prêtre levant les mains vers des objets de culte fixés dans un support. Les emblèmes sont le clou, la lance, la massue (?). Il porte une calotte, une courte barbe (?) et une longue robe, dont on distingue les plis verticaux et les franges.

Un croissant plane sur la scène. Derrière le prêtre, cinq points triangulaires. Cf. DELAPORTE, *Bibliothèque nationale*, pl. 37.

4. **Cachet conique en calcaire siliceux**, 27 × 19 × 13 mm. La base porte la gravure d'un prêtre debout, vêtu d'une longue robe et coiffé d'un

chapeau globulaire, levant les mains vers des emblèmes placés dans un support. Les emblèmes sont la massue pointue et la tige d'où se détachent six branches. Le support est composé de deux plateaux réunis par des traverses perpendiculaires. Sujets semblables : DELAPORTE, *Bibliothèque nationale*, pl. 37; *Cat. De Clercq*, 36 c.

5. **Cachet conique en calcédoine**, $20 \times 15 \times 10$ mm. La base porte un sujet néo-babylonien sommairement gravé; on reconnaît un prêtre debout, levant les mains vers deux objets de culte, massue et lance (?), dressées dans un support; un globe plane dans le champ; cf. DELAPORTE, *Bibliothèque nationale*, pl. 37.

6. **Cachet en calcédoine**, d'environ $27 \times 20 \times 12$ mm., de forme conique. Sur la base, on voit une scène de culte néo-babylonienne : un prêtre est debout, de profil, devant un étui, chargé de la massue, de la lance et d'un troisième emblème. DELAPORTE, *Bibl. nat.*, pl. 37. — *Catal. du Mus. du Louvre*, pl. 6 et *passim*.

7. **Cachet en calcédoine**, en forme de scarabéoïde, $18 \times 11 \times 7$ mm. Sur la base se dresse un emblème néo-babylonien : une tige coupée à la partie supérieure par un croissant et, au milieu, par un globe d'où pendent deux rayons terminés à leur tour par un globe. L'emblème est placé sur une ligne horizontale coupée de trois verticales. Dans le champ, à droite et à gauche, apparaissent deux motifs; deux traits centripètes et un corps ovale. D'ordinaire, des symboles semblables sont vénérés par des personnages (DELAPORTE, *Bibl. nat.*, pl. 36 à 38).

8-9. **Cachet conique en calcédoine**, 28×25 mm. La base porte la gravure d'un buste de femme vu de profil; autour du trou de suspension se déroule un serpent, dont les ailes, attachées près de la tête, s'ouvrent; près de la pointe se détachent quelques signes cunéiformes à tête ouverte, 𐎶 𐎶 𐎶 𐎶 . En assyrien, ces signes pourraient avoir la signification de :
 [sceau] de $\left\{ \begin{array}{l} \text{Gal} \\ \text{Mal} \end{array} \right\} - \left\{ \begin{array}{l} \text{kal} \\ \text{dan} \end{array} \right\} - \text{ša} : \text{ša} \left\{ \begin{array}{l} \text{Gal} \\ \text{Mal} \end{array} \right\} - \left\{ \begin{array}{l} \text{kal} \\ \text{dan} \end{array} \right\} \text{ša}$. Mais la gravure du buste indique l'époque où l'écriture assyrienne n'était plus en usage.

10. **Cachet en sardoine**, en forme de sphère diminuée d'une section, 24×18 mm. Sur la base, on a gravé le buste d'un personnage royal d'époque sassanide comparable aux monnaies publiées dans : DIEULAFOY, *l'Art antique de la Perse*, t. V, pl. 2; HORN-STEINBORFF, *Siegelsteine*, pl. 1, n° 985, 1000. Le roi est debout (?), tête de profil, poitrine de face, une main fermée reposant sur la poitrine; la tiare est presque hémisphérique et semble surmontée d'une terminaison; par derrière s'échappent deux floches. La tête barbue porte une chevelure épaisse qui tombe en mèches régulières et bouclées dans le cou. Les oreilles sont ornées de lourdes boucles; la robe décollotée est décorée d'une succession d'étoiles à six rayons.

11. **Cachet en cornaline**, en forme de sphère coupée d'une section, $12 \times 11 \times 9$ mm. Sur la base apparaît la gravure d'une tête virile, vue de profil; la chevelure tombe dans le cou et est retenue par un bandeau.

12. **Cachet en calcédoine**, en forme de bague, $16 \times 13 \times 10$ mm. Sur la base : une tête virile, vue de profil, coiffée d'une calotte dont on voit le bord et les traits perpendiculaires.

13. **Cachet en sardoine**, en forme de bague, $15 \times 12 \times 11$ mm. Sur la base : une tête virile, vue de profil, coiffée d'une calotte, celle-ci étant terminée par une queue (?).

14. **Cachet en cornaline**, en forme de sphère coupée d'une section, $13 \times 13 \times 10$ mm. Sur la base : deux personnages s'affrontent; l'un lève la main vers l'autre; ils semblent vêtus d'une longue robe dont les plis s'étagent.

Dans le champ, quelques motifs impossibles à déterminer par suite de l'usure de la gravure.

15. **Cachet en sardoine**, en forme de bague, $21 \times 16 \times 10$ mm. Sur la base : un personnage, debout de profil posant la jambe droite devant la jambe gauche; il semble être coiffé d'une calotte. Des bras croisés s'échappent des trois extrémités d'un objet. Une traine semble pendre de la ceinture.

16. **Cachet en forme de bague en agate brune**, 21×17

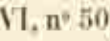
× 10 mm. Sur la base est gravé un homme passant de profil, vêtu d'une robe (?) courte; le bras droit tient un bâton sur lequel s'appuie le personnage; l'autre bras qui ressemble à une aile tombe naturellement.

17. **Cachet en cornaline**, en forme de segment de sphère, 12 × 11 × 9 mm. Sur la base est gravé un personnage passant de profil, dont le bras gauche paraît tenir des flèches (?) et dont l'autre bras se termine en aile. Les jambes ont l'aspect d'ailes; 4 ovales s'étendent dans le champ. Cf. L. SPELEERS, *Catal. Intailles et Empreintes or. Mus. Roy. Cinquant.*, p. 225 et références.

18. **Cachet en cornaline**, en forme de bague, 15 × 11 × 8 mm. Sur la base, on voit la gravure d'un personnage debout de profil, s'appuyant sur un bâton; il est vêtu d'une robe courte, terminée à la hauteur des genoux et coiffé d'une calotte.

Le bord extrême de la bague est pourvu de quelques entailles ovales.

19. **Cachet conique en hématite**, 19 × 17 × 15 mm. Sur la base, on voit la scène suivante : un quadrupède (cheval ? faon ?) est étendu par terre; sur son corps ou cadavre, deux rapaces, placés l'un en face de l'autre, plongent le bec dans la chair et la déchiquètent; on voit les oiseaux de profil, mais le quadrupède est vu d'en haut, de sorte que sa tête tombe sous le corps. De par le sujet, l'exécution et l'inscription, cette pierre n'est pas d'origine asiatique, mais cypriote; elle peut dater du ^x^e au ^{vi}^e siècle avant notre ère.

Au-dessus de la scène dont on connaît l'analogie (Cf. FURTWAENGLER, *Antike Gemmen*, pl. VI, n° 50), se trouvent quatre signes  qui rappellent le cypriote archaïque (cf. DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques*, 2^e édit., p. 242).

20. **Cachet en agate brune**, en forme de segment de sphère, 18 × 15 × 14 mm. Sur la base, plusieurs motifs : un quadrupède (lion ?) passe de profil, lève une patte antérieure et retourne la tête en arrière. Derrière lui, se dresse un corps plus haut que large, comblé de traits obliques parallèles et surmonté d'une croix à branches égales. Entre ces deux motifs apparaît une tête humaine, vue de trois quarts. Le bord gauche est occupé par une dizaine de points.

21. **Cachet en cornaline**, en forme de scarabée, $14 \times 11 \times 8$ mm. La tête, le prothorax, les élytres, les 6 pattes sont indiquées; un trait entoure le bord.

La base, délimitée par un trait, porte la gravure d'un quadrupède accroupi sur les pattes postérieures, retournant la tête et ouvrant la gueule.

22. **Cachet en sardoine**, de forme ellipsoïdale, $17 \times 16 \times 9$ mm.; la base plane ne porte aucune gravure; sur la face bombée se détache, en creux, un animal fantastique semblable à un cheval, passant de profil; il porte des ailes qu'il ouvre; sa queue se dresse; du front s'avancent deux dards; la face est celle d'un rapace.

23. **Cachet en jaspe vert**, en forme de sphère, coupée d'une section, $15 \times 12 \times 11$ mm. Sur la base, on voit un cheval ou taureau (?) passant de profil; il porte un objet conique sur le dos; en haut plane un croissant.

24. **Cachet en cornaline**, en forme de segment de sphère, $14 \times 13 \times 10$ mm. Sur la base, se détache la gravure d'un lion passant de profil, gueule ouverte et levant la queue. Quelques traits dans le champ.

25. **Cachet en jaspe vert**, en forme de segment sphérique, 13×10 mm. Sur la base est gravé un quadrupède de profil, agenouillé, portant un objet sur le dos, la croupe relevée.

26. **Cachet en agate bleu-gris**, en forme de segment de sphère, 15×11 mm. Sur la base, on voit la gravure d'un lion couché de profil, la tête presque de face, la queue ramenée sous le corps. Autour de lui, plusieurs motifs: en haut, une étoile à six rayons, un cercle, un corps ovale; en bas, un croissant. Cf. HORN-STEINDORFF, *op. cit.*, pl. 1, fig. 5.

27. **Bague en sardoine**, $23 \times 27 \times 11$ mm. Sur une partie nivelée de l'anneau on a gravé un quadrupède-cervidé, de profil, s'agenouillant et s'apprêtant à se coucher sur les quatre pattes. HORN-STEINDORFF, *op. cit.*

28. **Cachet en forme de bague en pierre noir-blanc**, 15×12

× 11 mm. Sur la base, un quadrupède-cervidé de profil, s'agenouillant, s'appuyant à se coucher sur les quatre pattes.

29. **Cachet en jaspe vert**, en forme de segment de sphère, 12 × 10 mm. Sur la base est gravé un motif, semblable à un quadrupède ramenant les pattes sous le corps et dressant la tête; il semble porter un cône sur la croupe; autour de lui quelques points.

30. **Cachet en agate brune**, en forme de segment de sphère, 18 × 15 × 13 mm. Sur la base on voit un taureau couché, les pattes ramenées sous le corps et dressant légèrement la tête; le dos est surmonté d'un cône. Dans le champ apparaissent un croissant et une étoile à six rayons; cf. les sujets semblables : HORN-STEINDORFF, *Sassanidische Siegelsteine*, pl. 3.

31. **Cachet en calcédoine**, en forme de bague, 21 × 16 × 15 mm. Sur la base : un cervidé est couché de profil, les pattes ramenées sous le corps, la tête dressée. Cf. HORN-STEINDORFF, *Sassanidische Siegelsteine*, pl. 2, fig. 5, etc...

32. **Cachet en agate brune**, en forme de bague, 17 × 14 × 11 mm. Le bord extrême est pourvu de quelques entailles ovales. La base porte la gravure d'un cervidé, couché de profil, les pattes ramenées sous le corps, l'arrière-train légèrement relevé.

33. **Cachet en sardoine**, en forme de bague, 18 × 14 × 11 mm. Sur la base, un poisson vu du dos ou du ventre, les nageoires étendues.

34. **Cachet en calcédoine**, en forme de bague, 19 × 16 × 14 mm. Sur la base, une gravure inachevée, composée de deux corps ovales étendus l'un sur l'autre; le premier est semé de 5 traits perpendiculaires; on dirait un quadrupède acéphale dressant le cou et la queue.

35. **Cachet en jaspe vert**, en forme de segment de sphère, 13 × 10 mm. Sur la base, on voit un quadrupède (taureau?) ramenant les

pattes sous le corps et portant un cône sur le dos. Dans le champ, quelques traits. Cf. HORN-STEINDORFF, *op. cit.*, pl. 3.

36. **Cachet en calcédoine**, en forme de bague, $19 \times 18 \times 10$ mm. Sur la base : un cervidé est couché de profil, les pattes ramenées sous le corps, la tête dressée.

37. **Cachet en cornaline**, en forme de sphère coupée d'une section, $12 \times 9 \times 9$ mm. Sur la base, se dresse la gravure d'un support : celui-ci est formé de deux branches courbes, partant d'une ligne horizontale, se croisant en haut et réunies par un lien.

Dans le champ, quatre points ovales. Sujet semblable : HORN-STEINDORFF, *Sassanidische Siegelsteine*, pl. 5-6.

38. **Cachet en sardoine**, en forme de section de sphère, 17×13 m. Sur la base est dressé un support surmonté d'un croissant ; du support partent deux pieds, dont les extrémités forment une courbe presque circulaire. Au-dessus du croissant sont réunies, par l'extrémité inférieure, deux branches qu'on prendrait pour des cornes d'abondance et qui tombent à droite et à gauche du sujet central. Sujets semblables dans HORN-STEINDORFF, *Op. cit.*, pl. 5-6 ; — Lady HELENA CARNEGIE, *Cat. of the Coll. of the Earl of Southesk*, 1908, vol. II, pl. 1, p. 28 (pour les deux branches).

39. **Cachet en forme de bague, en cornaline**, $15 \times 17 \times 11$ mm., le pourtour simulant un anneau et décoré de traits courbes. Sur la base, on voit la gravure d'un pyrée, composé d'un pied cylindrique, fixé entre deux pièces horizontales, et d'un plateau ; de ce dernier s'échappent une série de rayures simulant une flamme. Le tout est placé sur une base horizontale. A gauche et à droite apparaissent une étoile à six rayons et un croissant.

40. **Cachet en calcédoine**, en forme de bague, $18 \times 14 \times 12$ mm. Sur la base : une plante à trois branches.

Les n^{os} 41, 42 sont deux pierres sur la base desquelles s'étend une inscription arabe ; elles datent de notre époque ; ce sont des cachets dont les indi-

gènes se servent encore aujourd'hui pour apposer leur signature, représentée par l'empreinte du cachet, sur des pièces d'ordre administratif ou commercial.

La pierre n° 41 porte : طن با تهر

حن et une rosace à 8 points.

٢٦٢ soit 262 de l'hégire (Le millésime est absent).

Le n° 42 porte le nom d'Ali علي entouré d'un dessin curviligne.

LOUIS SPELEERS.

P. S. — La collection du D^r Jousset de Belleme est exposée depuis le début de 1923 dans la salle de l'Asie Antérieure des Musées

Royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles, auxquels elle a été prêtée.

LE TEMPLE AUX GRADINS DÉCOUVERT A SÂLIHÎYEH ET SES INSCRIPTIONS

PAR

FRANZ CUMONT

Dans notre exposé des résultats obtenus par les fouilles exécutées à Sâlihîyeh en 1922, nous avons signalé la découverte d'un petit temple, dont les gradins portent, gravés en grands caractères, les noms des fidèles qui s'y sont réservé des places ⁽¹⁾. Avant de publier cette série d'inscriptions, il ne sera pas inutile d'ajouter quelques précisions à notre description sommaire d'un édifice dont le plan mérite à divers titres de retenir notre attention.

Au fond de cette construction, s'élevait, rappelons-le, une petite salle de 3 m. 90 de profondeur (pl. XXX, 1). Comme on le voit sur le plan dressé par le Commandant Renard (pl. XII), le milieu en était occupé par un autel [Long. 1 m. 80, Ep. 0 m. 87, H. 1 m. 10], maçonnerie rectangulaire [Long. 1 m. 57], posée sur un socle plein et surmontée d'une corniche moulurée. Le coin gauche supérieur en est aujourd'hui ébréché (pl. XXX, 2). Sur la face antérieure, le crépi qui recouvre la paroi de blocage, était décoré d'une peinture dont on distingue des vestiges, restes d'une guirlande rouge, et, semblait-il, d'attributs bachiques (masques, cratères, etc.). La corniche est ornée d'un rang de coquilles en stuc. Sur le côté gauche, s'ouvre au niveau du sol une petite porte [Larg. 0 m. 28; H. 0 m. 52], qui permettait de serrer les objets du culte à l'intérieur de l'autel, qui est creux [Long. 1 m. 25, Larg. 0 m. 87].

Cette salle, que nous appellerons le naos, communiquait à gauche par une petite porte [Larg. 1 m. 10] avec une autre, qui n'a pas été déblayée. Une seconde porte plus large (1 m. 40) s'ouvrait vers l'Orient en face de l'autel et permettait de descendre par deux marches dans le pronaos. Tandis que celui-ci était hypèthre, le naos a certainement été recouvert d'un toit pour mettre l'autel à l'abri des intempéries.

⁽¹⁾ Cf. *supra*, p. 43 s.

Près de cet autel, à l'intérieur du naos, on trouva une dalle [H. 0 m. 42 : L. 0 m. 43 ; Ep. 0 m. 10], cassée en deux fragments, qui porte la dédicace du temple gravée en caractères profonds [H. 0 m. 023 — 0.03].

ΕΤΟΥΣ ΓΜΤ
ΑΜΜΩΝΙΟΣ
ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ
ΤΟΥΣ ΕΛΕΥΚΟΥ
ΝΗΓΕΙΡΕΝΥΠΕΡ
ΤΕ ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ
ΛΥΣΑΝΙΟΥ ΚΑΙ
ΑΔΕΛΦΩΝ ΣΩ
ΤΗΡΙ Α Ε

*Ετους γμτ'
*Αμμώνιος
*Απολλοφάνου
του Σελεύκου
[ἀ]νήγειρεν ὑπὲρ
τε ἑαυτοῦ καὶ
Λυσανίου καὶ
ἀδελφῶν σω-
τηρίας.

L'année 343 de l'ère des Séleucides répond à 31 ap. J.-C. Comme nous l'avons dit (p. 44), c'est la plus ancienne date relevée jusqu'ici à Doura. — L. 3. Il ne faut pas corriger 'Απολλοφάνου. Le même personnage est nommé inscr. n° 5, et le génitif est de même 'Απολλοφάνου. Par contre, on trouve 'Απολλοφάνην 'Αθηνοδώρου dans le cartouche placé sous une des fresques du temple des dieux palmyréniens (*supra*, p. 49). — Il se pourrait que ἀδελφοί fût pris ici au sens religieux de membres d'une même confrérie.

Le pronaos du temple est formé de deux parties : un espace plan rectangulaire, de 5 m. 20 de profondeur sur 2 m. 65 de largeur et une double série de six gradins qui s'élève à droite et à gauche. A l'entrée, une baie de 4. 90 de large s'ouvrait vers l'extérieur, en face de la porte du naos. Devant celle-ci, de chaque côté de la marche qui la précède, est placé un petit piédestal portant une inscription [cf. n° 33-34]. Plus à gauche, contre le mur du naos dans une échancreure des gradins, un socle plus large [Larg. 0 m. 64, Ep. 0 m. 72] porte une dédicace mutilée (n° 36). Sur ce socle, se dressait encore une statue, restée en place, dont la tête brisée au cou fut retrouvée dans les déblais (pl. XIII). Cette statue de grandeur naturelle est évidemment celle de quelque bienfaitrice du sanctuaire et la dédicace aujourd'hui mutilée, inscrite sur le socle, donnait le nom de cette noble dame et son ascendance. Elle est figurée, vêtue d'une tunique dont les plis verticaux tombent jusqu'aux pieds et étroitement drapée



1.



2.

Sālbīyah (Doura)
Le maos et son autel.



dans un manteau qui lui cache les deux bras et dont un pan recouvre aussi la tête. Le bord inférieur de ce pan, qui passe sur les bandeaux ondulés de la chevelure, était maintenu près du cou par la main droite, dissimulée sous l'étoffe, tandis que la gauche retenait sur la hanche les plis tombants de l'himation. Le gypse friable dans lequel cette statue est taillée n'a pu assurer la conservation des parties saillantes : le visage et les bras sont mutilés et contre le côté gauche un large fragment de manteau est brisé. Néanmoins, la facture décèle encore une certaine habileté dans le traitement de la draperie. Cette œuvre est due à un artiste formé dans quelque atelier grec, mais qui ne s'est pas mis en frais d'imagination pour représenter la dame dont on lui avait commandé le portrait en pied. Il a reproduit un type banal, dont on possède de nombreuses répliques et variantes, celui qu'on croyait autrefois figurer la « Pudicité » chastement enveloppée de ses voiles, mais qui, créé probablement au ^{II} siècle avant notre ère par un artiste rhodien, a servi depuis l'origine jusqu'à l'époque romaine à représenter une quantité de mortelles, en particulier sur les monuments funéraires⁽¹⁾. Il est curieux de voir ce type traditionnel se propager ici jusqu'aux confins du monde hellénique, car la pierre où est sculptée notre statue prouve qu'elle a été exécutée à Doura même.

Les gradins du pronaos sont partout conservés, sauf à la partie supérieure du côté droit, où certains blocs ont été enlevés à une date récente (cf. n° 28 ss.). Du même côté, le cinquième gradin, l'avant-dernier vers le haut, est interrompu par un petit autel mouluré [L. et Ép. 0 m. 45] qui y est encastré (pl. XXX). La surface supérieure en est légèrement creusée et il n'a jamais porté de dédicace, ou bien celle-ci a entièrement disparu.

Ces gradins de pierre gypseuse sont tous ornés à la partie supérieure d'une moulure saillante, qui forme parfois un encadrement complet entourant la tranche verticale de certains blocs. Chaque degré a de 22 à 32 cm. de hauteur et de 60 à 65 cm. de largeur. Pour s'y asseoir, on devait y placer des coussins qui rendaient ce siège de pierre à la fois moins bas et moins dur. Une inscription est gravée exceptionnellement sur le bandeau de la moulure supérieure, généralement sur la surface plane qui est au-dessous. Chacun des fidèles avait

(1) COLLIGNON, *la Sculpture funéraire dans l'art grec*, 1914, p. 290 ss.; AMELUNG, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, t. I,

Braccio Nuovo, n° 23; HELBIG, *Führer Sammlungen in Rom*, 2, t. I, n° 8; CUMONT, *Catal. sculpt. Musée du Cinquantenaire*, 2^e éd., n° 24.

marqué la place dont il avait fait les frais et qu'il avait le droit d'occuper : c'est ainsi que dans nos églises une plaque de cuivre marque le prie-Dieu des paroissiens aisés. Cent à cent cinquante personnes au maximum ont pu se caser sur les douze degrés du pronaos, mais le nombre des noms mentionnés dans les inscriptions est beaucoup moindre. Toutes ces inscriptions sauf une (n° 20), comme nous le verrons, sont datées de la même année 373, soit 64 ap. J.-C., c'est-à-dire qu'elles sont postérieures de trente ans à la dédicace du temple. Après la construction de celui-ci, les notables de la ville se mirent d'accord pour embellir l'édifice, en y disposant des gradins de pierre qui remplacèrent sans doute le bois ou la maçonnerie.

Le plan de ce pronaos, pourvu de sièges étagés, n'offre de similitude, que je sache, avec celui d'aucun édifice grec. Mais dès qu'il apprit notre découverte, Clermont-Ganneau, grâce à sa connaissance incomparable des antiquités de la Syrie, put attirer notre attention sur le temple de Belshamin à Si' (Saeia) dans le Haurân, où une disposition analogue avait été relevée⁽¹⁾. Ce temple est précédé d'une cour basse rectangulaire, entourée d'un portique des trois côtés autres que celui où s'élève la façade du sanctuaire. Sous ce portique, sont ménagés deux degrés, et une inscription nabatéenne donne expressément à cette construction le nom de théâtre (σινωθ = θέατρον)⁽²⁾. « Entre la colonnade et le mur, de chaque côté, il y a deux gradins; le gradin inférieur a les dimensions d'un siège de théâtre, le gradin supérieur est assez large pour laisser la place d'un siège et d'un passage le long du mur. Ces gradins tournent aux angles du théâtre, où ils deviennent beaucoup plus bas et ils s'étendent aussi le long de la porte d'entrée⁽³⁾. »

De plus M. Pierre Roussel, étudiant à Délos le temple des dieux syriens, y constata la présence, à côté du sanctuaire, d'un petit édifice en hémicycle, pourvu de gradins⁽⁴⁾, et une inscription nous apprend que Nicistrate, fils de Démaretos, qui fut prêtre en l'année 108/7, av. J.-C. et les thérapeutes, dont les noms suivent sur la pierre, élevèrent ce théâtre en témoignage de grati-

⁽¹⁾ Marquis de Vogüé, *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse*, p. 33, fig. 4 et pl. II; H. R. Butler, *Ancient Architecture in Syria, Princeton Expedition, Division III, section A, Southern Syria*, p. 379 ss.

⁽²⁾ LITTMANN, *Princeton exped.*, part IV, *Semitic inscriptions*, p. 86.

⁽³⁾ BUTLER, *l. c.*

⁽⁴⁾ PIERRE ROUSSEL, *Délos, colonie Athénienne*, 1916, p. 259.

tude à la « Hagné Aphrodite⁽¹⁾ », c'est-à-dire à la « déesse Syrienne » Atargatis. « En face de l'orchestre, des substructions dont on a mis au jour de faibles restes, portaient peut-être l'autel consacré en 107/6 par le prêtre⁽²⁾ » de cette année ».

Ces « théâtres » permettaient aux fidèles d'assister commodément à certaines cérémonies du culte, peut-être même à la représentation de drames sacrés. Lesquels ? Nous ne pourrions faire à cet égard que des conjectures sans fondement sérieux. Mais en Grèce même, on le sait, les représentations théâtrales firent partie du culte dionysiaque et restèrent pendant des siècles un acte liturgique : elles ne se dépouillèrent de ce caractère religieux pour devenir un divertissement purement profane qu'après l'âge d'Alexandre. Il est intéressant de constater que, dans le paganisme syrien, l'union étroite du « théâtre » et du temple persistait encore à l'époque impériale⁽³⁾.



Comme nous le disions plus haut, la moulure ou plus souvent la tranche verticale de la plupart des degrés porte encore des inscriptions, dont une série abondante a pu ainsi être recueillie dans ce modeste temple. Au point de vue technique, on remarque que le lapicide a presque partout évité de graver les lettres arrondies et que, se défiant de la sûreté de sa main, il a donné à tous

⁽¹⁾ ROUSSEL, p. 416, inscr. 21 : Τὸ θιασπον ἁγίον Ἀφροδίτης ἡρατειῶνον. Sur la date, cf. p. 254, note 6.

⁽²⁾ ROUSSEL, p. 259. On serait tenté de rapprocher aussi de notre construction de Doura la synagogue juive de Délos, vaste édifice rectangulaire divisé en deux pièces presque égales, qui ont servi de lieu de réunion à la communauté. « Au pied des murs sont encore en place les bancs de pierre, restes de la série continue qui faisait le tour des salles. » Dans l'une des deux, « au milieu du mur ouest, un siège massif de marbre blanc au dossier incurvé, est d'un travail soigné » (PLASSART, *Mélanges Hollaux*, 1913, p. 291 ss.). Mais cette synagogue diffère de nos « théâtres » syriens, en ce qu'elle est convertie et que le

banc est unique. La similitude est lointaine.

⁽³⁾ A Épidaure non loin du temple d'Esculape, dans l'édifice connu sous le nom de gymnase, on constatait à l'époque romaine un « Odéon » dont les degrés, de 10 m. 80 de long, ne sont pas semi-circulaires, mais seulement incurvés en segment de cercle, et dont l'orchestre dessinait une ellipse. (KAVVADIAS, *Τὸ ἱερόν τοῦ Ἀσκληπιοῦ*, 1909, p. 150 ss.) Comme me le fait observer mon ami M. ROSTOVITZEV, on peut se demander si cet « odéon » n'a pas servi à la célébration de drames mystiques. De même dans l'enceinte sacrée d'Eleusis, on éleva à l'époque romaine, près du mur du sud, un édifice en hémicycle, dont la destination, n'a pas, que nous sachions, été expliquée, mais qui a toutes les apparences d'un petit théâtre

les caractères une forme carrée, rare ailleurs à une date aussi ancienne. Procédant presque mécaniquement, il a commencé par forer au trépan des trous pour marquer l'extrémité des jambages et des barres transversales, puis il a réuni ces trous ronds par des traits, non sans commettre quelques erreurs (n° 27, 31) qui trahissent son ignorance.

Chacune des inscriptions prise isolément est d'un intérêt médiocre, car elle ne donne qu'une date, toujours la même et quelques noms propres, mais l'ensemble de ces textes ne laisse pas que d'être fort instructif. Tout d'abord, on est frappé de l'absence complète de noms empruntés au latin ⁽¹⁾. Nous trouvons donc ici une nouvelle preuve du fait, signalé plus haut (p. 55), que durant le premier siècle de notre ère, Doura restait encore en dehors de la sphère d'influence de Rome.

La plupart des noms sont purement grecs et, parmi eux, on est frappé de la fréquence de celui de Séleucus, souvenir de la longue domination exercée sur le pays par la dynastie d'Antioche et du loyalisme des colons d'Europos envers leurs souverains.

Mais on rencontre aussi un grand nombre de noms sémitiques, plus ou moins hellénisés : Βαθναναία, Ζεβίδας, Παγγάδαος, Παγείβηλος et d'autres, dont certains sont nouveaux. On voit ainsi combien l'élément indigène avait déjà pénétré même dans l'aristocratie de la colonie grecque — car ce sont certainement les membres de celle-ci qui se sont réservé une place dans notre temple. Un nom, Βάγγος, paraît être perse, comme d'autres que l'on peut relever dans les graffites (n° 6 et note). Il nous rappelle les relations étroites qui unissaient Doura au royaume voisin des Parthes. Elle fut soumise à leur domination durant certaines périodes (p. 221), et toujours les caravanes empruntaient leur territoire pour se rendre à Séleucie, Ctésiphon et jusqu'au golfe Persique. On peut croire que, même dans la noblesse, le sang barbare dominait plus que l'onomastique n'en témoigne, car les descendants des colons macédoniens tinrent certainement, pour marquer leur supériorité, à garder des appellations qui rappelaient leur origine hellénique. Le type des personnages qui se sont fait peindre à la fin du 1^{er} siècle dans le temple des dieux palmyréniens est nettement sémitique.

(1) La seule exception serait Πουαία, si nom est probablement sémitique; cf. n° 6, c'était une forme altérée de Πουσαία, mais le

Le grec que parlaient les gens d'Europos devait déjà être très corrompu. Ils semblent avoir perdu dans une large mesure le sens de l'emploi des cas. On trouve non seulement τῆς pour ἡ (n° 24), ce qui pourrait être un lapsus, mais γυναικός est employé fréquemment pour le nominatif γυνή, peut-être aussi, n° 37, pour le datif γυναικί; on trouve même (n° 6) ἡ γυναικός.

∴

Deux inscriptions offrent un intérêt particulier parce qu'on y retrouve des noms que portent des personnages représentés dans la grande fresque publiée par M. Breasted⁽¹⁾, le n° 25: Κόνων Νικοστράτου, et le n° 27, Πατροκλῆς Κόνωνος. A la vérité, l'identité des personnages n'est pas certaine, car à Europos le nom du grand-père passait souvent au petit-fils, selon la vieille coutume grecque, de sorte que les mêmes appellations se retrouvent régulièrement à la seconde génération⁽²⁾. Mais si, comme nous croyons l'avoir démontré (p. 49 s.), cette fresque est de la fin du 1^{er} siècle, toutes les probabilités sont en faveur de l'opinion que les personnages qui, en 61, se firent édifier des sièges de pierre dans un temple de la ville, sont aussi ceux qui, vers 90, se firent peindre sur la paroi du sanctuaire consacré aux dieux de Palmyre.

GRADINS DE GAUCHE

Premier gradin

2) Près de l'entrée de la salle, Bloc de 0 m. 45 de longueur. Lettres hautes de 2 à 3 cm. formées de traits minces terminés par de gros points. Estampage.

ΕΥΘΥΝΙΚΗΛΑΔΙΑ
ΥΑΠΠΩΝΙΟΥΓΥΝΗ

Εὐθυνική Σαβῶ... | [... τοῦ] Ἀππωνίου γυνή.

Nous retrouverons Εὐθυνική n° 33.

(1) Cf. Syria, t. III, p. 497.

(2) Κόνων Νικοστράτου (n° 25) a pour fils Νικοστράτος Κόνωνος; De même dans la grande fresque (Breasted, l. c.) Πατροκλῆς Κόνωνος se

trouve à côté de Κόνων Πατροκλῆς. Mais la règle n'est pas constante. Le fils de ce Κόνων Πατροκλῆς s'appelle Lysias (dédicace citée p. 47). Cf. *supra*, n° 4 : Ἀμμώνιος Ἀπολλοφάνου τοῦ

3) Bloc suivant, vers la droite. Long. 0 m. 93. H. des lettres 3 cm. — Estampage.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ' ΤΗΣ ΑΠΠΩΝΙΟΥ [τοῦ Ἀπολλο]οράνου.
ΝΙΟΥ ΔΑΝΟΥ

*Ετους γοτ'..... της Ἀππω|νίου [τοῦ Ἀπολλο]οράνου.

Pour la restitution Ἀπολλοράνου, cf. n° 1.

4) Même bloc, moitié de droite. Long. 0 m. 83. L'inscription est séparée de la précédente par deux traits verticaux. H. des lettres 3 cm. — Estampage.

ΣΩΣΙΠΑΤΡΑΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΑΥΣΙΟΥ ΠΥΓΥΝΗΣ

Σωσιπάτρας Ἀπολλωνίου, Αυσίου [δὲ τοῦ...]ου γυνή.

5) Bloc de droite du même gradin, près de l'entrée du naos. Long. plus de 2 mètres. L'inscription est gravée sur la moulure supérieure en petits caractères de 25 mm. de haut.

ΚΟ ΑΣΕΛΕΥΚΟΥ ΤΗΥΛΥΣΙΟΥ ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ ΔΕ ΤΟΥ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

Κο... α Σελεύκου τοῦ Αυσίου, Ἀπολλοράνου δὲ τοῦ Σελεύκου γυναικός.

Apollophane, fils de Séleucus, père d'Ammonios, est mentionné aussi dans l'inscr. n° 1. La femme nommée au début de celle-ci est donc la mère de cet Ammonios, qui bâtit le temple. Séleucus, fils de Lysias, avait deux autres filles, Sosipatra et Euboula, nommées inscr. 7 et 35.

Deuxième gradin de gauche.

6) Le bloc de gauche, près de l'entrée de la salle, ne porte pas d'inscription. Sur le bloc suivant à droite (long. 0 m. 93), on lit les deux lignes que voici. — Copie.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ' ΤΗΣ ΖΗΝΕΙΣ ΒΑΓΗΣΟΥ ΤΟΥ
ΔΑΝΟΥ ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

*Ετους γοτ'. Ζηνεῖς Βαγήσου τοῦ Δανύπου ἡ Ἡρακλείτου γυναικός.

Βάγησος semble bien être un nom perse dérivé de « бага » « dieu », qui

Σελεύκου. Peut-être, comme à Palmyre, le fils aîné recevait-il le nom de son grand-père paternel, le fils cadet celui de son grand-père

maternel (GHAROT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, 1922, p. 47).

entre dans la composition de nombreux théophores : Βαγαῖος, Bagas, Βαγώας, etc. (Justi, *Iranisches Namenbuch*, 1895, p. 56 sqq.). Dans un des graffites copiés par nous, apparaît le nom, également perse, de Ὀάρθης; cf. Justi, s. v. Ὀάρσης.

7) À droite, un gros bloc de 2 m. 20 de longueur porte l'inscription mutilée que voici.
— Copie.

ΤΟΥ ΕΠΙΣΤΑΤΕΩΣ ΤΟΥ ΛΥΣΙΟΥ ΤΟΥ ΛΙ
ΤΑΤΙ ΗΓΕΙΣ ΕΛΛΗΝΑΙ ΚΑΙ

[Ἐπ]ο[υ]ς γ[ο]τ' . [Σ]ωσιπάτρα Σελεύκου τοῦ Λυσίου τοῦ... λι |
...τατ... ἡγ[ο]ῦ δὲ τοῦ δεινός γυναικός.

Sur Séleucus, père de Sosipatra, cf. inser. n° 5

Troisième gradin de gauche.

8) Des quatre blocs dont ce gradin est formé, trois sont si dégradés qu'aucune lettre n'y est plus visible. Le second, en commençant à gauche, a seul conservé un reste d'inscription. Long. 0 m. 90. Petites lettres h. de 15 à 20 mm. — Estampage.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ' ΕΠΙΣΤΑΤΕΩΣ ΤΟΥ ΛΥΣΙΟΥ ΤΟΥ
ΕΠΙΣΤΑΤΕΩΣ ΤΟΥ ΛΥΣΙΟΥ ΤΟΥ ΛΥΣΙΟΥ ΤΟΥ
ΛΥΣΑΝΙΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ

Ἐτους γοτ' να Λυσί[στ]ρου τοῦ Λυσίου[υ] ου τοῦ |
Λυσάνου γυναικός.

Quatrième gradin de gauche.

9) Bloc de l'extrémité gauche, près de l'entrée. Long. 0 m. 83. H. des lettres 4 cm.
— Estampage.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ' ΔΑΔΑΙΑ Η | [Σ]τασιλάβου γυνή.

Ἐτους γοτ' . Δαδάια ἡ | [Σ]τασιλάβου γυνή.

Δάδος est un nom très fréquent en Syrie (cf. Waddington, index et *Princeton expedition*, t. III, section A, n° 419, 631, 743). Nous trouvons ici son dérivé Δαδάια. — Στασιλάβος paraît être inconnu, mais sauf celle de la pre-

mière lettre, la lecture est certaine. On ne peut corriger Σαμσιάβου = « don du Soleil. » Comparer n° 13... ιωσαπίσου.

10) Bloc à droite du précédent. Quelques lettres seulement sont conservées.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΥΔΙ 'Ετους γού'. Δι...

11) Le bloc suivant n'a, de même, gardé que quelques lettres visibles. H. 4 cm. — Estampage.

~~ΛΕΥΚΟΤΤΟΠΛΗΠΩΝΙΟΥ~~ ..Σε]λεύκο[υ τ]ο[υ] 'Αππώνιου.

12) La surface du bloc suivant est presque entièrement effacée. On ne lit plus que quelques lettres à l'extrémité de la pierre qui mesure 1 m. 23 de long. H. des lettres 4 cm. — Estampage.

ΠΩΝΙΟΥ ΗΛΥΕΙΟΥ ΤΟΥ ['Η δεινα 'Αππ]ωνίου ή Λυσίου τοῦ
[.....γυνή]

Le cinquième gradin est d'un bout à l'autre dépourvu d'inscription.

Sixième gradin de gauche.

13) Le bloc de gauche, long de 1 m. 40, porte un reste d'inscription gravée en lettres irrégulières. H. 4 cm. — Estampage.

ΥΓΟΥΤΑΒΙΓΓΟΝΑΙΩΣΑΠΙΣΟΥΑΝ
ΠΙΣΑΝ

['Ε]ους γού' 'Αβιγναίος... ιωσαπίσου...

On serait tenté de voir dans le second nom un théophore, se terminant par σαμτος; cf. *supra*, p. 49. 'Ιλάσαμτος. Mais cette lecture ne semble pas possible; comparer le n° 30, Σαπισιλάβου. On peut lire aussi 'Αβιγγινάιος.

14) Le bloc du milieu est sans inscription. A l'extrémité de droite sur un bloc de plus de 1 m. 40 de long., on lit les restes d'une inscription en lettres de 4 à 5 cm. de haut. — Estampage.

ΛΙ Ο Ξ Η Λ Ι ΝΑΙΟΥ Η ΑΒΕΠΠΟΥΣ ΤΟΥ
ΒΟΥΤΙΩ ΤΟΥ ΠΑΤΩΝΟΣ ΓΥΝΗ

['Η δεινα].... ναίου ή 'Αβέππους τοῦ [... βουτίω τοῦ Πάτωνος γυνή.

19) Le bloc, qui fait suite, est de même profondément rongé et recouvert d'un dé pôt calcaire. On n'y distingue plus que peu de mots :

ΕΛΕΥΚ ΑΙΚΩ ΕΤΟΥ ΠΥ τοῦ | Σελεύκου δὲ γυν|αικό[ς] αὐτοῦ.

20) Le bloc de gauche, long de 4 m. 40 est un peu mieux conservé. H. des lettres 3 cm. — Estampage.

ΕΤΟΥ ΕΒΟΥ ΔΙΟΚΛΗΕΑΔΟΥ ΔΑΔΑΙΟΥ ΚΡΑΤΕΟΥ ΕΙΣ ΒΑΒΥΛΕ ΛΙΝΑ ΗΡΑ... Π... ΒΑΒΥΤΑ

*Ετους βστ. Διοκλῆς Ἀ[θ]η[νο]δω[ρο]υ [τοῦ...]
κρατέου εἰς Βαβυλε[ί]ον Δ... α. σ]υ..... γυναι]κα αὐτοῦ.

La date 372 = 60 ap. J.-C. est d'un an plus ancienne que celle des autres inscriptions. Pour la restitution Ἀθηνοδώρα, cf. le n° 23. Le nom de Βαβύλειος est un ethnique dérivé de Babel (Babylone) ; en syriaque ܒܒܝܠܝܐ = Babylonien. Il ne faut donc pas corriger en Βασίλειος.

Troisième gradin de droite.

21) Le bloc de droite, long de 0 m. 63 et brisé à droite, ne montre plus que quelques traces de lettres... νικοῦ τοῦ.

ΛΕΑΠΕ
ΝΙΚΟΥΤ

A gauche de ce bloc, le suivant est sans inscription.

22) Le bloc suivant est une longue pierre de plus de 2 mètres portant une inscription d'une seule ligne mutilée à droite. H. des lettres 4 cm. — Copie

ΕΤΟΥ ΕΓΟΥ ΤΙΠΩΝΑΣΣΑ ΕΛΕΥΚΟΥ ΤΟΥ ΛΥΚΑΝΙΟΥ ΔΕ ΤΟΥ ΑΝΘΑ

*Ετους γστ. Τιπώνασσα Σελεύκου τοῦ Λυσάνου, Λυσάνου δὲ τοῦ
Ἀπολλωνίου? γυνή]

Τιπώνασσα, de lecture certaine, paraît être un nom nouveau, mais celui de Τιμώνασσα, femme du tyran Pisistrate est connu. Ἀπολλώνιος se retrouve n° 4, mais on pourrait suppléer Ἀπολλοράνου ; cf. n° 1 et 5. Lecture complétée après nouvel examen.

Quatrième gradin de droite.

23) Le bloc de droite est détruit. Au milieu, deux blocs d'une longueur totale de 2 m. 70 portent une seule inscription, irrégulièrement gravée, qui saute les défauts de la pierre. H. des lettres 5 cm. — Estampage.

ΓΕΤΗΡΕΔΩΡΑΒΗΝΘ ΔΩΡΟΥ
ΓΥ ΝΗ

γστ'. Προδώρα 'Αθηναδώρα... | γυνή.

24) Le bloc de gauche de cette rangée, long de 1 m. 20, porte une inscription bien lisible. H. des lettres 3 cm. — Copie.

ΕΤΟΥΣΓΟΤΑΒΗΝΘΦΙΛΑΔΕΛΕΥΚΟΥΤΟΥΛΥCΑΝΙΟΥ
ΤΗΣΑΠΠΩΝΙΟΥΤΟΥΑΡΡΩΝΙΟΥΓΥΝΗ

'Ετους γστ'. 'Αθηγόριλα Σελεύκου τοῦ Λυσανίου | τῆς 'Απωνίου
τοῦ 'Απωνίου γυνή.

Τῆς est une erreur pour ἡ; cf. *supra*, p. 209.

Cinquième gradin de droite

25) Le bloc de droite est brisé; la partie gauche est seule conservée sur une longueur de 0 m. 48.

ΗΛΕΔ
ΝΟΣΤΟΥΝΙΚΟΣΤΡΑΤΩ Κώνωνος τοῦ Νικοστράτου.

La restitution du nom est rendue certaine par l'inscription suivante où le fils de ce Conon porte le nom de son grand-père Nicostrate (*supra*, p. 209). Κώνων Νικοστράτου est représenté dans la grande fresque du temple des dieux palmyréniens (*ibid.*); de plus son nom, deux fois répété, se trouve dans un graffiti tracé sur le mur nord du même temple. Enfin un Κώνων Νικοστράτου qui est peut-être toujours le même personnage apparaît comme témoin dans un des actes conservés sur les feuillets de parchemin recueillis à Salihtyeh.

26) Bloc à gauche du précédent. Long. 1 m. 20. L'inscription est bien conservée. H. des lettres 5 cm.

ΕΤΟΥΣΓΟΤΡΟΥΠΑΙΑΠΤΩΛΕ
ΙΔΟΥΗΝΙΚΟΣΤΑΤΟΥΤΟΥΚΩΝΩ
ΝΟΣΤΟΥΝΗ

'Ετους γστ'. Ρουπαία Πτολε[[μα]ίου ἡ Νικοστράτου τοῦ Κώνωνος γυνή.

Ρουπαία, de lecture certaine, peut être une altération de Ρουραία. Ρεῦρος (Rufus) et ses dérivés sont très fréquents en Syrie. Mais le nom est plus probablement sémitique. M. Dussaud me signale Raphaia comme nom d'homme en syriaque (Payne-Smith, s. v.). Νικόστρατος Κόνωνος doit être le fils du Conon mentionné n° 25.

A côté de ce bloc, un petit autel est encastré dans le gradin (*supra*, p. 205).

27) Bloc de gauche du même gradin. Long. 1 m. 24. L'inscription est restée complète.

ΕΤΟΥΣΓΟΤΒΑΘΝΑΝΑΙΑΙΑΡΤΕΜΙ
ΔΙΠΡΟΥΠΑΤΡΟΚΛΕΟΥΣΔΕΤΟΥΚΟΝΩ
ΝΟΣΓΥΝΑΙΚΟΣ

Ἔτους γοτ'. Βαθναναία Ἀρτεμι|δώρου, Πατροκλέους δὲ τοῦ
Κόνωνος γυναικός.

Le lapicide avait par erreur répété les points des lettres ΙΑ après Βαθναναία, mais il n'a pas gravé les lettres, s'étant aperçu de son erreur (*supra*, p. 208).

Βαθναναία est l'orthographe plus correcte du nom qui apparaît sur la grande fresque du temple des dieux Palmyréniens sous la forme Βιθναναία, et signifie « fille de la déesse Nanaïa » comme il est dit, *Syria*, tome III, p. 198. Le nom de cette déesse Nanaï apparaît sur plusieurs tessères palmyréniennes (CHABOT, *Choix d'inscr. de Palmyre*, 1922, p. 136).

Πατροκλῆς — écrit Πάτροκλος, mais avec le génitif Πατροκλέους — fils de Conon est représenté dans la même fresque (cf. *supra*, p. 47 ss.).

Sixième gradin de droite.

28) Ce sixième gradin est fort endommagé. Comme il était près de la surface du sol, les pierres dont il était formé ont été brisées ou emportées. Il ne subsiste qu'un reste d'inscription sur le bloc de droite.

ΕΤ
ΝΗΑΤΟΥΤΙΓΑΙΒΥΤΑΤΗΡ

Ἔτους γοτ'
. αἰσας θυγάτηρ.

Des pierres qui ont été enlevées aux gradins supérieurs de droite, quatre fragments ont été trouvés par Sarre dans les ruines de la ville et publiés par M. Hiller von Gärtringen (Sarre et Herzfeld, *Archaeol. Reise*, II, p. 393). La forme des blocs et la teneur du texte commençant par la date γοτ', ne

laissent aucun doute sur la provenance de ces inscriptions. M. Hiller von Gärtringen a reconnu que deux des fragments appartenaient à la même inscription (n° 31), mais, trompé par les notes de Sarre, il a eu le tort de réunir les deux autres (n° 29, 30), ce qui l'a conduit à une fausse lecture. Nous avons retrouvé tous ces fragments.

29) Bloc détaché qui se trouvait sur le terrain même du temple. Long. 0 m. 73; H. 0 m. 21. — Copie.

ΓΟΤ ΑΘΗΝΟΙΛΛΑ	γοτ' Αθηνό[φι]λα [Σε]-
ΛΕΥΚΟΥ ΓΙΜΩΝΟΣ ΔΕ	λεύκου Πέδωνος δὲ
ΤΟΥ ΔΑΝΥΠΟΥ ΓΥΝΑΙΚΟΣ	τοῦ Δανύπου γυναικός.

*Αθηνόφιλα se retrouve n° 24; Δάνυπος, n° 6, 34. Πέδωνος est certain. Nous avons signalé (p. 209) l'emploi fréquent de γυναικός pour γυνή.

30) Bloc détaché. Long. 0 m. 46, haut. 0 m. 15, ép. 0 m. 28. — Lettres H. 4 cm. — Estampage.

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ	*Ετους γοτ' ... θας, γυνή [τοῦ]..
ΒΑΣΓΥΝΗΙ	Hiller a une troisième ligne
	avec les mots : μήτηρ τῆς.

31) Deux fragments trouvés ensemble non loin du temple. Long. 0 m. 63 et 0 m. 50 et Haut. 0 m. 21. Ép. 0 m. 35. Haut. des lettres 3 à 4 cm. — Estampage et photographie

ΕΤΟΥΣ ΓΟΤ ΡΙΓΟΥΤΑΙ ΠΑΓΗΔΑΔΟΥ
ΓΥΝΗ ΣΑΡΓΑΖ ΤΟΥ [ΗΡΑ]ΧΛΙΟΥ

*Ετους γοτ'. Ριγουταί Παγηδάδου | γυνή Σαργαζ τοῦ [Ηρα]χλίου.

À la première ligne, le lapicide a réuni par erreur les points supérieurs de Γυ par un trait horizontal, dans Ετους et Παγηδάδου.

Il se peut qu'un α ait disparu dans la cassure et qu'il faille lire Ριγουταία. Mais je crois que Ριγουταί est un de ces noms sémitiques terminés en αī, si fréquents à Palmyre. — Παγηδάδου est formé avec le nom de Hadad comme Παγιβήλος (n° 32) avec celui de Bel. À la seconde ligne, Lidzbarski (dans Sarre-Herzfeld, l. c.) lisait Σαρεάτου et y voyait le nom arabe Sāriyat, mais l'estampage montre que la quatrième lettre est un γ, non un ε. Σαργαζ paraît être le mot

chaldéen et syriaque 𐤊𐤌𐤕 « lampe », « lumière », pris souvent au sens figuré.

32) Grand fragment détaché, long: 1 m. 02; haut, 0 m. 18. Lettres irrégulières; haut. 4-5 cm. — Estampage.

𐤌𐤃𐤁𐤁𐤕 𐤓𐤕𐤁𐤕𐤁
𐤌𐤃𐤁𐤁𐤕 𐤓𐤕𐤁𐤕𐤁

... εἰς αὐτὸν Σαλαμάνους, τοῦ ἁγίου δὲ τοῦ Π[α]τριάρχου γυν[αι]κός.

Σαλαμάνης (ou -νος) est fréquent en Syrie (Waddington, 2147, 2262, 2337, 2412 i. Sozomène VI, 32; VIII, 15). Le nom de Πατριάρχος (comparer, n° 31, Πατριάρχος) se retrouve dans une autre inscription découverte à Doura (*Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1923, p. 23). Un *Regabalus* Ituréen est mentionné CIL, III, 4371. Selon la paraphrase chaldéenne du livre d'Esther (II, 9), celle des sept suivantes qui servait la reine le jour du sabbat s'appelait 𐤓𐤕𐤕𐤕𐤕 Regotha, parce que le sabbat est le jour du repos (𐤕𐤕𐤕; cf. Lévy, *Wörterbuch über die Targumim*, p. 407. Les noms « Rageibelos » « Rageadados » voudraient donc dire « Repos de Bel », « Repos de Hadad ». Peut-être donnait-on ces noms aux enfants nés un jour férié.

Deux piédestaux placés à droite et à gauche de la porte d'entrée du naos (p. 204) paraissent avoir servi également de sièges plutôt que de socles pour supporter des offrandes, du moins la forme des inscriptions qu'ils portent ne diffère aucunement de celle des précédentes.

33) Petit piédestal, à gauche de l'entrée du naos. Il est orné de moulures saillantes à la partie supérieure. Long. du chapiteau, 0 m. 46; du fût, 0 m. 41; ép., 0 m. 50; haut. des lettres, 35 mm.

ΓΟΤΕΥΘΥΝΙΚΗΕΕΛΕ
ΥΚΠΥΠΕΛΕΥΚΟΥΔΕΠ
ΡΑΤΗΡΟΥΓΥΝΑΙΚΕΣ

γοτ. Εὐθυνοική Σελε-
ύκου, Σελεύκου δὲ στ-
ρατηγού γυναικός.

Cette inscription nous montre que, comme la plupart des villes grecques d'Asie, Doura était gouvernée par des magistrats portant le titre de stratèges. Nous le savions déjà, d'ailleurs, par une dédicace (n° 39) mentionnant un στρατηγός καὶ ἐπιστάτης τῆς πόλεως.

34) Petit piédestal, semblable au précédent, placé à droite de l'entrée du naos. Larg.

du chapiteau, 0 m. 50; du fût, 0 m. 40; haut. 0 m. 41; prof. 0 m. 60. Lettres, hautes de 25 mm., dont le fond est encore coloré en rouge. — Estampage.

ΕΤΟΥΓΕΓΟΤΕΩΛ
ΔΠΑΤΡΑΕΛΕΥ
ΚΟΥΔΑΝΥΠΟΥ
ΔΕΤΟΥΑΛΥΣΑ
ΝΙΟΥ ΓΥΝΑΙ
ΚΟΣ

Ἔτους γοτ'. Σω[σ]απάτρα Σελεύ[
κου, Δανύπο[υ] | δε τοῦ Λυσάνου
γυνα[ί]κος.

Σωσαπάτρα semble être une er-
reur pour Σωσιπάτρα; cf. nos 4, 7.

35) Partie supérieure d'un piédestal, trouvée dans le temple détachée de sa base et brisée en deux fragments. Long. du chapiteau, 0 m. 45; du fût, 0 m. 38. Ép. 0 m. 47; haut. des lettres 15 à 25 mm. — Estampage.

ΕΠΙΤΕΥΧΕΥΑΔΕΣΑ
ΕΥΚΟΥΤΑΙΣΙΟΥ
ΣΤΡΑΙΕΠΙΣΤΑΤΗΣ
ΑΥΣΙΟΥΔΕΤΟΥΙΟΥ
ΑΥΤΟΥΓΥΝΑΙΚΕ

γοτ'. Εὐβουλα Σελέου τοῦ | Λυσί-
ου...ου] καὶ Ἐπιστάτης... Λυσίου
δε τοῦ υἱοῦ | [τῆς] αὐτοῦ γυναικός.
Εὐβουλα se retrouve n° 17. — Sur
Séleucus, fils de Lysias; cf. inscr. 5.

Peut-être ἐπιστάτης est-il ici un titre (cf. n° 39) apposé à Σελεύκου, mais qu'on aurait laissé au nominatif.

Les inscriptions suivantes, dont la forme diffère de celle des précédentes, sont dédicatoires. La première (36) est gravée sur le socle de la statue qui a été retrouvée en place (p. 204), les deux autres sont immédiatement à côté d'elle près du mur du naos, sur une partie rétrécie du troisième gradin qui n'a pu servir de siège, mais a dû porter des offrandes (cf. pl. XIII, 2).

36) Socle d'une statue de femme, placée à gauche du n° 33, contre le mur du naos. Larg. 0 m. 64; haut. 0 m. 16 (le reste de la base est en plâtre); ép. 0 m. 72; haut. des lettres, 5 cm. La pierre, un gypse cristallin, s'est décomposée et il ne reste que peu de chose de l'inscription. Estampage.

ΠΟΥΤΕΥΧΕ
ΔΕ ΑΦ' ΟΥΤΟΥ ΓΥΝΑΙΚΑ
ΑΥΤΟΥ ΓΥΝΑΙΚΕ

... Δανύ?] που [το] υ

... ου γυναῖκα

... αγ. ου [θ] υχτήρα.

37) Piédestal encastré à droite du troisième gradin, à gauche du n° 38. Long. 0 m. 76;

haut. 0 m. 35. L'inscription est dans un encadrement mouluré. Lettres profondément gravées, haut. de 5 cm. — Copie (cf. pl. XIII, 2).

ΚΗΚΙΝΙΤΙΕΖΕΒΙΑ
ΑΑΟΥΑΝΕΓΙΡΕΝΗ
ΑΥΒΠΕΧΗΤΝΑΙΚΟΣ
— ΛΛ ΙΕΚΠΑΣΒΑΡΝΑ

Κηκινίτις Ζεβιό|αίου άνέγι-
ρεν Η|λυθόση γυναικός|
.... ιαόας Βαρναός.

L. 3, Γυναικός est pour γυναίκα, comme souvent ailleurs pour γυνή (cf. p. 209). Ζεβιό|αίος — le second Α, qui se trouve bien sur la pierre, est peut-être une erreur du lapicide — répond au nom palmyrénien $\kappa\tau\tau\iota$, qui est parfois traduit dans les inscriptions bilingues par Ζηγόβιος (cf. CLERMONT-GANNEAU, *Revue biblique*, 1920, p. 418), rendu ailleurs par Ζεβιόας (Waddington 2591, 2599, 2627) — Βαρναός, nom palmyrénien, est certain.

38) Piédestal encastré dans l'angle de droite du troisième gradin, à gauche de la statue, qui le cache en partie. Larg. 0 m. 62.

ΚΑΙΙΑΙΗΙΑΒΑΡ
ΝΙΚΩΝΠΕΚΑΙΕΧΖΑΙΠΥΓΥΝΑΙΚΕΙ

.. ι[ν]ίε Βα[ρ]...

Νίκωνος καί Στζαίου γυναίκαί.

..

Avant les fouilles de Doura-Europos, le nombre des inscriptions grecques relevées dans la vallée de l'Euphrate inférieur, se réduisait presque à quelques textes découverts à Babylone. Ces fouilles enrichissent ainsi considérablement l'épigraphie de « l'Extrême-Orient » hellénique ⁽¹⁾. Toutefois, nous connaissons déjà une dédicace importante, trouvée à Salihtyeh. Transportée à Deir-ez-Zor, elle y fut acquise pour le Père Jalabert, de l'Université de Beyrouth, et publiée

⁽¹⁾ La liste des « inscriptions grecques de l'Extrême Orient grec » a été dressée en 1903 par M. HAUSOULLIER dans les *Mélanges Perrot*, 1903, p. 158 ss. Elle comprenait cinq inscriptions de Babylone et trois de Suse. Trois textes de Babylone ont été communiqués depuis par le même savant à l'Académie des inscriptions en 1906 (*Comptes rendus*, 1906, p. 50) et un

acte d'affranchissement de Suse en 1922 (*Comptes rendus*, 1908, p. 496; 1922, p. 256). Un décret de Suse paraîtra dans les *Essays presented to Sir W. Ramsay* (1923). Cf. DITTENBERGER, *Or. inscr.* n°s 253, 254, 431-434, 747. Nous ne citons pas l'osselet de Didymes retrouvé à Suse, publié par M. HAUSOULLIER, dans les *Mémoires de la délégation en Perse*.

par celui-ci en 1907⁽¹⁾. La provenance donnée par le vendeur restait, il est vrai, suspecte, comme le sont toujours de pareilles indications d'origine, mais nous pouvons être maintenant assurés de son exactitude. Non seulement les caractères, tels que les reproduit le Père Jalabert, ont la forme carrée de ceux que nous trouvons usités à Doura, mais les noms mêmes que contient cette dédicace, Λυσίας, Λυσανίας, Σελεύκος, sont des plus fréquents dans l'onomas-tique de la ville et nous savons que cette cité était gouvernée par des stratèges (n° 33), conformément à ce qu'indique la même dédicace. Reproduisons-la donc ici, car elle complète heureusement les textes qui précèdent et elle pourra nous suggérer une remarque qui n'est pas sans importance historique. La voici telle qu'elle a été heureusement interprétée par son éditeur :

39) Έτους ζπυ'. | Λυσίας Λυσανίου τοῦ Σελεύκου στρατηγός καὶ ἐπιστάτης τῆς πόλεως⁽²⁾ καὶ τῶν | πρ(ώτων) καὶ πρ(οτιμώμενων) φ(ίλων)⁽³⁾ καὶ | τῶν σώματοφ(υλάκων)⁽⁴⁾ ἀνήγειρεν.

Le Père Jalabert a montré que Lysias, fils de Lysanias, stratège et épistate de la ville, portait des titres auliques de la cour des rois parthes et, comme notre texte date de l'année 487 de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire 175 ans après J.-C., le roi qui lui accorda ces honneurs est Vologèse III, qui régna de 147 à 191 de notre ère. Il s'ensuit qu'en 175 Doura-Europos était soumise, non à l'empereur Marc-Aurèle, mais au « roi des rois », qui la faisait gouverner par un membre de l'aristocratie locale dévoué à sa maison. Or, nous savons (p. 56) qu'en 165, Lucius Verus, ou plutôt son général Avidius Cassius, avait remporté sous les murs de Doura-Europos, une brillante victoire qui, certainement, lui avait ouvert les portes de la cité et que, de là, il conduisit ses légions jusqu'à Séleucie, qu'il détruisit. Mais le retour de ses troupes fut moins triomphal : la plupart des soldats moururent des privations ou de maladie⁽⁵⁾ et les débris de

(1) *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1907, p. 399 ss.

(2) Cf. DITTENBERGER, *Or. Inscr.*, 254 (Babylone) : Στρατηγός καὶ ἐπιστάτης τῆς πόλεως et la note.

(3) Cf. *Inscr. res. Rom. pers.*, III, 904 = DITTENBERGER, *Or. Inscr.*, 731 (Hieropolis Castabala) : τῶν πρ(ώτων) καὶ | πρ(ο)τιμώμενων | φίλων τοῦ βασιλέως, στρατηγός τῆς πόλεως. DITTENBERGER, *Or.*, 430 :

τῶν πρ(ώτων) φίλων τοῦ βασιλέως βασιλέων μεγάλου Ἀρσάκου (vers 110 ap. J.-C.).

(4) Cf. DITTENBERGER, *Or.*, 329^{b-c} : 747 (Susse) : Ἡθαγύρας Ἀριστάρχου ποταποφύλαξ autour d'une dédicace en l'honneur d'Archénoïdes, stratège de Susiane sous Antiochus III. Cf. JALABERT, *L. c.*, p. 602.

(5) Cf. PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, s. v. Avidius Cassius (n° 4), t. II, col. 2380.

son armée rapportèrent les germes de cette terrible peste qui devait bientôt ravager tout l'empire. On voit que Vologèse avait profité de cet affaiblissement des forces romaines pour recouvrer une partie du territoire envahi et, qu'en 175, il s'était rendu maître de la vallée de l'Euphrate, au moins jusqu'à Doura, c'est-à-dire qu'il tenait probablement la Mésopotamie jusqu'au cours du Chaboras. Avidius, à ce moment, ne songeait pas à la lui disputer. Il venait de se proclamer empereur et se préparait à entamer la lutte contre Marc-Aurèle lorsqu'il fut assassiné après quatre mois de règne, de la fin d'avril au commencement d'août 175⁽¹⁾. Nous voyons ainsi combien fut éphémère la conquête de la Mésopotamie par Verus. Cette province ne fut annexée d'une manière durable qu'après la campagne de Septime Sévère, en 199, et c'est alors seulement que Doura fut occupé solidement par une garnison romaine.

INDEX DES NOMS PROPRES

f = fils, fille ; p = père ; m = mari

- 'Αβέππερ, 44.
 'Αβρυγναίος, 13.
 'Αθηνόβουρος, p. d'Apollophanès, page 49 ; p. de Dioclès, 20 ; m. d'Hérodora, 23.
 'Αθηνόφιλα Σιλείκου, 24, 29.
 'Αθηνόφιλοι, 18.
 'Αμμόνιος, 4.
 'Απολλοφάνης Σιλείκου, 4, 5, cf. 3 et page 49.
 'Απολλώνιος, p. de Sosipatra, 4 ; 'Απολλ[ωνίος], p. de Lysanias, 22.
 'Αππονίος, 3 ; p. d'Apponios, 24 ; p. de Séleukos, 11 ; m. d'Euthynikè, 2. ['Αππ]ιονίου, 12.
 'Αρτιμίδεως, 27.
 'Αγνίας, page 49.
 Βαβέλ[ι]ος, 20.
 Βάγηςος, 6.
 Βαβρυναία, 27.
 Βαργάτης, page 49.
 Βαρναίος, 37.
 Δαδία, 9.
 Δάνυπος, f. de Lysanias, 34 ; p. de Bagèsos, 5 ; p. de Pilon, 29 ; cf. 36.
 Διοκλ[η]ς, 20.
 'Επιστάτη ? 35.
 Εβζούλα, 47 ; f. de Séleukos, 53.
 Εβθυνη, 2, 33.
 Ζαβιδάκος (sic), 30.
 Ζηνίης, 6.
 Ζηνοδοτος, page 49.
 'Ηλιοδώρα, 23.
 'Ηλιοθήη ? 37.
 'Ηράκλειτος, 6.
 ['Ηρα]κλίου, 31.
 'Ηροδόρα, 23.
 ... ιεκάς ? 37.
 'Ιάκχιμος, page 49.
 ... ιουσαπτιος, 13.
 Κηκινίτης, 37.
 Κίμων ? 29.
 Κο... Σιλείκου, 5.
 Κόνιος Νικοστράτου, 25 ; p. de Nicostrate, 26.
 Λυσανίας, 4, 8 ; f. d'Apoll..., 22 ; f. de Séleukos, p. de Lysias, 39 ; p. de Danypos, 34 ; p. de Séleukos, 22, 24.

⁽¹⁾ Ibid., col. 2384.

Λυσίας, 12, 35; f. de Lysanias, 39; p. d'Achieias, page 49; p. de Bargatès, *ibid.*; p. de Lysippos, 8; p. de Sélukos, 5, 7; m. de Sosipatra, 4.

Λόσιππος, 8.

Νικόστρατος Κόνωνος, 26; p. de Canon, 25.

Πάριον, 14.

Νίκων, 38; Νίκων?, 15.

Παροχίλης Κόνωνος, 27.

Παυσανίας, 15.

Πίζων, 29.

Πτολεμαῖος, 26.

Ῥαγίβηλος, 32.

Ῥαγιάδαρος, 34.

Ῥιγούται, 34.

Ῥουπία, 26.

Σαβίλ..., 2.

Σαλαμάτης, 32.

Σαπιστάρος, 30.

Σαργί, 34.

Σάλευκος, 16; 19 stratège, 34; f. de Lysias, 5, 7,

35; f. d'Apponios, 11; p. d'Apollophanès, 4,

5; p. d'Athénophila, 29; p. d'Euthynikè,

33; p. de Lysanias, 39; p. de Tiponassa,

22; m. d'Euhoula, 17; p. de Sosipatra, 7, 34.

Σεζαός, 38.

Σοισπείρα Ἀπολλωνίου, 4; Σαλίκον, 7; (Σοισπείρα) 34.

Τικόνισσα, 22.

Φάσιπ?, 15.

FRANZ CUMONT.

N. D. L. D.— On constatera quelques discordances entre le texte transcrit et les fac-simili. Cela tient à ce que M. Franz Cumont a profité de sa seconde mission à Doura pour collationner à nouveau les inscriptions sur place. Ses lectures complémentaires nous sont parvenues à temps pour être insérées avant le bon à tirer.

MONUMENTS ORIENTAUX DU MUSÉE DE GENÈVE

PAR

W. DEONNA

I. — BANDEAU D'OR PALESTINIEN.

M. Étienne Michon a bien voulu attirer ici même l'attention ⁽¹⁾ sur le bandeau funéraire en or (fig. 1), provenant de Bêt-Djibrin ⁽²⁾, et conservé au Musée de Genève, que j'ai publié dans les *Mélanges de la Société auxiliaire du Musée de Genève*, recueil local où cette notice risquait fort, dit avec raison M. Michon, de demeurer inaperçue. Il l'a rapproché de deux monuments analogues et de même provenance, de la collection Niessen à Cologne ⁽³⁾, qui m'avaient échappé.

Ma lecture de l'inscription ne le satisfait pas :

... ΕΙΠΕ
ΤΕΟΥΔΙΚΑ
ΘΑΝΑΤΟC

et il suppose qu'il faut mettre à la place de l'énigmatique ...ΕΙΠΕΤΕ le même mot que sur les bandeaux de la collection Niessen : ΕΥΓΕΝΗ.

Un nouvel examen de l'inscription, que facilitent les documents cités, me permet de compléter ma première lecture et de rejeter la conjecture de M. Michon. La feuille d'or étant fort abîmée et froissée du côté gauche de

⁽¹⁾ *A propos d'un bandeau d'or palestinien*, Syria, III, 1922, p. 214 sq.

⁽²⁾ Signalons en ce lieu qui a fourni de nombreuses antiquités, la découverte récente d'une villa romaine, VISCERT, *Une villa gréco-romaine à Bêt-Djibrin*, Rev. biblique, 1922, XXXI, p. 259 sq.

⁽³⁾ *Beschreibung römischer Altertümer gesammelt von C. A. NIESSEN*, Cologne, 3^e éd., II, 1911, pl. CXXXIII; I, p. 238, n° 4471-2;

SIEDOVIC, Arch. für Religionswiss., 8, 1906, p. 390. Aussi mentionnés par M. GARGOINO, Rev. Arch., 1922, I, p. 261, note 5, à propos de formules funéraires très voisines de la nôtre. La nécropole de Sidon, entre autres la tombe de Tabnit, a livré plusieurs bandeaux en or de même forme, percés aux deux bouts comme ceux-ci, mais sans aucun décor; cf. HANDY-BRY et TH. REINACH, *Une nécropole royale à Sidon*, 1892, p. 402, fig. 404, fig. 44.

l'inscription, les lettres initiales des deux premières lignes sont presque entièrement effacées. On peut cependant discerner ceci :

- 1^{re} ligne. 1^{re} lettre : cercle assez net et barre horizontale médiane, soit Θ.
 — 2^e — On aperçoit encore le tracé très effacé d'un Α.
 — 3^e — P ; la boucle est encore visible.
 — 4^e — C et non Ε comme je l'avais mentionné.



FIG. 1. — Bandeau d'or palestiniën (Musée de Genève); Dessin de M. Jank. A. Monod.

Les autres lettres de cette ligne sont conformes à ma première lecture, sans aucune hésitation possible : ΠΕ

- 2^e ligne. 1^{re} lettre : barre horizontale très nette, et barre verticale moins distincte, soit Τ.
 — 2^e — On distingue encore un arc de cercle, soit la lettre Ρ.
 — 3^e — conforme à ma première lecture, Ε.

La seule modification apportée à cette ligne est donc l'intercalation d'une lettre entre Τ et Ε.

Dès lors la lecture devient facile. A la première ligne, Θ Α Ρ C I Π Ε est le mot initial des deux bandeaux de la collection Niessen, et de deux inscriptions citées par M. Michon.

Ces textes attestent que le mot suivant doit être un nom propre. Π Ε, à la fin de la première ligne, et Τ Ρ Ε au commencement de la deuxième, donnent Π Ε Τ Ρ Ε.

Soit la formule entièrement reconstituée :

Θ Α Ρ C I Π Ε
 Τ Ρ Ε Ο Υ Δ Ι C Α
 Θ Α Ν Α Τ Ο C

Θάρσι, Πέτρε, οὐδὲς ἀθάνατος. « Courage, Pierre, personne n'est immortel ! »

Le bandeau de Genève ne fait donc pas allusion à un membre de la con-

frérie des Εὐγένισι, comme le pense M. Michon, et son texte diffère un peu de celui des bandeaux de la collection Niessen. Il nomme le défunt par son nom propre, Pierre, comme le fait une inscription analogue du cimetière juif de Rome :

Θά[σ]τ[ε], Σαμωήλ, οὐδὶς ἀθάνατος

Dans son récent mémoire sur « Le tombeau de Lambiridi et l'hermétisme africain », M. Carcopino a cité, en indiquant la bibliographie du sujet, plusieurs exemples de cette formule, οὐδὶς ἀθάνατος, banale dans les inscriptions chrétiennes ⁽¹⁾, et il en a rappelé l'origine probablement égyptienne. J'ajoute à cette liste un autre monument du Musée de Genève, l'épithaphe d'une nonne d'Achimim morte centenaire, que j'ai publiée en même temps que le bandeau d'or ⁽²⁾.

II. — FRAGMENT DE DIADÈME EN OR.

Cette mince feuille d'or estampée (fig. 2 et 3) ⁽³⁾ est assurément un fragment d'un bandeau ou diadème funéraire pour lequel, selon l'usage, on avait économisé la matière précieuse.



FIG. 2. — Fragment de diadème en or.

La bijouterie gréco-orientale de l'époque archaïque connaît des diadèmes formés d'une feuille d'or dont l'ornementation estampée est, comme ici, divisée en carrés, en métopes : diadèmes orientalisants d'Athènes, de style géométrique ⁽⁴⁾, de Rhodes ⁽⁵⁾, de Chypre ⁽⁶⁾, etc. Il faut sans doute attribuer notre fragment à une parure de ce genre ornée d'une suite de rectangles encadrant des motifs divers.

Un seul de ceux-ci subsiste : deux personnages sont coiffés du haut bonnet pointu syro-hittite ⁽⁷⁾; celui de gauche semble vêtu d'un

⁽¹⁾ *Rev. arch.*, 1924, I, p. 237, note 1; p. 261, note 5; p. 296; p. 297, note 1; p. 298.

⁽²⁾ *Mélanges de la Société auxiliaire du Musée de Genève*, p. 62-4, fig. 4; *Musée de Genève, Choix de monuments de l'art antique*, 1923, pl. 3.

⁽³⁾ N° 4.578, long. 0,03, haut. 0,033.

⁽⁴⁾ PENROT, *Hist. de l'Art*, VII, p. 247.

fig. 115; POULSEN, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 110, à Copenhague.

⁽⁵⁾ POULSEN, p. 145, fig. 167.

⁽⁶⁾ O. RICHTER, *Kypros, the Bibel Land Homer*, pl. CXLII, XCIX, XXV.

⁽⁷⁾ Sur ce bonnet, POULSEN, p. 32, 52, 58, 112, etc.

pagne qui forme par devant une pointe à la mode syro-hittite⁽¹⁾; celui de droite semble porter la tunique longue. Ils sont affrontés, séparés l'un de l'autre par un mât à bouquet terminal.

On reconnaît aisément le thème asiatique que répètent à satiété les monuments assyriens, phéniciens, chypriotes et grecs orientalisants, les patères, les terres cuites⁽²⁾, les vases, etc., celui de l'adoration de l'arbre sacré qui s'est perpétué pendant des milliers d'années dans le monde antique⁽³⁾. Les fresques romaines récemment découvertes dans le désert de Syrie montrent encore ces prêtres syriens coiffés du haut bonnet conique d'origine hittite — M. Cumont note le caractère religieux de celui-ci et sa persistance jusque dans le bonnet des derviches orientaux⁽⁴⁾, — et de la longue robe, dont l'un plonge une plante dans un vase rempli d'eau et exécute un acte rituel⁽⁵⁾. Le fragment que nous croyons volontiers chypriote, bien que provenant, selon l'inventaire du Musée, de l'Italie méridionale, peut être daté des VII^e-VI^e siècles avant Jésus-Christ⁽⁶⁾.



FIG. 3. — Fragment de diadème en or (Musée de Genève).
Dessin de M. Jack. A. Monod.

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 19, 58, et c. Ce personnage vêtu du bonnet pointu et du pagne, se voit sur les coupes de Delphes (p. 21, fig. 11), d'Olympie (p. 22, fig. 13), de facture orientale, phénicienne selon M. Poulsen, chypriote selon M. Dussaud (*Les Civilisations préhelléniques*, 2^e éd., p. 310 sq.).

⁽²⁾ Ex. terre cuite chypriote, ronde autour de

l'arbre sacré. OHR. RICHTER, pl. CXXVII, 4; LXXVI, 8, etc.

⁽³⁾ Ex. GOSLET d'ALVIELLA, *Migration des symboles*, p. 147 sq., etc.

⁽⁴⁾ *Syria*, III, 1922, p. 201-8.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 209, pl. XXXVIII-XLI.

⁽⁶⁾ Cf. les monuments de cette époque étudiés par M. Poulsen, *op. l.*

III. — Gobelet en verre avec inscription.

Le vase en verre bleuâtre que voici (fig. 4), au Musée de Genève ⁽¹⁾, est malheureusement brisé en plusieurs endroits. La forme est celle d'un gobelet

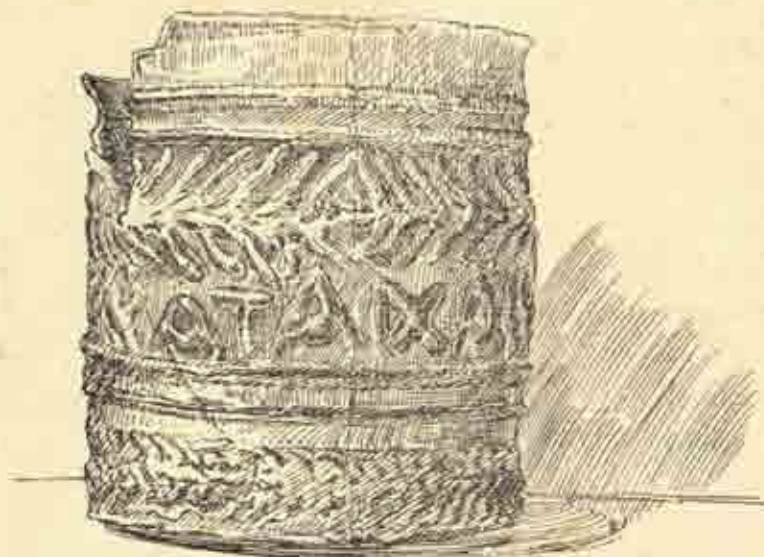


FIG. 4. — Gobelet en verre (Musée de Genève).
Dessin de M. Jack. A. Monod.

cylindrique, à fond plat, à bord supérieur légèrement évasé ⁽²⁾. Le décor est moulé en relief. Dans une zone médiane limitée en haut et en bas par deux filets, quatre palmes horizontales s'opposent deux par deux ; au-dessous court une inscription grecque dont les mots sont séparés en deux

endroits par des palmes verticales. Sous les filets inférieurs tourne une guirlande végétale ; enfin, le fond porte trois cercles en relief.

L'inscription (fig. 5) qui fait l'intérêt de ce petit monument conseille par deux fois au buveur de se réjouir :

ΚΑΤΑΙΧΑΙΡ(ε) (palme) ΚΑΙΕΥΦΡΑΙΟΝΥ

Ce souhait est banal :

Κατάχαιρε καὶ εὐφραίνου

⁽¹⁾ MF. 3529 : Musée Fol, *Catalogue descriptif*, II, p. 483, n° 3529 — hauteur : 0.075 ; diamètre : 0.075.

⁽²⁾ Cf. forme identique, Kraus, *Das Glas im*

Altertume, 1908, p. 602, fig. 260 ; formes analogues, p. 697 sq. Le type n'est pas indiqué dans le répertoire des formes de Mouton-Jaïs, *la Verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, 1914.



1. — N° 8199.



2. — N° 8191.



3. — N° 8192.



4. — N° 8189.

répète un gobelet de la collection Slade ⁽¹⁾ et des gobelets provenant de Chypre ⁽²⁾. On peut le varier légèrement :

Εὐφραίνου ἐν ᾧ πάρεαι

« Réjouis-toi aussi longtemps que tu es ici » disent deux verres, dont l'un est au musée de Rouen ⁽³⁾, l'autre au Musée de Leyde ⁽⁴⁾. Ou bien, on le limite à l'impératif : Εὐφραίνου ⁽⁵⁾.

Les palmes font sans doute allusion aux victoires remportées dans les festins. Un gobelet de même forme que celui-ci, provenant de la province de



FIG. 5. — Inscription du gobelet en verre.
Dessin de M. Jack. A. Monod.

Constantine et conservé au Metropolitan Museum de New-York, montre la même palme verticale qu'ici, des couronnes, et le conseil de remporter la victoire : λάβε τήν νικῆν ⁽⁶⁾, conseil qui se répète avec de légères variantes sur d'autres monuments similaires.

Ces gobelets, dont le décor est moulé en relief, présentant entre eux de nombreuses analogies de formes, de technique, de motifs ⁽⁷⁾, d'inscriptions,

⁽¹⁾ KISA, p. 722.

⁽²⁾ Ibid.

⁽³⁾ Ibid., p. 722, 707, fig. 285; Deville, *Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité*, 1873, pl. XXVII D; Morin-Jean, p. 187, fig. 248; *Catalogue du musée de Rouen*, 1875, p. 98; abbé Tougaard, *Notes sur quelques monuments grecs du musée départemental de Rouen*. *Revue de Normandie*, 1868. Acquis en 1844, à Paris, comme provenant

de Marseille. *Registre d'entrée*, n° 501.

⁽⁴⁾ KISA, p. 722; *Bonner Jahrbücher*, XVI, 1854, pl. II, p. 71, 55.

⁽⁵⁾ KISA, p. 724; Deville, pl. XXVI, p. 31.

⁽⁶⁾ KISA, p. 724, 602-3, fig. 260-260 a.

⁽⁷⁾ Cf. même système d'ornementation en palmes verticales qui séparent l'inscription, Dassaud, *Un nom nouveau de verrier sidonien*, *Syria*, I, 1920, p. 230 sq. et IV, 1923, p. 179.

constituent un groupe que Kisa rapporte aux verreries de Sidon ou d'autres centres orientaux du début de l'époque impériale ⁽¹⁾.

Signalons encore, au Musée de Genève, deux fragments ⁽²⁾ de verres brun et blanc, avec le nom moulé du verrier sidonien, en grec :

APTAC long. 0,02; haut. 0,015.
CEIΔΩ

IV. — BUSTES PALMYRÉNIENS ET INSCRIPTION COUFFIQUE.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève vient de s'enrichir d'une petite collection d'antiquités orientales acquises de M. A. Besserer, à Bâle, qui la tenait d'un consul à Jaffa. Découvertes il y a plus de vingt ans vers 1901 et 1902, elles proviennent des ruines de l'antique Palmyre, la capitale du puissant empire constitué au III^e siècle de notre ère par Odenath et son épouse Zénobie, dont la prospérité s'écroula sous les coups d'Aurélien en 272. C'est, on le sait, de cette époque que datent la majorité des inscriptions palmyréniennes et les sculptures de cet art romain d'Orient ⁽³⁾, dont on connaît un certain nombre en divers musées ⁽⁴⁾.

M. Lidsbarski ⁽⁵⁾ a donné, d'après des estampages, la copie des inscriptions palmyréniennes de nos dix reliefs, avec leur transcription hébraïque et la traduction de quelques-unes. Je dois à l'obligeance de M. Alfred Boissier celle des autres. Ces monuments sont mentionnés par M. l'abbé Chabot dans son récent ouvrage sur Palmyre ⁽⁶⁾, et dans le Bulletin du Musée de Genève ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ KISA, p. 720; p. 695 sq. *Die Reliefgläser von Sidon und Verwandtes*.

⁽²⁾ Musée Égl. *Catalogue descript.*, II, 1875, p. 489, n° 3542 a.

⁽³⁾ Cf. LUBKER, *Reallexikon des klassischen Altertums* (8), 1914, s. v. Palmyra, p. 753, référ.; BERGER, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 1894, p. 263, sq. référ.; CAGNIAT-CHABOT, *Manuel d'archéologie romaine*, I, p. 531-3; FÖRSTER, *Reallexikon der prähistor. klassischen und frühchristlichen Altertümer*, pl. CLXXX, etc. On trouvera des références dans ces travaux.

On consultera surtout maintenant, Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, 1922, qui

étudie et reproduit un grand nombre de textes et de sculptures.

⁽⁴⁾ Ex. Louvre; Copenhague, Glyptothèque de Ny-Carlsberg; CLEMMONT-GARNNAU, *Rev. arch.*, 1886, II, p. 44 sq.; 444 sq.; SIMONSEN, *Sculptures et inscriptions de Palmyre à la Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, 1889, référ., etc.

⁽⁵⁾ *Ephemeris für Semitische Epigraphik*, I, 1900-2, paru en 1902, p. 341-3.

⁽⁶⁾ *Choix d'inscriptions de Palmyre*, 1922, p. 127.

⁽⁷⁾ *Genève, Bulletin du Musée d'Art et d'Histoire*, I, 1923, p. 49 sq., fig.



5. — N° 8194.



6. — N° 8188.



7. — N° 8195.



8. — N° 8196.

Bustes palmyréniens du Musée de Gênes.

Nous nous bornerons à décrire sommairement ces monuments de types connus, en reproduisant leurs images encore inédites ⁽¹⁾.

Bustes féminins.

1. N° 8193. Femme coiffée d'un turban et du diadème, tenant son voile de la main droite. Grosse fibule circulaire sur l'épaule gauche. La main gauche tient les instruments de la fileuse, quenouille et fuseau.

Ba'atî, fille de Yarhai, fils de Hairan. Hélas !

LIDZBARSKI, p. 324, H ; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, 262.

2. N° 8191. Femme coiffée d'un turban et du diadème, la main gauche ramenée sur la poitrine, tenant le vêtement ; point d'attributs.

Mazabbata, fille de Taima. Hélas !

LIDZBARSKI, p. 342, G ; *Rép. Ep. sém.*, 261.

3. N° 8192. Femme coiffée du turban et du diadème, tenant son voile de la main droite. Fibule sur l'épaule gauche. La main gauche tient les instruments de la fileuse.

Nana, fille de Nourbel. Hélas !

LIDZBARSKI, p. 342, J ; *Rép. Ep. sém.*, 263.

4. N° 8189. Femme de même type que la précédente, mais plus richement parée d'un diadème, de boucles d'oreilles, de colliers, et, sur l'épaule gauche, d'une fibule. L'inscription court sur la base, alors que dans tous les autres exemplaires, elle est placée à droite du visage.

Ahâta, fille de Sale, hélas ! C'est ce que Barnay a fait exécuter pour l'honorer.

LIDZBARSKI, p. 342-3, K ; *Rép. Ep. sém.*, 264.

(1) Le Musée de Genève possède encore, provenant de Palmyre, les objets suivants :

8199. Gargouille, tête de lion, travail romain grossier.

8198. Mortier en marbre ; le pilon en forme de doigt replié qui l'accompagnait a été égaré par son propriétaire. Cf. DAREMBERG-SAGLIO, *Diet.*

des ant., s. v. Mortarium, p. 2009, fig. 5152.

7278. Petit fragment insignifiant de marbre sculpté, avec rosace.

G. 458. Statuette de bronze, type de l'Aphrodite pudique. Deonna, *Musée d'art et d'histoire, catalogue des bronzes figurés antiques*, 1915-6, p. 57, n° 176, référ.

Bustes masculins.

5. N° 8194. Buste d'homme barbu, à cheveux bouclés, stylisés en « coquilles d'escargots ». La main droite sort de la toge, la gauche tient un pan de vêtement. A droite :

Ḥabibi, fils de Ḥabibi Nesha. Hélas !

Les deux premiers noms propres sont répétés verticalement de l'autre côté de la tête.

LIDZBARSKI, p. 344-2, F ; *Rép. Ep. sém.*, 260.

6. N° 8188. Jeune homme imberbe, les cheveux stylisés en languettes. Même attitude, la main gauche tient le volumen.

*Taima, fils de Ḥalafta, fils de Taimarša, fils de Ḥalafta, fils de Simon,
surnommé Qôqah le grand.*

LIDZBARSKI, p. 341, G ; *Rép. Ep. sém.*, 257.

7. N° 8193. Même type que le précédent. Derrière le personnage est tendue une draperie avec deux palmes.

Taima, fils de Ḥalafta, fils de Taima. Hélas !

LIDZBARSKI, p. 341, D ; *Rép. Ep. sém.*, 258.

8. N° 8196. Homme avec moustache et léger collier de barbe. Même attitude, mais la main gauche tient le pan du vêtement. Draperie dans le fond.

Ogeilu, fils de Yarhai. Hélas !

LIDZBARSKI, p. 341, E ; *Rép. Ep. sém.*, 259.

9. N° 8190. Même type que le précédent, barbe plus fournie, chevelure bouclée en coquilles d'escargots.

Yarhai, fils de Sabana. Hélas !

LIDZBARSKI, p. 343, L ; *Rép. Ep. sém.*, 265.

10. N° 8197. Même type. Chevelure découpée en trapèze sur le front, selon la mode romaine fréquente au III^e siècle. L'inscription est illisible.



9. — N° 8190.



10. — N° 8191.



N° 822. — Inscription coiffée.
Monuments du Musée de Genève.



V. — INSCRIPTION COUFIQUE.

N° 8200. Ce fragment d'inscription arabe proviendrait, au dire du vendeur, du nord du Hedjaz, peut-être, des environs de Pétra, mais cette provenance n'a aucune certitude. Nous devons à M. Gaston Wiet, professeur à l'Université de Lyon, la lecture et le commentaire qui suivent :

(4)[محمد بن (2) على الأنصاري الداعي
في (3) شهر ربيع الأول سنة (4) ست
وأربع مائة

«... (Ceci est la tombe de)... Muḥammad, fils de 'Alī, el-Anṣārī, le *dā'i*, (qui mourut) dans le mois de rabī' 1^{er} de l'an 406 (septembre 1015).

« Le nom de Muḥammad peut être précédé d'autres noms, ce qui attribuerait la stèle à l'un de ses descendants. Par acquit de conscience j'ai compulsé quelques obituaires de l'année 406, mais en vain. L'intérêt historique de ce texte réside dans le titre *dā'i*, *missionnaire* chiite. Mais vu l'absence de renseignements, on ne peut savoir si l'intéressé était un fonctionnaire du gouvernement fatimide, qui devait envoyer dans les villes de province un *dā'i* à côté du qāḍī de la localité, tout comme le Caire possédait un grand qāḍī et un grand *dā'i*; ou bien, s'il était un propagandiste des doctrines qarmates. L'origine de la stèle est inconnue, ce qui interdit toute hypothèse.

« Du point de vue paléographique ce texte mérite quelque attention. La grande majorité des inscriptions gravées en creux ne sont pas d'une aussi belle venue que celles qui ont été sculptées en relief; certains mots apparaissent toujours moins soignés. Cette stèle n'échappe pas à la règle: à côté de الداعي, remarquablement gravé, à la deuxième ligne, on peut voir à la ligne suivante الاول, qui a une allure très gauche, notamment le *lām-alif*. On aperçoit dans la forme des lettres deux caractéristiques que je n'ai pas retrouvées dans les ouvrages que j'ai pu consulter: les *wāw* possèdent une hampe presque aussi élevée que celle des *alif* (الاول — واربع); les *'ain* en forme de cœur ne sont inconnus en dehors du coufique tressé. »

Nous remercions M. Gaston Wiet de son savant et intéressant commentaire.

W. DEONNA.

LA DIGUE DU LAC DE HOMS

PAR

LÉONCE BROSSÉ

Nous devons signaler en deux mots l'intérêt historique qui s'attache au barrage artificiel grâce auquel a été constitué, vers le premier quart du cours de l'Oronte, l'importante réserve d'eau appelée lac de Homs. Dans les *Monuments et Mémoires Piot*, t. XXV (1921-1922), p. 133-141, nous avons essayé d'établir que le *mur égyptien* placé par Strabon, XVI, 2, 19, à l'entrée du territoire d'Apamée et d'où il fait sortir l'Oronte, n'est autre que la grande digue du lac de Homs. La tradition, recueillie par Strabon, que c'était là une œuvre égyptienne — et seuls, en effet, des ingénieurs égyptiens pouvaient anciennement concevoir et effectuer un pareil travail, — nous oblige à remonter à une époque où la Syrie était sous la domination égyptienne. On peut songer au règne de Sétî I^{er} puisque M. Pézard dans les fouilles qu'il a conduites à Tell Nebi Mend — assisté de M. Brossé — a découvert une stèle érigée par ce pharaon.

Les tablettes d'el-Amarna nous montrent cette région divisée en principautés très actives ; mais précisément l'extrême division politique de ce territoire ne permettait qu'au suzerain d'entreprendre un grand ouvrage d'utilité générale. Qadesh, ville très importante, couvrait l'emplacement occupé aujourd'hui par Tell Nebi Mend, au sud du lac — les doutes qu'on a exprimés au sujet de cette identification ne sont pas justifiés. Nous avons proposé de placer Tunanat à Tanouniya, vers le nord-ouest du lac de Homs, Qatna à Qatînâ dont il sera question ci-après (nous avons relevé cette prononciation et elle est appuyée par l'ancien *Salnamé* ; elle a pu se modifier depuis) et dont le tell appelle des fouilles méthodiques, enfin Tunep, qui forme groupe avec les précédentes, ne serait autre que Dounipé (vocalisation de la carte d'E.-M. au 200.000^e), près Mishrifé.

Évidemment, l'article qui suit le montre nettement, la digue actuelle est le fruit de réfections nombreuses, mais il était utile de la décrire avec soin et nos lecteurs sauront gré à M. Léonce Brossé d'avoir été le premier à s'y employer.

R. D.

Le lac de Homs, lac Qadas des chroniqueurs du moyen âge, est appelé par les indigènes Bahret-el-Qatînâ, du nom du village le plus important de son voisinage et proche de sa rive orientale.

Il s'étend au N.-E. du pied des contreforts extrêmes du Djebel Akroum, qui forme la partie la plus septentrionale du Mont Liban. Une piste praticable aux

voitures permet d'atteindre depuis Homs l'extrémité Nord de cette nappe d'eau et le barrage, qui se trouve à environ 12 kilomètres de la ville.

Sur la carte déjà ancienne de Rey et Thuillier au 500.000^e, la cote 492 paraît indiquer le niveau du lac, tandis que la carte anglaise au 250.000^e porte 1.575 pieds = 510 m. 30. Dans son répertoire d'altitudes, obtenues par observations barométriques, Van Berchem⁽¹⁾ donne 479 mètres au sommet de la Tour de la digue, qui domine de près de 8 mètres le niveau de l'eau ; celui-ci n'aurait donc que 470 mètres environ. La Notice sur la Syrie⁽²⁾ assigne seulement la cote 519.37 à la gare de Qattiné, peu élevée au-dessus du lac. La carte au 200.000^e de l'État-major ottoman n'indique point l'altitude du lac de Homs. En me fondant sur l'altitude qu'on attribue au mazâr de Tell-Nebi-Mand, j'ai obtenu, par visées sur le rivage de l'île, le chiffre 506 mètres. Mes mesures prises avec une règle à éclimètre, insuffisante pour une pareille distance de 6.700 mètres, ne peuvent, il est vrai, prétendre à une sérieuse approximation.

Il convient donc d'attendre les résultats qui seront obtenus par les levés de la brigade de Homs des services fonciers de la Syrie, dont les calculs s'appuieront sur les travaux récents de la Mission géodésique du Service géographique de l'armée française.

Le lac de Homs est un vaste étang, d'environ 12 kilomètres selon son axe de plus grande dimension, qui est orienté O.-S.-O.-E.-N.-E. Sa largeur la plus considérable, un peu au S. de la partie centrale, ne dépasse pas 5 kilomètres.

Conder évalue sa surface à 50 kilomètres carrés⁽³⁾, estimation qui n'est sans doute pas très éloignée de la vérité.

Il n'est guère possible cependant de mesurer de façon précise la superficie du lac, car sur plusieurs points de ses rives, et surtout à son extrémité S.-O., s'étendent des marécages, dissimulés sous d'abondants roseaux, et qui se dessèchent en grande partie à l'automne. Entre cette rive S. du lac et le village de Mondan, s'élèvent deux tells de médiocre hauteur, dans lesquels, dit-on, des poteries et des inscriptions auraient été découvertes jadis. Je n'ai vu à leur surface que des miettes de céramique.

Non loin de l'embouchure du Nahr-el-'Aṣī, au milieu des marais de la rive

(1) *Voyage en Syrie*, tome I, table XII.

(2) *Palestine Exploration Fund, Quart. Stat.*,

(3) Publiée par le Ministère de la guerre,
Paris, 1916, p. 184.

July 1881.

droite, le tell Eş-Serr ⁽¹⁾ forme une éminence allongée de l'O. à l'E., en pente douce vers le S.-E., tandis que son versant N. est rapide. Les terres cultivées qui le couvrent montrent d'abondants tessons de poteries d'époque romaine, et ce tell passe dans la région pour contenir beaucoup d'antiquités.

Un autre petit tell en forme de coupole très régulière plonge dans les eaux de la rive droite du lac les pentes raides de ses flancs O. et N. Il porte le nom du petit village tout proche de Choumériyé الشمرية, et sa base montre quelques restes de constructions, ainsi que des fragments de céramique.

Plus au N., la masse importante du Tell-Qatîné ⁽²⁾ au N.-O. du village de ce nom, domine elle aussi, par un talus en pente rapide d'environ 20 mètres de haut, la rive droite du lac, à peu de distance de l'angle N.-E. de celui-ci. Ce tell est le plus considérable de la région après le Tell-Nebi-Mand, et il est aussi remarquable par ses dimensions que par sa situation. Son sommet porte des vestiges de murailles en lave taillées, et quelques écorchures de son flanc E. laissent échapper des tessons de poteries variées. Aucune construction, aucune culture n'existe sur cette colline artificielle; les recherches y seraient donc faciles, et elles donneraient sans doute d'intéressants résultats.

L'aspect des faces aux pentes déclives de ces deux derniers tells, dont l'eau du lac ronge le pied, semble montrer que son niveau non plus que le tracé de sa rive orientale n'ont guère dû varier depuis l'époque, assez reculée peut-être, à laquelle ces lieux étaient habités.

Presque en face de l'embouchure du Nahr-el-'Aşl, s'élève une île dans laquelle M. J.-E. Gaufier espérait trouver les ruines de la ville hittite de Qadêch, lorsqu'il y fit des fouilles en 1894 ⁽³⁾. Les riverains nomment cet îlot Tell-et-Tin (Tell de la figue) ou Tell Kafr 'Abdî (ou 'Abdê) (Tell de l'esclave ou du nègre), à cause du petit village tout proche appelé Kafr 'Abdî.

Au dire de certains indigènes de Hamidiyé, village qui s'appelait autrefois Khirbet-Mousâ, l'île serait aussi désignée sous le nom de Tell-Qadès ⁽⁴⁾, et un

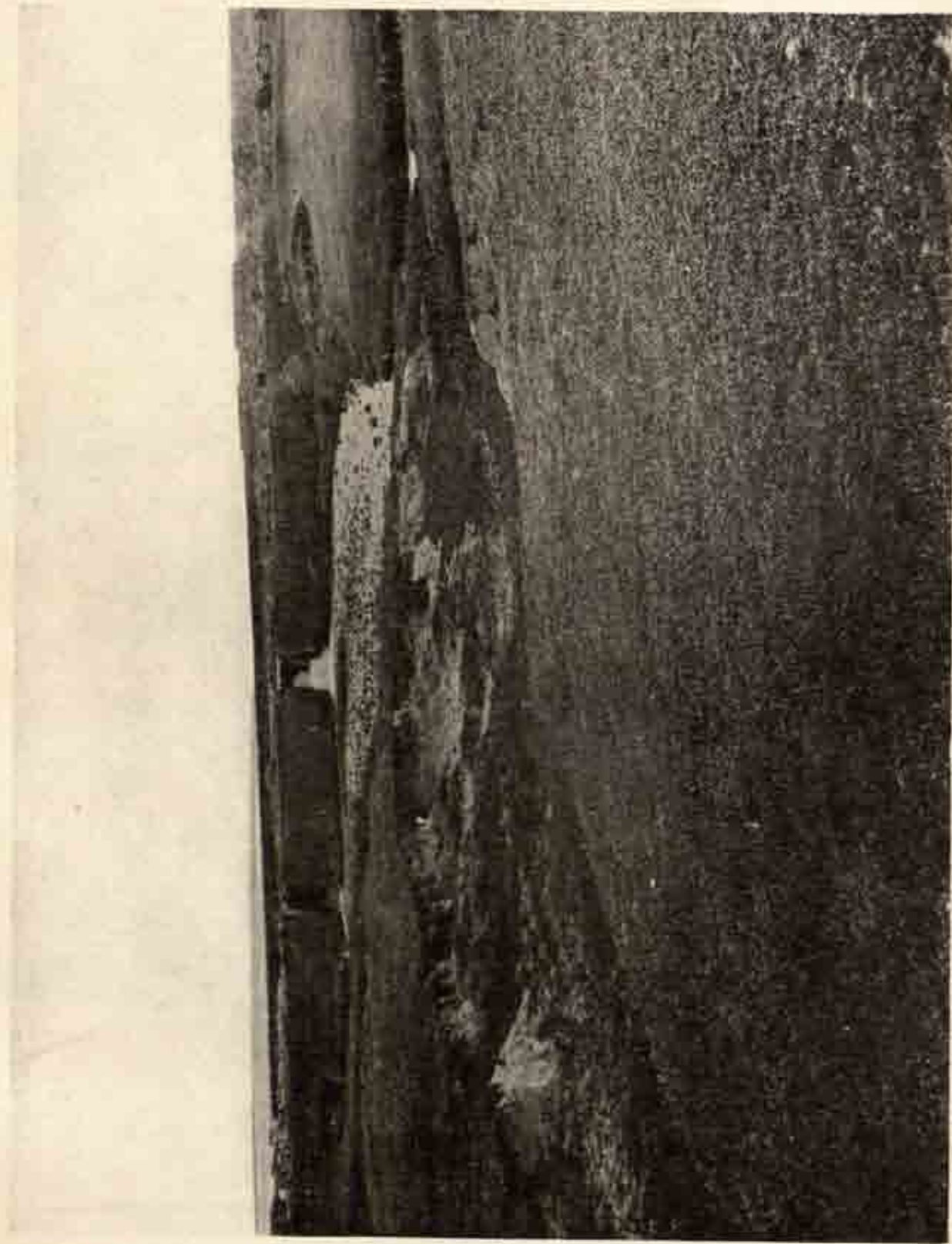
⁽¹⁾ Le mot *Serr*, qui signifie sac de monnaie, désigne aussi ces touffes de broussailles, aux épines courtes et aiguës, qui abondent aux environs du tell.

⁽²⁾ Pl. XXXV, fig. 3 et Pl. XXXVII, fig. 3. Les photographies jointes à cette note sont numérotées en allant de l'E. à l'O.

La carte de Rey porte : Tell Katoînêh.

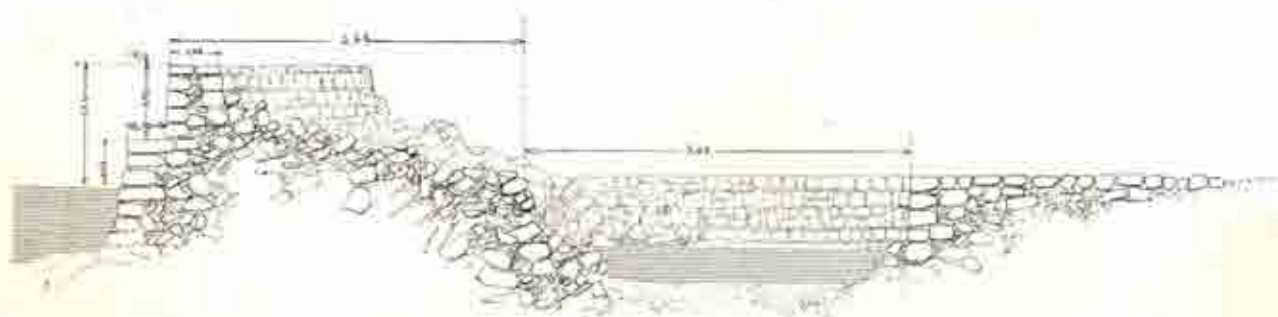
⁽³⁾ *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1895, p. 441 et suiv.

⁽⁴⁾ Ce même nom de Tell-Qadès désigne également l'ensemble des collines situées au sud du Tell-Nebi-Mand et qui contiennent des vestiges de l'époque romaine. On sait, d'autre



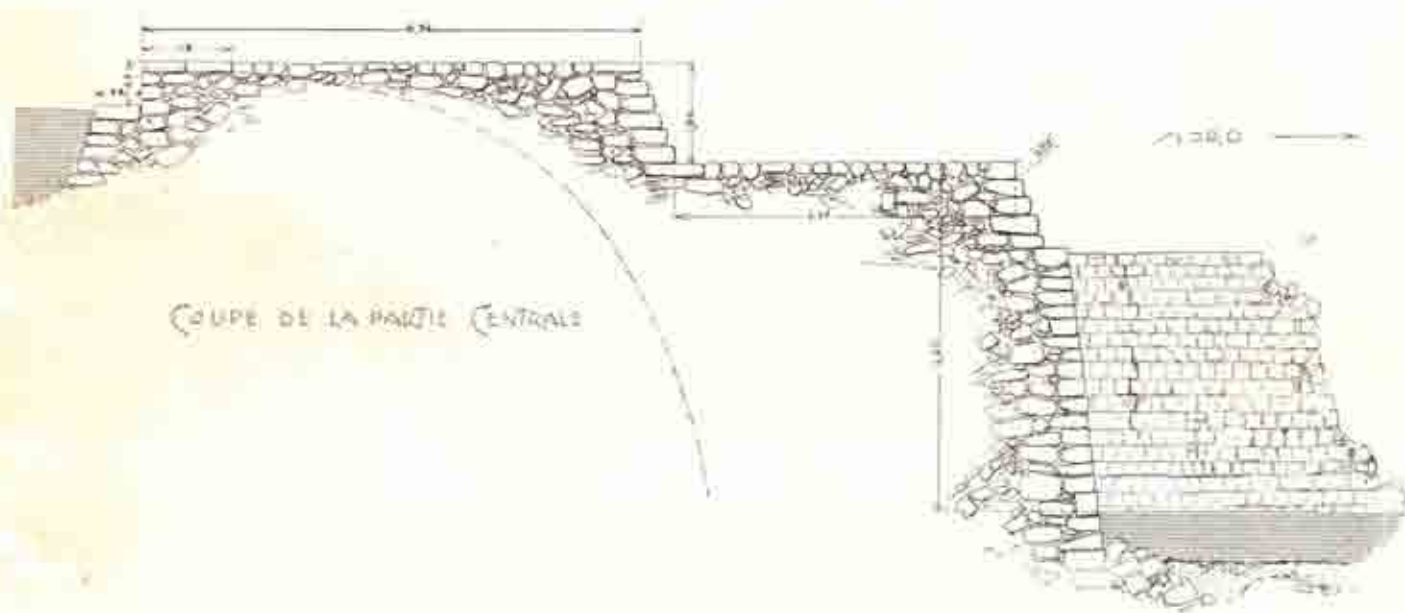
Digue du lac de Homs.

LA DIGUE DU LAC DE HOMS

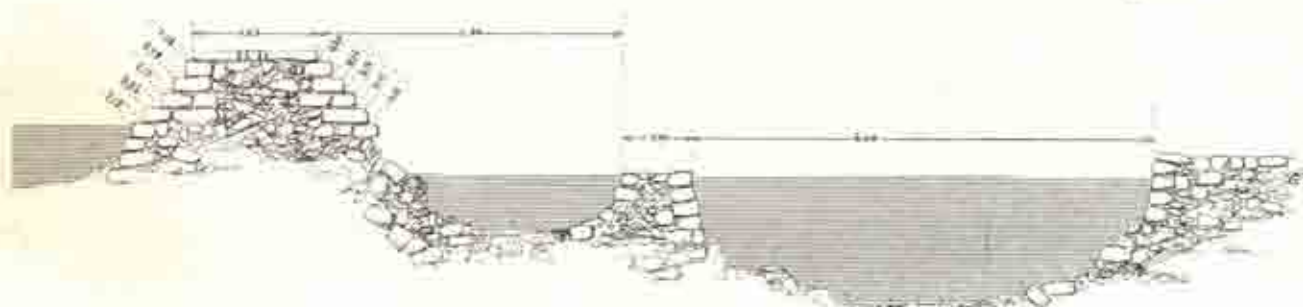


COUPE À L'ORIGINE DU CANAL DE HOMS

NORD →



COUPE DE LA PARTIE CENTRALE



COUPE DE LA PARTIE EST



ALTITUDE: 222 MÈTRES



1923

« ancien » m'assura qu'il y a une soixantaine d'années, à la suite d'une sécheresse exceptionnellement prolongée, le niveau du lac avait baissé au point qu'on pouvait atteindre l'îlot sans avoir de l'eau plus haut que les genoux. On put voir alors sur le fond, des restes « de constructions considérables et de tombeaux ».

Situé à l'extrême pointe N. du lac, le barrage traverse la vallée peu profonde aux pentes douces, selon un tracé ondulé, de direction générale N.-O. S.-E., qui se développe sur près de deux kilomètres. Son origine au N.-O. repose sur des affleurements rocheux, ce qui permet de penser que, antérieurement à la construction de cet ouvrage, les eaux du fleuve, retenues par un seuil naturel, formaient déjà un vaste étang ⁽¹⁾. Dans l'état de délabrement où se présente aujourd'hui cet énorme ouvrage, transformé et déformé par tant de réparations successives, il paraît impossible de retrouver — s'il en existe encore — les restes de la construction primitive ⁽²⁾.

La plus grande partie des murs en élévation (Pl. XXXIV) est constituée de moellons de lave, d'un gris assez foncé et de grain moyen, dont la face d'appareillage est taillée sans grand soin, généralement en carré de 0,20 à 0,35 de côté. Le reste du bloc n'est que dégrossi en forme de pyramide tronquée dépassant rarement 0,40 de longueur. Cette taille de pierre est d'ailleurs d'usage général dans la région de Homs, aujourd'hui encore.

Chaque pierre ainsi préparée, devant être calée en queue, tend à glisser pour sortir du mur, et les constructions ainsi obtenues sont d'une solidité d'autant plus aléatoire que les maçons locaux ont l'habitude de ne former leurs murs, dont l'épaisseur dépasse souvent un mètre, qu'avec deux parements que jamais ne liaisonne aucun bloc en parpaing. Ils se contentent de placer entre les parements un bourrage de pierrailles résiduelles noyées dans de la terre délayée sans chaux, de sorte que si le mur cesse d'être protégé de la pluie par une terrasse, il devient vite boulé ou forjeté et se désagrège ⁽³⁾.

part, que le moulin en amont du pont de la piste de Tripoli, sur le 'Afu-Tannour, est appelé aussi le Moulin de Qadīs.

(1) D'après E. RECLUS, *Géographie*, t. IX, p. 720, la digue aurait élevé de 3 mètres le niveau primitif du lac.

(2) Il ne semble pas permis de faire état des

traditions locales qui attribuent la fondation de la digue, tour à tour aux Egyptiens, à Dioclétien, à Hélène et à Zénobie.

(3) Les fouilles de Tell-Nebi-Mand ont mis au jour des constructions de ce genre, appartenant aux époques byzantine et romaine.

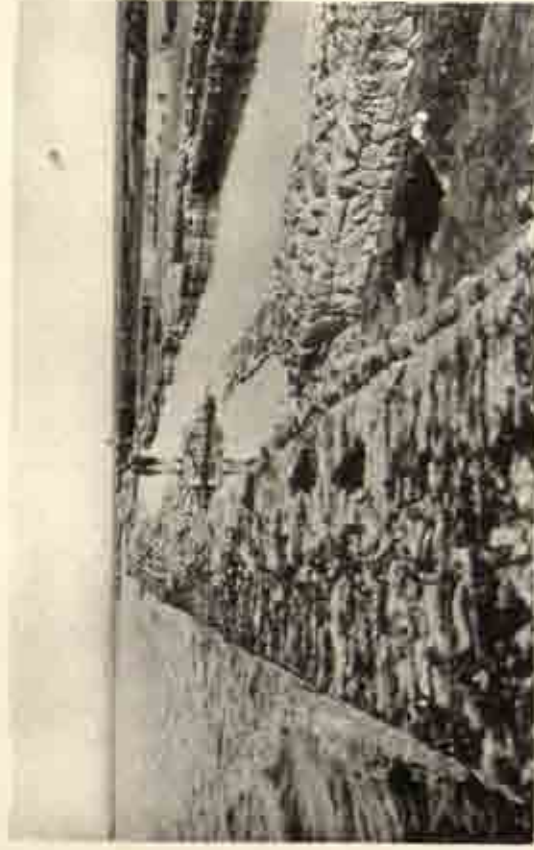
Certaines parties des flancs du barrage sont cependant assez solidement construites ; les murs n'en sont pas d'ordinaire dressés verticalement (Pl. XXXV, fig. 2), mais ils présentent le plus souvent un fruit assez accentué (Pl. XXXV, fig. 4 et Pl. XXXVII, fig. 2). En beaucoup de points, ils ont été édifiés par assises ou groupes d'assises en retrait (Pl. XXXVI, fig. 2), de largeur très inégale, variant de 0,02 à 0,25 (Pl. XXXV, fig. 4, Pl. XXXVI, fig. 2 et Pl. XXXVII, fig. 1-2). Ce genre de maçonnerie n'a, lui non plus, rien qui caractérise une époque : des monuments romains en montrent des exemples nombreux en Syrie ; les Arabes l'ont utilisé à leur tour, et il est encore employé aujourd'hui.

Entre les murs parementés, la masse du barrage est constituée par un grossier blocage, comprenant des galets et des pierres dont la dimension varie de celle de l'œil à celle de la tête ; ces matériaux sont noyés dans un mortier blanchâtre assez dur et qui, dans l'ensemble, a résisté à la poussée des eaux comme aux infiltrations. Ce mortier est de même composition que celui qu'on emploie aujourd'hui dans la région de Homs, et, comme il ne contient aucun fragment de poterie, on ne peut en tirer aucune indication chronologique.

Le couronnement du barrage est de dimensions très inégales. A l'Est, le sommet du mur mesure seulement 0 m. 68 d'épaisseur, et il est couvert de deux dalles jointives de 0 m. 14 d'épaisseur (Pl. XXXV, fig. 1, 2). Vers le centre et à l'O., au contraire, la plate-forme, pavée ou simplement bétonnée, atteint jusqu'à 7 mètres de largeur, et les bords seuls en sont consolidés par des dalles. Nulle part je n'ai vu trace de parapet, comme il en existe au barrage du Nahr-el-'Asi à Tell-Nebi-Mand, ouvrage qui est certainement antique lui aussi, et dont la construction offre de grandes analogies avec celle de la digue.

A partir de son origine E., et sur une longueur d'environ 150 mètres, le barrage, simple mur peu élevé (Pl. XXXV, fig. 3) s'étend sur un sol en pente très douce, jusqu'à un premier déversoir (Pl. XXXV, fig. 2), par lequel est rempli le grand canal (Pl. XXXV, fig. 1) qui alimente d'eau la ville de Homs, ses jardins et les cultures qui les entourent.

Un deuxième déversoir, à très petite distance, fournit un deuxième canal dont le mur de rive droite présente certaines parties en parement de pierres assez bien appareillées, de calcaire blanchâtre, tandis que tout le reste de



1 — Canal conduisant l'eau à Homs (vu de l'Est); au 2^e plan, autre canal, méconstruite de pierres de taille à l'arrière plan, Bordj Qattine.



2 — Prise d'eau du Canal de Homs (vue de l'Est).



3 — Vers le s/s Est, partie Est de la Digue (vue du Nord); en fond, le Tell Qattine.



4 — Vers le s/s Est (vue de l'Est).

Digue du Lac de Homs (La Série est classée en allant de l'Est à l'Ouest)





1 — Ruines de Constructions au Centre de la Digue (vués du Sud vers le Nord),
au fond, vallée du Nahr el Asi à la sortie du Lac.



2 — Centre de la Digue, vu du Nord. Ruines de Contreforts. Lit du Nahr el Asi.



3 — Centre de la Digue, vu du Nord. Murs en gradins et ruines d'un contrefort.
Sortie d'eau accidentelle dominant dans le Nahr el Asi.



4 — Centre de la Digue, vu de plus près

l'ouvrage est en lave. Ce travail pourrait être d'époque romaine (Pl. XXXV, fig. 1, à droite).

Plus loin, la différence de niveau s'accroît entre le sommet du barrage et le fond de la vallée, jusqu'à atteindre près de 4 mètres (Pl. XXXV, fig. 4); cependant la hauteur de sa plate-forme au-dessus de l'eau du lac reste à peu près constante et elle ne dépasse nulle part 1 m. 30 en cette saison d'assez basses eaux (octobre).

Vers son centre, le barrage s'infléchit vers le N. et prend une épaisseur beaucoup plus considérable; il y a là un amas de contre-murs et de gros contreforts qui représentent autant de consolidations ou réfections diverses. L'ensemble est en mauvais état; l'eau s'échappe en ruisseaux abondants à travers la masse, et la solidité de l'ouvrage est vraiment compromise, malgré l'aspect de puissance qu'il conserve encore.

Quelques restes de voûtes en ruines (Pl. XXXVI, fig. 1) semblent indiquer qu'une construction surmontait la digue en cet endroit et les gens du voisinage ont conservé le vague souvenir d'un « Château de l'Impératrice Hélène », qu'ils semblent différencier de la tour dont il sera question plus loin.

Toutes les infiltrations qui traversent le monument, dans cette partie et plus à l'O., se réunissent en aval dans le thalweg pour reformer le cours inférieur, assez abondant, du Nahr-el-'Ašt, à environ six mètres au-dessous du sommet du barrage (Pl. XXXVI, fig. 2-4 et Pl. XXXVII, fig. 1-2), lequel atteint ici sa plus grande hauteur et son épaisseur la plus considérable, peut-être 15 à 20 mètres à la base.

Un peu plus loin, à l'O., la digue s'incurve vers le S. et est coupée par deux déversoirs dont le premier (Pl. XXXVII, fig. 1) est assez abîmé, tandis que



Fig. 1. — Inscription
du Boudj-el-Qaffind.

le second (Pl. XXXVII, fig. 2), plus important, semble avoir été réparé peu anciennement. Le profil de celui-ci forme une courbe convexe dont le sommet dépasse à peine le niveau du lac, et qui se termine par un glacis inférieur solidement pavé, incliné d'environ 50 grades.

A partir d'ici, la profondeur de la vallée diminue progressivement et l'épaisseur du barrage diminue aussi jusqu'à son extrémité O., qui est traversée par un canal d'irrigation peu considérable et en fort mauvais état.

A quelques mètres de l'extrémité O., la maçonnerie, arrondie et informe, est surmontée d'un tour en ruine (Pl. XXXVII, fig. 4), que les indigènes nomment Bourdj-el-Qatliné, ou bien la Tour d'Hélène, ou encore le Château de Balqis. C'est en réalité une construction assez médiocre, de l'époque arabe semble-t-il. La face Est, la mieux conservée, mesure environ 5 m. 50 de hauteur. Les murs N. et S., percés chacun d'une meurtrière, sont fort endommagés; le côté O., est entièrement détruit.

Dans la construction de la fenêtre Est, se trouve, réemployée, comme linteau supérieur en décharge, une stèle funéraire que Waddington a publiée le premier et qui a été copiée à nouveau par Van Berchem (*Voyage*, p. 164). La nouvelle copie que nous donnons (fig. 1) confirme la lecture de Waddington. Cette stèle, en lave assez grossière et d'un travail peu soigné, est placée couchée, le sommet à droite. Les lettres, hautes de 0 m. 07 à 0 m. 08 sont gravées assez profondément, mais lourdement et de façon irrégulière. Il n'est pas aventuré de penser qu'elle a été transportée de Homs, où l'on a relevé nombre de stèles semblables.

LÉONCE BROSSÉ.



1 — Partie Ouest de la Digue et Bordj Qattine, vue de l'Est.



2 — Vers le 1/3 Ouest de la Digue, grand déversoir, vu du Nord-Est.



3 — Ensemble de la Digue vue de la fenêtre Est du Bordj Qattine, vers le Sud-Est ; à gauche, le Nahr et 'Aï ; au fond, au delà du lac, le Tell Qattine.



4 — Bordj Qattine, face Est et Nord. Au premier plan, dérivation accidentelle du canal dont la prise d'eau est à l'Ouest du Bordj. Extrémité Ouest de la Digue.

COMPTES D'OUVRIERS D'UNE ENTREPRISE FUNÉRAIRE JUIVE

PAR

RENÉ DUSSAUD

On connaît ces petits ossuaires ou *ostothèques* taillés dans un joli calcaire au grain fin et ornés d'un décor géométrique, qui sont tous sortis des hypogées creusés autour de Jérusalem vers le début de notre ère. On recueillait, dans ces petites caisses en pierre, les ossements qu'on avait laissé se dessécher dans les tombes en forme de fours ou *qoqim* et, parfois, on inscrivait, mais toujours sur une des parois extérieures, le nom du défunt. On procédait ainsi à une inhumation secondaire, et la place, dans la tombe, était alors disponible pour un autre cadavre⁽¹⁾.

Ces ossuaires portatifs ont certainement pénétré en Occident dès les premiers pèlerinages chrétiens en Terre Sainte puisqu'ils ont servi de modèles à certains reliquaires. Le grand nombre qui en a été découvert de nos jours suffirait, d'ailleurs, à attester la vogue dont ils ont joui pendant un siècle avant et un siècle après notre ère. Leur fabrication combinée avec le creusement des hypogées, constituait donc une véritable industrie sur laquelle les textes que nous allons examiner nous paraissent apporter quelques renseignements.

Jusqu'ici les épigraphes qu'on lisait sur les ossuaires juifs étaient de simples généalogies n'ayant pas d'autre objet que d'authentifier les restes qu'on y conservait. Aussi, mis en présence d'un texte plus long où apparaissent de nombreux noms propres, le P. Gandence Orfali, assisté dans sa lecture par le P. H. Vincent, a-t-il pensé qu'il s'agissait d'une liste de défunts. Ne relevait-il pas onze généalogies, alors que onze ossuaires avaient été découverts dans le

⁽¹⁾ CLERMONT-GANNEAU a élucidé ce processus; cf. les références dans *Syria*, 1923.

p. 458. Voir nos *Monuments palestiniens et judaïques* (Musée du Louvre), p. 33 et suiv.

même hypogée de Bethphagé? « Tout d'abord, il semble que nous avons, dans la série des noms gravés sur le couvercle du n° 9, les noms des personnes dont les ossements avaient été déposés dans ces ossuaires. Les noms sont, en effet, onze, autant que les ossuaires ⁽¹⁾. »

D'après ce que nous avons dit plus haut, il serait surprenant qu'on ait inscrit tous les noms des défunts sur le même ossuaire, plutôt que chaque nom sur l'ossuaire correspondant. D'ailleurs, la correspondance, que le P. Orfali a cru établir entre le nombre des individus mentionnés et le nombre des ossuaires, n'existe pas. Sur la planche publiée par la *Revue Biblique* nous comptons treize lignes d'écriture dont douze commencent par des noms propres; mais nous verrons dans un instant que les noms mentionnés sont beaucoup plus nombreux, car ils sont inscrits en deux colonnes que le P. Orfali a bloquées en une seule. Pour le démontrer, il suffira d'étudier un document similaire.

Le musée du Louvre a acquis récemment un couvercle d'ossuaire juif (n° d'inv. : AO. 7487) qui porte, gravé sur sa face interne, des graffiti dont la disposition est toute semblable. Ce couvercle provient aussi d'une trouvaille faite à Bethphagé en 1910. Il se pourrait donc qu'il appartienne à un des onze ossuaires décrits par le P. Orfali comme sortis d'un même hypogée, à moins qu'il ne représente un douzième ossuaire.

Un simple coup d'œil sur notre copie montre que le texte est disposé en deux colonnes; il en est de même pour le texte Orfali et, dès lors, celui-ci compte dix-neuf noms propres dont deux sont répétés. Les signes que le P. Orfali a lus *ben*, « fils », terme par lequel il a uni les noms des deux colonnes, ne sont pas des lettres, mais des chiffres qui apparaissent ainsi, pour la première fois, dans un texte hébraïque.

Nous voici donc en présence de comptes et cela explique le trait initial qui n'a été que rarement négligé par le scribe, malgré ce que sa répétition avait de fastidieux; c'est évidemment un *lamed*, c'est-à-dire la préposition « à, pour » ⁽²⁾, indiquant que la somme notée revient à l'individu dont le nom est inscrit en face, ou plus exactement, croyons-nous, qu'elle lui a été versée.

En effet, dans le texte Orfali, la sixième ligne est constituée par un long

⁽¹⁾ GAUDÉSCIO ORFALI, *Un hypogée juif à Bethphagé*, dans *Revue Biblique*, 1923, p. 253-260. Découvert en 1910, cet hypogée est

composé de chambres taillées dans le roc.

⁽²⁾ Comparer les comptes de Cithum, dans *C. I. S.*, I, n° 8, A et B.

trait (la même disposition se retrouve dans le texte du Louvre, mais sans le terme explicatif ci-après) au bout duquel, et à droite, on lit שׁוֹלָם que le P. Orfali, explique comme « un souhait de paix aux habitants de l'hypogée ⁽¹⁾ », mais qui représente plutôt tel terme de compte comme *shilloum* « paiement ⁽²⁾ ».

Cela posé, voici comment nous expliquons la rédaction de nos textes. Le jour de paie arrivé, le chef de l'entreprise funéraire — ayant pour objet le creusement des hypogées et aussi, avec le calcaire ainsi retiré du sol, la fabrication des ossuaires, — ou son comptable, vient au chantier, le sac d'argent d'une main, ses tablettes de l'autre. Il paie chaque ouvrier selon les journées effectuées et d'après le compte établi sur les tablettes; mais l'équipe est nombreuse et, pour le bon ordre, ayant avisé le couvercle d'un ossuaire neuf, il y inscrit comme sur une ardoise, chaque somme, avec le nom du bénéficiaire, au fur et à mesure du versement. Sa paie terminée, il trace un grand trait indiquant que le paiement a été effectué ⁽³⁾. Le même couvercle d'ossuaire a servi une seconde fois — il peut s'agir, pour le couvercle du Louvre, d'une paie en retard, — si bien que jusqu'ici nous connaissons le montant de quatre paies.

Dans le texte Orfali, le mot *shilloum*, « paiement », a certainement été inscrit avec le trait horizontal correspondant; il coupe donc la première colonne. La première paie comprend les noms Orfali 1-5 et 14-18, la seconde les noms Orfali 7-13 et 19-20 ⁽⁴⁾. On conçoit dès lors que les noms de deux ouvriers (Ila-Gelili et Lévi) se retrouvent dans l'une et l'autre liste.

Nous ne voyons pas d'autre explication à proposer pour rendre compte de ces graffiti. Si l'on était frappé, notamment dans le texte du Louvre, du grand nombre de noms propres commençant par le terme *ben*, c'est-à-dire du nombre d'individus désignés par leur patronymique au lieu de leur nom propre véritable, on pourrait se demander si le compte en question ne récapitulait pas la valeur des travaux et fournitures commandés par le fils de tel ou tel défunt.

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 258.

⁽²⁾ Ce terme figure avec ce sens dans *Micnév*, VII, 3, où il faut, avec Kittel, supprimer la mention du *shophet* et lire : « le chef demande paiement ».

⁽³⁾ On peut encore imaginer que l'inscription sur le couvercle d'ossuaire est faite en guise de *memento* ou de vérification par le chef d'équipe

au fur et à mesure du versement par le comptable.

⁽⁴⁾ Ces chiffres correspondent au texte tel que nous l'établissons ci-après. En ce qui concerne le texte du Louvre, si l'inscription de la seconde paie n'est pas incomplète, elle témoigne pour le mois en question d'un grand ralentissement dans les travaux.

Mais, dans ce cas, le nom propre ne serait pas précédé par le *lamed*, particule d'appartenance, mais plutôt par 'al. Le grand nombre de noms formés sur le thème « fils d'un tel », indique peut-être que ces ouvriers sont en majorité des

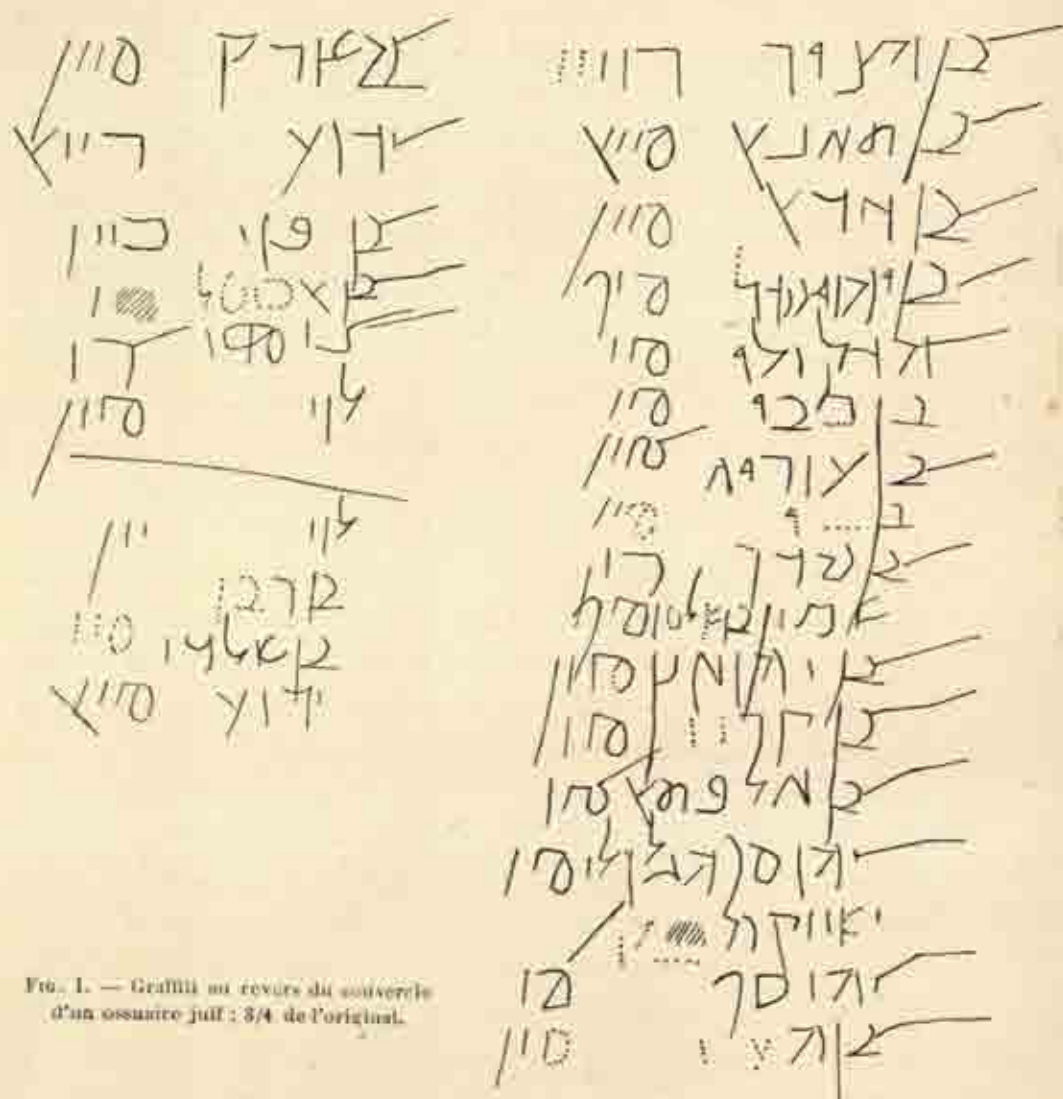


FIG. 1. — Graffiti au revers du monétaire d'un ossuaire juif : 3/4 de l'original.

jeunes gens. La comparaison des deux textes nous confirmera dans cette opinion.

Nous constaterons que le chiffre le plus élevé figurant dans le texte du Louvre — nous ne pouvons nous prononcer en ce qui concerne le texte Orfali sans avoir vu l'original — est 24. Quelle était la valeur de l'unité ? Ne serait-

ce pas le denier? Nous voyons dans MATTHIEU, XX, 1 et suiv., que tel était le prix de la journée d'un travailleur des champs et Tobie engage l'ange Raphaël pour une drachme par jour, valeur pratiquement équivalente⁽¹⁾. Dans cette hypothèse, le paiement se serait effectué chaque mois : le chiffre maximum de 24 journées de travail indique que six jours ont été considérés comme fériés dont les quatre sabbats et la néoménie.

Nous terminerons ces considérations générales par une remarque relative au rapport qu'on peut établir entre les deux textes. Ils ne sont pas de la même main, même les deux scribes appartiennent à des provinces différentes ; le texte Orfali est écrit par un judéen, le texte du Louvre par un transjordanien, — mais ils concernent la même entreprise ; nous verrons, en effet, en reprenant le texte Orfali, qu'au moins cinq des ouvriers, figurant dans ce dernier, réapparaissent dans le texte du Louvre.

Nous passons à l'étude rapide du texte du Louvre ; nous terminerons par quelques observations sur les lectures du P. Orfali.

<i>Pour Ben Našir</i> : 12 (?)	2 + 10	לִבְנֵי נָשִׁיר 1
<i>Pour Ben Tehinna</i> : 24.	4 + 20	לִבְנֵי תַחֲנָא 2
<i>Pour Ben Hadda</i> : 23.	3 + 20	לִבְנֵי חַדָּא 3
<i>Pour Ben Yosé fils de ...</i> : 23.	3 + 20	לִבְנֵי יוֹסֵף בֶּן דֹּר 4
<i>Pour Ha-Gelili</i> : 22.	2 + 20	לְהַגְלִילִי 5
<i>Ben Kalibi</i> : 22.	2 + 20	בֶּן כַּלְבִּי 6
<i>Pour Ben 'Azaria</i> : 23.	3 + 20	לִבְנֵי עֲזַרְיָה 7
<i>Ben ...</i> : 23.	3 + 20	בֶּן ... י 8
<i>Pour Ben Madar</i> (?) : 12.	2 + 10	לִבְנֵי מַדָּר 9
<i>Shalman fils de Shalman</i> : 23.	3 + 20	שַׁלְמָן בֶּן שַׁלְמָן 10
<i>Pour Ben Yehohannan</i> : 23.	3 + 20	לִבְנֵי יְהוֹחָנָן 11
<i>Pour Ben Qadri</i> : 23.	3 + 20	לִבְנֵי קַדְרִי 12
<i>Pour Ben Halaphta</i> : 22.	2 + 20	לִבְנֵי חַלְפָּתָא 13
<i>Pour Yehoseph, le Galiléen</i> : 22.	2 + 20	לְיוֹסֵף הַגְּלִילִי 14
<i>Yi[seha]y fils de ??</i>		יִצְחָק בֶּן ... 15
<i>Pour Yehoseph</i> : 21.	1 + 20	לְיוֹסֵף 16
<i>Pour Ben ...</i> : 22.	2 + 20	לִבְנֵי ה ... 17

(1) Tobie, V, 15 : $\delta\rho\alpha\chi\mu\acute{\nu}\eta\tau\epsilon\varsigma\ \acute{\epsilon}\mu\acute{\epsilon}\rho\alpha\varsigma$.

Nous passons à la seconde colonne :

Pour Ben Soreq : 23.	3 + 20 רבן שורק 18
Pour Yadou'a : 14.	4 + 10 לידוד 19
Pour Ben Pazai : 8.	3 + 5 לבן פזי 20
Pour Ben : ...	1 + (?) לבן א. 21
Pour Ben ... : 11.	1 + 10 לבן ... 22
Lévi : 23.	3 + 20 לוי 23

Un trait horizontal indique que la paie est terminée. Le même couvercle d'ossuaire, comme nous l'avons expliqué, a servi une seconde fois :

Lévi : 3.	3 לוי 24
Ben Rabban : ...	... בן רבן 25
Ben Shalman : 23.	2 + 20 בן שלמן 26
Yedou'a : 24.	4 + 20 ידוד 27

Commentaire. — Nous traiterons en dernier de la valeur des signes numériques. *Ligne 1.* Nasir est un nom nouveau en hébreu; la lecture n'offre aucun doute. — *Lig. 2.* l'aleph final de Teliuna est une marque d'aramaïsme; cf. *1 Chron.* IV, 12. — *Lig. 3.* Hadda a également la terminaison araméenne. Il faut, comme l'a fait Clermont-Ganneau (*Rec. d'arch. or.*, IV, p. 121), rapprocher ce nom de *A224; fréquent dans le 1^{er} l'auran. Les objections de Lidzbarski (*Ephemeris*, I, p. 219 et II, p. 39), sont précisément levées par notre texte où les *dalet* se distinguent facilement des *resh*. — *Lig. 4.* la lecture est incertaine. Pour Yosé comparer Lidzbarski, *Ephem.*, II, 18; en grec Ὑοσῆ (*Rép. Épig. sémit.* n° 427). Le second nom propre est fort douteux, peut-être Dod ou Dar (*Esther*, I, 6). — *Lig. 5.* ce nom propre est formé de l'ethnique de Galil, Galilée, précédé de l'article; il a été reconnu par le P. Orfali dans le texte qu'il a publié et c'est bien le même ouvrier⁽¹⁾. Le *he* n'a pas disparu après le *lamed* parce qu'il est partie constituante d'un nom propre; d'ailleurs, la disparition de l'article après une préposition préfixée est loin d'être une règle rigoureuse. — *Lig. 6.* Kalibi serait certain si le *lamed* était mieux tracé; cf. *1 Samuel*, XXV, 3. — *Lig. 8.* le nom est presque complètement effacé. — *Lig. 9.* on est tenté de lire Ben Mered (cf. *1 Chr.*, IV, 17 et 18), cependant la seconde lettre de Mered n'est pas un *resh*, mais un *dalet*; la troisième est douteuse.

Lig. 10. lecture douteuse pour les deux termes; cependant le nom du père se retrouve nettement ligne 26. Le nom de Shalman est très répandu en nabatéen et en palmyrénien. — *Lig. 12.* la restitution des deux dernières lettres s'appuie sur le texte Orfali ligne 3

(1) *l. c.*, p. 257. Pas plus dans le texte Orfali que dans celui du Louvre le nom du père n'est mentionné.

qui pourrait représenter le père de notre individu. — *Lig. 13*, Halaphata ou Halaphta est un nom propre araméen, très répandu à Palmyre, mais connu également chez les juifs : Levy, *Neuhebr. Wörterbuch*, s. v. et Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, III, p. 243; IV, p. 149; *Etudes d'arch. or.*, I, p. 109; cf. *Répertoire épigr. sém.*, n° 48 et 585.

Lig. 15, le nom du père est complètement illisible; nous supposons pour le premier nom que le scribe a voulu écrire Yîschâq, Isaac. — *Lig. 18*, le père figure dans le texte Orfali, ligne 14 mais est lu 𐤓𐤓𐤕 par le savant paléstinologue⁽¹⁾; nous penchons pour un *vav* comme seconde lettre; voir *soreq* dans Isaïe, V, 2; Jérémie, II, 21 et nom de lieu dans Jugés, XVI, 4. — *Lig. 19*, Yadou'a a été reconnu par le P. Orfali dans le texte qu'il a publié.

Lig. 20, la lecture n'est pas douteuse; il est intéressant de trouver dès cette époque ce nom juif tardif; cf. Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 16. — *Lig. 21*, nous ne voyons pas quel nom se cache sous cette graphie. — *Lig. 22*, la gravure est nette, mais la lecture nous échappe; saqay? — *Lig. 23*, ce nom a été lu, dans son texte, par le P. Orfali.

Signes numériques. — Les unités sont, selon la coutume, groupées par trois, la quatrième est tracée en sens contraire ce qui nous explique le signe en forme de croix de Saint-André qui, en nabatéen, a la valeur quatre. Nous avons ici aussi le signe cinq (*lig. 20*) connu en nabatéen. Le signe dix ne souffre pas de difficulté et le signe de forme circulaire voisin du *samek*, ne peut être que le signe vingt. Il a cette forme en nabatéen, même avec le crochet penché vers la gauche.

Bien que la planche de la *Revue Biblique*, non par le fait du tirage qui est bon, mais parce que la gravure de ces graffiti est peu profonde, ne permette pas une étude définitive, nous essaierons d'en tirer parti. Pour nous rapprocher le plus possible du déchiffrement du P. Orfali, nous numéroturons d'une façon continue la première colonne, puis la seconde.

Pour Ben Hâsirî (?) : 22.	2 + 20	𐤓𐤓𐤕 𐤁𐤏𐤓 𐤁𐤏𐤓 1
Pour : 22.	2 + 20	𐤓𐤓𐤕 𐤁𐤏𐤓 2
Pour Qadrî : 21.	1 + 20	𐤓𐤓𐤕 𐤓𐤓𐤕 3
Pour Ha-Gelilî : 21.	1 + 20	𐤓𐤓𐤕 𐤁𐤏𐤓 4
Pour ...	...	𐤓𐤓𐤕 5
Paiement		𐤓𐤓𐤕 6
Pour Ben Rabban : 21.	1 + 20	𐤓𐤓𐤕 𐤓𐤓𐤕 7
Pour Yehoseph : (?)		𐤓𐤓𐤕 𐤓𐤓𐤕 (?) 8
Pour Ben ...		𐤓𐤓𐤕 9

(1) *L. c.*, p. 237 (1^{re} ligne d'après son compte.).

<i>Pour Ha-Gelila : (?)</i>	(?) הגליל	10
(les lettres semblent avoir été effacées)		11
<i>Pour Pazai (?)</i>	(?) פזאי	12
<i>Pour ... : 22.</i>	2 + 20 לפ	13

Nous passons à la seconde colonne :

<i>Soreq : 21.</i>	4 + 20 סורק	14
<i>Yadon'a : (?)</i>	(?) ידע	15
....	(?) + 20 יד	16
	(un mot effacé)	17
<i>Lévi : (?)</i>	(?) לוי	18

Puis, au-dessous du grand trait horizontal :

<i>Lévi : (?)</i>	(?) לוי	19
(illisible sur la reproduction)		20

Nous rappelons qu'il y a là deux comptes, l'un comprenant 1-6 et 14-18, le second formé de 7-13 et 19-20.

Commentaire. — Nos indications seront très brèves, la lecture devra être vérifiée sur l'original. *Lig. 1*, le P. Orfali lit ce nom *Hasidai* pour *Hasadyah*. — *Lig. 2*, nous avons transcrit ce qui nous semble apparaître sur la planche, nous n'osons suggérer לבן עבר « Pour Ben 'Ebed », car le P. Orfali lit קניזבי . — *Lig. 3-4*, ces noms propres ont été reconnus par le savant Père. — *Lig. 5*, le P. Orfali suppose : קבר . — *Lig. 6*, le P. O. ne compte pas ce mot, dont il a établi la lecture matérielle, pour une ligne, d'où la discordance qui s'ensuit avec notre numérotage. — *Lig. 7*, notre lecture nous paraît peu douteuse; le P. O. (l. 6 pour lui) transcrit : קדבין . — *Lig. 8*, le P. O. (l. 7) relève : יחזק . — *Lig. 9*, le P. O. (l. 8) lit : קרה . — *Lig. 10-11*, nous sommes d'accord avec le Père pour le nom de la première de ces lignes, il a négligé celui de la ligne 11, ce qui amène un nouvel écart dans nos numérotages respectifs. — *Lig. 12*, le P. lit... פז ce qui ne contredit pas notre restitution d'après le texte du Louvre l. 20. — *Lig. 14*, nous retommons ici sur la ligne 1 du P. O. dont les *ben* sont, nous l'avons dit plus haut, des chiffres. Le P. O. transcrit שיוק . — *Lig. 15*, nous lisons comme le P. O. (l. 2). — *Lig. 16*, le P. O. (l. 3) lit : בזיה il y a certainement autre chose. — *Lig. 17*, le P. Orfali estime que le nom effacé se lisait קדק ce qui est peu vraisemblable. — *Lig. 18-19*, nous sommes d'accord pour le nom Lévi, (4^e et 6^e lignes du P. O.) mais nous ne voyons pas le terme לוי relevé par le P. Orfali. — *Lig. 20*, le P. Orfali (sa l. 7) lit סדיקים ; nous ne pouvons pas vérifier ce mot peu vraisemblable.

De la comparaison des deux textes, il résulte que nombre des mêmes ouvriers se retrouvent dans l'un et dans l'autre et que, par suite, il s'agit de la même entreprise. Ce sont Ha-Gelili (*Orfali*, 4 et 10 = *Louvre*, 5), Ben Rabban (*Or.*, 7 = *L.*, 25), Yehoseph (*Or.*, 8 = *L.*, 16), Yadou'a (*Or.*, 15 = *L.*, 19 et 27), Lévi (*Or.*, 17 et 19 = *L.*, 23 et 24). D'autre part, on trouve mention du père et du fils, ainsi Qadri (*Or.*, 3) et son fils (*L.*, 12), Pazai (*Or.*, 12) et son fils (*L.*, 20), Soreq (*Or.*, 21) et son fils (*L.*, 18).

∴

Ces équipes d'ouvriers comptent plusieurs Galiléens; l'un d'eux a même reçu son ethnique comme nom propre, tant on considérait la population de Galilée comme étrangère à celle de Judée dont elle se distinguait aisément par le langage⁽¹⁾. Nos textes n'apportent rien de nouveau à ce sujet, ils confirment simplement ce que nous savions; mais par là même, ils suggèrent la prudence dans le traitement des ethniques, en particulier pour celui de Nazaréen dont on se plaît parfois à rejeter le sens naturel.

RENÉ DUSSAUD.

⁽¹⁾ MATTHIEU, XXVI, 73; NEUBAUER, *la Géographie du Talmud*, p. 184.

BIBLIOGRAPHIE

F. HROZNY — Code hittite provenant de l'Asie Mineure. (*Hethitica*, I). 1 vol. 8° de 439 pages et 26 planches. Paris, Genethner, 1922.

Lorsqu'en 1906 et 1907, Winckler et Macridi-Boy exécutèrent des fouilles en Asie Mineure, à Boghaz-Keni, site de l'ancienne Pteria, dans la boucle de l'Halys, la mission découvrit quantité de tablettes écrites en caractères cunéiformes; les unes étaient rédigées en langue sémitique accadienne, les autres en hittite. Parmi ces textes, aujourd'hui en la possession du Musée de Berlin qui les édite peu à peu, il en est de grand intérêt, comme le Code Hittite. Le Prof. Hrozny à qui l'on doit des travaux décisifs sur le déchiffrement de cette langue, nous en donne la transcription et la traduction; le commentaire suivra sous peu.

Nous avons de ce Code, dont la rédaction remonte au XIV^e siècle avant notre ère, des parties très importantes et complètes où sont prévus tous les délits de la vie de société; chacun des deux chapitres formant l'ensemble, porte un titre différent, mais ne contient aucune répétition des articles, même si le scribe traite de cas de même espèce. On ne pourrait résumer les paragraphes qu'à la condition d'y établir un classement dont les auteurs semblent n'avoir pas éprouvé le besoin pour eux-

mêmes. Mais il est très instructif, au point de vue de l'histoire de la civilisation, de comparer ce Code aux divers recueils de lois qui nous ont été laissés par l'antiquité orientale.

Nous possédons des fragments d'un Code Sumérien, antérieur à l'an 2000. Les articles sont de valeur générale; beaucoup est laissé à l'appréciation du juge; en tous cas la répression reste d'une mansuétude relative, pour l'époque.

Le Code de Hammurabi reflète les mœurs d'une société sémitisée, plus évoluée (date : 2000 *grasso modo*). On y retrouve l'inspiration sumérienne; en matière de droit, comme sur tous les autres points, les Sémites ont emprunté aux Sumériens. Dans ce Code, le détail est prévu; le juge a moins d'initiative et les peines sont en général plus sévères. Certains délits ou crimes sont punis de la peine de mort, qui ne l'étaient pas dans le Code Sumérien.

Le Recueil des lois Assyriennes, déchiffré comme les Codes précédents par le P. Scheil, donne lieu à de curieuses constatations. Complication du détail; les délits prévus sont plus nombreux; loin de refléter, comme on l'aurait attendu, un progrès dans les mœurs, ce code indique, par la barbarie des délits et de la répression, une véritable régression sur la civilisation précédente.

C'est ainsi qu'outre la peine de mort et les châtements corporels, on voit apparaître les mutilations, et que la peine du talion est fréquente.

Dans le Code Hittite, au contraire, le législateur tend visiblement à régler les dommages et les délits au moyen d'une indemnité; dans beaucoup de cas, même, il est fait allusion à un ancien code qui fixait des amendes beaucoup plus élevées. Ainsi, (§ 63) : « Si quelqu'un vole un bœuf de charruage, il donne maintenant dix bœufs (en indemnité), alors qu'il en devait quinze autrefois. »

Telles quelles, ces amendes restent très fortes et la crainte devait en être salutaire. Bien souvent, pourvu qu'il y ait versement de dommages et intérêts, l'auteur du mal n'est pas poursuivi, lors même qu'il y a délit de sa part (vol, incendie, etc.). Lorsqu'une punition paraît s'imposer, le coupable est parfois admis à fournir un animal qui sera son substitut et subira la peine à sa place (§ 199).

Le vieux droit familial n'est pas tout à fait aboli, c'est ainsi que le mari d'une femme adultère peut tuer les deux complices sans être inquiété, ou fixer la peine s'il les remet à la justice; mais les deux coupables devront être traités de même. Enfin, nous trouvons dans ce Code la trace d'une véritable taxation des services et des marchandises, ainsi que la réquisition permanente des richesses utiles à toute la société. Posséder un taureau reproducteur et le cacher est matière à poursuites (§ 176). Bref, on retire de la lecture de ce Code, l'impression qu'il régissait une société policée. Sa traduction est une brillante confirmation des travaux de M. Hrozný sur le déchiffrement du hittite.

G. CONTENAU.

F. WILSON. — Der Zug Sargons von Akkad nach Kleinasien, (*Boghazkoi-Studien*, 6). Leipzig, Hinrichs, 1922. — W. F. ALBRITTON. — The epic of the King of Battle: Sargon of Akkad in Cappadocia: *Journal of the Society of Oriental Research*, VII, 1 (1923), p. 120.

De nombreuses tablettes cunéiformes trouvées en Asie Mineure, près de Kaisarié, dans la région du mont Argée, ont montré qu'au $xxiv^e$ siècle avant notre ère, vivait là une société très civilisée, se servant de la langue sémitique, et dont les coutumes et les mœurs sont celles que nous rencontrerons quinze cents ans plus tard chez les Assyriens (¹). Cette existence d'établissements sémitiques au delà du Taurus à une si haute époque est de conséquence pour l'histoire de la civilisation.

L'origine de cette occupation est, sinon attestée, du moins indiquée par un texte découvert en 1914 à Tell el-Amarna en Egypte, signalé, copié et publié en transcription par M. O. Schroeder (²). On sait qu'on a découvert à Tell el-Amarna les lettres écrites en cunéiformes sur tablettes d'argile, par les princes de Syrie qui étaient vassaux des rois Aménophis III et IV (xv^e - xiv^e siècles) av. J.-C.

(¹) Pour les références, voir : G. CONTENAU, *Trente tablettes cappadociennes*, Paris, Geuthner, 1919, où se trouve la bibliographie du sujet jusqu'à cette époque. Depuis, deux importants recueils de textes de Cappadoce ont été publiés. Ce sont : G. CONTENAU, *Musée du Louvre. Tablettes cappadociennes*, Paris, Geuthner, 1920, et S. SMITH, *Cuneiform texts from cappadocian tablets in the British Museum*, part I. Lond. (British Museum), 1921.

(²) *Mitteil. d. Deutsch. Orient Gesells.*, LV, 34-6. — *Vorderasiat. Schriftdenkm. d. K. Museen zu Berlin*, XII (1915) n° 193.

La tablette qui nous occupe n'est point une lettre, mais un morceau littéraire écrit en langue sémitique et en caractères cunéiformes. Sa présence (jointe à celle de quelques pièces du même genre trouvées en Syrie) prouve que la littérature babylonienne était sinon étudiée, du moins lue en Syrie au xv^e siècle avant notre ère. En effet, cette tablette dite du « Roi du combat », du nom que porte la composition, est le récit mi-historique, mi-léendaire d'une expédition du roi Sargon l'Ancien qui régna en Babylonie au $xxix^e$ siècle av. J.-C.

La première traduction de cette tablette est due à M. Sayce⁽¹⁾. Depuis, MM. Weidner et Albright ont repris l'étude de ce texte dont voici l'essentiel : le roi Sargon fit une expédition dans le pays riche en mines de Burshahanda (connu dans les tablettes cappadociennes sous le nom de Burushhatim, que défendaient des montagnes couvertes de forêts).

Les deux derniers traducteurs diffèrent sur l'interprétation des détails. Pour M. Weidner, le roi de Burshahanda a attaqué la colonie sémitique voisine. Celle-ci, pacifique et composée de négociants, envoie demander secours à Sargon qui hésite. Nur-Dagan, le chef de l'ambassade cappadocienne raille d'abord le roi de sa pusillanimité ; il s'en excuse ensuite devant toute la cour et il semble que l'expédition soit alors décidée.

Pour M. Albright, Sargon est en conseil avec ses guerriers ; il médite une expédition en Cappadoce ; mais les guerriers l'en dissuadent à cause des difficultés. Le

chef des marchands du royaume de Sargon (qui ont tout à gagner à voir s'ouvrir devant eux de nouveaux débouchés) démontre au roi l'inanité de ses craintes ; les marchands connaissent les chemins, la richesse du pays et subviendront volontiers aux frais de l'expédition.

Pendant ce temps, Nur-Dagan, le roi de Burshahanda, au milieu de sa cour, se moque de Sargon qui n'osera, dit-il, s'aventurer jusque dans son pays inaccessible. Or, Sargon pendant ce temps envahit le pays ; il est aux portes de la ville alors qu'on le croyait bien loin. Il s'empare de Nur-Dagan qui confesse la grandeur de son vainqueur.

Ces deux traductions du poème, où subsistent de nombreuses obscurités qui augmentent les lacunes du texte, offrent chacune leur conclusion. Selon M. Weidner, Sargon ($xxix^e$ siècle) vient au secours de la colonie cappadocienne qui existait déjà avant lui. Pour M. Albright, c'est de Sargon que daterait l'occupation sémitique du pays.

Du point de vue historique, l'écart entre les deux interprétations est assez conciliable. Car le nom du roi de Burshahanda Nur-Dagan, nous indique qu'une sémitisation de la Cappadoce a déjà eu lieu avant les événements du poème. Une aristocratie sémitique gouverne le pays avant Sargon. Nous retrouverons pareil fait quelques siècles plus tard pour les peuplades qui bordent la Mésopotamie au Nord-Est (Guti, Lulubi, etc.).

D'après ce qui précède, se trouve confirmée la valeur historique des textes dits légendaires, qui recouvrent le plus souvent un fait réel déformé par la suite ; l'épopée est le genre historique des peuples primitifs. Nous voyons en outre (et d'autres

⁽¹⁾ *Adam and Sargon in the Land of the Hittites. A New Tell el-Amarna Discovery, Proceed. of the Soc. of Biblical Archaeol., XXXVII (1915), p. 227-245.*

indices des tablettes de Cappadoce nous l'indiquent déjà), que si la sémitisation de la région du mont Argée est un fait accompli au ^{xxix}^e siècle avant notre ère, elle commence vraisemblablement avec les temps historiques de l'Asie Occidentale (début du troisième millénaire). Ceci nous assure de l'existence d'un foyer sémitique puissant dans la Haute-Syrie à l'aurore de l'Histoire.

G. CONTESSA.

H. R. HALL. — *The Peoples of the Sea.*

A chapter of the history of Egyptology. Mémoire extrait du *Recueil d'études égyptologiques* dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion. Paris, E. Champion, 1922.

Les lecteurs de *Syria* ont été saisis à plusieurs reprises des questions soulevées par la mention des « peuples de la mer » dans les textes égyptiens. Aussi, devons-nous leur signaler l'excellente étude, pleine de renseignements utiles, dans laquelle M. H. R. Hall retrace les tâtonnements des savants sur ce terrain. Champollion retrouva la mention des Philistins dans les inscriptions égyptiennes et les vétérans de l'égyptologie anglaise, Osburn et Hincks, acceptèrent cette identification. Mais des doutes s'exprimèrent ensuite qui permettent à M. Hall de dire que « les savants français furent les protagonistes de l'opinion d'après laquelle les « peuples de la mer » étaient véritablement des tribus venant de la partie occidentale de l'Asie mineure, de la Grèce et même d'Italie, opinion qui fut suivie avec quelque hésitation ou même écartée par les savants allemands, admise avec réserve par les égyptologues anglais, mais rejetée par les maîtres des études classiques en Angle-

terre. Le lettré anglais, à cette époque, était encore sceptique par nature, comme il l'avait été au ^{xviii}^e siècle, mais il était moins, ouvert qu'il ne le fut au ^{xviii}^e siècle et son esprit éprouvait quelque difficulté à adopter des idées nouvelles et sans précédent.

De Rougé et Maspero ont fixé la plupart des identifications qui sont acceptées aujourd'hui et la discussion ne porte plus que sur des détails. Le plus important consiste dans l'identification de Keftin non plus avec les Phéniciens, comme le soutenaient Chabas et Maspero, mais avec les Egéo-Mycénieniens comme le montrèrent Steindorf, puis W. M. Müller dans son *Asien und Europa* « strange farrago of knowledge and invaluable mine of references ». La fameuse fresque, découverte en 1901, du Crétois portant le vase en forme de cornet, leva tous les doutes.

D'autres détails ont moins d'importance. M. Hall revendique la priorité pour l'explication de la terminaison *-sha*, par l'ethnique asianique *-saw* et *-na* par *-naw*. Notons, car on a émis sur ce point des hypothèses aventurées, qu'il se pourrait que l'épithète « interprète pour les deux contrées de Pa-Kana'an et de Pileshet », fut un simple messager ignorant les langues du pays et qu'il n'ait pas vécu avant l'époque perse.

M. Hall ne paraît pas plus que M. Woolley, impressionné par les théories de M. Autran, et il attend qu'on lui démontre que Tyr et Sidon furent des ports installés par les Minoens. Nous avons déjà mis en garde nos lecteurs contre la création de ports préhistoriques gigantesques, à l'usage de minuscules marines (*Syria*, 1922, p. 84). Nous y insisterons en citant l'avis autorisé de M. Hall : « M. Jon-

det's theory of a prehistoric port and moles at Alexandria, accepted by sir Arthur Evans and considered by him (on the suggestion of M. Weill) to be Minoan, seems to me to need archaeological confirmation. In any case, M. Joudet does not accept M. Weill's attribution of these works to the Minoans. »

R. D.

LÉON HEUZEY. — Catalogue des Figurines antiques de terre cuite. Figurines orientales et figurines des Hésiasiatiques (Musée national du Louvre). Un vol. pet. in-8° de xxiv et 251 pages avec 18 planches. Paris, Musées nationaux, 1923.

Cette réédition du volume bien connu que M. Heuzey avait rédigé en 1882, est due à M. Pottier, son successeur à la tête du département des Antiquités orientales et de la Céramique antique. Si la forme a été heureusement rajeunie et quelques planches très utilement ajoutées, les notes que M. Pottier a mises au bas des pages pour tenir compte des découvertes et des publications récentes rendent à ce catalogue sa valeur première. Car les principes institués, loin d'avoir été modifiés, ont été confirmés par le temps. « Les théories de M. Heuzey, dit M. Pottier, sur l'action en retour de l'art grec, sur le rôle exact des Phéniciens, sur le sourire archaïque des figures grecques, ont passé dans le domaine des idées courantes et beaucoup d'archéologues en font usage, sans même se rappeler que le petit Catalogue du Louvre fut la source de ces pénétrantes remarques. »

On complètera ce qui est dit des figurines assyriennes par le *Catalogue des*

Antiquités assyriennes de M. Pottier. Les figurines de Phénicie ont été classées par fabrique ou lieux de trouvaille : Phénicie septentrionale (notamment la nécropole de Tortose), puis fabrique de Tyr et de Sidon, enfin la fabrique de Carthage. Les indications complémentaires apportées par M. Pottier dans le chapitre concernant l'île de Chypre sont particulièrement importantes ; c'est l'occasion de rappeler que l'étude sur la collection Piéridès de Larnaca que M. Pottier a publiée en 1879 dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, avait beaucoup servi à M. Heuzey.

Le catalogue se termine par une étude des figurines de Rhodes, cette île qui « marque la séparation des mers grecques et des mers phéniciennes ».

R. D.

Monuments et mémoires (Fondation Eugène Piot) publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sous la direction de TH. HOMOLLE et E. MALK. Tome XXV. Un vol. in-4° de 448 pages avec XXIX planches. Paris, E. Leroux, 1921-1922 (paru en 1923).

Entièrement consacré à commémorer la découverte du déchiffrement de l'écriture égyptienne par Champollion, ce volume débute par la reproduction de la fameuse *Lettre à Dacier*. Nous ne pouvons signaler ici, parmi les articles publiés, que ceux qui se réfèrent à la Syrie.

FRANZ CUMONT étudie le culte égyptien et le mysticisme de Plotin. CHARLES DIEHL, Sur quelques étoffes coptes du Musée du Louvre, ne manque pas de signaler les influences sassanides et syriennes. RENÉ DUSSAUD, la Digue du lac de Homs et le « Mur égyptien » de Strabon (voir ci-des-

sus l'article de M. Brossé). P. LACAU, *les Statues guérissuses dans l'ancienne Égypte* étudiée (p. 193-201) et reproduit une stèle d'« Horus sur les crocodiles » dédiée par un Phénicien et dont on a eu le tort jusqu'ici d'étudier séparément le socle portant un texte phénicien (*Rép. ép. sémit.*, n° 1; LIDZBARSKI, *Ephemeris*, I, p. 132) et la stèle couverte de hiéroglyphes. PIERRE MONTET, *les Égyptiens à Byblos*, très important compte rendu de la première campagne de fouilles entreprise par l'auteur à Byblos (Syrie). MAURICE PÉZARD, *Une nouvelle stèle de Sêti I^{er}*, c'est la stèle que nos lecteurs connaissent bien et que M. Pézard a découverte à Tell Nebi Mend; la lecture attribuée à M. Montet doit être complétée d'après *Syria*, 1923, p. 179. EDMOND POTIER, *Note sur l'Égypte et la plastique grecque*, reprend avec des documents nouveaux le problème de l'influence de l'art égyptien sur la plastique grecque et montre que les Phéniciens n'ont pas été les seuls à répandre des imitations de la statuaire égyptienne, mais aussi les Grecs de Naucratis, de Rhodes et de Milo.

ETIENNE MICHON. — *Miroirs et non custodes eucharistiques*, extr. de *Bulicev Zbornik Strena Buliciana*, p. 161-165.

Le savant conservateur du département des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre étudie à son tour les disques de plâtre, de sept à quatorze centimètres de diamètre, portant au centre de minces plaques de verre, dont on a trouvé des exemplaires en divers points de Palestine, et il n'accepte pas d'y reconnaître des custodes eucharistiques. De son côté, Mme D. Le Lasseur, utilisant certaines suggestions de M. Clermont-

Ganneau, est arrivée au même résultat ⁽¹⁾. Les deux démonstrations se complètent.

A cette occasion, M. Michon publie quelques pièces du Louvre. Il aurait pu, croyons-nous, être plus catégorique en ce qui concerne le personnage au miroir représenté sous un dais que supportent quatre colonnes ⁽²⁾. Le monument est très vraisemblablement d'époque chrétienne et il ne peut être question d'y reconnaître Astarté. L'édicule du Louvre reproduit à petite échelle un type fort connu de mausolées syriens dont l'origine se trouve dans les monuments funéraires d'Amrith et qui s'est répandu, en se pliant au goût du jour, dans tout le monde romain ⁽³⁾. C'est proprement la *nephesh*, qui abrite et incorpore l'âme du mort ⁽⁴⁾, ou encore l'*ar-ba'qa*, terme tiré de la racine qui signifie « quatre » et qui a pu être soit imaginé directement, soit inspiré de quelque vocable tel que *tetrastylon* ⁽⁵⁾. La présence du miroir s'explique ici par les propriétés

⁽¹⁾ DENISE LE LASSEUR, *Revue archéologique*, 1921, I, p. 128 et suiv.

⁽²⁾ Déjà publié par M. Pottier, en même temps qu'un brûle-parfums représentant un édicule similaire un peu plus récent et certainement chrétien, dans le *Musée du Louvre depuis 1916, Dons, legs et acquisitions*, t. II, pl. 74, Paris, Demotelle, 1920.

⁽³⁾ FA. CUMONT, *Études syriennes*, p. 216-217; R. DUSSAUD, *l'Anthropologie*, 1921, p. 119-120. La résurrection de Lazare est figurée sous un édicule de cette sorte, par exemple sur la chaise de Brivio au Louvre; cf. LAUER, *Monuments Piot*, t. XIII, pl. XIX.

⁽⁴⁾ C'est CLERMONT-GANNEAU, *Rec. d'arch. orient.*, II, p. 190 et suiv., qui a déterminé la valeur architectonique du terme *nephesh*. Nous avons essayé de montrer dans nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, que la *nephesh* était proprement l'âme végétative.

⁽⁵⁾ CLERMONT-GANNEAU, *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1920, I, p. 55 et suiv.

apotropaïques que lui a reconnues M. Michon dans des études antérieures⁽¹⁾.

Si nous insistons sur ces détails, c'est qu'ils projettent à leur tour quelque lumière sur les monuments funéraires syriens dont la vogue ne s'explique pas seulement par l'engouement pour une formule architecturale heureuse, mais aussi parce qu'ils étaient adaptés à des croyances qui se répandaient en même temps dans tout l'empire romain. La théologie solaire, si bien étudiée par M. Fr. Cumont, enseignait qu'après avoir séjourné quelques jours auprès de la tombe, l'âme prenait son essor vers le ciel. Le petit édicule du Louvre pourrait bien nous montrer l'âme dans cette position d'attente.

R. D.

P. H. LAMMENS. — *La Cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire* (*Mélanges Univ. Saint-Joseph*, Beyrouth, Syrie, t. VIII, fasc. 4). Un vol. in-4^e de 215 pages. Imprimerie catholique, Beyrouth, 1922.

Poursuivant ses remarquables monographies qui constituent le *Berceau de l'Islam*, le savant professeur de l'Institut biblique pontifical à Rome et de la Faculté orientale à Beyrouth nous donne aujourd'hui une étude détaillée sur Taïf, « cité alpestre du Hidjaz » et ses habitants, les Thaqafites, au premier siècle de l'Hégire, car la limitation qu'indique le titre n'est nullement observée. On sait que l'auteur est un fervent admirateur de Mou'awiya; ici il cherche à mettre en lumière le rôle des Thaqafites, qui ont fourni nombre de

fonctionnaires célèbres, généralement très attachés à la dynastie omayyade.

Avec une connaissance intime de toutes les sources arabes, une abondance surprenante de détails et un art véritable pour reconstituer le milieu et les caractères, l'auteur dresse un tableau complet de la vieille « cité-sœur » de la Mecque et de son rôle politique que les partisans des Abbassides se sont plu à rabaisser.

La décadence de Taïf fut une conséquence du triomphe de l'Islam, et cela par l'importance que, soudain, prit Médine. L'habileté des habitants à retarder ce déclin en attirant les Mecquois et les Médinois dans leurs fraîches montagnes et leurs coteaux boisés. Les plus intelligents des Thaqafites, à l'écart des rivalités qui divisaient les familles mecquoises, « courront où les conviaient la voix de leur propre intérêt, la claire vision de leur avenir ». Cet intérêt coïncidait, d'ailleurs, avec celui de l'empire arabe. Le rôle des grands gouverneurs originaires de Taïf fut de maîtriser l'anarchie de l'Iraq et d'étouffer les révoltes des Alides. A la chute des Omayyades, tous les éléments de dissolution « compromettent les résultats, laborieusement acquis par la persévérante politique des hommes d'état Thaqafites ». Cette formule est un peu inquiétante quand on se remémore les événements.

Le P. Lammens affirme que Haddjadj « ne fut pas le tyran, assoiffé de sang, inventé par les écrivains alides et abbassides ». On peut supposer que certains récits des atrocités commises sont empreints d'exagération et l'abbé Périet à qui nous devons une biographie très documentée de Haddjadj n'a pas manqué de le noter. Mais les faits sont là et l'historien est entraîné par quelque parti pris

⁽¹⁾ Michon, *Miroirs antiques de verre doublé de plomb*, extr. du *Bulletin archéol.*, du *Comité des travaux hist.*, 1909 et *Nouvelles observations sur les miroirs antiques de verre*, *ibid.*, 1911.

quand il cherche à excuser le massacre ou à en faire retomber la faute sur les victimes. Simple maladresse, pense-t-il, alors qu'il devrait juger que, selon la formule, plus qu'un crime ce fut une faute. La « boucherie inutile » de Karbala n'est que la répétition d'actes de gouvernement qui témoignent de la brutalité féroce des fonctionnaires thaqafites, c'est-à-dire de leur peu d'esprit politique. Quand on a lu la brillante étude du P. Lammens, j'allais dire son plaidoyer, on reste indécis sur le point de savoir si les gouverneurs Thaqa-fites ont vraiment prolongé le pouvoir de Damas sur l'Iraq ou s'ils ont précipité la ruine de l'empire arabe des Omayyades.

R. D.

JAUSSEN et SAVIGNAC. — *Mission archéologique en Arabie*. III. *Les châteaux arabes de Qesir 'Amra, Haraneh et Tuba*. Un vol. in-4° de 135 pages et un atlas de planches. Paris, Geuthner, 1922.

Ces trois curieuses constructions, qui s'élèvent à l'est de la mer Morte, au delà du chemin de fer du Hedjaz, ont été découvertes par Aloïs Musil et ont donné lieu jadis à une luxueuse publication de l'Académie de Vienne. Un examen minutieux a permis aux PP. Jausсен et Savignac d'offrir une révision de ce travail; les rectifications sont nombreuses.

La petite construction de Qesir 'Amra, simple pavillon de chasse flanqué d'une installation de bains, est célèbre par ses peintures murales qui figurent de nombreux animaux, notamment la gazelle et l'antilope, des joueurs de flûte et d'instruments à cordes, des danseuses. La date du monument a pu être fixée assez exactement peu après 711 de notre ère. Donc en pleine

époque musulmane — nous sommes sous Walid I^{er} — on élève des bâtiments qu'on décore de peintures très-libres où se conservent quelques traits antiques. Nous signalerons notamment la scène reproduite pl. XLV. Les PP. J. et S. y ont reconnu dans le bas un couple couché et, au-dessus, un petit amour debout, les ailes éployées, puis une femme. Cette femme représente évidemment Vénus et l'on remarquera que l'Amour a été copié — image retournée — d'un Eros tirant de l'arc. Ces peintres syriens travaillaient donc, encore au VIII^e siècle, d'après de vieux modèles étrangement composites et déformés. La peinture en Syrie aux époques grecque et romaine avait connu une faveur que nous commençons à soupçonner : les peintures dans les tombes, les stèles peintes de Sidon, les fresques de Doura sur l'Euphrate et jusqu'aux peintures de Qesir 'Amra forment une suite qui demandera bientôt à être étudiée d'ensemble.

Qasr Kharaneh paraît un peu plus ancien. Divers détails, les tours rondes notamment, inclinent les savants explorateurs à rapprocher cet édifice de l'architecture mésopotamienne. Quant à Qasr et-Tuba, on insiste sur les rapprochements avec Meshatta, mais l'âge de ce dernier édifice est toujours en discussion. Cependant « on peut dire que tout le monde est unanime à reconnaître dans cet édifice une forte influence de la Perse et de la Mésopotamie. C'est ce qui avait fait songer un moment à l'attribuer à Chosroës II durant sa chevauchée en Syrie vers l'an 614. Cette opinion paraît généralement abandonnée; mais on discute toujours pour savoir si Meshatta est l'œuvre des Ghassanides, des Lakhmides ou des Omayyades ». Se fondant sur l'inscription d'en-Nemara, qui

est l'épithaphe d'un roi lakhmide au début du IV^e siècle de notre ère, les PP. Jaussen et Savignac inclinent pour attribuer à la dynastie lakhmide de Hira, la construction, inachevée d'ailleurs, de Meshatta et de Tuba.

R. D.^m

EMILE MÂLE. — L'art religieux du XII^e siècle en France. Etude sur les origines de l'iconographie du moyen âge. Un vol. in-4^e de IV et 459 pages avec 253 fig., Paris, Armand Colin, 1922.

Ce volume, qui prend dorénavant la tête de la belle série en trois tomes que l'auteur a consacrés à l'art religieux en France aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, doit être signalé ici pour la place qui y est faite à l'influence orientale et tout spécialement à l'influence syrienne. Certes, celle-ci n'était plus guère méconnue, mais jamais elle n'avait été aussi nettement mise en lumière, par des rapprochements aussi typiques et un commentaire aussi ingénieux. L'œuvre vient à point, profitant des découvertes qui se sont accumulées depuis plus d'un demi-siècle et ont établi que l'art chrétien n'était pas né à Rome, « mais qu'il était la double création du génie grec et de l'imagination syrienne ». A ce point de vue, M. Mâle observe : « Les fouilles que la France commence à entreprendre dans le Levant confirmeront bientôt, j'en suis convaincu, ces conclusions qui me semblent, dès maintenant, certaines. »

M. Mâle expose avec une force particulière que l'ancienne iconographie orientale chrétienne (Syrie, Mésopotamie, Egypte, Cappadoce), qui a créé les types religieux et ordonné les scènes religieuses, s'est perpétuée par les manuscrits enlu-

minés. Quand les moines de Cluny se décidèrent à décorer les façades de leurs églises et à enjoliver les chapiteaux des colonnes ou pilastres, ils trouvèrent dans les manuscrits enluminés les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament dont ils avaient besoin. Ils suppléèrent ainsi une tradition qui manquait aux sculpteurs sur pierre.

Cette théorie renouvelle et précise les questions que pose l'influence orientale. Pour ne citer qu'un exemple, le savant auteur n'hésite pas à chercher le prototype des colonnes qui posent sur un lion dans l'art oriental, jusqu'en Assyrie. « Mais quelle apparence que les sculpteurs du moyen âge aient connu les monuments de l'Assyrie ? La réponse est simple. Il y a eu entre les artistes occidentaux et l'art assyrien de nombreux intermédiaires : les manuscrits à miniatures. Dès le VI^e siècle, les Syriens décoraient les manuscrits des Évangiles de gracieux portiques sous lesquels s'inscrivaient les tables de concordance des quatre évangélistes, ou Canons. » L'imitation des canons évangéliques se marque encore dans le décor des archivoltes de nos églises, dans l'emploi des colonnes torsées, dans certaines dispositions particulières comme la division du grand tympan, par deux demi-cercles, en deux tympan plus petits. A un degré moindre, les étoffes orientales furent également imitées. Les artistes français du XII^e siècle leur empruntèrent les monstres de leurs chapiteaux.

Toutefois, le mérite de ces artistes reste entier car ils ont préparé la floraison du XIII^e siècle. Ils n'ont pas découvert dans les manuscrits « la beauté monumentale, ce sentiment du sublime, qui éclatent aux portails de Moissac ou de Vézelay.

Cette grande manière de sentir, l'artiste du XII^e siècle ne la trouvait que dans son génie ». D'ailleurs, il imagine bientôt lui-même d'autres développements tirés de la vie des saints occidentaux comme de la représentation des drames liturgiques.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Missions en Syrie.

On prévoit, cet automne, la reprise des fouilles si fructueuses de Byblos par M. PIERRE MONTET, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, dont ce sera la troisième campagne aux frais de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

D'autre part, M. le général Weygand, Haut-Commissaire en Syrie et au Liban, a bien voulu autoriser la continuation des fouilles de Douira (Salihiyé sur l'Euphrate) par les troupes cantonnées dans ces parages. Elles sont commandées par le colonel Andrea, en résidence à Deir-ez-Zor, qui vient de succéder au colonel Bigault de Grandrut. M. FRANZ CUMONT, membre de l'Académie des Inscriptions, a été, cette année encore, délégué par ce corps savant pour suivre au point de vue scientifique cette seconde campagne.

M. FRANÇOIS THUREAU-DANGIN, membre de l'Institut et conservateur du département oriental au Musée du Louvre, s'est embarqué à Marseille le 16 août 1923 pour un voyage d'étude en Syrie, Mésopotamie et Asie Mineure. A Jérusalem, il retrouvera le R. P. DUORME, directeur de l'École biblique de Jérusalem et de l'École archéologique française de cette ville, qui se joindra à l'expédition.

Enfin, signalons que l'Académie des Inscriptions a désigné M. MAURICE DUNAND, ancien élève de l'École des Hautes-Études et de l'École du Louvre, comme membre de l'École française d'archéologie à Jérusalem pour 1923-1924.

Inscriptions araméennes dans une tombe égyptienne, près de Sheikh-Fadl.

Découverte en 1921-22, au cours d'une excursion sur la rive droite du Nil, par M. Fl. Petrie, qui fouillait alors Bahnésa, cette tombe a été examinée par M. Noël Giron qui en donne une description dans *Ancient Egypt* (publ. Flinders Petrie), 1923, part II, p. 38-43 (cf. p. 44-45). Creusée probablement au temps du Moyen Empire, elle a été réutilisée beaucoup plus tard. Au milieu de peintures fortement endommagées, M. Giron a compté dix-sept inscriptions araméennes différentes, dont l'importance va d'un simple mot à neuf lignes conservées; les mots sont séparés; la paléographie est voisine de celle des papyrus d'Éléphantine, malheureusement le tout est en très mauvais état.

Le savant sémitisant croit avoir dégagé les noms de Taharqa, Nechao, Psamétique. « Le récit, remarque-t-il, nous faisant remonter jusqu'à Taharqa pourrait n'avoir qu'un caractère d'histoire rétrospective rappelant les précédents d'une situation politique qui se serait établie plus tard. » L'intérêt de ces textes serait encore accru si le défunt et sa famille étaient juifs ce que n'exclue pas la mention du dieu Shemesh.

Le Directeur général du Service des antiquités, M. Lacau, a fait photographier ces vestiges; tous les documents, y

compris les copies de M. Giron, sont maintenant entre les mains de M. Cowley.

Inscription grecque d'Antioche.

M. Franz Cumont nous communique le texte d'une inscription grecque que le commandant Renard a estampée à Antioche, il y a quelques mois. Elle paraît inédite :

Ἀρτεμίδωρος Ἀπολλωνίου
Ἀντίοχῃ Ταυμανῶδε (ou ?)
ἐλπε χεῖρα.

Législation sur les antiquités en Syrie.

Le mandat conféré par la Société des Nations, à la France en Syrie, à l'Angleterre en Palestine, comporte, au sujet des antiquités, des dispositions qu'on ne saurait tarder à appliquer. Nous reproduisons le texte identique dans les deux mandats (article 11 du mandat syrien, article 21 du mandat palestinien) dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs.

Le mandataire élaborera et mettra en vigueur, dans un délai de douze mois à dater de ce jour ⁽¹⁾, une loi sur les antiquités conforme aux dispositions ci-après. Cette loi assurera aux ressortissants de *tous les membres de la Société des Nations* ⁽²⁾ l'égalité de traitement en matière de fouilles et recherches archéologiques.

1. Par « antiquités », on devra entendre toute œuvre ou produit de l'activité humaine antérieure à l'année 1701.

2. La législation sur la protection des anti-

quités devra procéder plutôt par encouragements que par menaces.

Toute personne qui, ayant fait la découverte d'une antiquité sans avoir l'autorisation visée au paragraphe 5, signale cette découverte à l'autorité compétente, devra recevoir une rémunération proportionnée à la valeur de la découverte.

3. Aucune antiquité ne pourra être aliénée qu'en faveur de l'autorité compétente, à moins que celle-ci renonce à en faire l'acquisition.

Aucune antiquité ne pourra sortir du pays sans une licence délivrée par la dite autorité.

4. Toute personne qui, par malice ou négligence, détruit ou détériore une antiquité devra être passible d'une pénalité à fixer.

5. Tout déplacement de terrain ou fouilles en vue de trouver des antiquités seront interdits, sous peine d'amende, si ce n'est aux personnes munies d'une autorisation de l'autorité compétente.

6. Des conditions équitables seront fixées pour permettre d'exproprier temporairement, ou à titre permanent, les terrains pouvant présenter un intérêt historique ou archéologique.

7. L'autorisation de procéder à des fouilles ne sera accordée qu'à des personnes présentant des garanties suffisantes d'expérience archéologique. L'administration de la Syrie (ou de la Palestine) ne devra pas, en accordant ces autorisations, agir de façon à éliminer, sans motifs valables, les savants d'aucune nation.

8. Le produit des fouilles pourra être réparti entre la personne ayant procédé à la fouille et l'autorité compétente, dans la proportion fixée par celle-ci. Si, pour des raisons scientifiques, la répartition paraît impossible, l'inventeur devra recevoir une équitable indemnité au lieu d'une partie du produit de la fouille.

Le Gérant : PAUL GRUTHNER.

DEUXIÈME MISSION ARCHÉOLOGIQUE A SIDON (1920)

PAR

le Dr. G. CONTENAU

Les fouilles de Saïda ont repris en 1920 après une interruption de dix ans. Dès que la situation politique le permit, le général Gouraud, qui a témoigné la plus vive sollicitude à l'archéologie, préleva sur le budget du Haut-Commissariat les crédits nécessaires à une campagne de fouilles. En même temps, le ministre de l'Instruction publique renouvelait la mission dont il m'avait chargé en 1914 et la Société française des fouilles archéologiques voulait bien mettre à ma disposition une subvention supplémentaire. C'est dans ces conditions que j'ai pu commencer les travaux en septembre 1920. L'élévation du prix de la main-d'œuvre, et l'insuffisance du personnel technique, m'ont conduit à n'effectuer que de grands sondages en certains points où je comptais accomplir un travail définitif. Les recherches de cette mission sont réparties dans les trois zones caractéristiques de la Sidon antique : 1° la zone de la ville même, avec le Grand Château; 2° celle des sanctuaires sur les collines voisines de la ville, avec le Temple d'Eshmun; 3° la zone des nécropoles, intermédiaire aux deux précédentes sur lesquelles elle empiète très souvent.

I

LA VILLE

Sondages au Château.

Lors de la première campagne de fouilles ⁽¹⁾, les recherches avaient porté sur le talus situé à l'Est du Château (A du plan fig. 1); les sondages poursuivis

⁽¹⁾ CONTENAU, *Mission archéologique à Sidon, 1914*, dans *Syria*, t. I, 1920, fasc. 1, 2, 3, 4 et tirage à part - P. Geuthner, 1921.

jusqu'à 18 mètres au-dessous du niveau du sol actuel avaient donné des débris nettement contemporains de la fin du second millénaire et des débuts du premier. Une interruption de six ans ayant rendu impraticable la continuation des anciennes tranchées, en partie comblées ou bouleversées, j'ai résolu de

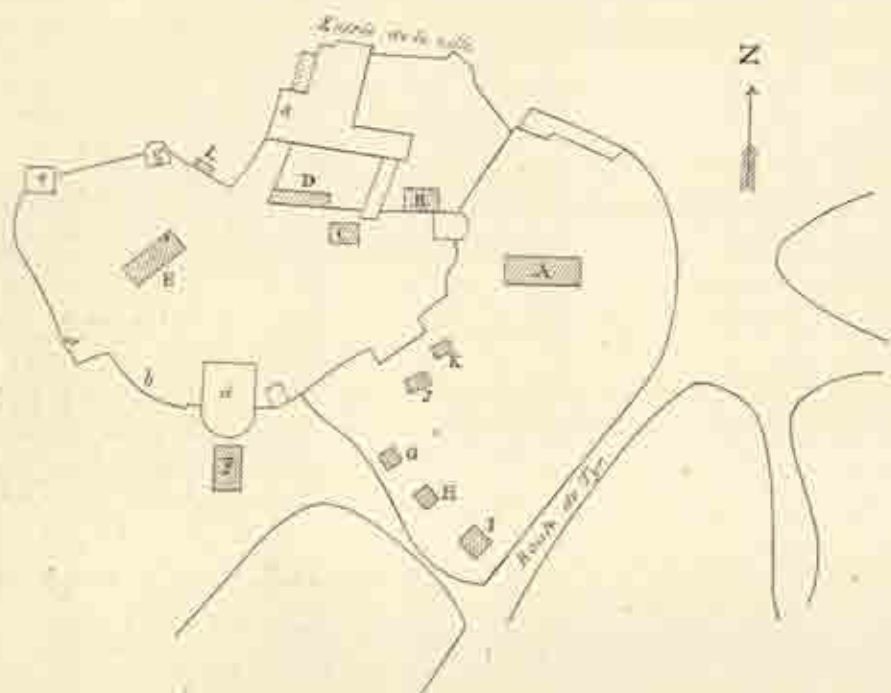


FIG. 1. — Plan des sondages au Château, en 1920.

diriger les nouvelles investigations du côté Sud, face au donjon, en même temps qu'un sondage était exécuté à l'intérieur de l'enceinte du Château, ce qu'il n'avait pas été possible de faire en 1914. Les sondages de 1920 sont représentés par les points B à L du plan ⁽¹⁾.

De nombreux changements ont été apportés depuis 1914 à l'aspect du Châ-

(1) La description des fouilles du Château ne peut prendre sa signification que si elle est accompagnée de plans et de coupes. M. Brossé, Inspecteur du Service des antiquités, alors chargé de surveiller les réparations du pont de Saïda, fut désigné en 1920 par M. Chamonard, chef du Service, pour relever les plans

de mes travaux. Il fut convenu que sa tâche serait limitée au Château et que je me chargerais des autres tracés. Je viens de recevoir ces plans alors que la mise en pages était faite. Ils seront utilisés dans une annexe à cette publication. J'abrège donc la description de cette partie des travaux de 1920.

teau. Lors de l'occupation française, les habitants du pays demandèrent au gouverneur l'autorisation de ramasser les pierres détachées de la construction qui avaient roulé au pied des murs. Ils s'empressèrent alors de démolir les murailles couronnant l'enceinte en les attaquant par la base; quelque diligence qu'on ait mise à les arrêter, le mal était irréparable en certains points où l'enceinte, déjà peu élevée, a maintenant tout à fait disparu. Ces démolitions ont fait apparaître une fois de plus l'imperfection de la construction. La partie extérieure du mur est ordinairement construite en blocs assez gros; la face qui regarde l'intérieur du Château est faite de pierres de tailles diverses; entre les deux parements est un blocage grossier. Je donne la photographie d'un de ces murs situé à l'Ouest du donjon au point *b* (fig. 2); elle montre, en même temps que l'irrégularité des pierres qui forment les parements, un travail de remplissage qu'ont respecté les habitants parce qu'il n'avait pas de valeur pour eux. J'ai précédemment exprimé l'opinion que les bâtiments du Château actuel ne peuvent être attribués aux Croisés; les constatations que ces démolitions ont permis de faire, la confirment. Il y a là un réemploi de matériaux antiques et de pierres utilisées par les Croisés; le tout a été hâtivement édifié, sans doute lorsque les Sultans mamlouk ont relevé les monuments qu'ils avaient fait raser. Les Turcs ont brodé sur l'œuvre en y ajoutant quelques constructions ou en y effectuant des réparations.

Lorsqu'on se place à quelque distance, le Château qui, naguère encore, avait assez fière allure, se présente maintenant comme une butte de terre d'où émergent le donjon, quelques amorces de tours et un pan de murs. Nous décrirons brièvement les parties qui en restent. Au Nord, le Château tient à la ville et les habitations sont venues se blottir contre lui; un passage voûté mo-



FIG. 2. — Coupe d'un mur du Château.

derne relie les ruelles à l'intérieur de l'enceinte (*a* du plan, fig. 1). A l'extérieur, on remarque en partant du Nord : sur le côté Est, une tour et une muraille au pied de laquelle ont porté nos travaux de 1914 ; elle a été décrite en détail à ce moment ; je n'y insiste pas. Ensuite viennent les vestiges d'une tour récemment ruinée par les habitants, construite en petits matériaux analogues à ceux de la tour de l'Est et du donjon.

Après une solution de continuité, s'élève le donjon (*d*), tourné vers le Sud. Comme l'indique le plan, c'est une construction dont les trois faces situées à l'intérieur sont planes, tandis que celle qui regarde le côté Sud est arrondie ; les matériaux en sont de taille inégale ; les assises inférieures contiennent en majorité des blocs d'assez grandes dimensions ; dans le haut du bâtiment les pierres sont de la taille d'un petit pavé ; derrière ce parement est un blocage ; de larges joints de ciment réunissaient les pierres ; la plupart ont disparu. De place en place quelques pierres présentent un bossage ; certaines rangées offrent de deux en deux une pierre saillante de quelques centimètres. Plusieurs marches donnent accès à une porte basse située à mi-hauteur de la façade Ouest. L'entrée débouche dans une salle à voûtes en ogive soutenues par des piliers carrés en maçonnerie. Une terrasse bordée d'un mur percé de meurtrières, en partie détruit, couronne l'édifice.

En continuant vers l'Ouest, après un espace vide, s'élève un mur assez haut, fendu en deux en son milieu par une lézarde. Les pierres du parement intérieur sont de grands blocs anciens ; celles du parement extérieur, moins grandes, sont cependant d'une taille supérieure à celle des matériaux employés dans les parties hautes du donjon et des tours. Ce mur se raccorde à une petite tour carrée à demi-ruinée (*e*) ; de là, la muraille faite de petits matériaux, à peine séparée des maisons par une ruelle, gagne un reste de tour située au Nord-Ouest (*g*). Toute la façade Nord se compose d'un mauvais mur bas en petites pierres bordant une ruelle et des jardins. Dans l'angle Nord-Est subsiste un morceau de muraille d'assez grand appareil ; en contre-bas est un jardin (*B*). La tour du Nord-Ouest et celle de l'Est, comme le donjon, sont aux trois quarts rectangulaires, à face externe arrondie. L'intérieur du Château n'offre nulle part de surface plane : c'est une série de terrasses irrégulières coupées de trous qui dévalent en pente rapide du donjon jusqu'à la porte (pl. XXXIX, 1) ; quelques arbres y sont dispersés. Entre le donjon et le passage

vouté qui mène à la ville, il y a un dénivellement considérable. La citadelle moderne n'était à vrai dire qu'un rempart couronné de murs, d'un niveau très supérieur à celui de la ville; ce rempart était réuni à la ville par une pente raide et dominait presque à pic la campagne.

Tranchée du donjon.

Dans le talus arrondi qui supporte le donjon, nous avons, à l'extérieur ouvert une tranchée (F) de 14 m. de long sur 6 m. 30 de large (pl. XXXIX, 2). Cette tranchée a été taillée dans une terre dure et argileuse, parsemée de poches de sable évidemment rapporté; en effet, nous avons rencontré quelques débris de maçonnerie entre lesquels le sable s'est infiltré. Ensuite, nous dégagons un mur incliné vers le donjon; nous déblayons, mais le sol mêlé au sable s'éboule facilement. Le mur est fait de pierres assez égales; à droite en regardant le donjon, la coupe de la tranchée donne un amas de pierres, dont une très grosse, encastrées sans ordre dans le sol. A gauche, les pierres s'accumulent en façon de mur à éléments réguliers et plats, sur une épaisseur de 0 m. 30 environ; plus en avant, c'est un chaos de pierres laissant des vides entre elles; ce chaos se prolonge en partie à l'endroit où nous avons creusé notre chemin d'accès pour arriver au mur. Nous avons éventré la façade de ce mur: en dessous se trouvait un blocage; le manque de cohésion des fragments, le sable qui s'y rencontre, donnent à penser qu'il s'agit de l'affaissement en masse d'une construction. Les pierres sont carrées, de taille moyenne et n'offrent aucun caractère qui permette de les dater. S'agit-il d'un glacis? De place en place, en partant du haut de ce mur, on constate des décrochements dus au tassement lors de l'éboulement du mur: pour qu'un tel phénomène fût possible sur un glacis, il faudrait admettre un tremblement de terre. A la profondeur de 7 m. ⁽¹⁾, le terrain devenant de plus en plus instable, nous prenons le parti de nous arrêter. De ce côté du Château, il y a eu exhaussement artificiel du niveau par apport de terre et de sable.

⁽¹⁾ Cette profondeur est mesurée du fond de la tranchée jusqu'au palier horizontal taillé dans le talus du donjon. Ce palier était lui-même de 3 m. 30 au-dessous du talus, dans sa

partie la plus profonde, ce qui donne au sondage selon qu'il est mesuré au point le plus haut ou le plus bas de la déclivité du talus: 10 m. 30 ou 7 m.

Grande tranchée de l'intérieur du Château.

La tranchée (E et pl. XXXIX, 1) que nous avons ouverte à l'intérieur du Château mesurait 10 m. de long sur 4 m. de large; nous l'avons conduite en la rétrécissant, à 8 m. de profondeur; nous avons pu constater également en ce point un exhaussement artificiel du sol. Sur une profondeur de 2 m., nous n'avons retiré que de la terre et quelques pierres éparses; le comblement n'a pas été l'œuvre du temps: il a été fait de parti pris et toute cette terre est stérile.

A environ 2 m. du sol apparaît un gros mur formé de deux parements de grands blocs dont l'intérieur est rempli de blocage; ce mur, épais au total de 1 m. 20, va dans la direction Sud-Est-Nord-Ouest; le parement Sud s'est mieux conservé que le parement Nord; il est plus haut et couvert d'un enduit de chaux. Ce mur formait la paroi intérieure d'un bâtiment, car, à angle droit, se détachait un autre mur que nous avons détruit afin de pouvoir continuer la fouille: il était également recouvert d'un enduit. Entre les deux, l'espace est rempli de terre et de gravats. A ce niveau (3 m. 50 environ), nous avons trouvé quelques vestiges de constructions ayant leur point de départ plus bas que les murs précédents. Il s'agit toujours de fragments de gros murs qui ont dû faire partie d'importants bâtiments; nous trouvons également un petit canal (ancien égout) fait de pierres assemblées. Ces divers débris de murailles restreignant considérablement l'espace libre, nous poursuivons la fouille en puits. La terre continue à être stérile et nous abandonnons la tranchée lorsque 8 mètres de profondeur commencent à rendre son exploitation dangereuse.

Au début des recherches, les ouvriers ont découvert, encastré dans la première muraille (2 m. 50 au-dessous du sol environ), un cippe funéraire portant la légende suivante et à côté duquel se trouvaient des restes de clous de cercueil:

ΔΟΜΕΤΙΕ ΧΡΗCΤΕ ΧΑΙΡΕ ΖΗCΑC ΕΤΗ ΝΗ.

Il ressort de ce sondage que cette partie du Château fut couverte de constructions, sans doute à l'époque gréco-romaine. S'il existe quelque bâtiment très ancien à cet endroit (ce qui est improbable en raison de la profondeur atteinte par le sondage), il s'est écoulé un certain temps entre les deux



1



2



3

1. Intérieur du Château; — 2. Le donjon; — 3. Muraille nord du Château.



périodes d'habitation, ou bien les constructions gréco-romaines auraient été élevées sur un tertre de terre rapportée et par suite stérile.

Chantiers B, C, D, L.

Les sondages C et D ont été pratiqués dans l'intérieur réel du Château, bien qu'un petit mur déjà ancien ait retranché de l'enceinte la portion où est situé le sondage D. Le sondage B, au contraire, a été exécuté au pied de la muraille du Château, côté extérieur, dans un jardin. C'est là que les résultats ont été les plus intéressants. Toute cette partie fut le siège d'une vie intense dans l'antiquité, et vraisemblablement le centre de la vie publique. En l'absence de plans, je résumerai les caractéristiques de ces trois chantiers :

Sondage D. — Ce sondage, mené dans la direction Est-Ouest, a cheminé entre deux murs : celui de gauche, composé de pierres de belle taille à la base, prolongé en hauteur par des matériaux de faibles dimensions bientôt bouleversés. Ce mur était coupé à angle droit par une muraille où quelques pierres en débord semblaient l'amorce d'une ancienne voûte. J'ai fait percer ce mur, qui ne se composait que d'un lit de pierres de 0 m. 50 de profondeur. Du côté droit, le mur présente quelques décrochements, puis se continue par du blocage recouvert d'enduit et conserve quelques traces de moulures. De ce chantier D proviennent des fragments de verre, de pierre sculptée d'époque

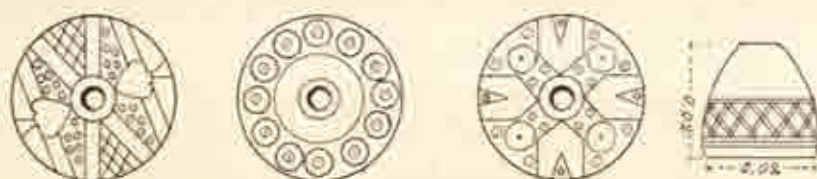


FIG. 3. — Ivoires trouvés au château.

gréco-romaine et une jarre qui contenait 34 de ces petites pyramides de terre cuite, auxquelles on a donné le nom de poids de filets. Tous étaient anépi-graphes. Chemin faisant, on a recueilli (assez près de la surface du sol), quatre petits objets en ivoire (fig. 3). Trois sont des sortes de boutons en segment de sphère percés d'un trou central; leur diamètre est de 0 m. 029; le diamètre du trou 0 m. 004 et leur épaisseur au point maximum 0 m. 009 pour

le n° 1; 0 m. 005 pour le n° 2; 0 m. 007 pour le n° 3. Leur reproduction me dispensera d'en décrire le décor. Le quatrième objet a la forme d'un œuf sectionné en dessous de la partie médiane; hauteur et diamètre sont de 0 m. 002 et le trou qui le perfore est de 0 m. 007; son ornementation est plus simple que celle des trois pièces précédentes.

Le sondage L, effectué dans la ruelle qui longe le Château au pied du mur ébréché qui en délimite l'enceinte a donné une base de colonne en marbre blanc très simple: l'intérêt de cette découverte est qu'elle paraît avoir sa réplique exacte dans une autre base de colonne en marbre blanc qui se trouve à peu de distance, devant la porte d'une habitation située dans la partie Ouest de la ville.

Sondage C. — Nous pénétrons dans un couloir dont la voûte est faite de pierres assez longues (1 m. sur 0 m. 25 de large environ); le couloir est large d'un mur à l'autre, de 2 m. 40 (fig. 4). A droite, en regardant vers l'Est, on trouve d'abord un caniveau formé de deux pierres avec couvercle constitué par une pierre inclinée. Nous dégageons le caniveau: au-dessous, après 0 m. 40 de terre, nous rencontrons un fût de colonne en syénite couché dans le sens de la longueur. Au-dessous encore, un peu de terre (0 m. 40), et un dallage de 0 m. 10 que l'on enlève: encore 0 m. 40 de profondeur environ, puis un grand canal occupant le milieu du souterrain. A droite, le mur est formé d'un seul rang de pierres irrégulières; certaines de ces pierres sont assez grandes (h. 0 m. 40; l. 0 m. 30; 0 m. 60 d'épaisseur).

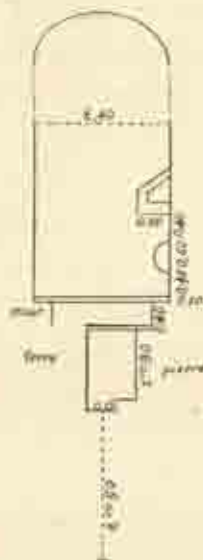


FIG. 4. — Coupe des souterrains du Château.

Ce canal, haut de 1 m. 30, large de 0 m. 75, est recouvert de dalles de 0 m. 16 à 0 m. 17 d'épaisseur. Dans le fond du canal est creusée une rigole centrale de 0 m. 15 de profondeur, dans laquelle sont noyés deux longs tuyaux de plomb. Ces tuyaux sont formés d'une plaque de plomb roulée et soudée sur le côté; la feuille est épaisse de 0 m. 003; le diamètre du tuyau est de 0 m. 065.

Sous le premier dallage, les murs sont en débord sur ceux du haut puisque, de l'un à l'autre, il y a 4 m. 80, tandis que d'un mur de la voûte à l'autre, on mesure 2 m. 40. C'est dans ce canal ensablé qu'ont été trouvés les ivoires dont je donne ci-dessous la description.

Au moins dans cette partie du Château, on a laissé le sol ancien tel quel; on y a bâti le caniveau triangulaire qui se voit sur le côté droit de la coupe et on a prolongé les murs existants pour rehausser la voûte qui est bien appareillée. Du caniveau, qui nous donne la hauteur séparant le dernier sol utilisé du point le plus bas du sondage, nous comptons 5 m. 70. Or, à ce niveau, la présence de céramique campanienne nous enseigne que le straté peut être daté à peu près du premier siècle avant notre ère ou de son début.

Sondage B. — Les sondages C et B sont en quelque sorte solidaires, car c'est par eux que nous avons pris connaissance des souterrains du Château dont on avait oublié l'existence. Nous avons poursuivi en droite ligne le souterrain (28 m. 50) qui aboutissait à la tour de l'Est avec laquelle il communiquait jadis. Un peu avant d'arriver à l'extrémité du souterrain, un autre couloir s'en détache à angle droit dans la direction Sud. Ces couloirs étant à peu près obstrués par les terres qu'ont déposées les pluies et par de grosses pierres apportées intentionnellement, je n'en ai pas poussé le déblaiement, dans la direction Sud, plus loin que sur une distance d'une quinzaine de mètres.

Face à l'angle droit formé par les deux couloirs s'ouvrait une porte, aujourd'hui murée, donnant au point B où j'avais d'autre part commencé des recherches. Cette porte était cachée par les terres du jardin. De ce côté, le niveau du sol actuel est bien plus élevé que dans l'antiquité. A mesure que la fouille descendait le long de la muraille, les pierres devenaient de plus en plus régulières (pl. XXXIX, 3), et bien ajustées. C'est au-dessus de cette base antique que les constructions ont été édifiées du côté Nord.

A plusieurs reprises, aux points B et D, les fouilles ont dégagé des fragments de grosses colonnes en syénite; l'un d'eux appartenait à une colonne de 0 m. 88 de diamètre.

Les fragments d'ivoire du Château.

L'endroit où nous avons trouvé ces ivoires (égout), et aussi leur mutilation indiquent que ce monument fut mis au rebut dès l'antiquité. Le temps avait bruni la matière au point de lui avoir donné extérieurement la couleur du buis, les cassures anciennes étaient donc très reconnaissables. Malheureusement, lors

de la découverte, la pesée de la pioche sur le bloc de terre qui renfermait le monument l'a fait éclater en plusieurs morceaux. L'intérieur était devenu friable et d'un blanc crayeux sous l'influence de l'humidité. Les fragments ont pu être assez facilement reconstitués⁽¹⁾.

Dans une défense semi-circulaire, une grande scène bachique a été sculptée : l'ensemble actuel mesure 0 m. 29 cm. de hauteur et 0 m. 42 de large, mais il manque la base, d'une hauteur indéterminée (pl. XLI et fig. 5).

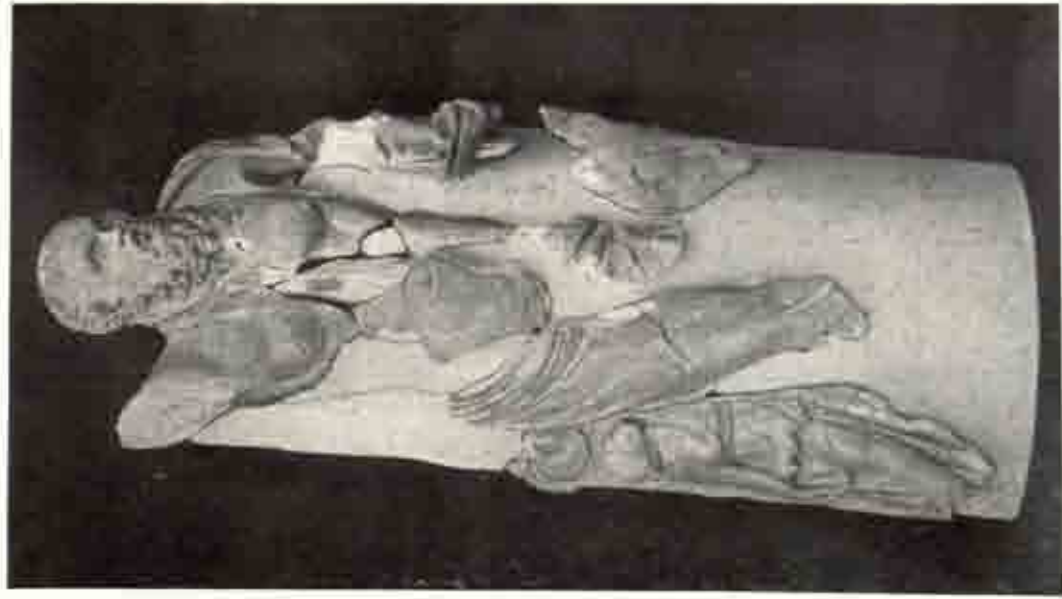
La partie principale de l'ivoire représente un homme d'âge mur : le pan de son manteau rejeté en arrière apparaît sur l'épaule gauche. Le bras droit était dressé vers le ciel ou s'appuyait à une hampe (?) : le bras gauche très endommagé était plié au niveau du coude qui s'appuyait sur une sorte de mur. La poitrine, brisée en partie, est large, les mamelles puissantes. Le pli de la peau de la mamelle droite, relevée quelque peu par le mouvement du bras est bien observé. L'exagération est évidente pour une figure masculine.

L'abdomen, dont il subsiste un fragment, était découvert ; la jambe droite dont il manque la partie inférieure était recouverte depuis la hanche par une draperie.

La tête du personnage est d'une rare expression (pl. XLI et XLII). L'individu entr'ouvre la bouche, ombragée d'une longue moustache tombante ; les yeux sont largement ouverts et fixes, les narines dilatées. Le visage un peu gras se perd dans une barbe partagée en mèches ondulées. Le personnage est chauve, sauf sur les tempes garnies d'un amas de petites boucles frisées. Le front qui avance, bas et tétu, finit droit au-dessus de la racine du nez, déterminant ainsi de prééminentes arcades sourcilières. Les oreilles asymétriques sont éloignées de la tête. Nous avons là un morceau de fort bon style, de réalisme saisissant : il représente sans doute cette variété de Silène que les Grecs appelaient Papposilène. Notre ivoire qui garde les caractéristiques du prototype : tête chauve au sommet mais garnie en arrière de sa chevelure, barbe épaisse et longue, a perdu tout caractère caricatural et n'a plus rien du grotesque qui distinguait à l'origine le personnage. L'artiste a seulement exagéré

(1) Les photographies des planches XLI et XLII proviennent du Service des Antiquités. La figure 5 a été exécutée par M. Bernard Botton, ancien attaché au Service.

Je remercie ici M. Virolleand, Directeur du Service, des photographies qu'il a bien voulu me communiquer en m'autorisant à les publier.



Assemblage des fragments d'ivoire trouvés au Chateau

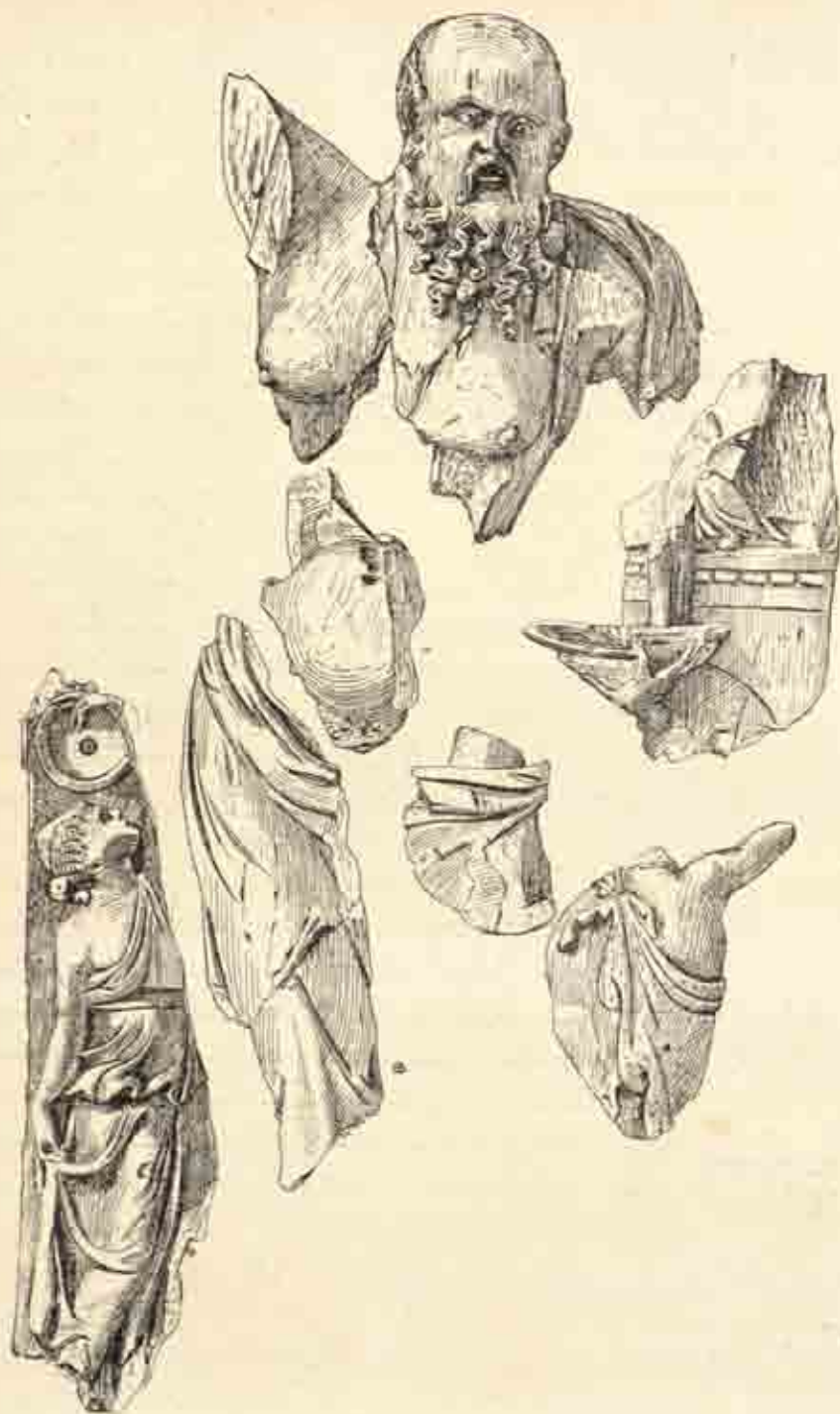


FIG. 5. — Reconstitution des fragments d'ivoire du Château.

la poitrine, excessive même chez un homme âgé et envahi par la graisse.

Le reste de la composition est occupé par des personnages épisodiques beaucoup plus petits que le Papposilène. A sa droite se tient une bacchante dans l'attitude de la danse (pl. XLI et fig. 5). La jambe droite est coupée à la hauteur de la cheville; elle est à demi fléchie. La danseuse est vêtue d'une robe longue et flottante dont elle pince quelques plis dans la main droite abaissée, pour faciliter ses mouvements. Le buste est couvert d'une tunique courte flottante, serrée à la taille par une ceinture, laissant à nu le bras, l'épaule et la presque totalité du sein droit. La tête renversée en arrière ne porte pas de coiffure: les cheveux séparés en nattes qui se rejoignent au sommet de la tête, sont maintenus au-dessus du front par une bandelette ou un large peigne qui laisse dépasser en arrière un chignon minuscule. Le profil n'est pas grec, les arcades sourcilières sont un peu saillantes, le nez légèrement enfoncé à sa racine. Le bras gauche manque: il était dressé au-dessus de la tête; on voit encore la main tenant renversée une sorte de palère (ou cymbale ?) à ombilic.

A la gauche de Papposilène nous pouvons restituer un autre personnage du thiasos de Bacchus. Un jeune Silène devait tendre une coupe au personnage principal (pl. XLII et fig. 5). Il en reste un fragment de torse demi nu; la partie conservée va du cou jusqu'à la hanche en hauteur; en largeur, de l'épine dorsale jusqu'au tiers inférieur du bras; l'homme, jeune, aux muscles harmonieusement développés, levait le bras. Une peau d'animal liée sous la nuque par ses pattes



Fig. 6. — Fragment
de la base
du groupe en ivoire.

et fixée par un bijou en rosace couvre le buste en laissant l'épaule et le bras droit libres. Des égratignures triangulaires faites à l'échoppe, indiquent les mouchetures de la peau de l'animal; les pattes, minces et fines, se terminent par de petits sabots; c'est une toison de daim, chevreuil ou biche.

Un peu plus haut, contre le mur orné de denticules sur lequel Papposilène est accoudé, se voit encore la main du jeune Silène tenant une coupe.

Un autre fragment, qui n'a point été inséré dans cette reconstitution, appartenait à la base de la plaque et donne une idée de la façon dont elle se terminait. C'est un morceau de bande ornée de feuilles en forme d'oreilles d'ours, sur laquelle court un rinceau stylisé, fleuri d'une rosace concave, à multiples pétales (fig. 6). Il est à peine besoin de souligner l'intérêt de la découverte de



Détails des Ivoires du Châteaumont.



Détails des Ivoires du Châteuu.



Handwritten text, possibly a signature or a name, located in the lower-left quadrant of the page.

Small handwritten text or mark, possibly a date or a reference number, located in the center of the page.

Small handwritten text or mark, possibly a date or a reference number, located in the lower-left quadrant of the page.

Small handwritten text or mark, possibly a date or a reference number, located in the center of the page.

Small handwritten text or mark, possibly a date or a reference number, located in the lower-right quadrant of the page.

Small handwritten text or mark, possibly a date or a reference number, located in the center of the page.

Small handwritten text or mark, possibly a date or a reference number, located in the lower-right quadrant of the page.

cet ivoire d'époque gréco-romaine, un des plus beaux qui aient été trouvés en Syrie.

Puits G. H. I. J. K.

Comme en 1914 nous avions rencontré au point A, à grande profondeur des débris céramiques datant, au niveau le plus bas, de la fin du second millénaire avant notre ère, j'ai fait effectuer quelques sondages au Sud de ce point (plan, fig. 4).

Aux puits J et K, après avoir rencontré, entre 2 m. et 3 m. 50 de profondeur, quelques débris de constructions, la fouille est devenue complètement stérile; le puits J est arrêté à 8 m.; le puits K à 5 m. 50. Aux puits G et H, mêmes résultats, avec en plus des restes de tuyaux de terre cuite utilisés pour le drainage ou l'adduction des eaux. Aucun fragment ne saurait être antérieur à l'époque gréco-romaine. Le puits G est arrêté à 9 m. 85; le puits H à 7 m.

Le puits I, qui a fourni les mêmes fragments et un réseau compliqué de canalisations, a été choisi comme point de comparaison avec la fouille de 1914. Après avoir dépassé des restes de constructions s'étagant de 2 à 3 m. 50 environ sous le niveau du sol, nous avons rencontré à partir de 7 m. les débris céramiques que nous comptions retrouver. Mais au point A, en 1914, le hasard nous avait fait établir notre puits dans le fossé de défense du Château; nous avons trouvé immédiatement sous le fossé, qui nous privait ainsi de couches plus récentes, une céramique déjà ancienne.

Au puits I, nous avons eu la succession logique que nous pouvions attendre: campanien, débris de vases grecs à figures noires et rouges, mêlés à de la poterie commune à grandes anses; quelques fragments de statuettes de style chypriote; puis disparition des vestiges grecs et homogénéité de la poterie commune qu'on peut dater des premiers siècles du premier millénaire. Parmi ces débris, nous avons trouvé un moule à œil prophylactique, en terre cuite de style égyptien. Le puits a été arrêté à la profondeur de 11 m. alors que la terre était devenue stérile depuis 8 m. 50. Je n'insiste pas sur ces sondages; ils ne font que corroborer ce que j'ai exposé dans le compte rendu de 1914.

Il est possible de tirer quelques *conclusions* de ces travaux.

La butte du Château, en partie artificielle, se compose d'un noyau accru régulièrement en ses divers points par l'accumulation séculaire des décombres. En effet, du côté Est qui surplombe la route de Tyr, bien que le terrain soit déclive, les débris de construction d'époque gréco-romaine se retrouvent aux divers sondages à la même profondeur. Toute cette partie Est était habitée, ou au moins utilisée, dans la seconde moitié du deuxième millénaire. Tout le terrain qui se trouve à l'Est de la route de Tyr est occupé aujourd'hui par des jardins. Divers sondages que les propriétaires m'ont permis d'y faire en 1920, ont fait découvrir des débris de constructions, des fragments de sculptures. Dans un jardin, à 2 m. 30 du sol, on a retrouvé les restes d'un pavage en mosaïque grossière composée de pierres ordinaires de 0 m. 005 à 0 m. 01 de côté et solidement encastrées dans un fort bétonnage fait de chaux, de sable et de cendres. C'est en face du puits I, de l'autre côté de la route de Tyr, que Macridy-Bey a découvert des stèles peintes.

Du côté Nord, aux points D, C, B, nous avons l'assurance qu'il existait d'importants établissements à l'époque gréco-romaine, puisque nous en avons retrouvé les restes sous les souterrains du Château du Moyen Age et les substructions dans le jardin B. D'ailleurs, c'est de cette région que proviennent nombre d'antiquités qui ont passé peu à peu dans les collections. C'est un peu plus au Nord, trois à quatre maisons plus loin que la ruelle de l'entrée de la ville, qu'ont été trouvés les fragments d'époque perse dont je parlerai tout à l'heure. C'est du côté Sud que la physionomie de la butte doit être le plus altérée. En face des murailles Sud du Château s'étend aujourd'hui un cimetière musulman; il se prolonge jusqu'au bord d'une falaise accrue au cours des siècles par les coquilles de murex et les débris de poteries rejetés par les fabriques de pourpre.

Cette falaise domine le « port égyptien » aujourd'hui complètement désert. Les murailles qui se raccordent à l'enceinte du Château du côté Sud n'existaient pas lorsque ce port était en activité. Cependant le niveau du cimetière musulman n'a pas changé sur les bords de la falaise depuis l'époque romaine; sous quelques centimètres de terre se voient des restes de mosaïque.

Tout le côté Sud a été exhaussé de parti pris par des terres de rapport sur lesquelles on a édifié l'enceinte *a b d* et le donjon. Les différents sondages

exécutés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Château, montrent qu'il y a là une crête artificielle qui n'existait pas dans la haute antiquité.

Placette au puits. — Falaise des murex.

A l'Ouest du Château, les maisons s'étagent en gradin vers la plage; autrefois, le mur de la ville qui continuait l'enceinte du Château descendait jusqu'à la mer un peu en avant de la colline de débris où les murex sont si abondants. Ce mur venait aboutir à une tour qui dominait la plage; on en aperçoit les vestiges. Tout ce quartier s'appelait le Bordj; j'ai fait pratiquer quelques sondages à différents niveaux: tout près de l'ancienne tour, une tranchée a mis au jour, à 3 m. 35 du sol, un petit puits de 0 m. 70 de diamètre. Ce puits figure, mais pas tout à fait à cette place, sur le grand plan de la mission Renan. Un tel exhaussement du niveau du sol ne s'est pas produit en ce point en soixante ans. Comme le puits était ensablé ou tari, les habitants en ont arraché les pierres aussi profondément qu'ils l'ont pu. J'ai dégagé le puits sur une hauteur de 5 m. 30 pour examiner ce qui l'entourait; je n'ai trouvé qu'un contrefort en pierrailles dont les parements avaient été arrachés et qui faisait certainement partie de l'enceinte de la ville. Tout en bas, sur la plage, dans les décombres accumulés à l'endroit présumé où avait dû aboutir l'enceinte, un sondage en tunnel dans la colline a confirmé les constatations données par les vestiges encore visibles.

A la colline dite « des murex » où quelques recherches avaient été amorcées en 1914, j'ai fait effectuer deux sondages, l'un tout en bas de la colline, l'autre en haut, à l'extrémité Sud. Celui du bas pratiqué en galerie suivait la terre vierge. La fouille a rencontré de nombreuses traces de combustion et des débris de poterie commune sans âge certain; cependant, à ce niveau, les coquilles de murex font absolument défaut et les débris de céramique grecque n'ont pas tardé à disparaître.

En haut, également au Sud de la colline, le second sondage en tunnel a donné les mêmes résultats: poterie commune, absence de fragments grecs et de murex. D'ailleurs, à l'endroit de ces deux sondages, la colline est beaucoup moins haute que dans sa partie Nord; les déblais y ont été déversés moins abondants, notamment les coquilles et poteries qui provenaient de la fabrication de la pourpre.

A la partie Nord de la falaise, sur le sommet, j'ai dégagé, à fleur de sol, un fragment de cuve qui devait être quadrangulaire, aujourd'hui brisée en diagonale. Cette cuve, formée d'un béton où sont noyés des galets, repose directement sur le sol; les bords n'en sont pas élevés de plus de 0 m. 25 à 0 m. 30. A quel usage servait-elle? Il en existe d'assez comparables à Ras-el-Ain près de Tyr. Certains ont supposé qu'on y faisait évaporer l'eau de mer pour en retirer le sel. Étant donnée la position de celle-ci, sur le sommet de la falaise, l'hypothèse n'est guère admissible. Est-ce, comme le suggérerait M. Brossé, un accessoire de la fabrication de la pourpre? Le murex ne donne de matière tinctoriale que lorsqu'il entre en putréfaction. Il fallait donc mettre la chair des murex à macérer avant de s'en servir.

Sculptures provenant de la ville.

Lorsque la Mission américaine édifia son école, il y a plus de vingt ans, à peu de distance de la porte Sud de la ville, en face du cimetière musulman, elle rencontra, en creusant les fondations de ses bâtiments, plusieurs fragments de grand intérêt. C'étaient des chapiteaux en forme de protomes de taureaux, taillés dans la pierre du pays, imitation des chapiteaux perses de Suse dont un spécimen est conservé au Louvre. M. Clermont-Ganneau, consulté, les attribua à l'époque de la domination perse qui avait fait de Sidon le siège d'une satrapie ⁽¹⁾. Depuis, les fragments avaient été perdus de vue et M. Clermont-Ganneau avait attiré mon attention sur cette piste. J'ai retrouvé, en 1920, les chapiteaux dans la collection de la Mission américaine que dirige le docteur Ford, collection que je n'avais pu visiter en 1914.

La pl. XLIII est la reproduction de la photographie remise en 1900 à M. Clermont-Ganneau par M. S. Jessup au nom du docteur Ford. On y voit très nettement les divers fragments qui ont appartenu au moins à deux protomes de taureaux. Sur la tête la mieux conservée, les cornes ont été brisées; un ornement stylisé en forme de bouclettes encadre le cou des taureaux et vient se terminer sur le front entre les cornes. Cet ornement se trouve reproduit au poitrail des animaux. C'est un rappel par stylisation de la toison du taureau

(1) *Bull. Acad. Inscr.*, 1920, p. 405-8.

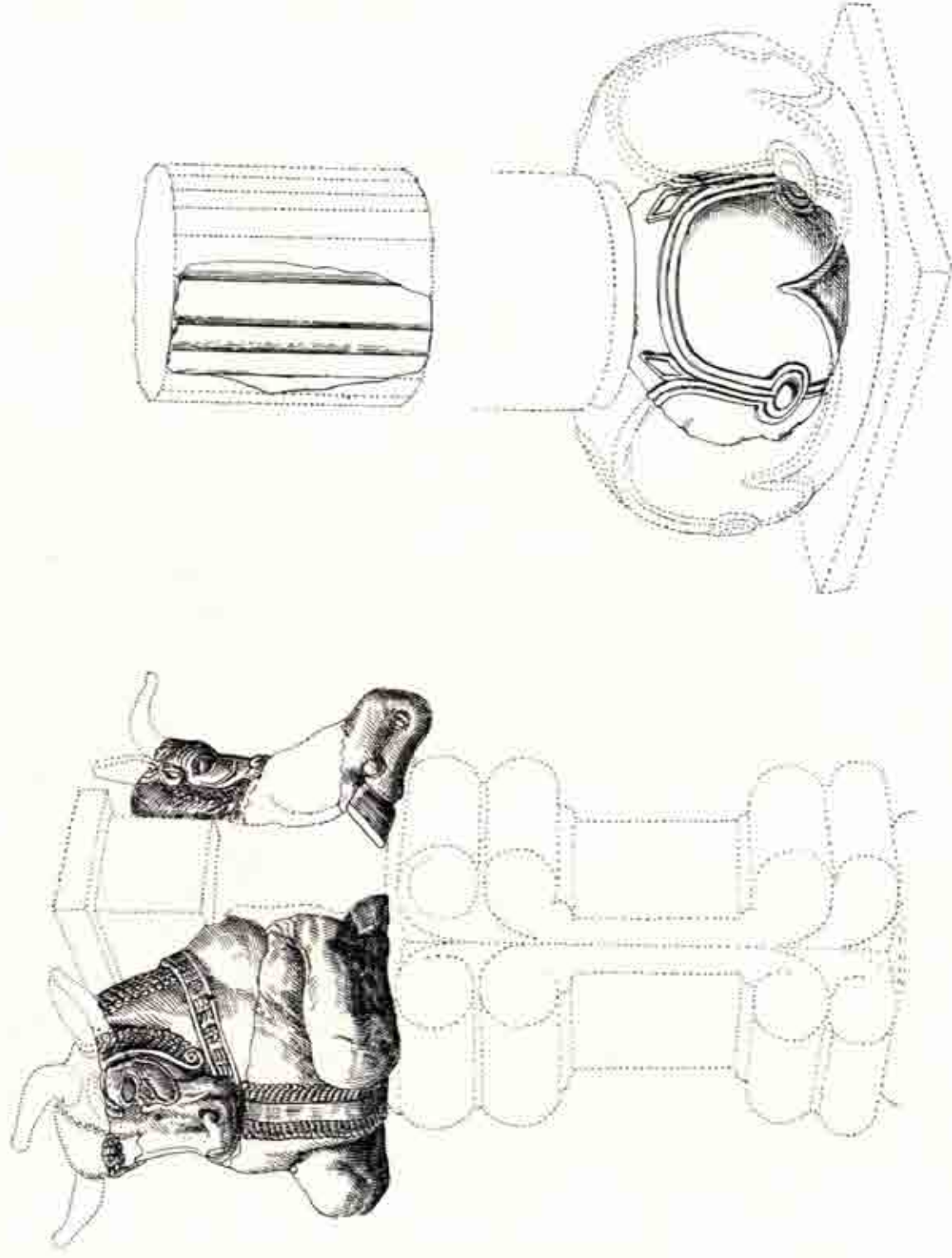


Collection Ford, Sidon.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900



Restitution du chapiteau et de la base de colonne dont les fragments sont reproduits dans la planche précédente.

sauvage, telle que nous la voyons sur les cylindres-cachets de Suse où d'abondantes mèches couvrent le front, le garrot et le poitrail de l'animal. En outre, une bride d'apparat garnit le cou des taureaux. Bride et crinière se retrouvent interprétées de même façon sur les taureaux de Suse et de Persépolis.

Le fût des colonnes de Saïda, dont M. Ford possède un fragment, était plus polygonal que cannelé, chaque facette étant à peine incurvée.

Au centre de la photographie, au premier plan, se trouve un fragment de base de colonne. Cette base ovoïde était décorée d'un double cordon formant des demi-cercles séparés par un ornement en fer de lance, tandis que d'autres demi-cercles (à peine indiqués sur la photographie), étaient disposés en sens contraire. Or cette base de colonne à courbes décoratives qui s'opposent et se pénètrent, a été rencontrée presque identique par Layard devant le palais de Sennachérîb⁽¹⁾, par G. Smith à Kouïoundjik⁽²⁾, et c'est le même motif, un peu moins compliqué qu'on retrouve au chapiteau des colonnes assyriennes. Il y a donc une étroite relation entre l'art d'Assyrie et ce monument de Sidon, dont il serait très intéressant qu'on pût mieux fixer la date.

Par définition, base et chapiteaux sont d'époques bien différentes; seule, l'assurance qu'ils appartiennent à la même découverte nous invite à les réunir ici. L'hypothèse la plus vraisemblable, si nous admettons que base, fût et chapiteau font partie de la même colonne, est la réutilisation d'une ancienne base de style assyrien. La chose en soi n'est pas impossible: on sait que dans la colonne assyrienne, la base seule était en pierre, le fût en bois. Un examen très attentif des fragments, peut-être même un examen micrographique, pourrait lever les doutes.

La planche XLIV est la reconstitution en pointillé de ces éléments architecturaux.

Dans la cour de l'école américaine se trouve une base octogonale de colonne en syénite, dont les dimensions, prises par M. Brossé, étaient considérables. Je rappelle ces faits qui établissent une corrélation avec ce que j'ai constaté sur les faces Nord et Est du Château: l'importance des établissements antiques qui se trouvaient dans toute cette région.

Entre le Château et la Mission américaine s'élève le collège des Frères.

⁽¹⁾ PEROY et CHIFFREZ, *Histoire de l'Art*, II, fig. 82.

⁽²⁾ *Ibid.*, fig. 83, 84.

Désireux de vérifier la richesse archéologique du site, j'ai obtenu des directeurs l'autorisation de pratiquer un sondage dans la cour de l'établissement. A 1 m. 50 environ de la surface du sol, j'ai rencontré un fût de colonne de syénite couché horizontalement. Ce résultat concorde avec celui qui fut obtenu chez les Américains; nous sommes là au cœur de la Sidon antique. D'ailleurs, lorsqu'on se place à une certaine distance de la ville, on voit que la butte du Château ne s'élève pas sur terrain plat, mais se prolonge au loin en pente douce. Des fouilles profondes sur cette pente donneraient sans doute d'intéressants résultats. Il est malheureusement impossible d'y songer, puisque c'est là que s'élève la ville moderne.

Pendant la guerre, plusieurs monuments ont été découverts et laissés en divers points de la ville. En voici la description ainsi que celle d'autres fragments qui étaient placés depuis longtemps dans des bâtiments d'accès difficile au public.

Sarcophage de la caserne.

Cave de sarcophage en brèche calcaire (fig. 7). Ce sarcophage, depuis nombre d'années, servait d'auge dans la cour de la caserne; il a beaucoup souffert. Un



FIG. 7. — Sarcophage.

des grands côtés, haut de 0 m. 77 (y compris le socle de 0 m. 12 taillé dans la masse sur lequel il repose) et long de 2 m. 20, représente deux génies (ou amours) supportant une lourde guirlande; pour résister au poids de la guirlande, ils s'arc-boutent dans la position du haleur; la guirlande se termine par des rubans flottants. L'autre grand côté offre la même disposition, mais la guirlande est relevée et comme accrochée à sa par-

tie centrale; dans les concavités ainsi délimitées, étaient sculptées deux têtes, aujourd'hui frustes.

Un des petits côtés (largeur 0 m. 68) porte le motif fréquent à Sidon du

griffon femelle ailé, accroupi, une patte de devant posée sur une roue. Ici le corps est aplati, tandis que l'avant-train et le cou se dressent plus haut que dans la plupart des exemplaires de ce type. L'autre petit côté (fig. 10) représente deux amours se faisant face; l'un d'eux tient une grappe de raisin de la main gauche; de la main droite, un objet indéterminé; l'autre génie s'apprête à saisir un lapin qui broute à ses pieds, les oreilles dressées. Ce sarcophage a été transporté, depuis, au Musée de Beyrouth par les soins du Service des Antiquités.

Bas-relief aux lions.

Dans le jardin au Nord du Château, où fut pratiqué le sondage B, j'ai remarqué une plaque sculptée qui paraît provenir d'un côté long de sarcophage (fig. 8); la pierre, un calcaire tendre, mesure 1 m. 50 de long sur 0 m. 55 de hauteur. Deux lions à crinière à peine indiquée se font vis-à-vis, la queue dressée; tous deux posent une patte de devant sur un ornement en forme de fleur stylisée qui les sépare. Ce morceau est devenu assez fruste du fait de son exposition aux intempéries.



FIG. 8. — Bas-relief dans les jardins du Château.

Statues.

Dans la cour du Sérail se trouve une statue (fig. 9) découverte à Sidon en un lieu que je n'ai pu faire préciser. Bien que la découverte remonte à plusieurs années, je donne une photographie du monument qui est peu connu. C'est une statue de femme en pierre calcaire, haute de 1 m. 70, y compris le socle qui mesure 0 m. 07; la tête et les mains manquent. Cette statue, de proportions élégantes et d'assez bon travail, est à rapprocher par son attitude d'une de celles que Macridy-Bey a trouvées à Thasos ⁽¹⁾.

(1) MACRIDY-BEY, *Jahrbuch des archäologischen Instituts*, XXVII, 1912, pl. 3, A.



FIG. 9. — Statues trouvées à Saïda.



FIG. 10. — Statue trouvée à Saïda.

En 1919 on découvrit, sur les premières pentes du Liban, dans le village de El Hara, une statue de femme, en calcaire de grain assez grossier. Cette statue, tout à fait intacte, avait été placée devant la porte du Gouverneur, où se tient un factionnaire jour et nuit. Malgré cela, la face de la statue n'a pas tardé à être martelée. La statue, probablement funéraire, qui mesure 1 m. 20 (fig. 10), représente une femme assise, voilée. Les proportions sont beaucoup moins sveltes que celles de la statue précédente. L'ensemble est lourd, trapu, et les plis du vêtement sont traités sommairement avec raideur et gaucherie. Cette statue est actuellement au Musée de Beyrouth.

Au cours des fouilles, nous avons rencontré une anse de terre cuite de basse époque, profondément estampillée des deux lettres majuscules : Σ. Β.

Dans les jardins, nous avons pris l'estampage d'une pierre portant un fragment d'inscription. Voici ce qu'on peut lire encore de ce décret, en bien meilleur état lorsqu'il fut découvert.

ὁ δῆμος.....
 Ἀπολόμασται Ἀπὸ τῶν λυμένων.....
 τοῦ Νίκωνος. Τῶ μυσ[.....
 καὶ ἀρξάντες τῶ[.....
 καὶ ἀγορανομήσαντα[.....

Les ports.

Certains archéologues ont supposé que les Sidoniens qui se servaient, selon la saison et le vent, alternativement de deux ports, celui du Nord et celui du Sud, dit Égyptien, situés de part et d'autre du promontoire sur lequel se dresse la ville, avaient ménagé une communication entre les deux. Le passage ne pouvait qu'être creusé le long de la falaise bordée d'un banc de récifs, d'ordinaire recouverts d'eau. Le niveau des eaux, exceptionnellement bas à l'automne de 1920, m'a permis d'examiner l'endroit. Les récifs, alors tout à fait découverts, ne présentent aucune trace de chenal, soit naturel, soit artificiel entre les deux ports.

G. CONTENAU.

(A suivre.)

LA MONTRE DU SULTAN NOÛR AD DÎN

(554 de l'Hégire = 1159-1160)

PAR

PAUL CASANOVA

Le titre de cet article semblera au premier abord paradoxal, puisque l'invention des montres telles que nous les connaissons ne paraît pas remonter au delà du xvr^e siècle ; mais quel autre nom donner à un instrument portatif qui sert à donner l'heure, comme celui que je vais décrire ? Il ne comporte, d'ailleurs, aucun mécanisme, et c'est, comme nous le verrons, une montre solaire.

L'objet se trouve au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale qui l'a acquis, sur mes indications, en août 1895, de M. Durighello de Beyrouth, lequel déclarait le tenir de M. Darricarrère, le négociant français bien connu de cette même ville ⁽¹⁾. Il est donc de provenance syrienne, ce que confirme l'inscription qui y est gravée.

C'est une plaquette rectangulaire de cuivre mesurant sur le petit côté 51 mm. ; sur le grand 86 mm. Le haut se termine en chapiteau multilobé percé de deux trous circulaires au centre, et portant un anneau mobile ou bélière. La longueur totale, y compris celle du chapiteau et abstraction faite de l'anneau, est de 98 mm. Sur le petit côté supérieur sont percés six trous rectangulaires. Le corps même de la pièce est divisé en six parties par sept lignes parallèles aux grands côtés ; sur la face principale cinq lignes courbes (nous verrons qu'il en faudrait six) traversent de gauche à droite les lignes droites, et dans les segments ainsi formés sont tracées par lignes parallèles trente divisions, cinq

(1) La photographie jointe à cet article a été faite d'après une galvanoplastie que M. Planchon, le regretté horloger d'art de Paris, avait

fait exécuter pour moi. La bélière y a été fixée après coup et n'est pas mobile comme dans l'original.

par segment. Au bas sont inscrits les noms arabes des douze signes du zodiaque deux par deux, dans les six grandes divisions, ainsi :

القوس ⁽¹⁾	العقرب ⁽²⁾	الميزان	السنبلة	الاسد	السرطان
Le Sagittaire	Le Scorpion	La Balance	La Vierge	Le Lion	L'Ecrevisse
الجدي	الدلو	الوت ⁽³⁾	الحمل	الثور	الجوزا
Le Capricorne	Le Verseau	Les Poissons	Le Bélier	Le Taureau	Les Gémeaux

Sur la seconde ligne les caractères sont renversés de bas en haut, ce qui indique qu'il faut suivre la lecture en *boustrophédon*, ou plus exactement, suivant une courbe fermée qui représente le tour de la sphère céleste décrit par le mouvement annuel apparent du soleil.

Le même système est suivi dans la numérotation des six courbes dessinées sur l'instrument. On lit, en effet, les nombres disposés ainsi :

ز	ح	ط	ي	يا	ب ⁽⁴⁾ (renversés).
7	8	9	10	11	12
و	د	د	ج	ب	ا
6	5	4	3	2	1

Ceci nous indique bien qu'il doit y avoir six divisions, et par suite six courbes. La première, celle qui répond au n° 1, n'a pas été tracée sur la face principale (qui contient l'inscription au nom du sultan) ; on la retrouve sur l'autre face. En supposant la courbe tracée, on remarquera que les six premiers chiffres sont inscrits à droite des courbes, les six autres à gauche. C'est cette disposition qu'on constate sur l'autre face, mais le fabricant y a négligé de renverser les chiffres supérieurs.

Dans l'intervalle laissé libre entre la plus grande courbe et les noms des signes du zodiaque est gravée sur la même face l'inscription suivante,

(1) Pour : العقرب

(2) Pour : القوس

(3) Pour : الحوت

(4) Pour : يب. Les chiffres paraissent écrits

de haut en bas par rapport aux noms des signes du zodiaque, mais en réalité ils le sont de gauche à droite parallèlement aux grands côtés et aussi à l'inscription médiane dont il sera question plus loin.

dans le sens de la longueur (verticalement sur la photographie), en quatre lignes séparées par cinq des six grandes divisions de l'instrument.

[1] الملك العادل نور الدين محمود بن زنگي [2] لمعرفة الساعات الزمانية وأوقات الصلوات (sic) [3] لعرض لو صفة ابي الفرج عيسى تلميذ القسم [4] بن هبة الله الاصطربلاي (sic) سنة ٥٥٤

[1] *Al Malik al 'Adil* *Noûr ad din* *Mahmoud ibn Zengû* [2] *pour la connaissance des heures du temps et des moments de la prière* [3] *à la latitude de 36°*. *Œuvre d'Abou-l-Faradj 'Isâ, élève d'Al Kasim fils* [4] *de Hibat Allah l'astrolabiste, année 554.*

On remarquera tout de suite l'affectation d'archaïsme de l'inscription : le *أ* initial avec le trait inférieur à droite, le *ع* médian ouvert, le *ف* et le *ق* en losange, etc., en même temps que, par certaines formes plus modernes, le graveur trahit son inexpérience. Des gaucheries, même des fautes d'orthographe, accentuent encore cette inexpérience et s'ajoutent aux erreurs déjà signalées dans les noms des signes du zodiaque. Au commencement de la quatrième ligne il faut noter la forme bizarre du *أ* initial que l'artiste voulait certainement graver ainsi :  Par maladresse, il a laissé un tel intervalle entre le commencement et la fin du trait, qu'au premier abord on pourrait lire deux lettres au lieu d'une, *ك* ou *ك*; mais le nom de *هبة الله* est seul possible ici, d'autant que c'est celui d'un astrolabiste célèbre de cette époque, comme nous allons le voir.

Telle est la face principale. L'autre présente les mêmes particularités ; mais les signes du zodiaque y sont écrits correctement ; les six courbes sont bien marquées ; les chiffres de ces courbes sont ainsi disposés :

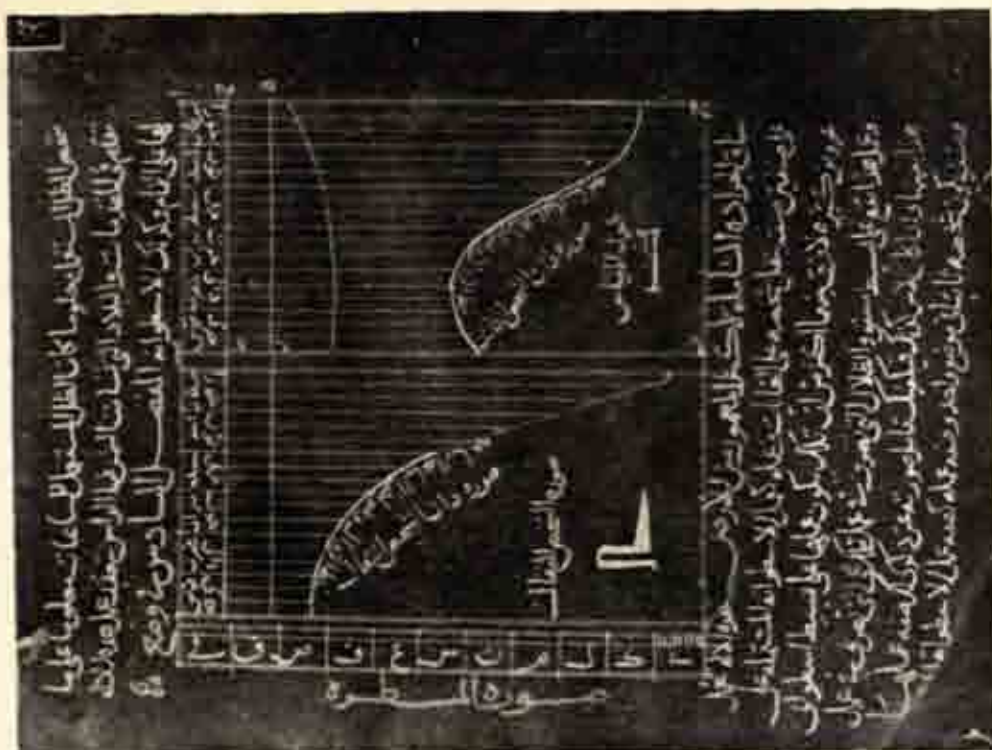
١٢	١١	١٠	٩	٨	٧
١	٢	٣	٤	٥	٦

En travers, dans la 3^e division, on lit :

معرفة الساعات الزمانية لعرض لج

Connaissance des heures du temps à la latitude de 33°.

(*) C'est le seul chiffre renversé.



3 - "Jambe de santierelle" d'après Abou-l Hasan 'Ali



2 - Montre solaire de Nuh addin (reverse)



1 - Montre solaire de Nuh addin (face)

Donc cet instrument a été fait par Abou-l Faradj 'Isâ, élève d'Al Kasim fils de Hibat Allah, en 554 de l'Hégire. Il servait à Noûr ad din, sultan d'Alep et de Damas de 541 à 569, pour déterminer les heures à la latitude de 36°, qui est à peu près celle d'Alep, et à la latitude de 33°, qui est à peu près celle de Damas.

De l'artiste je ne puis rien dire, car je n'ai trouvé son nom dans aucun auteur. Quant à son maître, je pense qu'on peut y voir le personnage que Ibn al Kifti appelle : Abou Mouhammad al Kasim ibn Hibat Allah al Hariri qui fut l'hôte d'un certain Mouhammad ibn ' Abd as Salâm, lequel mourut en 594⁽¹⁾. Ce Kasim vivait donc vers la fin du vi^e siècle de l'Hégire. Mais était-il vraiment le fils du célèbre astrolabiste Hibat Allah surnommé « la Merveille du temps » بدیع الزمان, à qui Ibn Khallikân a consacré une notice biographique⁽²⁾? Ce fut, dit-il, le plus habile fabricant d'astrolabes parmi les Arabes; à sa mort, il ne laissa personne capable de le remplacer. Nous voyons cependant que son fils dut hériter de son art et former des élèves, parmi lesquels l'artiste qui a travaillé pour le sultan Noûr ad din. Hibat Allah mourut en 534. Son fils a pu vivre jusque vers la fin du vi^e siècle et son identification avec le personnage nommé par Ibn al Kifti est plausible. Toutefois le titre de Hariri « marchand de soie » ne paraît guère convenir à un fabricant d'astrolabes, car il semble bien que le fils ait hérité, sinon du talent, au moins de la profession du père.

Si nous en sommes réduits aux conjectures pour ce qui concerne l'artiste et son maître, en revanche le possesseur est si connu qu'il est à peine nécessaire de rappeler les principaux traits de sa biographie.

Abou-l Kasim Mahmoûd surnommé Noûr ad din était fils de Zengui, le premier atabek de Mossoul. Il naquit le 17 chawwâl 511 (11 février 1118) et mourut à Damas le 14 chawwâl 569 (15 mai 1174). Ce fut avant Salâh ad din le plus redoutable adversaire des Croisés; il leur enleva toutes les villes et citadelles de la Syrie septentrionale. A la mort de son père, en 540, il avait hérité de la principauté d'Alep et pris le nom d'al Malik al 'Âdil; il y joignit Damas en 551 et même l'Égypte en 564. Dans son histoire des atabeks de

⁽¹⁾ *Ta'rikh al houkamâ*, éd. Lippert, 4^e, Leipzig, 1903, p. 290, ligne 5.

⁽²⁾ Ed. Wüstenfeld, n° 779; trad. de Slane,

Syria. — IV.

III, p. 580; éd. Boûlâk, II, p. 244. Cf. Ibn Abou 'Onsaïmî'at, *Uyûn al asbâ fi jababât al atibbâ*, Le Caire, 1299, Hégire, p. 280-283.

Mossoul, Ibn al Athir a fait de lui un magnifique portrait, auquel je renvoie le lecteur ⁽¹⁾.

J'en viens à l'instrument lui-même, dont, si je ne me trompe, on ne connaît aucun autre spécimen, et dont il convient d'expliquer le fonctionnement. Pour cela, nous nous reporterons d'abord à l'ouvrage d'Abou-l-Hasan 'Ali le Marocain, qui a composé un ouvrage sur les instruments astronomiques des Arabes. Cet ouvrage a été traduit en français par J.-J. Sédillot et publié par son fils, L.-Am. Sédillot, d'après le manuscrit 1147 de la Bibliothèque nationale (n° 2507 du Catalogue de Slane) ⁽²⁾. Dans le second volume de cet ouvrage, on trouvera cet instrument décrit sous le nom bizarre de : ساق الجرادَة littéralement : jambe de sauterelle. Le traducteur fait très ingénieusement remarquer qu'aujourd'hui les ouvriers appellent *sauterelle* l'équerre composée de deux planchettes de cuivre mobiles autour de leur point d'attache. Si je ne me trompe, cette dénomination pittoresque vient de ce que la sauterelle présente un long corps posé presque perpendiculairement sur les pattes de derrière également très longues, d'où la comparaison avec l'équerre. Dès lors une partie de cet instrument sera naturellement le *corps de la sauterelle*, l'autre en sera la *patte* ou *jambe*. De là le nom de jambe de sauterelle donné aux plaquettes rectangulaires des astronomes.

Voici ce que dit l'auteur (2^e volume, page 440).

« Construction de la *jambe de sauterelle* pour une latitude déterminée.

« Cet instrument se construit de deux manières : par la première le gnomon est mobile et se transporte à l'origine de chaque signe (du zodiaque) ; alors la construction est absolument la même que celle du cylindre propre à une latitude déterminée, sauf la différence d'une construction sur une surface cylindrique à une construction sur une surface plane. Les ombres dont nous nous sommes servi dans l'autre construction sont les mêmes que celles dont on doit se servir dans celle-ci, et il devient inutile d'entrer dans de nouveaux détails, l'inspection de la figure suffisant pour en donner l'intelligence ⁽³⁾. »

⁽¹⁾ Recueil des Historiens des Croisades publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Historiens orientaux, t. II (2^e partie), Paris, 1876, p. 293-318.

⁽²⁾ Traité des instruments astronomiques des Arabes, Paris, 1834-1835, 2 vol. in-4^e.

⁽³⁾ Ms. 2507, f° 118, n° mod. الفصل الخامس في وضع ساق الجرادَة المخصوصة بعرض واحد اعلم ان هذه الآلة تعمل على صفتين صنف يتقل شخصه على اوائل البروج وعمله

Reportons-nous à la figure 73 à laquelle renvoie le traducteur et dont nous donnons une photographie d'après l'original manuscrit ⁽¹⁾, nous y constaterons une analogie, il est vrai assez lointaine, dans le dessin de gauche, avec notre pièce. Nous ne nous occuperons pas du dessin de droite qui représente la jambe de sauterelle à gnomon fixe. Nous voyons dessinée une planchette rectangulaire sur laquelle sont inscrits deux par deux, en six divisions, les noms des signes du zodiaque (six sont renversés). Seulement ils sont placés en haut et non en bas de la planchette — détail qui ne peut avoir une réelle importance. Une seule courbe, indiquée comme la ligne du midi vrai, traverse, en les limitant, les six divisions; les autres courbes manquent. Les petites divisions ne sont qu'au nombre de dix-huit (au lieu de trente comme sur notre plaquette) ⁽²⁾.

Cette figure est incomplète, mais il nous est facile de la compléter en nous reportant, avec l'auteur, à la construction du cylindre. Si nous consultons dans la traduction la figure 71, laquelle correspond au cylindre construit pour une latitude donnée ⁽³⁾, nous remarquerons une bien plus grande analogie, qu'il est facile de ramener à l'identité en considérant que cette figure représente le développement d'un cylindre sur une surface plane, et que notre planchette représente la projection dudit cylindre sur un plan axial. Nous donnons ici un schéma de cette disposition, qui permet de voir comment du cylindre on passe à la plaquette (fig. 1). Si maintenant nous nous rappelons les six ouvertures rectangulaires de notre instrument qui correspondent aux six divisions, et par suite aux couples de signes du zodiaque, nous n'hésiterons pas à voir dans la pièce que nous étudions une montre solaire dite jambe de sauterelle à gnomon mobile « qui se transporte à l'origine de chaque signe ». Ce gnomon qui devait accompagner la montre de Noûr ad din, comme la clef de nos montres avant l'invention des remontoirs, a disparu. Nous pouvons nous le représenter

كعمل الاسطوانة المخصوصة بعرض واحد
سوا سوا لا فرق بينهما اكثر من ان
تلك يقع عملها على بسط اسطوانتي ويقع
في هذا في بسط مستو والظلال التي
صرفناها في عمل تلك هي الظلال التي

نصرفها في عمل هذه بعينها واذا كان الامر
كذلك فيكفيك في عمله تامل صورته

⁽¹⁾ Ms. 2507, f° 120 v° (notre pl. XLV, fig. 3).

⁽²⁾ Nous parlerons plus loin du gnomon mobile
الشخص المتقال qui est dessiné dans le champ.

⁽³⁾ Trad. t., II, p. 433; manuscrit, f° 118 r°
(notre pl. XLVI, fig. 1). Cf. la figure 72; manuscrit, f° 119 v° (notre pl. XLVI, fig. 2).

sous la forme que lui donne Aboû-I Hasan : un style monté sur une pince qu'on introduisait dans un des trous, de manière à bien fixer le tout et à maintenir l'aiguille perpendiculairement au plan de la plaquette.

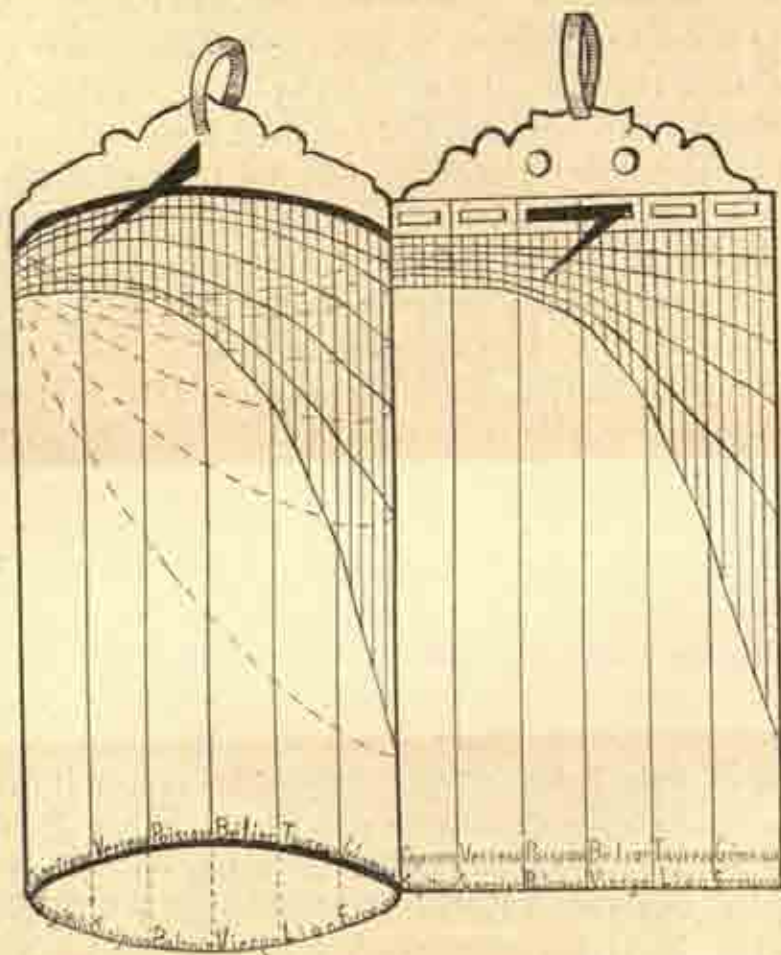


FIG. 1. — Cylindre et « jambe de sauterelle ».

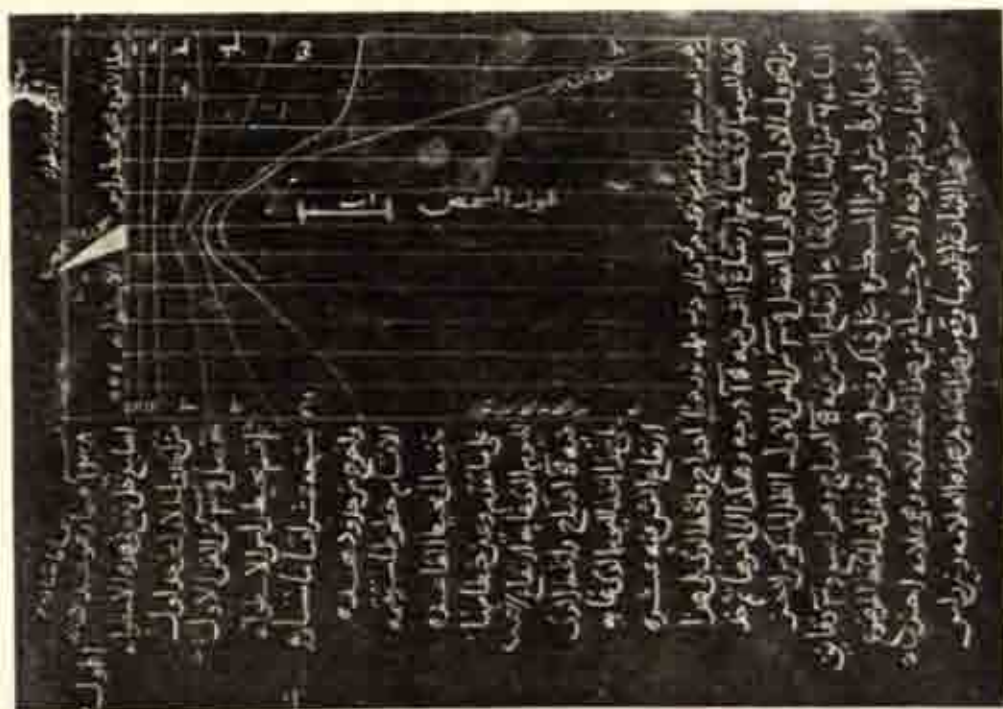
Ainsi nous définissons exactement la nature et l'origine de l'instrument : c'est la projection du cylindre sur lequel sont dessinées les courbes destinées à indiquer les heures à une latitude donnée.

Pour en expliquer le fonctionnement, il faut d'abord connaître celui du cylindre dont il est la projection.

Je résume ici, en essayant de lui donner plus de clarté, le chapitre III du livre II de l'ouvrage d'Aboû-I Hasan (trad. vol. II, p. 433), où il est traité de



x - Construction du cylindre d'après Abou-l Hasan 'Alī (toutes latitudes)



y - Construction du cylindre d'après Abou-l Hasan 'Alī (latitude donnée)

la construction du cylindre pour une latitude donnée. J'en donnerai, d'ailleurs, le texte.

L'auteur choisit la latitude de 30° qui se rapproche de celle de notre instrument. D'après des calculs astronomiques que nous n'examinerons pas ici, on dresse une table des ombres verticales de la fin des heures du début de chaque signe du zodiaque, de leur moitié, de leurs tiers, etc. (Dans notre instrument le praticien est allé jusqu'aux cinquièmes). On détermine sur cette table l'ombre la plus longue : d'après la table donnée par l'auteur cette ombre est celle de la fin de la 6^e heure du jour où commence l'Écrevisse (il en est de même dans notre instrument). On calcule combien la longueur de cette ombre contient de fois celle du gnomon, soit m fois. On choisit alors un gnomon de la longueur a , et la longueur am sera celle qu'on devra reporter sur le cylindre pour avoir la fin de la 6^e heure du jour choisi.

Ceci posé, sur le cylindre on écrit les noms des douze signes du zodiaque à partir du Capricorne de droite à gauche, de façon à terminer par l'Écrevisse. Des droites parallèles à l'axe correspondantes à ces signes divisent la surface du cylindre en 12 parties égales. On trace les divisions intermédiaires (soit pour le cylindre générateur de notre instrument par cinquièmes). On mène autant de lignes *occultes* correspondantes à ces divisions (c'est-à-dire que ces lignes n'apparaîtront pas sur la figure ; ce qui correspond aux pointillés de nos épreuves modernes). Sur le schéma que j'ai fait, une partie de ces lignes reste apparente. Nous allons voir comment on détermine la partie qui doit rester apparente.

Nos divisions ainsi déterminées sont les *lignes d'heures*. Nous prenons dans la table la longueur d'ombre correspondant à la fin de la 1^{re} heure du jour où commence le Capricorne, et nous la portons sur la division origine du Capricorne, d'après la proportion m établie plus haut. Portant successivement, d'après la même proportion, toutes les longueurs d'ombre fournies par la table, sur toutes les divisions, et joignant les points ainsi obtenus par un trait continu, nous obtenons la ligne de la 1^{re} heure pour tous les signes et leurs divisions. Il en sera de même pour les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e heures. La dernière, qui est celle du midi vrai, détermine la longueur des lignes d'heure qu'il faudra rendre apparente sur la figure.

Le cylindre est surmonté d'un chapiteau, lequel tourne sur le cylindre et

entraîne le gnomon qui y est fixé. Pour se servir du cylindre, on tourne le gnomon, c'est-à-dire le chapiteau * de façon que le milieu de son épaisseur soit sur la ligne des heures du jour pour lequel se fait l'opération ; puis on suspend l'instrument par un anneau, et on le fait tourner au soleil jusqu'à ce que l'ombre du gnomon tombe sur la ligne des heures, et l'heure actuelle est celle sur laquelle tombe l'extrémité de l'ombre (1).

الفصل الثالث في
وضع الاسطوانة المخصوصة بعرض واحد
ويجب ان يكون العرض الذي يوقع له
الاسطوانة اقل من تمام الميل الاعظم
(116 v) فليكن هذا العرض عرض ٣٠
درجة في الشمال فاذا اردت وضع الاسطوانة
لهذا العرض استخراج الظلال المنكوسة لاواخر
ساعات ايام او ايل البروج وانصافها وانلائها
على قدر ما تريد من التحرير لهذا العرض
ورتب جميع ذلك في جدول ثم عين طول
الشخص الذي تريد اثباته في الاسطوانة
وليكن اب واعمل مسطرة كهية المسطرة
التي تقدم ذكرها وليكن طولها من امثال
اب مثل ما في الطول ظل يتضمنه الجدول
من قلمه وهو بحسب هذا المثال ظل اخر
الساعة السادسة من نهار اول السرطان او
اكثر فليكن طولها مثل اب تسع مرات
وسدس واقسم هذه المسطرة على ما تقدم
ثم اتخذ اسطوانة قايسة من خشب صلب او
من نحاس واعمل الى محيط راسها وسه
الافق واقسم الافق ١٢ قسما متساوية وعين
قسما ثمانية لبرج الجدي والذي يليه لبرج
الدلو والذي يليه لبرج الحوت وهكذا الى

اخرها ثم اقسم كل برج بالاجزا التي
قسمته بها في الجدول ثم اخرج من اول
كل برج خطا خفيا مستقيما الى القاعدة
بالمسطرة التي جرت عادة الصانع بها
اخراج الخطوط المستقيمة بها في الاساطين
وهذه الخطوط تكون اعمدة على القاعدة
وكذلك تخرج من اخر البروج خطوطا
مستقيمة خفية الى القاعدة وسم هذه
الخطوط كلها خطوط الساعات ثم خذ
من الجدول الظل المنكوس لآخر الساعة
الاولة من نهار اول برج الجدي وهو انط
وخذ انج من اجزا المسطرة بالبركار مثله
واتركه على فتحته وضع احد طرفيه في
الافق على اول خط ساعات اول برج
الجدي وعلمه بطرفه الاخر حيث بلغ من
خط ساعات اول برج الجدي علامة وهي
علامة اخر الساعة الاولى من نهار اول برج
الجدي ثم خذ بالبركار اجزا المسطرة
مثل الظل المنكوس لآخر الساعة الاولى من
نهار عشرة ادراج من برج الجدي وهو
انط واتركه على فتحته وضع احد طرفيه
في الافق على خط ساعات نهار عشرة
ادراج من برج الجدي وعلم بطرفه

Nous appliquerons ces principes sur la jambe de sauterelle à gnomon mobile en déplaçant ce gnomon suivant les cas. Ainsi supposons que, à l'équinoxe du printemps, premier jour du Bélier, on fixe le gnomon sur la division correspondante. On suspend la planchette et on l'expose au soleil de façon que l'ombre du gnomon soit portée sur la division du 1^{er} jour du Bélier. Le point où aboutira l'ombre nous donnera l'heure. Supposons que ce soit entre la 5^e et la 6^e heure; ce sera 5 h. 1/2, ce qui correspond pour nous à 11 h. 1/2 du matin. Mais il convient de remarquer qu'on peut y lire aussi 12 h. 1/2, les ombres à partir de midi reprenant en sens inverse leurs longueurs. L'instrument pourra donc, avec quelque soin qu'il soit fait, induire en erreur pour les moments proches de midi. Pour les autres, la pratique suffit à faire la différence: on ne pourra confondre par exemple 9 heures du matin avec 3 heures du soir.

Dans le chapiteau de notre instrument j'ai noté deux trous circulaires; on peut supposer qu'ils servaient à retenir un cordon auquel était suspendu le gnomon mobile.

١١٦٣٩ | الآخر حيث بلغ من هذا الخط علامة وهذه العلامة هي علامة آخر الساعة الاولى من نهار عشرة ادراج من برج الجدى وهكذا ارسم علامة الساعة الاولى في كل واحد من خطوط الساعات الباقية ثم صل بين كل واحدة من هذه العلامات وبين التي تليها فيكون الخط المركب من هذه الصلات هو آخر الساعة الاولى من جميع ايام السنة في العرض المقروض وهكذا ترسم باقى الساعات وخط العصر ثم اكتب على آخر الساعة ٦ خط الزوال واكتب على الساعات ما يستدل به عليها ثم اكتب اسما البروج على ما تراه في الصورة ثم اظهر الواقع من كل خط من خطوط الساعات بين الافق بين خط الزوال ثم اعمل

شخصا من نحاس وركبه في صلة جسم متصل بالاسطوانة اتصال الاحقاق باغطيتها ويكون قائما على الفصل المشترك من الجسم المتصل بالاسطوانة وبين الاسطوانة وهو الافق ويكون هذا الشخص ايضا بحيث اذا ادبر الجسم المتصل بالاسطوانة احاط مع كل خط ينتهي اليه من خطوط الساعات بزواية قائمة ولما كان سطح الاسطوانة لا يمكن تصويره في البسيط المستوي رايت ان امتع هذا في بسيط مستو وتوهم ان هذا السطح هو سطح الاسطوانة وقد بسيط ويكون خط ا ب هو خط م د وخط ا م محيط دائرة الافق وخط م د محيط دائرة القاعدة والله الموفق للصواب

Constatons enfin que le sultan Nûr ad din n'avait qu'un médiocre instrument. Outre les nombreuses négligences de gravure déjà signalées et l'oubli plus grave d'une des lignes d'heure sur la face principale, il est facile de voir que le tracé des courbes manque de précision. Il semble bien qu'il a été exécuté sur un modèle et par une sorte de routine plutôt que par calcul.

Très-peu de temps après que le Cabinet des Médailles eut acquis cette curieuse plaquette, j'appris de Max de Nansouty que les bergers des Landes et des Pyrénées fabriquaient eux-mêmes des cadrans solaires portatifs conçus exactement sur le type du cylindre décrit par Aboû-l Hasan. Il en donnait un dessin très précis et l'expliquait en ces termes :

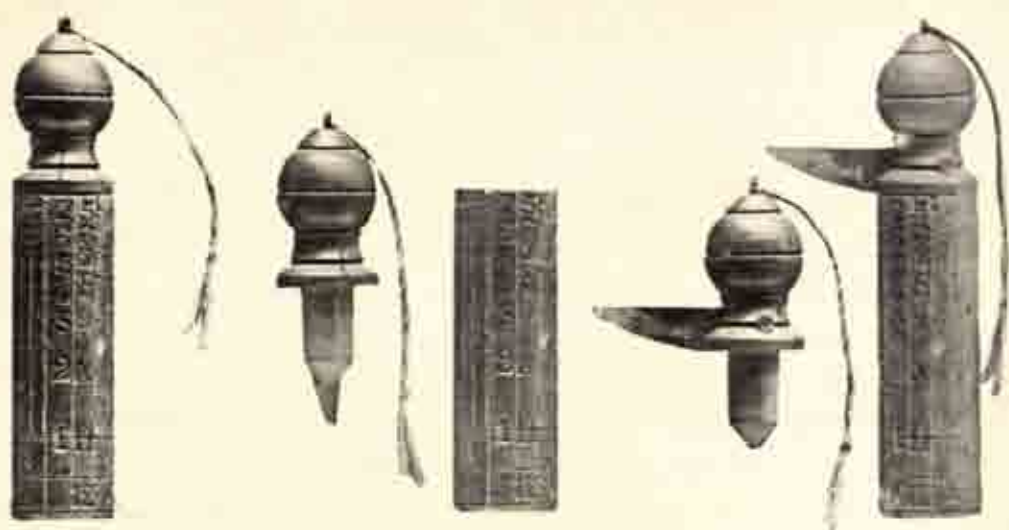
« L'artiste pastoral découpe tout d'abord une quille de bois, à tête mobile; sur le pourtour du cylindre il grave des génératrices portant le nom des mois de l'année. Dans la tête de la quille, fixée par un clou, est emmanchée une petite feuille de fer-blanc : c'est le seul élément que le berger demande à l'industrie moderne pour achever son œuvre.

« La feuille étant bien placée à la date du jour, ce qui est facile, grâce aux génératrices tracées sur le cylindre, on suspend le petit instrument de telle sorte que l'ombre de la petite feuille de fer-blanc, du « style » pour employer le terme scientifique, se projette verticalement sur le cylindre : son extrémité marque l'heure. Il suffit ensuite de réunir les points ainsi marqués pour obtenir les courbes horaires qui donneront l'heure perpétuellement. Ces courbes peuvent être calculées; mais nos bergers n'ont garde de les calculer, et pour cause. Ils se contentent de les construire point par point avec une patience que motivent leurs loisirs prolongés.

« Quelques-uns se contentent même de copier le cadran solaire du voisin; mais, dans ce cas, l'instrument perd beaucoup de son charme. De plus le bon berger risque de copier un cadran établi pour une latitude différente de la sienne et qui lui fournira des indications absolument fantaisistes ⁽¹⁾. »

Sur cette précieuse indication, je recherchai, dans un voyage que je fis peu après dans les Pyrénées, ce produit de l'industrie pastorale, et je le retrouvai, en effet, pour la modique somme de 0 fr. 50 dans un bazar de Pau. Je l'ai

(1) Feuilleton du *Tenjou*, 31 octobre 1895.



1 - Montre solaire
des Pyrénées

2 - Le style en position
verticale, retiré
du cylindre creux

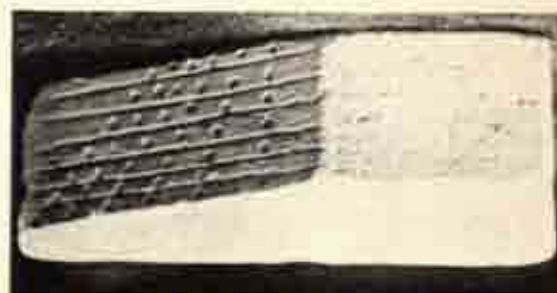
3 - Cylindre creux
où était renfermé
le style

4 - Style amené
en position verticale

5 - Style en position
verticale
adapté à l'appareil,
prêt à être utilisé



6 - Montre solaire égypto-grecque, vue d'ensemble



7 - Montre solaire égypto-grecque, vue du plan incliné

fait photographier sur la planche XLVII après la montre solaire du sultan Noûr ad dîn, pour en bien montrer la parenté, et dans ses diverses positions. Tout d'abord le style en fer-blanc est amené dans le prolongement de la tête ou chapiteau du cylindre, lequel est creux et reçoit le style quand l'instrument n'est pas utilisé. Pour l'utiliser on retire le chapiteau et le style, on relève celui-ci de façon à lui faire prendre la position perpendiculaire, et on replace le chapiteau sur le cylindre en le faisant tourner de façon à le faire coïncider avec le mois où l'on opère, et approximativement le jour de ce mois. On le suspend par la ficelle qui y est attachée et on observe l'ombre. Je pense que les bergers gravent leurs courbes par routine et d'après un modèle transmis d'âge en âge ; je ne crois pas qu'aucun s'amuse à noter, comme le veut Max de Nansouty, les différents points d'ombre. Il lui faudrait pour la vérification des moments avoir une montre, et alors à quoi bon ce rudimentaire cadran ?

Un pareil instrument n'est, d'ailleurs, pas inconnu des spécialistes. M. Bigourdan, dans son récent ouvrage, en donne la description et la théorie au chapitre XII (cadrans de hauteur, d'azimut⁽¹⁾). Les figures 80 et 81 représentent, l'une, un cadran cylindrique de hauteur, exactement du même type que celui des bergers pyrénéens, et l'autre, le développement du cylindre de ce cadran, dont l'aspect est identique à celui de notre plaquette.

Nous y renvoyons le lecteur qui désirerait connaître complètement la théorie et la pratique de ces montres solaires.

Je voudrais, en terminant, dire quelques mots d'une autre forme, qui a été récemment découverte en Égypte, et qui est probablement l'origine de celle que fabriquèrent les Arabes au moyen âge. Depuis longtemps, M. Bénédict, le savant conservateur des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, m'avait parlé du moulage d'un cadran solaire égyptien qu'il possédait, et dont l'original appartenait au savant égyptologue russe, M. Golenischef. Il a bien voulu m'en donner des photographies que je reproduis ici (planche XLVII).

C'est un tétraèdre allongé dont une face a été taillée en biseau ; la face opposée forme une base rectangulaire qu'on peut poser horizontalement. Les deux faces latérales sont alors verticales. L'ensemble représente un plan incliné d'environ 45° sur l'horizon ; la base horizontale est accentuée par un rebord, la hauteur en est de 43 mm., la longueur inférieure de 58 mm., mais

(1) *Gnomonique ou Traité théorique et pratique de la construction des cadrans solaires*, Paris, 1922, in-8°, p. 439 à 445.

une forte cassure indique qu'il manque à la pièce un prolongement qu'il nous sera facile de reconstituer grâce à une autre pièce que nous décrirons plus loin.

Les faces latérales en forme de trapèzes ont les dimensions suivantes : arête horizontale inférieure, 63 mm.; verticale, 27 mm.; horizontale supérieure, 16 mm.; oblique, 45 mm. La face taillée en biseau présente une petite plate-forme carrée de 16 mm. de côté et un rectangle incliné. Sur la plate-forme sont écrits en abrégé les mois égyptiens (en transcription grecque) ainsi :

Khoia[k]	
Athy[r]	Tyb[i]
Phaô[phi]	Mekb[ir]
Thôt	Phame[nôth]
Mes[ori]	Pharm[outi]
Epi[phi]	Pakhô[n]
Pây[ni]	

Dans l'ordre du calendrier le 1^{er} mois est Thôt, vient ensuite Phaôphi; il faut donc lire la première colonne de bas en haut à partir de Thôt, puis la seconde de haut en bas, et on revient à la première de bas en haut jusqu'à Mesori, dernier mois. Les noms sont donc disposés sur une courbe fermée. Ils répondent à la disposition suivante des signes du zodiaque :

Sagittaire	
Scorpion	Capricorne
Balance	Verseau
Vierge	Poissons
Lion	Bélier
Cancer	Taureau
Gémeaux	

Sur le plan incliné sont tracées six lignes parallèles aux arêtes obliques et formant ainsi sept compartiments correspondant aux sept mois de la première colonne. Dans chaque compartiment il y a six points et ils sont distribués dans leur ensemble suivant six courbes (non tracées) qui représentent les courbes

d'ombre. La ressemblance avec la plaquette arabe est absolue; mais la disposition des signes du zodiaque ou des mois correspondants est différente.

En 1915, M. Jean Clédat a publié un petit objet de même nature, découvert dans l'isthme de Suez, qu'il n'a pu identifier ⁽¹⁾. Mais deux autres égyptologues, MM. Sottas et Kuentz, y ont reconnu peu après, le premier, une petite horloge astronomique gréco-égyptienne ⁽²⁾, le second, guidé par M. V. Loret, un gnomon portatif gréco-égyptien ⁽³⁾.

D'après la description qu'en a donnée M. Clédat et qui a été reprise par M. Kuentz ⁽⁴⁾, l'objet, dont il ne nous dit pas la matière, se compose d'un socle et d'une partie supérieure comprenant un dé et un prisme rectangulaire tronqué. C'est ce dé qui manque au monument Golenischef. Il porte sur une de ses faces latérales et sur sa face supérieure, deux cavités; sa hauteur est de 35 mm., les arêtes horizontales ont 30 mm. Le prisme a même hauteur et même largeur que le dé. Sur sa face supérieure (ou plate-forme) sont écrits en abrégé les noms des mois égyptiens (transcription grecque) ainsi :

Parmou[fi]	
Pame[not]	Pakh[on]
Mekhi[r]	Pay[ni]
Tybi	Epe[phi]
Khoia[k]	Me[sori]
Athyr	Thôt
Paophi	

La disposition des mois est semblable à celle que nous avons constatée plus haut, mais ils sont répartis autrement dans les deux colonnes. Thôt est dans la colonne de droite et Paophi dans celle de gauche, où les autres noms se lisent, dans l'ordre du calendrier, de bas en haut; puis on les lit, à la colonne de droite, de haut en bas, jusqu'à Mésori.

Autre différence : les lignes de division sont au nombre de sept et il y a

⁽¹⁾ *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXXVII (1915), p. 38-39.

⁽²⁾ *Ibid.*, t. XXXVIII (1916), p. 1-17.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 70-84.

⁽⁴⁾ Nous reproduisons les dessins de M. Kuentz avec sa gracieuse autorisation et celle de ses éditeurs.

fournie aux environs de midi; 2^e correction à apporter aux noms des mois quand l'horloge datait d'un certain nombre d'années; 3^e utilisation limitée à une latitude donnée. Le premier inconvénient ne peut être corrigé; les deuxième et troisième disparaissent si, comme le fabricant arabe, on note l'année et la latitude.

M. Kuentz, qui écrivait en même temps que le précédent égyptologue dont il ignorait l'article, commence par reprendre la description de M. Clédat et conclut à un gnomon, remplissant l'office d'une montre actuelle, d'un cadran solaire, destiné à l'évaluation du temps d'après la longueur d'une ombre sur la surface graduée du plan incliné; le dé regardait au sud, le prisme au nord, et le dé projetait une ombre variable suivant la hauteur du soleil. Pour assurer l'horizon-



FIG. 4. — Détail du plan incliné.

talité indispensable de l'appareil, il y avait un fil à plomb qui était soutenu, pense l'auteur, par une plaquette, aujourd'hui disparue, encastrée dans la cavité d'une des faces latérales du dé. Un trait vertical, tracé sur le socle, dans l'axe de cette cavité, marque la ligne de foi de ce fil à plomb. Cette ingénieuse hypothèse est corroborée par la comparaison entre la figure du gnomon ainsi complété avec le signe hiéroglyphique de basse époque , lequel sert de déterminatif à un mot que l'on traduit ordinairement par « cadran solaire » ou au mot qui signifie « heure ». La conclusion est donc que l'objet est bien un instrument qui indique l'heure, et que c'est un gnomon du même type que les deux gnomons reproduits par deux variantes hiéroglyphiques signalées par M. Loret, où Brugsch avait vu à tort des clepsydras.

De plus, le signe en question étant de basse époque, la date approxima-

tive que l'auteur avait établie par d'assez longs calculs s'y accorde parfaitement. Cette date est comprise entre 370 et 254 avant Jésus-Christ, limites qui se rapprochent d'une façon remarquable, ajouterons-nous, de celles qu'a proposées M. Sottas : 375-255 (ou 285).

Si j'osais ajouter quelques mots à ces savants articles, je dirais que l'instrument appelé par les Arabes *jambe de sauterelle* paraît dériver de ce gnomon égyptien, qui, à mon avis, devait être plutôt un gnomon étalon, servant à établir des tablettes rectangulaires plus portatives. Le fait que les courbes ne sont indiquées que par des points et non tracées me paraît prouver que ces points étaient obtenus par des observations rigoureuses. La présence du fil à plomb, qui n'est guère compatible avec un instrument de poche, si je puis dire, atteste le souci d'une exactitude mathématique. Ces gnomons étaient des régulateurs, de véritables chronomètres, toutes proportions gardées. Ils devaient servir à dresser les tables dont parle Aboû-I Hasan 'Alî.

Dans ces conditions, on peut se demander si ce n'est pas la jambe de sauterelle à gnomon mobile qui a donné naissance au cylindre, plutôt que l'inverse admis par nous au début de cette étude. Ce qu'il y a de certain, c'est que la forme ancienne la plus attestée est celle d'un cadran plan. M. Bigourdan nous donne la figure d'un fragment de très ancien cadran solaire égyptien, interprété par J.-B. Biot, auquel il l'a emprunté, sans donner de référence précise⁽¹⁾. On y retrouve le dé et l'amorce du prisme; sur une face latérale du dé est une saillie, et l'auteur du dessin suppose une aiguille au sommet du dé, dont l'ombre se portait sur la saillie. C'est évidemment fantaisiste. En comparant ce dessin aux deux gnomons gréco-égyptiens connus, on aboutit à une interprétation bien plus sûre. Il manque malheureusement la partie la plus importante : la surface graduée. Les caractères hiéroglyphiques tracés sur ce fragment attestent son antiquité, et je le signale aux égyptologues qui pourront peut-être le retrouver dans quelque collection publique ou privée⁽²⁾.

⁽¹⁾ *Op. laud.*, p. 11, fig. 7.

⁽²⁾ Grâce aux aimables indications de M. Kuentz, j'ai eu connaissance d'un travail très important de M. Ludwig Borchardt paru en 1920 : *Altägyptische Zeitmessung (Die Geschichte der Zeitmessung und der Uhren)* herausgegeben von E. von Bussermann-Jordan. Band

I. Lieferung B. Berlin et Leipzig 4^e. L'étude de ces petits monuments y est faite d'une manière très complète, pages 43 à 48. L'auteur en mentionne quatre; celui qu'a publié M. Clédat, et dont nous avons parlé plus haut; celui que Legrain a décrit dans *Collection H. Hoffmann*, 3^e partie, *Antiquités égyptiennes*,

On voit que la montre du sultan Noûr ad din, malgré ses particularités remarquables, n'est pas isolée dans l'histoire de la gnomonique, qu'elle se rattache à une conception égyptienne assez ancienne et que de son type dérive celui du cylindre conservé jusqu'à nos jours dans les Pyrénées françaises.

Paris, 30 août 1923.

P. CASANOVA.

p. 147-148, un à Londres à l'University College dont un dessin lui a été communiqué par Schäfer, enfin celui de Turin, sur lequel il donne des renseignements bibliographiques très exacts. En les reprenant et en les complétant, on arrive aux résultats suivants.

Champollion l'avait signalé dans une lettre à son frère, datée de Turin, 30 juillet 1825 (H. HARTLENS, *Lettres de Champollion le Jeune*, 2 vol. dans *Bibliothèque égyptologique publiée sous la direction de G. Maspero*, t. XXI-XXII. Paris 1909, 8°, tome I^{er}, p. 246-247). Il y vit « une Méridienne, une montre polaire [sic] » donnant le moment précis de midi, lorsqu'elle était en place. C'est lui qui a eu l'idée de supposer un style dans les trous placés en haut du dé. Cette erreur de l'illustre archéologue, très excusable en présence d'un instrument incomplet et, d'ailleurs, si voisine de la vérité, a été reprise et aggravée par Biot qui s'est complu dans son interprétation fantaisiste au point d'y revenir jusqu'à trois fois dans ses écrits (1^{er} *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, t. XIII, 1835 — *Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions* le 30 mars et à l'Académie des Sciences le

4 avril 1841. *Recherches sur l'année vague des Égyptiens*, pages 678-681; pl. IV : règle gnomon; 2^e *Traité élémentaire d'astronomie physique*, 3^e éd., 5 volumes de texte et 7 d'atlas, t. I^{er}, Paris, 1844, page 62-63; t. VI (atlas), pl. 3, fig. 30; c'est là probablement que M. Bigourden en a trouvé la mention (3^e *Mémoires de l'Académie des Sciences* LXX, 1849, pages 53-55; planche I : règle-gnomon). Je ne l'ai pas trouvé mentionné dans OCAZZI, *Catalogo illustrato dei monumenti egizii del R. Museo di Torino*. Turin 1852, mais il est décrit par Lanzoni (*Catalogo generale dei Musei... Serie prima. Piemonte. Regio Museo di Torino*, Fabretti, Rossi e Lanzoni, Torino 1882. *Antichità egizie* n° 1353 : « Gnomone in basalto nero »).

M. Borchardt n'a pas connu le fragment Götenschef dont il a été question plus haut.

J'ajouterai que dans le même volume de *Geschichte der Zeitmessung*, livraison F, a paru en 1923 : KARL SCHÖY, *Gnomonik der Araber*. Il y est parlé p. 55 de la « patte de sauterelle » assez succinctement, et seulement d'après la traduction de J. J. Sédillot que nous avons également utilisée.

BYBLOS ET LA MENTION DES GIBLITES DANS L'ANCIEN TESTAMENT

PAR

RENÉ DUSSAUD

Les exégètes de l'Ancien Testament ont parfois méconnu la valeur documentaire des textes qu'ils étudiaient, en les soumettant, sous prétexte d'éliminer des gloses, à des corrections arbitraires qui leur enlevaient toute signification. Les déformations que les rédacteurs des livres bibliques tardifs ont imprimées aux récits des événements historiques ⁽¹⁾, ne doivent pas suffire à jeter le discrédit sur les anciens annalistes. A mesure que notre information sur les hautes époques acquiert plus de précision, nous constatons qu'en dépit des accidents qu'ils ont subis au cours des rédactions successives, nombre de passages nous conservent des renseignements exacts ou d'une approximation telle que nous pouvons les utiliser directement. Surtout, nous savons dans quelle direction il faut pousser nos corrections, et ce n'est pas toujours dans le sens des anciens exégètes, souvent dominés par une défiance excessive.

Ainsi, pour avoir ignoré l'importance de Byblos et sa célébrité à haute époque, les commentateurs de l'Ancien Testament ont hésité à admettre que cette ville ait pu être anciennement connue des Israélites et, dans deux cas sur trois, ils ont proposé d'en supprimer la mention. Or, déjà les tablettes d'el-Amarna ⁽²⁾, mais surtout les remarquables découvertes de MM. Montet et Virolleaud dans la vieille cité sainte, obligent à modifier ce point de vue. Nous devons, au préalable, y insister.

⁽¹⁾ RENAN, *Mémoire sur l'origine et le caractère de l'Histoire phénicienne qui porte le nom de Saachoniaton*, dans *Mémoires Acad. des Inscr.*, XXIII, p. 317 : « Le rôle peu sincère que les Juifs ont joué dans l'historiographie de l'Orient ne saurait inspirer à la cri-

tique trop de défiance et de précautions. »

⁽²⁾ Les tablettes émanant de Byblos sont réunies dans KUBITZKY, *Die El-Amarna-Tafeln*, n° 68 et suiv. ; cf. aussi THUREAU-DANGIN, *Revue d'assyriologie*, t. XIX, p. 91 et suiv.

La mission dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a chargé M. Pierre Montet, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, à la suite de l'exploration qu'il fit en 1919 du site de Byblos ⁽¹⁾, compte déjà trois campagnes de fouilles (1921, 1922 et 1923) et l'on peut affirmer qu'il n'a pas été fait, dans ces dernières années, de découvertes aussi importantes pour l'histoire du proche Orient. Les deux premières campagnes éclairent l'époque des premières dynasties égyptiennes ⁽²⁾; celle de 1923 apportera ⁽³⁾, sur les périodes contemporaines des XII^e et XIX^e dynasties, des précisions qui compléteront et consolideront les notions fournies par l'exploration de M. Virolleaud ⁽⁴⁾.

M. Pierre Montet, et c'est là un fait capital, reporte jusqu'à l'époque thinite les relations de l'Égypte avec Byblos. A ce moment, il ne peut guère être question de Cananéens sur la côte de Syrie. La date que donne Hérodote pour la fondation du temple de Melqart à Tyr, environ 2750 av. J.-C., correspond bien à une expansion des Sémites marquée, dès 2845, par l'avènement de Sargon I d'Agadé dont on sait les surprenantes campagnes ⁽⁵⁾. On ne peut faire remonter beaucoup plus haut la domination cananéenne sur la côte de Syrie : l'an 3.000 que nous avons adopté ⁽⁶⁾, est une limite extrême qui n'a peut-être pas

⁽¹⁾ La lettre de M. Montet (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1921, p. 158 et suiv.; cf. *Syria*, 1921, pp. 263 et 333) dans laquelle il exposait les résultats de son exploration de 1919, fut lue devant l'Académie par M. Clermont-Ganneau en mars 1921. L'Académie décida immédiatement de prendre à sa charge l'exploration de Byblos et délégua M. Montet.

⁽²⁾ En dehors des rapports publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie*, on consultera MONTET, *les Égyptiens à Byblos*, dans *Monuments Piot*, t. XXV, p. 237 et suiv., et *le Pays de Negaou, près de Byblos, et son dieu*, dans *Syria*, 1923, p. 181 et suiv.

⁽³⁾ Voir les lettres adressées par M. Montet à l'Académie des Inscriptions, que nous publions ci-après, p. 336.

⁽⁴⁾ V. VIROLLEAUD, NAILLE, CLERMONT-GANNEAU.

et POTTIER, dans *Syria*, 1922, p. 273 et suiv. Le P. VINCENT, dans *Revue Biblique*, 1923, p. 532 et suiv., confirme les comparaisons céramiques avec les fouilles palestiniennes, que nous avions présentées dans *Journal des Savants*, 1922, p. 177 et suiv.

⁽⁵⁾ Au sujet des campagnes de Sargon I, voir CONTESAC, *Syria*, 1923, p. 248. Quant à la chronologie dite courte, contre laquelle M. de Morgan s'élève à nouveau dans *Revue archéol.*, 1923, t. p. 243 et suiv., elle vient de recevoir, en ce qui concerne la Mésopotamie, une confirmation éclatante avec la liste complète des dynasties babyloniennes déchiffrée sur un prisme en cunéiforme par M. Langdon (voir plus loin, p. 335).

⁽⁶⁾ *Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée*, 2^e éd., p. 290.

été atteinte, mais qui est mnémotechniquement commode. C'est aussi vers les débuts du troisième millénaire qu'on a proposé de placer la substitution de la population cananéenne à la population néolithique que M. Macalister a constatée dans la caverne de Gézer et qui se marque notamment par le rite de l'inhumation succédant à celui de la crémation ⁽¹⁾.

Alors que Tyr et Sidon, si elles existaient, n'étaient encore que de modestes installations de pêcheurs, Byblos florissait grâce à son commerce de bois et de matières résineuses dont l'Égypte consommait de grandes quantités. La richesse de son territoire en essences diverses va déterminer sa civilisation et dominer son culte. La démonstration de la haute antiquité de Byblos par les découvertes récentes, vient brillamment confirmer la tradition locale d'après laquelle cette ville était la plus ancienne de toute la Phénicie ⁽²⁾. Les fouilles de M. Montet dans le temple de Byblos ont également vérifié la tradition, vraisemblablement écrite ⁽³⁾, conservée par les prêtres, à savoir que leur temple était presque aussi ancien que les plus vieux temples de l'Égypte ⁽⁴⁾.

On aurait tort de ne prêter attention qu'à certaines coutumes dont la singularité piquait la curiosité des étrangers ⁽⁵⁾, et d'adopter le jugement sommaire de Mommsen sur la religion phénicienne : « Les mythes religieux sont informes, dépourvus de toute beauté : son culte excite les passions de la luxure et les instincts de la cruauté ⁽⁶⁾. » Nous possédons une page rédigée par les prêtres du temple de Byblos : c'est le texte phénicien de l'époque perse connu sous le nom de stèle de Byblos ⁽⁷⁾ ; il ne le cède à aucun autre pour l'élévation des idées,

⁽¹⁾ VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente*, p. 207 et suiv.

⁽²⁾ PHILON DE BYBLOS, fragm. 2, 17, dans MILLER-DIDOT, *Fragm. Hist. Gr.*, III, xxi πάλαι πρότερον ἔκλει τῆς ἐν Φοινίκῃ Βύβλου. De même, STRABON, *Geog.*, 16, 2, Βύβλος, παλαιὰ Φοινίκης ἀρχαιοτάτη πόλις.

⁽³⁾ Les rois de Byblos entretenaient pour l'usage diplomatique des scribes qui écrivaient, au temps d'Aménophis IV, au moyen des caractères cunéiformes (tablettes d'el-Amarna). Les Ἀρχιερεῖς πρέσβητες dont parle Philon de Byblos (fragm. 4, 5) comme d'écrivains conservés dans le sanctuaire et qui furent consultés par Sanchoniathon vers la fin du second millénaire, ne nous paraissent pas viser des stèles

comme on l'admet, ni surtout des *Hammamim* (LACHANGE, *Études relig. sem.*, 2^e éd. p. 399), mais, comme il résulte du contexte, des écrivains caractères égyptiens usités par les prêtres d'Ammon, dieu vénéré à Byblos.

⁽⁴⁾ LUCIEN, *de dea syra*: ἵσα... οὐ πρὸς πολλὰ τοῖς ἱερείοις ἱερουργούσιν.

⁽⁵⁾ FRAZER, *Adonis*, trad. fr., p. 25 et suiv., en a ingénieusement tiré parti ; mais ce n'était là qu'une coutume secondaire et pour ainsi dire en marge du culte. A Jérusalem, anciennement, le temple n'était pas mieux entouré.

⁽⁶⁾ MOMMSEN, *Histoire romaine*, trad. fr., III, p. 5.

⁽⁷⁾ *Corpus inscript. semit.*, I, 1.

notamment pour la notion de justice : les bénédictions de la Ba'alat-Gebal sont appelées sur Yehavmelek parce que c'est un roi juste et lui-même demande de trouver grâce aux yeux de son peuple.

Il y avait donc en Phénicie des collèges de prêtres fortement constitués⁽¹⁾, et puisqu'ils étaient encore si bien renseignés à l'époque romaine, nous sommes en droit d'accepter avec confiance le calcul qu'Hérodote nous rapporte d'après eux. Nous comprendrons mieux, dès lors, le développement pris par le culte à Byblos depuis la haute époque à laquelle les découvertes de M. Montet nous permettent d'atteindre et dont la perspective modifie profondément les idées reçues.

Pour que les Égyptiens aient vénéré les dieux de Byblos, il faut que ces derniers se soient présentés à eux revêtus d'une autorité particulière. « Au temps des premiers Pharaons, le pays où les pèlerins viendront de tout l'empire romain célébrer les Adonies, est déjà peuplé de divinités. Les Pharaons ne peuvent y prendre pied qu'à la condition de les adopter et d'être adoptés par elles⁽²⁾. » Les types divins que nous connaissons plus tard sous les vocables cananéens de la Ba'alat-Gebal et d'Adonis-Eshmoun, semblent déjà fixés. Sur le cylindre d'époque thinite, publié par M. Montet, la déesse de Byblos est représentée en Isis-Hathor, assise et coiffée des cornes de vache, tout comme sur la stèle de Byblos consacrée par Yehavmelek.

Le même cylindre mentionne Khay-Taou, dieu du pays de Nega, c'est-à-dire comme l'a ingénieusement reconnu M. Montet, du pays giblité, ce qu'il faut entendre non seulement de Byblos et de ses environs immédiats, telle la vallée du Nahr Ibrahim, mais de tout le Nord du Liban, car, comme nous le verrons dans un instant, le territoire attribué aux Giblites par le livre de Josué correspond au pays des Arqites et des Sinites de la Genèse.

Ce territoire ne constitue pas seulement une unité au point de vue géographique, mais aussi au point de vue cultuel. En dehors de Byblos et de la vallée du Nahr Ibrahim, la déesse et Adonis sont vénérés à Tripoli⁽³⁾ et à Arqa⁽⁴⁾.

(1) On doit reconnaître dans l'œuvre de Philon de Byblos, qui nous a été conservée par Eusèbe, une composition de basse époque, mais on a mis en doute, sans raisons suffisantes, la personnalité de Sanchoniathon.

(2) MONTET, *Mon. Piot*, XXV, p. 272.

(3) Nous verrons ci-après que Zeus Hagios, vénéré dans cette ville, n'est qu'une forme récente d'Adonis.

(4) Voir *Notes de mythol. syrienne*, p. 151.

Une sainteté particulière pèse sur tout ce pays, au point que le vocable « saint », particulièrement attaché à la Byblos antique, survit encore de nos jours dans le nom du Qadisha, fleuve qui se jette dans le golfe que les anciens appellent *hiëros kolpos* ⁽¹⁾. Le Qadisha sort du même massif que le Nahr Ibrahim (ancien Adonis) et il est vraisemblable qu'il se rattachait à la même entité divine.

Renan a fixé en termes inoubliables le caractère si particulier de cette région ⁽²⁾, mais il a un peu trop conçu en romantique la relation entre le culte et le paysage. Les cultes naturistes avaient, dans la conscience primitive, des racines plus profondes qu'un symbole à l'usage des poètes; les anciens croyaient vraiment que leur existence et la vie de la nature dépendaient de l'accomplissement des rites consacrés. Adonis représente, comme on le sait depuis Mannhardt ⁽³⁾, l'esprit de la végétation que des rites appropriés évitent de détruire complètement et s'efforcent de récupérer au moment où l'homme s'empare brutalement des produits de la végétation pour son usage personnel. De tels rites, qui ont également pour effet de protéger l'homme contre les atteintes de cet esprit ⁽⁴⁾, se retrouvent partout où l'homme s'est adonné à la culture; ils varient dans le détail, mais leur objet reste le même et c'est pourquoi les Adonies de Byblos se sont répandues si aisément dans tout le bassin de la Méditerranée: elles n'ont fait que recouvrir des rites similaires locaux ⁽⁵⁾.

Cela est particulièrement net à Chypre où, de même que la déesse mère chypriote, attestée dès le troisième millénaire ⁽⁶⁾, s'identifia à Astarté, Héraclès chypriote à Melqart, Apollon chypriote à Reshef, l'épithète *adon adoni*, « mon

Hitt. Bril. Mus. Cat., *Phoenicia*, p. LXXII, a reconnu, sur les monnaies de la ville, la Vénus Archilidis voilée décrite par Macrobe, *Satura*, I, 21, 5. Nous avons là un type de la déesse plus ancien que les figures rupestres de la vallée du Nahr Ibrahim.

⁽¹⁾ STRECH, DE BYZ., s. v.

⁽²⁾ RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 296.

⁽³⁾ MANNHARDT, *Wald und Feldkulte*, II, pp. 273-291; voir nos *Notes de Mythol. syrienne*, p. 148 et suiv.

⁽⁴⁾ Cela est particulièrement marqué chez les sadéites dans le rituel de la Pâques; cf. nos

Origines cananéennes du sacrifice laraélite, p. 211 et suiv.

⁽⁵⁾ Un des plus curieux exemples de cette similitude a été relevé par E. LÉNÉCA, *Adonis Kult und Christentum aus Malta*, Fulda, 1901, qui a suscité l'article de R. WERNICH, *Das Frühlingsfest der Insel Malta*, et la mise au point d'HERVE HUBERT, *Année sociologique*, 1903, pp. 196-199. Voir encore, BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, p. 130.

⁽⁶⁾ Voir l'Aphrodite chypriote, dans *Revue de l'Hist. des Rel.*, 1916, I, p. 243 et suiv.

maître », supplanta les noms locaux Pygmaïon ou Pygmalion⁽¹⁾, Ad, Kirris, Gauas dont on ne peut prétendre qu'ils sont sémitiques. De Chypre, le nom d'Adonis se répandit dans les pays grecs : les relations qui unissaient Chypre à la Grèce d'Asie expliquent qu'une des premières mentions du dieu apparaisse dans Sappho.

Nous pouvons suivre l'évolution du dieu depuis la haute époque. Il devient tout spécialement l'esprit de la végétation des céréales et, à ce titre, il prend sur le monument de Gharfin les traits de Triptolème⁽²⁾. Mais le mythe s'attache surtout à marquer « le moment où l'on coupe les épis parvenus à complète maturité⁽³⁾ ». Il semble même qu'on lui ait attribué, à basse époque, la maturité de la récolte puisque, après tant d'autres, Adonis revêt un caractère solaire. Aussi proposons-nous de reconnaître le dieu dans la série de bronzes, provenant de Tripoli de Syrie, qui figure un jeune dieu, beau et mélancolique, dont le buste émerge d'un feuillage et dont la tête s'orne de sept rayons⁽⁴⁾.

(1) Nous en trouvons une confirmation dans le médaillon d'or (qui, comme nous le verrons ci-après, dérive du médaillon d'Ishtar ou d'Astarté) trouvé à Carthage par le P. Delattre dans une tombe (Pn. BERGARA, *Comptes rendus Acad.*, 1894, p. 453 et suiv.; *Rep. d'épigr. sémit.*, n° 5; CLERMONT-GANSSAUX, *Rec. arch. ex.*, t. V, p. 452, note 2). La dédicace n'en est pas faite à une seule divinité, comme tous les épigraphistes l'admettent par suite de l'absence de copule, mais forcément à deux divinités, Astarté et Pygmalion, car ce sont deux entités divines qui ne peuvent se confondre l'une avec l'autre. Nous avons là un cas de copule latente dont nous avons signalé d'autres exemples, tous amenés par l'union étroite des deux divinités, en tant que *synnyoi* ou même *syntetyloi*; voir *Journal des savants*, 1907, p. 41 et suiv.; *les Arabes en Syrie avant l'islam*, p. 433. A Carthage, encore la même association, cette fois sous des noms absolument sémitiques, se retrouve avec la mention d'un prêtre d'Eshmoun-Astarté (CIS, I, 245). M. BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, p. 261, a objecté à notre explication d'une copule latente, qu'on aurait cité Astarté avant Eshmoun. C'est précisément

ce que fait le dédicant du médaillon (voir fig. p. 314); mais il n'y a pas là un protocole obligé.

(2) *Notes de Myth. syr.*, p. 453.

(3) ECKHAU, *Prép. évang.*, III, 11, 12, voir § 45 et 47. Les textes sont réunis dans FAARH, *Adonis*, trad. fr., p. 290. On n'a pas remarqué qu'un très beau bronze du Louvre, provenant de Saïda, illustre le mythe tel que nous le rapporte Damascius. Ce bronze représente Adonis comme on l'a bien reconnu (JAWOR, *Monuments Piot*, I, p. 151 et suiv.), et la base, pour rappeler la mutilation du dieu, est ornée des parties sexuelles. Cette représentation se rattache aussi aux offrandes qu'on présentait dans le temple de la déesse; cf. BAUDISSIN, *Adonis und Kanna*, p. 129.

(4) Les deux bronzes du Louvre publiés l'un par CLERMONT-GANSSAUX, *Missions en Palestine*, p. 66, l'autre dans nos *Notes de Mythologie syrienne*, p. 61, proviennent de Tripoli. Le troisième, publié par M. KUNNA, *Catalog. de Clercq*, III, p. 451 et suiv., vient de la même région bien qu'indiqué comme provenant de Tortose. MACROB., *Satura.*, I, 21, associe un Adonis solaire à la Vénus d'Arqa.

Cette représentation se retrouve identique sur les monnaies de la ville qui qualifient le dieu de Zeus Hagios ⁽¹⁾.

Sous l'influence des idées régnantes, les mythologues modernes ont tout d'abord expliqué Adonis comme un dieu solaire : le dieu du soleil printanier succombant sous les coups du soleil d'été ⁽²⁾. Les travaux comparatifs de Mannhardt ont permis de remonter au dieu conçu comme esprit de la végétation ou âme des plantes et des arbres. Car c'est à tort qu'on restreint parfois le dieu à n'être que l'esprit des céréales ⁽³⁾, ce qui est surtout vrai de Tam-mouz dont le culte s'est développé dans une région particulièrement agricole. A un stade très ancien, Adonis, selon Frazer, devait représenter « l'esprit des racines » que le chasseur déterre ou « des fruits qu'il cueille aux buissons ⁽⁴⁾. » Cependant l'homme ne s'est pas attaqué à la nature dans la seule intention de se nourrir, mais aussi, dès l'époque néolithique, pour se construire des abris et, ici, pour le négoce. Il devait entourer l'abatage des arbres de rites particuliers.

Si nous envisageons, à Byblos, l'époque où le dieu recevait le nom de Khay-taou ⁽⁵⁾, nous entrevoyons qu'avant d'être mis en relation avec les céréales, il devait représenter spécialement l'esprit de la végétation des arbres qui couvraient le pays et autour desquels tournait toute l'activité de Byblos. Du coup, nous rejoignons ces cultes de la forêt qui se sont développés chez les populations préhistoriques qui les hantaient et dont Mannhardt a retrouvé les survivances jusque chez les modernes. Pour les Égyptiens, qui le vénérèrent à leur tour, Khay-taou fit aussi figure de *genius loci*.

Par là s'expliquent certaines particularités du mythe : l'activité d'Adonis dans la montagne, sa qualité de chasseur et surtout ses relations avec l'arbre, ce

⁽¹⁾ Voir ci-dessus. On remarquera, si l'on admet l'identité d'Adonis et d'Eshmoun, que ce dernier est qualifié de « prince saint » dans les textes phéniciens de la dynastie d'Eshmoun-azar.

⁽²⁾ Ainsi tout d'abord BAUDISSIN, *Studien*, I, p. 33 et suiv., qui corrige insuffisamment sa définition dans *Adonis und Esmun*, p. 141, en déclarant qu'Adonis signifie la végétation du printemps qui, en Orient, disparaît sous les rayons du soleil d'été. BAUDISSIN, *ibid.*, p. 163,

n'estime pas ancien le rapport du mythe d'Adonis avec la moisson; de même, pp. 160-169.

⁽³⁾ Ainsi LAGRANGE, *Études sur les relig. sémit.*, 2^e éd., p. 302 et suiv.

⁽⁴⁾ FRAZER, *Adonis*, trad. fr., p. 180.

⁽⁵⁾ D'après MONTET, *Monuments Piot*, t. XXV, p. 253, le premier élément signifie « qui se manifeste » et le second « brûlant » ou « enveloppé »; cf. *Syria*, 1923, pp. 183 et 187.

que les Grecs expriment en disant qu'il en était né. Pour les Égyptiens, plus près des anciennes croyances, le dieu lui-même avait été métamorphosé en sapin⁽¹⁾ et les péripéties de sa mort le leur firent identifier à Osiris grâce à la fiction d'un séjour de ce dernier à Byblos.

On jugera de l'importance des rapprochements qui ont permis à M. Montet de démontrer l'ancienneté du mythe rapporté par Plutarque, en constatant que jusqu'ici les mythologues s'y refusaient⁽²⁾, invoquant le silence des textes égyptiens⁽³⁾.

Question de date à part, M. Isidore Lévy est parvenu à démêler les éléments égyptiens, grecs et phéniciens en se gardant de négliger des renseignements précieux ou de tout attribuer à la Phénicie⁽⁴⁾. A cette dernière, il n'attribue que le schéma du mythe, un ou deux noms propres, peut-être aussi le souvenir d'un poteau sacré qui se dressait dans le temple de Byblos. Nous pouvons être aujourd'hui plus affirmatif.

Dans ces sanctuaires orientaux où se mêlaient tant de races, des légendes diverses couraient sur les dieux, les temples et les rites. Plutarque nous conserve un mythe dont, à part les éléments éleusiniens que M. Is. Lévy détache à la suite de M. Wellmann⁽⁵⁾, les éléments essentiels sont égyptiens et cela n'est

⁽¹⁾ Ayant identifié le pays de Nega avec la région de Byblos, M. MONTET, *Syria*, 1923, p. 189, a montré que « être traité comme celui de Nega », c'est-à-dire comme le dieu de ce pays, autrement dit Khay-tan (*ibid.*, p. 185) équivalait à « être métamorphosé en sapin ».

⁽²⁾ Dans son ouvrage *Adonis und Eiman*, BACHMANN n'admet pas qu'Adonis soit réellement un dieu (p. 178) : Adonis n'est pas à proprement parler un dieu, mais un démon ; il relègue les Adonies au rang de culte populaire de basse époque. Il affirme même, p. 13 : « A ce qu'il semble, il (Adonis) ne possède aucun culte particulier à haute époque. » Nous avons tenté la réfutation de ce point de vue dans *Revue de l'Hist. des Religions*, 1912, I, p. 363 et suiv., en concluant de certains indices, à la vérité incomplets, « que le dieu phénicien qui se cache sous le nom d'Adonis a occupé la première place dans les cultes phéniciens les

plus anciens — mettons, pour fixer les idées, durant le troisième millénaire — à l'époque où ces cultes étaient entièrement dominés par les préoccupations naturistes ».

⁽³⁾ LAGRANGE, *op. cit.*, pp. 453-454, observe que si l'identification d'Adonis et d'Osiris « était très ancienne, les documents égyptiens en auraient parlé ».

⁽⁴⁾ ISIDORE LÉVY, *Malcandre dans l'inscription d'Eshmounazar*, *Revue archéol.*, 1904, II, p. 38 et suiv.

⁽⁵⁾ Is. LÉVY, *loc. cit.*, p. 391 : « La figure d'Isis, assise près de la fontaine de Byblos, puis reine dans le palais royal et soupçonnée d'attenter à la vie de l'enfant qu'elle expose au feu purificateur, est faite de traits empruntés au mythe de la Déméter éleusinienne ». Il y a cependant lieu de remarquer que le thème de la fontaine est banal et que l'activité magique d'Isis est attestée par ailleurs : d'après

que naturel. Ce qui est surprenant, c'est que le mythe égyptien ait fait des emprunts à l'étranger et que ces emprunts, pour peu nombreux qu'ils soient, remontent à une haute époque et s'offrent encore à nous avec des traits caractéristiques.

D'abord, la localisation à Byblos qu'on ne savait à quelle époque attribuer⁽¹⁾ et qui remonte, d'après la démonstration de M. Montet, complétant celle de M. Sethe, aux toutes premières dynasties égyptiennes.

Ensuite, l'identification du dieu et de l'arbre, Adonis-Eshmoun, ou son prototype Khay-laou imprégnait à ce point l'arbre — ce qui avait été dit par Robertson Smith, mais était contesté par le P. Lagrange comme par MM. Is. Lévy et Baudissin — que Péri I^{er} enfermé dans son sarcophage en bois s'identifiait à Khay-laou⁽²⁾.

Dès lors, le renseignement fourni par Plutarque, à savoir que « de nos jours encore les habitants de Byblos vénèrent ce poteau placé dans le sanctuaire d'Isis »⁽³⁾, prend une valeur particulière. Nous connaissons par l'Ancien Testament l'association constante, dans les cultes cananéens, de la *masséba* ou pierre dressée (bétyle) avec l'*ashéra* ou poteau sacré, et Philon de Byblos le confirme : *πέτρας τε καὶ ἱερόσους ἀνέμους*⁽⁴⁾. Dans le grand temple de Byblos, Astarté bien qu'ayant emprunté les traits d'Isis, n'avait pas d'image plus sacrée, encore à l'époque romaine, que le bétyle conique qu'on voit représenté sur les monnaies de Macrin avec la légende : *ΙΕΡΑΓ. ΒΥΒΑΟΥ*⁽⁵⁾. Il est vraisemblable qu'Adonis y était représenté par un poteau. Cette répartition des représentations aniconiques paraît remonter à des temps très reculés⁽⁶⁾; plus tard, bétyles et poteaux ont pu représenter indistinctement tel ou tel dieu.

DIODORÉ DE SICILE, I, 25, 6, 30. Isis avait trouvé
τῆς ἀθανάτης πέτρας.

⁽¹⁾ L'incertitude sur la date à laquelle pouvait remonter cette localisation a beaucoup gêné les commentateurs. MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient class.*, 4, p. 475, admettait qu'elle pouvait remonter à la XVIII^e dynastie tandis que M. la LÉVY, *I. c.*, p. 391, ne se prononce pas. Toutefois, BAUDISSIN, *Adonis and Esmun*, p. 183 et p. 192, conjecturait un contact très ancien entre Adonis et Osiris.

⁽²⁾ MONTET, *Syria*, 1923, p. 185.

⁽³⁾ PLUTARQUE, *De Iside et Osiride*, 16.

⁽⁴⁾ PHILOM DE BYBLOS, *fragm.* 4, 7.

⁽⁵⁾ RENAN, *Mission*, p. 177, pensait avoir retrouvé la base du bétyle. Il conjecturait très heureusement que le grand temple de Vénus et d'Adonis mentionné par Lucien, *De dea Syria*, 6 et 7, est le même que le temple d'Isis et d'Osiris dans Plutarque, *De Iside et Osiride*, 15 et 16.

⁽⁶⁾ Nous y trouvons la confirmation que le bétyle ne dérive pas de l'emploi de la pierre comme autel (Wellhausen, Robertson Smith).

Aux traits essentiels que Plutarque nous conserve des cultes de Byblos, on ajoutera quelques noms propres, sans qu'on puisse dire s'ils interviennent autrement que pour souligner la localisation du récit à Byblos. Rien ne nous autorise à supposer que le mythe phénicien comportait une descente d'Astarté aux enfers⁽¹⁾, d'autant que grâce à sa haute antiquité et à ses particularités, on peut considérer le mythe d'Adonis à Byblos comme entièrement distinct, à l'origine, du mythe de Tammouz, ce qui, du même coup, écarte l'origine sumérienne que proposait Frazer⁽²⁾.

Relevons encore le détail de la métamorphose d'Isis en hirondelle. Le trait paraît égyptien et il est tentant de supposer que Plutarque n'aura pas compris qu'ici l'hirondelle était l'âme du dieu mort. Mais la critique doit se faire modeste, car, décidément, Plutarque en savait plus que nous. M. Montet a trouvé dans les ruines du temple d'Astarté, que les Égyptiens considéraient comme le temple d'Isis à Byblos, un charmant ex-voto en ivoire figurant une hirondelle : le travail est égyptien et remonte vraisemblablement au Nouvel Empire. M. Clermont-Ganneau n'a pas manqué d'en rapprocher le récit de Plutarque⁽³⁾.

Ainsi, au point de vue des cultes de Byblos, le grand intérêt du mythe tel que le rapporte Plutarque est de nous conserver des traits fort anciens qui complètent les renseignements de Lucien et de Damascius, si l'on veut bien accepter que l'Eshmona de ce dernier n'est autre qu'Adonis⁽⁴⁾.

Si les trouvailles de M. Montet font remonter l'antiquité de Byblos et de

mais a d'abord servi tout naturellement à représenter la divinité du sol, la déesse-terre ; cf. notre *Introduction à l'histoire des Religions*, p. 96 et suiv.

(1) Comme cherche à le démontrer M. ISIDORE LÉVY, loc. cit. Le savant orientaliste a bien établi que le nom du roi Malkandre avait pour prototype le phénicien Malkaddir, mais on peut hésiter à y reconnaître un dieu infernal. Pour appuyer l'hypothèse par l'inscription d'Eshmunazar, il faut admettre une assez grossière erreur de scribe. Le détail, qu'attestait Lucien pour Byblos, et que M. GLÉRY, *Les Fêtes d'Adonis sous Ptolémée II*,

Rec. Et. gr., 1920, a définitivement fixé, de la résurrection du dieu succédant presque immédiatement à sa mort, laisse peu de place à une descente de la déesse aux enfers.

(2) FRAZER, *Adonis*, trad. fr., p. 4. Ce n'est donc plus assez de dire avec HUMMER, dans PAULY-WISSOWA, *Realenc.*, I, p. 381 et suiv., que l'identité première d'Adonis et du suméro-babylonien Tammouz n'était pas démontrable.

(3) MONTET, *Mon. Piot*, XXV, p. 270.

(4) Comme nous avons essayé de le montrer, *Notes de myth. syrienne*, p. 151 et suiv.

ses cultes à des temps qui, hier encore, apparaissaient comme fabuleux, l'exploration par M. Virolleaud, puis par M. Montet, d'une nécropole royale contemporaine de la XII^e dynastie atteste la richesse des rois de Byblos et l'étendue de leurs relations avec l'Égypte, la Mésopotamie et la mer Egée.

Dès cette époque, l'art phénicien apparaît avec les caractères qui resteront sa marque : doués de peu d'imagination, les artisans locaux empruntent leurs motifs à l'étranger, les combinent plus ou moins heureusement, mais témoignent souvent d'une grande habileté technique. La harpè, que M. Pottier a démontré être une arme d'origine mésopotamienne, non encore en usage sous cette forme en Égypte ⁽¹⁾, porte le motif égyptien de l'uraeus, c'est donc un produit de l'art phénicien au temps de la XII^e dynastie.

Mais, de tous les objets exhumés et déjà publiés, le plus surprenant est une pendeloque constituée par deux disques d'or soudés l'un à l'autre et munis, au revers, d'une bélière cylindrique ⁽²⁾ (fig., n^o 1 et 1 bis). Le décor de la face est composé, au centre, d'une rosace à six pétales qu'entourent des perles en or et des croissants lunaires, constitués par des pierres de couleur enchâssées. Ce dispositif est limité par des cercles concentriques l'un en grénétis, les autres formés de fils d'or ciselés pour imiter le filigrane et portant eux aussi un croissant ou de petites cupules dans lesquelles s'enchassent — retenues par une sorte de mastic bitumineux — des perles d'or ou en pierres de couleur. Chacune de ces images astrales est entourée d'un fin grénétis qui constitue, pour l'époque, une véritable révélation. L'objet n'aurait pas été reliré par M. Montet, lui-même, d'une jarre caractéristique du cananéen ancien, jarre contenant des objets tous antérieurs au Nouvel Empire et dont la plupart remontent jusqu'à l'Ancien Empire, que les archéologues l'auraient certainement considéré comme un travail d'époque beaucoup plus basse.

La pendeloque de Byblos n'a aucun analogue en Égypte ⁽³⁾; c'est vers la

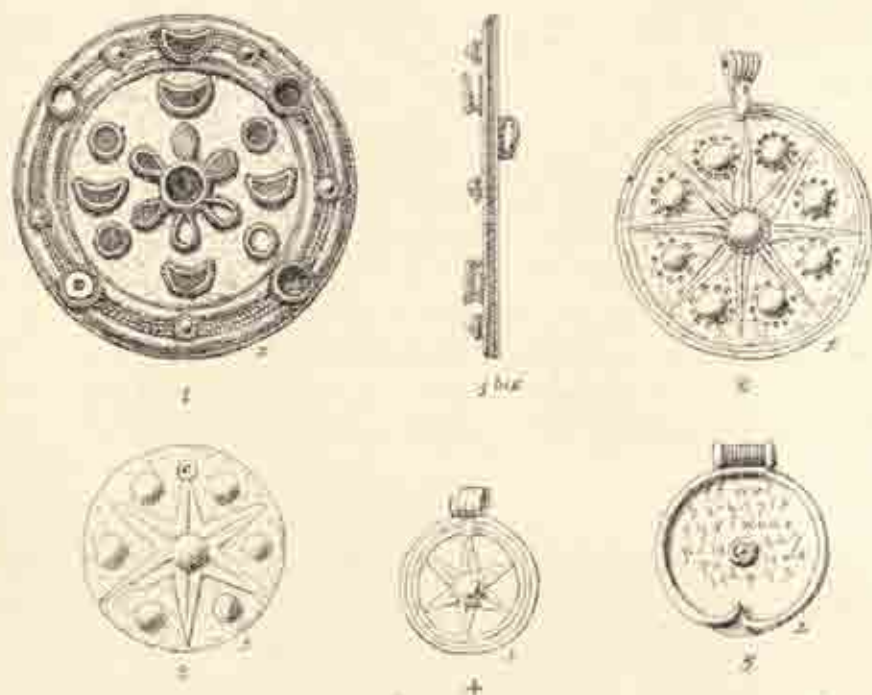
⁽¹⁾ E. POTTIER, *Syria*, 1922, p. 301 et suiv.

⁽²⁾ MONTET, *Comptes rendus Acad.*, 1923, p. 92.

⁽³⁾ MONTET, *ibid.*, p. 92 : « Cette curieuse pièce ne ressemble à aucune de celles qui

sont exposées dans la salle des bijoux du musée du Caire ou dans les autres collections égyptiennes. » C'est aussi l'avis de M. Georges Bénédite.

Mésopotamie que nous devons nous tourner. La mission de Morgan a recueilli à Suse, dans ce qu'elle a considéré comme le dépôt de fondation du temple de Shoushinak, toute une série de pendeloques comparables en or, argent, bronze et



1 et 1^{bis}. Deux vues du disque en or de Byblos, Fouilles de M. P. Montet. — 2. Or, Suse. — 3 et 4. Argent, Suse. — 5. Or, Carthage.

Réduction au 3/4, sauf le n° 5 agrandi au 3/2.

même plomb ⁽¹⁾ (fig., n° 2-4). M. de Mecquenem y a reconnu l'étoile d'Ishtar à huit, plus rarement à six branches. A Suse des bosselles obtenues au repoussé sont disposées en cercle dans le champ. Tout comme à Byblos, des cercles concentriques sont souvent tracés vers le bord du disque et imitent parfois le filigrane. Enfin, même bélière de forme cylindrique, mais, à Suse, elle est fixée sur le bord du disque et non au revers comme à Byblos.

La pendeloque de Byblos aide à comprendre les pendeloques de Suse et

⁽¹⁾ De Mecquenem, *Mémoires de la déléation en Perse*, t. VII, or, pl. XII, fig. 5-7; argent, p. 69 (neuf exemplaires) et p. 70 (autres exemplaires non reproduits); bronze, p. 87

(sept exemplaires); exemplaire en plomb, p. 72 et 73. Deux pendeloques en bronze trouvées sous le dallage du temple, fig. 75 et 76.

inversement. On peut, en effet, conjecturer que les disques de Suse, tout comme celui de Byblos, situent la planète Vénus parmi et même au centre des astres représentés par les bossettes. Sur le bijou de Byblos nous saisissons l'association du croissant et du disque qui deviendra banale sur les monuments de basse époque⁽¹⁾.

Voici donc attestée, dès au moins le Moyen Empire, l'attribution, à la Ba'alat Gebal, de l'étoile à six branches, c'est-à-dire son identification avec la planète Vénus⁽²⁾. Les astres figurés tout autour sur le disque fixent le caractère sacré de la représentation en la situant dans le ciel⁽³⁾.

Les relations de Byblos deviennent plus intimes encore avec la XVIII^e dynastie puisque le Ba'alat-Gebal jouit alors en Égypte de sa plus grande vogue. Dans les tablettes d'el-Amarna, la « Dame de Byblos » est qualifiée de *ilat sha sharri bel-ga*, c'est-à-dire déesse de mon maître le pharaon et ce n'est pas une hyperbole⁽⁴⁾. Byblos ne cessait pas d'être prospère : Rib-Addi, roi de Byblos, s'en vante auprès de son suzerain Aménophis IV : « Que le roi, mon maître, ne se désintéresse pas de la ville ! Car l'argent et l'or y sont en grande quantité et, dans le temple de ses dieux, il y a toute sorte de richesses. »

(1) Le disque dans le croissant se voit dans un cylindre trouvé dans la même terre et sans doute de travail local ; cf. MOSER, *Comptes rendus Acad.*, 1923, p. 91, fig. 4. M. Montet a reconnu l'analogie de ces cylindres avec une série de cylindres égyptiens.

(2) L'usage des médaillons portés autour du cou s'est maintenu en Phénicie jusqu'à la fin du paganisme si l'on en juge par les monuments figurés ; voir *Notes de Myth. syrienne*, p. 33-34 et les *Monuments palestiniens et judaïques* (Musée du Louvre) n° 99. Le disque en or de Carthage dont nous avons parlé plus haut, et qu'on trouvera sous le n° 5 de notre figure, devait être un médaillon d'Astarté. Si l'on n'y a pas dessiné les rayons de l'étoile, c'est que le dédicant tenait à faire inscrire son nom et sa dédicace à Astarté-Pygmallon.

(3) Les astres sont représentés deux fois, mais avec des variantes. Dans le champ du dis-

que, sont répétés, en cercle, quatre croissants (représentant autant de fois l'astre lunaire) et six globules dont deux plus petits que les autres. On ne saurait dire si l'on doit les interpréter comme figurant le disque lunaire reproduit quatre fois ou le disque solaire ; les petits globules doivent figurer l'étoile du matin et celle du soir. Les astres répartis le long du bord sont, en haut, le croissant lunaire entouré de l'étoile du matin et de l'étoile du soir, puis quatre grosses perles ou pierres de couleur (soleil ou autres grands astres) séparés par quatre globules plus petits.

(4) REYAS, *Mission*, p. 179 et suiv., a découvert un relief du temple de Byblos, d'époque saïte, figurant la Dame de Byblos, sous les traits d'Isis ou de Hathor, donnant l'accablante au pharaon.



Ainsi, dès une haute époque, par le prestige de ses dieux comme par son commerce et sa richesse, Byblos jetait au loin un vif éclat et il n'est pas surprenant que les rédacteurs de l'Ancien Testament aient eu des informations sur Gebal et les Giblites.

Le chapitre xiii du livre de Josué nous montre le chef israélite recevant, à la fin de sa carrière, les instructions de Yahvé qui, après énumération des territoires restant à conquérir, lui enjoint de les répartir entre les neuf tribus et la moitié de Manassé qui ne sont pas encore pourvues. Disons tout de suite qu'il y a désaccord complet entre le territoire sur lequel on émet des prétentions (JOSUÉ, XIII, 2-5) et celui qui fut réellement occupé par les Israélites (JOSUÉ, XIV). On a, en effet, reconnu que le rédacteur de JOSUÉ, XIII, 2-5, s'était mépris sur le sens du verset 1, mais cette méprise nous vaut un renseignement précieux sur une région assez éloignée des préoccupations habituelles aux Israélites.

Après avoir mentionné le territoire des Philistins, le rédacteur énumère, versets 4-5 : *Tout* ⁽¹⁾ *le pays des Cananéens qui appartient aux Sidoniens, depuis Me'ara* ⁽²⁾ *jusqu'à Apheq, tout le pays des Giblites* ⁽³⁾ *jusqu'à la frontière des Amorites* ⁽⁴⁾, *et toute la partie orientale du Liban (= l'Antiliban) depuis Ba'al-Gad, au pied de l'Hermont, jusqu'à l'entrée de Hama.* »

⁽¹⁾ On s'accorde pour rattacher au verset précédent, le premier mot, *nittéman*, du verset 4.

⁽²⁾ Au lieu de : « et Me'ara » (Steuernagel). Ce nom est celui d'une ville antique dont nous ignorons l'emplacement. Il faut éviter de traduire « la caverne des Sidoniens » comme le propose HOLZSARR, *Das Buch Josua*, p. 51, à la suite de Buhl. Il faut compléter la correction de Steuernagel en reportant le terme « depuis Me'ara » après la mention des Sidoniens.

⁽³⁾ La suppression des mots « des Amorites et le pays », proposée par Dillmann, acceptée par Kautzsch, Bennet, la Bible du Centenaire qui lisent « jusqu'à la frontière des Giblites »,

on avec Budde « jusqu'à Gehal », constitue une correction trop brutale et ne rend pas compte de l'état actuel du texte, car on devait ignorer, à basse époque, que les Amorites avaient dominé au delà du territoire giblité. Nous proposons de lire גִּבְלִיִּים au lieu de l'impossible גִּבְלִי, d'abord parce que cette formule se retrouve tout le long du texte (voir les versets 2, 4 et 6) et parce que cette leçon est appuyée par les LXX où il faut lire avec plusieurs mss. : « οὐκ ἔστιν ἡ γῆ τῶν Γιβλί, »

Ce dernier mot ayant été lu l'αλβαν a naturellement appelé la glose Φαλκωνας qui a pénétré même dans les textes qui conservaient le nom de Gehal.

⁽⁴⁾ Le texte porte : « jusqu'à Apheq, jusqu'à

Le verset 6 est d'un autre auteur, car il conçoit différemment la limite des territoires attribués aux Israélites. En effet, il restreint l'emprise des Israélites à la partie la plus méridionale du Liban jusqu'à Misrephot-Maim, autrement dit jusqu'au Ras en-Naqoura.

Les versets 4-5, qui seuls nous intéressent ici, se laissent donc restituer sans grande indécision. Leur auteur attribue aux Sidoniens toute la Phénicie méridionale, ce qui est correct. Mais par le terme de Phénicie il faut entendre aussi bien le Liban que la côte, c'est pourquoi la limite nord se détermine par un point situé dans la montagne : 'Apheq ou 'Alqa aux sources du fleuve Adonis (Nahr Ibrahim). Au delà, l'auteur connaît un autre groupe phénicien, les Giblites, qui s'étendent jusqu'au territoire des Amorites, et cela est également exact à haute époque.

Nous avons montré ailleurs que le chapitre x de la Genèse, abstraction faite des additions qui se sont glissées dans le texte, fournissait une division des Cananéens en trois groupes : 1° les Sidoniens, englobant Tyr ; 2° les Arqites et les Sinites peuplant le Nord du Liban ; 3° les Semarites et les Aradiens au nord de l'ancien Éleuthère⁽¹⁾. Les Giblites de Josué, xiii, 5, répondent aux Arqites et Sinites de la Genèse.

Il ne faut pas être surpris de voir le territoire des Giblites confiner au nord à celui des Amorites⁽²⁾. C'est déjà la situation que signalent les tablettes d'el-Amarna lorsqu'elles nous montrent Rib-Addi, le roi de Byblos, implorant le secours de son suzerain, Aménophis IV, contre les Amorites qui le pressent sur sa frontière nord et occupent peu à peu la partie septentrionale du pays gibilite.

Quoi qu'il en soit des détails qui peuvent prêter à discussion, nous pensons avoir montré que dans Josué, xiii, 5, il faut maintenir la mention des Amorites comme celle des Giblites⁽³⁾.

la frontière des Amorites ». Cette dernière mention n'est évidemment pas à sa place, nous la reportons après celle du « pays des Giblites ».

⁽¹⁾ *Cham et Canaan*, dans *Revue de l'Histoire des Rel.*, 1909, I, p. 221 et suiv.

⁽²⁾ *Holzinger*, *op. cit.*, p. 51, s'étonne de la présence des Amorites dans le Liban et suggère

que le glossateur en expliquant l'expression « jusqu'à 'Apheq » par « jusqu'à la contrée des Amorites », visait par là 'Apheq dans la plaine de Saron. C'est lui prêter beaucoup d'ignorance.

⁽³⁾ *STUEVERNAGEL*, *Josua*, supprime toute mention des Giblites.

La critique biblique a été plus sévère encore pour les Giblites dans I *Rois*, v, 32, car, depuis Thenius, elle est à peu près unanime à en supprimer la mention ⁽¹⁾. A vrai dire, ce verset est fort disloqué. Il semble qu'au risque de le rendre inintelligible, les copistes ont cédé au scrupule protocolaire de mettre Salomon à la première place, devant Hiram, et cela en reléguant les Giblites en fin d'énumération.

Pour se convaincre que les Giblites étaient primitivement mentionnés les premiers, immédiatement après le verbe *yiphsetou*, il suffit de constater que ce dernier constitue une expression technique pour le travail du bois et, dès lors, il ne peut avoir pour sujet que les Giblites. L'auteur savait la réputation des gens de Byblos comme ouvriers en bois ⁽²⁾, tout comme Ezéchiel qui fait réparer les navires tyriens par les praticiens giblites ⁽³⁾. C'est à ces spécialistes que I *Rois*, v, 32 réservait le travail du bois, tandis que la construction en pierre était attribuée aux ouvriers de Salomon et de Hiram. Le verset doit se lire ⁽⁴⁾ : *Les Giblites équarissaient le bois tandis que les ouvriers de Salomon et ceux de Hiram dressaient les pierres pour la construction du temple*. Accessoirement, on remarquera que le maintien des Giblites dans ce passage, vient à l'appui de l'opinion qui refuse d'attribuer I *Rois*, v, 31-32, à un rédacteur tardif. Nous avons là, bien au contraire, deux versets de la rédaction ancienne.

Ainsi, la mention des Giblites qu'on rencontre deux fois dans l'Ancien Testament est à conserver au même titre que la mention unique du nom de la ville. La suppression qui en a été proposée ne se justifie pas ; elle nous prive de renseignements parfaitement en situation, qui se vérifient par ailleurs et attestent que les rédacteurs étaient bien informés.

RENÉ DUSSAUD.

⁽¹⁾ Constatons cependant que, dans l'édition du texte hébraïque par Kittel, la leçon des massorètes est maintenue.

⁽²⁾ Voir les ingénieux, mais peu convainquants, arguments de REXAN, *Mission de Phénicie*, p. 170, pour en faire des tailleurs de pierre.

⁽³⁾ EZÉCHIEL, XXVII, 9.

⁽⁴⁾ Nous restituons I *Rois*, V, 32 : *Va-yi-phsetou ha-gibelim ha-'ezim va-yakénou boné-Shelomo ou boné-Hiram ha-abanim. U benot ha-bait.*

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES EN SYRIE ET A L'ÉCOLE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM

PAR

M. E. POTTIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ⁽¹⁾.

Notre précédent rapport ⁽²⁾ a fait connaître l'organisation du Service des Antiquités en Syrie et la fondation d'une École française d'Archéologie à Jérusalem. La Commission de Syrie et Palestine a reçu cette année deux notices, l'une de M. Virolleaud, l'autre du R. P. Lagrange, qui exposent les résultats obtenus au cours de la période scolaire 1921-22, particulièrement fructueuse. Nous résumons ces deux rapports dont le premier a été lu devant l'Académie par l'auteur lui-même ⁽³⁾, et le second signalé à la correspondance ⁽⁴⁾. Depuis cette date, le P. Lagrange a demandé à être relevé de ses fonctions de Directeur de l'École d'Archéologie ⁽⁵⁾, et l'Académie a dû, à son grand regret, déléguer à ce désir, en lui exprimant toute sa reconnaissance pour les services éminents qu'il a rendus à la science française en Orient. Son nom restera en particulier attaché à la prospérité toujours croissante de l'École Biblique et à la création de la nouvelle École d'Archéologie.

Nous avons vu aussi le protecteur attitré de nos recherches scientifiques en Orient, le Général Gouraud, quitter le pays qu'il a pacifié et organisé d'une main si ferme. Ce n'est pas sans une émotion douloureuse que l'Académie a adressé ses adieux et ses regrets à celui qui spontanément était venu lui demander sa collaboration pour compléter l'œuvre de régénération et de progrès qu'il avait entreprise. Personne ici n'oubliera la cordiale bienveillance de son

⁽¹⁾ *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1923, p. 255.

⁽²⁾ *Comptes rendus de l'Acad.*, 1912, p. 359 et suiv., reproduits dans *Syria*, 1912, p. 329.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 415 et 417.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 434.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, 1923, p. 77.

accueil, le charme de sa parole, la hauteur de ses idées. Il fut vraiment le *bonus genius* qui présida à la rentrée en scène de la science française sur la terre illustrée par de Saulcy, de Luynes, Renan et de Vogüé. Tout nous promet que son successeur tiendra à continuer la tâche si bien commencée. Nous ne pouvons pas souhaiter mieux que de trouver en lui le digne émule du Général Gouraud.

M. Virolleaud passe en revue les découvertes de 1921-22 et montre l'activité remarquable du Service des Antiquités pendant cette période. Byblos a été le point central des trouvailles qui ont fait reculer d'environ vingt siècles les limites de l'histoire syrienne. Déjà M. Pézard avait retrouvé à Tell-Nébi-Mand le souvenir de Sétî I^{er}, père du grand Ramsès II, et le Service archéologique avait fait transporter à Beyrouth un morceau d'inscription de Toutmès III, recueilli dans la région de Byblos, avec un relief où le roi est représenté en adoration devant la Grande Déesse syrienne. Mais il était réservé à M. Montet de remettre au jour le temple lui-même avec ses statues assises, refaites sans doute à une époque assez basse par les Phéniciens, et d'y découvrir de nombreux ex-votos parmi lesquels on eut la surprise et la joie de lire sur des objets ou des fragments de vases les noms des pharaons Pépi II (VI^e dynastie), Ounas (V^e dynastie) et Mykérinos (IV^e dynastie), le constructeur célèbre de la troisième pyramide de Gizeh, enfin, sur un cylindre en pierre, des hiéroglyphes qu'on estime contemporains de l'époque thinite, de cette période presque fabuleuse où se cachent Ménéès et ses successeurs. M. Montet a présenté lui-même ses découvertes à l'Académie (*Comptes rendus*, 1922, p. 7 et suiv., p. 44); nous n'avons pas à y insister. Mais nous ne pouvons passer sous silence ce fait général, d'une importance historique qui est capitale: les Égyptiens, dès la plus haute antiquité, furent solidement installés dans le Nord de la Syrie, et cette circonstance servira peut-être à éclairer les rapports si intimes et si surprenants qui existent entre l'Égypte des premiers pharaons et la civilisation primitive de la région de Suse; les deux races n'étaient pas séparées par une aussi grande distance qu'on pouvait le supposer. Le contact devait se faire assez facilement par la vallée de l'Euphrate.

phrate et la Syrie du Nord. Le caractère asiatique de certains monuments très anciens de l'Égypte cesse de nous étonner.

Byblos nous réservait d'autres surprises. Une falaise de la côte, en s'écroulant, révéla l'entrée d'une chambre funéraire, où reposait la sépulture de quelque grand personnage que le pharaon Amenemhat III, de la XII^e dynastie, avait honoré de ses faveurs en lui envoyant un vase à parfums d'obsidienne, serti d'or, déposé dans le tombeau avec un riche mobilier funéraire où l'on voit figurer aussi une sorte de service en argent de style mycénien. L'Académie connaît les détails de cette magnifique découverte qui a eu un grand retentissement; elle a été publiée par M. Virolleaud et commentée par plusieurs membres de notre Compagnie (*Comptes rendus Acad.*, 1922, p. 77, 105, 147, 234; *Syria*, t. III, p. 86 et suiv.).

M. Maurice Pézard s'était proposé, pour faire suite à ses fouilles de l'année dernière, d'approfondir les tranchées ouvertes à Tell-Nébi-Mand, qu'il supposait être l'ancienne Kadech des Hittites. Il est descendu à plus de quinze mètres de profondeur, jusqu'au niveau de la plaine, et il a reconnu trois couches différentes dans la stratification du terrain: couche syro-cananéenne, avec les restes d'une salle contenant une base de colonne en pierre, dont le fût sans doute était en bois; couche syro-hittite, avec de nombreux vestiges de constructions, une céramique apparentée à celle de Chypre, des fragments de vases mycéniens, quelques cylindres, une statuette en pierre d'une facture très barbare et un bronze qui représente sans doute le dieu Teschoub; enfin, tout au fond, des tombes très anciennes, avec statuettes d'argile, objets de bronze, perles et fragments céramiques. Un grand mur de briques crues paraît marquer à l'est un reste de l'enceinte de la ville, dominant la plaine de 4 à 5 mètres seulement. En effet, les fouilles prouvent que le tumulus est tout entier artificiel et que la plus ancienne cité y était bâtie presque au ras du sol; plusieurs villes s'étaient superposées au-dessus. La stèle de Sétî I^{er} et l'existence d'un canal permettant en temps de guerre d'isoler le tell de la plaine, semblent des arguments assez convaincants pour qu'on reconnaisse là l'emplacement de la célèbre citadelle mentionnée par les textes égyptiens.

A Tyr, Mme le Lasseur, assistée de M. Pupil à qui l'on doit un plan des fouilles et un relevé topographique très soigné de la région, a exploré le côté sud pour essayer de déterminer les limites de l'ancienne île, transformée par

Alexandre en presqu'île : elle y a dégagé quelques restes de constructions de l'époque byzantine et du temps des croisades, un puits et deux pavements de mosaïque romaine, quatre colonnes de granit, de nombreux fragments céramiques et un four à poteries bien conservé, contenant encore des lampes et des vases.

M. Virolleaud énumère ensuite les monuments recueillis au cours de l'année par le Service des Antiquités : près de Saïda, un sarcophage à guirlandes et une trentaine de cippes funéraires ; dans la région du Liban, un cippe décoré de bucrânes et de guirlandes et une tête de statue ; à Beyrouth, deux autels avec dédicaces et un sarcophage en plomb avec son mobilier funéraire ; à Hirmil, un autel de Jupiter Héliopolitain avec reliefs sculptés ; sur la route d'Émèse à Tripoli, une borne milliaire et une autre sur la route d'Héliopolis, datant de l'an 162 ; à Hama, un bas-relief sculpté.

À Damas, M. de Lorey a concentré ses efforts sur la recherche des antiquités chrétiennes et musulmanes qui lui a valu l'an dernier de si beaux succès. Il a fouillé les restes d'une mosquée construite sur l'emplacement d'une chapelle chrétienne, édifiée elle-même à l'époque de Théodose avec les matériaux d'un monument plus ancien. Il y a trouvé un autel dédié à Jupiter Damascénien et un monolithe quadrangulaire, orné sur trois faces de bas-reliefs de style alexandrin ; diverses inscriptions du Haurân ont complété sa récolte, aujourd'hui déposée au Musée de Damas dont il a surveillé lui-même avec un soin persévérant l'organisation.

De Hiéropolis proviennent quatre statues en basalte qui ont été transportées à Alep pour y former le noyau d'un futur musée, spécial à la Syrie du Nord. Le champ de ruines, à Hiéropolis, est très étendu et l'on pourrait y recueillir dans l'avenir d'importants débris qui sont encore à fleur de sol.

Les officiers qui tiennent garnison dans la Syrie centrale ont souvent fourni de précieux renseignements sur des sites peu connus : par exemple le commandant Maignan a signalé un tombeau en forme de pyramide et décoré d'images en relief. Près de Zahlé, dans le Liban, on a découvert les ruines d'une grande villa romaine, comprenant deux galeries qui donnent sur une cour centrale, une dizaine de pièces dont six sont pavées de mosaïques et une importante installation de bains. Les travaux de déblaiement ont été dirigés par M. Brossé.

L'étude des monuments des Croisades avait été confiée à M. Camille Enlart qui est resté cinq mois sur place et a fait un très grand nombre de relevés : dans la cathédrale de Tortose, qui est un des plus beaux spécimens de l'architecture romane en Orient ; dans les églises de Beyrouth et de Djébil ; dans l'abbaye de Belmont, monastère cistercien du ^{xii}^e ou du ^{xiii}^e siècle, pendant que l'architecte attaché à la mission, M. Jusserand, étudiait les églises d'Enfé et d'Amionn dans la région de Tripoli. En Palestine, M. Enlart a consacré cinq semaines à l'étude des églises des Croisés. Grâce à l'intervention du Gouverneur britannique, il a pu le premier entrer dans l'église de Ramleh et photographier l'intérieur de la Mosquée des Patriarches à Hébron. De ces divers voyages il a rapporté quatre cents clichés et un grand nombre de plans, dessins et aquarelles, qui lui fourniront la matière d'un ouvrage d'ensemble sur l'Art des Croisés, destiné à prendre place dans la Bibliothèque du Service des Antiquités.

L'étude des châteaux francs a été amorcée par M. Jusserand, qui a relevé le plan de la grande salle du château de Tortose, visité le château de Beaufort à l'est de Saïda et étudié en détail le château de Gibel (Byblos). Enfin à Damas il a travaillé avec M. de Lorey.

M. Virolleaud expose à ce propos les mesures prises pour l'organisation des Arts musulmans. L'Académie sait quelle importance le Général Gouraud attachait à cette partie de notre tâche scientifique, à la fois pour montrer aux populations indigènes le cas que la France fait d'un passé si glorieux, et pour faire revivre les industries nationales en enseignant au pays à en tirer des ressources nouvelles. Il a été secondé très habilement dans ce dessein par notre missionnaire M. de Lorey, qui s'est attaché aussi avec beaucoup de ténacité à faire réussir l'achat de la maison Azem à Damas, destinée à devenir le siège de la nouvelle École des Beaux-Arts et à servir de musée pour les collections d'art musulman.

Enfin, au mois de juillet 1922, le Haut-Commissaire inaugurait le Musée de Beyrouth réservé aux antiquités du Grand Liban, c'est-à-dire à l'archéologie phénicienne et syrienne, musée encore provisoire, qu'il faudra agrandir et compléter par la suite. On y a rassemblé tous les objets découverts par les différentes missions et par le Service lui-même. A cette collection s'est ajoutée celle des Pères Jésuites de l'Université de Saint-Joseph, qui avait été consti-

tuée en grande partie par les soins du P. Sébastien Ronzevalle, correspondant de l'Académie.

En terminant, M. Virolleaud rappelle la part prise par le Service des Antiquités à l'Exposition de Marseille et à l'Exposition temporaire du Louvre. Il mentionne les publications faites dans *Syria* par M. Pézard, M. de Lorey, Mme le Lasseur sur les résultats de leurs explorations, et par le P. Mousterde sur les inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana. Il signale un livre paru dans la Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités, ouvrage en arabe traduit et annoté par M. Fagnan, et deux volumes mis sous presse, l'un de M. Contenau sur la *Glyptique syro-hittite*, l'autre de M. Gauderoid-Demombynes sur une description de la Syrie par un géographe arabe. Trois autres volumes sont en préparation, parmi lesquels figure celui de M. Enlart sur l'*Art des Croisés*.

On voit quelle activité intense a régné dans cette province de la science française pendant l'année scolaire 1921-22. Nous n'aurons sans doute pas à enregistrer d'aussi beaux résultats pour 1922-23, à cause des changements survenus dans l'administration supérieure de la Syrie et, plus encore, à cause de la diminution des crédits accordés par le Parlement et des grands retards apportés au vote définitif du budget. Nous souhaitons néanmoins que sous l'énergique impulsion du nouveau Haut-Commissaire, M. le Général Weygand, les travaux reprennent à l'automne leur cours normal et permettent de continuer l'œuvre si brillamment commencée pendant les deux années précédentes. L'honneur de la France et l'intérêt de la science y sont tous deux engagés.

De Jérusalem nous est venu le rapport du R. P. Lagrange qui, à notre grand regret, sera le dernier et qui récapitule d'abord, comme l'année précédente, les cours et conférences de l'École Biblique, pour faire juger de la diversité des enseignements que nos missionnaires y peuvent recevoir. Cours d'exégèse sur l'Ancien et le Nouveau Testament, cours d'assyrien, d'hébreu, de syriaque, d'arabe et de grec ; leçons plus spécialement archéologiques sur la géographie de la Terre-Sainte, la topographie de Jérusalem, la Galilée et la Samarie, les Lieux Saints et leurs monuments ; conférences à Jérusalem et à

Beyrouth, promenades, excursions et voyages, fouilles, études de ruines, recherches de monnaies et d'inscriptions, tels sont les travaux quotidiens des maîtres et de leurs élèves. Les noms des Pères Dhorme, Carrière, Savignac, Jausen, Abel, Vincent, bien connus de l'Académie, garantissent la valeur de cet enseignement.

L'Entente cordiale n'est pas un vain mot dans cette région de l'Orient, puisque le Directeur rappelle que si deux professeurs de l'École ont pu fouiller à Beït-Djébrin et y découvrir une belle salle entièrement pavée de mosaïques (*Comptes rendus*, 1922, p. 41), c'est sur la demande du Directeur anglais du Service des Antiquités qu'ils ont entrepris leur travail. Les autres chantiers anglais et américains de M. Guy, de M. Garstang, de M. Albright, du Dr Fisher, ont été visités par les auditeurs de l'École, très cordialement accueillis par leurs collègues étrangers.

Le rapport consacre un paragraphe spécial au pensionnaire dont les frais de voyage et de séjour ont été à la charge de l'Académie pour l'année 1922. M. Kocher a résidé en Palestine pendant cinq mois, du 2 mars au 7 août. Il a suivi les cours d'arabe et d'araméen, d'épigraphie grecque, d'archéologie sémitique, de topographie et de géographie, d'exégèse religieuse. En participant aux promenades, il a pris connaissance d'une façon très complète de l'ancienne Jérusalem et il a voyagé dans le reste de la Palestine : il est allé deux fois suivre les fouilles du Dr Fisher à Beisan ; il a vu les anciens chantiers de Tannak, Megiddo, Thabor et Capharnaüm. Ses excursions l'ont mené au sud jusqu'à Hébron, Bersabée et Gaza ; à l'est, vers Jéricho, le Jourdain et la Mer Morte ; à l'ouest vers Béthoron, Modin, Gezer, Emmaüs-Nicopolis et Ramleh ; au nord en Samarie et en Galilée. Enfin il a tenu à voir la Syrie où il est remonté jusqu'à Balbek, le Liban et Tripoli, en revenant à Beyrouth après avoir visité Sidon et Tyr. Durant ce voyage, il a acquis un manuscrit éthiopien, un rouleau d'Esther et des copies d'écrits cabalistiques ainsi que quelques menus objets. Il est revenu par Constantinople et l'Europe Centrale.

Peut-être l'Académie jugera-t-elle qu'en dehors de ce résumé succinct sur le séjour de son chargé de mission, il lui eût été utile de recevoir de M. Kocher lui-même un court rapport sur ses travaux et ses voyages. Il conviendrait d'établir que les jeunes savants pensionnés par nos soins doivent, comme les autres chargés de missions, adresser à l'Académie un compte rendu sur l'em-

ploi de leur temps. C'est un contrôle nécessaire pour éviter tout mécompte sur les résultats attendus.

L'École d'Archéologie de Jérusalem a été et reste en bonnes mains. La nomination du P. Dhorme, pour succéder au P. Lagrange, nous est le sûr garant d'une direction éclairée et ferme qui continuera les traditions de l'ancienne et fera prospérer le nouvel établissement pour le plus grand bien des études orientales. De son activité, poursuivie parallèlement avec celle du Service des Antiquités en Syrie, l'Académie peut espérer les plus heureuses conséquences.

E. POTTIER.

BIBLIOGRAPHIE

L. DELAPORTE. — Musée du Louvre. Catalogue des cylindres, cachets et pierres gravées de style oriental, t. II. Acquisitions. — Avec le concours de M. F. Thureau-Dangin pour la partie épigraphique. Paris, Hachette, 1923, gr. in-4°, 97-239 p., 61-128 pl.

Dans un premier volume paru en 1920, M. Delaporte avait réuni les cylindres et les empreintes provenant des fouilles régulières exécutées par la France à Suse, Tello et en divers autres points de l'Asie Occidentale. Ce guide était d'autant plus précieux que la grande majorité des cylindres ou cachets a une provenance indéterminée et que l'auteur posait ainsi les bases d'un classement sûr pour les monuments similaires. La division par familles assurait la répartition géographique des objets ; le soin qu'avait pris en outre M. Delaporte de publier des empreintes provenant de tablettes souvent datées, permettait de fixer l'époque des monuments.

Le second volume du Catalogue contient les cylindres, cachets et pierres gravées provenant d'acquisitions ⁽¹⁾, c'est-à-

dire des monuments dont le lieu d'origine n'est connu que par l'affirmation des vendeurs. Comme les cachets en raison de leur exiguïté sont aisément transportables, cette affirmation perd beaucoup de sa valeur ; c'est, en ce cas, le style seul des monuments qui permettrait leur classement. M. Delaporte ayant pour guide son premier volume, a pu répartir ces monuments avec assez de précision, pour en faire des documents de valeur archéologique, malgré l'incertitude de leur origine.

L'ouvrage contient 62 planches représentant, quelquefois sous plusieurs aspects, 1.550 monuments de toutes époques, reproduits avec une grande finesse.

M. Delaporte a adopté pour chaque série une classification par sujets, qui respecte cependant l'ordre chronologique. De cette façon la confrontation des motifs est possible ; en même temps la succession des planches rend compte de leur évolution. Ceux qui consulteront cette description si détaillée et si précise regretteront sans doute que M. Delaporte se soit efforcé de rester toujours objectif, et qu'il n'ait pas tenté l'explication des scènes ou des motifs, ainsi qu'il l'avait fait dans de précédents ouvrages.

L'étude des cylindres est d'importance

⁽¹⁾ Les planches 61 à 66, parues dans le précédent volume et consacrées aux acquisitions, doivent être insérées au début du tome II.

capitale pour la connaissance de la civilisation de l'Asie Occidentale. Nous y retrouvons le reflet de la pensée religieuse de chaque époque. Mais la valeur de ces monuments n'est pas simplement documentaire ; ce sont, pour beaucoup des objets d'art merveilleux, grâce au choix qui a pu présider aux acquisitions. On trouve donc dans les intailles du Louvre, en même temps que des renseignements archéologiques précieux, un abrégé de la gravure orientale sur pierre dans ce qu'elle a de plus parfait. Les collections du Louvre avec environ 2.800 monuments, de la Bibliothèque Nationale et du musée Guimet publiées également par M. Delaporte, la collection de Clercq, constituent un ensemble unique. A l'exception des intailles orientales du musée de Bruxelles, des sceaux hittites de l'Ashmolean Museum d'Oxford, et de quelques collections particulières, aucun grand musée étranger n'a publié jusqu'ici de catalogue méthodique de ses cylindres et cachets.

G. CONTENAU.

CHARLES-F. JEAN. — *Le Milieu biblique avant Jésus-Christ*. Tome I : *Histoire et Civilisation*. Un vol. in-8° de xxi et 339 pages. Paris, Gauthier, 1922.

Dans ce premier tome on trouvera un résumé, au courant des derniers travaux, de l'histoire de Mésopotamie, d'Égypte, de Canaan et de la mer Egée, en somme un aperçu du monde oriental depuis les temps les plus reculés jusqu'à Jésus-Christ. L'auteur, qui compte parmi nos bons assyriologues et qui a une grande pratique de l'enseignement, a groupé ainsi à la portée de tous, des matériaux généralement très dispersés. Nous ne voyons

guère à relever qu'un flottement marqué dans la chronologie babylonienne où tantôt on suit — à tort — la chronologie longue (p. 13 : Naramsin, 3750 et p. 220) et tantôt la chronologie courte (p. 216 : Naramsin, 2600). Une large place est faite à la Grèce et à Rome puisque, avec le temps, ces deux pays verront leur civilisation fusionner avec la civilisation orientale sous l'influence des idées bibliques.

Les appendices, constitués par des tableaux chronologiques, rendront service. Pourquoi n'y avoir pas ajouté la liste des rois de Phénicie, de Damas, d'Israël et de Juda ? Le volume se termine par un lexique-index donnant la liste des noms ou mots remarquables et ajoutant nombre de détails, sous forme de brèves définitions, aux explications du texte.

G. GLOTZ. — *La Civilisation égéenne* (*Bibliothèque de synthèse historique*, dirigée par Henri Berr, n° 9). Un vol. in-8° de vii et 471 pages. Paris, la Renaissance du Livre, 1923.

On ne pouvait attendre de M. Glotz qu'une œuvre magistrale sur la civilisation égéenne qu'il étudie depuis longtemps ; le lecteur ne sera pas déçu. Se plaçant au programme de la collection, le savant auteur, après une introduction fixant la chronologie et donnant un aperçu historique des peuples égéens, décrit leur vie matérielle (costume, parure, armement, habitation), reconstitue — c'est là qu'on lira les pages les plus neuves — leur vie sociale, régime social, gouvernement, agriculture, industrie, commerce et relations internationales, leur vie religieuse (fétichisme, divinités anthropomorphes, lieux de culte, cérémonies du culte, culte des morts, jeux, enfin leur,

vie artistique et intellectuelle (art, écriture et langue).

Devant un ouvrage si solidement établi et si bien présenté, on est tenté de renoncer aux observations de détail en constatant le peu d'intérêt qu'elles présentent. Cependant, si ingrat que soit son rôle, la critique doit le remplir.

Le brillant aperçu historique que M. Glotz a tracé de main de maître ne va pas sans quelques constructions qui, pour être plausibles, restent du domaine de l'hypothèse. Le lecteur en est généralement averti, mais il arrive qu'emportée par le sujet, la phrase prenne un contour d'une précision excessive. Ainsi quand il est dit (p. 53) qu'au cours du Minoen Récent II « Minos se fait bâtir une salle du trône, où il siège comme grand prêtre, et une villa pourvue d'une basilique où il siège comme grand juge. Son tribunal acquiert une réputation de sévérité qui restera. » L'image est jolie ; mais ce n'est qu'une image. Il est fort douteux que la salle qualifiée « salle du trône » par M. Evans soit autre chose, avec les minuscules pièces attenantes, chambre à coucher et cuisine, que l'appartement d'un fonctionnaire du palais. Quant à la villa nous ne savons rien de son propriétaire ni de sa destination.

Pour la chronologie, nous sommes d'accord avec M. Glotz. Toutefois, la limite de 1200 adoptée pour la civilisation égéenne est un peu haute si l'on admet la date de 1180 (ou une date voisine) pour la prise de Troie, d'autant que la chute de Troie n'amena pas brusquement la fin de la civilisation égéenne : la céramique mycénienne continue à être en usage dans les premiers temps de Troie VII.

De l'intéressante étude qu'il consacre à

l'armement et, en particulier au poignard et à l'épée, M. Glotz ne conclut pas, bien qu'elle apparaisse à Mycènes plusieurs siècles avant de se montrer en Crète, que la longue épée fut fabriquée en Argolide avant de l'être en Crète. Il ne faut évidemment pas se laisser illusionner par le hasard des trouvailles et une découverte pourra venir confirmer l'opinion de M. Glotz. Cependant, la conquête de l'île par les Mycéniens continentaux ne peut guère s'expliquer que par la supériorité d'armement de ces derniers.

Le matériel archéologique est très habilement utilisé pour restituer la vie sociale des anciens Egéo-Crétois. Peut-être, le terme de « clan » n'est-il pas à sa place ici, du moins avec le sens que lui donnent les ethnographes de « groupe d'apparentés » autrement constitué que par la filiation directe.

Nous avons trop nettement pris position (*Syria*, 1922, p. 84 et 1923, p. 253), contre l'hypothèse de Minoens venant construire dans l'île de Pharos, c'est-à-dire en vue d'une côte à peu près déserte, un immense double port (un seul bassin mesurerait soixante hectares) précédé d'un vaste avant-port, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur cette idée de M. Raymond Weil que M. Glotz, après M. Evans, tient pour un fait acquis. Nous pensons que l'hypothèse de la construction de ce port par les Minoens — que M. Jondet d'ailleurs repousse — est inadmissible, mais également l'existence d'un port construit, qu'assure avoir découvert M. Jondet, car M. Souleyre a trouvé dans la rade de Bône (Algérie) des dispositions toutes semblables et il est vraisemblable qu'on en découvrira ailleurs. Tous ceux qui ont voyagé en Méditerranée ont re-

marqué des arasements qui semblaient établis de main d'homme et qui, cependant, ne sont dus qu'au travail millénaire des flots ⁽¹⁾.

On regrettera que M. Glotz remette en faveur le terme de « fétichisme » que les historiens des religions avaient réussi à écarter à la suite de Tylor et de Tiele ⁽²⁾. Intituler un chapitre « Fétichisme » et un autre « Divinités anthropomorphes » ne répond pas à la réalité des faits, car il n'y a pas de différence entre l'idole et le fétiche. Celui-ci peut même revêtir plus ou moins la forme humaine, et c'est le cas du bouclier en huit.

Les rapports de la Grèce avec la Syrie sont bien indiqués quoiqu'on tende à exagérer l'emprise réelle des Minoens sur ce pays. Après avoir été la « tarte à la crème » des archéologues, les Phéniciens se voient aujourd'hui fort injustement diminués quand on ne les supprime pas tout à fait. Il n'apparaît pas dans les fouilles pratiquées jusqu'ici en Palestine que « la Syrie méridionale fut complètement transformée par les Pelesati (Philistins) et les Zakkara ». L'assimilation de ces envahisseurs par la civilisation cananéenne paraît s'être facilement effectuée. En tout cas, on ne peut dire qu'ils « acclimatèrent en Canaan la vigne et l'olivier », qui y prospéraient depuis longtemps comme l'attestent les récits de campagne de la XVIII^e dynastie égyptienne.

Ces remarques ne font que souligner

l'incertitude, où nous sommes, touchant tant de questions difficiles que M. Glotz a abordées de front avec une science à laquelle on ne peut que rendre hommage et qu'il a traitées avec un agrément dont le public le remerciera.

R. D.

CH. PICARD. — *Ephèse et Claros. Recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord* (123^e fascicule de la Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome). Paris, de Boccard, 1922.

Tout lecteur non prévenu ressentira quelque surprise en constatant que sur ce sujet, qui tout d'abord semble un détail d'histoire locale, M. Picard a écrit un énorme volume de plus de 800 pages, bourré de notes et de références, véritable monument d'érudition. Le sous-titre pouvait cependant avertir que l'auteur embrassait dans cette monographie un assez vaste domaine géographique et se proposait d'en tirer des conclusions générales, intéressant à la fois le monde grec et le monde oriental. C'est là, en effet, le nœud de la question. Quels rapports unissent la mythologie et la liturgie des Grecs d'Asie avec celles des Orientaux ? Sous cet aspect on voit tout ce que le programme contient de problèmes importants et complexes et, si quelque chose peut étonner, c'est la hardiesse avec laquelle M. Picard a résolu d'aborder une analyse qui exigeait une connaissance exacte des documents orientaux comme des documents helléniques. A cet égard ses recherches, ses lectures, sa rédaction supposent un labeur considérable, et quand on pense qu'en même

⁽¹⁾ Déjà REYAN, *Mission de Phénicie*, p. 321, l'a remarqué : « À la vue de ces arasements, on songe d'abord à un travail artificiel. Il n'en est rien. »

⁽²⁾ TIELE, *Manuel de l'histoire des religions*, trad. Maurice Vernes, 2^e éd., Paris, Leroux, 1885, p. 18. De même CHASTELIER DE LA SAUS-

SAYE dans son *Manuel* et M. SALOMON REINACH dans *Orphée*.

temps il a dû diriger une grande école, s'occuper des questions administratives et des travaux des pensionnaires, négocier et mettre en œuvre plusieurs fouilles, publier le *Bulletin de Correspondance hellénique*, on se demande par quel miracle il a réussi à mener à bonne fin tant d'affaires. Non seulement son livre ne donne l'impression d'aucune hâte, mais on y admire, au contraire, des qualités éminentes d'exactitude, de conscience et de réflexion. Malgré la multitude des petits détails qui s'enchevêtrent dans la trame de l'ensemble et qui nécessitent de copieuses explications, souvent rejetées dans les notes, l'ordonnance générale reste logique et claire, les divisions méthodiques. Nulle part on ne sent de confusion ni de longueurs inutiles. C'est certainement un des meilleurs ouvrages qui soient sortis du fécond laboratoire qu'est l'École d'Athènes.

Ne pouvant pas exposer ici tous les résultats de cette longue étude, je signalerai surtout ce qui intéresse l'archéologie orientale. Au cours de ses démonstrations l'auteur réagit souvent contre la théorie, développée surtout par Gruppe, de l'hellénisme presque exclusif de l'Ionie, et de l'origine purement occidentale qu'il conviendrait d'attribuer aux mythes propagés sur cette terre asiatique. C'est le contraire qui, aujourd'hui, nous apparaît comme vrai et les sources orientales de la plupart des cultes ioniens ne font pas de doute pour M. Picard. C'est le point capital de son étude et la réalité archéologique, après les fouilles, comme la réalité linguistique, après l'étude des noms de lieux, démentent les assertions du savant allemand. L'examen du trésor d'Ephèse, en particulier, atteste la force des traditions orientales, établies sur place depuis la période hittite.

Ce dernier nom revient assez fréquemment dans l'ouvrage : l'énigme de cette civilisation, vers laquelle convergent aujourd'hui les efforts de tant d'érudits, préoccupe visiblement l'auteur. Maintes fois il aborde le sujet de différents côtés, avant de lui consacrer un chapitre d'ensemble (p. 354), où il précise la comparaison entre les organismes religieux d'Ephèse et ceux de « l'ancien empire oublié » : culte de la Terre Mère, éviration des prêtres, légende des Amazones, procédés d'architecture, d'art décoratif, types des ex-votos, toponymie, etc. Avec la Crète et la civilisation égéenne, les rapports n'apparaissent pas moins étroits. En somme, on se représente assez justement l'Ionie comme au centre d'un vaste domaine créto-asiatique dont l'ensemble s'est formé au cours du second millénaire, sous les influences combinées de l'Égypte, de l'Anatolie et du monde mésopotamien. Je ne puis pas donner ici le détail de la démonstration, mais les conclusions en sont, comme on le voit, d'un intérêt capital.

M. Picard se garde de tomber dans le défaut commun à tant d'archéologues qui est de suivre le développement d'un type à travers le monde, sans admettre que d'autres régions aient pu simultanément créer le même motif. Il n'est pas *monogéniste*, et il a bien raison. C'est ce qui lui a permis de reprendre l'étude, déjà faite par G. Badet et par G. Thompson, de l'Artémis ailée, de la *θεοσσα ἄετις*, et d'y apporter des considérations nouvelles. La « Dame des Fauves » lui semble apparaître à peu près simultanément en Crète et dans la Mésopotamie. Mais sur toutes les représentations égéennes la déesse est sans ailes ; c'est l'art asiatique qui a imposé le type ailé. Le groupement avec les animaux

n'est pas *pacifique* comme on l'a cru ; il dérive du motif du *combat* qui est oriental. L'atténuation fut progressive.

Élevé à l'école du maître qui, le premier chez nous, a uni la connaissance approfondie des monuments orientaux à celle des monuments grecs, j'ai pendant trente ans d'enseignement essayé de persuader à nos élèves que toute carrière d'helléniste nécessitait d'abord l'apprentissage de l'orientalisme. M. Picard est dans la jeune génération de nos archéologues celui qui justifie le mieux cette opinion et qui marque la voie où d'autres « Athéniens » s'engageront à leur tour. Sa thèse, si riche en documents comme en idées, est un heureux composé de science orientale et de science hellénique. La Grèce y a la première part comme il est naturel dans un travail sur l'Ionie. Mais l'éducation nettement orientale de cette Grèce d'Asie est ici mise en lumière avec une netteté qui relègue à l'arrière-plan les théories qu'un faux amour de l'antiquité grecque inspirait à certains de ses partisans trop pressés de proclamer son autonomie et son indépendance absolue. On ne doit jamais renier ses parents ni ses ancêtres. Les fouilles de l'Ionie, qui étale ses archives de famille au grand jour, nous montrent que la Grèce elle-même n'a jamais répudié ses origines asiatiques et qu'elle se sentait assez forte, assez sûre de son génie propre, pour reconnaître « qu'on est toujours le fils de quelqu'un ». Apollon de Claros et Artémis d'Ephèse prolongent leur existence avec l'Apollon de Delphes et l'Artémis de Délos. Dans le beau livre de M. Picard la Grèce d'Asie et la Grèce d'Europe s'unissent fraternellement pour nous offrir le double aspect, réel et vivant, de « l'hellénisme ».

E. POTTIER.

Voyage du marchand arabe Sulaymân.
Traduit de l'arabe par GABRIEL FERRAND. — *Les classiques de l'Orient*, tome VII. — Vol. de 158 pages. Paris, Bossard, 1922.

La *Collection des classiques de l'Orient*, dont les premiers tomes ont mis à la portée du public des œuvres de l'Extrême-Orient (voir *Journ. as.*, 1922, I, p. 114-116), inaugure avec le présent volume une série consacrée à la littérature arabe. Mais l'œuvre choisie nous ramène par son objet à l'Inde et à la Chine.

Le *Voyage du marchand arabe Sulaymân* avait attiré l'attention de deux orientalistes de valeur, Renaudot et Reinaud. Ce dernier, qui explora avec une grande maîtrise les géographes arabes, aurait pu donner une traduction irréprochable, si l'Inde et la Chine avaient été mieux connues à son époque. M. Gabriel Ferrand a l'heureuse fortune de pouvoir évoluer avec aisance dans plusieurs disciplines linguistiques. En outre, les rivages et les îles de l'Océan Indien n'ont plus de secrets pour lui : on peut s'en rendre compte à lire les nombreuses études publiées dans le *Journal asiatique*, ainsi que les magistrales *Relations de voyages et textes géographiques relatifs à l'Extrême-Orient*. C'est dire assez combien la présente traduction donne une entière confiance, qu'on l'envisage du point de vue du texte arabe ou de celui des données géographiques. Cette *Collection des classiques de l'Orient* s'adresse au grand public, ce qui explique l'absence de notes et la réduction du *Glossaire* : pour le commentaire et les rapprochements avec d'autres textes, il est nécessaire de se reporter aux *Relations de voyages*.

Ce volume, orné de superbes bois dessinés et gravés par Mlle Andrée Karpelès, contient la traduction du texte d'un seul manuscrit, qui renferme deux œuvres distinctes : le voyage du marchand Sulaymân (p. 23-73), et un complément rédigé par Abû Zayd de Sirâf sur des données fournies par des marchands (p. 74-140). Depuis cette publication, M. Ferrand a été amené à étudier de près la réalité du voyage de Sulaymân, à laquelle il croit en partie (*Journ. as.*, 1923, I, p. 21-35; voir sur Abû Zayd la notice de M. Carra de Vaux, *Penseurs de l'Islam*, II, p. 53-59; *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 863).

Pour mesurer la place qu'occupe dans la littérature arabe le récit de Sulaymân, peu importe qu'il soit la relation d'une exploration personnelle, ou qu'il soit, comme l'œuvre d'Abû Zayd, une compilation écrite d'après plusieurs informateurs. Retenons les dates des deux ouvrages, 851 et 916; elle nous permettent de noter des coïncidences pleines d'intérêt. La période qui s'étend de 850 à 950 voit fleurir une série de géographes célèbres, Ibn Khurdâdhbeh, Ya'qûbî, Ibn el-Faqîh, Ibn Rusteh, Qudâma, Bal-khî, Mas'ûdî. Mais en dehors de ces productions de professionnels, d'autres faits témoignent que cette époque peut être caractérisée par une curiosité géographique peu banale. Quelques années avant le voyage de Sulaymân, sous le règne et sur l'ordre du calife Wâthiq, l'interprète Sallâm effectue son enquête sur la muraille de Chine (cf. Carra de Vaux, *op. cit.*, II, p. 43-47), et l'astronome Muhammad ibn Mûsâ el-Khârizmî part en mission pour voir les corps des « Gens de la caverne » les KURUĞLÖKHEN (p. 78). C'est au dé-

but du x^e siècle que se place l'ambassade au prince des Bulgâr de la Volga, envoyée par le calife Muqtadir, et dont Ibn Fadlân rédigea la relation (*Enc. de l'Islam*, I, p. 806-807; II, p. 398). Enfin, le poète Abû Dulâf parcourait l'Asie Centrale, vers 940, à la suite d'une ambassade qui rentrait en Chine, sur l'ordre du géographe Jelhâni, vizir des Samanides de Bokhara (FERNAND, *Relations*, I, p. 89).

Toutes ces relations furent copieusement utilisées dans la suite par les géographes en chambre. Le succès des récits de Sulaymân et d'Abû Zayd fut assez grand, tant auprès des conteurs populaires que des savants les plus sérieux. J'en veux pour exemple la division et la hiérarchie des rois de la terre (p. 87), peut-être empruntée aux Chinois ou aux Indiens (cf. REISSAUD, *Mém. Acad. Inscr.*, XVIII, b, p. 203-205), qu'on peut lire, parfois un peu déformée, dans Ibn el-Qiftî (p. 266), Yâqût (I, p. 53-54), Mas'ûdî (*Prairies*, I, p. 314-315), Ibn el-Faqîh (p. 136), et aussi dans les *Cent et une nuits* (p. 70-71; cf. *Journ. as.*, 1911, I, p. 314-315). Et combien d'autres détails sont devenus des clichés dans la littérature arabe! Citons les poissons monstres (p. 24; cf. MAQRIZI, éd. de l'Inst. fr., III, p. 210, n. 8; CHAUVIN, *Bibliographie*, VII, p. 8; Ibn KHUDRÂDHBEH, p. 61), les navires cousus (p. 93; cf. MAQRIZI, éd. cit., III, p. 302, n. 4; *Mém. Acad. Inscr.*, XXIV, b, p. 222-223). D'ailleurs, M. Ferrand a montré ce que des auteurs comme Ibn el-Faqîh, Mas'ûdî, Ibn el-Warid, avaient emprunté à Sulaymân et à Abû Zayd (*Relations*, I, p. 3, 60-63, 93; II, p. 414; *Journ. as.*, 1923, I, p. 21 seq.); de son côté, Chauvin a fait avec les contes tous les rapprochements désirables (*Di-*

lilographie, VII, p. 8-11, 13, 20, 22, 23, 26, 82, 83, 86, 88-90).

Ces deux textes offrent enfin l'intérêt de nous montrer l'importance du grand commerce oriental, et, à ce titre, leur lecture est pleine de profits pour les historiens de la Syrie. Dans ses *Colonies franques de Syrie*, Bey a noté qu'à l'époque classique comme au moyen âge, la Syrie était en relations suivies avec l'Inde et la Chine (p. 194-195, 202, 203, 205, 213-214 : cf. REINAUD, *Mém. sur l'Inde*, p. 199). Dans un passage d'Ibn Khurdādhbeh sur la mer de l'Inde, que Qazwini reproduit de seconde main, ce dernier auteur cite comme informateur un marin de Syrie, Abd el-Gaffār el-Chāmi (Ibn Khurdādhbeh, p. 50, n. 2).

G. WIET.

GAUDEFRY-DEMONTE. — **La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes.** Description géographique, économique et administrative précédée d'une introduction sur l'organisation gouvernementale (*Bibliothèque archéologique et historique* du Service des Antiquités et des Beaux-Arts en Syrie et au Liban, t. III). Un vol. in-8° de cxxx et 288 pages. Paris. Paul Geuthner, 1923.

Pour présenter un tableau de l'administration syrienne en plein éclat de la puissance musulmane, M. G.-D. a choisi l'époque des sultans mamelouks. Au xv^e siècle, la Syrie dépend de l'Égypte, dont le sultanat est aux mains d'esclaves, dressés au métier des armes, qui s'emparent généralement du trône par la violence. Pour la plupart, ce sont des illettrés ; certains ne savaient pas signer de leur nom. Dans une solide et copieuse introduction, qui constitue un

exposé d'ensemble très neuf et très clair, l'auteur montre qu'en dehors des commandements militaires, la participation de l'aristocratie mamelouk au gouvernement de l'empire se limite à quelques emplois de cour — où ceux qui les revêtent continuent leur métier d'esclaves, — et à quelques fonctions d'État (p. Lxxv) : « Les émirs s'agitent, intriguent, passent de charge en charge, et pour la plupart meurent jeunes, usés par la vie, bien souvent assassinés », d'où la conclusion : « ils ne gouvernent pas ». Ceux qui gouvernent sont les hommes de bureau, ce personnel indigène, musulman, chrétien ou juif qui connaît les rouages d'une administration compliquée, à laquelle M. G.-D. nous initie. Au-dessous du désordre le plus éhonté qui sévit autour du trône, cette administration, qui a bien ses défauts elle aussi, travaille à l'organisation du pays : elle fournit au gouvernement une armature solide. Trop souvent, cependant, elle n'assure que mieux la mise au pillage des riches provinces d'Égypte et de Syrie : il suffit de lire dans Maqrizi la fortune accumulée par un grand dignitaire tel que l'émir Torontay (*). Ne voit-on pas aussi l'émir Baidara, sauvé d'une grave maladie, prodiguer de riches aumônes, rendre les biens qu'il avait confisqués et mettre en liberté quantité de personnes détenues dans ses prisons (**).

Le savoir des fonctionnaires offre le plus curieux contraste avec l'ignorance des hommes au pouvoir. Le *Soubh el-A'sha* d'al-Qalqashandi, véritable manuel du parfait secrétaire-rédacteur, dont M. G.-D. traduit les chapitres concer-

(*) QUATREMÈRE, *Sultans mamloks*, II, 1, p. 314 et suiv.

(**) *Ibid.*, p. 142.

nant la Syrie, nous permet d'en juger.

Nous ne pouvons signaler les multiples détails dont se compose cet ouvrage. Le lecteur fera lui-même à chaque pas de curieux rapprochements : ainsi il reconnaîtra dans la salle musulmane du Louvre une de ces « bandes, les unes portant inscrits les noms du sultan régnant, d'autres des dessins de bêtes sauvages et de petits oiseaux » (p. xci) dont on ornait les costumes d'apparat. Dans la partie consacrée à l'organisation administrative de la Syrie, on relèvera les renseignements concernant les Arabes nomades. Les études poursuivies par le service des renseignements du Haut-Commissariat sur l'organisation des tribus arabes confirment les conclusions de M. G.-D., à savoir que, si la carte des tribus a changé depuis le ^{xv} siècle, cependant la filiation avec les tribus actuelles peut encore s'établir. Waddington avait signalé que la tribu des Mozaïd qui fréquentait le Djebel ed-Druz était mentionnée dans un texte grec de l'an 214 de notre ère ⁽¹⁾ et il expliquait par là que les noms anciens se soient maintenus malgré la ruine des villes et des villages de cette région.

La description géographique de la Syrie par al-Qalqashandi n'apporte rien de nouveau, mais M. G.-D., par l'abondance de son commentaire ⁽²⁾ emprunté à diverses

sources, en a fait un bon manuel de géographie pour l'époque envisagée. Ce vo-

Safed. — P. 5, *Ad Chib* semble appeler une correction, serait-ce 'Ain Sueir, au nord-ouest de Meiron ? — P. 16, ligne 19, lire : *Ana* au lieu de *Uanna*. — P. 18, ligne 20, lire : *Majdal-yaba*. — P. 20, note 4 (in p. 21), il s'agit évidemment de Kafar Kila entre Hounin et Qal'at esh-Shaqil (Beaufort). — P. 23, dans Yaqout, III, p. 309, il faut probablement corriger Safad en Masyad et, pour accuser Yaqout d'incohérence, il faudrait s'assurer que Ferroun est pas le fall de Wuestenfeld. — P. 30, note 1, plutôt qu'à l'arabe, il semble que l'étymologie de Qinnésrin doit être demandée aux anciennes langues du pays où *qen* signifie « nid », donc « le nid des aigles ». — P. 31, note 2, nous reviendrons ailleurs sur les prétentions que manifestèrent de tout temps les faradites sur la Phénicie méridionale et qui ont failli entraîner contre toute raison historique, géographique ou ethnographique, l'attribution de Tyr à la Palestine : il suffira de noter ici que les visées sionistes n'ont aucun rapport avec le royaume chrétien de Jérusalem. — P. 36, il est intéressant de relever que le *Qayr el-Ablaq* au Caire fut élevé sur le modèle de la forteresse du même nom construite à Damas. — Pour ce qui concerne la grande mosquée de Damas, nous renvoyons à notre article de *Syria*, 1922, p. 219 et suiv. Nous noterons simplement que la théorie (p. 41, n. 3) d'après laquelle « l'enceinte de la ville n'est qu'une extension du sol sacré du temple » n'est pas applicable à Damas, car ici la muraille qui isole le temenos est entourée d'une seconde enceinte concentrique, fort imposante, en plein cœur de la ville. Le droit d'asile est limité à cette seconde enceinte. — P. 90, Aboufêda a raison d'écrire Kafarîâb assuré par les transcriptions occidentales; le renseignement de Qalqashandi, sur ce point, est erroné. — P. 125, note 1 (in p. 126), la question fort difficile de l'oiseau emblématique de Karak a été discutée par CREMONT GARNIER, *Rec. d'arch. or.* III, p. 129-134. — P. 240, note 17, c'est Zihâb, près Shifra; note 18, et-Housala est connu. — P. 256, Banyas entre es-Samamein et Irbid est impossible. Serait-ce Tafas ?

⁽¹⁾ Waddington, *Inscr. gr. et lat. de Syrie*, n° 2287; cf. notre *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 334.

⁽²⁾ Nous groupons ici quelques observations de détail. P. 3, le *nil jallissant* est la fameuse rivière sabbatique dont parle déjà l'historien juif Josèphe; cf. LE STRANGE, p. 57. — P. 4, la correction de *Mabroun* en *Meiron* est confirmée par DIWASHQI, *Cosmographie*, trad. MINES, p. 131. Au lieu de *Dalau*, le même auteur note *Delha*, l'un et l'autre vocables sont à rectifier en *Delata*, environ 7 kilom. au nord de

lume ne présente donc pas uniquement un intérêt scientifique, il possède aussi une valeur pratique et rendra de nombreux services aux Français appelés à résider en Syrie.

R. D.

PÉRIODIQUE

- J. DE MORGAN. — Observations sur la chronologie égyptienne dite « réduite », dans *Revue archéologique*, 1923, t. p. 243-254.

Si le distingué explorateur, également célèbre par ses heureuses découvertes en Égypte et en Perse, n'abordait que les questions de chronologie égyptienne, nous eussions laissé à un autre le soin de présenter les observations nécessaires, mais M. de Morgan étend son regard sur toute l'Asie antérieure. Il note en passant quelques erreurs bien connues dans la restauration des monuments d'époque perse par Dieulafoy, mais ce n'est là qu'un épisode destiné à montrer « jusqu'où peut aller le manque de réflexion » et « avec quelle facilité, dans le monde savant, on accepte sans broncher, les absurdités les plus notoires, soit par insouciance, soit par timidité, soit par engoûment irréflecti. » Voilà un monde savant bien borné et digne d'exciter la verve d'un tempérament dramatique! La sévère réprimande adressée aux moutons de Panurge — cette irrévérencieuse expression est de M. de Morgan — tend à combattre toute réduction aux dates jadis admises pour les dynasties thinites, et par conséquent pour les trouvailles de Negadah, ou pour les plus anciens témoins de la civilisation conservés par le site de Suse. M. de Morgan invoque le témoignage de M. Jéquier, mais le savant auteur

de *l'Histoire de la civilisation égyptienne* repousse les 1570 ans que le texte, en mauvais état, de Manéthon intercale entre la fin de la XII^e dynastie et le commencement de la XVIII^e dynastie. De toute façon, il faut donc adopter une chronologie « réduite », que ce soit celle de M. Ed. Meyer ou une autre. Une réduction s'impose à quiconque a étudié la civilisation crétoise ⁽¹⁾ et si M. Evans, qui a longtemps suivi M. Flinders Petrie, s'est récemment rallié à la chronologie courte, on ne peut vraiment pas l'accuser de n'avoir pas pris le temps de la « réflexion ».

Ainsi, car tout se tient, le « désordre » amené par la chronologie réduite « a gagné toute l'Asie antérieure, l'Égée, a faussé toutes les idées que, laborieusement, on était parvenu à se faire sur l'antiquité de la Chaldée. N'est-ce pas une énormité que le fait d'admettre une erreur de mille ans dans un document officiel aussi précis, aus i sérieux qu'est le texte de Nabonide »?

La question était à peine posée avec cette rigueur de termes que la réponse était apportée par M. Langdon sous la forme d'un prisme qui fournit, enfin, la liste intégrale des anciennes dynasties babyloniennes et, cette fois, il faudra bien rejoindre les moutons de Panurge, et imputer aux scribes de Nabonide l'erreur que les assyriologues ont eu le mérite de deviner ⁽²⁾ au prix, il est vrai, non seulement d'une longue réflexion, mais aussi de quelque esprit critique.

R. D.

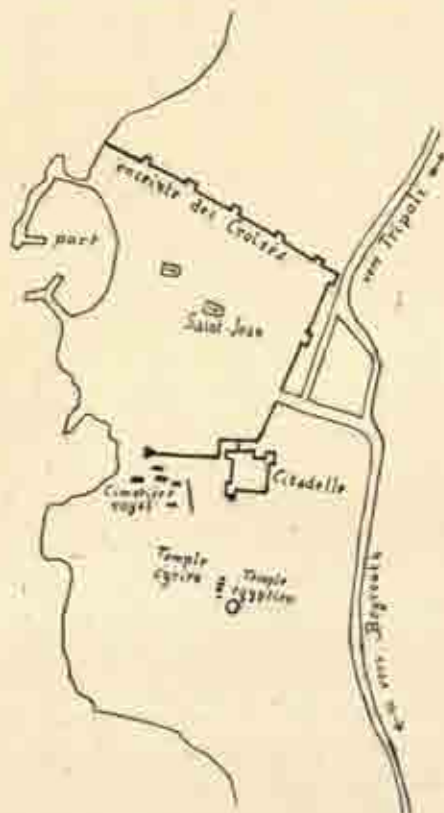
⁽¹⁾ Ce que nous avons essayé de montrer, dès 1907, dans *Questions de chronologie minoenne* (Bulet. et Mém. de la Société d'anthropologie de Paris, 1907, p. 445-449).

⁽²⁾ Notamment les évaluations de THUREAU-DANGIN, *Revue d'assyriologie*, XV, p. 47-50, sont brillamment confirmées.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles de Byblos en 1923.

La troisième campagne de fouilles sur le site de Byblos-Gabal, conduites par M. Pierre Montet, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg et chargé de mission par l'Académie des Inscriptions, a donné des résultats dont l'importance ne le cède pas à ceux



Croquis 1. — Les installations antiques au sud de la ville des Croisés.

des précédentes campagnes. Nous publions ici les lettres que M. Montet a adressées à M. Cagnat, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, pour le mettre au courant de ses découvertes au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous remercions vivement

M. Cagnat de l'autorisation de publication qu'il nous a donnée.

Djébaïl, le 6 octobre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Nous avons continué à travailler dans l'ancien cimetière musulman, près de la mer, au nord et au sud de l'hypogée déjà exploré⁽¹⁾. Au sud, un puits circulaire paraît s'enfoncer profondément dans le rocher. Nous avons complètement enlevé le dallage de gros blocs qui le recouvrait et nous sommes en train de le vider. Son diamètre est de 2 m. 50 ; mais ceux qui l'ont creusé avaient d'abord taillé dans le rocher un cercle ayant plus de 5 m. de diamètre. Au début, le vidage allait assez lentement, parce qu'il fallait casser de gros blocs qui bouchaient l'orifice du puits, mais maintenant il n'y a que de la terre.

Ce puits est séparé par un banc de rocher de 2 m. d'une autre grande excavation dont je n'ai pas encore complètement reconnu le dessin. Cette excavation qui s'enfonce profondément est entièrement bouchée avec de gros blocs. Visiblement, on n'y a pas touché depuis que ce travail a été fait. Si, au fond de ce puits, il y a des chambres à sarcophages, le contenu sera intact. J'aurais moins de confiance dans le puits circulaire, mais ce n'est qu'une impression.

Plus au nord, nous avons l'orifice de deux autres puits.

Djébaïl, le 31 octobre 1923.

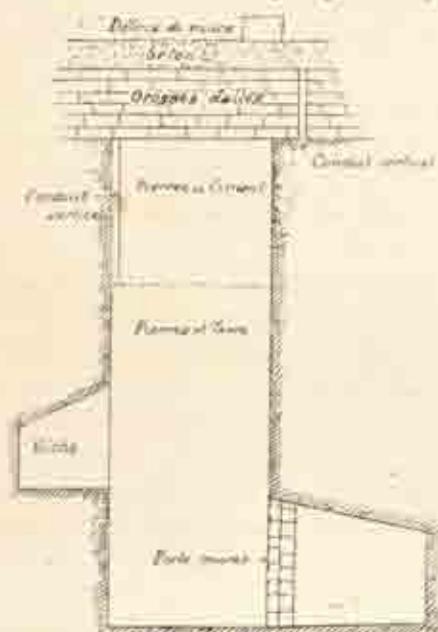
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

En continuant à vider le puits le plus avancé (au nord-est de l'hypogée n° 1,

⁽¹⁾ Il s'agit de l'hypogée, numéroté 1, exploré l'an dernier par M. Virelleaud et publié par lui dans *Syria*, 1922 (N. D. L. D.).

celui qui est publié dans *Syria*, III), nous avons rencontré à la profondeur de 6 m. une niche creusée dans la paroi est et, en creusant davantage, la véritable porte, murée, vient d'apparaître. Le tombeau est donc intact, ce que je savais déjà. Il me reste à atteindre le fond du puits. Après cela, on enlèvera pierre par pierre le mur qui nous sépare de la chambre.

Le tombeau se composait d'un édifice extérieur dont il ne reste presque rien, puis



CROQUIS 2. — Coupe Est-Ouest du tombeau III.

d'un soubassement de 6 rangées de grosses dalles qui masquait le puits taillé dans le rocher. Cependant une ouverture verticale, carrée, de 0 m. 30 de côté, traversait de haut en bas ce soubassement et correspondait avec une ouverture semblable ménagée à l'angle nord-est du puits. Le conduit n'atteignait pas le fond. Il cesse brusquement à l'endroit où le puits cesse d'être bouché avec des pierres noyées dans le ciment. Cette disposition rappelle le

conduit qui, dans les mastabas égyptiens de l'Ancien Empire, va de la salle où les vivants ont accès au *serdab* où sont entassées les statues du défunt. Un autre tombeau n° IV, situé un peu à l'est présente aussi ce conduit vertical traversant toute la hauteur du soubassement.

Djéball, le 2 novembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Dans ma dernière lettre, je vous informais qu'on commençait à apercevoir une porte murée, au fond du puits III, où nous travaillons depuis le 25 septembre. Hier, 1^{er} novembre, nous avons enlevé les pierres et pénétré dans une chambre à moitié pleine de boue. Des jarres émergeaient de cette boue. Nous nous sommes mis au travail et nous en avons retiré une dizaine, les unes intactes, d'autres brisées par des éclats de rocher tombés du plafond. Plusieurs contiennent des ossements de bœufs ou d'oiseaux. Cette chambre est soigneusement dallée et elle se termine, du côté ouest, par un mur fort bien construit. J'en conclus que derrière ce mur se trouve la véritable chambre, celle qui contient le sarcophage et les objets de valeur. Dans l'antichambre nous ne trouverons probablement que de la poterie et du bronze, mais il faut faire la part de l'imprévu.

Djéball, le 9 novembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Dans ma dernière lettre je vous annonçais que nous étions entrés dans ce que je croyais être l'antichambre de l'hypogée. En réalité, il n'y a qu'une chambre. Elle n'a pas été creusée dans le roc, mais dans la terre, car à partir d'une profondeur de 6 à 8 mètres, le roc

en bois et plaqué de faïence revêtue de feuilles d'or très minces. Nous en avons trouvé d'informes débris dans l'angle nord-ouest de la chambre. Le mort a mieux résisté.

Dans le même coin avaient été déposés sur le cercueil, ou dans le cercueil, quelques objets de valeur :

Un *bracelet*, or et améthyste.

Une *harpè* de bronze, mieux conservée que celle de l'hypogée n° 1.

Un vase d'albâtre.

Un *pectoral*. C'est une feuille d'or qui a la silhouette générale du collier que les Égyptiens appellent *asekh*, consistant en enfilages de perles tendu entre les deux têtes de faucon. Ici, un orfèvre syrien a ciselé un faucon aux ailes étendues entre les deux têtes de faucon. L'oiseau central tient dans chacune de ses serres un anneau à cachet d'où part une corde qui aboutit à un signe de vie un peu fantaisiste, ressemblant autant à la boucle de ceinture d'Isis qu'à un véritable *ankh*. L'auteur connaissait les motifs décoratifs de l'Égypte, mais il les disposait à sa guise pour réaliser une composition neuve et intéressante.

Des *perles d'or et de cornaline*. Le collier qu'elles formaient servait probablement à soutenir le pectoral. Il y a aussi de très petites perles qui devaient être réunies en bague. Je ne suis pas sûr de les avoir toutes. Lorsque la terre que nous avons retirée de l'hypogée aura séché, nous la passerons au tamis.

Dans tout le reste de la tombe, des vases en poterie, nombreux, variés de forme et de dimensions. Les grandes jarres contiennent des os d'animaux ou un dépôt noirâtre laissé par un liquide. Il faut mettre à part un vase allongé de

faïence, rouge et vert, plusieurs récipients en forme de théière en poterie fine, sans décor, des vases à boire, des assiettes et des plats.

Dans l'ensemble, cette tombe est moins riche que l'hypogée I. Pas un signe d'écriture. Pour le dater on ne peut s'appuyer que sur l'examen des objets et la situation de la tombe par rapport à l'hypogée I, au couloir souterrain et au puits dans lequel ce couloir aboutit. Le tracé du couloir souterrain semble avoir obéi à la nécessité d'éviter notre tombe. Elle serait donc antérieure à Amenemhat III, mais le moindre cartonche ferait mieux notre affaire.

En creusant le puits n° II, qui communique avec le I par le couloir souterrain, nous avons trouvé quatre clés de bronze et un instrument bizarre en bronze, sorte de crochet hérissé de clous à tête d'argent. Ces objets étaient déposés contre la paroi ouest du puits, au-dessous du dallage qui en interdisait l'entrée. Ce puits a 12 m² de surface et demandera de huit à dix jours de travail.

Le général Weygand a visité les fouilles mercredi 7 novembre.

Ojebail, 14 novembre 1925.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Le puits où se jette le couloir souterrain qui part de l'hypogée I n'est pas très profond. Nous n'avons pas tardé à apercevoir la porte murée intacte, ce qui était prévu, puisque les six rangs de dalles, posées au-dessus et débordant dans tous les sens sur le roc, n'avaient pas été touchés. La chambre avait une très médiocre apparence, cavahie par la boue, le sol jonché par des morceaux de rocher,

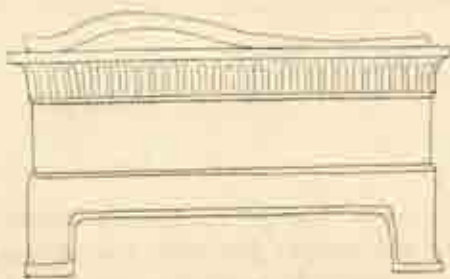
tombés du toit, qui ont fracassé des poteries. On enlève d'abord quelques jarres, puis le déblaiement commence en partant de la porte. On retire une douzaine de petits brocs en poterie vernie, presque tous bien conservés, puis les belles pièces apparaissent :

Un *pectoral*, réplique moins bonne du précédent, travaillé au repoussé, mais le travail du ciseleur n'a pas été fait.

Une *bague*, grand scarabée d'améthyste serti d'or et traversé par un fil qui s'enroule autour d'un demi-cercle d'or.

Un *vascon* brèche grise (ou en serpentine?) et son couvercle. Travail parfait. Le couvercle porte en hiéroglyphes : « Vive le dieu bon, fils de Rê, Amenemhat, Vie éternelle. Serviteurs. »

Puis ce fut le tour d'un *coffret*. Il se présentait les pieds en l'air, le couvercle à quelques centimètres. Ce désordre avait été produit par la chute d'une grosse pierre qui a brisé une jarre placée tout à côté et par l'effondrement du cercueil de bois. Le coffret est merveilleusement taillé dans un bloc d'obsidienne serti



CROQUIS 4. — Le coffret d'obsidienne.

d'or. Il a comme dimensions : 8 cm. 5 × 11 cm. 2 × 7 cm. 4 de hauteur. Le couvercle est également en obsidienne et serti d'or. Il pose sur un petit cadre d'or formant l'entablement d'une gorge très pure.

Sur le milieu du couvercle, on lit, admirablement gravé : *Vive le dieu bon, maître des deux terres, Roi de la Haute et de la Basse Égypte, Ma'a-kherou-Rê, Aimé de Toutm, Seigneur d'Héliopolis, à qui est donnée la vie comme Rê, éternellement.*

Depuis le commencement du travail, nous n'avons cessé d'enlever des merveilles :

Un *pectoral* en cloisonné de même style que ceux de Dahchour. Il est en forme de façade d'édifice et deux images du roi assis flanquent le faucon aux ailes étendues. La chaîne est intacte.

Un *pectoral* en forme de coquille, cloisonné, avec un cartouche royal maltraité, compris entre le scarabée et le faucon aux ailes étendues.

Un *miroir* (disque sur un papyrus), grandeur naturelle. Le disque est en argent, la tige du papyrus en bois revêtu de bronze (abîmée), l'ombelle et les ornements du bas de la tige en or.

Un *pommeau* et une *base* de canne en or.

Des *perles* de cristal et de cornaline.

Une *seconde bague*.

Mais ce n'est pas fini, car le tombeau n'est qu'à moitié vidé.

Pendant ce temps, un troisième puits est en train d'être déblayé. Nous ne l'avons trouvé qu'avec peine. Entre la colonnade corinthienne et le tombeau vidé la semaine dernière (puits III), j'avais remarqué depuis longtemps un étroit conduit vertical ménagé dans un soubassement de huit ou de dix rangées de dalles. J'étais persuadé qu'il marquait un des angles d'un nouveau puits, mais il aboutit simplement à une petite cavité creusée dans le rocher. J'en ai conclu qu'il marquait l'endroit où, sous

la roche, reposait le défunt et j'ai fini par trouver le puits qui est aussi traversé de haut en bas par un conduit vertical, bien ménagé dans le blocage de pierre et de ciment.

Je ne cherche plus de nouvelle entrée de tombeau, mais j'achève de déblayer l'espace compris entre la mer, le mur des Croisés et la colonnade, afin que le travail de cette année ait ses limites naturelles.

Djéball, le 17 novembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

De très belles pièces ont été encore extraites du tombeau II. J'ai déjà mentionné le vase en brèche, le coffret d'obsidienne, le pectoral et le médaillon, la plaque représentant le faucon ailé, la bague. Il est difficile de dire si ces objets étaient dans le cercueil de bois doré et de faïence ou à côté. Le cercueil reposait au milieu de la pièce sur quatre grosses pierres. Dans le carré qu'elles limitent se trouvait encore un sceptre papyriforme (καλῶς παρυσόειος, comme dit très bien le décret de Canope et non pas lotiforme comme le disent trop d'égyptologues). Le bois n'a pas résisté, mais on a la base et l'ombelle en or fixée à un disque solaire en argent.

Une *harpè* et sa poignée en bois et or. Deux uræus magnifiquement incrustés serpentent le long de l'arme.

Un *poignard* en or damasquiné (la miellure s'est combinée avec l'argent décomposé du disque solaire et forme des deux côtés de la lame et du manche une croûte épaisse à laquelle je n'ose pas toucher, de peur d'abîmer la décoration).

Une seconde *bagur*.

Un *bracelet* orné d'un scarabée d'améthyste.

Une *thiâtre* d'argent, de nombreux fragments de récipients d'argent.

Sur les côtés de la pièce, avaient été déposés surtout des *vases, plats et récipients* de bronze qui ont une belle allure. Il y a encore un grand nombre de pièces intéressantes et de fragments qui ne sont même pas débarrassés de la boue qui les enveloppait et dont l'inventaire demandera quelques jours. Je suis aidé dans ce travail par mon ancien élève de l'Université de Strasbourg, le caporal Goetz qui accomplit son service dans l'Armée du Levant. Les Sénégalais assurent jour et nuit la garde du champ de fouilles et de mon appartement qui sert de musée provisoire.

J'ai pu entrer aujourd'hui dans le tombeau n° IV. Le puits est plus petit que les autres (2 m. x 2 m.), mais le côté sud est muré et non taillé dans le rocher et cela m'avait donné le pressentiment qu'il y aurait un sarcophage. En effet, le milieu de la chambre est occupé par un très beau sarcophage anépigraphé, mais vide et sans couvercle. L'espace compris entre les parois et le sarcophage est presque entièrement occupé par des murs de gros blocs, en partie renversés, sous lesquels j'ai aperçu des poteries brisées. Cependant le tombeau n'a pas été violé. Si des voleurs avaient soulevé le couvercle, on le retrouverait à côté du sarcophage. D'ailleurs, le dallage protecteur était intact, ainsi que la porte murée qui défendait l'accès de la chambre. Il s'agit maintenant de vider le fond du puits et d'enlever les pierres tombées. Puisqu'il y a des jarres, il y aura sans doute d'autres objets, peut-être un couloir souterrain,

car de la chambre, j'entendais très distinctement les ouvriers qui travaillaient à la distance d'une dizaine de mètres.

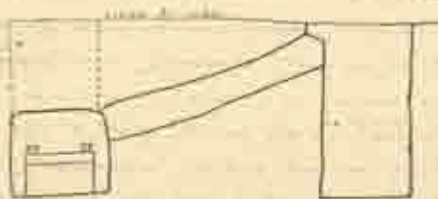
Il y a deux jours, j'ai découvert, à peu près au même moment, deux nouveaux puits dont nous dégagons les abords. L'un de ces puits est à peu de distance d'une colonne qui appartient peut-être ainsi que les murs voisins à l'édifice funéraire où les vivants rendaient le culte au roi défunt. Un hypocauste bien conservé est adossé à ces murs. Le second puits est au bout de l'excavation taillée dans le roc que j'ai commencé à dégager au début de septembre, sans me lasser.

Hier, le shah de Perse et le général Weygand ont visité les fouilles.

Djéhatt, le 24 novembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL.

Le Pharaon Ma'a-kherou-ré, dont le prénom est gravé sur le couvercle du coffret en or et obsidienne, est Amenemhat IV qui a régné de 1800 à 1702. Le personnage dont j'ai découvert la tombe est donc le fils de celui à qui appartenait l'hypogée n° 1. C'est le fils qui a fait creuser le cou-

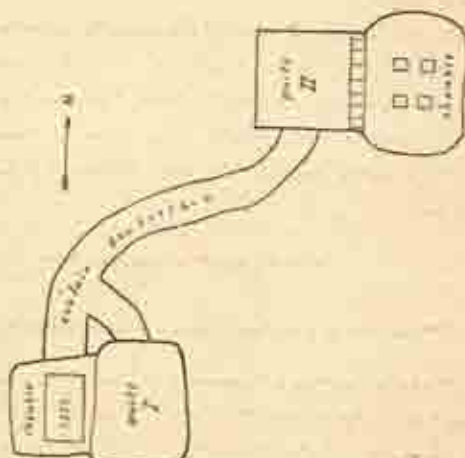


Croquis 5. — Coupe montrant la communication entre les tombes I et II.

loir souterrain partant du haut du puits pour aboutir dans la chambre funéraire du père, en face du sarcophage.

De plus, j'ai maintenant, en trois exemplaires, gravé en hiéroglyphes, le nom de

ce personnage. Il occupe, à l'intérieur d'un cartouche, le milieu d'un médaillon en or et pierres, calibrées au-dessous du scarabée et au-dessus du faucon étendant les ailes.



Croquis 6. — La communication entre les tombes I et II. Plan.

On lit encore ce nom sur les deux faces de la harpe où j'ai réussi à faire apparaître un merveilleux travail d'incrustation :

1. Le prince de Byblos *Ypsemouabi*, renouvelé de vie.
2. A fait le prince *Absemou*, [juste de voix].

Ces inscriptions sont précieuses à plus d'un titre. Elles portent une orthographe datée du nom égyptien de Byblos, qui n'est plus *K'b n*, mais déjà *À p n i*, comme au nouvel Empire. Elles nous donnent le titre des personnages qui exerçaient le commandement à Kapni, simples princes *hetie*, comme il y en avait en Égypte à la tête de chaque nome. Cependant, ces princes mettent leur nom dans un cartouche, portent des urneus et des faucons et font suivre leur nom d'une épithète *u hm n h* « renouvelé de vie » qui s'inspire des épi-

thètes pharaoniques : « à qui est donnée la vie éternelle », etc.

Dans le nouveau tombeau à sarcophage (n° IV), j'ai trouvé un vase d'albâtre brisé dont un fragment portait également une inscription hiéroglyphique. Le nom du titulaire est malheureusement illisible :

« Au ka du noble prince, cheikh des cheikhs, prince de Kapni..., renouvelé de vie, possesseur (de la dignité d'amakhou) ».

Les hiéroglyphes gravés sur ce vase sont d'un excellent style égyptien, sauf une particularité pour la lettre *p*, mais les hiéroglyphes de la harpè ont un aspect singulier : ils sont à la fois compliqués et barbares. Il apparaît ainsi que la harpè a été fabriquée et décorée à Byblos même. Elle fait honneur aux orfèvres du pays, de même que la plaque d'or dont je vous ai parlé dans une lettre précédente.

La harpè du tombeau III est également décorée d'inscrustations très fines. Je reverrai celle du tombeau I qui est à Beyrouth et qui porte peut-être, plus ou moins bien conservé, le nom d'un prince de Kapni.

Le tombeau IV m'a déjà fourni, outre le vase d'albâtre, quelques poteries décorées.

Djebail, 2 décembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Le tombeau au sarcophage sans couvercle (n° IV) nous ménageait une déception. Il a été violé et pas très anciennement par des gens qui ont laissé dans le fond du sarcophage, en guise de carte de visite, quelques fragments de papier d'emballage et de feuilles de papier d'écolier, sur lesquelles on peut lire quelques mots

d'anglais et peut-être la date de 1851, que l'aspect du papier rend très vraisemblable. Cependant, je ne regrette pas la peine que ce tombeau m'a coûtée, parce que la chambre a été taillée avec beaucoup plus de soin que les autres et que le sarcophage est très beau. Enfin, quelques pièces ont échappé au pillage. Un vase d'albâtre brisé contient encore une ligne d'inscription hiéroglyphique : *Au ka du noble prince, cheik des cheikhs, prince de Djebail..., renouvelé de vie, possesseur de la dignité d'amakhou*. Le nom est illisible et il n'y a aucun espoir qu'on puisse le déchiffrer, mais l'inscription est précieuse puisqu'elle fournit un nouvel exemple du titre « prince de Djebail ». Le personnage enterré dans ce sarcophage était, à cinquante ou cent ans près, le contemporain des autres et le mobilier était plus ou moins identique à celui des tombes déjà connues. Cette circonstance nous permettra peut-être de savoir ce que sont devenus les objets volés. La pièce la plus caractéristique du mobilier funéraire est la harpè. Or, il y a peu de harpès dans les différents musées. Qui sait si l'une des harpès de Londres ou d'ailleurs n'est pas précisément celle qui a été enlevée à Byblos ?

Je connais plusieurs emplacements de tombeaux au nord des précédents, mais je n'y toucherai pas. Je voudrais seulement, avant de partir, achever d'explorer une autre tombe, la cinquième du cimetière royal dont j'ai découvert l'emplacement il y a une quinzaine de jours. Le puits est déjà profond de 4 m. 30. Il est plus grand que les autres : 4 m. × 4 m. 25. Demain ou après-demain, la chambre apparaîtra. J'espère qu'il est inviolé, mais, depuis l'aventure du tombeau IV, je ne suis plus

aussi affirmatif. Dans le puits, on a ramassé des tessons de poterie décorés qui appartiennent à une époque bien plus récente : les Ramsès ou même les Psamétique. Sur la paroi sud une inscription en caractères phéniciens a été gravée. Sur les parois est et ouest on a taillé des petites niches qui ont servi peut-être à descendre un sarcophage. La construction funéraire a été moins maltraitée et il sera possible, j'espère, d'en faire le plan.

Djebail, le 10 décembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Dans ma dernière lettre, j'exprimais l'avis que le tombeau V auquel nous travaillons en ce moment était sensiblement plus récent que les quatre autres. Je viens d'en avoir la preuve. Nous ne sommes pas encore arrivés à la chambre, mais, dans le puits, les ouvriers ont récolté des fragments de plusieurs vases d'albâtre. L'un d'eux porte en beaux hiéroglyphes les deux cartouches de Ramsès II :

<i>Maître des</i>	<i>Maître des Couronnes.</i>
<i>deux terres.</i>	<i>Ramsès Meri-Amen.</i>
<i>Uzer-mu' l-ré</i>	
<i>selep-n-ré.</i>	

Les poteries décorées sont ainsi datées, ainsi que l'inscription phénicienne gravée dans le milieu de la paroi sud du puits, qui est la plus ancienne des inscriptions actuellement connues. Elle est si mal placée que je n'ai pu encore la photographier.

Djebail, le 15 décembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Je suis entré dans la chambre ouest du tombeau V. Elle est envahie par la boue et en partie remplie par de très gros éclats de rocher tombés de la voûte qui est si

peu solide que les anciens ont dû l'étayer avec des murs de blocs carrés. Malgré cela, j'ai aperçu tout de suite un sarcophage dont le couvercle avait été déplacé. Mais si, comme je le crois, le tombeau a été violé dans l'antiquité, nous y trouverons encore bien des choses et le sarcophage à lui seul nous paie de notre peine. Le couvercle se termine aux deux extrémités par une tête de lion. Sur le dessus est représenté le maître du tombeau. Son profil est celui d'un Sémite. Il porte une barbe en pointe. Le côté vertical du couvercle, qui est en face de la porte, est occupé par une inscription en caractères phéniciens très bien gravée et lisible. Les caractères, autant que je peux en juger, diffèrent peu de ceux que la stèle de Méss nous a fait connaître, bien qu'ils soient plus anciens de quatre siècles environ. Les mots sont séparés les uns des autres par des traits.

La cuve elle-même est décorée de bas-reliefs et d'inscriptions. Sur le long côté qui regarde la porte, on remarque, en haut, une frise de fleurs et de boutons de lotus ; puis une scène funéraire. À gauche, le roi est assis devant une table d'offrandes, sur un siège à dossier, à pieds de lion. Le côté du siège offre l'image d'un animal fantastique, ailé. Une frise de personnages se dirige vers le roi ; les premiers lui tendent des coupes, les autres le saluent. Tous sont vêtus d'une longue robe. Le bas-relief était peint et les couleurs ont assez bien résisté au temps et à la boue. Je ne l'ai encore nettoyé que sommairement et bien des détails m'échappent. Il y a un second registre. Les petits côtés sont également décorés, mais ils sont entièrement à dégager, ainsi que le long côté qui regarde le fond. Sur l'un des

petits côtés, je vois le commencement d'une inscription phénicienne.

A 2 mètres de ce sarcophage, il y en a un second sans décoration ni inscription. Il a aussi été violé par des gens qui ont pratiqué un trou dans le couvercle. Nous travaillons activement à déblayer la chambre, mais il a fallu prendre des mesures de sécurité et étayer la voûte, ce qui nous a un peu retardé. La chambre communique par le fond avec des grottes naturelles à moitié pleines de terre. Nous continuons aussi à creuser le puits afin de dégager les portes de deux ou peut-être de trois autres chambres. Me voilà retenu à Djehail pour quelques semaines encore.

Les principaux objets des tombeaux précédents ont été transportés à Beyrouth et exposés dans un salon du vieux sérail. Ils ont été visités par environ 800 personnes, le 1^{er} juin, de 2 à 5 heures.

Djehail, le 27 décembre 1923.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Les fouilles sont terminées. Il a fallu plusieurs jours de travail pour étayer la voûte qui menaçait de s'écraser sur les trois sarcophages. Le troisième sarcophage qui n'apparaissait pas encore est une simple cuve rectangulaire, sans ornement ni inscription. Le couvercle est muni de quatre tenons cylindriques qui ont servi pour la manœuvre. Les voleurs sont entrés dans ce sarcophage comme dans les deux autres, probablement dès l'antiquité. Contre mon attente, nous n'avons trouvé que peu d'objets intéressants en enlevant la terre du tombeau. Je signalerai seulement un vase d'albâtre portant le nom de bannière de Ramsès II : « Tureau puissant aimé de Ma'a-t ».

Mais le sarcophage central, à lui seul,

nous paie de notre peine. Le couvercle bombé est occupé au milieu par deux lions dont les têtes font saillie et ont servi de tenons. De part et d'autre des lions est allongé le corps du défunt; il tient une fleur de lotus. Le sarcophage lui-même repose sur quatre lions dont les corps sont sculptés en bas-relief, tandis que les têtes et pattes de devant font saillie. Les quatre côtés sont décorés. Sur l'avant et sur l'arrière, quatre danseuses. Du côté de l'entrée, le défunt, assis sur un trône que décore un sphinx ailé, tient une coupe et une fleur de lotus. Près de lui, une table garnie d'offrandes. Puis des personnages. Les premiers apportent des provisions. Celui qui est en tête manie un chasse-mouche au-dessus de la table; les autres saluent. Du côté opposé, il n'y a que des porteurs et des gens qui saluent. Une inscription phénicienne est gravée sur le petit côté du sarcophage. Il ne m'a pas été trop difficile d'y comprendre que le sarcophage avait été fait par un personnage dont le nom mutilé se termine par *...t-Ba'al*, pour son père Hiram, roi de Gebal, un homonyme de l'ami de Salomon. Une autre inscription occupe toute la longueur du côté vertical du couvercle. J'en rapporterai naturellement des estampages, photographies et copies. Indépendamment de ce qu'elle peut apprendre aux historiens et aux linguistes, une inscription phénicienne d'une époque aussi reculée intéresse un égyptologue qui n'a pas oublié ce que Champollion et de Rougé, plus récemment Sethe et Gardiner, ont écrit sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. S'il restait encore des partisans à la théorie de de Rougé, ils seraient obligés de reconnaître que ces signes alphabétiques du XIII^e siècle sont

plus éloignés des signes hiéroglyphiques que les lettres de la stèle de Moab, en particulier l'aleph et le kaph; mais ils ne ressemblent pas davantage aux signes des inscriptions sinaitiques.

Le général en chef qui a témoigné de tant de manières l'intérêt qu'il portait aux recherches archéologiques, a décidé que le détachement militaire, qui a travaillé aux fouilles, resterait à Djebail tout l'hiver. Les soldats garderont le site et débarrasseront le terrain des débris que, pour aller plus vite, cette année comme l'an passé, nous n'avons pas jetés immédiatement à la mer. Dès maintenant, un coin de la nécropole est nettoyé à fond. Les limites du terrain exploré sont très apparentes. Il en est de même dans la zone occupée par les deux sanctuaires.

En terminant cette lettre, qu'il me soit permis de remercier une fois encore l'Académie qui m'a confié une mission aussi importante, et de vous adresser, Monsieur le Secrétaire perpétuel, etc.

PIERRE MONTET.

MAURICE PÉZARD

La Syrie vient de perdre un de ses meilleurs pionniers, la science française un de ses plus courageux serviteurs. Maurice Pézard est mort le 7 octobre dernier, après une longue et cruelle maladie qu'il supportait avec stoïcisme. Ses fouilles de Kaderch sont restées sa dernière préoccupation et le 3 octobre il m'écrivait encore une carte — qu'il faisait courte à cause de son manque de forces — pour presser l'envoi des photographies et des notes qu'il attendait. Jusqu'au bout il aura été

l'homme actif et passionné pour l'étude des monuments orientaux qui se révélait dès son enfance. Pour s'y consacrer complètement, il se mit au sévère apprentissage de l'assyriologie. En 1905, il soutenait une thèse à l'Ecole du Louvre sur des *Nouveaux faits grammaticaux d'après les collections chaldéennes du Musée du Louvre*. En 1909, J. de Morgan, qui fit toujours très grand cas de lui, lui offrit un poste d'attaché à la mission de Suse; la carrière d'explorateur et d'orientaliste s'ouvrait devant lui: il ne l'a plus quittée et il y a déployé des qualités peu communes d'endurance, d'énergie et de persévérance. Il avait son franc parler et ses appréciations souvent pessimistes sur les hommes et les choses ne plaisaient pas à tout le monde. Mais cette rudesse apparente venait d'un fonds inébranlable d'honnêteté et de loyauté qui dédaignait les conventions et l'attachait seulement à la vérité. Ceux qui l'ont connu de près ont apprécié et admiré en lui cette droiture parfaite, ce désintéressement rare qui lui faisait trop souvent sacrifier ses intérêts matériels, une ardeur au travail où il se dépensait tout entier. J'ai pu le juger et le comprendre pendant trois années de collaboration au Musée du Louvre, quand il y fut nommé attaché libre du Département des Antiquités orientales; j'ai perdu en lui non seulement un auxiliaire précieux, mais encore un ami d'un dévouement inaltérable.

Rappelons d'abord les ouvrages importants que nous lui devons: *Catalogue des Antiquités de la Susiane au Musée du Louvre* (Leroux, 1913). — *Mission à Bender-Bouchir: documents archéologiques et épigraphiques* (tome XV des *Publications de la mission archéologique en Perse*, Leroux,

1914). — *La céramique archaïque de l'Islam et ses origines*, avec 153 planches (Leroux, 1920).

Parmi ses articles et mémoires, nous mentionnerons en particulier son étude sur les *Intailles de l'Elam* (dans le *Recueil des travaux relatifs à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, tome XXXII, 1910), suivi bientôt d'un travail sur les *Intailles assyriennes* (dans le tome XII des *Mémoires de la Délégation en Perse*, 1911), la publication du panneau émaillé des Sphinx du Palais de Darius (dans le *Bulletin de la Délégation en Perse*, fasc. 2, 1911), enfin son heureuse reconstitution d'un précieux monument du Louvre, la *Stèle d'Ountas-Gal* (*Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, tome XIII, 1916), dont il fut le premier à reconnaître les fragments épars.

Sa curiosité d'esprit était extrême et se portait sur les objets les plus divers, sur les trouvailles d'Antinoë en Egypte (*Art décoratif*, 1906), sur les origines du bijou (*Id.*, 1907), sur la céramique peinte élamite (*Id.*, 1909), sur les étoffes persanes (*Id.*, 1912), sur un poids de l'époque kassite (*Rev. d'Assyriologie*, 1912). L'art oriental dans toutes ses manifestations, même récentes, l'attirait avec une force invincible et il ne dissimulait pas qu'il le préférait hautement à l'art grec. Ses conférences-promenades dans le Musée, ses leçons à la Fondation Rachel Boyer étaient fort goûtées : on y trouvait la marque d'un esprit original et pénétrant. Le succès de son grand ouvrage sur la *Céramique de l'Islam*, qui lui mérita une récompense à l'Académie des Inscriptions, fut sa der-

nière joie. Au retour de sa première campagne de Syrie, il sentait déjà les atteintes d'une sourde maladie. A la fin de 1922, ses amis lui conseillèrent de ne pas affronter les périls d'une nouvelle expédition. Il résista et, pour rester fidèle à son devoir et à ses promesses, il partit. Il estimait qu'il avait prouvé par ses fouilles et par la découverte du fragment de stèle de Sétî I^{er}, que Kadech, la vieille et célèbre citadelle de l'empire hittite, était bien sur l'emplacement de Tell-Nebî-Mand ; il voulait achever sa démonstration. Mais il opérait sur un sol ingrat et difficile à remuer, rempli de cailloutis, de débris épars et de murs en poussière. Quand il revint, les fatigues du séjour avaient achevé d'ébranler sa santé. Nous avons espéré à ce moment qu'une récompense suprême viendrait honorer ce soldat blessé en plein combat et nous devons à la bienveillante sympathie du Général Gouraud, Haut-Commissaire de Syrie, des démarches qui auraient abouti sans doute, si le destin malheureusement n'avait pas été plus prompt que les hommes. La mémoire de Maurice Pézard n'en sera pas moins assurée de l'affection et du respect qu'on doit avoir pour les hommes qui meurent au service du pays, après lui avoir donné leur vie entière. Le Comité des conservateurs et le Conseil des Musées ont décidé, à l'unanimité, d'inscrire son nom sur la plaque de marbre, placée à l'entrée de la galerie d'Apollon et contenant la liste des explorateurs français qui ont enrichi les collections nationales.

E. POTTIER.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME

I. — ARTICLES.

Pages.

ALI BAHGAT BEÏ, Les fouilles d'Al-Foustat.	59
LÉONCE BROSSE, La digue du lac de Homs.	234
PAUL CASANOVA, La montre du sultan Noûr-ad-dîn (554 de l'Hégire = 1159-1160).	282
GEORGES CONTENAU, Les nouvelles salles d'art musulman du Musée du Louvre (deuxième article).	66
— Deuxième Mission archéologique à Sidon (1920).	261
K. A. C. CRESWELL, Two Khans at Khan Tutman.	134
FRANZ CUMONT, Les fouilles d'es-Salihyeh sur l'Euphrate.	38
— Le temple aux gradins découvert à Salihyeh et ses inscriptions.	203
WALDEMAR DEONNA, Monuments orientaux du Musée de Genève.	224
RENÉ DUBAUD, Les travaux et les découvertes archéologiques de Charles Clermont-Ganneau.	140
— Comptes d'ouvriers d'une entreprise funéraire juive.	241
— Byblos et la mention des Ghiblites dans l'Ancien Testament.	300
CAMILLE ENCAÏ, L'Abbaye cistercienne de Belmont en Syrie.	1
GABRIEL MILLET, L'Ascension d'Alexandre.	85
PIERRE MONTEÏ, Le pays de Negaou, près de Byblos, et son dieu.	181
JACQUES DE MORGAN, L'industrie néolithique et le proche Orient.	23
EDMOND POTTIER, Rapport sur les travaux archéologiques en Syrie et à l'École française de Jérusalem.	316
LOUIS SPELERS, Les intailles du docteur Jousset de Belleme.	193

II. — COMPTES RENDUS.

W. F. ALBRIGHT, The Epic of the King of Battle; Sargon of Akkad in Cappadocia (G. Contenau).	251
British School of Archaeology in Jerusalem, 1-2.	178

TABLE DES MATIÈRES

347

	Pages.
A. T. CLAY, A Hebrew Deluge story in cuneiform, and other epic fragments in the Pierpont Morgan Library (<i>G. Contenau</i>)	174
G. DAYY, voir MORET.	
L. DELAPORTE, La Mésopotamie. Les civilisations babylonienne et assyrienne (<i>R. D.</i>)	176
— Musée du Louvre. Catalogue des cylindres, cachets et pierres gravées de style oriental. T. II. Acquisitions (<i>G. Contenau</i>)	324
L. DESNOYERS, Histoire du peuple hébreu des Juges à la captivité (<i>R. D.</i>)	76
GABRIEL FERRAND, Voyage du marchand arabe Sulayman (<i>G. Wiet</i>)	329
GAUDEFROY-DEROMBAYNES, La Syrie à l'époque des Mamelouks (<i>R. D.</i>)	331
NORÉ GIRON, Titulus funéraire juif d'Égypte	179
G. GLOTZ, La Civilisation égéenne (<i>R. D.</i>)	323
H. B. HALL, The Peoples of the Sea (<i>R. D.</i>)	253
HAUT-COMMISSARIAT de la République française en Syrie et du Liban, La Syrie et le Liban en 1922	78
LÉON HECKEY, Catalogue des figurines antiques de terre cuite (<i>R. D.</i>)	234
F. HROZNY, Code hittite provenant de l'Asie Mineure (Hethitica I) (<i>G. Contenau</i>) .	259
GÉRÉON HUET, Les Contes populaires	78
JAUSSEN et SAVIGNAC, Mission archéologique en Arabie, III (<i>R. D.</i>)	257
CHARLES-F. JEAN, Le Milieu biblique avant Jésus-Christ, I.	325
H. LAMMENS, La Cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire (<i>R. D.</i>)	256
ÉMILE MALE, L'art religieux du XII ^e siècle en France (<i>R. D.</i>)	258
ÉTIENNE MICHON, Miroirs et non custodes eucharistiques (<i>R. D.</i>)	255
Monuments et Mémoires Piot, tome XXV	254
A. MORET et G. DAYY, Des Clans aux Empires (<i>R. D.</i>)	173
JACQUES DE MORGAN, Observations sur la chronologie égyptienne dite « réduite » (<i>R. D.</i>)	333
PREYER, La ville de Tulupa au temps des Croisades (<i>R. D.</i>)	78
CHARLES PICARD, L'établissement des Poseidonistes de Bérytos (<i>R. D.</i>)	77
— Ephèse et Claros (<i>E. Pottier</i>)	327
SAVIGNAC, voir JAUSSEN.	
LOUIS SPELEERS, Le mobilier de l'Asie antérieure ancienne (<i>R. D.</i>)	76
F. THUREAU-DANGIN, Nouvelles lettres d'el-Amarna (<i>R. D.</i>)	177
EUSÈBE VASSEL, Sur un monogramme punique (<i>R. D.</i>)	177
H. WEIDNER, Der Zug Sargons von Akkad nach Kleinasien (<i>G. Contenau</i>)	254

III. — NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Analyse des résidus trouvés dans le grand sarcophage de Byblos, p. 79. — Pyramide de Khair-el-Dar, p. 80. — L'archéologie syrienne à l'École des Hautes-Études, p. 81.

— Les frontières de la Syrie moderne (avec carte), p. 81. — Le centenaire d'Ernest Renan, p. 81. — Le dieu Seth sur la stèle égyptienne de Tell Nebi Mend (PIERRE MONTET), p. 179. — A propos des poissons de verre de Tyr et du verrier Jason de Sidon, p. 179. — La citadelle d'Alep, p. 180. — Missions en Syrie, p. 259. — Inscriptions araméennes dans une tombe égyptienne, près de Sheikh Fadl, p. 259. — Inscription grecque d'Antioche, p. 260. — Législation sur les antiquités en Syrie, p. 260. — Les fouilles de Byblos en 1923 (lettres de M. PIERRE MONTET à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions), p. 334.

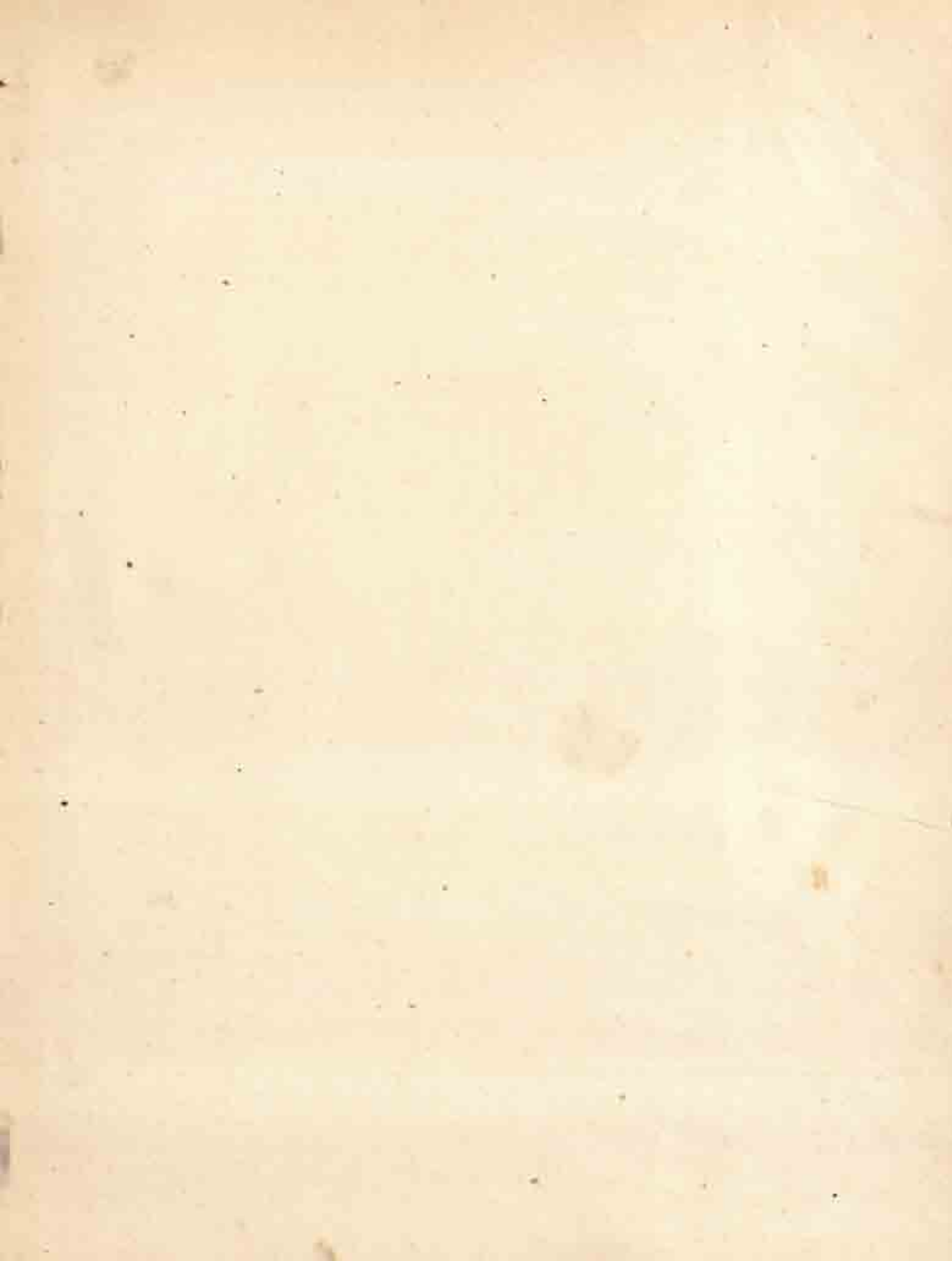
Nécrologie : CHARLES CLERMONT-GANNEAU, par E. POITIER.	83
MAURICE PÉZARD, par E. POITIER.	344
TABLE DES MATIÈRES.	346

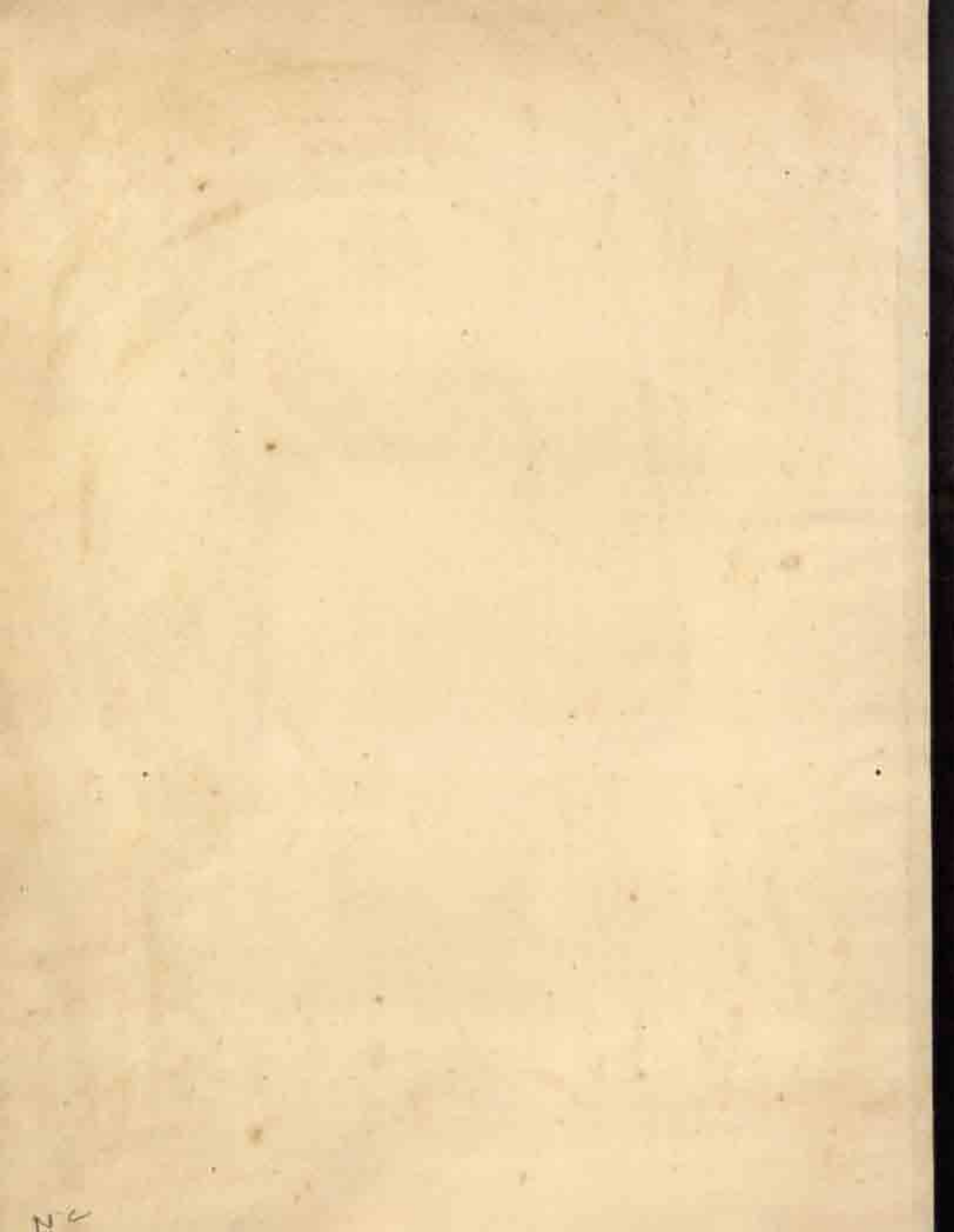


(78cm)

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

5579. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et C^{ie}.





Central Archaeological Library,
NEW DELHI.

34/93

Call No. 705/ Syr

Author—

Title— Syria

To bind - IV

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book
clean and moving.

B. 8. 142. N. DELHI.